Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n12viedespeuples03pari

TOME III. — N° 12. 25 AVRIL 1921.

LA VIE DES PEUPLES

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

SOMMAIRE

Pierre RONZY	*Dante et la Divine Comédie*	633
Camille JORDAN ..	*Guillaume II et ses nouveaux alliés*.....	652
Charles DIEHL ...	*Byzance dans la Littérature*	676
Gabriel FAURE....	*Les « Harmonies » Toscanes*	688
Edmond DELAGE.	*Les idées politiques de Tirpitz*	698
Jean NESMY	*Les quatre saisons de la Forêt : III. Le Printemps*	712
Raymond LENOIR.	*Le mouvement des idées en France*	736
Renée FLACHON..	*Au Japon*	751
Pierre LADOUÉ...	*P. Dupont, chansonnier*	754

Vie littéraire : Claude BERTON : *Valentine Pacquault*, de M. Gaston Chérau, 773; Jean PSICHARI : Littérature néo-hellénique, 785. — **Vie théâtrale** : Eugène MOREL : M. François de Curel et la *Comédie du Génie*, 796; Edme ALBANEL : L'œuvre dramatique de Mlle Marie Leneru, 799. — **Vie musicale** : Henri DARDENNE : Les grands concerts symphoniques à Paris, 805. — **Vie artistique** : Louis HAUTECŒUR, l'Art russe, 812. — **Vie religieuse** : P. L. : Un grand prélat de l'Eglise d'Amérique, le cardinal Gibbons, 818. — **Vie scientifique** : Dr Henri DEJUST : Le prix Nobel de médecine, le docteur Jules Bordet, 822. — **Vie universitaire** : François BERTILLON : les Etudiants étrangers à l'Université de Paris, 827. — **Vie financière** : Les charges fiscales en Allemagne et chez les Alliés, 886; La France et les Emprunts de guerre, 837; Le budget français des dépenses recouvrables pour 1921, 838. — **Vie économique** : Les crises et les prix, 841; Le commerce extérieur de la France, 843; La reconstruction des régions dévastées, 846; Les offres allemandes pour la reconstruction des régions dévastées, 849; Les nouveaux accords commerciaux, 851; La maison Krupp au Chili: 854. La flotte mondiale en 1914 et en 1920, 854; Les chemins de fer aux Etats-Unis, 856. — **Vie politique** : *Espagne* : L'assassinat de M. Dato et le nouveau Cabinet, 858; *Grande-Bretagne* : M. Lloyd George et les partis, 859; *Italie* : La dissolution de la Chambre et les partis, 861; *Pologne* : La Charte constitutionnelle du 17 mars, 868; *Russie* : A. Mandelstam : La Conférence des membres de la Constituante panrusse à Paris, 870; *Serbie-Croatie-Slovénie* : La Constitution et le remaniement du Cabinet, 882; *Suisse* : Confédération et Cantons, 884; *Chine* : La situation dans le Nord et dans le Sud, 887. — **Vie internationale** P. de LEYRAT : L'exécution du Traité de paix, 897; W.-A. RIGHTCLIFF : La révision du Traité de Sèvres, 900; *** La tragique histoire de Fiume, 910; *** L'équipée de Charles de Habsbourg, 915; Louis EISENMANN : La question de Haute-Silésie, 920; La Pologne et la Russie des Soviets, 935; Le statut des Russes en Chine, 936; Charles CESTRE : L'Amérique et l'Europe, 937; Le conflit entre Panama et Costa-Rica, 947; A. de LAPRADELLE : L'Institut des Hautes Etudes internationales, 948; — **A travers les Revues** : A. de LAPRADELLE : La Paix de Versailles, un réquisitoire et un plaidoyer, 953; *Pêcheurs bretons* (A. Dupouy), 960. — **A travers les Revues** : *Pensées d'un Allemand* (Tirpitz), 961; Escherich, le nouveau dieu de la bourgeoisie allemande. 963; A l'adresse des Français (Paul Rohrbach), 965; Baraque de librairie pacifiste, 967; L'Allemagne et l'Alsace-Lorraine, 968; Le Cabinet du Président Harding, 970.

Tables du tome III (janvier-avril 1921)

1. *Alphabétique d'auteurs*, 973. — *Analytique des sujets*, 976. — *Géographique*, 982.

Traduction et reproduction interdites

10, PLACE EDOUARD-VII
PARIS (IX°)

Le Numéro de Mai 1921 de *LA VIE DES PEUPLES* (*numéro exceptionnel*) sera consacré entièrement à **NAPOLÉON**

LA VIE DES PEUPLES

Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères

Paraît le 25 de chaque mois

en un volume in-8° d'au moins 192 pages.

DIRECTEUR-FONDATEUR

A. DE LAPRADELLE, *professeur à l'Université de Paris*

PRIÈRE D'ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION DE LA REVUE

10, Place Edouard-VII (PARIS-IX^e^) Téléph. : CENTRAL 94-51

Secrétaire Général : JEAN BONNEROT.

LA VIE DES PEUPLES publiera dans ses prochains numéros :

Le Comte Keyserling et l'« Ecole de Sagesse » de Darmstadt	RENÉ LAURET.
L'Angleterre et les Dominions	M. CAHEN.
Hugo Stinnes	GASTON RAPHAEL.
Réflexions critiques sur les salons	PAUL SOURZAC.
Le Roman d'aventures contemporaines	HENRI DE DREUILLE.
Le médecin au théâtre et dans le roman	Dr Henri DEJUST.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
FRANCE	130 fr.	70 fr.
ETRANGER	150 fr.	80 fr.

Prix du numéro : **12 francs.**

P
Fr. L. 14.
V

DANTE ET LA « DIVINE COMÉDIE »

Le 13 ou 14 septembre 1321, Dante mourait à Ravenne. Le monde entier se prépare à célébrer cette année le sixième centenaire de la mort du grand Florentin, et, en dehors de l'Italie, patrie du poète, des comités se sont déjà constitués en France, en Angleterre, en Allemagne, en Yougoslavie, en Amérique et jusqu'au Japon, pour célébrer dignement, par des manifestations intellectuelles, une date si mémorable. C'est qu'en effet Dante représente pour tous les peuples la plus haute source de la poésie, celle où peuvent venir s'abreuver, sans distinction de races ou de nationalités, tous les êtres humains. Et ce n'est pas sans raison que Carlyle l'a choisi comme le prototype du héros considéré comme poète, et l'a surnommé « le saint de la poésie » [1].

C'est surtout à Dante auteur de la *Divine Comédie* que vont la reconnaissance et l'admiration de l'humanité. Il ne serait pas difficile, en effet, de trouver dans les littératures européennes des œuvres équivalentes ou semblables aux autres œuvres de Dante : ni ses traités savamment scolastiques, comme le *Convivio* et le *De Vulgari Eloquentia*, ou lourdement politiques, comme le *De Monarchia*, ni le *Fior* de Ser Durante, si tant est qu'il soit de lui, ni ses productions lyriques, comme le *Canzoniere* ou la *Vita nuova*, quels qu'en soient le charme subtil et la nouveauté d'inspiration qu'ils apportaient en leur temps, n'auraient suffi à faire de Dante un écrivain de génie ou un poète universel. Tout au plus, si sa production s'était

1. Th. Carlyle, *On heroes heroworship and the heroic in history*, Lecture III

LIBRARY
OCT
1982

arrêtée là, ce grand nom figurerait-il à une place simplement honorable dans les histoires littéraires. Mais Dante est l'auteur de la *Divine Comédie*, et cette œuvre a fait de lui le poète par excellence qui « demeure à part dans une solitude royale » [1], que ne vient pas même troubler le voisinage du grand Shakespeare que Carlyle a voulu, à tort, semble-t-il, lui donner comme compagnon immédiat.

La *Comédie*, comme Dante lui même l'intitula (et il entendait par là une œuvre composée dans un style intermédiaire, entre le style d'allure constamment élevée comme celui de l'*Enéide* et le style le plus familier et le plus populaire), la *Comédie*, à laquelle l'admiration universelle ne tarda pas à donner le nom de divine, est un poème qui ne rentre vraiment dans aucune des classifications généralement admises. Ce n'est point une épopée au sens strict du mot, malgré les nombreux et puissants fragments épiques qu'elle contient ; ce n'est point un poème lyrique, malgré l'éclat passionné et terriblement personnel de son inspiration ; ce n'est point une production dramatique, bien que les répliques d'un dialogue continu s'y répercutent d'un bout à l'autre ; ce n'est point non plus, comme le veut un critique contemporain, M. Croce, une sorte de « roman théologique » ou « éthico-politico-religieux » semblable aux romans modernes, scientifiques ou utopistes, qui nous décrivent une société future ou entièrement imaginaire, bien que la théologie, la science, la morale, la politique et la religion tiennent dans l'œuvre une place immense. Le poème n'est entièrement ni ceci ni cela, et il est à la fois ceci et cela. L'auteur lui-même l'a voulu ainsi et en a eu conscience. Cette œuvre puissante, organique, longuement méditée dès les années qui précédèrent l'exil, mûrie au cours de longues et douloureuses pérégrinations où le proscrit apprenait « quel amer goût de sel a le pain d'autrui et quel dur chemin c'est de descendre et de gravir l'escalier des demeures étrangères », il nous l'a caractérisée lui-même en nous déclarant

1. Carlyle, *Op. cit.*

que c'est le « poème sacré auquel ont mis la main et le ciel et la terre[1] ».

Aucune œuvre, si ce n'est la Bible, ne nous offre un sujet d'une pareille grandeur : le problème de la destinée de l'homme en ce monde et en l'autre, de l'homme égaré dans la « forêt d'épouvante » de la vie du péché et de la souffrance, parvenant à se libérer par la raison, la grâce divine et le repentir, pour arriver à la gloire de la pure contemplation et de la félicité parfaite. Il y a là une représentation morale universelle où Dante nous expose le meilleur des doctrines philosophiques et théologiques de son temps, non pas avec la sécheresse et la rigidité d'un théologien et d'un philosophe de l'Ecole, mais avec la puissante figuration artistique que lui suggère son âme de poète créateur de mythes et de symboles. Un souffle large et généreux de pitié traverse et pénètre toute l'œuvre dont l'homme et la société humaine dans leur pèlerinage terrestre constituent le fond et le centre. Que le poète, représentant symbolique de cette humanité, s'enfonce dans les sombres ténèbres de l'abîme infernal, qu'il gravisse avec peine les flancs escarpés et abrupts de la sainte et lumineuse montagne de pénitence, grevé du poids « du corps d'Adam », ou, qu'après l'ablution purificatrice du Léthé et de l'Eunoé, il s'élance, léger comme un pur esprit, à travers les espaces célestes, jamais il ne perd de vue la pensée de la terre, « vallée de larmes », où peine et souffre l'homme, et où sévit le mal considéré comme le plus grand des malheurs.

La conception tragique de cette lutte contre le mal, dans laquelle se débat l'humanité, a quelque chose de grandiose et de puissant qui rappelle la fatalité antique et qui fait songer à Eschyle. L'humanité, dans la *Divine Comédie*, elle aussi, est une sorte de Prométhée enchaîné, en proie à tous les tourments. Le héros d'Eschyle sait pourtant qu'il viendra un jour où il assistera à l'humiliation et à la chute de son bourreau. Mais, tandis que cet espoir est d'une réalisation vague et lointaine, Dante nous montre, au contraire, en découvrant à nos yeux

1. *Paradis*, ch. XXV, v. 1-2.

émerveillés les mystères de l'autre monde, la justice triomphante et le mal définitivement vaincu. Et il nous le montre non pas dans un avenir plus ou moins éloigné, mais dans le présent. C'est qu'à la sagesse antique illuminée par la seule raison, il a ajouté tous les enseignements du christianisme, toute sa foi ardente de croyant du moyen âge que le doute n'a point effleuré. Les yeux de la foi ne sont point chez lui une vaine métaphore. Il voit vraiment en visionnaire, et il réussit, par la magie de son art, à nous donner, dans une réalité saisissante, la vision nette et précise du monde de l'au-delà, de ce monde dont, à son dire, on ne doit point essayer (ce serait une profanation) de scruter par la seule raison les mystères insondables : « C'est folie d'espérer que notre raison puisse parcourir les voies infinies que prend une substance en trois personnes. Contentez-vous, ô race humaine, de rester au *parce que*, car, s'il vous avait été donné de tout comprendre, point n'eût été besoin que Marie enfantât; et vous avez vu désirer en vain « savoir le pourquoi » des hommes si grands qu'il semblait que leur désir dût être apaisé, et qui gardent éternellement ce désir insatisfait pour châtiment. Je parle d'Aristote et de Platon et de bien d'autres[1]. »

Le grand drame humain de la *Divine Comédie* se déroule dans un cadre digne d'une si haute inspiration philosophique et religieuse. Le lieu de la scène n'est rien moins que le monde, tel que se le figurait le moyen âge, avec ses parties visibles et connues, et ses parties mystérieuses et inexplorées que les imaginations enveloppaient de légendes. Dante, pour mieux marquer la relation qui unit entre eux le monde des vivants et le monde des morts, la faute et son châtiment, a voulu que l'Enfer et le Purgatoire fissent partie du système de notre globe. L'Enfer, comme un vaste entonnoir, s'ouvre dans les entrailles de la terre, et là, dans l'air enténébré que n'éclaire jamais la douce lumière du jour, dans la nuit éternelle sillonnée parfois des rougeurs sinistres, gémissent, pleurent et hurlent les damnés que torturent en grimaçant les monstres et les démons.

1. *Purgatoire*, ch. III, v. 37-43.

C'est là que jadis, précipité des cieux après sa révolte et sa défaite, tomba celui qui avait été le plus beau et le plus orgueilleux des anges, Lucifer. A son approche et à son contact, la terre eut un frisson d'horreur, et sa surface se retira devant le maudit sur toute l'étendue de l'hémisphère austral qui fut envahi par les eaux de l'Océan. On voit quelle grandiose et symbolique explication théologique Dante a donné à la croyance de son temps qui admettait que seul l'hémisphère boréal était habité, tandis que l'hémisphère austral, interdit aux humains, était couvert par l'immense étendue des eaux. Au sommet de ce deuxième hémisphère, Dante a fait surgir des flots,dans la douce lumière du jour et des astres,une montagne en forme de cône tronqué, la plus haute qui se soit jamais élevée au-dessus du niveau des mers : c'est la montagne abrupte de la pénitence et de la purification, dont les âmes qui ne sont point encore tout à fait assez «belles» pour le Paradis, gravissent lentement les terrasses circulaires; c'est le Purgatoire, au haut duquel, oasis reposante et fraîche pour les esprits avant leur suprême envol au séjour des élus, s'étend le Paradis terrestre, avec, à son centre, l'arbre de la science du bien et du mal. C'est de la sainte montagne que Dante s'élance à travers les espaces infinis et nous entraîne à sa suite dans les cieux. Ici, point de ces « silences éternels » qui effrayèrent l'âme inquiète d'un Pascal, mais au contraire, au milieu d'un «lac» de lumière, l'harmonieux concert produit par la rotation des sphères célestes. Comme il convient ici, l'architecture dantesque s'idéalise et s'immatérialise pour ainsi dire. Prenant son point de départ dans le système de Ptolémée, le poète nous montre la série des cieux impalpables constituée par un groupe de neuf cercles dont la terre serait le centre, et qui vont croissant en grandeur et en vitesse de rotation, du premier au neuvième: le ciel de la Lune, de Mercure, de Vénus, du Soleil, de Mars, de Jupiter, de Saturne, des étoiles fixes et le ciel cristallin ou premier mobile. Plus haut que tous ces cieux, dans l'Empyrée, au milieu d'un nimbe de gloire et de lumière, trône le Très-Haut entouré des Anges, ayant au-dessous de lui, groupés en une rose mystique, tous les élus auxquels la toute-puissance divine a accordé le

pouvoir d'être à la fois présents sur les gradins de la rose et dans celui des neuf cieux qu'ils ont mérité.

Tel est le cadre immense où se déploie le génie de Dante, et où se déroulent les scènes de la *Divine Comédie*. Telles sont les assises gigantesques que le poète a voulu donner à cette « cathédrale du monde surnaturel [1] », dont les offices majestueux se célèbrent à la fois dans le temps et dans l'éternité.

* * *

Le contenu du poème est d'une ampleur digne du cadre. On peut dire avec raison que, même si la poésie lui faisait défaut, la *Divine Comédie* n'en conserverait pas moins une grande valeur de document. C'est que son contenu réel est illimité. Le moyen âge avait le goût des vastes encyclopédies englobant tout le domaine de ses connaissances, recueils souvent indigestes et touffus, tantôt en vers, tantôt en prose, qui sous divers noms : *trésor*, *doctrinal*, *speculum*, *somme*, constituaient, en un temps où l'imprimerie n'avait pas encore mis à portée des lecteurs les résultats du savoir, des manuels relativement commodes et fort recherchés. Dante a voulu que son poème formât, lui aussi, une de ces encyclopédies où l'homme affamé de savoir pourrait se nourrir « du pain des anges [2] » de la science, et trouver, « sous le voile des vers étranges [3] » la doctrine nécessaire. Aussi y a-t-il enfermé tous les résultats, et, disons-le aussi, toutes les rêveries de la science de son temps. La théologie, cette reine des sciences, suivant le moyen âge, y occupe naturellement la première place. Béatrice la symbolise dans tout le Paradis, et ses plus illustres interprètes, S. Thomas d'Aquin, S. Bonaventure, S. Bernard, nous en dévoilent les mystères. La philosophie, son humble servante, *ancilla theologiae*, confirme ou prépare, dans les limites bornées de la raison, les données et les conclusions de la science de Dieu, et l'on peut dire qu'il n'est pas une des grandes questions soulevées alors par l'Ecole, qui n'ait son

1. Carlyle, *Op. cit.*
2. Dante, *Convivio.*
3. *Enfer.* ch. IX, v. 63.

écho dans la *Divine Comédie*. Dante y argumente pour ou contre Aristote et Platon, discutant les problèmes les plus divers : nature et unité de l'âme, origine du langage, libre arbitre, théorie du mérite et du démérite, etc.

Mais il est une partie de la philosophie dont l'importance dans le poème dépasse tout : la morale. Dante veut donner à l'humanité, pour qu'elle puisse parvenir au salut et à la perfection suprême, des règles de conduite. Ces règles ressortent tout d'abord de la distribution même des châtiments dans l'au-delà. Deux grandes idées morales dominent la *Divine Comédie*. La première est l'idée d'une relation préétablie entre la faute et le châtiment que toute faute porte déjà en elle, et qui doit comporter avec elle un rapport d'analogie ou de contraste : c'est la fameuse loi du « contrappasso » qui fait, par exemple, que les luxurieux, qui se sont laissés emporter aux violences de l'amour, sont éternellement ballottés par l'ouragan infernal; que les envieux du Purgatoire, qui ne purent supporter la vue de plus heureux ou de plus sages, ont les paupières cousues par un fil de fer. Cette loi du « contrappasso » a même une sorte de curieux corollaire dans le Paradis, où nous voyons les âmes affectées à tel ou tel ciel suivant les tendances de leur nature : les âmes tendres et aimantes, dans le ciel de Vénus, les âmes à la foi ardente, les soldats et les athlètes du Christ, dans le ciel de Mars. La seconde idée morale qui domine le poème est l'idée de la justice : cette justice a quelque chose d'absolu, et, malgré les apparences parfois contraires, elle domine les mondes, et a toujours le dernier mot, comme la divinité dont elle est l'attribut suprême et l'émanation. Elle dirige même, sans que nous nous en doutions, ce qui nous paraît le plus inconstant, la fortune.

Ce souci de moraliser a amené Dante à user de l'allégorie. On sait toute l'importance qu'attachait le moyen âge à ce procédé. Les théologiens l'appliquaient à l'interprétation de l'Ecriture, et dans les textes sacrés distinguaient un quadruple sens : le sens littéral ou historique, clair par lui-même; le sens allégorique, où sous les faits de l'Ancien Testament était représentée la figuration de ceux du Nouveau; le sens moral, ren-

fermant une leçon pour les mœurs; le sens anagogique, révélant quelque vérité surnaturelle. Deux vers mnémoniques célèbres dans les Ecoles du moyen âge définissaient ces quatre sens :

Littera gesta docet, quid credas allegoria,
Moralis quid agas, quo tendas anagogia.

Dante s'est efforcé d'appliquer, avec les corrections que demandait la différence du sujet, ces théories à la poésie et en particulier à la *Divine Comédie*. Selon la doctrine qu'il a développée lui-même dans le *Convivio*, tout poème doit, en plus du sens littéral, avoir au moins un sens figuré, quand il ne peut être interprété des quatre manières différentes que nous venons de mentionner. En d'autres termes, sous le voile des fictions et de l'art, se dissimule l'allégorie des préceptes de morale qui peuvent acheminer l'homme vers la félicité éternelle. De là, le symbolisme perpétuel de la *Comédie*. Derrière les personnages, il faut voir leurs symboles. Virgile sera la Raison, et aussi l'Empire; Béatrice la Théologie et l'Eglise dans sa plus haute expression; Lucie, la Grâce divine. Ce sont là les allégories principales et les plus transparentes. A côté d'elles, combien d'autres, plus obscures et plus mystérieuses, dont les commentateurs se sont évertués et s'évertuent encore à chercher le sens précis : l'allégorie des trois bêtes de la forêt au début de l'*Enfer*, par exemple. Dante en a usé et abusé, et cela n'avait rien que de très naturel en un temps où la vision qu'avait eue Nabuchodonosor d'une statue de divers métaux réduite en poussière par un rocher, puis métamorphosée en montagne, signifiait les religions anciennes terrassées par la toute-puissance du Christ; où le mythe de Saturne dévorant ses enfants, à l'exception de quatre, représentait le Temps qui consume tout et ne laisse subsister que quatre éléments : le feu (Jupiter), l'air (Junon), par lequel le feu produit ses effets tout comme Junon donne des fils à Jupiter, l'eau (Neptune) et la terre (Pluton); où l'apothéose d'Hercule et la métamorphose de Lycaon en loup, étaient regardées comme une excellente transposition de cette vérité : en pratiquant la vertu, l'homme participe à la gloire

de Dieu dans le ciel, tandis qu'en s'adonnant au vice il se ravale au niveau de la bête. Et ces exemples typiques d'allégories parfaites nous sont précisément donnés par Boccace, dans son *Commentaire* sur la *Divine Comédie.* On conçoit qu'avec des conceptions semblables, le poème doit parfois être obscur et d'un abord difficile sans étude préparatoire. Il n'en tire pas moins de là une allure mystérieuse qui a son charme et c'est là surtout que son auteur est vraiment la « voix des dix siècles de silence »[1] du moyen âge. Et cette allégorie à la fois mystique et morale se révèle plus visiblement dans la conception d'ensemble du voyage aux trois royaumes d'outre-tombe, pèlerinage de l'humanité angoissée à travers le champ de sa destinée, de l'humanité partant des sombres régions du mal, s'élevant graduellement, par la pénitence et le rachat, à la pacification suprême et à la possession de Dieu. Là vraiment est l'épopée chrétienne, pleine de merveilleuse lumière, de vie intense et variée, où la réalité tour à tour tragique, calme, et glorieuse, se marie à un symbolisme puissant et évocateur dont aucune littérature à un degré semblable ne nous offre l'exemple.

L'allégorie, dans la pensée de Dante comme dans celle de son temps, avait surtout une intention didactique. La même intention se trouve dans tout l'étalage de science que nous constatons dans le poème. Dante a cru devoir, lui aussi, bien avant Victor Hugo, faire « son métier de flambeau », et il a parsemé son œuvre de tout le fatras de notions et d'hypothèses scientifiques qu'il avait acquises, soit des maîtres de l'Ecole, soit de ses nombreuses lectures. Persuadé, comme il nous l'a exposé dans le *Convivio*, qu'il avait la mission d'instruire ceux qui n'avaient pas été appelés au « banquet » de la science, et que tous les poètes, dignes de ce nom, devaient être « *eloquentes doctores* », comme il les appelle dans le *De Vulgari Eloquentia*, il a jeté pêle-mêle, çà et là, pour la foule de ses lecteurs, tout ce qui constituait les résultats de la science d'alors. Résultats combien hypothétiques et qui sont aujourd'hui ce qui a le plus

1. Carlyle, *Op. cit.*

vieilli dans le poème sacré. Géologie, géographie, physique, météorologie, astronomie, mathématiques, avec les mystérieuses propriétés des nombres qui rejoignent la cabalistique, tout y rentre et y trouve sa place. Un critique italien contemporain, le philosophe Croce, a pu comparer la *Divine Comédie* à une « construction robuste et massive sur laquelle une végétation luxuriante grimpe, s'étend, s'orne de branches pendantes, de festons et de fleurs, et la revêt de telle sorte que, çà et là seulement, quelque pan de muraille montre sa rudesse ou quelque arête sa ligne rébarbative ». L'étalage scolastique de la science de son temps, avec tout son appareil pédantesque, constitue précisément pour nous un de ces pans de muraille un peu rudes, une de ces arêtes rébarbatives, qui choquent notre esthétique. Mais si on pardonne à Homère de s'être parfois endormi, on ne peut trop reprocher à Dante d'avoir été, avec ses qualités et ses défauts, un homme de son temps.

Il l'a été surtout dans sa conception de l'histoire et de la politique. Et il l'a été d'une façon personnelle, passionnée, tragique. Il a vu la main de la Providence dirigeant la société humaine à ses fins d'une façon miraculeuse et choisissant, entre tous, deux peuples pour être les exécuteurs de ses desseins : le peuple d'Israël et le peuple romain. Le premier eut pour mission de donner au monde le Messie, et son rôle est achevé depuis que le Christ est descendu sur la terre. Le second devait absorber l'univers, assurer la paix et le bonheur terrestre des sociétés humaines tout en les acheminant au bonheur parfait de l'autre vie. De même que Dante a vu dans les textes de l'Écriture l'affirmation de la mission d'Israël, il a vu dans les prédictions de Jupiter à Vénus au livre premier de l'*Enéide*, comme une prophétie véridique du rôle assigné à Rome.

> *His ego nec metas rerum nec tempora pono*
> *Imperium sine fine dedi* (I, 278-79).

Dante a pris ces termes à la lettre. Il nous a amplement renseignés là-dessus non seulement dans la *Divine Comédie*, mais dans le *Convivio* et dans son traité politique *De Monarchia*.

Il nous a montré Dieu protégeant miraculeusement Rome toutes les fois qu'elle était en danger, la conduisant au plus haut degré de prospérité et de grandeur pour faciliter l'avènement et la diffusion du christianisme, et lui confiant une mission éternelle dans l'humanité, alors que la mission d'Israël était strictement limitée dans le temps. Rome a donc un rôle plus grand et plus important qu'Israël, car la double mission de ces deux peuples a commencé en même temps (Enée, ancêtre de César, ayant, suivant la chronologie dantesque, abordé sur les côtes d'Italie au moment même où David, ancêtre humain de Jésus, naissait en Judée) ; mais la mission de Rome continue alors que celle d'Israël est terminée. Il y a quelque chose de bien italien dans cette « contamination » des données sacrées et des traditions profanes. Le souvenir de Rome et de ses institutions était resté plus vivant qu'ailleurs, au moyen âge, en Italie, malgré les alluvions déposées à la surface par les invasions germaniques, et là au moins Rome survivait dans les esprits et dans les imaginations autrement que comme l'ombre d'un grand nom. Pour Dante, l'apogée de la puissance romaine était l'Empire. Avec cette passion de l'unité qui fut une des caractéristiques du moyen âge, Dante se complaisait dans la contemplation de cette magistrature unique voulue par Dieu dans l'ordre temporel pour toute la terre, et dont le premier titulaire, Auguste, au témoignage de saint Luc (II, 1) avait pu, quelque temps avant la naissance du Christ, ordonner « le recensement de tout l'univers ». Et pour lui il ne faisait absolument aucun doute que l'Empereur germain du « saint Empire romain-germanique » ne fût le légitime héritier et successeur d'Auguste, celui auquel tous devaient obéissance, sous peine de s'opposer aux desseins clairement démontrés de la Providence. Aussi malheur et malédiction à ceux qui entravent le libre exercice de la puissance impériale. Malheur et malédiction à la Papauté prévaricatrice, aux pontifes qui, non contents de la souveraine maîtrise des âmes et de la domination spirituelle, veulent empiéter sur les droits de l'Empereur dans le temporel ; à la France, à la maison royale de France surtout, cette « plante malfaisante qui couvre de son ombre maléfique toute la chré-

tienté[1] », qui est en coquetterie réglée avec les pontifes coupables, et qui s'oppose aux droits impériaux ; à l'Italie, qui oublie son seigneur et maître ; à l'Empereur lui-même, quand, négligeant les devoirs de sa charge, il reste en Allemagne, délaissant Rome, sa noble épouse, et avec elle l'humanité.

Il y a, dans cette conception médiévale de l'histoire et de la politique qui a inspiré à Dante, dans la *Divine Comédie*, des pages brûlantes de passion et des invectives sanglantes à l'adresse de ses contemporains rebelles, une grandeur austère et une foi ardente qui font qu'elle ne dépare point le poème. Là encore l'inspiration est chrétienne, d'un christianisme qui porte la marque indélébile de son temps, mais qui porte aussi la forte empreinte de la personnalité de Dante.

* * *

Mais ce qui fait surtout de la *Divine Comédie* un monument incomparable, c'est la poésie intense qui s'en dégage. Jamais il n'a été donné à un homme de la répandre ainsi à flots, et jamais poète ne s'est si bien identifié lui-même avec sa poésie. Dante s'incorpore à son œuvre et en est l'âme. Et, à ce point de vue, si la *Divine Comédie* pouvait rentrer dans une classification quelconque, on pourrait dire qu'elle appartient en quelque sorte, par beaucoup de côtés, au genre lyrique. Mais ce serait dire trop et pas assez. Si l'art est, suivant la formule de Bacon, l'homme ajouté à la nature « *Homo additus naturae* », nulle œuvre ne dépasse celle-là. C'est l'homme qui constitue la poésie de Dante. Elle a toute la variété infinie de son moi.

C'est d'abord une poésie de sincérité et de foi, d'une conviction profonde. Le poète croit à sa mission et il la proclame avec orgueil. Il est le troisième, après Enée et saint Paul, auquel la Providence a ouvert les secrets d'outre-tombe, afin qu'il ramène l'humanité égarée dans le droit chemin d'où ses vices l'ont détournée[2]. Sa foi, il le dit bien haut, dans l'examen que

1. *Purgatoire*, ch. XX, v. 43-44.
2. *Enfer*, ch. II.

lui fait subir saint Pierre, est pure de tout alliage. Il la compare à une monnaie : « Je l'ai, dit-il, si brillante et si ronde, qu'il n'entre en moi aucun doute sur sa frappe[1] ». Et cette foi de chrétien intransigeant lui donne l'ardeur audacieuse des prophètes pour frapper sans ménagement tous les coupables, si haut placés qu'ils soient : empereurs et rois, pontifes et pasteurs. Elle est l'unique mesure de son impartialité, réelle au fond. Elle lui donne aussi, à l'occasion, l'humilité du croyant. Autant il est âpre et sans pitié, au nom de Dieu, contre ceux qui violent la loi divine de l'ordre sur la terre, autant il sait se courber quand il le faut ou faire courber ses personnages dans l'humble attitude de la prière. La poésie mystique italienne, si riche pourtant (et qui a le pur joyau des « *Laudi* » franciscaines), n'a rien de comparable à la prière à la Vierge que le poète a mise sur les lèvres de saint Bernard :

> O Vierge mère, fille de ton fils, humble et haute plus que créature, terme prédestiné d'un dessein éternel, tu es celle qui as donné à l'humaine nature tant de noblesse, que son Créateur n'a point dédaigné de se faire sa propre créature... Tes entrailles ont vu se rallumer l'amour dont la ferveur au sein de l'éternelle paix a fait germer la fleur de la rose céleste... En toi est la miséricorde, en toi la pitié, en toi la magnificence, en toi est réuni tout ce qui entre de bonté dans la créature.[2]..

C'est cette foi qui anime la passion du poète et qui lui donne cette intensité unique : « Je ne connais rien de plus intense que Dante[3] », a pu écrire le penseur anglais.En effet, Dante vit avec passion la vie de ses créations poétiques. Les grands épisodes tragiques de l'enfer sont dans toutes les mémoires. C'est Farinata degli Uberti, le farouche gibelin qui surgit de son tombeau de flammes, « la poitrine et le front dressés comme s'il avait l'Enfer en grand mépris[4] », et qui, à la vue de Dante, dont les ancêtres furent du parti opposé, sent se réveiller toutes ses haines de partisan et engage avec lui un dialogue où les répli-

1. *Paradis*, ch. XXIV, v. 86-87.
2. *Paradis*, ch. XXXIII, v. 1-21, *passim*.
3. Carlyle, *Op. cit.*
4. *Enfer*, ch. IX, v. 35 et suiv.

ques hautaines se croisent comme des coups d'épée. C'est Capanée qui, au temps de sa vie terrestre, fut un de sept chefs contre Thèbes, et qui, pour avoir défié Jupiter lui-même de défendre la ville, fut foudroyé par le dieu : impassible, sous la pluie de feu qui flagelle sans relâche les violents contre Dieu, il continue à défier la divinité, et jusque dans les tourments reste indompté et indomptable, clamant sa farouche obstination : « Tel je fus vivant, tel je reste mort[1] ! ». C'est Vanni Fucci, voleur et sacrilège, Vanni Fucci « la brute », faisant à Dieu du fond de l'enfer un geste obscène de bravade[2]. C'est, parmi le sanglant cortège des mutilés semeurs de discordes et auteurs de schismes, Mahomet, fendu depuis le menton jusqu'au pubis et perdant ses entrailles[3]. Plus tragique encore, c'est Ugolin rongeant le crâne de l'archevêque Ruggieri et interrompant un instant son sanglant repas pour raconter la terrible histoire de sa mort[4]. Et dans la dernière et plus profonde enceinte de l'enfer, qui porte le nom de Judas, la Giudecca, voici les trois plus grands coupables de l'humanité, broyés incessamment par les mâchoires des trois gueules de Lucifer : Judas, qui trahit Dieu, Brutus et Cassius qui, en assassinant César, attentèrent à la majesté impériale voulue et établie par Dieu[5]. Nous avons dans tous ces épisodes et dans bien d'autres une intensité de vision et de peinture véritablement extraordinaire. Les accents du poète se haussent à la grandeur tragique et à l'« horreur » du sujet. On connaît l'âpreté et la virulence des invectives de Dante. Que n'a-t-il pas dit à la Papauté, à la Monarchie de France, à l'Empire oublieux de ses origines et de sa mission, à l'Italie qu'il voyait déchirée par les dissensions, à sa Florence, « très belle et très illustre fille » de Rome[6], qu'il aimait tant et qu'il a pourtant couverte de ses sarcasmes et de ses malédictions ? Au fond, c'est qu'il sentait fortement et qu'il souffrait plus que tout autre dans son amour pour ses sembla-

1. *Enfer*, ch. XIV, v. 51 et suiv.
2. *Enfer*, ch. XXIV, et ch. XXV début.
3. *Enfer*, ch. XXVIII, v. 22 et suiv.
4. *Enfer*, ch. XXXIII, v. 13 et suiv.
5. *Enfer*, ch. XXXIV, v. 61 et suiv.
6. *Convivio*.

bles de voir l'humanité, dans sa pensée, aller à sa perte. Et par là, tout homme du moyen âge qu'il est, âpre et farouche, on sent que Dante est rempli d'humanité. Sa plus violente invective, celle qui suit la rencontre du troubadour Sordello, au chant VI du Purgatoire : *Ahi serva Italia di dolore ostello*, est surtout, à bien la considérer, un poignant cri de douleur. A peine Virgile, que Sordello ne connaît point encore, a-t-il dit qu'il est de Mantoue, que Sordello, au seul nom de sa patrie se précipite dans ses bras : « O Mantouan, je suis Sordello, de ton pays », et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre[1] ». Et Dante, à la vue de ces deux habitants de l'outre-tombe auxquels le seul amour du pays natal suffit à donner une tendresse fraternelle, ne peut s'empêcher de reporter sa pensée sur l'Italie de son temps, « où les vivants se dévorent les uns les autres, même ceux que renferme une même enceinte de remparts et de fossés, et où pullulent, dans chaque province et dans chaque cité, les Montaigus et les Capulets »[1].

De l'humanité à la tendresse il n'y a qu'un pas. Le poète le franchit, et par là, il devient vraiment un homme moderne. L'épisode le plus saillant de cette tendresse est celui de Paul et de Françoise de Rimini, au chant V de l'Enfer. On connaît la légende de cet adultère. Françoise, épouse de Gianciotto Malatesta, seigneur de Rimini, avait eu un amour coupable avec son beau-frère Paolo Malatesta. Les deux amants, surpris par le mari, furent mis à mort. De ce banal fait divers, auquel la haute situation des personnages avait donné un certain retentissement en Italie, Dante a tiré le plus beau poème d'amour. Au deuxième cercle de l'Enfer, une tempête infernale entraîne dans la nuit les fatales victimes de l'amour, et voici qu'apparaissent deux âmes inséparables qui semblent « légères au vent », et qui s'approchent du poète à son appel affectueux. Et Françoise raconte la passion mutuelle qui s'empara d'elle et de son amant : « Amour, qui conquiert si vite tout cœur bien né, fit s'éprendre celui-là du beau corps qui m'a été ravi, et d'une manière qui me meurtrit encore. Amour qui ne dispense d'ai-

1. *Purgatoire*, ch. VI.

mer nul être aimé, me fit éprouver pour celui-là une passion si forte, que, comme tu le vois, il ne me quitte plus. Amour nous conduisit à une seule et même mort »[1]. Evocation rapide et brève de la tragédie qui émeut Dante : il pose aux deux damnés d'amour cette question où l'on retrouve le poète du *Canzoniere* et de la *Vita Nuova*

Dis-moi, au temps des doux soupirs, à quoi et comment Amour vous fit-il connaître vos désirs incertains ?

Et voici la réponse :

Nous lisions un jour, par plaisir, le roman de Lancelot et comment Amour l'étreignit : nous étions seuls et sans aucune défiance. A plusieurs reprises cette lecture nous fit lever les yeux l'un vers l'autre, et nous décolora le visage. Mais un seul fut le point qui triompha de nous. Quand nous lûmes que les lèvres au sourire tant aimé reçurent le baiser d'un tel amant, celui-ci, qui jamais ne sera séparé de moi, baisa ma bouche tout tremblant. Le livre et celui qui l'écrivit firent pour nous l'office du confident Gallehaut. Et ce jour-là nous ne lûmes pas davantage.

Et tandis que Françoise raconte la douloureuse histoire de sa passion, l'autre damné pleure sans mot dire, et Dante pris de pitié s'évanouit et « tombe comme tombe un corps mort »[2]. Pitié coupable au point de vue chrétien, puisqu'elle s'applique à des damnés, mais profondément émouvante et humaine : l'homme ici chez Dante a triomphé du chrétien rigide, au plus grand bénéfice de l'art.

Cette tendresse et cette humanité, plutôt rares dans l'Enfer, se retrouvent chez Dante tout au long du Purgatoire, de ce Purgatoire que Carlyle a eu raison d'appeler « une noble chose » et « l'emblème de la plus noble conception de cette époque »[3]. Là les âmes sont, pour ainsi dire, dans un état intermédiaire entre l'humanité terrestre et l'humanité glorieuse des élus du Paradis. Soumises à la pénitence, elles ont encore un peu des misères et des faiblesses humaines. Et Dante est plein

1. *Enfer*, ch. V.
2. *Enfer*, ch. V.
3. Carlyle, *Op. cit.*

pour elles d'une affectueuse tendresse, qu'elles semblent d'ailleurs partager. De là ces délicieuses créatures imprégnées et voilées d'une douce mélancolie. Rappelons-nous Pia dei Tolomei, si effacée et si discrète, victime innocente sans doute de la jalousie d'un mari féroce qui l'avait cloîtrée au fond d'une manoir, dans la Maremme solitaire, et l'y avait farouchement laissée ou fait mourir. Elle n'a plus personne au monde que ce mari qui la persécuta. Et, pour abréger son séjour sur la sainte montagne de l'expiation, elle ne peut compter que sur les prières de Dante qu'elle lui demande presque à voix basse, humble et soumise, comme elle dut l'être en sa courte et mélancolique existence :

Qu'il te souvienne de moi, je suis la Pia. Sienne me donna le jour, la Maremme me l'ôta. Et celui-là le sait qui, après m'avoir donné sa promesse, mit à mon doigt l'anneau nuptial orné de sa gemme[1].

La tendresse occupe donc une assez grande place dans l'œuvre de Dante, que trop souvent on est porté à considérer uniquement comme le poète de la grandeur tragique et de l'horreur. Par là, avons-nous dit, il est moderne et dans le sens le plus élevé du mot. Il a aussi parfois une sérénité radieuse, comme celle que l'on trouve dans l'épisode de Casella. Quel poème à la glorification de l'art musical est plus émouvant que cet épisode? Dante voit débarquer, en compagnie d'une troupe d'âmes sur la plage du Purgatoire, son ami le musicien florentin Casella. Ils tombent dans les bras l'un de l'autre. Puis, à la demande du poète de lui faire entendre une de ces chansons qui bercent l'âme et endorment les soucis humains, voilà que Casella se met à entonner une « canzone » de Dante, la « canzone » commençant par le vers : « Amour qui me parle dans l'âme ». Et à cette évocation musicale de l'amour, toutes les âmes se taisent, buvant l'harmonie sacrée des paroles et des sons, dans l'aube claire qui se lève sur une plage mystérieuse. C'est le doux oubli versé dans les cœurs par l'art musical et l'amour, oubli qui saisit jusqu'au sage Virgile. Et il faut l'arri-

1. *Purgatoire*, ch. V. 133 et suiv.

vée soudaine de l'austère Caton d'Utique, gardien de l'antipurgatoire, pour rappeler au devoir d' « aller se faire belles » toutes ces âmes prédestinées qu'avait reprises, dans l'autre monde, comme une mélancolique nostalgie des plus pures joies terrestres[1].

Mais où Dante a vraiment une âme moderne, où il atteint le plus haut sommet peut-être de la poésie philosophique, créatrice de mythes et de symboles, c'est dans l'épisode de la mort d'Ulysse. Du rusé et subtil roi d'Ithaque, il a fait le noble symbole de l'homme tourmenté de la soif inextinguible de savoir et de connaître. Prenant son point de départ dans une tradition mentionnée par Pline et Solin, et fort répandue au moyen âge, suivant laquelle Ulysse aurait entrepris un second voyage et fondé Lisbonne. Dante ne le fait même point retourner à Ithaque. Il nous le représente impatient d'explorations nouvelles se lançant avec quelques fidèles compagnons à la recherche de mondes inconnus, vers l'hémisphère austral interdit par Dieu aux mortels. Toute analyse affaiblit la beauté de l'épisode dantesque. Ecoutons Ulysse raconter son dernier voyage et sa mort, dans le chant XXVI de l'*Enfer* :

Quand je me fus séparé de Circé qui m'avait retenu plus d'un an, là-bas près de Gaëte, qu'Enée n'avait point encore nommée ainsi, ni la tendresse pour un fils, ni la pitié pour un vieux père, ni le légitime amour qui devait combler de joie Pénélope ne purent triompher en moi de l'ardent désir qui m'avait pris de connaître à fond le monde et les hommes avec leurs vices et leurs vertus. Et je me lançai sur la haute mer immense avec un seul vaisseau et avec un petit nombre de compagnons qui ne m'avaient pas abandonné. Je vis l'un et l'autre rivage jusqu'à l'Espagne, jusqu'au Maroc, je vis l'île des Sardes et les autres îles que cette mer entoure de ses flots. Moi et mes compagnons nous étions devenus vieux et cassés, lorsque nous arrivâmes à ce détroit resserré où Hercule avait posé ses bornes pour signifier à l'homme qu'il ne s'aventurât point au delà. A main droite je laissai Séville; à main gauche déjà j'avais laissé Ceuta. « Frères, dis-je, qui, à travers cent mille dangers, êtes arrivés jusqu'à l'Occident, pour le peu de vie des sens qui vous reste encore, ne refusez point d'aller là-bas, derrière le soleil, à la découverte du monde sans habitants ! Considérez de quelle semence vous êtes : vous n'avez point été faits

1. *Purgatoire*, ch. II, v. 106 et suiv.

pour vivre comme des brutes, mais pour suivre la vertu et la science. » J'aiguisai tellement chez mes compagnons par cette exhortation brève le désir du voyage qu'à peine aurais-je pu ensuite les retenir. Ayant tourné alors notre poupe vers le matin, nous fîmes de nos avirons des ailes à notre vol audacieux, en obliquant toujours vers la gauche. Et déjà je voyais la nuit toutes les étoiles de l'autre pôle et j'apercevais le nôtre si bas qu'il s'élevait à peine au-dessus de la surface de la mer. Cinq fois s'était rallumée et autant de fois avait disparu la lumière que la lune épand au-dessous d'elle, depuis que nous étions entrés dans le profond passage, lorsque nous apparut une montagne sombre à cause de son éloignement, et elle me sembla tellement haute que je n'avais jamais vu sa pareille. Nous nous réjouîmes, mais notre joie ne tarda pas à se changer en pleurs, car de cette terre inconnue s'éleva un tourbillon qui vint frapper la proue du vaisseau Trois fois il le fit tournoyer ainsi que les flots ; à la quatrième la poupe se dressa sur les eaux et la proue s'engloutit, comme il plut à *cet Autre*[1], et la mer se referma sur nous[2].

C'est là vraiment de la haute poésie, comme il n'est pas donné à tous les siècles d'en entendre. Et si l'on songe que des conceptions si nobles et si belles, si variées que celles que nous rencontrons à chaque pas dans la *Divine Comédie*, sont encore rehaussées par la magie du verbe, l'éclat du style, la musique des vers et l'harmonie d'une des plus belles langues qui aient jamais volé sur les lèvres des hommes, il ne faut point s'étonner si, suivant la parole de Carlyle, cette voix « de dix siècles muets » est faite pour être entendue « de dix siècles et plus[3] ».

Comme il songeait un jour, en son exil, que le poème sacré allait lui rouvrir les portes de Florence, sa patrie, Dante s'était juré d'aller recevoir la couronne de poète sur les fonts baptismaux de San Giovanni[4]. Cet espoir ne fut point réalisé : la gloire, à Florence, n'avait point le pas sur les luttes de parti et le poète mourut en exil. Mais ce que Florence ne fit point pour son poète, la postérité l'a fait. Elle a reconnu en lui un des plus grands poètes, peut-être le plus grand. Son nom est synonyme de poésie, et son poème vivra aussi longtemps qu'ils y aura des hommes, et qui penseront au problème de la destinée.

Pierre RONZY.

1. Dieu, ainsi nommé parce qu'on ne peut prononcer son nom en Enfer.
2. *Enfer*, ch. XXVI.
3. Carlyle, *Op. cit.*
4. *Paradis*, ch. XXV, v. 1 et suiv.

GUILLAUME II ET SES NOUVEAUX ALLIÉS

LA BULGARIE

L'initiative du projet consistant à faire entrer la Bulgarie dans la Triple Alliance pour se garder contre la Roumanie, et exercer sur elle une pression, en lui faisant sentir qu'elle n'est pas indispensable, que l'Autriche-Hongrie peut trouver un autre point d'appui, un autre pivot pour sa politique dans les Balkans, émane du Cabinet de Vienne. L'Empereur François-Joseph, tout en déclarant qu'il n'éprouve pas pour le roi Ferdinand des sentiments d'amitié superflus, suggère cette combinaison dans un entretien avec M. de Tchirsky, ambassadeur de l'Empire allemand à Vienne [1] et dans une lettre autographe adressée à l'Empereur Guillaume II [2]. Elle est exposée tout au long dans un memorandum annexé à cette dernière communication [3], memorandum rédigé avant l'attentat de Serajevo.

Bien que Guillaume II n'ait pas dans la Bulgarie et dans son souverain une confiance illimitée [4], il entre dans les vues de l'empereur François-Joseph. Le Chancelier de l'Empire écrit en conséquence à l'ambassadeur impérial à Vienne qu'il prescrira au ministre impérial à Sofia d'appuyer les démarches effectuées dans ce sens par son collègue d'Autriche-Hongrie [5].

Des instructions sont adressées à cet effet par M. Zimmerman

1. Dépêche de M. de Tchirsky, ambassadeur impérial à Vienne, au chancelier, de l'Empire, du 2 juillet 1914, insérée au Vol. I p. 15 à 18, sous le n° 11.
2. Lettre insérée au Vol. I, p. 19 à 21, sous le n° 13.
3. *Memorandum du Gouvernement austro-hongrois* inséré au Vol. 1, p. 21 à 39, sous le n° 14.
4. Lettre de l'Empereur Guillaume II à l'Empereur-François Joseph, du 14 juillet 1914, insérée au Vol. I, p. 45 et 46, sous le n° 26, V. p. 46.
5. Télégramme 113, du 6 juillet 1914, inséré au Vol 1, p. 32 et 33, sous le n° 15.

sous-secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, au ministre impérial à Sofia, le 6 juillet 1914[1].

Mais, le 9 juillet 1914[2], le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères télégraphie au chargé d'affaires à Bucarest que, d'après de nouvelles informations reçues de l'ambassadeur impérial à Vienne, le comte Berchtold ne se propose pas pour le moment de faire des démarches à Sofia en vue de la conclusion d'une alliance avec la Bulgarie, et se bornera à lui conseiller le calme. Cette attitude est dictée au comte Berchtold par des considérations d'amitié et de bienveillance envers la Roumanie, et l'attente qu'en cas de conflit la Roumanie satisfera entièrement à ses obligations d'alliée. Il invite le chargé d'affaires à communiquer ce qui précède au roi Carol.

Le 9 juillet 1914[3] le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères donne contre-ordre au ministre impérial à Sofia, en l'avisant de ce changement de front.

L'accueil très réservé et très froid fait par le roi Carol aux suggestions tendant à l'entrée éventuelle de la Bulgarie dans la Triple Alliance devait justifier pleinement cette attitude expectante.

Toute la politique des Puissances centrales tend à maintenir la Bulgarie dans la stricte neutralité, et à dissiper les alarmes que provoquent en Roumanie des bruits d'armements bulgares.

L'ambassadeur impérial à Vienne télégraphie, le 25 juillet 1914[4] au ministère des Affaires étrangères que la Bulgarie a fait savoir ici qu'elle n'entreprendrait rien sans s'être entendue au préalable avec l'Autriche-Hongrie. D'ici on a signifié énergiquement à la Bulgarie d'observer une stricte neutralité, de n'entreprendre aucune action ni contre la Roumanie, ni en Macédoine. On considère ici comme fausse l'information roumaine d'après laquelle la Bulgarie masserait des troupes sur la frontière roumaine; elle émane probable-

1. Télégramme 23, inséré au Vol. I p. 34 et 35, sous le n° 17.
2. Télégramme 34, inséré au Vol. I, p. 42, sous le n° 21.
3. Télégramme 25, inséré au Vol. I, p. 43, sous le n° 22.
4. Télégramme 114, inséré au Vol. I, p. 251 et 252, sous le n° 259.

ment du représentant roumain à Sofia, Derussi, qui est notoirement un individu mal pensant. On invitera la Bulgarie à rester tranquille autant que possible pour éviter de provoquer la Roumanie.

M. Bratiano a cherché ici à agir pour calmer la Bulgarie, et on lui a promis à cet effet une énergique coopération.

Le comte Berchtold a fait dire à M. Bratiano que, si un Etat quelconque attaquait la Roumanie, l'Autriche-Hongrie déclarerait aussitôt qu'elle est son alliée, et qu'elle se tient derrière elle.

La Roumanie témoigne toutefois certaines inquiétudes au sujet de la répercussion possible du conflit austro-serbe sur le traité de Bucarest et d'une agression éventuelle de la Bulgarie. Le chargé d'affaires à Bucarest télégraphie, le 26 juillet 1914[1] au ministère des Affaires étrangères que la Roumanie, au cas où le traité de Bucarest serait violé par le conflit austro-serbe, protesterait contre cette violation d'accord avec la Grèce. En outre la Roumanie ne saurait souffrir que la Bulgarie trouble la paix.

L'Empereur écrit en marge : *Pas de si grands mots.*

Presque simultanément la Bulgarie entrait en scène et prenait l'initiative de s'offrir à entrer dans la Triple Alliance. Le ministre impérial à Bucarest télégraphie au ministre des Affaires étrangères, le 25 juillet 1914[2] que le président du Conseil, après la conclusion de l'emprunt, lui a dit que le Gouvernement était consolidé, et pouvait poursuivre une politique propre en cherchant à adhérer à la Triple Alliance.

L'Empereur : *Alors vite.*

Le ministre lui a conseillé d'élaborer un projet. Il a soumis la question au roi qui s'est montré très satisfait,

L'Empereur : *Je le crois.*

et qui l'a chargé de rédiger un projet de traité.

Par télégramme en date du 28 juillet 1914[3], le ministre impérial à Sofia annonce que le Gouvernement bulgare n'a

1. Télégramme 43, inséré au Vol. I, p. 253, sous le n° 262.
2. Télégramme 36, inséré au Vol. I, p. 177, et 178 sous le n° 162.
3. Télégramme 39, inséré au Vol. II, p. 35, et 36 sous le n° 318.

pas fait de déclaration officielle de neutralité. Le président du Conseil des ministres a déclaré verbalement à mon collègue serbe, ainsi qu'à moi, que la Bulgarie resterait neutre.

Hier le ministre de Russie a proposé au président du Conseil des ministres la conclusion par tous les Etats balkaniques d'une nouvelle Ligue balkanique pour soutenir la Serbie. Le président du Conseil des ministres s'y est refusé, et a ajouté que la Bulgarie ne lèverait pas un doigt en faveur de la Serbie.

L'Empereur : *Bien.*

Mon collègue de Grèce a déclaré au président du conseil que son pays avait besoin de paix, qu'il ne pourrait par suite aider la Serbie, et qu'il ne se croyait pas lié en dépit de son traité d'alliance.

L'Empereur : *Bien.*

Le chargé d'affaires impérial à Athènes mande le 28 juillet 1914[1] au ministère des Affaires étrangères que le ministre de Bulgarie a déclaré à M. Streit que la Bulgarie resterait neutre dans le conflit austro-serbe. Le 30 juillet 1914[2] il fait part au ministère des Affaires étrangères de la remise au Gouvernement hellénique par le ministre de Bulgarie de la déclaration officielle de neutralité de la Bulgarie.

Le 1er août 1914[3], le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères télégraphie au ministre impérial à Sofia que le Gouvernement impérial intervient à Vienne en vue de provoquer une entente immédiate avec la Bulgarie au sujet de l'attitude qu'elle observera au cours de la conflagration européenne imminente, et l'invite à appuyer les démarches de son collègue d'Autriche-Hongrie.

Le 2 août 1914[4], le ministre impérial à Sofia télégraphie au ministère des Affaires étrangères que le président du Conseil des ministres, avec l'assentiment du roi, lui a proposé, ainsi

1. Télégramme 220, inséré au Vol. II, p. 52, sous le n° 336.
2. Télégramme 223, inséré au Vol. II, p. 162, sous le n° 436.
3. Télégramme 43, inséré au Vol III, p. 55, sous le n° 549.
4. Télégramme 43, inséré au Vol. III, p. 143, sous le n° 673.

qu'à son collègue autrichien, l'adhésion de la Bulgarie à la Triple Alliance sur les bases suivantes :

Premièrement : La Triple Alliance garantit à la Bulgarie son intégrité territoriale actuelle contre toute attaque, de quelque côté qu'elle puisse venir.

Deuxièmement : La Triple Alliance promet son appui à la Bulgarie dans ses aspirations à l'acquisition future de territoires sur lesquels elle possède des droits historiques et ethnographiques et placés sous la souveraineté d'un Etat ne faisant pas partie de la Triple Alliance.

Au cas où la Roumanie marcherait avec la Triple Alliance, elle n'a rien à craindre de la Bulgarie, et dans des remaniements territoriaux ultérieurs, la Bulgarie ne recherchera des acquisitions qu'à l'Ouest. Si la Roumanie passe dans le camp de la Russie, la Bulgarie aura liberté d'action pour faire revivre ses prétentions sur la Dobrutscha, et marchera éventuellement contre la Roumanie.

Le 2 août 1914 [1] le Chancelier de l'Empire fait connaître au ministre impérial à Sofia qu'il accepte ces propositions. Il lui paraît toutefois opportun que la Bulgarie conclue avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie des traités séparés auxquels d'autres parties pourraient éventuellement adhérer par voie d'accession. En conséquence, au premier article, on devrait substituer aux mots la Triple Alliance, l'*Allemagne*, l'*Autriche-Hongrie*, et à la fin du second article faire figurer les mots *ne faisant pas partie de ses alliés*.

Comme avec la Turquie, — ce qu'il convient de communiquer là-bas sous le sceau du secret le plus absolu — des négociations en vue d'une alliance sont en cours, et progressent favorablement, il y aurait lieu de constater dans une note spéciale que les aspirations mentionnées à l'article 2 ne devraient pas être dirigées contre la Turquie, au cas où celle-ci contracterait une alliance avec nous, ou aussi longtemps qu'elle observerait à notre égard dans le conflit actuel une neutralité bienveillante.

Durée de l'Alliance comme pour la Triple Alliance.

Premier terme de six ans.

Le 3 août 1914 [2], le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères informe l'ambassadeur impérial à Constantinople que des négociations d'alliance avec la Bulgarie sont en cours, et offrent des perspectives d'aboutir.

Le 3 août 1914 [3], le Chancelier de l'Empire donne au minis-

1. Télégramme 45, inséré au Vol III, p. 160, sous le n° 697.
2. Télégramme 303, inséré au Vol. III, p. 170, sous le n° 711.
3. Télégramme 47, inséré au Vol. III p. 181, sous le n° 728.

tre impérial à Sofia de pleins pouvoirs pour négocier. Il l'invite à télégraphier avant la conclusion quelles obligations actives, notamment au point de vue militaire, la Bulgarie se propose d'assumer.

A la même date du 3 août 1914[1] le Chancelier de l'Empire informe le chargé d'affaires impérial à Bucarest que des négociations d'alliance sont en cours avec la Bulgarie et progressent favorablement. Il l'invite à en faire part immédiatement au roi, et à lui demander si l'engagement conventionnel de la Bulgarie de renoncer à la Dobrutscha, tant que la Roumanie marchera avec la Triple Alliance, lui paraît suffisant, et si la Roumanie marchera alors avec nous contre la Russie. Une extrême urgence s'impose.

M. de Wangenheim, ambassadeur impérial à Constantinople, télégraphie au ministère des Affaires étrangères le 3 août 1914[2] qu'Enver et Liman désireraient déclarer immédiatement la guerre à la Russie pour saisir trois vapeurs russes munis d'appareils de télégraphie sans fil, mais que le Grand Vizir s'y est opposé par le motif que la mobilisation turque n'est pas encore terminée, et parce que l'attitude de la Bulgarie n'est pas encore déterminée.

L'Empereur : *Accélérer la conclusion du traité d'alliance à Sofia. Communiquer le paragraphe final concernant la Bessarabie ainsi que notre traité d'alliance, et communiquer également notre traité d'alliance avec Sofia à Stamboul.*

La mention d'un paragraphe relatif à la Bessarabie répond à une suggestion contenue à la fin du télégramme de M. de Wangenheim qui continue ainsi :

J'ai prescrit au général Liman d'attendre d'être informé de l'adhésion de la Bulgarie. D'après un télégramme parvenu à l'ambassade autrichienne, le ministre de Bulgarie à Constantinople doit reprendre les négociations d'alliance avec la Porte avec mon concours et celui du marquis Pallavicini. Jusqu'ici nous n'avons pas été informés que le ministre de Bulgarie ait reçu des instructions. Tout dépend de la promp-

1. Télégramme 71, inséré au Vol. III, p. 181, sous le n° 729.
2. Télégramme 416, inséré au Vol. IV, p. 40 et 41, sous le n° 795.

titude des décisions et des actes bulgares. On pourrait éventuellement ouvrir à la Roumanie la perspective d'une assistance des Turcs et des Bulgares à l'effet de reconquérir pour son compte la Bessarabie.

L'Empereur écrit en marge : *Bien.*

Mais il faut compter avec les retards traditionnels de l'Autriche.

Le ministre impérial à Sofia télégraphie, le 4 août 1914[1], au ministère des Affaires étrangères que son collègue autrichien n'a encore reçu aucunes instructions au sujet de la conclusion d'un traité d'alliance avec la Bulgarie, et qu'il attend pour que les traités puissent être rédigés d'une manière uniforme En attendant il a parlé au président du Conseil des obligations actives que la Bulgarie doit assumer dans le traité d'alliance, et lui a suggéré le texte suivant :

La Bulgarie s'engage dans le conflit européen actuel à agir à la demande de l'Allemagne militairement de toutes ses forces contre celui des Etats ses voisins qui se trouverait dans le camp des ennemis de l'Empire allemand.

Comme la Turquie, et, d'après les informations d'ici, la Roumanie comptent au nombre de nos amis, il ne reste parmi les Etats voisins de la Bulgarie que la Grèce et la Serbie, dont la Serbie en tient pour nos ennemis. Au cas où l'Autriche tomberait d'accord sur ce point nous pourrions faire entrer la Bulgarie en campagne contre la Serbie pour que l'armée bulgare soit employée dans notre intérêt, et que l'Autriche puisse reporter contre la Russie une partie de ses troupes employées contre la Serbie.

Le 5 août 1914[2], le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères prie le ministre impérial à Sofia de procéder le plus tôt possible à la conclusion du traité. Il lui annonce l'envoi le même jour des pleins pouvoirs et de la formule de ratification. Il annonce que la Roumanie a promis une neutralité bienveillante, qu'elle couvre la frontière autrichienne contre la Russie, et qu'elle laisse à la Bulgarie entière liberté d'action contre la Serbie. Selon lui l'adhésion de la Bulgarie à la Triple Alliance

1. Télégramme 46, inséré au Vol. IV, p. 82, sous le n° 857.
1. Télégramme 54, inséré au Vol. IV, p. 88, sous le n° 865.

entraînera probablement comme conséquence une intervention active de la Roumanie contre la Russie.

La guerre générale éclate sans que le traité ait été conclu Mais il devait l'être. Guillaume II a vu juste en accueillant avec empressement les ouvertures d'un Etat dévoré de rancunes et d'ambitions qu'il ne peut satisfaire qu'aux dépens de ses voisins. La Bulgarie a offert spontanément son concours, et pris dans l'Alliance la place laissée vacante par la Roumanie. Elle rusera et louvoiera avec les hommes d'Etat et les diplomates de l'Entente, qui s'efforceront en vain de la gagner par des concessions. et qu'elle dupera complètement. Elle a pris parti et attend son heure pour fondre traîtreusement sur les vaincus, les achever et les dépouiller. Elle constituera pour les Puissances centrales un atout redoutable, qui leur assurera la prépondérance initiale dans les Balkans, et sa défection en septembre 1918 sera le signe précurseur de leur effondrement.

LA TURQUIE.

L'alliance de la Turquie avec les Puissances centrales est l'œuvre de Guillaume II et le triomphe de sa politique personnelle.

Son ambassadeur à Constantinople, M. de Wangenheim, considérait la Turquie comme incapable d'être une alliée sérieuse. Elle imposerait à ses alliés des charges qu'elle ne pourrait compenser par des avantages équivalents. Il estimait en conséquence qu'on devait conseiller à la Turquie de s'abstenir de toute aventure politique et de maintenir de bonnes relations avec toutes les Puissances [1].

Il expose de nouveau ce point de vue dans un télégramme adressé au ministère des Affaires étrangères le 22 juillet 1914 [2] où il rend compte d'un entretien avec Enver. Nous reproduisons ci-après ***in-extenso*** ce document avec les commentaires

1. Télégramme 349 adressé au ministère des Affaires étrangères, le 18 juillet 1914, inséré au Vol I, p. 98, sous le n° 71.
2. Télégramme 362, inséré au Vol I, p. 134 à 136, sous le n° 117.

de l'Empereur qui se refuse catégoriquement à accepter la manière de voir de son représentant, et se prononce en faveur d'une politique diamétralement opposée.

Enver Pacha m'a dit que j'avais déclaré au Grand Vizir que la Turquie, jusqu'à ce qu'elle eût terminé sa réorganisation militaire et administrative, ne devait contracter aucune alliance.

L'Empereur : *Elle ne le peut pas ! Blague !*

En elle-même ma théorie était parfaitement exacte, mais dans la pratique surgissait pour la Turquie la difficulté qu'elle ne pouvait procéder tranquillement à des réformes intérieures consciencieuses que si elle était protégée contre des agressions du dehors. A cet effet elle avait besoin de l'appui de l'un des groupes des grandes Puissances. Une minorité du Comité se prononçait pour une alliance avec la Russie et la France, parce que cette alliance assurait la sécurité de la Turquie, vu que les Etats de la Triple Alliance étaient dans la Méditerranée les plus faibles. Par contre, la majorité du Comité, et en tête le Grand Vizir, avec Talaat Bey, Halil et lui-même, désiraient ne pas devenir les vassaux de la Russie,

L'Empereur : *Et de la France.*

et étaient convaincus que la Triple Alliance était militairement plus puissante que l'Entente, et serait victorieuse dans une guerre générale. Il était en mesure de me déclarer que le Gouvernement turc actuel désirait instamment se joindre à la Triple Alliance, et que ce n'était que s'ils étaient repoussés par nous qu'ils se décideraient, à leur grand regret, à conclure un pacte avec la Triple Entente. Le Cabinet se rendait très bien compte qu'actuellement la Turquie n'était pas une alliée sérieuse pour les grandes Puissances; elle ne demandait que la protection du groupe de Puissances en question pour une alliance qu'elle conclurait elle-même avec un petit Etat. En ce moment il y avait pour la Turquie deux possibilités d'alliance avec des Puissances secondaires, l'alliance avec la Grèce qui serait une étape vers la Triple Entente, et l'alliance avec la Bulgarie qui la rattacherait à la Triple Alliance. Le Cabinet était disposé en conséquence à traiter avec la Bulgarie, sous la condition que l'alliance serait patronnée par la Triple Alliance, ou tout au moins par une Puissance de la Triple Alliance. Avec la Bulgarie, un traité d'alliance avait déjà été arrêté dans tous ses détails.

L'Empereur : *Alors, nous avions bien flairé !*

Le traité n'avait pas été signé parce que la Bulgarie n'avait pu s'y décider sans le patronage de la Triple Alliance. Actuellement, vu la tension austro-serbe, la situation était devenue critique. Le Grand Vizir négociait avec Venizelos un traité d'alliance. Le rejet des propositions grecques lui serait facilité si la Turquie et la Bulgarie avaient la perspective d'adhérer en bloc à l'Alliance et d'entrer avec elle dans des rapports analogues aux anciens rapports de la Roumanie avec l'Autriche. La Porte ne pouvait attendre l'explosion d'une guerre dans les Balkans. Les préparatifs militaires communs devaient être arrêtés immédiatement.

Je répondis à Enver qu'il ne m'avait pas convaincu de la nécessité d'alliances pour la Turquie. La guérison économique de la Turquie serait mise en question par une alliance. La Russie et la France signeraient-elles des accords si la Turquie se ralliait à la Triple Alliance? Les inconvénients politiques étaient plus grands encore. Comme membre de la Triple Alliance, la Turquie devait compter sur l'hostilité ouverte de la Russie.

L'Empereur : *Exact en théorie, mais faux en l'état de choses actuel. Il s'agit maintenant de gagner toute carabine des Balkans qui est prête à partir en faveur de l'Autriche contre les Slaves. C'est pourquoi il convient d'accepter une alliance turco-bulgare rattachée à l'Autriche. Il faut maintenant suivre une politique d'opportunité.*

La frontière de la Turquie serait alors le point faible de la situation stratégique de la Triple Alliance et le point d'attaque naturel de la Russie. Les Puissances de la Triple Alliance hésiteraient probablement à assumer des devoirs en échange desquels la Turquie ne pourrait offrir un concours équivalent. Même la Turquie et la Bulgarie réunies en un bloc étaient à peine un allié sérieux pour la Triple Alliance. Il en serait autrement si la Roumanie adhérait au bloc, mais pour le moment cette hypothèse avait peu de chances de se réaliser.

Enver Pacha m'écouta attentivement et affirma de nouveau que, si la Triple Alliance empêchait l'alliance bulgaro-turque, les amis de la Triple Entente dans le Comité reviendraient sur l'eau.

L'état critique de l'opinion rend peu vraisemblable la conclusion d'une alliance à Bruxelles. La Turquie devrait chercher tout d'abord à déterminer la Bulgarie à une alliance même non sanctionnée par la Triple Alliance.

L'Empereur : *Accepter faute de mieux, pourvu qu'elle soit prête à combattre aux côtés de l'Autriche.*

Si la Bulgarie est attirée dans le conflit austro-serbe, il est presque sûr que la Turquie ne restera pas neutre, mais essaiera d'envahir la Grèce en tentant de traverser la Thrace occidentale.

L'Empereur écrit au bas : *Entendu. Si les choses ne vont pas autrement, et si Stamboul veut absolument conclure une alliance sous le patronage de la Triple-Alliance ou d'une Puissance de la Triple-Alliance, il doit tenter de se réunir à la Roumanie et à la Bulgarie et se mettre à la disposition de l'Autriche. Je n'ai aucune objection à formuler contre cela. Cela vaut toujours mieux que de jeter la Turquie pour des objections théoriques dans les bras de la Triple Entente.*

L'ambassadeur impérial à Constantinople adresse au ministère des Affaires étrangères, le 23 juillet 1914 [1], le télégramme suivant :

Le marquis Pallavicini a été chargé par son Gouvernement d'inviter le Grand Vizir à s'abstenir de conclure une alliance avec la Grèce. Une pareille alliance, vu le changement imminent des relations de l'Autriche avec la Bulgarie, mettrait la Turquie dans une situation fâcheuse.

Le Grand Vizir déclara très nettement à mon collègue autrichien qu'il ne conclurait pas d'alliance avec Venizelos, et que l'Autriche, en cas de guerre, pourrait compter aussi sérieusement sur la Turquie que sur la Bulgarie.

L'Empereur : *Nous verrons.*

La Roumanie après le premier acte énergique se retournerait vers la Triple Alliance.

L'Empereur : *Probablement.*

Enfin le Grand Vizir renouvela le désir que m'avait déjà exprimé hier Enver Pacha, de voir faciliter à la Turquie l'entrée formelle dans la Triple Alliance. Le marquis Pallavicini, qui, dans l'intervalle, avait discuté la question avec moi, répondit qu'une alliance avec la Turquie imposerait provisoirement de trop lourdes charges à la Triple Alliance.

L'Empereur : *Sottises ! Il faut toujours nous les associer. Pour le reste, on s'en tirera.*

1. Télégramme 364, inséré au Vol I, p. 162 et 163, sous le n° 149.

La Triple Alliance ne pourrait défendre la Turquie contre tout agresseur. Le Grand Vizir répondit que la Turquie ne demandait immédiatement à la Triple Alliance sa protection que contre la Russie, mais non contre la France et l'Angleterre.

L'Empereur : *Elle s'offre directement !!! Rejeter ses offres équivaudrait à la rejeter dans l'axe de la Russie et de la France, et c'en serait fait pour toujours de notre influence. Wangenheim doit se déclarer très disposé à agréer les propositions des Turcs de s'unir à la Triple Alliance, se montrer prévenant pour leurs désirs et me rendre compte. Nous ne devons décliner leur concours sous aucun prétexte.*

Le 25 juillet 1914[1], M. de Jagow, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, fait part télégraphiquement à l'ambassadeur impérial à Constantinople des observations marginales de l'Empereur. Par un télégramme particulier adressé au secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, le 27 juillet 1914[2], M. de Wangenheim l'informe que la proposition d'alliance turque est intervenue parce qu'il a renoncé à faire valoir les objections qu'il avait jusqu'ici soulevées, conformément à l'ordre péremptoire qu'il a reçu. Jusqu'ici la Bulgarie s'en est tenue à de simples pourparlers, et n'a pas fait à la Turquie de propositions positives[3]. Il ne croit pas qu'en dépit des efforts tentés par la Russie et par la France en vue de peser sur la Turquie pour l'obliger à conclure une alliance avec la Grèce, le refus d'entrer en matière sur les ouvertures de la Turquie ait pour conséquence forcée de la rejeter dans les bras de la Triple Entente. Il estime que l'hypothèse la plus probable est, qu'à la suite de ce refus, les Bulgares et les Turcs profiteront des embarras de la Serbie pour se coaliser et régler leurs comptes avec la Grèce. Cela provoquerait un déclanchement général. Or l'intérêt de l'Allemagne paraît être de contenir la Bulgarie et les jeunes Turcs, tant que le conflit austro-serbe restera localisé.

1. V. p. 162, note 2, sous le Télégramme 364, inséré au Vol. I, sous le n° 149.
2. Télégramme 371, inséré au Vol I, p. 248 et 249, sous le n° 256.
3. Par télégramme 368, en date du 25 juillet 1914, inséré au Vol. I, p. 194, sous le n° 183. M. de Wangenheim avait déjà fait part de l'opinion de son collègue, le marquis Pallavicini, d'après laquelle le maintien de la neutralité bulgare, en cas d'agression d'une tierce Puissance, sans assistance active à l'Autriche, rendrait l'alliance bulgaro-turque absolument sans valeur.

Il rectifie d'ailleurs son opinion sur la valeur d'une alliance turque, au cas où l'armée turque serait en fait sous le commandement d'officiers allemands. Le commandement allemand offrirait d'ailleurs l'avantage inestimable de permettre de contraindre la Turquie à remplir ses obligations.

Le 28 juillet 1914[1], le Grand Vizir fit appeler M. de Wangenheim et le pria de transmettre à l'Empereur une demande de son souverain tendant à la conclusion pour une courte durée avec la Turquie d'un traité secret d'alliance offensive et défensive contre la Russie, afin de faciliter ainsi l'entrée de la Turquie dans la Triple Alliance. Le casus fœderis interviendrait en cas d'attaque de la Russie contre la Turquie ou l'Allemagne ou l'Autriche-Hongrie, ou en cas d'attaque de l'Allemagne ou de la Triple Alliance contre la Russie. La Turquie ne réclamait pas d'assistance contre des pays autres que la Russie. Dans toutes les questions internationales telles que les Capitulations, la Dette, il n'y aurait aucun changement. Le Gouvernement turc mettait comme condition le maintien par S. M. l'Empereur de la mission militaire en Turquie en cas de guerre. Par contre, la Turquie s'engagerait à trouver une modalité attribuant en cas de guerre la direction suprême de l'armée turque et le commandement effectif du quart de cette armée à la mission militaire.

Les négociations seraient menées dans le secret le plus absolu, même vis-à-vis des ministres turcs. Le Grand Vizir pria M. de Wangenheim de n'en parler provisoirement à aucun de ses collègues et lui signala comme indispensable de ne pas initier à l'affaire même Mahmud Muchtar Pacha.

Le Chancelier de l'Empire télégraphia à l'ambassadeur impérial à Constantinople, le même jour du 28 juillet 1914[2], que S. M. acceptait les propositions du Grand Vizir. Le traité devait être conclu sur les bases suivantes :

1° Les deux Puissances s'engagent à observer une stricte neutralité dans le conflit actuel entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie;

1. Télégramme 370, inséré au Vol. II, p. 7, sous le n° 285.
2. Télégramme 275, inséré au Vol. II. p. 36 et 37, sous le n° 320.

2° Si la Russie intervenait militairement dans la guerre, le *casus fœderis* se poserait pour l'Allemagne vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie et il surgirait également pour la Turquie;

3° L'Allemagne laisserait la mission militaire à la Turquie en cas de guerre. La Turquie assurerait l'exercice effectif du commandement suprême par la mission militaire;

4° L'Allemagne garantirait à la Turquie contre la Russie l'intégrité de son territoire actuel;

5° Le traité serait valable pour le conflit austro-serbe actuel et pour les complications internationales qui pourraient éventuellement en résulter. Il cessera immédiatement d'être en vigueur au cas où le conflit actuel n'aboutirait pas à une guerre entre l'Allemagne et la Russie.

Le chancelier de l'Empire autorise l'ambassadeur impérial à entamer les négociations, et lui enjoint une absolue discrétion même à l'égard de son collègue d'Autriche-Hongrie, le marquis Pallavicini, qu'il ne doit pas provisoirement mettre dans la confidence.

Le 29 juillet 1914[1], M. de Wangenheim signale au ministère des Affaires étrangères les inconvénients d'une attitude de mystère à l'égard de son collègue, et, le 30 juillet 1914[2], le secrétaire d'Etat l'autorise à faire part, à titre strictement confidentiel, au marquis Pallavicini, des négociations en cours, dès qu'il aura la certitude que la Turquie accepte le projet dans ses points essentiels.

Le 30 juillet 1914[3], l'ambassadeur impérial à Constantinople télégraphie au ministère des Affaires étrangères que le Grand Vizir accepte les points 1 à 4, mais déclare le point 5 absolument inacceptable. Tout d'abord il est impossible de déterminer le moment auquel on sera assuré que le conflit austro-serbe n'aboutira pas à une guerre entre l'Allemagne et la Russie. Une pareille guerre pourrait éclater, même dans un ou deux ans, comme répercussion d'un succès remporté par l'Autriche sur la Serbie. On ne saurait exiger de la Turquie qu'elle s'engage maintenant pour l'Allemagne alors qu'au cas

1. Télégramme 382, inséré au Vol. II, p. 127, sous le n° 398.
2. Télégramme 284, inséré au Vol II, p. 158, sous le n° 431.
3. Télégramme 385, inséré au Vol II, p. 140 et 141, sous le n° 411

où la Russie voudrait se venger de la Turquie en raison de son attitude bienveillante envers la Triple Alliance, elle resterait abandonnée à ses propres moyens. Il estimait que l'Empire allemand devait protéger la Turquie contre les conséquences possibles de son rapprochement avec l'Allemagne. En parlant d'un traité de courte durée, il voulait dire qu'il ne s'agissait pas de conclure un traité perpétuel, ni un traité d'une très longue durée. Les deux Puissances devaient naturellement éprouver la valeur de la combinaison d'alliance au cours d'une période plus restreinte. Il avait pensé à un terme de 7 ans, mais éventuellement il serait disposé à assigner au traité la même échéance qu'au contrat du général Liman qui devait expirer à la fin de l'année 1918.

Le 31 juillet 1914[1], le Chancelier de l'Empire invite l'ambassadeur impérial à Constantinople à notifier sans retard au Grand Vizir son adhésion à la fixation de la durée du traité jusqu'en 1918, et à déclarer que l'Allemagne est prête à procéder à sa conclusion immédiate. A Vienne et à Rome le Gouvernement impérial insiste en vue de l'extension du traité germano-turc à la Triple Alliance. Il autorise M. de Wangenheim à signer immédiatement, mais l'engage à s'assurer auparavant si la Turquie pourra et voudra entreprendre contre la Russie dans la guerre actuelle une action de quelque importance. Dans le cas contraire, l'alliance serait dépourvue de valeur, et il n'y aurait pas lieu de signer le traité.

Le 1er août 1914[2], l'ambassadeur impérial à Constantinople informe le ministre des Affaires étrangères que le marquis Pallavicini a reçu de Vienne des instructions au sujet de la conclusion du traité avec la Turquie.

Le 2 août 1914[3] le traité est signé. En voici les termes :

1° Les deux Puissances contractantes s'engagent d'observer une stricte neutralité en face du conflit actuel entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie;

1. Télégramme 290, inséré au Vol. III, p. 23, sous le n° 508.
2. Télégramme 298, inséré au Vol III, p. 82, sous n° le 586.
3. Télégramme 409 adressé par l'ambassadeur impérial à Constantinople au ministère des Affaires étrangères, le 2 août 1914, et inséré au Vol. III, p. 183 et 184, sous le n° 733.

2° Dans le cas où la Russie interviendrait par des mesures militaires actives et créerait par là pour l'Allemagne le *casus fœderis* vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie, ce *casus fœderis* entrerait également en vigueur pour la Turquie;

3° En cas de guerre, l'Allemagne laissera sa mission militaire à la disposition de la Turquie;

Celle-ci, de son côté, assure à ladite mission militaire une influence effective sur la conduite générale de l'armée, conformément à ce qui a été convenu directement entre Son Excellence le ministre de la Guerre et Son Excellence le chef de la mission militaire.

4° L'Allemagne s'engage, au besoin par les armes... (à défendre ?) le territoire ottoman au cas où il serait menacé;

5° Cet accord qui a été conclu en vue de garantir les deux Empires des complications internationales qui pourraient résulter du conflit actuel, entre en vigueur dès sa signature par les plénipotentiaires susmentionnés et restera valable, avec les obligations mutuelles analogues, jusqu'au 31 décembre 1918;

6° Au cas où il ne serait pas dénoncé par l'une des Hautes Parties contractantes six mois avant l'expiration du délai ci-haut fixé, ce traité continuera à être en vigueur pour une nouvelle période de cinq ans;

7° Le présent acte sera ratifié par S. M. l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, et S. M. l'Empereur des Ottomans et les ratifications seront échangées dans le délai d'un mois à partir de la date de la signature;

8° Le présent accord restera secret et ne pourra être rendu public qu'à la suite d'un accord conclu entre les deux Hautes Parties contractantes.

En foi de quoi etc...

Signé : Baron de Wangenheim, Saïd Halim.

* * *

Contrairement aux vues de son ambassadeur, Guillaume II a fait prévaloir sa politique personnelle. Il a accueilli favorablement les ouvertures des Jeunes Turcs qui se donnaient à lui sans réserve, et il a réalisé l'alliance. Il a gagné de vitesse ses adversaires. Au moment des incidents du *Breslau* et du *Goeben*, les hommes d'Etat et les diplomates de l'Entente bernés par la Turquie ont persisté à la ménager, alors qu'elle avait déjà pris parti, qu'elle n'était plus neutre, mais ennemie.

En cela Guillaume II a fait preuve de clairvoyance, d'initiative et de décision. Il a parfaitement aperçu qu'héritière des traditions guerrières des Osmanlis, l'armée ottomane reconstituée, encadrée et commandée par des officiers allemands, serait entre ses mains un instrument redoutable, qui non seulement assurerait aux Puissances centrales la prépondérance initiale dans les Balkans, mais encore exécuterait une diversion contre les Russes en Arménie et menacerait la domination britannique en Egypte.

En outre, maîtresse des Détroits, la Porte intercepte les communications entre les Puissances occidentales et la Russie, et les empêche d'envoyer à cette dernière du matériel de guerre, des convois d'armes et de munitions pour armer ce grand réservoir d'hommes. Les flottes britannique et française, le corps expéditionnaire franco-britannique sont destinés à se heurter contre l'obstacle des Dardanelles, et à échouer dans leurs tentatives pour le forcer. La mission militaire allemande, renouvelant l'histoire, s'acquittera dans la défense de la passe et des forts des Dardanelles du rôle du baron de Tott et du général Sébastiani; comme de Moltke, elle dirigera les opérations contre l'Egypte.

Mais les vues de Guillaume II portent plus loin. Dans ses rêves d'illuminé, il conçoit le déchaînement du fanatisme musulman, du panislamisme, dans le monde entier, en Egypte, en Mésopotamie, dans l'Inde, au Caucase, en Algérie, au Maroc, contre la civilisation chrétienne, contre la Grande-Bretagne, la Russie, la France qui ont des millions de sujets musulmans.

L'homme qui conviait les peuples de l'Europe à défendre leurs biens les plus sacrés contre le péril jaune qu'il évoquait fait appel dans tout l'Islam à l'insurrection sainte.

Ce plan grandiose hante son imagination, ainsi que le révèle la diatribe furibonde dans laquelle il s'emporte en menaces contre l'Angleterre[1]. Un document plus rassis témoi-

1. Nos consuls en Turquie, dans l'Inde, nos agents, etc., doivent soulever une insurrection sauvage de tout le monde musulman contre ce peuple de boutiquiers, odieux, menteur, sans conscience, car, dussions-nous être saignés à blanc, l'Angleterre doit tout au moins perdre l'Inde.

gne que le grand état-major allemand partage sur ce point les vues de Guillaume II, et cherche à les réaliser en prenant pour levier l'alliance avec la Turquie. Le 5 août 1914[1], M. de Moltke, chef de l'état-major général de l'armée allemande écrit :

Il est de la plus grande importance, ainsi que je l'ai déjà exposé dans ma communication du 2 de ce mois, n° 1 P, de fomenter l'insurrection de l'Inde, de l'Egypte et du Caucase. Par le traité avec la Turquie, le ministère des Affaires étrangères sera en mesure de réaliser cette idée, et de surexciter le fanatisme de l'Islam.

A bien plus juste titre que le malheureux roi de Saxe, accusé par l'Empereur de Russie Alexandre Ier de trahison pour sa fidélité à son alliance avec Napoléon[2], Guillaume II a mérité le reproche d'avoir *trahi la cause de l'Europe*, et avec elle la cause de la civilisation

LA GRÈCE.

En ce qui concerne les relations avec la Grèce, on voit aussi intervenir la politique personnelle de l'Empereur. Vis-à-vis de son beau-frère, le roi Constantin, Guillaume II emploie la manière forte, l'intimidation, ainsi qu'il résulte des trois télégrammes échangés entre lui et le roi Constantin et des annotations consignées de sa main sur le dernier. Ces documents résument la politique de Guillaume II et éclairent sur son caractère impérieux et dominateur.

Le 27 juillet 1914[3], le chargé d'affaires impérial à Athènes transmet au ministère des Affaires étrangères le télégramme suivant adressé par le roi de Grèce à l'Empereur d'Allemagne en le priant de le faire parvenir à sa haute destination :

Je remercie Votre Majesté de son télégramme qui me fournit l'occasion de repousser de fausses accusations portées contre mon pays

1. Dépêche insérée au Vol. IV, p. 94 et 95, sous le n° 876; V. p. 95.
2. Lettre de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII du 25 octobre 1814. *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne*, par Georges Pallain 2e éd. 1881, p. 77.
3. Télégramme 218, inséré au Vol. I, p. 237 et 238, sous le n° 243.

et contre moi. Nos sentiments pacifiques ne sont pas de pure apparence, et je crois que nous les avons suffisamment prouvés dans ces derniers temps, notamment vis-à-vis de la Turquie. Les approvisionnements de guerre que nous devons emmagasiner dans nos ports sont les approvisionnements dont nous avons besoin pour le cas de mobilisation, et qui doivent être toujours prêts. Les pertes éprouvées par suite des guerres et le triplement de mon armée ont beaucoup accru les besoins. L'état-major général, après l'élaboration du plan de mobilisation, insiste depuis le mois d'octobre de cette année pour que l'on complète tout ce qui sera nécessaire. Le ministère avait négligé de le faire, jusqu'il y a trois mois; alors on a fait toutes les commandes, en leur assignant si possible le terme d'octobre. En outre, depuis le mois de février, nous arrivent des pièces pour compléter l'artillerie de montagne et de campagne avec leurs munitions et leurs équipements, et ces jours-ci, on a commandé chez Krupp des canons de forteresse, pour les fortifications de Salonique, Cavalla et les frontières. Le bruit que nous avions rappelé des infirmières est dénué de tout fondement. Si d'ardents patriotes ont écrit des lettres à des Grecs, sujets ottomans, et leur ont annoncé la liberté, je ne puis pas en être rendu responsable, et je n'en sais rien. Nous n'avons jamais songé à une attaque contre les Dardanelles ou ailleurs. Une politique aventureuse est très éloignée de mes intentions et de celles de mon Gouvernement. Le Gouvernement a, ces derniers temps, donné des preuves de ses sentiments de solidarité avec les intérêts européens, et ne songe qu'à la paix honorable dont le pays a actuellement besoin. Nous voulons conserver et développer ce que nous avons acquis. Nous ne voulons pas de guerre, et nous l'avons prouvé dans la dernière crise grave, en dépit des persécutions effroyables auxquelles étaient en butte des centaines de milliers de nos compatriotes dans l'Asie Mineure. Nous ne voulons rien de la Turquie. La Turquie est en antagonisme avec nous au sujet de la question des îles. Nous étions arrivés à une entente, mais presque tout a été gâté par ses ruses. Venizelos doit se rencontrer ces jours-ci à Bruxelles avec le Grand Vizir pour négocier le projet que j'ai télégraphié il y a quelques jours à Votre Majesté, et que Votre Majesté connaît par mes communications personnelles au comte de Quadt. Nous ne pouvons pas faire de plus amples concessions. Je prie à nouveau Votre Majesté de nous appuyer dans cette affaire. Si cette question est résolue, rien ne nous séparera plus de la Turquie, si cette dernière a des intentions honnêtes. Nous avons donné à la Serbie le conseil de modérer son attitude.

Je ne puis comprendre comment la Turquie pourrait aider l'Autriche sans s'allier avec la Bulgarie. Mais avec l'ingérence de la Bulgarie surgira dans les Balkans un accroissement de puissance d'un Etat slave, particulièrement dangereux pour la Turquie et pour les Etats-

non slaves, ce qui renverserait la paix de Bucarest et l'équilibre dans les Balkans. Ce serait très dangereux pour nos intérêts, et je crois que ce serait aussi contraire aux intérêts allemands, en Orient, et, dans ce cas, je ne serais pas aux côtés de l'Autriche contre les Slaves, comme il est dit dans le télégramme de Votre Majesté.

En terminant, je prie Votre Majesté de croire à ma plus entière loyauté comme souverain, comme collègue et comme homme.

J'ai toujours été parfaitement sincère, et je continuerai à l'être, mais les autres doivent être aussi sincères à mon égard que je le suis avec eux, notamment la Turquie.

Signé : CONSTANTIN.

Le 31 juillet 1914[1], le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères invite le chargé d'affaires impérial à Athènes à donner au roi Constantin lecture du télégramme suivant[2] qui lui est adressé par l'Empereur, sans lui en laisser copie.

Je te remercie cordialement du télégramme que tu m'as transmis par l'entremise du comte Bassewitz et qui m'a extraordinairement calmé. Je considère aussi une entente entre la Grèce et la Turquie comme un acte de bonne politique, et je m'efforcerai de l'encourager de tout mon pouvoir.

Aussi longtemps que le conflit se limitera à l'Autriche et à la Serbie, on ne permettra naturellement ni à la Turquie ni à la Bulgarie d'intervenir. Si l'on en vient à une conflagration générale, non seulement ces Etats, mais tous les Etats des Balkans auront à opter. Je considère comme allant de soi, qu'à lui seul le souvenir de ton père tombé de la main d'un assassin, t'empêchera toi et la Grèce de prendre parti contre moi et contre la Triple Alliance en faveur des assassins serbes. Mais aussi, à un point de vue très général, et à celui des intérêts grecs, il me semble indiqué pour ton pays et pour ta dynastie, de prendre place aux côtés de la Triple Alliance. La Serbie elle-même, qui ne pourrait être protégée contre son sort par l'appui de la Grèce, se rendra compte que c'est un cas de force majeure qui détermine l'attitude de la Grèce. Personne n'a contemplé d'un œil plus jaloux que la Russie l'essor merveilleux de la Grèce sous ton règne. Jamais il ne se présentera pour la Grèce une meilleure occasion qu'aujourd'hui de secouer sous la puissante protection de la Triple Alliance la tutelle que la Russie cherche à exercer sur les Balkans.

Si, contre mon attente confiante, tu te mettais du côté de mes adversaires, la Grèce serait exposée à l'attaque immédiate de l'Italie, de

1. Télégramme 104, inséré au Vol. III, p. 21, sous le n° 504.
2. Texte reproduit au Vol II, p. 186, sous le n° 466.

la Turquie et de la Bulgarie, et nos rapports personnels auraient à en souffrir pour toujours.

Je t'ai parlé sincèrement et je te prie de me communiquer sans retard ta décision avec la même sincérité complète et sans réserve.

Par télégramme en date du 2 août 1914[1] le ministre impérial à Athènes, le comte Bassewitz, transmet au Ministre des Affaires étrangères le télégramme suivant adressé par le roi Constantin à l'Empereur Guillaume II, en le priant de le faire parvenir à sa haute destination :

Mes remerciements cordiaux pour ton télégramme et la promesse de ton appui en vue d'une entente avec la Turquie. Nous n'avons jamais eu l'intention de secourir les Serbes. Mais il ne me paraît pas possible de nous associer à leurs ennemis, et de tomber sur eux, alors qu'ils sont nos alliés.

L'Empereur : *Communiquer à Athènes que j'ai conclu une alliance avec la Bulgarie et la Turquie pour combattre la Russie, et que je traiterai la Grèce en ennemie, si elle n'y adhère pas aussitôt; je viens de le dire personnellement à Theotoki, en l'informant que nous sommes alliés à la Turquie et à la Bulgarie. Vous devez marcher contre les Russes.*

Il me semble que les intérêts de la Grèce exigent une neutralité absolue

L'Empereur : *Impossible.*

et la conservation du *statu quo* dans les Balkans, tel que l'a créé le traité de Bucarest.

L'Empereur : *Il n'en est plus question ! Les Balkans marchent.*

Si nous abandonnions ce point de vue, la Bulgarie s'agrandirait par l'annexion des parties de la Macédoine dernièrement conquises par la Serbie, embrasserait toute notre frontière du Nord jusqu'à l'Albanie, et constituerait pour nous un énorme danger. Contre une telle éventualité, je n'ai pas de garanties. Ces considérations nous contraignent à la neutralité, et aussi à faire tout notre possible, d'accord avec la Roumanie, pour empêcher la Bulgarie d'intervenir.

1. Télégramme 231, inséré au Vol. III, p. 163 et 164, sous le n° 702.

L'Empereur : *Blague.*

Tu connais ma manière de voir sur les Slaves et sur la tutelle russe dans les Balkans. Cette manière de voir est partagée par tout mon peuple, et si la Bulgarie atteignait ce grand accroissement de puissance, l'équilibre serait rompu dans cette partie du monde, et on aboutirait précisément à créer la prépondérance slave.

Signé : CONSTANTIN.

L'Empereur : *Si la Grèce ne marche pas immédiatement avec nous, elle perdra sa situation de Puissance balkanique; nous ne la soutiendrons plus dans ses aspirations, mais nous la traiterons en ennemie. Il ne s'agit plus ici de l'équilibre dans les Balkans, mais d'une opération commune des Etats balkaniques pour affranchir à tout jamais les Balkans de la Russie.*

Bien que le roi Constantin n'ait pu ignorer par la suite le langage menaçant tenu par l'Empereur à M. Theotoki, et qu'il ait dû être fixé ultérieurement sur ses intentions par l'entremise de la reine Sophie, il ne semble pas avoir reçu immédiatement connaissance des impérieuses injonctions contenues dans les annotations de son impérial beau-frère. Aussi, le chargé d'affaires impérial à Athènes, le comte Bassewitz mande, le 3 août 1914[1], au secrétaire d'Etat des Affaires étrangères que le ministre des Affaires Etrangères lui a exposé l'attitude de la Grèce dans les mêmes termes que le roi Constantin l'a fait à S. M. l'Empereur.

La Grèce restera neutre et n'interviendra que si la Bulgarie bouge. Ses préparatifs militaires ont pour unique objet de tenir la Bulgarie en échec. Vis-à-vis des autres Puissances, le Grèce cherchera à maintenir sa neutralité.

* * *

Il résulte de ces documents que le roi Constantin s'est déclaré prêt à abandonner la Serbie à son sort, et à ne pas la secourir en dépit du traité d'alliance existant, mais qu'il a eu un sentiment de révolte contre la suprême ignominie de se joindre à ses ennemis pour l'accabler.

1. Télégramme 234 inséré au vol. IV p. 46, sous le n° 803.

On ne peut citer dans l'histoire qu'un exemple d'une semblable perfidie. Il se trouve dans les annales de la Prusse, et l'auteur en était un Hohenzollern. Le roi de Prusse Frédéric Guillaume avait conclu à Varsovie, le 29 mars 1790 [1], un traité d'alliance avec la Pologne, par lequel il lui garantissait l'intégrité de son territoire, et s'engageait, au cas où elle serait attaquée, à lui fournir sans délai un secours de quatorze mille fantassins et de quatre mille cavaliers. Il n'en proposa pas moins, par dépêche du 29 octobre 1790 [2], à la Russie, alors en guerre avec la Turquie, de lui procurer la Crimée de la part des Turcs, au prix d'une intervention russe en Pologne pour la cession de Thorn et de Danzig à la Prusse. Quelques bruits de ces négociations ayant transpiré, il démentit avec indignation, dans une note remise le 28 mars 1791 [3] par son ministre, le comte de Goltz, à la Députation des Affaires étrangères de Pologne, toute coopération dans un projet de partage de la Pologne pour s'assurer Thorn et Danzig. Il approuva par une déclaration du 16 mai 1791 [4] la nouvelle Constitution polonaise du 3 mai 1791 instituant la monarchie héréditaire en Pologne, et félicita, par lettre en date du 23 mai 1791 [5], le roi de Pologne Stanislas-Auguste de l'introduction de l'hérédité du trône en Pologne. Le roi de Pologne ayant réclamé, le 31 mai 1792 [6], le secours du roi de Prusse contre la Russie, il le refusa par lettre du 8 juin 1792 [7], en alléguant que l'état de choses avait depuis lors complètement changé par suite de réformes constitutionnelles qu'il avait pourtant approuvées. Le 7 août 1792 [8] il signa un traité d'alliance avec la Russie contre la Pologne. Il envahit le territoire polonais, le fit occuper par ses troupes conjointement avec les troupes russes, et imposa à la Pologne

1. V. le texte de ce traité dans le *Recueil des actes diplomatiques, Traités et documents concernant la Pologne*, de Karol Lutostanski — *Les partages de la Pologne et la lutte pour l'indépendance* — Payot et Cie 1918, n° 76, p. 104 à 106.
2. *Op. cit* n° 78, p. 108.
3. *Op. cit.*, n° 82, p. 111.
4. *Op. cit.*, n° 85, p. 115 et 116.
5. *Op. cit.*, n° 86, p. 116.
6. *Op. cit*, n° 92, p. 126 et 127.
7. *Op. cit.*, n° 94, p. 132 et 133.
8. *Op. cit.*, n° 97, p. 135 et 136.

un deuxième démembrement par le traité de Grodno, du 25 septembre 1793 [1].

Héritier d'un *édifice fameux construit avec du sang et de la boue* [2], souverain d'un Etat créé par la confiscation, constitué pour la guerre, accru démesurément par la violence

« Et par la foi promise et rarement gardée »

un monarque *prussien*, un *Hohenzollern*, était incapable de comprendre et d'admettre les derniers scrupules du roi Constantin, et se faisait fort d'en triompher par des menaces.

* * *

Dans l'ensemble, le plan de Guillaume II a réussi. L'alliance gréco-serbe dissoute, la Serbie isolée, l'alliance avec la Turquie et la Bulgarie réalisée, et compensant la défection de la Roumanie qui se confine dans la neutralité, l'Empereur est dans les Balkans l'arbitre de la situation, le *maître de l'heure.*

Camille JORDAN.

1. Texte reproduit, *op. cit.*, n° 128, p. 173 à 177.
2. Lettre de Joseph de Maistre au comte d'Avaray, du 24 juillet 1807. *Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre.* Paris. A Vaton 1851 T I p. 98.

BYZANCE DANS LA LITTÉRATURE

Byzance, depuis quelque trente ou quarante ans, a offert une ample matière aux dramaturges et aux romanciers. Et, en effet, par le décor somptueux dont elle environne les personnages, par le milieu coloré où elle les fait revivre, par la variété des caractères qu'elle permet de peindre, par la riche collection surtout qu'elle présente de femmes perverses et fatales, elle semble bien faite pour séduire les auteurs en quête de sujets originaux, pittoresques et passionnés. Aussi, en Grèce comme en Russie, en Hongrie et en Allemagne, en Angleterre, en Italie et surtout en France, une floraison inattendue s'est épanouie de romans et de drames byzantins, et quelques-uns des écrivains les plus illustres n'ont pas dédaigné de chercher une source d'inspiration nouvelle dans ce monde disparu, dont le mystère attire et dont l'inconnu semble offrir à l'imagination une si libre et magnifique carrière.

Dès 1766, Marmontel donnait l'exemple en racontant, d'une façon d'ailleurs assez languissante et fastidieuse, la légendaire et lamentable histoire de Bélisaire victime de l'ingratitude de Justinien, un thème que Donizetti, vers 1836, eut l'idée assez singulière de mettre en opéra. A l'aube du XIX^e^ siècle, Walter Scott, à son tour, entre deux romans consacrés à l'histoire d'Angleterre ou d'Ecosse, cherchait dans l'*Alexiade* d'Anne Comnène, la matière de son *Robert, comte de Paris*, où il opposait aux élégances frelatées, aux perfidies raffinées de Byzance, la rude et loyale brutalité des barons de la croisade. Bien des années devaient passer avant que ces devanciers trouvassent des imitateurs. Ce n'est guère

qu'aux alentours de 1880 que Byzance, vers le temps même où elle reprenait place dans les études historiques, retrouva fortune dans la littérature. Les théâtres d'Athènes se disputèrent l'honneur de représenter sur leurs planches les héros les plus fameux de l'histoire byzantine : Théodora (1884), Héraclius (1881) et les Isauriens (1904), Basile le Bulgaroctone (1894) et Nicéphore Phocas (1905), Romain Diogène (1902) et Doucas (1881), et Sklérène (1905), sans compter le pauvre Prodrome (Ptochoprodomos), comédie dramatique en trois actes (1908) : œuvres éphémères pour la plupart, parmi lesquelles on ne peut guère retenir que les trois premières, dues à la plume de Cléon Rangabé. Vers le même temps (1904), Fr. Herczeg faisait jouer à Budapest son drame : *Byzance*, où il mettait en scène, de façon assez émouvante, les derniers jours de Constantinople. O. Harnack écrivait (1911) en allemand un drame sur Irène; Paris enfin voyait revivre, par la grâce de Sardou, et sous les traits de Sarah Bernhardt, *Théodora*, impératrice de Byzance (la pièce, qui date de 1884, eut en 1902 une reprise éclatante) et *Gismonda*, duchesse d'Athènes, tandis que, en 1908, d'Annunzio publiait son admirable tragédie de la *Nave*.

Vers le milieu du XIX^e^ siècle, Al. Rizo Rangabé avait écrit un roman : *le Prince de Morée*, dont le sujet était emprunté à cette histoire de la domination franque dans le Péloponèse qui avait déjà inspiré à Gœthe quelques scènes du second Faust. A partir de 1880, se multiplièrent en toutes langues les nouvelles et les romans byzantins, dont les héroïnes furent d'ordinaire et naturellement choisies parmi les plus aventureuses d'entre les impératrices de Byzance. L'Angleterre apportait le livre de Craig Houston sur Athénaïs (*The daughter of Leontius*, 1893), et celui d'Harrison sur *Théophano* (1904), et celui de Neale sur *Théodora Phrantze ou la chute de Constantinople* (1879); l'Allemagne fournissait les nouvelles byzantines d'Hermann Lingg (1881), le roman de Karl Roth, *Sepphos Verse* (1902), où était contée une histoire byzantine du XI^e^ siècle, toute pleine — nécessairement — d'amour, de trahison et de mort, et celui de Carry Brachvogel : *Der Nach-*

folyer, dont les héros étaient l'empereur Michel III et son favori Basile. Smirnov nous donnait en russe une nouvelle sur *Sclérène* (1900), Cléon Rangabé et Al. Makris des romans en grec moderne sur *Harald, prince des Varègues* (1897) et sur *Théophano* (1900). En France enfin, Jean Lombard publiait son roman trop vanté : *Byzance* (1891); Hugues Le Roux faisait paraître dans le *Gil Blas*, où on ne s'attendait guère assurément à trouver un feuilleton de cette sorte, ses *Amants byzantins* (1897); Paul Adam, que de bonne heure sa curiosité toujours en éveil avait incité à peindre des *Princesses byzantines* (1893), écrivait tour à tour *Basile et Sophia* (1900), *Irène et les Eunuques* (1907); Botzaris composait d'après la pièce de Sardou un roman sur *Théodora* (1902); et tandis qu' « en marge de Villehardouin », J. Lemaître brodait la jolie histoire « *d'un Chevalier franc et d'une dame de Constantinople* » (1907), Alfred Rambaud qui s'était délassé déjà de ses recherches historiques en contant, dans l'*Anneau de César*, la conquête de la Gaule par les Romains, revenait une fois encore à Byzance, pour peindre, dans son roman l'*Empereur de Carthage* (1904), les derniers jours de la domination byzantine en Afrique.

Cette énumération, dont je m'excuse, et qui ne prétend point, au reste, à être complète, permet déjà de constater combien, dans les sujets que la littérature a empruntés à l'histoire de Byzance, il entre de monotonie. Théodora, Irène, Théophano, l'époque de la querelle des images et les aventures de Basile le Macédonien, ce sont les thèmes qui, en tout pays, semblent avoir presque exclusivement attiré l'attention des auteurs soucieux de mettre dans leurs œuvres de l'exotisme byzantin. Et, à les voir tourner ainsi dans un cercle aussi étroit, on se demandera si la Byzance que leur imagination a fait revivre ne risque point d'être quelque peu conventionnelle et banale. Faut-il ajouter par ailleurs qu'à la plupart de ces écrivains Byzance n'a point porté chance ? Parmi tous ces drames et ces romans byzantins, le compte est vite fait de ce qui mérite vraiment d'être retenu. Malgré l'enthousiasme un peu voulu dont, en certains milieux, on la

salua, la *Byzance* de Jean Lombard est une œuvre, à mon sens, fort médiocre, et ce n'est point faire tort au talent incontestable de Paul Adam de dire qu'il apparaît en d'autres ouvrages plus éclatant qu'en ses romans byzantins. On mettra plus haut, sans doute, pour sa fougue dramatique, la *Byzance* d'Herczeg, et, pour leur adroite et ingénieuse structure, pour leur tour pittoresque et coloré, les pièces de Sardou, et pour sa beauté lyrique, la tragédie de d'Annunzio: mais, au total, les œuvres de valeur que Byzance a inspirées sont rares. Aussi n'est-ce pas du point de vue littéraire qu'on entend ici apprécier ces ouvrages. Il sera plus intéressant peut-être de se demander dans quelle mesure la fiction y correspond à la réalité et — qu'il s'agisse du décor et de l'agencement des faits ou bien des personnages — si la Byzance qu'ont rêvée les dramaturges et les romanciers ressemble en quelque manière à la Byzance de l'histoire.

* * *

On doit aux littérateurs, — à certains d'entre eux tout au moins, — cette justice qu'ils ont admirablement vu et su faire voir le décor extérieur de Byzance. Assurément, on a pu reprocher à tel ou tel de ces romanciers d'avoir assez insuffisamment replacé ses lecteurs dans l'atmosphère byzantine, de les avoir laissés un peu trop incertains si la scène se passe dans les environs de Constantinople ou dans la banlieue de Munich, de leur avoir montré des personnages qui parlent moins en gens du VI^e^ ou du IX^e^ siècle qu'en romantiques attardés du XIX^e^. Mais de tels reproches ne s'appliquent ni à un Sardou, ni à un Paul Adam, ni à un d'Annunzio. Je sais peu d'évocations plus vivantes de la cour et du Palais Sacré de Byzance que ce tableau sur lequel s'ouvre Théodora, où, sous les voûtes de la Chalcé tapissées de mosaïques étincelantes, se groupe autour de l'impératrice le pompeux cortège des dignitaires vêtus de soie et d'or, des gardes empanachés, des femmes joliment parées de brocarts aux broderies multicolores. Et pareillement le tableau de la loge impériale à l'Hippodrome est

une merveille de reconstitution historique où tout est à louer, les détails et l'ensemble, la splendeur des costumes et l'arrangement des cortèges, et la vérité des gestes rituels que prescrit le cérémonial. Evidemment, si on examinait minutieusement ces riches et pittoresques décors, on y noterait sans peine d'assez surprenants anachronismes; et, dans les croquis que Sardou a dessinés pour plusieurs d'entre eux, l'érudition du maître a parfois mélangé, avec un éclectisme un peu excessif, les souvenirs du X^e^ ou du XIV^e^ siècle à la décoration du VI^e^. Mais les costumes étaient en général d'une rigoureuse exactitude, et l'archéologue le plus difficile put admirer sans arrière-pensée la splendeur des parures de Théodora, la magnificence des bijoux et des orfèvreries, dont quelques-uns avaient été dessinés par Lalique. Tous ces joyaux, où étincellent les ors ciselés, les émaux cloisonnés, les médaillons d'ivoire sculptés, les pierreries et les perles, étaient d'un style excellent, et l'impératrice du VI^e^ siècle qui fut en son vivant si élégante, si raffinée, si coquette, eût pris assurément un plaisir singulier au ruissellement de luxe dont fut entourée sa majesté ressuscitée.

Tout cela, je ne l'ignore pas, fait surtout honneur au décorateur, au costumier, au metteur en scène, encore qu'en chacun de ces détails on retrouve la volonté et la main de Sardou. Mais si l'on considère le drame lui-même, on ne saurait louer assez l'ingéniosité et la science que l'auteur a apportées à nous rendre la Byzance de Justinien, la capitale agitée et frondeuse, pleine d'aventuriers, de nouvellistes, de badauds toujours en quête d'émotions et de commérages, à nous peindre la populace mobile et crédule, bruyante et superstitieuse, passionnée des jeux du cirque, amoureuse des cochers et des acrobates et prompte aux paniques comme aux séditions. Et de même, dans les romans de Paul Adam, on constate la lecture attentive des chroniques byzantines, et telles scènes de *Basile et Sophia* ou d'*Irène* sont de beaux et vivants morceaux d'histoire reconstituée. Il est à peine besoin de remarquer combien, dans le livre de Rambaud, la description de Carthage byzantine atteste l'information précise et le goût d'exactitude de

l'historien. Et que dire enfin de la Venise du VI^e^ siècle que d'Annunzio a rêvée et fait revivre dans la *Nave*, de cette Venise naissant dans le tumulte des eaux, et fondant, au milieu des lagunes, fièrement, par la volonté des hommes, son avenir sur la mer. Et quelle exacte connaissance du monde byzantin on sent sous ces beaux vers qui terminent le premier épisode de la tragédie :

Dorme la basilissa Teodora
nel sarcofago verde di Ierapoli
e il vecchio anch'egli dietro le tre porte
d'avorio sembra esamine. La plebe
all'improviso lo risvegliera
con l'urlo, come quando sollevò
sopra gli scudi Ipazio coronato
d'una collana...

Mais si, dans plusieurs des livres que j'ai cités, le décor extérieur est peint avec un réel souci de l'histoire, il faut reconnaître par ailleurs qu'à tous les siècles de l'histoire, c'est toujours la même Byzance, ou à peu près, que nous représentent dramaturges et romanciers. Ce qui, visiblement, les séduit plus que toute autre chose, c'est le cadre éblouissant qu'offre le Palais Sacré, c'est le luxe des costumes et les pompeux cortèges de dignitaires aux noms sonores. Dans la *Théodora* de Sardou, comme dans la *Byzance* de Jean Lombard, dans les romans de Paul Adam, comme dans celui de Hugues Le Roux, inévitablement on rencontre les magnificences d'une audience impériale ou le lent défilé, à travers les appartements constellés d'or, des processions rituelles. Et telle est — chez Lombard en particulier — la séduction exercée par les mots exotiques, par les titres splendides et mystérieux que la langue, volontairement surchargée de termes étranges et magnifiques, en devient parfois proprement inintelligible. Je sais bien qu'à faire défiler ainsi les silentiaires et les cubiculaires, les ostiaires et les préposites, le syncelle et le grand sacellaire, le canicleios et le curopalate, le sceuophylax et le chartophylax, et combien d'autres, tout ce que Lombard dénomme assez bizarrement « l'humanité des

dignitaires », on mérite à peu de frais, de ses admirateurs, le nom flatteur « d'évocateur de Byzance ». Il y a quelque monotonie pourtant dans ces évocations, et c'est peut-être exagérer aussi le respect byzantin des titres et du cérémonial de commencer un entretien entre l'empereur et le patriarche par ces paroles effarantes : « Ta Patriarcalité peut parler, mon Autocratie l'écoute [1] ».

Ce qui, naturellement, ne manque jamais non plus, dans aucun roman byzantin, c'est l'Hippodrome, les courses de chevaux, et la rivalité des Verts et des Bleus. La sédition Nika est, on le sait, le pivot du drame de Sardou. Les coulisses du cirque, avec le monde de viveurs et de courtisanes qui y fréquente, ne tiennent pas moins de place dans l'*Irène* de Paul Adam que dans *Théodora*. Les luttes politiques des factions remplissent de leur agitation aussi bien *Byzance* que *Basile et Sophia*. Et bien plus encore les luttes religieuses ont — sauf dans le drame de Sardou — fort excité l'imagination des romanciers qui prétendent faire revivre Byzance. Il faut avouer pourtant qu'elles apparaissent sous un aspect assez déconcertant pour l'historien. Je sais fort bien que, même dans un roman historique, l'auteur a plein droit d'agencer à son gré la trame du récit et de lâcher comme il lui plaît la bride à sa fantaisie. Encore faut-il, puisqu'il se pique de nous mettre sous les yeux une vision d'histoire, qu'il ne choque pas trop cruellement la vérité ou tout au moins la vraisemblance. Or je doute que jamais aucun historien reconnaisse rien de la querelle des Images et de l'esprit qui l'inspira dans la bataille qui, chez Jean Lombard, met aux prises, pour une vague compétition dynastique et à propos du culte des « Eikones », comme écrit l'auteur, les partisans de la « Sainte Sagesse » et ceux de la « Sainte Pureté ». Je doute que jamais un historien admette les rêveries mystiques que Paul Adam prête à la très pieuse Irène, les inspirations qu'elle cherche, pour faire régner l'harmonie dans l'Empire, dans « les anciens livres de l'hermétisme alexandrin », et sa

1 Lombard, *Byzance*, p. 275.

prétention « d'établir les archétypes dans la Magnaure des Autocrators ». Et je doute bien davantage encore qu'un historien puisse prendre au sérieux la façon dont, dans *Basile et Sophia*, est représentée l'hérésie paulicienne, extraordinaire mélange d'obscures intentions symboliques et d'assez malpropres réalités, comme est cette « Initiation des Purs », dont les pratiques et la doctrine semblent, dès le IX^e^ siècle, annoncer ce que, mille ans plus tard, Raspoutine prêchait à ses disciples. Que tout cela est donc singulier, et cette manière, en méprisant le corps et en avilissant la chair, de délivrer « le rayon céleste captif », et cette obscure et extravagante théologie, où se mêlent « l'Agni de Lumière et le Dieu noir », le Plérôme et le « Celui qui n'est pas », et que résume cette acclamation assez inintelligible : « l'Invoqué marche », et cette déclaration encore, par où se clôt le livre, que, par l'assassinat de Michel III, « l'âme secrète et divine de Byzance triompha ». C'est montrer peu d'intelligence vraiment du monde byzantin de travestir et de rabaisser ainsi les grands débats religieux qui l'agitèrent, de chercher dans les manifestations pieuses où il se complaisait, dans les hérésies où il glissait, un prétexte à des imaginations étranges et folles, qui ne s'appuient sur aucune réalité, et de croire enfin « faire très byzantin » parce qu'on multiplie à plaisir les épisodes sadiques et obscènes.

Ainsi le palais impérial, l'Hippodrome, la religion fournissent l'essentiel de l'action à toutes ces histoires byzantines. Ajoutez-y quelque émeute populaire, — il s'en trouve chez Lombard et chez Paul Adam d'une couleur et d'une intensité de vision assez remarquables — ajoutez-y quelque assassinat d'empereur, et nécessairement quelque aventure d'amour : et voilà le roman achevé, un roman qui peut être amusant et pittoresque, mais qui, tout compte fait, demeure assez banal, par la monotonie même des ingrédients dont sa substance est composée.

Certes oui, il y a eu à Byzance des assassinats d'empereurs et des émeutes populaires, et des aventures d'amour ; certes oui, le Palais Sacré y a été un des pôles de la vie publique, et le peuple s'y est passionné pour le cirque et pour la reli-

gion. Mais, dans ces manifestations diverses de la vie byzantine, il y a eu autre chose que les puérilités un peu vaines qu'y voient les romanciers ou que les folles rêveries par où ils croient les embellir. Et surtout, à côté de la Byzance sensuelle et corrompue, sanguinaire et dévote, voluptueuse et décadente, qu'ils nous peignent éternellement, il y en a eu une autre, vigoureuse et guerrière, artiste et lettrée, raffinée et élégante, qui fut, pendant des siècles, le boulevard de la civilisation contre la barbarie et l'éducatrice de l'Europe. Cette Byzance-là, que connaît l'histoire, est autrement vivante et vraie, autrement intéressante aussi, que la Byzance de beaucoup de romanciers, que l'inerte et ennuyeuse Byzance, figée dans un décor de parade immuable, qui peut amuser parfois, qui lasse plus vite encore, lorsqu'elle n'écœure pas tout simplement.

* * *

Mais où l'écart se manifeste plus brutal encore et plus violent entre la littérature et l'histoire, c'est lorsqu'on considère les caractères et l'âme des personnages représentés. Et ceci s'explique sans peine. Il est relativement facile de peindre un décor byzantin, d'y mettre du mouvement et de la vie; et alors même que ce décor ne nous rend point Byzance tout entière, pourtant il en présente des aspects qui sont vrais. Pour faire revivre, tels qu'ils furent en réalité, des personnages historiques, il faut une connaissance plus approfondie du milieu, une étude plus poussée et moins fantaisiste des âmes. Rarement, les écrivains en ont pris souci : et c'est pourquoi il y a, dans les figures qu'ils ont tracées, une esquisse si superficielle et tant de traits qui sont faux.

Ici encore, il est de toute justice de noter d'abord quelques exceptions. Le Michel III de Paul Adam, par exemple, ivrogne, débauché, s'amusant après boire à des farces déplorables, est conforme au portrait que l'histoire a laissé de lui : et peut-être même la réalité des chroniques y a-t-elle mis quelques traits plus savoureux encore. Mais d'autres

figures impériales sont moins bien venues et moins vraies. J'ai quelque peine à imaginer la très pieuse impératrice Irène, de croyance fort orthodoxe et d'ambition très réaliste, initiée, comme le veut Paul Adam, aux mystères de la philosophie platonicienne, fière de « sa précellence intellectuelle », connaissant « les incantations théurgiques qui assurent le pouvoir » et rêvant de conquérir ce pouvoir à l'effet de restaurer l'antique édifice de l'hégémonie romaine et de « faire vibrer le peuple au souffle de son esprit ». Je doute fort que l'empereur Constantin V, si intelligent, si énergique, et dont le souvenir triomphal resta longtemps vivant à Byzance, ressemblât en aucune manière au fantoche inconsistant, bavard et grandiloquent, qu'a imaginé Jean Lombard. Et si pittoresque que soit la Théodora de Sardou, je tiens pour certain que l'impératrice, une fois montée sur le trône, eut d'autres soucis que d'aller, dans les coulisses de l'Hippodrome, bavarder avec les camarades moins chanceuses qu'elle sur les souvenirs de leur commun passé ou de nouer, en grisette amoureuse, une aventure avec un Andréas quelconque. Il y a deux Théodora, celle de l'*Histoire secrète* et celle de l'histoire. La première a paru à Sardou plus pittoresque à porter sur la scène, et la pièce dont elle est l'héroïne est assurément fort bien faite et très amusante. Je crois pourtant que, si intéressante qu'elle soit dans le drame, la vraie Théodora est plus belle encore dans la simple réalité de l'histoire. Je n'en veux point à Sardou de l'avoir fait mourir seize ans avant la date de sa mort véritable, et au soir même de cette sédition Nika où son courage avait sauvé l'Empire; mais j'ai quelque peine à croire qu'en ce jour tragique, où se jouaient son trône et sa vie, la grande ambitieuse qu'était Théodora se fût préoccupée d'Andréas, s'il y avait eu alors — ce qui n'est point sûr — un Andréas dans sa vie. Et de même le Justinien de l'histoire fut autre chose, malgré ses défauts, que ce qu'il apparaît dans le drame, un méchant homme imbécile et peureux; Bélisaire, autre chose qu'un mari ridicule, berné par sa femme et humilié par Théodora, et Antonine elle même autre chose qu'une aventurière. Pour peindre au vrai ces âmes

compliquées et lointaines, il ne suffit peut-être pas de lire le pamphlet qu'est l'*Histoire secrète*, et peut-être faut-il, pour démêler la psychologie et pénétrer l'esprit d'une époque, un peu plus d'effort et de plus longues études. Encore une fois, il demeure entendu que l'auteur d'un drame et d'un roman a toute liberté de concevoir comme il l'entend ses personnages : mais s'il prétend, comme le déclarait Sardou, être « en règle avec l'histoire », il faut bien que l'histoire proteste contre la violence qu'on lui fait.

Pourtant, si on les compare aux héros de tant d'autres histoires byzantines, ils ont, ces personnages de Sardou, un mérite singulier : ils sont vivants et ils parlent une langue intelligible et claire. Je ne sais vraiment pourquoi certains écrivains, quand ils mettent des Byzantins en scène, se croient obligés de leur prêter des propos compliqués, prétentieux et obscurs. Je n'ignore pas assurément que les auteurs grecs du moyen âge écrivaient parfois en un style assez maniéré; mais je m'assure que, dans leur langage courant — et dans leurs actes aussi — les Byzantins mettaient plus de simplicité que ne font les personnages de Lombard ou de Paul Adam. Si, en donnant à leurs moindres paroles ce tour ambitieux, tendu et grandiloquent, on se figure faire de la couleur locale, ce n'est qu'une incompréhension de plus du monde byzantin s'ajoutant à quelques autres. Jamais — heureusement — on ne s'exprima ainsi à Byzance.

Est-ce à dire cependant que l'on doive regretter le goût qui, depuis quelque quarante ans, a porté la littérature vers les choses de Byzance ? Non pas; ces romans, ces drames byzantins, quelle qu'en soit la valeur, ont ramené l'attention et la curiosité publique vers ce monde oublié, mieux que n'auraient fait peut-être les plus graves et les plus beaux livres d'histoire, et l'image, même déformée, qu'ils en offraient, a donné, en mettant Byzance à la mode, la tentation d'en retrouver l'image véritable. Cette image véritable, c'est affaire aux historiens de la présenter, et quelques-uns, en France et ailleurs, s'y sont essayés avec quelque succès.

Grâce à leurs ouvrages, nous commençons vraiment à connaître l'histoire de Byzance, et — ce qui importe davantage — à en comprendre l'importance et la signification ; et la Byzance que ces livres nous révèlent est assez différente de la Byzance un peu conventionnelle et banale, dont l'image incomplète est trop souvent peinte sous de si fausses couleurs. On n'en doit pas moins — et l'histoire elle-même — quelque reconnaissance à la littérature. Pour apprendre à bien des gens l'existence de l'Empire byzantin, les livres les plus savants ont moins fait que quelques romans signés d'un nom connu, qu'un drame où le talent d'un écrivain ingénieux a trouvé pour interprète le génie d'une grande artiste. Ainsi les *Trois Mousquetaires* ou le *Chevalier de Maison-Rouge* ont plus contribué peut-être que les plus graves recherches à éterniser la mémoire de Richelieu et les souvenirs de la Révolution.

Charles DIEHL.

LES « HARMONIES » TOSCANES

Le 2 octobre 1825, Lamartine arrivait à Florence, en qualité de secrétaire d'ambassade. Il connaissait et aimait la ville, où il s'était arrêté lors de ses précédents voyages d'Italie, en 1811-1812 et en 1820-1821. Il avait désiré très vivement ce poste. Le 30 août 1821, il écrivait à Virieu : « Il n'y aurait que Florence qui me plairait. » Le 17 juin de l'année suivante, il répétait : « Je préférerai toujours Florence. » Mais les mois passent sans que les Affaires étrangères lui donnent satisfaction. Le 6 août 1823, il écrit : « On a donné Florence à Boissy, à ce qu'on assure. S'il en est ainsi, je vais donner ma démission *ab irato*. » Il n'en fait rien cependant; et, en juillet 1824, se trouvant aux eaux de Schinznach, en Argovie, il profite de la présence de M. de la Ferronnays pour lui rappeler son désir. Malgré les bienveillantes dispositions de ce diplomate, il doit attendre un an encore sa nomination.

Enfin, dans l'été de 1825, il obtient ce qu'il a tant souhaité. Et, comme il arrive souvent chez les lyriques qui rêvent surtout de ce qu'ils n'ont pas, il reçoit la nouvelle sans enthousiasme. « J'accepte avec regret, écrit-il à Virieu le 3 août, car, hélas ! que vais-je chercher ? Il y a moins d'aisance qu'où je suis, moins de solitude, moins de loisir, moins d'ombrages... » Et il semble se décider surtout à cause de la santé de sa femme, pour laquelle il espère les bons effets d'un climat meilleur.

A peine est-il à Florence qu'il subit l'enchantement de la Toscane : « C'est le paradis », écrit-il au chevalier de Fontenay. Il le répète à Virieu : « Cette Toscane est un vrai paradis ter-

restre. » Toutes ses lettres proclament le même ravissement. Le revers de la médaille, c'est son métier : au début, il le juge indigne de lui; puis, lorsque par suite du départ du ministre, il est nommé chargé d'affaires intérimaire, il le trouve trop absorbant. Dans de nombreuses lettres, revient le même refrain : « Je ne fais plus de vers. »

Pourtant, lorsque, en août 1828, l'arrivée de M. de Vitrolles à la légation de Toscane met fin à son intérim, Lamartine rentre en France avec une grande partie des *Harmonies*, qu'il publiera en juin 1830, après son élection à l'Académie.

Il n'est pas très aisé de dresser la liste exacte des pièces composées en Toscane. On ne peut, en effet, se fier aux commentaires, que les lettres ou les manuscrits contredisent souvent. Lamartine avait le génie de l'imprécision. Le 4 novembre 1849, ayant à écrire une préface pour une nouvelle édition des *Harmonies*, il déclarait : « Il faut que le prochain courrier emporte aux protes d'élite de M. Didot un certain nombre de pages dans lesquelles je dise à mes lecteurs comment, pourquoi, dans quelle disposition de l'âme, dans quel site de France, d'Italie, de Savoie ou d'Orient, j'ai chanté ces harmonies... » Mais, dans les pages qui suivent — et dont plusieurs sont magnifiques — on chercherait vainement la moindre indication à ce sujet.

Quelques critiques, et notamment M. Gustave Allais[1], ont tâché d'éclaircir la question. Une vingtaine de poèmes, sur les quarante-sept que comportait la première édition, peuvent, avec assez de certitude, être datés de Toscane. Laissant de côté tout souci d'érudition, je voudrais examiner ce qu'ils doivent au pays qui les vit naître. En quoi Florence inspira-t-elle Lamartine ?

* * *

Quoique mêlé, par ses fonctions mêmes, à cette charmante vie des petites cours italiennes, au début du siècle dernier, qui

1. Lamartine en Toscane et les Harmonies poétiques et religieuses d'après la correspondance et les manuscrits (1909) et les *Harmonies* de Lamartine, nouvelles études (1913).

devait tant séduire et inspirer Stendhal, et que lui-même a fort bien décrite dans certains passages de ses Mémoires, on n'en trouve nulle trace en ses vers. Cela n'a rien pour nous surprendre. Ce qui nous étonne plutôt, c'est d'y rencontrer une pièce de circonstance, la *Perle de l'Anio*. Mais le poète avait ses raisons. On se rappelle, en effet, qu'à la suite de quelques vers du *Dernier chant du pélerinage d'Harold*, où l'Italie moderne était sacrifiée un peu cavalièrement à l'Italie antique, il y avait eu, dans la péninsule, comme une première explosion de ce futurisme qui y sévit depuis quelques années, et l'on sait que le colonel Pepe, en précurseur de Marinetti, avait provoqué Lamartine en duel. Celui-ci n'avait pas tardé, du reste, à reconquérir la faveur italienne; mais il crut habile d'achever cette conquête en composant un poème sur l'éboulement de rochers qui venait d'abîmer le paysage de Tivoli. « C'était, déclare-t-il à Virieu, une heureuse occasion pour moi de faire quelques vers flatteurs en réparation à l'Italie qui me traite complètement bien à présent. » On ne s'étonnera point que la pièce ne soit pas une des meilleures du volume.

Ce qui est plus étrange, c'est que la Toscane artistique ne l'inspire guère davantage. Il dit pourtant que l'*Invocation*, qui ouvre le volume, fut écrite dans l'église de Santa Croce, où il allait souvent se recueillir « entre les tombeaux des grands poètes toscans. » De même, l'*Hymne du soir dans les temples* aurait été inspirée par les « belles nefs de San Spirito, de Santa-Maria-Novella et du Duomo ». Il ajoute — et ceci est assez curieux à noter, en pleine époque romantique — qu'il préfère ces églises à nos cathédrales gothiques. « J'aime mieux, dit-il, les églises d'Italie peuplées de tombes, de statues, de tableaux, véritables musées religieux, où l'on sent à la fois la hauteur, la grandeur et la sérénité lumineuse d'un culte plus moderne. La cathédrale n'est qu'un vaste sépulcre. Tout y est sombre, tout y gémit, rien n'y chante. Les voûtes sonores des églises d'Italie chantent d'elles-mêmes. Ce sont les temples de la Résurrection... Après les mers, après les Alpes, après les forêts et leurs murmures, ce qui contient le plus de poésie, c'est un temple. » Malgré ces déclarations, je ne vois guère ce que les

Harmonies doivent aux églises de Toscane; et je doute que le poète ait souvent admiré les monuments et les tableaux dont il parle. Les savantes dissertations de M. Antoir, qu'il évoque dans les commentaires de l'*Abbaye de Vallombreuse*, n'ont laissé aucune trace en ses poèmes. Le seul vers où j'aie pu noter une vague « couleur locale » est, dans l'*Hymne du soir* :

Forêts de marbre et de porphyre.

Encore est-ce une couleur « locale » qui n'est point particulière à la Toscane. Tous les hymnes inspirés par les églises de Florence auraient pu être écrits à Rome, Naples ou Venise et même, sauf ce vers, en France. La vérité, c'est que les plus belles et les plus vastes cathédrales arrêtaient le vol de ce grand oiseau de l'azur.

Que tes temples, Seigneur, sont étroits pour mon âme !

s'écrie-t-il dans l'*Hymne de la Nuit*.

De la ville même, il en est comme des églises. Le poète semble s'être promené en aveugle dans l'incomparable cité. Pourtant, au moment où il y désirait un poste de secrétaire d'ambassade, le 5 novembre 1821, il envoyait au marquis de la Maisonfort, qui l'avait aimablement reçu, lors de son passage en Toscane, des vers qui figurent dans les *Méditations*, sous le titre de *Philosophie*.

Oh ! qui m'emportera vers les tièdes rivages
Où l'Arno, couronné de ses pâles ombrages,
Aux murs de Médicis en sa course arrêté
Réfléchit le palais par un sage habité,
Et semble, au bruit flatteur de son onde plus lente,
Murmurer les grands noms de Pétrarque et de Dante ?

Ces vers furent écrits à Milly. Dans les vingt pièces composées en Toscane, on chercherait vainement un seul de ces noms si doux à l'oreille, si fluides, si musicaux, si poétiques : Arno, Médicis, Dante, ou tels autres comme Béatrice, Fiesole ou Boboli. Florence même n'y est pas une fois nommée. Le poète,

qui a chanté Naples, Baïa, Ischia, Sorrente et les plages sonores, n'a pas un vers pour la contrée qu'il compare dans ses lettres au paradis terrestre. Que cela semble loin de nos goûts et de nos habitudes littéraires ! Il n'est pas un de nos écrivains qui ne célèbre la ville du lys rouge à l'avoir seulement entrevue. Comme je comprends mieux le cri de Le Cardonnel qui termine son *Florentiae dicatum* :

Et je puis dire encor : j'ai marché dans Florence !

Assez peu sensible à l'art plastique, Lamartine subissait plus profondément l'emprise de la musique. Jules Lemaître s'est élevé contre un jugement d'Emile Deschanel, qui comparaît l'art de Lamartine à celui de Rossini. « Jamais, disait le critique, la virtuosité ne fit éclater plus de maestria et de verve; mais les brillantes variations des *Harmonies religieuses* ressemblent plus souvent à celles d'un improvisateur italien qu'aux chants célestes d'un Palestrina. Je me figure le diplomate-poète, à Florence, dans ce milieu cosmopolite, passant ses soirées à la Pergola « entre des abbés et des filles », comme Hercule entre la Vertu et la Volupté; le lendemain, improvisant ses vers dans les jardins de Boboli ou aux Cascine, l'oreille encore pleine des fioritures du ténor ou de la *prima donna* : quelque chose de leur manière rossinienne s'y glissa malgré lui, à son insu. On sait à quel point Rossini est païen tout pur, jusque dans ses *messes* et dans ses *Stabat*. Pour un Italien, l'opéra et la messe ne diffèrent pas sensiblement... Rossini charmait Lamartine dans sa jeunesse; il le chantait à pleine poitrine. » Lemaître, tout en protestant, doit reconnaître qu'il y a plusieurs « cavatines » dans les *Harmonies*. Nous savons, du reste, que le poète considérait le musicien italien comme « le plus délicieux génie » de l'époque. « J'allais assoupir mon âme et laisser ravir mes sens aux sons de la poésie de Rossini, ce cantique sans paroles, dont une seule note vaut tout un vers. »

* * *

Plus que l'art, la nature est, pour Lamartine, une source d'inspiration. Ses lettres nous ont déjà révélé combien la nature italienne, lumineuse et sensuelle, le séduisait. Si les *Harmonies*, ici encore, restent muettes, leurs commentaires sont à cet égard particulièrement intéressants.

Certes, je ne puis approuver le poète d'avoir écrit ces notes où il rabaissa les plus nobles inspirations aux curiosités de l'anecdote; ou plutôt je le plains d'avoir dû, suivant le mot de M. Lanson, « monnayer en prestige personnel la beauté toute idéale de ses vers. » Comme beaucoup de lecteurs, je me suis diverti aux récits parfois ahurissants qu'il nous a faits. Comment imaginer sans rire le poète gravissant les rochers du Montenero, avec une grande édition in-quarto de Pétrarque ? Ce n'était point, du reste, pour la lire... M. Barthou, qui a loué Lamartine orateur, serait sans doute plus sévère à l'étrange bibliophile qui arrachait les feuilles de sa belle édition, après y avoir griffonné des vers. « Les broussailles au pied des chênes verts du Montenero, déclare-t-il, sont pleines encore de pages déchirées... » Le poète exagère... Il oublie, du reste, nous avoir dit, quelques lignes plus haut, que « le vent de mer emportait aux vagues » ces feuillets noircis.

Mais, à côté de ces enfantillages, il y a des récits superbes et sans aller jusqu'à prétendre, avec M. Louis Bertrand, que « leur prose chantante vaut les plus beaux vers », bien souvent, moi aussi, je les ai relus à haute voix pour me griser de leur mélodie et respirer leur pénétrant parfum italien. Peu de tableaux évoquent, mieux que le commentaire de *Pensée des morts*, les spectacles de la campagne toscane. « Des paysages de Léopold Robert, des moissonneurs, des vendangeurs, des bœufs accouplés ruminant à l'ombre, pendant que des enfants chassaient les mouches de leurs flancs avec des rameaux de myrte; des muletiers ramenant aux villages lointains leurs femmes qui allaitaient leurs enfants, assises dans des paniers; des fiancés précédés des *pifferari*, allant à l'église pour faire

bénir leur félicité ; des moines, le rosaire à la main, bourdonnant leurs psaumes comme l'abeille bourdonne en rentrant à la ruche avec son butin ; des frères quêteurs, le visage coloré de soleil et de santé, le dos plié sous le fardeau de pain, de fruits, d'œufs, de fiasques d'huile et de vin, qu'ils rapportaient au couvent ; des ermites assis sur leurs nattes au seuil de leur ermitage ou de leur grotte de rocher au soleil, et souriant aux jeunes femmes et aux enfants qui leur demandaient de les bénir : voilà les spectacles de cette nature. »

C'est loin de l'Italie que Lamartine parlait si bien d'elle ; les lyriques sont plus et mieux inspirés par ce qu'ils désirent ou regrettent que par ce qu'ils possèdent. Lamartine a raillé lui-même ce perpétuel besoin d'autre chose ; dans une lettre à Virieu, écrite justement à Florence : « Je serai ici, dit-il, jusqu'au printemps prochain. Mais hélas !

Romae Tibur amem, ventosam Tibure Romam.

« c'est-à-dire Saint-Point me plairait cet été, et, si j'étais à Saint-Point, je regretterais peut-être ma villa de Livourne et ma cellule de Vallombrosa. Ce qui était vrai du temps d'Horace, l'est encore. »

Aussi écrit-il, durant son séjour en Toscane, *Milly* et *Souvenirs d'enfance*.

O champs de Bienassis ! maison, jardin, prairies...

Avoir sous les yeux le coteau de Fiesole, les cyprès de San Miniato et la corbeille de Florence dont le printemps fait une coupe enivrante — et ne trouver à chanter que les maigres horizons de Crémieu !

N'est-il pas plus curieux encore, qu'au milieu de cette nature païenne, dont il sentait toute la langueur et la volupté, il ait composé ses poèmes les plus spiritualistes ? Dans cette Toscane, où étaient nées jadis, presque spontanément, et où s'étaient épanouies les plus magnifiques fleurs de la Renaissance, il ne trouve à écrire que des « paysages qui prient », suivant la jolie formule de Lemaître. C'est qu'il ne faut pas

chercher à expliquer les vers de Lamartine par le dehors, mais uniquement par le dedans. Or le poète était alors parfaitement heureux, dans un poste qui le flattait, près de sa femme et de sa fille. Quelques années avant, en 1820, bien qu'il fût en voyage de noces, il n'avait pas hésité, de passage à Florence, à rendre visite à la fameuse princesse italienne. Mais le temps des orages était passé. De 1825 à 1828, la vie de Lamartine semble exempte de toute préoccupation sentimentale. « J'avais passé, dit Lamartine, le cap des tempêtes que tout homme doit passer dans sa jeunesse, avant d'arriver à ces espaces calmes et lumineux de la vie où l'on goûte quelques années de sérénité... Tout était repos d'esprit, silence des passions, hymne intérieur en moi et autour de moi... Je ne discutais plus avec moi-même la foi du berceau. J'éprouvais une grande douceur à croire, à adorer, à prier, à jouir... Je conçus la pensée d'écrire au hasard, dans une heure de loisir et d'inspiration, quelques cantiques modernes, comme ceux que David avait écrits avec ses larmes. » Ailleurs, il déclare que les *Harmonies* sont les chants « d'une jeune âme qui, n'ayant plus rien à pleurer ou à désirer sur la terre, pense aux choses éternelles. », et il les appelle une « sorte de *Te Deum* » de son cœur. Le titre de *Psaumes modernes*, qu'il voulait primitivement donner au recueil, indique bien le caractère et l'esprit de ces hymnes qui, « comme la prière, sont la respiration de l'âme. » S'il les écrit à Florence, il les aurait écrits presque pareils, partout ailleurs où il se serait alors trouvé dans des conditions à peu près semblables de santé physique et morale. Aussi les détails pittoresques et le décor lui sont-ils plus que jamais indifférents. Que lui importent la cité des fleurs et la grâce de ses collines ? Il ne recherche même plus les grands spectacles de la nature.

> *Seigneur, j'aimais jadis à répandre mon âme*
> *Sur les cimes des monts, dans la nuit des déserts,*
> *Sur l'écueil où mugit la voix des vastes mers...*

Maintenant, il lui suffit de regarder autour de lui. Tout chante la bonté et la puissance divines. *Cœli enarrant gloriam*

Dei. Tout sera donc matière à ivresse sacrée. Il ne veut plus être que celui

... qui change en harmonie
Le retentissement de ce monde mortel.

* * *

J'ai voulu relire, dans la paix des champs, les quatre livres des *Harmonies*. Au dire d'Anatole France, il n'est pas de meilleure condition pour une lecture. « L'ombre mouvante qui tremble sur le feuillet du livre et le bourdonnement de l'insecte qui passe entre l'œil et la page mêlent à la pensée de l'auteur une impression délicieuse de nature et de vie. » Je dois avouer que ce n'est pas sans quelque lassitude que j'ai achevé ce volume. M. Jean des Cognets[1], rappelant le mot de Carlyle que toutes les choses profondes sont chant, le compare à la Bible et aux symphonies de Beethoven. Oui, cela est vrai, pour une pièce comme *Eternité de la nature*, l'un des plus splendides jaillissements lyriques dont puissent s'honorer la littérature française et le verbe humain. Mais d'autres poèmes font plutôt songer à la prose de George Sand; ils en ont la *lactea uberlas*, ce ruissellement de lait que Lemaître signalait dans les œuvres de celle qu'il appelait un peu irrévérencieusement « la douce Io du roman contemporain ». L'expression de Quintilien caractérise bien la facilité et le mélodieux déroulement des vers lamartiniens, dont on ne saurait nier la monotonie. A la longue, on ne discerne plus les pièces entre elles et on a l'impression que la plupart des strophes sont interchangeables, plus encore que dans les *Méditations*. De celles-ci, nous pouvons tous réciter quelques poèmes. Des *Harmonies*, même parmi leurs plus fervents admirateurs, bien peu savent une pièce par cœur.

M. René Doumic[2] s'est demandé pourquoi les *Harmonies*,

1. *La vie intérieure de Lamartine* (1913) p. 158.
2. *Lamartine intime*, dans *Revue des deux Mondes*, du 15 septembre 1907, pp. 330-360.

« à peine inférieures » aux *Méditations*, nous touchent moins. Il en donne une première et très judicieuse raison; c'est que notre âme tourmentée se satisfait mal d'un trop perpétuel et universel optimisme. La seconde est que la forme n'en est pas toujours assez serrée. « Le développement n'est plus contenu dans de justes limites; l'abondance se fait débordement; la proportion est rompue entre l'idée et l'expression. Il y a trop de mots pour peu de matière. A force de subtiliser, la poésie de Lamartine s'évanouit, se dissipe et se dissout dans les airs. Elle aura besoin de retrouver le support qui lui manque, de reprendre ce minimum de substance dont elle a fait la vaine gageure de se passer. » Pour m'en tenir au seul point que j'aie voulu examiner, ah ! combien je préférerais que Lamartine, planant moins constamment, daignât parfois descendre sur terre et regarder autour de lui. L'indétermination, disais-je à propos du *Vallon*, est la condition même du génie de Lamartine. Les *Harmonies* en sont le plus éclatant exemple. Le poète, du reste, le déclare, dans un des commentaires de ce recueil : « La poésie pleure bien, chante bien, mais elle décrit mal. » Oui, *sa* poésie décrit mal, mais non toute la poésie. Et il a tort d'ajouter : « Le moindre coup de crayon d'un dessinateur ou d'un peintre vaut pour les yeux tout Homère, tout Virgile, tout Théocrite. »

Ne cherchons donc point dans les vers de Lamartine une image, même imprécise, de la Toscane. Et si nous ne pouvons admettre que le poète ait vécu trois années sur les bords de l'Arno sans en subir quelque influence, accordons qu'il doit à la ville de Giotto et de Dante un sens plus aigu de la noblesse, de l'élégance et de la mesure, tout ce qui se résume dans le mot même qu'il substitua au titre d'abord choisi : l'*Harmonie*.

Gabriel Faure.

LES IDÉES POLITIQUES DE TIRPITZ

Parmi les représentants de l'ancien régime impérial déchu, mais resté toujours glorieux dans le souvenir de nombreux fidèles, insensibles aux leçons de l'histoire, il n'en est pas peut-être de plus remarquable que le fondateur de la Marine allemande aujourd'hui anéantie, le grand amiral von Tirpitz. Il est comme l'évocation d'une époque pour nous déjà lointaine et que nous voudrions tous croire à jamais disparue. C'est une forte personnalité, intelligente, brutale et haineuse. Si le succès lui fut refusé, ses pires ennemis ne peuvent lui dénier, ni l'énergie, ni l'obstination dans la réalisation de ses desseins. Son œuvre militaire fut, malgré ses défauts et ses lacunes, empreinte d'une incontestable grandeur. En dépit des reproches formulés contre elle en Allemagne par les experts maritimes, comme l'infatigable critique du *Berliner Tageblatt*, Persius, ou l'ancien chef d'état-major général de la Marine et de la Flotte de haute-mer, von Pohl, Tirpitz a pu leur riposter, non sans une certaine fierté, que ses bateaux de types désuets et insuffisamment armés n'ont pas fait si mauvaise figure à la bataille du Jutland, et qu'il avait su faire de la petite flotte de Stosch et de Caprivi des escadres puissantes et homogènes, capables d'affronter en haute mer la Grande Flotte de Jellicoe.

Mais il importe de rechercher quelles conceptions politiques furent, pour Tirpitz, comme le fondement de l'immense édifice naval qu'il voulut construire. Il est aujourd'hui ruiné par l'implacable volonté de l'Angleterre. Mais le plan subsiste, il reste susceptible de nouvelles applications bien qu'actuelle-

ment encore difficiles à prévoir. Le parti des Tirpitziens et des Pangermanistes maritimes n'est pas mort. Qui sait, si, du chaos que constitue l'Allemagne actuelle, ne sortira pas bientôt une nation nouvelle, restée fidèle, malgré ses apparences démocratiques aux idoles et aux théories qui assurèrent son éphémère grandeur ?

On risquerait de ne rien comprendre aux idées politiques de Tirpitz si l'on ignorait l'influence décisive qu'ont exercées sur elles ses années de jeunesse et les premiers temps de sa formation intellectuelle, et surtout, si l'on prétendait oublier Bismarck, l'homme qui domina de sa grandeur victorieuse toute une génération. Von Tirpitz est un Prussien de Francfort-sur-Oder. Il a, dès l'enfance, vécu parmi les grands propriétaires ruraux, au milieu de ces hobereaux prussiens, qui, à l'extrémité orientale de la Marche de Brandebourg, essaimèrent au bord de la Baltique, nouant des liens étroits avec cette Russie qu'ils colonisèrent et dominèrent longtemps. Servant de père en fils, sous la redingote bleue à boutons d'or de l'Infanterie royale, ils exercèrent sur la politique des rois de Prusse une influence qui se perpétua avec leurs successeurs devenus chefs du nouvel Empire. Ce marin, qui connut la mer tardivement, apporta dans sa carrière nouvelle les idées d'un terrien prussien. La Marine allemande lui apparut comme l'instrument de suprématie mondiale, nécessaire à un puissant Etat militaire, qui voulait devenir au lendemain de la victoire le maître incontesté de l'Europe dressé contre l'hégémonie maritime anglaise. La politique navale de Tirpitz fut ainsi la conclusion logique et l'épanouissement de la politique continentale de son maître Bismarck. Comme tous les militaires et diplomates de son temps, Tirpitz se sent le fils spirituel de cet homme qui avait fondé l'unité de la grandeur allemande par le fer et par le feu. Il semble avoir hérité de lui l'esprit de violence, l'amour de la force, l'autorité implacable.

En 1897, au moment où, appelé par la faveur du jeune Guillaume II à réaliser les plans maritimes qu'il lui avait exposés pendant l'hiver de 1894-1895 au château de Potsdam,

devant les députés « défiants » et hostiles à sa conception d'une flotte de combat, il avait enfin obtenu de l'Empereur, du Reichstag et de l'opinion allemande l'application logique de la loi organique qui devait donner une flotte de haute mer à l'Allemagne, la première pensée de Tirpitz est de baptiser un des nouveaux cuirassés mis en chantier du nom de *Fürst Bismarck*. L'Empereur l'envoie en ambassade auprès du vieux chancelier disgracié. Il faut lire dans les *Mémoires* de Tirpitz[1] le récit de l'entrevue de l'amiral avec son dieu : « A Friedrichsruhe on arrivait généralement pour déjeuner. Quand j'entrai, la famille était à table, et le prince assis au bout. Il se leva, froid, mais poli, très « grand seigneur »[2] et resta debout jusqu'à ce que j'eusse pris place. Tourmenté par des névralgies, il tenait contre sa joue des oreillers de caoutchouc pleins d'eau chaude, mangeait de la viande hachée et parlait difficilement. Il s'anima quand il eut bu une bouteille et demie de champagne. Après le déjeuner, très simple, la comtesse Guillaume lui tendit sa longue pipe et les dames quittèrent la salle... »

Bismarck, d'un regard « anéantisseur » accueille fort mal la proposition impériale. « Je ne suis pas, dit-il, un matou qui donne de l'électricité quand on le caresse ». Sans s'émouvoir, Tirpitz le calme et lui expose ses projets. « Il nous faut une puissance navale. Nous en avions moins besoin après 1870; la gloire incommensurable et l'éclat de grands noms suffisaient pour nous faire triompher de toutes les difficultés. Mais il nous faut actuellement une puissance réelle, notamment en présence de l'éventualité d'une guerre russo-anglaise, avec laquelle nous devons compter sérieusement.... » Bismarck paraît prêter une oreille assez distraite aux explications militaires de Tirpitz. « Il n'appréciait guère, dit celui-ci, que les gros bateaux : il en était resté à la conception de son ami Roon. Beaucoup de petits bâtiments, bourdonnant comme un essaim de frelons autour d'un gros navire.... et qu'on pouvait lâcher de par le monde, pour y « pousser » notre représentation

1. *Mémoires*, chap. 10.
2. En français dans le texte allemand.

à l'étranger... » Cependant, les deux hommes s'accordent parfaitement sur la politique extérieure qui s'impose à l'Empire. Pour Bismarck, « la destruction par Caprivi du traité d' « assécurance » avec la Russie, a été la plus redoutable des catastrophes. S'il s'attarde encore aux idées désuètes de l'Allemagne agrarienne de 1870, s'il ne connaît que la vieille Angleterre de 1864 et ne comprend plus la situation mondiale de l'Empire britannique de 1897, s'il ne veut pas encore envisager la nécessité pour l'Allemagne d'une flotte puissante, élément indispensable d'une alliance avec la Russie, il s'accorde cependant avec l'amiral pour concevoir « la possibilité d'une alliance maritime de tous les Etats continentaux contre l'Angleterre. » Nous voyons ici, formuler par Bismarck, ce qui sera la pensée directrice de toute la politique navale du Secrétaire d'Etat à la Marine Impériale. Celui-ci reprend à son compte les paroles prêtées au vieux Chancelier par l'ambassadeur de France, le baron de Courcel, en 1884, au moment où la question coloniale semblait rapprocher la France de l'Allemagne[1]. « Ce que je voudrais réaliser, disait Bismarck, c'est un certain équilibre sur mer; la France a, sous ce rapport, un grand rôle à jouer si elle veut entrer dans nos vues. On a beaucoup parlé, jadis, de l'équilibre européen; c'est un mot du XVIII^e^ siècle; je crois, par contre, qu'il ne serait pas inopportun de parler de « l'équilibre sur mer ». Je ne souhaite pas de guerre contre l'Angleterre, mais je voudrais l'amener à reconnaître que les flottes des autres nations constituent en face d'elle, un contrepoids sur mer, et pourront le contraindre à tenir compte des intérêts des autres peuples s'ils s'unissent... L'Angleterre devra s'habituer à l'idée qu'une alliance entre la France et l'Allemagne n'est pas du domaine de l'impossible. » Tirpitz a donc reçu de Bismarck le principe même de toute sa politique mondiale. Mais, le Chancelier, « vieillissant » n'allait pas jusqu'au bout de sa pensée. C'est au jeune disciple qu'il appartenait de la réaliser, et, sur le fondement d'une alliance des peuples continentaux, d'essayer de dresser toute

1. *Neue Preuss. Kreuzzeitung*, 20 août 1918.

la grandeur du pangermanisme naval, — d'où devait finalement sortir la ruine de son pays — «...Bismarck ne sentait plus — dit Tirpitz, commentant ses déclarations au baron de Courcel, — combien l'appui diplomatique qu'il recherchait en la Russie et dont la nécessité m'apparaissait également, exigeait, étant donné le changement de la situation générale de l'univers, le soubassement (*sic*) d'une politique d'équilibre naval, condition d'une alliance. En présence de l'hostilité de l'Angleterre à notre égard, telle qu'elle se manifesta sans merci depuis 1896, la « question de puissance » se posait de la façon suivante : « Comment, confinés comme nous l'étions sur notre motte de terre « surpeuplée », pouvions-nous conserver la paix avec l'Angleterre sans capituler économiquement devant sa jalousie commerciale ; ou bien encore, comment, dans le cas où l'Angleterre décréterait notre encerclement, pourrions-nous soutenir une guerre contre elle. Dans les deux cas, nous ne pouvions pas renoncer à posséder une flotte, ni nous contenter d'une flotte coloniale : il nous fallait une flotte de combat, dont la valeur militaire et la valeur diplomatique fissent hésiter les Anglais à engager la partie contre nous... » C'était, comme l'avait dit le vieux chancelier à Hambourg, quand, pour la dernière fois, il avait contemplé, « subjugué », la vie intense qui s'y était développée, une « ère nouvelle » qui commençait, et qui devait se clore par l'écroulement de l'Empire.

Ces vues, formulées dès 1887 par Tirpitz au début de sa carrière ministérielle, ne devaient guère se modifier au cours d'une longue administration de plus de vingt années, où le maintint la faveur constante de son souverain, par ailleurs si changeante. Les principes bismarckiens restèrent la règle de sa conduite. Il les appliqua avant et pendant la guerre de 1914 ; il semble s'y être fidèlement tenu depuis la défaite même, celle-ci paraissant n'avoir rien modifié à son système de politique continentale.

Il se défend, du reste, dans ses *Mémoires* d'avoir jamais voulu, ou pu, jouer un rôle considérable dans la politique extérieure de l'Empire, et s'en console difficilement. C'est, à ses yeux, la grande faiblesse de la constitution bismarckienne, que

d'avoir concentré toute la réalité du pouvoir sur la personne du chancelier impérial. Bismarck disparu, le rôle dépassa le plus souvent les forces de ses successeurs. « La constitution monarchique de la Chancellerie, taillée à la mesure de Bismarck, avait l'inestimable avantage de faciliter l'action d'une personnalité dominante. Mais, un ministère d'empire aurait eu l'avantage, en face d'un chancelier personnel, d'empêcher facilement des erreurs ou des défaillances, grâce à une collaboration plus intime des différents ministres... Le public supposait une liaison étroite, un échange de vues actif entre les différents départements ministériels, qui n'existaient nullement dans la réalité. Il eût été surpris d'apprendre combien un ministère, aussi essentiellement politique que celui de la Marine, était tenu à l'écart de la politique dans les années si graves qui précèdèrent la guerre. L'Empire était dirigé par un seul homme: les chefs de départements n'étaient pas ses collègues, mais ses subordonnés... » Bien rares, prétend Tirpitz, furent les occasions où il me fut permis d'intervenir dans d'importantes décisions de politique étrangère... « Je n'eus aucune part à l'affaire de Samoa, ni aux négociations avec l'Angleterre au début de ce siècle, pas plus qu'à notre intervention au Maroc... ». Quand on me demanda mon avis j'insistai, affirme-t-il une autre fois, sur les trois points suivants : 1° maintenir la paix à laquelle nous gagnions d'année en année, tandis qu'une guerre ne nous rapporterait rien ou nous enlèverait tout d'un seul coup; 2° éviter tout incident, soit par essais de conciliation que l'Angleterre ne supporte pas, ou par provocation; 3° assurer enfin notre jeune puissance mondiale par une politique d'équilibre sur mer... Je nous vis avec regret nous lier si intimement avec l'Autriche-Hongrie, qui ne représentait rien sur mer, et ne considérai pas sans appréhension notre politique balkanique et orientale, car elle nous entraînait, pour des intérêts accessoires, dans le danger de complications romantiques... Nous devions, au contraire, concentrer tous nos efforts pour maintenir ouvert le grand escalier de devant (*sic*) de l'univers, l'Atlantique, — d'autant plus que cela supposait une condition préalable : la paix continentale, et que nos rapports avec la

France conservaient constamment un point faible... Je ne nous considérais pas comme assez forts pour soutenir simultanément la concurrence économique avec l'Angleterre et la diplomatie de la ligne de Bagdad. Je craignais, avant tout, si nous pratiquions une politique qui ne fût pas concentrée sur l'essentiel de perdre la confiance des puissances, qui, à mon avis, constituait la clé de la solution, à savoir la Russie et le Japon. »

C'est en effet avec l'aide de ces deux puissances que Tirpitz espérait contrebalancer l'hégémonie maritime de l'Angleterre. Il comptait assurer la véritable « liberté des mers » par la constitution d'un bloc continental important, complété en Extrême-Orient par l'alliance japonaise. Bismarck lui avait sagement montré la voie de l'indispensable rapprochement germano-russe. Ce fut donc, pour lui, aussi, une impardonnable faute que la dénonciation par l'Allemagne du traité de 1890 avec la Russie, puisqu'elle eut pour conséquence immédiate la conclusion de l'alliance franco-russe. Une autre erreur, aussi funeste, fut l'orientation « asiatique » de la politique allemande, quand elle vint imprudemment s'insérer au milieu de l'expansion continentale du panslavisme grandissant par la ligne Berlin-Constantinople-Bagdad. Cependant, les tendances russophiles de Tirpitz n'allaient pas jusqu'à l'inciter à la conclusion d'une alliance militaire avec l'Empire des Tsars. Il reste, en cela, fidèle à l'esprit bismarckien, et répugne aux engagements trop compromettants. Une lettre fort suggestive, envoyée au secrétaire d État von Richthofen le lendemain d'une délibération présidée par l'Empereur, pendant la guerre russo-japonaise, le 31 octobre 1904, et au cours de laquelle avait été envisagée l'opportunité d'offrir l'alliance allemande à la Russie, révèle bien la duplicité foncière et l'extraordinaire prudence de tout son système diplomatique. Il se rend sagement compte de l'inutilité que présenterait, du côté de la France, une entente germano-russe. « Je doutais qu'une alliance imposée par le revolver pût jamais mobiliser pour nous les forces françaises. » Il est d'ailleurs opposé à l'avis très net cependant, du stratège officiel Schlieffen et n'attache guère d'importance au concours militaire que la Russie aurait pu apporter à l'Alle-

magne. « Qu'est-ce que les 100 ou 200.000 hommes que la Russie pourrait nous fournir dans une guerre où interviendront des millions de soldats? Laissons la s'enferrer dans la guerre contre le Japon; elle sera de longtemps incapable de menacer la frontière russe. Une alliance russo-prussienne déchaînerait immédiatement l'hostilité britannique. Seule « une alliance positive de l'Allemagne, de la France et de la Russie[1],—c'est le rêve de Tirpitz, mais il le sent bien un rêve irréalisable — offrirait contre l'Angleterre des garanties suffisantes. Contentons-nous, conclut-il, de maintenir de notre mieux des relations d'amitié avec la Russie, avant tout par les rapports personnels des deux souverains, sans nous engager par un traité formel, et attendons... gagner du temps et construire notre flotte, tel est notre devoir politique essentiel... » Rien d'étonnant, si, en présence de ces simples velléités amicales, d'où ne pouvait sortir pour elle aucun avantage politique, capable de compenser les réalités de son alliance avec la République, la Russie n'ait jamais opposé à l'Allemagne, selon la pittoresque expression de Tirpitz, que l' « épaule froide ». Il eût fallu aux diplomates allemands plus que la rouerie de Bismarck unie à celle de Tirpitz pour l'entraîner dans ce marché de dupes. Les amabilités démonstratives de Guillaume II à l'adresse du loyal et modeste Niki, ne parvinrent jamais à l'attirer hors du droit chemin de l'alliance française. Tirpitz reste d'ailleurs persuadé, de ses pacifiques intentions à l'égard de l'Allemagne; il affecte de croire à la promesse du Tsar, qui lui aurait répété, peu de temps avant la guerre : « Je vous donne ma parole que jamais je ne ferai la guerre à l'Allemagne. » Mais ces vœux platoniques furent cruellement déçus. L'Allemagne, engagée dans le conflit balkanique, et, par l'aveuglement de ses diplomates, par la présomption de son grand état-major, dans la guerre mondiale, commit ce qui constituait aux yeux de Tirpitz l'irréparable faute : elle tenta la fortune des armes. Elle le fit dans des conditions désastreuses, et sans espoir possible de succès : non seulement elle ne sut pas se ménager la neu-

1. Cité dans ses *Mémoires*, p. 143.

tralité russe, mais encore elle provoqua l'intervention anglaise aux côtés de la France.

Tirpitz qui n'a eu, pendant la guerre, aucune part et par là même aucune responsabilité dans la direction politique des opérations, et qui doit, tout en maugréant, se contenter du rôle toujours décevant, mais facile, de Cassandre incompris, et d'organisateur d'une bataille navale, jamais déclanchée[1], ne ménage, au cours de la lutte, ni les diplomates, et surtout sa « bête noire » Bethmann-Hollweg, ni les militaires, ni les marins, ni personne. On ne paraît guère se soucier de ses avis, mais il les prodigue, au Kaiser, quand il veut bien le recevoir, aux ministres et à ses commensaux... Il finit même par les lasser, et — c'est son ennemi personnel, l'amiral von Pohl, qui nous le rapporte dans sa correspondance, — on estime un jour que le vieux secrétaire d'Etat à la marine « radote ». Il s'en tient à sa thèse favorite : « La guerre avec la Russie[2] a été la faute fondamentale de notre politique aiguillée vers la victoire ». Mais, si le but est aisé à concevoir, il est infiniment plus difficile à atteindre. Tirpitz ne se dissimule pas, cependant que la conclusion de la paix est devenue très délicate par l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne et par la non-exécution du plan Hindenburg de 1915. Mais il estime qu'une « paix acceptable » aurait pu encore être signée en 1916, quand le tsar « qui sentait son trône chanceler » appela Sturmer pour conclure la paix avec l'Allemagne. Dès 1914, Tirpitz redoute l'anglophilie de Bethmann-Hollweg. Il prévoit qu'elle l'entraînera à une rupture définitive avec la Russie. Il écrit en juillet 1914 de Tarasp, à son représentant à Berlin : « On peut concevoir quelle politique un Bismarck anglais pratiquerait contre la Russie et l'Allemagne. Le chancelier fait complètement fausse route; il est entiché de son idée de briguer en faveur de la perfide Albion. C'est la question fatidique qui décidera du sort du peuple allemand. Nous devons « *coûte que coûte* (en français) nous entendre avec

1. Il regretta, au moment de la bataille du Jutland, et à l'arrivée de Hindenburg au pouvoir, d'avoir quitté son poste si prématurément.
2. p. 149.

la Russie, et lancer la baleine contre l'ours. Il faut faire taire toutes les raisons sentimentales. » « Cette guerre, écrit-il de Charleville, où il a suivi le quartier Général Impérial le 4 octobre 1914[1], dans une de ses lettres, qui constituent un des documents psychologiques et politiques les plus passionnants de l'histoire de la guerre, est véritablement la plus grande aberration que la race blanche ait jamais commise. Nous nous battons tous sur le continent jusqu'à la mort, pour en laisser le profit à l'Angleterre... » « Il est bien dommage, écrit-il une autre fois[2], que la raison régisse si peu les peuples européens, sauf toutefois l'Angleterre qui n'a pas d'âme ». Le Ministère des affaires étrangères[3] (Charleville — 17 mars 1915), a toujours cru avoir l'Angleterre dans sa main et pouvoir la duper... Nous devions et pouvions éviter la guerre avec la Russie... au lieu de cela, nous nous engageons pour l'Autriche, et en sommes bien payés. (On ne s'allie pas à un cadavre, répète-t-il, lui aussi, une autre fois). Bethmann et les gens qui l'entourent ont fait de la politique orientale, tandis que notre vie économique — que nous le voulions ou non — nous engageait dans le vaste monde, devait nous attirer des démêlés avec l'Angleterre, mais non point la guerre, si la Russie n'avait pas été au nombre de nos adversaires. » Aussi, estime-t-il que, de ce point de vue, rien n'est plus maladroit que la proclamation allemande aux Polonais, en décembre 1916. « Le tsar l'a ressentie comme une gifle en pleine figure », et, d'après l'expression même de Sturmer, « elle a tué la paix »... Je ne voyais[4] l'avenir de l'Allemagne nullement compromis, le jour où l'Empire russe aurait entièrement repris ses forces. Je ne le voyais en péril que si nous nous trouvions menacés dans notre commerce transatlantique, dont vit presque un tiers de notre population : car, si nous nous en laissions isoler et si nous ne reconquérions pas notre situation économique dans l'univers, nous serions livrés à un horrible appauvrisse-

1. *Mémoires*, p. 413.
2. p. 440.
3. p. 453.
4. p. 151.

ment. Rien ne pouvait remplacer notre disparition de la mer au profit des Anglais, quand bien même les idées de Bethmann se seraient réalisées, et que nous aurions pu nous permettre une pénétration militaire de l'Orient. J'aurais cherché, moyennant de fortes concessions, toute entente, qui nous eût véritablement laissé les mains libres d'un autre côté, avec tous les Russes, même avec Kerensky. Je ne vois pas dans l'histoire du monde un plus grand aveuglement que l'anéantissement réciproque des Allemands et des Russes, « *ad majorem gloriam* » des Anglo-Saxons. » Mais il ne dit pas, si, parmi « tous » les Russes, il eût brigué jusqu'à l'amitié de Lénine...

L'Entente avec la Russie devait être complétée par une Alliance avec le Japon. Ce fut le rêve caressé par bien des diplomates allemands, et Tirpitz est du nombre. Il ne se console pas qu'en 1915, et même en 1916, le Japon « n'ait pas fait le geste qui eût pu terminer la guerre » et même lui donner « une orientation décisive en notre faveur ». « Si les Japonais n'étaient pas des politiques « au jour le jour », ils auraient dû s'apercevoir que les Anglo-Saxons ne pouvaient, finalement, les aider en rien — puisqu'ils veulent garder la Chine en leur pouvoir; ils auraient dû voir que leur puissance reposera sur une base fragile, tant qu'ils ne feront rien pour se créer, en vue de leur règlement de compte avec l'Amérique, la situation politique mondiale la plus favorable. « Mais les espoirs allemands se sont évanouis avec la guerre. L'Allemagne et la Russie se sont réciproquement détruites : la Triplice germano-russo-japonaise, qui eût assuré la liberté du monde, est, tout au moins, pour le moment, impossible, et le Japon verra comment il lui faudra finir par porter seul l'effroyable fardeau qu'il s'est mis sur le dos. » Sécurité et entente à l'Est, « pas d'annexion[1] » mais la maîtrise stratégique, incontestée, exercée par l'Allemagne sur la Côte des Flandres, et la protection « pleine de tact » des petites nations neutres, scandinaves suisse et hollandaise, tels sont en somme, pour Tirpitz les postulats de la politique anti-anglaise qu'il résume en la sé-

1. Cf. même p. 157 et ss.

duisante formule de la « liberté des mers », et de l' « équilibre maritime ». A l'Allemagne devait être, après Napoléon, réservé le rôle de défenseur de l'indépendance Européenne et continentale, la sauvegarde du libre trafic océanique. Vint la défaite; l'empire Bismarckien faillit disparaître, l'œuvre maritime de toute une génération fut détruite. « Le peuple allemand n'avait pas compris la mer ». La diplomatie impériale avait trahi l'Empire. « C'est une tragédie sans pareille que le peuple allemand a vécue, depuis sa brusque ascension qui l'a porté au rang de puissance mondiale, jusqu'à sa chute plus rapide encore, par la faute de la petitesse de sa politique, et par son manque d'esprit national. »

Et cependant l'issue fatale de la guerre n'a rien modifié aux théories politiques de Tirpitz. Il les a condensées en un article récent des *Grenzboten*[1] où il a critiqué âprement « la nouvelle orientation » qu'a prise la politique extérieure de l'Empire. La question fondamentale reste la même pour l'Allemagne. « Devons-nous revenir aux directions que Bismarck a suivies jusqu'à sa mort vis-à-vis de la Russie, malgré l'opposition des partis libéraux, ou devons-nous nous appuyer à la « culture occidentale », c'est-à-dire à l'Angleterre ? » Il répond à cette question avec la même énergie qu'au cours de ses *Mémoires*. Il proteste, du droit qu'avait l'Allemagne en sa qualité de grande nation civilisatrice, à essayer « de se rendre libre et indépendante à côté de l'univers anglo-saxon. »

« L'Allemagne, grâce à ses cinq fleuves, et à sa position continentale, aurait dû devenir pour le continent le grenier principal de l'Europe à la place de l'Angleterre insulaire.... « La mer appartient à tous les peuples ». Mais l'Angleterre a cette fois encore triomphé, grâce à la folie presque incroyable et à la jalousie des peuples européens, grâce aussi au large fossé maritime que l'Angleterre possède devant son « nid de pirates ». Les peuples continentaux reconnaîtront peut-être, après cette guerre, combien leurs intérêts sont opposés à ceux de l'Angleterre, et sont, jusqu'à un certain point, solidaires. Une alliance

1. 8 août 1920.

germano-anglaise était impossible. « L'Angleterre aurait toujours su exploiter le « contraste sentimental » entre l'Allemagne et la France. L'Allemagne ne pouvait vivre sans industrie, sans commerce mondial et sans marine. « Sans puissance maritime nous eussions été comme « un colosse aux pieds d'argile ». Et il résume une fois de plus toutes les vues exposées dans ses *Mémoires* en quelques formules destinées à frapper l'esprit du grand public allemand. « La puissance mondiale ne peut résulter que de la puissance navale ». « Le Russe a besoin de se compléter par le germanisme. »

Quelles devront être à l'avenir les directives de la politique extérieure de l'Allemagne ? Tirpitz nous l'indique avec la plus grande prudence, en présence de l'« effroyable confusion qui s'est répandue sur l'univers. » L'avenir est bien sombre pour l'Empire. Le peuple est moralement malade. La démocratie est incapable de le guérir... le peuple n'a plus de devoirs, il n'a plus que des droits.... il est profondément imprégné de bolchevisme, etc.... » telles sont les lamentations d'un monarchiste impénitent.... Mais son pessimisme ne l'empêche pas d'entrevoir, comme tout bon Allemand, des raisons d'espoir, et des motifs d'action. Il reste l'irréconciliable ennemi de l'Angleterre. Keynes lui-même et Robert Cecil n'ont point endormi sa défiance. Quand bien même nous serions obligés de travailler momentanément comme esclaves d'autres peuples, nous devons nous efforcer de ne pas le faire pour l'Angleterre. « Il préconise plus que jamais la solidarité d'intérêts des « peuples continentaux ». Il n'a pas assez de sarcasmes pour les « excellentes gens » qui sont, en Allemagne, toujours prêtes à se laisser mener par le bout du nez par les Anglais, dès qu'elles en ont reçu de bonnes paroles. « Ils ne voient pas que l'Angleterre, maintenant encore, attise notre haine contre la France, pendant qu'elle se tient elle-même, avec son masque de puritain bienveillant, à l'arrière plan..... Nos braves « Michel » ne voient pas que l'Angleterre a, avant tout, intérêt à empêcher une forte résurrection économique de l'Allemagne... Le raffinement avec lequel les Anglais ont inspiré la Paix de Versailles, le rapt de nos colonies et de notre flotte

de commerce, la confiscation de Danzig et de Memel, qui nous barre le commerce avec la Russie, tout cela ne nous a pas encore ouvert les yeux.... Les Anglais se cachent, de nouveau, habilement, derrière le dos des Français; les torts de la France à notre égard enflamment contre le vieil ennemi héréditaire l'opinion allemande; il ne lui reste plus de loisir pour s'occuper de l'hostilité de l'Angleterre à son égard, moins brutale dans la forme, mais dans le fond plus dangereuse.... Ce n'est pas la neutralité « pathologique » de la France, mais la politique mondiale de l'Angleterre, qui constituent pour l'Europe le germe de mort. La question est posée : les Etats européens sont-ils mûrs pour devenir des provinces de l'Empire mondial britannique?... » Et cet article si suggestif se termine par de coquettes avances à la France. Tirpitz évoque le souvenir d'un entretien qu'il eut un jour, avec le général de Caprivi, « qui des pieds à la tête était soldat prussien et ne voulait être que cela ». Ils envisagèrent la paix, que, après une nouvelle guerre, l'Allemagne imposerait à la France, et, cléments ils conclua ent : « Nous ne devons pas anéantir la France; elle do t subsister intacte. L'Europe ne peut pas se passer de la France, ni de sa culture..... »

Prenons, pour ce qu'elles valent, les protestations d'amitié de ce bon apôtre. Demandons-nous ce que pèse, au milieu de l'ouragan de haine anti-française, où l'Allemagne vaincue se laisse emporter aujourd'hui, le mouvement de « francophilie » inattendu, qui réunit, en un étrange amalgame et des pangermanistes militaristes comme Tirpitz et des hommes d'affaires comme Georg Bernhard et des « socialistes indépendants » comme Breitscheidt. N'oublions pas, surtout, la place que la théorie du « bloc continental » et... de l'amitié russe, est capable de tenir dans les calculs de la diplomatie allemande, dans les espoirs de ce peuple battu, mais, semble-t-il, incorrigible, et qui paraît bien loin d'avoir renoncé aux cultes de ses dieux déchus, les Ludendorff et les Tirpitz.

Edmond DELAGE.

LES QUATRE SAISONS DE LA FORÊT [1]

III. — LE PRINTEMPS

...Nunc omnis parturit arbos
Nunc frondent silvæ; nunc formosissimus annus.

VIRGILE, Troisième Eglogue.

Le mantel et le chaperon tout poudrés de grésil, février a fui, et mars, toussotant, crachotant et grincheux, a fait à peine quelques tours dans la ronde des mois que, de l'engourdissement de la morte saison, brusquement, la forêt somnolente est tirée comme par une fièvre. Adieu, morose hiver; adieu, longue mélancolie de la Forêt !

Rien n'a encore pour notre œil ni pour notre odorat un peu de couleur, ou un peu de parfum; les chênes ont toujours, à l'heure du couchant, toute la pourpre du soleil saignant dans leurs ramures; tout est si sec, si nu, si froid. Pourtant, prêt à sourdre, on sent quelque chose d'invisible et de doux s'animer, bouillonner; un tendre inconnu se prépare; et après une angoisse, après une vague et universelle rumeur d'attente et de désir, soudain tout prend un air férié. Dans le haut des rameaux encore dépouillés, matin et soir, la petite grive chante de sa voix la plus fraîche; les lointains se « myosotisent », preuve que, sans qu'il y paraisse, l'air lui-même s'émeut; le vent devient moins vif et presque velouté. Pourquoi ce ciel nacré, ces lueurs frémissantes ? Pourquoi, partout épars et rayonnant, ce sourire des choses ?

1. Cf. Les *Quatre saisons de la Forêt*, I L'Automne, (Vie des Peuples, septembre 1920 p. 21-49) et II L'Hiver, (*idem* janvier 1921 p. 43-63).

C'est que, du fond des nuits, des voix célestes emportées par des ailes ont jeté par-dessus les terres et les bois l'appel mystérieux de la saison nouvelle. Et ils ont été entendus de toute la nature, ces cris qui nous ont échappé, ces cris très doux, lointains, voilés, passant dans la mélancolie des soirs de fin d'hiver et tout à coup les enchantant, les peuplant d'espérance, voix plaintives d'oiseaux perdus, inquiets, qui s'appelaient et qui, bien que tout fût encore sur la terre d'une tristesse pénétrante, bien que le vent fût dur, coupant, brutal, clamaient, dans le silence obscur, où les choses, entre elles, se parlaient :

« Voyez, nous revenons : c'est la saison clémente; les jours de joie approchent, les jours de renouveau. Hardi, bourgeons ! Hâtez-vous, feuilles; hâtez-vous, fleurs ! »

Et le message du printemps a passé, à peu près inentendu des hommes, sur les ailes du vent d'hiver. Mais d'arbre en arbre, de bois en bois, la bonne nouvelle a couru. Et c'est de ce rêve semé à travers la nuit froide que naîtront les réalités charmantes, qu'en secret la forêt prépare. Car ces plaintes errantes ne sont, comme des cris d'enfantement, que le signe d'un bonheur proche.

En attendant, le courant tiède qui porte ces ailes vagabondes n'a pas encore baigné les arbres de sa douce moiteur et l'ivresse printanière demeure encore indécise et flottante entre le ciel bleu qu'elle avive et la forêt qui attend. Mais le simple pipeau de ces voix haletantes trouble déjà l'âme des choses et fait que de toutes parts s'organise, avant tout bocagère, la fête du printemps.

A cette musique de l'air, de la nuit, du ciel et du silence, tout s'inquiète, tout aspire à vivre et à s'épanouir; tout rêve et veut aimer. Adieu, long hiver morose !

Le mal est oublié; le monde a presque un sens [1]

1. Fernand Gregh, *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1921.

Et le poète, subissant, lui aussi, l'universel émoi, se prend, charmé, à écouter,

Dehors, sous des nuages froids,
Un oiseau qui chante invisible,
Un oiseau qui chante anxieux
De voir le doux printemps renaître,
Et qui croit de son chant, peut-être,
Le hâter à travers les cieux [1].

Petite âme d'oiseau qui « ronsardise » dans le vent, si frêle chant du renouveau, imperceptible signe que la vie va demain tout ressaisir, tout entraîner dans son courant, charmant prélude, avant-printemps !

* * *

Mais de même qu'il n'y a pas qu'un automne, il n'y a pas qu'un printemps. Toute la végétation ne part pas en effet d'une seule fusée, les sèves endormies sont vives ou lentes à s'émouvoir; les courages végétaux sont divers à braver les dernières gelées et les bourgeons, plus ou moins frileux. Aussi bien il n'y a pas, même en les reconnaissant un peu mêlés sur leurs confins, un printemps des bourgeons, un printemps des feuilles et un printemps des fleurs. Et si l'on voulait, jour à jour, suivre l'éveil des bois, on verrait que presque chaque coin de la forêt, chaque versant, chaque essence a le sien, dont l'époque, d'une année à l'autre, varie, tellement la saison est mobile et changeante.

Ne retenons que le premier, timide, hésitant, inégal, qui est le printemps du saule, du tremble et du bouleau; le dernier, solennel et royal, qui est le printemps du chêne et de l'épine blanche ou épine de Mai; et entre les deux, le plus doux, le plus vert, le plus frais, celui du prunellier, épine noire ou épine d'Avril, qui est en même temps celui du merisier, du hêtre et du tilleul.

1. Fernand Gregh, *Idem.*

* * *

Adieu, vie ralentie de la forêt hiémale ! Dès que ce triste hibou, l'hiver, s'est envolé, sitôt que le printemps met ses sifflets de merles à toutes les lisières, une grande force contenue commence à se manifester. Ce n'est rien tout d'abord, rien ou si peu de chose : c'est une embue de moins sur le miroir des sources, une pointe de vert sur l'herbe, un coin de bleu frais dans le ciel, un petit panache doré aux cimes des peupliers, une rousseur mordorée sur les saules; moins encore, une sorte d'ivresse intérieure que décèle seulement l'œil plus vif des bourgeons, une quiétude, une douceur de l'air, un peu d'ombre colorée sur les bois. Adieu, limbes de la forêt d'hiver : le paradis du printemps va s'ouvrir.

Déjà, mi soleil, mi rosée, le ciel est en « amour[1] » ; pour peu de chose il pleure et pour un rien, il rit. C'est le moment de ses humeurs, de ses jeux, de ses bouderies, de ses petitess pluies frétillantes coupées de soleillées, que les gardes appellent fort expressivement pour leur caprice, des cabris, pour leur action toujours si bienfaisante, actuellement des pluies « tire-bourgeons », plus tard, des ondées « feuille-bois ». Jours froids et tempérés, jours troubles et limpides, où tout hésite, tremble, doute, déconcertant, déconcerté; saison fantasque, qui respire on ne sait quelle enfantine et acide douceur, inquiète jeunesse de l'année, où les arbres sont envahis comme les hommes d'une avide et obscure langueur, d'un désir éperdu !

Déjà le vent a perdu sa langue rugueuse, et même, un doux matin, on sent passer, vague et diffus, lame venant du fond de l'horizon, le premier courant tiède, un peu de rajeunissante haleine perdue dans l'air mort et glacé. La mobilisation générale des « forces vertes » n'est pas encore proclamée; pourtant, à ce premier souffle printanier, chaque racine commence à pomper dans la terre en fermentation les phil-

1. Expression vénitienne.

tres mystérieux; aux avant-postes, sur les lisières, sur les pentes exposées au midi, les sèves se préparent ou sont en mouvement. Les écorces se vernissent, les rameaux craquent dans l'air languide comme des muscles qui se tendent; les mousses, gonflées d'eau, se lustrent, se veloutent et donnent jusqu'aux pierres et jusqu'aux souches mortes un air de reverdir.

De tous côtés les bourgeons, emmaillottés, se dégourdissent, englués, se décollent. Ils ont sommeillé tout l'hiver, protégés par la cuirasse et le duvet de leurs écailles contre les nuits de gel, par leurs résines et leurs enduits gommeux contre les pluies; et maintenant ils s'éveillent, ils s'enflent, il frémissent, en attendant que leurs capsules éclatent et déploient hardiment leurs petits drapeaux verts demeurés si longtemps à l'étroit, et tout fripés dans leurs étuis : boutons si frêles, c'est un miracle de les voir verdir !

Si ce vent du midi, marée tiède, continue de souffler — vent des feuilles, qui, dans quelques semaines, sera le vent des fleurs — « nous aurons à la fin de la semaine de la feuillotte de charmille », a prédit le garde au bûcheron. Et les boutons de charme en effet s'allongent à vue d'œil; de leur fuseau, qui tout à coup s'épointe, sort une couronne de poils blancs duveteux, bientôt petit éventail vert, puis parasol verni. Plus d'un d'ailleurs, violet de froid, pour s'être trop aventuré, verra son cœur touché par les gelées de la lune rousse !

Sous l'effet de ces bourgeons craquant de toutes parts, le brouillard brun des taillis se rehausse et s'avive de nuances plus tendres; en même temps les couleurs de la vie remontent aux têtes des futaies; sur leur masse grise ou bronzée le lumineux espoir des frondaisons prochaines semble trembler déjà. Les hêtres, à leur pointe, sont roux et veloutés comme des écureuils, les bouleaux sont enveloppés d'une pruine violette et les ramilles des tilleuls subissent une montée de sang. Plus audacieux encore, le saule porte déjà ouverts « de soyeux bourgeons de chinchilla [1] ». Dès le mois de décembre d'ailleurs,

1. Comtesse de Noailles, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1909.

épars sur les lisières de la forêt dormante, il avait pris la huppe d'or du roitelet et le voilà maintenant, comme un habit de Pierrot, orné de pompons blancs, le voilà tout empanaché, qui tente les premières abeilles avec ses « minons verts » aux nectaires humides, et ses chenilles hérissées pourvues d'une pelote jaune — anthère poudreuse et parfumée — au bout de chaque poil.

Après le saule, ou avec lui d'autres à leur tour s'émoient: le cornouiller mâle, dès la fin de février, n'est qu'un nuage d'or; la tige du bois-joli porte, avec quelques boutons verts à peine épanouis, un fourreau de fleurs roses; les chatons des peupliers carolins ont des écailles pourpres, tandis que ceux des trembles sont couverts d'une peluche grise, que ceux du bouleau, enduits par place d'une laque dorée, semblent tigrés de jaune comme une salamandre et que ceux du coudrier, couleur d'un gâteau de cire, sèment leur poudre blonde au premier vent qui les secoue.

Tout le petit peuple des plantes annuelles a de même senti le souffle du « Dieu des sèves véhémentes [1] »; il se hâte de vivre, de fleurir, « avant que se ferme sur lui, comme un sépulcre d'ombre, la voûte épaisse des ramures [2] », et le tapis des feuilles mortes est bientôt tissé de blancheurs fragiles, d'éclairs bleus, de lueurs violettes, de clartés soufrées, sur lesquels flottent des odeurs mielleuses; car ce renouveau du saule est en même temps le renouveau des anémones sylvies, des petites pervenches, des violettes et des primevères — douces choses vivantes, de tant d'éclat, d'un gai courage et qui, jaillies du cœur frais de la terre, reflètent la pureté, la joie et la couleur du ciel.

* * *

Et tout à coup voici Avril, Avril si plein de fougue,

1. *Idem.*
2. Pouvillon, *Chantepleure.*

Avril, avril du bois, de la source et du val,
Petit Dieu, petit fou, petite frénésie,
Prince de la ballade et roi du madrigal...
Fragances et pizzicatis,
L'air n'en peut plus [1]...

Ce n'est qu'explosion de sèves, que fleurs, que parfums, que souffles attiédis, que musique et qu'amour. La lumière est si jeune, si vive et si étincelante que, touché par elle,

Chaque grain de terre a fait le doux miracle
D'être un peu de pistil, de corolle et de nard [2].

Quelle vie intense, quel reverdissement joyeux et quelle alacrité ! Voici Avril au bois et c'est un nouveau monde. Au son de sa flûte enchantée comme celle d'Orphée, miraculeusement la forêt, la forêt verte se reconstruit. C'en est fini pour les feuilles de leur captivité; le printemps les délivre en masse de leur prison étroite, le bourgeon, et de ce rude geôlier qu'avait été l'hiver. Doux affranchissement ! Elles ont d'abord un air flétri et semblent prêtes à mourir, mais peu à peu la sève les ranime, lisse leurs robes chiffonnées, les glace et les vernit. Et maintenant les voilà tendres comme des jeunes trèfles, vives et lumineuses comme si derrière chacune d'elles, placées en transparents, était une veilleuse ! On a peur, en les touchant, de se mettre aux doigts de la peinture fraîche. Tout verdoie, tout poudroie, et la neuve forêt d'Avril est plus claire qu'une émeraude, est plus douce qu'une perle changeante.

A ce « vif courant de puberté printanière, dont l'air est imprégné [3] », d'un jour à l'autre, on voit les bois muer : hier ils n'avaient encore qu'un peu de couleur à leur pointe; aujourd'hui un frisson de verdure, une divine « rosée verte », d'une merveilleuse douceur, tremble, festonne à la cime des tailles; et demain on verra cette vapeur se nouer de pompons

1. Paul Drouot, jeune poète tombé pour la France le 8 juin 1915.
2. Comtesse de Noailles, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1905.
3. Fromentin, *Dominique*.

et de frisures vertes, puis devenir, avec les feuillages étalés, une nappe fluide, une jaspe embrasée de lumière.

Prompte métamorphose, doux éblouissement, dont Lamartine a admirablement rendu l'ivresse et le jaillissement dans ces vers si connus de Jocelyn :

Tout ce que l'air touchait s'éveillait pour verdir;
La feuille du matin sous l'œil semblait grandir...
... Partout, partout
Des mystères d'amour et de fécondité.

Au milieu d'une vie si tumultueuse et si épanouie comment s'y reconnaître ? Les arbres ou plantes qui bâtissent, comme les définit Ruskin, ont commencé d'ajouter à leur édifice une aile ou un étage; et ceux qui « bâtissent avec le bouclier » ont déjà une belle toiture de feuilles, feuillages vert rainette des aulnes, vert gris et brumeux des trembles, vert argenté des saules, et vert doré des cerisiers, feuilles lisses du hêtre, feuilles gaufrées du charme, feuilles en tôle peinte, feuilles en taffetas, toutes les gammes, tous les tons, toutes les formes harmonieuses des verdures naissantes. La colonnade des futaies ne s'enfonce plus à perte de vue : une gaze légère en drape les piliers. Sous les branches en arcade, au long des vertes percées de la forêt, on est là maintenant comme au creux d'une vague, tant il filtre à travers les feuilles une lumière couleur d'eau. En même temps on sent monter une odeur printanière aiguë, acide, frêle. C'est le temps où les fougères déroulent leurs petites crosses écailleuses, où les fusains sont couverts de minuscules bonnets de prêtre du rose le plus tendre où les cerisiers ne sont que des quenouilles blanches, le temps où l'épine noire répand dans les halliers, avec la molle neige de ses floraisons, le fin parfum de ses fleurs rousselées.

* * *

Pourtant, au milieu de cet universel tressaillement, quand tout pleure de sève, se panache de vert ou se laque de blanc, les chênes endormis, bons géants pacifiques qui ne se trou-

blent pas pour ces premiers effluves, gardent leur air terreux, leur tête grisonnante et laissent encore flotter à leur cime, comme des petites girouettes rouillées, leurs dernières feuilles d'automne. Il faudra que Mai revienne et revernisse le ciel, que l'aubépine devienne un buisson blanc, éternelle prison de l'enchanteur Merlin, que le muguet, de ses millions de petites clochettes odorantes, sonne pour les bêtes à bon Dieu et pour les papillons des angélus d'argent, que le printemps en un mot règne en sa plénitude pour que le rouvre, « héros végétal aux bras noueux, au cœur d'acier[1] » sorte enfin de sa léthargie et mette au front de la forêt sa couronne civique.

« L'émotion de la vie nouvelle, dit Michelet, commence quand nous voyons le chêne, du feuillage ligneux de l'autre an qu'il retient encore, arracher sa feuille nouvelle; quand l'orme, laissant passer devant lui l'impatience des arbres inférieurs, nuance d'un vert léger la délicatesse austère de ses rameaux aériens finement dessinés sur le ciel. » Alors, alors la nature parle à tous; sa voix puissante trouble l'âme même des sages. »

Dans le long feu d'artifice des verdures au printemps, c'est en tous cas le chêne qui jette les dernières fusées. Les premiers verts îlots, encore épars, quand ce roi de nos arbres à feuilles caduques s'émeut, bientôt s'étendent, s'accrochent, se rejoignent.

Alors quel somptueux manteau, quelle splendeur jetée sur la Forêt ! Celle-ci n'est plus qu'un grand nid, qu'une mer vivante de feuilles, où le soleil fera miroiter ses moires d'ombre et de lumière, où le vent promènera son léger bruit de houle, sur lesquelles crépiteront les pas sautillants de la pluie. Au lieu des chaudes et flamboyantes verrières de l'automne, des ternes et froides grisailles de l'hiver, la grande cathédrale forestière aura des vitraux d'une nuance tempérée, d'une teinte caressante, à la fois sombre et lumineuse, le vert, couleur douce par excellence, dont les mille tons se marieront

1. Michelet, *L'oiseau.*

tout l'été si harmonieusement avec les bleus profonds ou argentés des lointains et du ciel.

* * *

Ainsi, trois mois durant, les sèves ardentes et bouillonnantes du printemps de toutes parts s'activent et s'épanchent, fermentent au fond des combes forestières ainsi qu'en une cuve, et portent jusqu'au cœur des vieux chênes la vie d'un sang nouveau. Printemps, joyeux printemps, fraîche fontaine de vie, ivresse de l'année, quelle force prodigieuse tu caches sous ta grâce languide !

O douceur des forêts de mai ! Lac d'eau glauque, éclat de jade vert ! O miracle de la lumière ! Alors qu'en hiver tout vivait intérieurement, maintenant au contraire c'est chaque jour un épanouissement inattendu, un réveil de ce qui semblait le plus mort, une manifestation presque désordonnée d'une jeunesse sans cesse renaissante. Alliance heureuse de tous les germes vivants de la forêt avec les rosées des nuées qui passent, avec les chaleurs des premiers rayons !

L'hiver a été un purificateur. Le sous-bois n'était qu'une maladrerie, le terreau forestier, qu'un charnier de feuilles et de pourritures. Et voilà que tout est assaini, fleuri et parfumé. Un grand souffle de jeunesse, de renouvellement domine la saison. Quel enfantement continu, énorme, formidable, des nuits, des jours entiers, sans se lasser ! Il faut la puissance et le lyrisme, il faut le génie d'un Victor Hugo pour comprendre et chanter cet effort presque surnaturel, pour voir, comme un sylvain,

Avril avec Tellus pris en flagrant délit [1],

pour saisir

... dans l'âcre épaisseur des branchages flottants
La palpitation sauvage du printemps [2],

1. *La légende des siècles.*
2. *Idem.*

pour discerner enfin, où les yeux des distraits ne voyaient qu'idylle et que vie souriante,

Le combat souterrain des plantes assassines [1].

Ecoutez, dans *La légende des siècles*, un satyre nous peindre l'arbre vu du côté des racines; le morceau est d'une beauté sublime :

Tout l'abîme est sous l'arbre, énorme, comme une urne;
La terre sous la plante ouvre son puits nocturne
Plein de feuilles, de fleurs et de l'amas mouvant
Des rameaux que, plus tard, soulèvera le vent,
Et dit : Vivez ! Prenez ! C'est à vous. Prends, brin d'herbe !
Prends, sapin ! La forêt surgit; l'arbre superbe
Fouille le globe avec une hydre sous ses pieds;
La racine effrayante aux longs cous repliés,
Aux mille becs béants dans la profondeur noire
Descend, plonge, atteint l'ombre et tâche de la boire,
Et, bue, au gré de l'air, du lieu, de la saison,
L'offre au ciel en encens ou la crache en poison,
Selon que la racine, embaumée ou malsaine,
Sort, parfum, de l'amour, ou, venin, de la haine...

Tout ce travail obscur et souterrain, que le poète évoque avec une telle magnificence, nous donne le secret de ces sourdes et silencieuses énergies de la vie végétale, nous explique comment des bourgeons si tendres cachent tant de force dans tant de faiblesse et comment tant de verdure et de fraîcheur dans un désordre ardent, en quelques jours, peut jaillir de leur cœur fragile !

* * *

Printemps ! Printemps ! Jeunesse de l'année, douce harmonie des bois, vie chaude et contenue, universelle idylle !... C'est le temps — les anciens nous l'ont appris — où les nymphes et les dryades, drapées d'air et de rosée, s'égaillent dans les clairières et y mènent leurs rondes les plus échevelées, où

1 .*Idem.*

« d'amoureuses brigades » de jeunes et beaux sylvains les recherchent, où les faunes velus les poursuivent. Le temps où les hamadryades, prisonnières sous les écorces et participant à tous les destins de l'arbre, vivant de sa vie, souffrant de sa souffrance et mourant de sa mort, sont agitées parce que tout renaît, joyeuses parce que tout reverdit. Le temps où les fées, divines enchanteresses, hantent le plus les halliers; où la forêt en un mot est pleine de la plus grande intensité de mystère, où l'esprit simple du bûcheron, où l'esprit naïf du poète se sent le plus enveloppé de sa vie puissante et secrète, de sa vie innombrable. C'est le temps où elle est « faée » elle-même, comme disaient nos vieux conteurs, fée, c'est-à-dire enchantée.

Ne se métamorphose-t-elle pas de jour en jour sous le bâton magique du soleil ? N'est-elle pas, plus que jamais, comme un temple plein de mystère avec ses arbres, qui « ont je ne sais quel air de colonnes voilées[1] », avec ses chuchotements, ses chants, ses lueurs, ses parfums et les prières et les soupirs du vent dans ses feuilles nouvelles ? N'est-elle pas hantée par toutes sortes de choses troublantes, des vols invisibles, des bondissements silencieux et mille fantasmagories dues aux jeux plus animés de l'ombre et de la lumière ? N'est-elle pas, par-dessus tout, pleine d'amour, pleine de rêve ?

Tout y soupire : plantes, oiseaux, tout y exhale son cœur tendre. Pour les plantes, l'amour, c'est un pollen qui vole, c'est un parfum qui passe. Pour les oiseaux, c'est la tendresse ardente, la plainte langoureuse, la flamme ailée d'un chant; et c'est pourquoi, aux pinsons, aux fauvettes, aux rossignols, aux grives, ni aux merles, « point ne leur a fallu tirer l'oreille à l'eschole de musique », comme le remarque Ambroise Paré avec une savoureuse naïveté; car l'amour s'apprend seul, pour les oiseaux comme pour nous, les hommes...

1. Lucie Félix-Faure-Goyau, *La vie et la mort des fées.*

Maintenant donc qu'avec la feuille l'aile est rentrée au bois, tout le jour c'est dans les branches le doux « chamail » des nids et « le charmant scandale des oiseaux ». Depuis la fin de février, quel tumulte de grives ! On entend de tous les côtés à la fois les triolets de leurs petites flûtes. Rivalisant d'entrain avec ces bavardes cousines, le merle, ce tourne-feuilles, ce gobe-vers, toujours si sautillant, toujours si réveillé, plus que jamais n'est qu'un impertinent gavroche, qui éclate de rire à toutes les lisières; « muezzin des bois », comme l'appelle Toussenel, chaque matin c'est lui qui sonne la diane dans la forêt et chaque soir, le couvre-feu. Les notes du rouge-gorge éclatent plus vives et plus alertes. La fauvette à tête noire est revenue d'exil avec un solfège neuf et ses harmonies paraissent si nouvelles, ses vocalises sont si fraîches, si limpides que la forêt entière, lorsque sa voix s'élève, se tait pour l'écouter.

Depuis que j'ai passé par ici,
Tout a bien reverdi,
Dieu merci !

constate-t-elle avec plaisir en jetant aux échos forestiers les fusées de sa joie.

Le pic affairé, médecin des vieux chênes, promène d'arbre en arbre, de malade en malade, son manteau olivâtre et sa petite calotte grenat comme une fleur de trèfle; il tâte sans relâche, percute, sonde, ausculte. On l'entend, d'un bout du jour à l'autre, qui : toc ! toc ! toc ! frappe à la porte des tarets avec tellement de vivacité que ses nerveux coups de bec font comme un roulement continu dans le silence.

La huppe, grande dame à aigrette, qui pour un rien se pâme de frayeur, jette au loin son appel mystérieux : peutte ! peutte ! peutte !... tandis que le coucou, ayant odieusement déposé ses œufs dans un hospice d'oisillons-trouvés tenu par quelque charitable fauvette ou rouge-gorge du voisinage, infatigable et fatigant, joue sans répit à cache-cache au fond de la forêt : il sonne l'heure si souvent que c'est à croire qu'il se moque du pauvre bûcheron.

Le roitelet, bouffée de plumes, queue relevée, huppe dressée, « frétille, sautille et babille » et chante le délire de l'amour heureux. L'ariette du pinson, mille fois le jour, célèbre la joie insouciante de vivre, joie encore si nouvelle, joie née d'hier, dont, cœur léger et si vite oublieux, il ne se lasse pas de s'enivrer lui-même et de rebattre les oreilles des autres :

Plus besoin du laboureur
Pour gagner sa petite vi-i-e !

à quoi, comme un écho, toujours quelque voisin répond, et du même air vantard et triomphant :

Fi ! fi ! les laboureux,
Je vivrons bien sans eux !

comme si l'hiver, pauvrets, ne devait jamais revenir !

Le loriot, non moins gai, promenant son habit jonquille dans les branches des merisiers fleuris et déjà se régalant à l'espoir des jolis fruits rouges et juteux promis par tant de fleurs, crie sans vergogne sa gourmandise à tout venant :

Loriot, loriot,
Mange la merise,
Jette le noyau !

En attendant, de temps à autre, il pique une abeille, qui, encore alourdie par le froid et cherchant des âmes de fleurs, rôdait autour des premiers parfums.

Cependant les geais en grand manteau de cadi roux rehaussé de bandes de velours bleu, sentinelles vigilantes auxquelles rien n'échappe, ont repris leur faction à la porte du bois. Dès qu'un ennemi approche, bien vite, ils le signalent : Garre ! Garre ! Garre !... et leur cri d'alarme met en garde aussitôt le peuple ami de la forêt, depuis l'écureuil en maraude jusqu'au lièvre endormi, jusqu'au chevreuil qui commençait à s'enivrer en broutant des pousses nouvelles.

Partout quelle gaîté de chant, d'aile et de cœur, quelle vaillance à la tâche, quelle ardeur à construire le nid ! Elle

s'en donne, la *serrurière*, à limer sans repos je ne sais quels outils rouillés par les pluies de l'hiver, et qu'il lui faut maintenant bien lisses et bien affûtés, pour nourrir sa nombreuse couvée ! Hardi, petite; au moins, tu as du courage ! Pendant ce temps d'autres ne pensent qu'à l'amour, que toi, d'ailleurs, heureusement, tu n'oublies pas non plus; ce ne sont que querelles entre tes autres sœurs, mésanges, mésanges à tête noire, mésanges à tête bleue, que pourchas amoureux de ramilles en ramilles :

Dis ! dis oui !... Dis ! dis oui !

elles qui, si éveillées pourtant, essayaient, les impertinentes, de se donner des airs de nonnettes avec leurs capuces ! Ce ne sont que sanglots de ramiers, qu'appels embués de tourterelles grises et, jusques au cœur de la nuit tiède et veloutée, qu'élégies de rossignols sur les lisières. Ce ne sont que rencontres à la buvette, ou sous les feuilles ou dans les fleurs, que cours d'amour, que tournois de poètes, que joutes musicales, qu'idylles et que fleurettes au bon soleil. Si bien qu'on serait presque tenté parfois de s'écrier avec la calme impatience d'un saint François d'Assise : « Sœurs grives, frères loriots et vous, turbulentes nonnettes, ô mésanges, ne pourriez-vous vous taire ? »

Jamais le bois n'a été rempli par les ailes d'une vie si heureuse ! Que d'hymnes à la lumière, que d'appels de tendresse, que de promesses échangées, que de caquets parmi les branches! Le gésier plein, le cœur content, toute la gent ailée, oublieuse du temps de sa vie famélique, est aujourd'hui joyeuse sans arrière-pensée. Ah ! les jolis jours d'allégresse plénière, d'insouciance et de goinfrerie ! Les sources fraîches, l'arbre, et la terre et le ciel, jusqu'au rival d'hier, jusqu'à l'ennemi de toujours, tout est accueillant et presque amical d'apparence, tout est hospitalier. La Forêt n'est qu'une succession de châteaux verts, de palais enchantés; et alors qu'on vient de passer par toutes les angoisses de la peur et du péril et toutes les affres de la faim, l'existence ne semble plus qu'une griserie

sans fin, qu'une perpétuelle féerie dans l'abondance, dans le soleil et dans l'amour.

Halte délicieuse parmi la tourmente ! Comment, pour un temps du moins — brève illusion, trêve fragile, — l'oiseau n'oublierait-il pas que partout et toujours la vie apporte son combat ? Le printemps est pour lui, comme pour tous les autres animaux de la forêt, avec le retour de la tendresse et de la paix le doux règne de la sécurité. Aussi comment, au sortir de tant de tortures, n'en subirait-il pas dans toute leur plénitude et le charme et l'ivresse ?

* * *

A côté de cette vie aérienne, chantante et pétulante de l'oiseau, à laquelle le printemps donne, avec l'heure de l'amour et du nid, son plein épanouissement et sa suprême poésie, une autre vie plus mystérieuse, innombrable et grouillante, commence à s'agiter dans les ténèbres et le silence.

Des myriades de petites momies grises, qui dormaient, ensevelies dans de minuscules sarcophages de soie, sous un lit de feuilles sèches, entre les arborescences des mousses, sous les frisures des lichens, larves engourdies, nymphes attendant l'heure du réveil, vont sortir de l'obscurité de leurs tombes pour devenir, l'espace de quelques jours, étourdies de lumière, débiles et vacillantes, la fleur ailée du papillon. Sous les rides des écorces elles-mêmes, dans les canaux rongés, décomposés des vieilles souches ou des troncs morts, quel souterrain, quel sourd, quel continu travail de la plus frêle vie animale, quel labeur inlassable ! Ce ne sont que galeries, que tunnels de bostriches, qu'arabesques, que dessins de scolytes, que « Babels ténébreuses, qui vont grandissant dans l'abîme[1] ».

Contre ces terribles invasions, qui rongent l'arbre dans sa chair et jusque dans ses moelles, le chêne supplicié, vivant, martyr cloué au sol, n'a que le secours de ses sèves printanière-

1. Michelet, *L'insecte.*

res pour noyer et asphyxier ces colonnes ennemies, de même que, pour les engluer, le sapin n'a que ses larmes de résine. Mais avec quel acharnement désespéré, avec quelle obstination inouïe, ils luttent, néanmoins, s'épuisant à secréter des sucs, qui parviendront d'ailleurs bien rarement à les sauver et le plus souvent même ne feront que hâter l'heure de leur mort !

Alphonse Daudet, avec sa sensibilité si aiguë, qui se portait aussi facilement sur les choses que sur les hommes, nous a montré son petit Jack s'apitoyant sur le destin de ces malheureux arbres : « Il voyait ruisseler pendant le combat, nous dit-il, cette sueur odorante, ces larmes végétales, lourdes à tomber, d'un ambre pur, plein de rayons. Parfois le sapin parvenait à échapper à ce désastre, mais le plus souvent il dépérissait, se creusait et, quelque jour, le colosse, couronné de chants d'oiseaux, de vols d'abeilles, tout murmurant des existences qu'il abritait et du souffle de l'air dans ses branches vigoureuses, prenait l'aspect d'un arbre frappé de la foudre et s'abattait enfin en laissant là-haut, sur le flot des cimes, le vide d'un engloutissement. »

Infini vivant de l'insecte, petites vies compliquées et profondes, de toutes parts aux prises avec l'énergie, végétale, lutte à mort de deux vies ennemies, qu'Avril a réveillées, drames obscurs, silencieuses douleurs des choses inanimées, pour qui sait comprendre dans la nature le cœur de tout ce qui souffre sans même murmurer, la forêt de printemps en est toute hantée.

* * *

De ce silence sublime gardé jusqu'en la mort,

Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse [1].

nous savons que la vie humaine au bois, à force d'être toujours si intimement mêlée à la vie végétale, semble elle-même s'être

1. Alfred de Vigny, *La mort du loup.*

imprégnée. Même en cette saison de frémissante agitation et d'universelle allégresse, où le bûcheronnage bat son plein, quelle tranquillité, quel paisible labeur dans le canton des ventes ! Nul trouble manifeste, nulle ivresse apparente : pas même un chant dans le travail.

Jamais pourtant l'existence du forestier ne fut plus facile et moins rude, jamais le bûcheron ne l'aima davantage. C'est à croire que l'âme de ce simple, que son chant, que sa joie intérieure s'expriment par l'oiseau.

La tâche la plus ingrate pour lui est d'ailleurs déjà faite; presque tout le taillis est abattu et rangé par ordons. Reste à jeter par terre les futaies ou à les tronçonner sur pied, si la longueur des fûts fait craindre qu'ils ne se brisent dans leur chute. Or de tous les métiers qu'exerce le bûcheron, il n'en est pas de plus poétique et de plus passionnant que celui d'écimeur !

Voyez-le, ce grimpeur, leste comme un écureuil, se hisser le long de l'arbre, le tenant à pleins bras, piquant ses pieds armés de griffes dans la chair de la tige, vif à se ramasser, plus vif à se détendre, et montant ainsi par saccades, la tête appuyée contre l'écorce, comme s'il écoutait battre le cœur du chêne. Arrivé près de la cime où l'air ramage, il s'arrête au point où il veut pratiquer l'entaille de la flèche, et là il s'arcboute, les reins soutenus par une corde qui fait le tour du tronc, et sa hache commence à zigzaguer dans l'air. Mais le chêne, à peine attaqué, se balance, comme s'il voulait se défendre; l'homme, énervé, s'acharne et redouble de coups; la tête de l'arbre à chaque choc du fer oscille davantage pour chasser l'importun. Et tandis qu'un pouillot, petite balle de plumes ébouriffée et bondissante dans la ramure, jette à plein cœur de grands cris indignés, l'on suit anxieux, là-haut, dans l'air, dans la lumière, dans le balancement et la musique des branches, parmi l'odeur verte des feuilles et des pousses nouvelles, ce duel émouvant entre le géant végétal et le pygmée humain !

Ainsi croyons-en Taine, quand il nous assure qu' « un arbre

aussi bien qu'un homme peut souffrir[1] ». Pour en douter, il faudrait n'avoir jamais entendu dans les échos de la forêt le grand gémissement qu'un chêne jette quand il tombe, ni jamais ressenti l'angoisse du silence qui succède à sa chute. Voix désolée de l'arbre, qui a tenu jusqu'au bout et n'a qu'un cri, mais si déchirant quand il meurt; mutisme si poignant de ses frères affligés, des oiseaux familiers qui fréquentaient son ombre, de la forêt entière, que la mort de l'aïeul, un long moment, laisse tout attristée.

Pour la vivre dans toute sa grandeur tragique, il faut suivre d'ailleurs, étape par étape, cette courte agonie. Les premiers coups portés obliquement sont lents et espacés; mais peu à peu le bûcheron s'échauffe; le fer entre ses mains devient plus assuré et maintenant, sans cesse, au bout des bras noueux aussi vite redressés qu'abattus, la hache en éclairs bleus se relève et retombe; les copeaux volent, morceaux de chair végétale mouillés d'une sève abondante et comme encore tout palpitants de vie; un parfum de bois frais, d'écorce, de tannin, de sèves fermentantes, de mousses et de lierre froissés monte dans le sous-bois. Cependant, au choc de la cognée, l'arbre meurtri et courageux n'a pas même un frisson dans son feuillage grave.

Mais, loin de s'apaiser, la colère de la hache en se déchaînant ne fait que redoubler. Et contre l'arbre qui résiste, immobile, sans un frémissement, le bûcheron furieux s'anime davantage et s'exaspère tout à fait. A chacun des *Ahan !* qu'il pousse pour nourrir et comme pour enflammer son élan, l'entaille en biseau s'élargit, s'enfonce dans le bois; et quand le cœur du chêne brusquement est atteint, les dernières attaches, les derniers nœuds de fibres d'eux-mêmes se rompant, l'arbre jette un grondement sourd, pétille, craque, paraît ouvrir les bras dans son angoisse, tournoie, perd pied, puis plonge tout à coup et vient s'abattre sur le sol dans un bondissement de branches fracassées.

Un instant encore on entend gémir pathétiquement les

1. Taine, *La Fontaine et ses fables.*

échos vivants de la forêt; puis tout se tait... à moins que, dans la catastrophe, un nid n'ait « éparpillé au loin cinq petites olives [1] ». Alors, le premier moment de stupeur passé, tandis que le grand corps végétal est définitivement entré dans son repos, la pauvre mère oiseau voletant, désemparée, autour de l'arbre et du nid morts, tout le reste du soir, se lamente sur la couvée perdue. Eternelle élégie qui, au dire du poète, est « la musique même de la vie [2] » !

* * *

A ces grands chocs sinistres de la hache se mêlent d'ailleurs, pour en tempérer la tristesse, les petits coups si vifs, si prestes de la serpe du façonneur de ramées, qui, par contraste, rendent un son presque joyeux, le chant monotone, cadencé et berceur de l'énorme scie du scieur de long, tout le jour monté sur son chevalet, le duo de la doloire et du maillet du fabricant de merrain et, dans l'atelier grouillant du sabotier, ici le ronflement du rabot, là le raclement de l'erminette

Car le bûcheron n'est plus seul dans les ventes, vente neuve vente usée. De fiers compagnons, voisins migrateurs comme lui, avec lesquels « on se connaît » depuis si longtemps, sont venus installer non loin de sa hutte des campements comme le sien, loges de mottes, baraques de planches couvertes de tôle ou de ramilles, ateliers en plein vent, où vivent, où dorment, où travaillent, avec un chien, quelques lapins de choux, de la poulaille et un bon fût de vin de pommes, sans même une veste ou un cotillon de rechange, des familles entières.

Et quelle suite de jolis tableaux cela compose, d'une simplicité, d'une fraîcheur bibliques, ces troupes d'ouvriers de bois, oiseaux de passage, aujourd'hui là, demain ailleurs, qui construisent leurs nids ! Quelle paix délicieuse tout le jour sous le soleil qui tourne sur ce petit village forestier de quel-

1. Edmond Rostand, *Les Musardises* : le Cauchemar.
2. Fernand Gregh.

ques huttes cachées sous la feuillée, quelle poésie dans ces existences comme à demi-sauvages !

« On ne se figure pas, dit Renan[1], l'enivrement d'une vie qui s'écoule ainsi à la face du ciel, la flamme douce et forte que donne ce perpétuel contact avec la nature, les songes de ces nuits passées à la clarté des étoiles, sous un dôme d'azur d'une profondeur sans fin. »

Cet enivrement cependant est très calme. Même en cette saison, combien elle est douce et enveloppante, cette vie de liberté, de soleil, d'air salubre dans l'exquise fraîcheur d'un printemps forestier. Ce n'est plus sans doute la rudesse des journées de l'hiver, les levers... brr... brr... dans les petits matins frissonnants et encore indécis, quand tout était raidi de gel, craquant de froid, qu'on avait les doigts gourds et malhabiles à manier les outils, la peau si durement mordue et gercée par la bise, avec ces enveloppements de brumes qui vous glaçaient les moelles, ces aiguilles du vent qui vous piquaient les yeux, ces tristesses blafardes des ciels gris de décembre. Pourtant c'est toujours une maigre pitance avec beaucoup de pain, une journée laborieuse, les bras et les reins las au coucher du soleil, et plus de mal qu'ailleurs, et surtout qu'à l'usine, pour un plus petit gain ! O bucheron si pauvre dans la vivante richesse des forêts !

Mais qu'elle est douce l'amitié des arbres, qu'elle est fidèle et bonne pour endormir et faire oublier la souffrance, la chanson des oiseaux et comme, avec de modestes désirs, de la simplicité, « un cœur trempé comme le fer de sa cognée »[2], quelque heureuse ignorance et quelque sagesse, on l'aime, dans sa franchise et sa saine rudesse, dans l'austérité même de ses joies pures, cette réconfortante, cette frugale vie !

L'horizon frais de la coupe l'enclôt, et de si larges murailles de verdure étouffent, arrêtent autour d'elle tous les bruits du dehors que toute son animation lui vient d'elle-même ou du ciel, des rumeurs de son travail ou des ombres portées des nuages qui passent. Un rien y fait événement : le passage

1. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.*
2. Theuriet, *Le chemin des bois.*

de quelques chercheurs de muguet, le drame d'une buse qui a saisi un levraut, le pillage d'un nid par un leste écureuil... parfois quelque « mire-en-dos », qui, d'un village à l'autre, traverse d'aventure la coupe et achète à la bûcheronne, pour un peu de bimbeloterie, quelques peaux de lapins... rarement le piéton... On vit là d'une petite vie sans émotions, comme on a vécu hier, comme on vivra demain, d'une vie recluse, bien enfermée dans son grand cloître vert, parmi la monotonie d'un labeur toujours porté aux mêmes soins, d'un esprit satisfait, d'un cœur content de peu et d'une âme toujours ouverte au plus léger bonheur.

Aussi quelle heureuse diversion, quelle fête, le jour du martelage, quand une équipe de gardes, sous la conduite de leur garde général et de leur inspecteur, viennent marquer la coupe de l'automne ! Quelle animation tout à coup dans le bois d'ordinaire si calme !

Sept à huit uniformes, aux couleurs mêlées et si douces du ciel et de la forêt, feuilles vertes et fumée bleue, débouchent à la queue leu-leu par un trotton à la corne de la coupe. Aussitôt allégés de leurs carniers de cuir, armés de leurs hachettes, les voilà déployés en tirailleurs à travers le taillis, scrutant d'un œil rapide chaque arbre de futaie, décidant de son sort avec la vivacité d'une longue habitude, le marquant, suivant le cas, au pied comme réserve ou bien au flanc comme abandon, enfin lançant, de leurs voix inégales et chantantes, des appels mystérieux qui courent sur la ligne et que recueillent et notent des pointeurs :

« — Blanc, 60... Mo-derrr-ne !... Foyard annn-cien !... 160 sur 10... Bali...veau ! »

Et tout le jour ils vont ainsi de virée en virée, parcourant toute la coupe, étudiant tous les arbres, tandis que leur chanson étrange et alternée, ponctuée par les coups de marteaux, accompagnée par le flûteau des grives : lurou !... lurou !... va, vient à travers les filets, se rapproche ou s'éloigne dans leur profondeur verte.

Entre temps, bûcherons et forestiers déjeunent ensemble autour du même feu, et, ce jour-là, c'est comme un courant

d'air qui traverse les bois, un instant en agite les feuilles et chasse ce qu'il pouvait y avoir de moisissures vertes dans ces vies enfermées.

*
* *

Adieu ! adieu, morose hiver ! Il a fui comme un mauvais songe et pour un peu on se leurrerait jusqu'à croire qu'elle ne reviendra plus, la saison fatale ! De ses brumes tout à coup envolées, de ses tristesses, voici qu'a jailli la saison nouvelle et la forêt entière, en quelques semaines, en quelques jours, a changé de couleur. Poésie de la jeunesse, charme de la mobilité !

Il est revenu, le Printemps ; il a enchanté jusqu'à l'âme des vieux saules, qui n'avaient plus qu'un lambeau d'écorce, jusqu'au cœur des vieux chênes qui semblaient à jamais endormis, jusqu'au corps des vieux nids, dont les brindilles mortes et la laine et le crin ont de nouveau servi pour les jeunes couvées !

Il est revenu, le Printemps ; et plus ou moins rapide, mais toujours aussi pleine et aussi merveilleuse, comme dans une forêt de légende, toute une féerie bocagère, sur une harmonieuse mesure, de jour en jour s'est déroulée. Tout a germé, feuillé, fleuri ; tout a chanté, tout chante. Printanières journées, douces, douces enchanteresses ! O éblouissement, ô miracle de la lumière ! O jeunesse constante de la vieille Forêt !

Un bouleversement hardi, calme et serein
A rompu et soumis l'espace [1].

Il est revenu, le Printemps et dans la forêt reverdie, plus que jamais pleine de voix muettes, tout est enclin aux œuvres de l'amour, tout est pris de vertige, tout déborde, tout éclate d'une vie allègre et ardente.

1. Comtesse de Noailles, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1909.

Dessus l'écorce des fouteaux,
Des fresnes et des chesnoteaux,
Qui sont en tous ces doux bocages,
On voit Philanon et Philis
Liés d'un nœud.....

Rêveries périlleuses d'Avril ! Et le vieux poète ironique ajoute :

Toi qui les lis,
Bénis leur amoureux courage !

Il est revenu, le Printemps, et les feuillages, d'abord si variés de dessin, de taille, de couleur, déjà se sont égalisés ; le chèvrefeuille et le muguet de mai se sont fanés dans les halliers ou parmi les clairières ; les nids devenus plus bruyants sont prêts à se vider, la lumière plus chaude enivre toute chose, s'enivre d'elle-même... La Forêt retient son souffle et déjà se repose, lasse de tant d'effort, à bout d'enfantement. On marche vers l'été...

Jean NESMY.

LE MOUVEMENT DES IDÉES EN FRANCE

AU XIX^e SIÈCLE

Comme le relief des événements s'efface à distance pour l'historien plus sensible à leur enchaînement qu'à leur singularité, les caractères originaux du XIX^e siècle ont cessé peu à peu de frapper les esprits. La Révolution et l'Empire ont cessé d'apparaître comme le signe annonciateur d'une rupture avec le passé, d'une constitution nouvelle des groupements humains. Sans avoir pu annihiler complètement un ancien ordre de choses se prolongeant dans des survivances politiques et mentales, ils ont pourtant entraîné l'apparition de conditions d'existence encore inconnues et suffisamment complexes pour que les peuples ne puissent s'y adapter d'un seul coup. Les peuples ont eu beau vouloir exprimer les aspirations mystérieuses qui les travaillent; ils ont eu beau vouloir prendre conscience des changements apportés dans le monde; leurs tentatives demeurent confuses, contradictoires, précaires. Ils ont beau faire appel à l'imagination et au raisonnement; leurs anticipations et leurs systèmes conservent quelque chose de hâtif. Leur enquête épouse le rythme des vicissitudes politiques, des bouleversements sociaux, des retours imprévus, qui affaiblissent et exaltent tour à tour l'intelligence. Il est hors de doute qu'elle se poursuivra longtemps encore avant d'être suffisamment compréhensive pour assurer aux Etats une stabilité relative

et la sécurité intellectuelle aux esprits. Il y faudra des siècles peut-être. Car il n'y a pas de commune mesure entre le mémoire des générations et la vie des peuples.

Aussi y a-t-il quelque présomption à tenter une esquisse du mouvement des idées en France au XIX^e^ siècle. Celui-ci dépend étroitement de mouvements sociaux, nationaux et internationaux qui évoquent peut-être la Renaissance, mais qui sont sans précédent dans le monde moderne. En présence d'un siècle unique, nous sommes tentés de suivre avec fidélité le détail des chronologies, de nous faire illusion sur la valeur de chaque épisode, faute de pouvoir discerner les deux ou trois faits que l'avenir retiendra. Le manque de recul fausse la perspective. Tout jugement porté sur la nature, le sens et la direction de notre activité intellectuelle apparaît comme provisoire et revisible. Il n'y a pas lieu cependant de nous défendre d'en formuler un ou de le garder par devers nous sans l'exprimer. Quel que soit le sens que l'on prête à la guerre mondiale, 1914 clôt une période. Et le trouble, la confusion des esprits sont assez grands aujourd'hui pour qu'un retour sur notre passé présente un certain intérêt. Pour ceux qui ne mesurent pas les événements humains à la fuite de l'eau dans les clepsydres, comprendre, c'est choisir; choisir, c'est savoir éliminer les parties mortes pour ne retenir que l'élément de vie.

* * *

Lorsque survient 1789, la société française, élégante, cultivée et polie a su établir entre les arts, les beaux-arts, la science et la vie, une entente si étroite qu'elle trouve pour tous les problèmes posés à l'intelligence une solution aisée, naturelle, positive; pour tous les besoins et les désirs, des modes de satisfaction et de jouissance qui doivent à la maîtrise de l'intelligence leur délicatesse. Comme telle elle a porté à sa perfection l'esprit de la France en nuançant discrètement sa sagesse et sa sérénité de fantaisie. Héritière de la Renaissance italienne, elle a voulu rester humaine comme le furent la Grèce puis Rome. Et elle a pu, au cours de trois siècles, donner le ton à

l'Europe, assurer la domination de son esprit, l'universalité de sa langue.

Mais la Révolution entraîne une régression inévitable. La disparition de la société polie prive les individus de toute discipline, de tout contrôle et interrompt l'élaboration de l'expérience humaine poursuivie par les générations. Les sentiments contradictoires qui se partagent les esprits en font maintenant un objet de suspicion générale : les uns y discernent le passé dont ils voudraient faire disparaître jusqu'au souvenir; les autres y retrouvent les racines des maux présents. Au dehors, l'éveil des tendances nationales est et demeurera aussi hostile à l'expansion de la civilisation française qu'à l'introduction des idées révolutionnaires. Partout les aspirations des peuples tiennent trop étroitement à la vie quotidienne de l'homme pour ne pas se traduire sur le champ en actes, avec l'aveuglement et la brutalité de l'instinct. L'homme est devenu l'esclave des passions.

Et, pendant vingt-six ans, c'est une vie toute de sensibilité, d'ébranlements, de secousses nerveuses, livrée à une mobilité telle que tout ce qui s'ébauche disparaît aussitôt. Aucune tentative organisatrice ne peut rassembler les individus abandonnés à eux-mêmes. Ils deviennent bon gré mal gré les acteurs d'une grande aventure qui laissera dans les âmes inassouvies le souvenir d'une vie pleine, exaltée, héroïque, hors de la sagesse quotidienne. Mais, quand le temps des victoires militaires sera passé, quand la griserie sera tombée, l'action se révélera telle qu'elle fut, brutale, meurtrière, inefficace. Et beaucoup devront avec Maine de Biran se réfugier dans la contemplation de leur être intime ou bien, avec Stendhal, dans le souvenir de leur jeunesse.

Après 1815, théoriciens, politiciens et philosophes, un moment désemparés et débordés par tant d'événements, essaient de comprendre, de dominer ces forces. Tâche difficile et ingrate. A ce moment toute discipline intellectuelle est abandonnée; personne n'éprouve plus le besoin de se rendre compte, mais seulement celui de se laisser convaincre et de croire. Le sentiment et l'imagination suppléent à l'esprit de suite. Les pro-

blèmes politiques et intellectuels s'enchevêtrent. Car il faut de suite des institutions nouvelles et des mœurs nouvelles. Qui les fondera, qui les établira ? Le chrétien, le savant, l'artiste, le génie d'un héros, la gloire des armées, la puissance persuasive des réformateurs sociaux ? Et le XIX^e^ siècle, qui doute et qui cherche, va passer de l'un à l'autre, d'espérance en espérance, de déception en déception, sans entendre jamais une parole claire qui lui rende le repos.

De l'entrechoc des opinions contradictoires, le protestantisme politique et philosophique de la moyenne bourgeoisie se dégage pourtant tout d'abord avec netteté. N'apparaît-il pas comme l'héritier de la Révolution ? Son alliance momentanée avec les économistes et les « philosophes », à la fin du XVIII^e^ siècle, lui a permis de conquérir la personnalité civile, d'instaurer la liberté de penser et de forger les idées révolutionnaires. Son alliance momentanée avec le peuple des villes et des campagnes, ayant une conscience confuse de ses intérêts mais ignorant la conduite des affaires publiques, lui a fourni l'appoint d'une force décisive dans la lutte entreprise contre l'ancien Régime et lui a permis de confier la constitution du monde nouveau à des avocats, des légistes et des métaphysiciens. Etrangers à la tradition humaniste et positive de la France, étrangers à la vie populaire, avocats, légistes et métaphysiciens viennent de chercher dans l'œuvre trouble de Rousseau et dans le discours du Vicaire savoyard les éléments de la foi révolutionnaire. Ils viennent de formuler leur credo dans la déclaration des Droits de l'homme. Ils ont affirmé la liberté, l'égalité, la suprématie de la volonté individuelle sur la volonté collective et restauré le culte de la conscience. Sous des formes diverses ils se sont retournés contre la philosophie du XVIII^e^ siècle à laquelle ils reprochent un abus d'abstraction paralysant l'élan spontané des convictions intimes et des croyances dans le réseau du raisonnement et de la logique. En vertu d'une affinité naturelle, ils ont substitué à son action l'action de la pensée anglo-saxonne.

Aussi, dès que la chute de l'Empire permet de penser librement, nous recevons d'Angleterre un modèle de constitution

parlementaire et des dispositions d'esprit empiristes qui apparaissent comme la sauvegarde des libertés individuelles dans l'ordre politique comme dans l'ordre spirituel. Nous recevons d'Allemagne une métaphysique de la nature et une métaphysique des mœurs qui se substituent à la conception du monde et de l'homme issue des sciences positives. Remaniés, amalgamés, les suggestions et les thèmes philosophiques empruntés à l'Ecole écossaise, à Schelling ou à Hegel, deviennent les éléments d'une doctrine que la moyenne bourgeoisie, libérale par tempérament autant que par principe, va sous la Restauration opposer à l'action rétrograde des Jésuites, sous la Monarchie de Juillet à l'action réformatrice des Saint-simoniens et des écrivains sociaux, et promouvoir, dès 1830, au rang de doctrine officielle dans l'Université.

L'homme, redevenu un empire dans un empire, voit démontrer dialectiquement et par raison sa croyance à la liberté, à la spontanéité, à l'immortalité de l'âme. Dans sa participation de la divinité il ne trouve plus, comme autrefois Spinoza, une raison de se soumettre en conscience, avec béatitude, à l'ordre du monde. Les révélations de la conscience l'enivrent magnifiquement. Le ravissement qu'il éprouve devant le beau et le bien lui persuade de placer en lui la loi morale et même la loi du monde.

L'essentiel de cette doctrine tout esthétique, étrangère à la science, et à laquelle le nom de Victor Cousin demeure attaché, tient donc en quelques croyances spiritualistes fondées sur des convictions démocratiques étrangères à tout mouvement social profond, et sur un sentiment de religiosité capable de se concilier, suivant l'opportunité, avec le protestantisme ou le catholicisme, et pourtant profondément distinct de tout sentiment religieux. Car il n'est rien en lui d'organique. Loin de saisir dans leur unité profonde les différents mode de l'activité humaine, il retranche l'homme du milieu humain. Abandonné à lui-même, l'individu est réduit à suivre les variations de la cœnesthésie ou les mouvements de son imagination. Pour dissimuler la pauvreté d'une semblable attitude, les philosophes demandent aux œuvres artistiques et philosophi-

ques des siècles passés, à la sculpture grecque, à Platon ou Aristote, à la peinture de la Renaissance italienne, à Descartes, à Leibniz, au Christianisme même, le thème de développements littéraires et moraux qui renouvellent et déplacent l'émotion. De là naît un système exempt de la moindre idée claire, l'Eclectisme, et, ce qui fut plus durable encore que l'Eclectisme, une atmosphère intellectuelle et morale qui se prolongera après bien des vicissitudes et des métamorphoses, jusque dans la troisième République. C'est que le Spiritualisme et le Libéralisme voient leur sort lié à celui de la moyenne bourgeoisie française, qui détiendra le pouvoir après avoir joué un rôle actif pendant la Révolution, mais demeurera incapable de s'opposer au retour offensif de l'ancien ordre de choses et de préparer l'avènement d'un ordre mental nouveau.

Cet aspect moyen, si durable soit-il, est en effet le plus superficiel. Ceux d'entre les esprits qui approfondissent davantage la Révolution se rendent compte qu'il ne suffit pas de consulter sa conscience et les suggestions intimes pour trouver le modèle d'un ordre nouveau. Ils comprennent qu'il leur faut, par delà l'individualité biologique, rejoindre l'homme; par delà le caprice des imaginations individuelles rejoindre la sagesse de l'humanité, telle que les grandes sociétés historiques l'ont énoncée au moyen des sciences et des arts. Et c'est une ruée vers le passé pour découvrir les secrets qui purent faire prévaloir l'ordre sur le chaos des passions.

Mais, comme la Révolution et l'Empire ont laissé subsister un certain nombre d'éléments d'ancien régime, les anciennes manières de penser n'ont pas complètement disparu. Bien plus, le mouvement d'enthousiasme et d'irréflexion suscité par la crise révolutionnaire, les combinaisons de Bonaparte désireux de reconstituer la société française et la Cour, l'éloignement instinctif que chaque génération éprouve pour celles qui l'ont immédiatement précédée, favorisent leur maintien. Le retour des Bourbons et des émigrés à la suite des armées alliées assurent leur triomphe apparent. Tant que dure la contre-révolution, le clergé voit restaurer ses prérogatives, ses privilèges, son autorité qui s'exercera

sans modération et sans retenue dans l'ordre spirituel et provoquera les pamphlets de Paul-Louis Courier. Mais, en même temps, apparaît la grandeur passée du Christianisme. Ensemble d'institutions, de dogmes, de convictions qui fondent l'unité des esprits, il a su assurer au Moyen Age, que l'on découvre alors avec admiration, l'équilibre de l'Europe, la paix intérieure et la civilisation. Et certains esprits, attentifs à la fonction sociale exercée autrefois par l'Eglise, proposent à la Société de se soumettre en toute humilité à la tradition médiévale. Dans le retour au Christianisme ils ne voient pas seulement un moyen de satisfaire les besoins nouveaux éveillés par Mme de Staël et Chateaubriand, mais encore un moyen de replacer les forces sociales dans les cadres d'une organisation puissante. La Révolution n'a été que la perversion de l'ordre naturel et éternel; les événements qui suivirent ont été des expiations. Il faut revenir à l'ordre naturel et éternel qui repose sur la Révélation et la Foi. L'Eglise peut sauver une seconde fois le monde, continuer l'œuvre civilisatrice entravée par le paganisme de la Renaissance et l'athéisme du XVIII^e^ siècle.

Chez de semblables esprits, en particulier chez Bonald, les préoccupations spirituelles perdent le caractère artificiel et étroit qu'elles conservent dans l'Eclectisme; c'est qu'elles trouvent leur justification et leur raison d'être dans des convictions religieuses; c'est qu'elles rejoignent la philosophie de Malebranche, la tradition catholique et gallicane de Bossuet. Les traditionalistes dénoncent aussi l'erreur de l'individualisme, et proclament le caractère naturel de la société humaine en même temps que la dépendance où elle doit demeurer de la société de l'homme et de Dieu. Pénétrant avec Bonald, paradoxal avec Joseph de Maistre, enflammé avec Lamennais, ce courant s'affaiblira à mesure que les événements européens modifieront la situation temporelle de l'Eglise.

Mais, si le mouvement de religiosité et d'enthousiasme a pu inciter des émigrés, possédant quelque bagage et quelque expérience politique, à chercher dans les institutions ecclésiastiques et dans la communion des fidèles les éléments d'une

Restauration, il provoque dans le peuple un élan mystique. Crédule, avide de solutions immédiates, étranger à l'organisation des partis politiques, le peuple rejoint par delà l'Eglise les premiers temps du Christianisme. Il revit en imagination cette histoire merveilleuse. Dans le commandement du Christ, « aimez-vous les uns les autres », il fait tenir toute la Révélation divine. Dans l'annonce de la fraternité humaine, il fait tenir la promesse d'un monde meilleur. Les prophéties prennent un sens social tout nouveau. Les cosmogonies renaissent. La théosophie se substitue à la science. Des sociétés d'hommes se forment spontanément qui mettent en commun leur générosité et leur jeunesse. Elles veulent opérer une réforme immédiate des institutions. Il leur suffira de faire appel aux passions généreuses des hommes, d'évangéliser l'Europe, de persuader les rois. Les privilèges du clergé et de la noblesse doivent disparaître. L'ordre de choses nouveau doit reposer sur la gestion et l'administration directe des intérêts publics par les intéressés eux-mêmes, sur la répartition des hommes suivant leur capacité et leur talent, sur la rétribution des hommes suivant leurs œuvres.

Au milieu des survivances, au milieu des intérêts privés, ces sociétés, mi-philosophiques, mi-religieuses, imaginent, avec un mélange de naïveté et de sens pratique, ce que peut être une société également distante des dictatures de Robespierre et de Bonaparte. Les caractères de la cité idéale se déterminent, les Eglises se constituent, les hérésies s'ébauchent. Et tout ce grand mouvement imaginatif, suivi avec curiosité et intérêt par les grands industriels d'abord, par les classes ouvrières ensuite, concentre toutes les forces vives de la nation. Sa vitalité, sa force et sa faiblesse résident dans l'appel à la générosité au moment même où Guizot prononce le trop fameux « Enrichissez-vous ! ». Il prépare la République de 1848; mais à peine a-t-il contribué à la formation d'un gouvernement social que le goût des affaires l'emporte auprès des commerçants, banquiers et gros industriels, sur la passion du bien public; que le recours à la violence, puis la résignation morne, l'emportent sur la modération auprès du peuple exas-

péré par le chômage et la misère. Il y a là pourtant une foi naïve, un abandon du cœur, une plénitude de sentiment qui donne parfois l'intuition profonde des vices guettant la société encore en formation et des réformes humainement possibles, mais qui demeure trop vague dans son expression pour pouvoir donner naissance à une philosophie nouvelle.

Ni l'appel aux croyances traditionnelles, ni l'appel aux passions généreuses n'avaient la puissance d'opérer spontanément un changement intellectuel parce qu'ils ne tenaient compte suffisamment ni l'un ni l'autre de l'état des esprits. Au cours des trois derniers siècles des transformations mentales s'étaient effectuées qui avaient trouvé leur expression complète dans l'œuvre de Buffon, de Condillac, de l'Encyclopédie et de Lamarck. Elles avaient présidé à la formation des esprits qui connurent la fin du règne de Louis XV et le règne de Louis XVI. Elles étaient transmises même sous l'Empire aux générations nouvelles par les savants, les médecins et les idéologues que Napoléon devait disperser brusquement. Par là même la rupture avec le passé était moins complète qu'on ne l'eût pu croire. Quelque chose de la civilisation française passe dans le XIX^e^ siècle. Les esprits s'inquiètent de l'histoire de l'esprit humain et, sans remonter au Moyen Age ni aux premiers temps du Christianisme, ils dégagent les aspects généraux du monde moderne occidental. Ayant restitué, contre ses critiques et dans sa vitalité, le XVIII^e^ siècle, ils affirment à nouveau, en plein romantisme, la suprématie de l'intelligence, la valeur éthique de la science, la fonction sociale du savant. Ils se rendent compte que la science, née de la collaboration des générations successives, conserve une continuité qui échappe aux fluctuations politiques. Ils se rendent compte que l'état des disciplines et l'accumulation des découvertes ne permettent plus l'adhésion des esprits à une vérité révélée, à un ensemble de dogmes, à une conception théologique ou mystique du monde; là où une explication naturelle est possible, l'appel au surnaturel cesse d'être nécessaire. L'enthousiasme et le progrès des lumières sont incompatibles. L'homme cesse d'occuper une situation privilégiée dans le monde. La société où il vit, le

milieu humain constituent un règne parmi les règnes. L'ordre humain est un prolongement de l'ordre cosmique.

Ce mouvement préparé par le génie confus de Saint-Simon se concentre dans l'œuvre d'Auguste Comte. Désireuse de répondre à la fois au progrès des sciences au XIX^e^ siècle et aux exigences sociales des sociétés contemporaines, la philosophie positive entend être purement humaine et rejette toute théologie et toute métaphysique. Indemne des influences étrangères qui se partagent la pensée officielle, elle est véritablement, en face de l'école écossaise, en face de l'« école allemande » de Cousin, l'école française. Elle s'inspire non des systèmes, mais de l'histoire de l'esprit humain et du spectacle de l'activité humaine. Elle fait rentrer l'étude des sociétés dans l'étude de la nature. Elle subordonne la réforme des institutions à une réforme intellectuelle et morale dont elle esquisse les grandes lignes. Elle entend tenir de l'adhésion des esprits à la vérité scientifique impersonnelle et objective l'homogénéité mentale qui nous sauvera de l'anarchie. Elle demeure ainsi fidèle au rationalisme français tel que le présenta Descartes. Elle sait que la pensée née de l'action retourne à l'action.

Ainsi, jusqu'en 1848, des courants d'intensité et de profondeur variables s'entrecroisent qui se réclament également du passé, interprètent différemment la tradition et proposent à l'activité moderne des buts divergents.

* * *

Tout ce bouillonnement d'idées tombe brusquement après 1848. La lassitude s'empare des esprits. Le mouvement catholique et spiritualiste n'a pu se constituer en dehors de Rome et cède la place à un parti politique, de tendance internationaliste et ultramontaine, favorisé par la politique intérieure du second Empire. Le mouvement populaire s'épuise : les affaires, la prison ou l'exil retiennent les réformateurs sociaux assagis. Le mouvement positiviste proclame en vain, dans une époque nouvelle uniquement préoccupée de lucre, de gains et de jouissances, la valeur éminente de l'intelligence et le prix de la

générosité. L'Université passe aux mains du clergé et voit s'écarter d'elle un Taine. Les souvenirs de la Révolution et de l'Empire s'éloignent. Le besoin de réorganisation se fait sentir moins vivement à tous ceux qui possèdent la prospérité matérielle. Tout idéal disparaît. Les bals de l'Opéra, les expéditions militaires, les comices agricoles et l'Exposition suffisent à occuper les esprits. Dans es provinces, la façade des mairies s'orne des statues du Commerce et de l'Industrie, divinités de l'heure, symbole des buts positifs, précis et rémunérateurs proposés aux hommes par un régime démagogique et césarien qui assure le triomphe de tous les appétits.

Mais c'est au prix d'un désarroi intérieur et du vide de l'intelligence. Et quand l'Empire, devenu libéral, restitue vers 1865 à la bourgeoisie moyenne la direction de l'Instruction publique, celle-ci ne peut que reprendre son programme de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. Spiritualiste et moralisante sans être religieuse, libérale sans avoir la compréhension des mouvements sociaux, étrangère aux traditions du XVIII^e siècle et de la Révolution, elle demeure l'expression d'un tiers parti qui louvoie entre les difficultés du siècle avec une sorte de naïveté et d'inconscience qui s'accoutume progressivement à toutes les servitudes, à toutes les craintes, à la peur des idées qu'elle maniait comme pierre en fronde quand elle osa la Révolution. Pendant tout le second Empire, et pendant la période d'ordre moral qui inaugure la troisième République, et sous laquelle il n'est même plus permis de citer Auguste Comte en Sorbonne, une contrainte se manifeste. Les esprits distingués et originaux doivent se réfugier dans la pratique de l'art, dans l'étude du passé, dans une contemplation qui embrasse la vie entière, pour mieux dénoncer la vanité de son mouvement, l'amertume de la connaissance, l'inutilité de l'effort. Dans Léopardi et Schopenhauer ils trouveront un aliment à leur misanthropie. Le découragement vient. Les sensibilités blessées se consument en regrets; d'aucuns meurent, comme Flaubert, de passions rentrées. Et les flons-flons de l'opérette couvrent la voix de Michelet qui a recueilli sur la bouche des hommes les joies et les souffrances du peuple et qui évoque la conscience nationale.

Il faut 1870 et son humiliation pour que les esprits se ressaisissent et condamnent l'esthétisme, le scepticisme, le pessimisme auxquels ils se sont abandonnés. Ils se rendent compte que la pensée française a été trop généreuse et aussi trop crédule en prenant au sérieux les thèmes de la contre-révolution catholique et romantique d'Outre-Rhin, en considérant l'Allemagne comme la nation humaine nantie d'une mission civilisatrice. Comme au lendemain de 1815, ils éprouvent le besoin d'une réforme. Mais cette fois, ni les institutions sociales ni le régime ne sont en cause. La police impériale a étouffé toute revendication populaire et un demi-siècle a suffi pour que se vérifient les prévisions de Saint-Simon : la royauté, les survivances de l'ancien Régime se sont dissoutes d'elles-mêmes. Et la République est plus forte que les tentatives de restauration monarchique. Il s'agit d'une réforme intellectuelle et morale. Flaubert, Renan et Taine donnent le signal ; mais les hommes que préoccupent ces problèmes se trouvent perdus au milieu de la foule indifférente, isolés, sans liens. Ils doivent poursuivre chacun pour soi, en dehors de tout groupement et privés du moindre appui, leur tentative libératrice.

Et, peu à peu, un courant provoqué par la déception, l'inquiétude, se dégage de la critique du second Empire dont la grandeur apparente reposait sur le mensonge. Une ère nouvelle apparaît qui veut voir les choses comme elles sont, moins par un besoin de rectitude intellectuelle que par prudence et amertume. Elle sent le néant des prospérités apparentes, le vide des pensées de commande ; elle se rend compte qu'il n'est plus temps de retenir les esprits aux problèmes d'écoles, aux jeux dialectiques et aux sophismes. Brutale, autodidacte, consciente des obligations qui incombent à une génération prise entre deux régimes et sacrifiée, elle se retourne contre la métaphysique et la théologie pour prononcer leur déchéance. Elle se défie du Positivisme, trop religieux à son gré, dans sa tentative pour constituer une synthèse subjective. Elle s'écarte des mouvements populaires et mystiques qui se forment à nouveau dans les centres industriels. Elle demeure insensible aux intérêts des partis, aux événements qui constituent l'histoire

politique de la troisième République. Dans le développement des sciences, de la biologie en particulier, elle cherche les éléments d'une philosophie positive et scientifique; dans la pensée expérimentale de l'Angleterre et de l'Allemagne contemporaines, elle cherche un point d'appui et un stimulant. Et, jouissant enfin d'une liberté d'esprit entière, elle essaie de donner à la spéculation les caractères mêmes de la science qui demeure extérieure à l'homme et internationale.

Or cette tendance s'éloigne trop de l'humain pour ne pas provoquer simultanément, au sein des générations nouvelles, la révolte des forces sociales et la révolte de la vie intérieure. Elle a bien restitué une discipline mentale; mais tantôt elle semble se fragmenter et se perdre dans des disciplines particulières; tantôt elle semble substituer au dogmatisme théologique un dogmatisme scientifique où la vérité conquise par l'intelligence demeure aussi transcendante et lointaine que la vérité révélée. Les courants sociaux et artistiques, le socialisme et le symbolisme, expriment obscurément cette réaction complexe, cet effort semi-conscient pour rejoindre de suite et sans recourir à la médiation intellectuelle quelque chose d'organique et de vital. Mais ils ne parviennent pas à se dégager complètement du spiritualisme traditionnel.

A un moment où ils cherchent à informer des tendances et des désirs, la métaphysique leur offre ses cadres artificiels et tente de les capter. Et le drame de l'intelligence, partagée entre les sollicitations intérieures et le dévouement à la vérité scientifique, entre une intuition qui tâtonne et une déduction trop sûre d'elle-même pour n'être pas artificieuse, n'éclate pas dans son ampleur et sa nudité. A peine reçoit-il une expression lyrique, écho affaibli de Schopenhauer et du romantisme de 1820. A peine l'intelligence des mouvements sociaux permet-elle de restituer leur signification entière à l'étude des sociétés et à l'étude de l'homme; le choix des méthodes s'y mêle qui fait dévier le débat. Le mysticisme révolutionnaire y survit. A peine quelques savants ou philosophes ont-ils le temps de dégager la grande leçon du Positivisme. Déjà la pensée moyenne a annihilé ce que de semblables tendances contenaient d'original ou de fécond.

Pourtant cette pensée est inorganique. Elle est en désaccord complet avec les mœurs, avec les conditions d'existence de la Société moderne. Mais elle a survécu à toutes les tentatives. La force des habitudes acquises, la persistance d'intérêts identiques à travers le XIX^e^ siècle ont contribué à maintenir jusqu'en 1914, en raison même de ses vertus négatives, sous des formes diverses, l'esprit de la Monarchie de Juillet.

* * *

Avec la guerre se termine une époque qui a repris en plus grand, à frais nouveaux, la tentative de l'Eclectisme, qui a oublié le leçon dégagée par Renan des événements de 1870 et qui a cru pouvoir constituer, autour de l'Allemagne, une culture européenne. Remarquant que les vérités scientifiques sont les mêmes dans tous les pays, dégageant de cette remarque des conséquences peut-être illégitimes, nous nous sommes empressés de mettre en commun toutes les spéculations européennes. Des systèmes assemblés, nous avons constitué un tout composite qui dissimule à peine le désarroi des esprits. Ces systèmes pouvaient être sans doute l'objet d'échanges intellectuels; ils n'en demeuraient pas moins l'expression de civilisations particulières ayant chacune un génie propre, une direction propre et participant d'une manière plus ou moins complète de l'Humanité. Nous voyions les découvertes scientifiques et leurs applications pratiques se propager instantanément à travers le monde, nous assistions au développement des sociétés industrielles régies par la loi du travail et par les exigences des machines. Nous avions tendance à conclure que ces similitudes allaient susciter des manières d'être et des manières de penser à peu près identiques. Or, rien n'est plus risqué et moins rigoureux qu'un raisonnement par analogie. Le machinisme européen n'entraînait pas nécessairement l'apparition d'un esprit européen. Qui voulait le constituer par système, et en faisant violence au temps, ne parvenait le plus souvent qu'à neutraliser les caractères originaux des civilisations mises en

contact. Pour avoir voulu être des Européens, nous n'avons été le plus souvent que des cosmopolites.

Nous avons oublié de faire un retour sur nous-mêmes pour demander aux faits d'établir la vitalité respective des tendances théologiques, métaphysiques et positives qui semblaient se disputer l'avenir. Car elles ne sauraient exister simultanément. Nous avons oublié de faire état de notre civilisation passée, positive et humaniste. Nous avons oublié trop facilement que notre société, humaine par nature, a épousé plus d'une fois, au cours de l'histoire, en défendant les droits de l'intelligence positive tout comme en défendant son intégrité nationale, la cause de la sagesse et du bonheur humains.

La guerre mondiale a rendu toute leur actualité aux buts de réorganisation intérieure et européenne, qui sollicitaient déjà l'activité sociale et intellectuelle de la France jusqu'en 1848. Mais elle n'a pas fait renaître ce grand mouvement d'imagination qui enfiévra près d'un demi-siècle. Elle a mis en échec la sérénité feinte des métaphysiciens qui ne voient partout qu'harmonie. Elle a ébranlé les esprits, ruiné les convictions, mis les vérités d'hier en déroute. Et dans l'indécision actuelle du monde en proie à des réflexions trop passionnées pour n'être pas contradictoires et dépourvues de cohérence, une connaissance complète et concrète de notre passé intellectuel apparaît comme désirable.

Il est grand temps de lever l'ostracisme prononcé contre le XVIII^e^ siècle et contre la Révolution. Notre passé est assez riche pour cacher sous les cendres tièdes une étincelle. Qu'il reprenne sa place, la place à laquelle il a droit, dans la réflexion, dans l'enseignement, dans la vie même. Et l'Humanisme apparaîtra peut-être comme la seule sauvegarde de l'Europe contre l'instabilité politique, l'anarchie morale et les retours plus ou moins apparents de barbarie.

Raymond LENO R.

AU JAPON

Au Koyà-San.

I

LA MONTÉE AU KOYA-SAN

Dans le matin léger nous montons, à travers gorges et bois de pins, par des sentiers difficiles.

Chemins de chèvres qui débouchent brusquement sur la rocheuse muraille à pic, comme sans issue, mais continuent de biais, serpentant sous les grands sapins noirs au flanc du ravin, contournant l'abrupte montagne d'apparence inaccessible.

Nous passons un vétuste pont branlant sur le torrent à l'entrée d'une gorge resserrée.— Ce pont est gardé par un vieux saint de pierre. Des pèlerins ont déposé dans sa main entr'ouverte des branches de cerisiers en fleurs.

Franchi ce pont, commence l'étroit défilé très roide qui mène au monastère. D'autres pèlerins, au loin, semblent des fourmis processionnant le long des lacets.

Après les multiples dédales de cette route sous bois, nous voici au crépuscule, seuls, à un carrefour où siège un concile de bouddhas assis en rond, impressionnants dans la demi-obscurité... Nous nous sentons si loin de tout, ce soir, isolés au bout du monde. Le son grave, assourdi, d'une cloche liturgique, porté jusqu'à nous par le vent, rompt l'angoisse. Le but doit être proche. Nous repartons. Bientôt, des bonzillons rencontrés nous guident. Et devant l'entrée d'un des multiples bâtiments formant l'ensemble du monastère, nous reçoivent, avec le plus accueillant sourire, les bonzes chez lesquels nous passerons la nuit.

II

LA DINETTE CHEZ LES BONZES

J'ai revêtu un kimono brodé de cigognes pour que ma robe européenne ne détruise pas l'harmonie de cette petite salle du monastère où les bonzes nous ont conviés.

Salle blanche et brune. Kakémonos admirables peints sur les mobiles panneaux de papier. Tables de poupées devant lesquelles nous sommes accroupis en rond sur les nattes. Orgueil! Je sais maintenant m'asseoir sur les talons, très élégamment... Cela, et le kimono de leur pays qu'a mis la dame occidentale, — phénomène pour eux ! — enchante nos hôtes!

Ils nous offrent, dans de minuscules soucoupes, les crevettes farcies, la salade d'algues, les piments au sucre. Et le riz est apporté dans de grandes cuves. On en emplit mon bol de laque.

Je me sers des bâtonnets sans trop de difficultés, mais pour le riz, quelle complication !

C'est le prêtre à la belle étole violette et or qui tient à me servir lui-même, par excessive courtoisie. Ni lui ni ses acolytes ne peuvent prendre leurs repas avec nous.

Toute leur curiosité en éveil, et si touchant leur désir que le Japon me plaise ! Que d'enfantines questions, ils m'ont posées en un anglais baroque ! Ils s'étonnent, les sédentaires, que je sois venue de si loin jusqu'à eux. Ils ne peuvent comprendre ce désir d'horizons nouveaux, ils me demandent ce qui m'attirait par-delà les mers.

Ils me parlent de mon pays, de l'Europe dont ils se font une idée confuse. Pour eux n'existe qu'une délimitation : les pays où l'on vénère le Bouddha et les autres terres qui ne le connaissent pas.

Quand ils ont parlé du Bouddha, c'était avec une ingénue ferveur émouvante.

A la fin de cette soirée nous liait une grande sympathie que le temps n'effacera pas.

Et je vous garde un gré infini de m'avoir accueillie fraternellement dans votre couvent aux préaux fleuris de cerisiers roses, mes amis les moines du Koyà-San.

III

LA NUIT AUPRÈS DU BOUDDHA D'OR

Je m'éveille au milieu de la nuit dans un malaise oppressant.

Couchée sur ce matelas au ras des nattes, vêtue de ce kimono blanc, où suis-je ?

Au-dessus de ma tête, éclairé par une pâle veilleuse, que me veut ce grand visage d'or ?

Et ces branches de cerisiers, hautes comme des arbres !

Peu à peu en ma tête lourde revient la mémoire.

Hier soir je m'étais endormie dans cette salle, sous la protection d'un Bouddha, — hospitalité fastueuse des moines.

... Mais ces fleurs, toutes ces fleurs dans les immenses vases de bronze, — les fleurs du Bouddha, — elles m'asphyxieront si je ne trouve de l'air !

Que mes ongles, s'accrochant dans les rainures, fassent vite glisser les cloisons de papier !

Voici enfin l'air béni. Nuit des montagnes, froide et pure.

Dans la cour qui sépare les chapelles, silence absolu. Bonzes et bonzillons dorment, en attendant les offices de l'aurore. Le mince croissant de la lune nouvelle dépasse un toit cornu. Un rayon blanc éclaire le grand Bouddha d'or, animant d'une vie factice son ironique sourire qui veillait sur mon sommeil.

IV

AVEC LES PÈLERINS BOUDDHISTES

Ce matin le moine à la belle étole violette nous a conduits, par les sombres allées de cryptomérias, jusqu'au très saint cimetière où tout bouddhiste japonais voudrait reposer. Nous y rencontrons un jeune artisan dont le bébé, mignonne poupée de deux ans au petit kimono orange, était si malade hier pendant le long parcours ! Mêlés à la foule des pèlerins, nous nous intéressions au pauvre petit être lamentable que ses parents emportaient au sanctuaire vénéré pour tenter d'obtenir sa guérison.

Je demande au père, par notre interprète, des nouvelles du bébé malade. Lui, nous souriant de l'immuable sourire qui exprime la fierté suprême de cette race dont les sentiments ne veulent pas être dévoilés : « L'enfant est mort ce matin. Il reposera dans le saint cimetière ».

Nous disons à l'interprète de lui traduire la peine que nous cause cette nouvelle.

En s'en allant, il nous sourit encore. Et nous voyons disparaître derrière les troncs d'arbres et les stèles de pierre son dos incurvé, comme ployé sous la douleur que devant nous, par courtoisie traditionnelle, il devait dissimuler.

En quittant le cimetière aux géants arbres koyas et aux innombrables stèles gravées, nous allons, toujours mêlés aux pèlerins, vers de très vieux temples dont les abords sont égayés par les roses et blancs cerisiers fleuris.

Impossible de rêver plus poétique pèlerinage pour ces Bouddhistes délicats, ancestralement raffinés.

Renée FRACHON.

PIERRE DUPONT

(1821-1870)

Rue Guénégaud, proche la Fourrière, le modeste hôte Fricaud, héberge, en 1843, un petit clan d'artistes et de jeunes hommes de lettres. Henry Murger, Th. Barrière, Champfleury, Gérard de Nerval, Gustave Doré, Théophile Gautier, Théodore de Banville, Charles Baudelaire, s'y retrouvent, plus ou moins régulièrement.

Chaque soir, à l'heure du dîner, se présente un convive que les autres accueillent avec une joie mêlée de déférence. C'est un grand garçon « solidement bâti, l'aspect plutôt rural que citadin..., de longs cheveux blonds, le teint pâle..., de grands yeux bleus au regard sympathique..., qui, par leur rayonnement de bonté, de sécurité, de franchise, rappellent le regard naïf et calme des grands bœufs[1]... » Il s'assied et on le questionne : « Dupont, qu'ont fait aujourd'hui les Quarante ? Qu'a dit M. Cousin ? Qu'a observé Victor Hugo ? » Et, dans le silence du cercle attentif, Pierre Dupont parle du monde merveilleux où il fréquente, de par ses fonctions. Car il a « des fonctions ». Il est secrétaire pour la rédaction du *Dictionnaire*, à l'Académie. Au cours des séances, il enregistre, pour les collationner ensuite, les définitions tombées de la bouche des Immortels. Il gagne 125 francs par mois. L'année précédente, la docte Compagnie a couronné son poème *Les Deux Anges*. Pierre Dupont est le protégé, il est devenu l'ami de Pierre Lebrun,

1. E. Flotard, *Causeries d'antan* par un contemporain de P. Dupont (dans *A la mémoire de P. Dupont*. Lyon, Storck, 1899, p. 4).

l'illustre auteur de *Marie Stuart*. Hâtons-nous de dire à la suite de quelles circonstances il s'est trouvé de la sorte comblé...

* * *

Deux ans plus tôt, en avril 1841, Pierre Dupont est arrivé à Paris. Il vient de Lyon, où il est né le 23 avril 1821. Il a donc juste 20 ans. Il laisse « là-bas » son père, rude artisan qui forge des mors pour les chevaux de l'armée, son parrain, un second père, l'abbé Laurent, curé de Rochetaillée, qui a élevé, instruit le petit Pierre — dont la mère est morte quand il avait quatre ans,— qui l'a mis ensuite au petit séminaire de Largentière, pensant bien lui voir revêtir un jour la soutane — quelle déception pour l'excellent homme ! Il laisse des amis à la banque Balleydier, où il fut commis pendant sept ans, après avoir tâté du travail manuel comme apprenti canut devant le métier à la Jacquard. Il laisse son frère Sébastien, qui, le jour du départ, l'accompagna jusqu'à Neuville[1]. Il laisse, enfin, dans le cœur de Mlle Louise de Senneville, pour qui il a brûlé et brûle encore de chastes feux, un souvenir, peut-être... Mais aurait-il cette fatuité de le croire ?... Non... non...

Elle est grande, leste et mignonne
De la chevelure au soulier...
On voit qu'elle est une baronne,
Et lui n'est rien qu'un écolier[2] !

Un écolier et un poète. Encouragé d'ailleurs à rimer par cette Laure condescendante, musicienne distinguée, Pierre Dupont vient dans la capitale pour s'y révéler au monde des lettres et, par surcroît, faire fortune. Il apporte un cahier vert à dos de toile [3] sur la première page duquel il a calligraphié ceci : « *Brises de la Saône*, poésies par P.-A. Dupont, dédié à Berryer ». Il a, en outre, dans sa poche, des lettres de recom-

1. Gabriel Clouzet, *Pierre Dupont* (*Portraits d'hier*, n° 13. 15 septembre 1909 Bibl. nat. 8° G. 8872) p. 16).
2. P. Dupont, *Eusèbe*.
3. Cf. Gabriel Clouzet, *op. cit.* p. 16.

mandation pour maints puissants du jour, Berryer, Lamartine, le baron Thénard...

Il va les voir. Il frappe chez Victor Hugo et lui offre un bouquet de rimes, chez des éditeurs et leur propose son manuscrit... Il recueille partout... de bonnes paroles. Plus tard, quand il sera riche d'expérience, sinon encore d'argent, il écrira : « Imagine-t-on bien ce qu'il faut de courage, de patience, de persévérance, pour suivre la carrière des lettres à Paris, quand on y arrive de sa province n'ayant d'autre bonne fée que sa belle étoile[1] ? » Toutes ces vertus, d'ailleurs, Pierre Dupont les possède. Il lutte, il s'acharne. Il accepte, pour vivre, en fait d'emplois...., ce qui s'offre. Au mois d'août, nous le trouvons « chez Lehideux aîné, Métaux, Banque, Recouvrements [2]». Au mois d'octobre, le voilà pion dans une institution. « Je donne, écrit-il à son père, des répétitions de 3e, de 4e, et de 5e. Mes élèves m'aiment beaucoup et mes maîtres aussi [3]. » Aimable garçon ! Un jour pourtant que la vie se fait plus âpre, que le visage de Paris, que le poète espérait souriant, se ferme davantage et grimace, il se souvient que ses grands-parents Dupont habitent Saint-Brice, non loin de Provins[4]... Saint-Brice !... Le jeune homme s'y rend ; c'est sa « bonne fée » qui le conduit. Les grands-parents ouvrent leurs bras.

Au pays d'Hégésippe Moreau, Pierre Dupont se repose, tout en continuant sans doute à polir ses rimes. Il est heureux. Mais... 1842 est, pour lui, l'année de la conscription. S'il amène un mauvais numéro, comment payer un remplaçant? Pierre Dupont ne possède pour toute fortune que son cahier vert. Sept ans de service militaire, quelle perspective pour un poète ! Et précisément il extrait de l'urne le numéro 3 ! Alors, il fait insérer, dans le *Journal de la Librairie* (9 juillet 1842) cette petite note : « L'auteur, atteint par la loi sur le recrutement, publie ses poésies, dans l'espoir que leur produit pourra le faire rester dans ses foyers, sous le titre de *Goutles de rosée.*

1. Préface à la *Muse juvénile. Etudes littéraires.* Paris, Garnier 1859.
2. Gab. Clouzet, *op. cit.*, p. 17.
3. Id., *ibid.*, p. 17.
4. Id. *ibid*

Elles formeront un volume in-8°, au prix de cinq francs. »

Tant de naïveté appelait le miracle... Un matin que Pierre Dupont, qui était allé rejoindre à Huningue son régiment de chasseurs, s'exerce au maniement d'armes dans la cour du quartier, un Alsacien joufflu s'approche et lui dit : « Ponchour. Tonnez-moi fotre sapre : on fous remblace [1]. » Par qui le miracle s'est-il opéré? Par l'intermédiaire de Pierre Lebrun, qui possède à Provins une maison de campagne. Un de ses voisins, cousin du poète-soldat, a porté à l'académicien le manuscrit des *Deux Anges*. Lebrun, ravi de « découvrir » Pierre Dupont, s'est chargé de faire fructifier la souscription en y faisant participer la ville de Provins, les salons parisiens, l'Académie, la reine Marie-Amélie elle-même !..

Et Dupont est revenu, sur « les bords hospitaliers »

> *Dont les rives du Rhin pourraient être jalouses,*
> *Redire les chansons qu'il apprenait au vent.* [2]

Et Pierre Lebrun a continué au jeune poète, après l'avoir « disputé à son arrêt fatal », une efficace protection. Il l'a recommandé à l'imprimeur Lebeau, de Provins, qui éditera ses premiers ouvrages [3]. Il a obtenu de ses confrères de l'Académie un brin de laurier pour *Les Deux Anges*, il a pourvu enfin Pierre Dupont (24 décembre 1842 [4]) de cette fonction de secrétaire qui fait de lui un personnage aux yeux de la clientèle long-chevelue de l'hôtel « littéraire » de la rue Guénégaud...

* * *

L'emploi de Pierre Dupont lui laisse — on le pense bien — des loisirs que, sachant le prix du temps, le jeune poète met

1. Cf. Eug. de Mirecourt, *Les Contemporains, Pierre Dupont.* Paris, 1856, p. 40 (Ln2 117, 12).
2. Cf. *Eglogue*, 1844 (*Muse juvénile*, p. 98).
3. Paraissent en 1842 : *Dilectio*, 7 pages in-8° (*Ye*, 20847); *Des ruines de Provins*, à M. Pierre Lebrun, 4 p. in-8° (*Ye*, 42654); *Souvenirs d'un presbytère de village*, à M. Pierre Laurent, 4 p. in-16 (*Ye*, 20856); *Une folle*, 4 p. in-16 (*Ye*, 20858). En 1843 : *A M. Victor Hugo. Le Siècle*, ode, 18 p. in-16 (*Ye*, 20837).
4. Cf. *Gab. Clouzet*, p. 18.

à profit. Théodore de Banville, chez qui Dupont se rend parfois « dans la maison Jean Goujon, rue Monsieur-le-Prince[1] », le dépeint alors « blond, rose, fort comme un athlète..., mangeant à son dîner deux gigots de mouton et assortissant les autres exploits à cet appétit de jeune Hercule[2] ». C'est à l'ordre intellectuel qu'il convient de les rapporter, ces exploits. Sérieux, rangé, Pierre Dupont fréquente le cercle catholique, lit Ozanam, va entendre Lacordaire à Notre-Dame; il entretient commerce avec Virgile, en latin, prend contact avec les auteurs grecs, italiens, allemands (particulièrement Gœthe) et anglais (particulièrement Shakespeare), dans des traductions [3]. Et puis il rime. Après l'Ode *Le Siècle*, publiée en 1843, paraissent en librairie *Les Deux Anges*. Viendront ensuite : un poème religieux, une satire, un poème politique[4]. Pierre Dupont cherche sa voie.

Il la trouve le jour où Gounod pleure en entendant *Les Bœufs*. Quoi qu'il en soit des circonstances dans lesquelles fut composée la célèbre chanson — datée de 1845 — que P. Dupont l'ait écrite au cours d'une promenade sur la route de Poissy, à la vue d'un troupeau de bœufs normands conduits à l'abattoir, ou « rêvée » tout simplement sur le vieux quai Conti, à l'ombre des murs noirs de l'Institut, que la musique en soit une pure émanation de l'âme du poète ou une réminiscence d'un air chanté par les bouviers du Forez qu'aurait noté et « arrangé » Gounod [5], toujours est-il qu'après avoir touché ce dernier jusqu'aux larmes, après avoir emporté sans réserve le suffrage du sévère Théophile Gautier et celui de tous les amis du petit cénacle, *Les Bœufs* marquent avec éclat le début de la vogue de Pierre Dupont chansonnier.

1. Théodore de Banville, *Mes Souvenirs*. Charpentier, 1882, p. 77.
2. *Ibid*. p. 100.
3. Cf. article du *Morning Chronicle* (1851) reproduit à la fin de la *Muse juvénile*, p. 340.
4. En 1844 : *Les deux Anges*, poème. Poésies diverses. Provins, Lebeau, in-8° (*Ye*, 20846); *Notre-Dame de Fourvière* (réimprimé en 1896. Lyon, Vitte, 7 p. in-16 (8° *Ye*, pièce 3683). En 1845 : *L'Agiotage*, satire, Paris, chez tous les libraires, 31 p. in-16, (*Ye* 20838). En 1847 : *Fin de la Pologne*, poème (écrit en 1845), suivi du *Chant des Nations*. Paris, G. de Gonet, 59 p., in-32 (*Ye* 20849).
5. Cf. Flotard, *op. cit.*, p. 9.

Chantés d'abord par l'auteur, au café des Variétés, devant André Hoffman, comédien de ce théâtre, puis, quelques jours plus tard, sur la scène, par ce même comédien costumé en paysan, *Les Bœufs* sont bientôt le caprice de Paris. On les chante aux carrefours et dans les salons. Pierre Dupont connaît la gloire, comme par explosion.

Qu'on se rappelle en quel honneur était tenu alors, depuis le commencement du siècle, le genre de la chanson ; qu'on se souvienne des triomphes de Désaugiers et de Béranger, — et l'on comprendra que Pierre Dupont se soit résigné sans peine à devenir un chansonnier. Succès oblige. L'âme généreuse, enthousiaste, rêveuse de P. Dupont trouvera d'ailleurs une expression facile et comme naturelle dans les strophes soutenues par une mélodie simple, toujours appropriée aux paroles et jaillie de la même source d'inspiration. Car, si P. Dupont n'est pas musicien, il se chante à lui-même ses vers sur des airs que d'obligeants amis — Gounod ou Reyer — n'auront plus qu'à noter.

Ainsi naissent et sont lancés dans le public, entre 1845 et 1848 : *Les Louis d'or*, *Le Rêve du paysan* (composé à Saint-Point en 1846), *Belzébut*, *La Fille du peuple*, *Le Sauvage*, *La Brune*, *Le Chant des Ouvriers*, *Le Chant du pain...*, et bien d'autres encore. Mais arrêtons-nous un instant sur ces deux derniers titres.

Le *Chant des Ouvriers* est daté de 1846 [1]. Nous devrons nous en souvenir quand nous parlerons, tout à l'heure, de la vie sociale et du « socialisme » de Pierre Dupont. Cette chanson, qui fut achetée cinq cents francs par l'éditeur Furne — « preuve concluante, remarque le *Morning Chronicle* en 1851, d'une popularité qui n'avait presque pas eu de précédents [2] », — cette chanson dont Baudelaire fut « ébloui et attendri » et dont certains ont voulu faire — après coup — un chant précurseur, une *Marseillaise* annonciatrice de 1848, est « sans le plus léger rapport aux objets politiques... Purement descriptive et

1. Voir l'édition de 1851 : *Chants et Chansons.*
2. Cf. *Muse juvénile*, p. 341.

sympathique, elle est loin d'encourager l'insurrection[1] ». Le poète ne donne aux malheureux que la tentation de jouir des beautés de la nature :

Nous nous plairions au grand soleil
Et sous les rameaux verts des chênes...

Pierre Dupont déclare d'ailleurs lui-même, dans une note[2]: « Ce chant est venu le premier après les études rustiques; c'est en peignant d'après nature et sans dessein préconçu que l'auteur a rencontré la fibre populaire; la date en fait foi. »

Le *Chant du pain*, « inspiré par la famine de 1846-47[3] », n'est pas davantage un cri de révolte, un appel à la révolution. « J'ai fait, écrit Pierre Dupont à son père en 1847, une chanson intitulée *Le Pain*, dont j'ai vendu le droit de reproduction à l'éditeur de mes chansons en librairie. Je m'étais réservé la faculté de l'imprimer moi-même, la chose étant de vente facile et pouvant me procurer en peu de jours un petit bénéfice. Je l'avais fait imprimer, et au moment de tirer, l'imprimeur n'a pas osé mettre son nom à une chanson intitulée *Le Pain* dans les circonstances actuelles »[4]. Le pain se vendait alors, à Paris, vingt-sept sous les quatre livres et l'on trouvait que c'était cher. Cette lettre paraît bien démontrer que Pierre Dupont n'attache pas alors à ses chansons l'importance « sociale » qu'on a voulu leur donner par la suite.

Dans le *Chant des Nations*, qui est de la même époque, (1845-47) et où le poète proclame :

Dieu seul est grand.. Il veut qu'on l'aime
Et qu'on le serve en liberté...

il me semble entendre, plutôt qu'une explosion de « haine sociale », comme un écho de la parole de Lacordaire à Notre-Dame. Il y aurait, je crois, de curieux rapprochements à établir entre les sermons de Lacordaire et les chansons « so-

1. *Ibid.*
2. Ed. Houssiaux, 1851, t. I, notes.
3. Note de P. Dupont, édition de 1851, t. I.
4. Cité par Gab. Clouzet, *op. cit.*, p. 11.

ciales » de Pierre Dupont, antérieures — et même postérieures — à 48. Mais m'étendre sur ce point me ferait dépasser les bornes fixées à cette étude.

Je ne m'attarderai pas davantage à déterminer l'endroit exact où furent composés *Les Sapins* (septembre 1847). A Cheptainville, en Seine-et-Oise, disent les uns, à Largentière, disent les autres, à moins que ce ne soit à Saint-Genest-Malifaux, au pied du mont Pilat, en Forez, ou encore — c'est l'avis de M. Louis Cognat — aux gorges de Mazières, dans la forêt d'Hauteville, près de Nantua [1]. Qu'importe ? Le « Dieu d'harmonie et de bonté » est partout, et il suffit que *Les Sapins* soient un chef-d'œuvre !

Les années passent et la vie de Paris ne parvient pas à changer le caractère ni les manières du poète aux blonds cheveux. « La pensée de se *lioniser* n'a jamais traversé son esprit. » Il demeure simple et lui-même « quel que soit le rang de la société dans laquelle il se trouve ». Il est « un gentilhomme de la nature ». « Son imagination l'abandonne à la ville et lorsqu'il médite quelque nouvelle création, il s'enfuit dans les forêts où il erre comme un autre Jean-Jacques » [2].

Les succès de salon et de... cabaret ne lui manquent pas pourtant. Quand il chante, ses auditeurs sont sous le charme. « L'effet que produit le chant de Dupont est électrique. C'est plutôt une récitation musicale et passionnée qu'un chant ordinaire... Il chante à table, sans accompagnement, et il articule distinctement chaque mot. Sa voix est en quelque sorte enrouée jusqu'à ce qu'il s'échauffe. Mais lorsque les regards sympathiques lui disent qu'il est compris, sa voix devient pleine, claire, flexible, sonore [3]... » Il est beau, alors. Les femmes sans doute raffolent de lui... Mais Pierre Dupont est un chaste. Ses chansons d'amour même sont platoniques et pures. « On peut appliquer à la plupart d'entre elles ce que des femmes d'une certaine autorité disent de ses traits : qu'ils sont

1. Louis Cognat, *Pierre Dupont à Nantua, Revue universelle*, 1903, t. III, p. 63-64 (fol. Z. 879).
2. Article du *Morning Chronicle* (*Muse juvénile*, p. 345).
3. *Ibid*

attractifs, réguliers, exprimant tous les sentiments bons et généreux, mais qu'il leur manque cette physionomie qui semble révéler que l'amour a passé par là » [1]. Quand l'amour passera pourtant, le véritable amour, le seul que pouvait comprendre le cœur de ce grand sincère, Pierre Dupont se rendra tout de suite... *Omnia vincit amor...*

Un soir, dans une de ces « goguettes » ou concerts d'amateurs qui sont alors à la mode, une petite ouvrière chante *La Mère Jeanne*. Maigre, élancée comme un roseau, Elisa n'est pas jolie. Mais son minois est agréable, ses yeux pétillent d'esprit et elle sait tirer de son filet de voix un parti vraiment merveilleux. Pierre Dupont prend feu pour son interprète bénévole. Il l'épouse. Il aurait pu se marier plus richement. Aucune femme l'eût-elle mieux aimé que cette petite fauvette parisienne — d'origine peut-être picarde — avec qui le poète commence de filer, dans un nid modeste, des jours insouciants, heureux?... « Toujours bien gaie et bonne enfant », Elisa « jeta un grand charme sur sa vie » [2]. Bonheur, hélas! fragile et trop court : Elisa mourut poitrinaire en 1862.

* * *

Barbey d'Aurevilly est dur pour Pierre Dupont, à qui il reproche ses idées politiques et philosophiques, ses utopies. A son avis, en Pierre Dupont, le paysan est gâté par le lettré philosophe... Il fausse la voix de son talent [3]. Eugène de Mirecourt estime lui aussi que le chansonnier doit s'en tenir à la nature : « Qu'il se contente de la musette et des pipeaux et qu'il ne sonne plus du cornet à bouquin politique. Les notes qu'il a tirées de cet instrument sont aigres et discordantes » [4].

Soyons indulgents pour le fils du forgeron lyonnais. Assurément, Mirecourt a raison : « Sa muse n'est pas une Euménide

1. *Ibid.*
2. Lettre de Pierre Dupont à son père (25 août 1855). Citée par Gab. Clouzet, p. 26.
3. Cf. *Les Œuvres et les hommes*, t. III, 1862 (8° Z. 581).
4. Eug. de Mirecourt, *op. cit.*, p. 94.

coiffée de couleuvres que l'on doive rencontrer hurlant, un jour d'émeute, au coin des carrefours ; c'est une nymphe des prés et des bois, une douce hamadryade qui vit de la sève des arbres, soupire avec les vents et murmure avec les ruisseaux[1] ». Pierre Dupont ne fut pas un révolutionnaire-né, un démolisseur systématique, une sorte de « bolchevik » érigeant en dogme l'anarchie. Il fit du socialisme, en 48, comme tant d'autres, avec son cœur. « Ame de cristal », « écho sonore », comment serait-il resté insensible au grand mouvement qui fait alors fermenter les esprits et soulève les masses ? Il aime le peuple, ses humbles frères, « ceux qui se lèvent matin, agissent, produisent, font circuler la vie, remplissent le but de la création »[2]. Et ses colères naissent de l'amour. Il plaint ceux qui peinent. Il voudrait « une république populaire mieux appropriée à la France, dans la conviction qu'un gouvernement bien constitué interviendra efficacement pour secourir les branches souffrantes de l'industrie »[3]. Il croit « dans la doctrine des salaires rémunérateurs et dans la possibilité de fournir à chaque homme une bonne journée de salaire pour une bonne journée de travail »[4]. En attendant, « pas une ombre d'amertume dans l'éclat de sa patriotique indignation »[5]. Il prêche la travail, le devoir, la concorde. A ce peuple dont il énumère les maux et les griefs, il crie, non pas : « Mort aux tyrans ! » mais : « Aimons-nous ! » Il estime que là est sa mission sociale : prêcher aux hommes l'amour de leurs frères. « Les poètes, dit-il[6], n'ont point perdu leurs rimes quand ils réalisent le but divin : *faire aimer.* » Il se grise de belles utopies. « Les muses sourient, écrit-il. Après les cris de guerre, les peuples affranchis doivent se reposer dans l'harmonie. La science crée et féconde; l'agriculture nourrira tous les hommes, l'industrie et l'économie générale faciliteront les rapports et rendront la vie plus douce. Les arts, qui tendent toujours à élever

1. *Ibid.*
2. Préface à la *Muse juvénile*, p. 4.
3. Article du *Morning Chronicle* (*Muse juvénile*, p. 338).
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Préface à la *Muse juvénile*, p. 4.

l'âme, relieront la terre au mouvement céleste... Ceux qu'on jugeait les plus grossiers entreront dans les théories des esprits purs [1]. »

C'est sous l'influence de ces idées et de ces sentiments qu'éclosent tous les chants « socialistes » composés par Pierre Dupont en 1848, 1849 et 1850 [2].

Ces courtes pièces, que Pierre Dupont commence à recueillir en 1851 [3] trouvent dans le public un accueil enthousiaste. Elles se vendent en France « par centaines et par milliers parmi les ouvriers et surtout dans les campagnes. La popularité qu'obtient Dupont dans l'ordre inférieur de ses concitoyens excède celle que Béranger a jamais eue dans toute l'élévation et la fraîcheur de sa réputation [4]». Les partis de l'opposition au prince-président, les républicains, les apôtres de la « jacquerie communiste », n'ont garde de négliger ce merveilleux instrument de propagande que sont les chants de P. Dupont. Malgré lui, on l'embrigade, on l'invite, on le met en avant. *Le Républicain des Campagnes*, que publie la « Librairie de la propagande démocratique et socialiste européenne », reproduit le *Chant des Paysans* et fait figurer sur sa couverture le nom de Pierre Dupont à côté de ceux d'Eugène Süe, Félix Pyat, Schœlcher et Joigneaux... [5].

1. Préface à la *Muse populaire*. Garnier, 1851, p. XXI.

2. 1848. — Le *Chant des Ouvriers*. Paris, l'auteur, 4 p. in-12 (*Ye* 55471 (831), (seconde édition en 1849). — 1849 : Le *Chant des Paysans* (l'auteur, 4 p., in-12, (*Ye*, 55471 (833)); le *Chant des Soldats* (l'auteur, 4 p. in-12), (*Ye* 55471 (835-836)), (2e édit.); le *Chant des Transportés* (Paris, au bureau du *Nouveau Monde*, 4 p., in-12 (*Ye*, 55471 (838)); le *Chant du Pain* (l'auteur, 4 p. in-8°), *Ye*, 55471 (840)); le *Chant des Étudiants* (l'auteur, 4 p., in-12, (*Ye* 55471 (830)). — 1850 Le *Chant des Paysans*; le *Chant des Soldats*; le *Chant du Pain*; le *Chant du Vote* (Paris, Cassanet, chaque chant séparé 4 p., in-12 ou in-8° (*Ye* 55471 (833, 837, 841, 842)); *Chants nouveaux de Pierre Dupont. Le Chant du Vote* (Paris, Cassanet, 4 p. in-4° (Musique) (4° *Ye*, pièce 422); *Chant des Romains* (Mont-de-Marsan, Lubet-Baibon, 4 p. in-12 (*Ye*, 55471 (843)); *Dieu sauve la République* (Paris, Bautruche, 1 p. in-12 (*Ye*, 55471 (844)). A côté de ces titres, celui de la *Romance du Peuplier* (1850), (Paris, Cassanet, 4 p. in-12. (*Ye*, 55471 (845)) surprend agréablement, comme une bouffée d'air agreste.

3. *Chants et Chansons* (poésie et musique). Paris, A. Houssiaux (1851-1854). 4 vol. in-16. Planches de T. Johannot, Andrieux, C. Nanteuil (*Ye*, 20839-20842) (En tête du t. I, Notice de Baudelaire et Préface de Pierre Dupont. En tête du t. II, Notice de Reyer.)

Muse populaire. Chants et poésies. Paris, Garnier, in-16, XI-272 p. (*Ye*, 20850). Deux éditions en 1851.

4. Cf. article du *Morning Chronicle* (*Muse juvénile*, p. 337).

5. *Le Républicain des Campagnes*, par Eug. Süe, Félix Pyat..., Pierre Dupont, 96 p. in-16 (8° Lb 55, 2078).

Et l'on s'explique par là comment il figure aussi, le nom du doux chansonnier, dans... le registre signalétique des justiciables de la Commission de déportation du département de la Seine, en décembre 1851, suivi de cette note :

« Dupont Pierre... demeurant boulevard Beaumarchais 26... Démagogue exalté. Dangereux. A fait partie de toutes les réunions, de tous les clubs, de tous les comités de propagande. Délégué au conclave rouge. Figurait dans tous les banquets démocratiques socialistes. Exerçait une influence fâcheuse sur les ouvriers. En relations suivies avec tous les meneurs dont il partageait les espérances[1]. »

Condamné à sept ans de transportation à Lambessa, en Algérie, Pierre Dupont se réfugie à Provins, chez Gudin, le peintre de marines, et se fie à sa bonne étoile. Mme Gudin imagine en sa faveur un stratagème hardi, mais qui réussit [2]. Elle invite un soir à dîner Baroche et le maréchal de Saint-Arnaud, leur présente Pierre Dupont déguisé en *gentleman*, comme un cousin récemment débarqué d'Angleterre, et, à la fin du dîner, le prie de chanter. Il chante *Les Sapins* et *Les Louis d'or*. Il charme, il émeut, il conquiert son auditoire. « C'est Pierre Dupont ! » s'écrie-t-on. « C'est lui, avoue Mme Gudin, et... il faut le sauver ! » Arrêté le lendemain, pour la forme, le chansonnier demeure deux jours à la Conciergerie : Morny et la princesse Mathilde obtiennent sa libération. Pierre Dupont signe aussitôt un acte de soumission au gouvernement nouveau et s'engage à renoncer à la politique [3] qu'il n'a jamais pratiquée, on l'a vu, qu'en poète.

Poète avant tout, Pierre Dupont ne garde pas rancune au « tyran ». Quelqu'un lui parlant de vengeance : « Me venger, moi ? répond-il. La vie est bien trop courte et j'ai autre chose à faire ! » Et quand, un peu plus tard, il apprendra que Napoléon III « professe une grande estime pour son talent », il se précipitera un jour en plein boulevard au-devant des chevaux de la voiture impériale pour crier : « Sire, vous êtes le

1. Cité par Lucien Chiselle, *La vie sociale de Pierre Dupont*. Paris, F. Carbonnel, 1917 (4° Ln 27, 59427), p. 21.
2. Rapporté par *Le Briard*, 17 janvier 1913.
3. Cf. L. Chiselle, *op. cit.*, p. 24.

premier des Français ![1] » Les poètes ont été les mêmes dans tous les temps. Pour eux, ceux qui leur font des loisirs sont des dieux, et pourquoi leur imputer à grief de laisser croître au jardin de leur âme la petite fleur de la reconnaissance ?

Pierre Dupont était rendu par la clémence de l'empereur à tout ce qu'il aimait : aux champs, aux bois, à la nature. L'Académie lui offre alors de reprendre son emploi de secrétaire qu'il avait cru devoir abandonner en 1848. Il refuse. Il a un besoin impérieux de grand air et de soleil. Il va aux paysans, se penche sur leur vie, et, en attendant qu'il les « réconcilie avec le genre humain » [2], compose pour eux des Almanachs [3]. Il puise, à l'occasion, dans « l'actualité » quelques sujets d'inspiration [4], il laisse les éditeurs parisiens publier en recueil ses vers et ses écrits en prose, peut-être même les y invite-t-il [5], mais surtout il se promène, il veut jouir de sa liberté. En mars 1855, il est à Chassagny, près de Givors, où il compose, dit-on, *Le Chêne*. Il passe à Lyon, où il « boit du lait dans l'air natal » la fin de l'année 1857 [6]. Nous le trouvons, en 1858, causant à Provins avec les paysans [7]. Il ne tardera pas, d'ailleurs, à dire à Paris un adieu définitif. Son père est mort en 1858. Quand sa femme meurt à son tour, en 1862, Pierre Dupont,

1. Anecdote rapportée par Jean Moréas, *Réflexions sur quelques poètes*, p. 292.

2. Voir *Réveille-matin*, dans *Muse juvénile*, p. 139.

3. *Jean Guêtré, almanach des paysans, des meuniers et des boulangers pour* 1854. Paris, J. Bry (S, 19851). D'autres almanachs paraissent sous le même titre l'année suivante (S, 19852) et en 1860 (S, 19853).

4. Paraissent en 1855 : les *Chants guerriers* (*Le Siège de Sébastopol, Schamyl, La Plainte du Russe*; *Le Chant du Danube*). Paris, A. de Vresse, in-16 (*Ye*, 20845); puis en 1860 : *Sicilienne, à Garibaldi*, Plon, in-8° de 4 p. (*Ye*, 55471 (846)) et : *Sur certains bruits de coalition*. Paris, Bry, in 8° de 16 p. (8° Lb 56, 1048).

5. En 1854 paraissent : *Jeunes études littéraires*, prose et vers. Paris, Bry aîné, 72 p. gr. in-8°, édition ornée du portrait de l'auteur et illustrée par Etienne Bocourt (Z 8160). Ce volume contient à peu près la même matière que la *Muse juvénile, Etudes littéraires*, que publiera la librairie Garnier en 1859 (348 p., in-16).

En 1857 : *Muse nouvelle*, t. 1 (*Le Chêne, La Paysanne amoureuse, L'Action, La Fève, Le Faucheur, Le Secret, Jean Trémaleu, La Fille des Champs*). Paris, impr. de Gaittet, in-8° fig. et musique (*Ye*, 42655). (C'est aussi en cette période de la vie de Dupont — et cela est caractéristique de son état d'esprit — que se place l'édition des *Œuvres de Rabelais*, avec illustrations de Gustave Doré. Paris, 2 vol. in-8° 1858 (*Ye* 10406-10407) (seconde éd. en 1861); et la publication du *Juif-Errant*, illustré également par Gustave Doré, gr. in-fol., 1859. (Rés. *Ye*, 5) (2e éd. en 1862).

6. *Muse juvénile*, p. 22.

7. Cf. *Réveille-matin*, dialogue rustique. *Muse juvénile*, p. 140.

désabusé [1], entend plus impérieux, au fond de lui-même, l'appel de la petite patrie. Non par dépit — comme l'ont prétendu certains — de n'avoir su gagner à Paris fortune et honneurs littéraires, mais obéissant à ses goûts invétérés de campagnard, le « gentilhomme de la nature », tout naturellement, s'éloigne des salons. P. Dupont n'avait jamais eu d'ambitions « parisiennes ». Il était demeuré toujours un simple, un paysan.

* * *

La nature, durant cette dernière période de sa vie, Pierre Dupont l'aime d'un amour plus ardent que jamais. Au sortir de Paris « à l'air étouffant », il se grise des effluves du sol natal avec passion, avec une sorte de frénésie.

Son frère Sébastien l'a hébergé à son foyer, rue du Cardinal-Fesch (aujourd'hui rue Pierre-Dupont) aux Chartreux. Mais le chansonnier ne peut tenir enfermé solitaire sous un toit. Il a besoin de voir des amis. Flotard raconte qu'il l'a rencontré souvent, à Vernaison, en compagnie de Barodet et de Lachambaudie [2]. Il fréquente aussi les peintres Tyr et Verlat, à Grigny [3]. Plus souvent il erre aux environs de Lyon, sur les bords du Rhône, du côté de Saint-Laurent-du-Pont, où il compose *Les Pins* en 1863. Plus souvent encore, il se réfugie, inquiet et nostalgique, en pleine nature. Il cherche les coins sauvages, escalade les rochers, descend au fond des ravines. Il avoue avoir couché onze nuits de suite dans la forêt de Saint-Germain au Mont d'Or.

La nature le rapproche du Créateur. Pierre Dupont n'est plus à l'âge où

...l'âme à peine révélée
Se cherche encore et ne sait rien de Dieu.

1. Le portrait que peignit Layraud vers cette époque, nous montre un Dupont à profil de Christ, barbu et chevelu, le pli de la maturité au bas de la joue, avec une expression de fierté et de noblesse triste.
2. *Op. cit.*, p. 21.
3. *Ibid.*

Il a souffert. Dieu le console. Revenu à la foi de son enfance, il relit l'*Evangile*, les *Psaumes* [1]. Tous les anciens germes de mysticisme déposés jadis dans son âme par le bon curé de Rochetaillée, éclosent. Il écrit des vers religieux dont la plupart sont restés inédits [2].

Le seul ouvrage nouveau imprimé sous le nom de P. Dupont entre 1862 et 1870 paraît à Lyon en 1864. Ce sont des « poèmes bucoliques [3] ». L'auteur déclare dans sa préface qu'« incapable de chanter encore, il convertit ses chants rustiques en églogues ».

O fragilité humaine ! Il a eu beau s'écrier, du fond de son chagrin, en arrivant à Lyon :

...mes amis, non, je ne chante plus !

Serment de chansonnier ! Il advint encore à Pierre Dupont de chanter. On l'aimait trop et quand il était à Lyon, on l'invitait trop. Il ne savait d'ailleurs pas « refuser » quand on le priait à dîner ou à boire. Il conduira un peu trop souvent, durant ses dernières années, sa muse au cabaret, à ce cabaret de la place des Célestins qui portait pour enseigne « *Au Messager des Dieux* », ou à cet autre du passage Pazzi, où « il se livrait, entre minuit et une heure du matin, à des dissertations philosophico-culinaires qui plongeaient l'hôtesse dans de longues rêveries [4]. »

Nous préférions le poète passant ses nuits en forêt, sous la voûte des feuillages, parcourant la campagne en célébrant, comme un aède antique, les arbres, les nuages, les animaux, les moissons, ou disant aux paysans le bonheur de leur état.

Un jour, au cours d'une de ses excursions, Pierre Dupont découvre, sur la colline escarpée du Solaize, une carrière aban-

1. Gab. Clouzet, p. 27-28.
2. Un de ces poèmes a été publié dix ans après la mort de l'auteur. Il a pour titre : *Cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc. La statue de Jeanne d'Arc à Compiègne.* Compiègne, 1880, in-8° (8° *Lk*[7], 21859); — en 1896 a paru en outre *Notre-Dame de Fourvière.* Lyon, Vitte, 7 p. in-16 (8° *Ye*, pièce 3683), mais ce sont des vers de la jeunesse de Pierre Dupont.
3. *Dix Eglogues*, poèmes bucoliques. Lyon, Pinier, 1864, VIII-185 p. in-4° (*Ye*, 2655).
4. *Le Salut public* (Lyon), 14 janvier 1883.

donnée formant un amphithéâtre régulier. La voix y résonne. Le site est pittoresque. La vue embrasse, à quelques pas de là, le cours du Rhône, s'étend jusqu'au Pilat et aux cimes de Riverie. C'est plus qu'il n'en faut pour exciter l'enthousiasme de Dupont. Son imagination s'enflamme. Dans ce décor merveilleux, il voit tout de suite « ce qu'on pourrait faire ». On établirait une sorte de « Panthéon rustique de la Chanson »; on donnerait là des fêtes où l'on exalterait la création et son auteur; ce lieu serait comme un temple où le peuple viendrait s'instruire; il y aurait des concerts de voix et des agapes fraternelles...

Redescendu à Lyon, Pierre Dupont convoqua ses amis, des ouvriers, des paysans, leur fit part de son projet, fixa la date de la première réunion. On ne prit guère au sérieux ses paroles... Il était tard, peut-être... plus de minuit.

Au jour dit, deux ou trois jeunes gens seulement se risquèrent à la carrière. Ils n'y virent aucun préparatif et, dépités, furent dîner à l'auberge du prochain village. Quand le poète arriva à son tour au « théâtre », il ne trouva personne. Comme il était très bon, il se contenta sans doute de pleurer. Cette désillusion fut la dernière.

Non, je me trompe, Pierre Dupont devait en connaître une encore. Vingt-cinq ans plus tôt, dans le *Chant des Nations*, il avait dit :

O Guerre, c'est ton dernier jour !
Le glaive brisera le glaive
Et du combat naîtra l'Amour !

Or la guerre..., le 19 juillet 1870, était déclarée. Et ce fut la dernière désillusion, la dernière vraiment, d'un cœur généreux entre tous.

Cinq jours après, le matin du 24 juillet, comme il se rendait à la messe, Pierre Dupont fut pris d'une faiblesse et dut demander l'aide d'un jeune ouvrier[1]. Ramené chez son frère, il s'alita. Vers sept heures du soir, un de ses anciens maîtres du

1. Cf. Gab. Clouzet, *op. cit.*, p. 28.

petit séminaire de Largentière lui apporta les sacrements. Il passa encore la nuit, puis, le lendemain matin, à cinq heures, tout doucement, comme un enfant s'endort, il s'en alla voir le « Dieu d'harmonie et de bonté » qui pardonne tout à ceux qui ont beaucoup aimé.

* * *

Edouard Pailleron, dont l'auteur des *Bœufs* et des *Sapins* fut l'initiateur aux rimes et aux chansons, contait cette anecdote : « Un jour, Pierre Dupont avait apporté des greffes de la *Gloire de Dijon* ou du *Souvenir de la Malmaison* et, tout en chantant, par les sentiers des bois de Sèvres, il prenait son greffoir, piquait la rose rare sur une églantine sauvage et riait, le sylvain, en disant : « Qui sera bien étonné en passant par ici ? Les Parisiennes ! Elles croiront que des roses pareilles poussent en plein bois et si une grisette cueille, une fois par hasard, une fleur qui charmerait une marquise, eh bien, il n'y a pas de mal à çà, n'est-ce pas, camarade[1] ? »

Tout Pierre Dupont est dans cette anecdote, qui ne témoigne pas seulement de sa bonhomie, de son amour des humbles, mais pourrait servir parfaitement à caractériser sa poésie. Il aurait trouvé de lui-même cette définition de l'art : « L'art, c'est l'homme ajouté à la nature », étant entendu que la Nature garde la part la plus grande dans la collaboration. La nature est, pour lui, la base, la mère nourricière. L'art de P. Dupont plonge ses racines dans la terre de France, et la fleur de sa poésie s'épanouit à l'ombre des bois. Pierre Dupont a vraiment aimé la nature de toute son âme. Il est parti d'elle et, après avoir « flotté quelque peu au gré des vents », après avoir reflété candidement les idées et les influences de son époque et de son entourage, il est revenu à la nature. Et par elle, en elle, il a trouvé de beaux accents, ses plus beaux. « Ses vers agrestes sentent les foins et la terre retournée. » Il sait « parler au peuple la langue fière des âges classiques[2]. » Peintre des

1. Rapporté par J. Claretie, *La vie à Paris*, 1884, p. 42.
2. J. Claretie, *La vie à Paris*, 1880, p. 468-9.

champs, il fait songer à la fois à Millet et à Henri Martin. Il y a en lui des parties de grand poète. Poète, il l'est, beaucoup plus que Béranger, parce qu'il se tient plus près de l'homme, des sentiments profonds, des vérités éternelles.

Par contre, il est moins habile. « Artisan plutôt qu'orfèvre en poésie, tempérament robuste plutôt qu'affiné[1] », souvent sa pensée s'embarrasse, son développement est gauche, son expression pauvre et maladroite. En prose, il manque totalement de relief et de force : rien de plus artificiel et de plus fade que ses nouvelles : *Honoriol*, *Un Souvenir des Cosaques*, pastiches enfantins de Balzac. Mais quelle vérité de pinceau et quelles heureuses trouvailles dans toutes ses chansons *vues* ou *vécues* ! Est-il possible d'évoquer plus justement et plus sobrement paysages ou personnages que ne le fait souvent Pierre Dupont ? Quelle maîtrise — ou mieux quels éclats spontanés d'un génie primitif — dans des peintures comme celles-ci :

Les pentes vertes des coteaux
Sont toutes rouges de cerises...
Jeanne... est blanche et rose à la fois
Comme une églantine des bois !

et quelle grâce dans ces vers décrivant la *Fraise* :

Rouge au dehors, blanche au dedans,
Comme les lèvres sur les dents !...

L'œuvre de Pierre Dupont mérite de vivre. Elle est saine. Toute imprégnée d'enthousiasme, de conviction, de générosité, elle prêche l'amour du travail, l'amour du beau et du bien, l'amour de l'humanité, particulièrement de l'humanité qui souffre. Pierre Dupont fut un brave et honnête homme : nul ne lui ressemble plus que François Coppée. Sans faire du premier un précurseur du second, on peut dire que très souvent tous deux donnent la même note[2].

1. *Ibid.*
2. Voir, entre autres pièces : *L'Air natal* (*Muse juvénile*, p. 22) et *Réveille-matin* (« Viens jusqu'à la maison..., etc. »), *ibid*, p. 139-140). C'est là déjà, tout à fait « du Coppée ».

L'auteur du *Chant des Ouvriers* a donné au peuple bien des conseils qu'il aurait intérêt à méditer aujourd'hui. Pour maintes raisons il serait à souhaiter qu'une vogue revînt aux chansons de Pierre Dupont. Elles constituent d'ailleurs la meilleure partie de son œuvre. Ce poète fut un chansonnier. A plus juste titre que l'abbé de Lattaignant, il aurait pu dire : « Il n'y a qu'à me secouer pour qu'il tombe des chansons ! » Mais bien plus que l'idée d'un fruit qui tombe, la chanson de Pierre Dupont évoque en nous celle de l'oiseau joyeux s'élevant du sillon ou de la prairie en fleurs. La chanson de Pierre Dupont a des ailes, des ailes de grive ou d'alouette...

Notre temps a commencé de rendre justice à Pierre Dupont. Une rue à Paris porte son nom. A Lyon également. Sur sa maison natale, 31 quai de l'Hôpital, une plaque a été posée par les soins du *Caveau lyonnais*, qui a pris en outre l'initiative, avec l'aide du Comité des fêtes de la Chanson et du Conseil municipal de Lyon, de faire élever un monument au poète dans le jardin des Chartreux. Ce monument, inauguré le 30 avril 1899, est prétentieux et banal. Il est manqué. Ce n'était pas à cette chèvre de bronze, à cet amour de bronze jouant de la syrinx, à cette muse de bronze au geste déclamatoire qu'il appartenait de glorifier le « gentilhomme de la nature ».

On n'eût souhaité pour Pierre Dupont qu'un simple buste sur une stèle, dans les bois de Meudon, de Sèvres ou de Saint-Germain, à quelque distance du sentier, sous un grand chêne, au pied duquel « les véroniques bleues et les blanches stellaires ne seraient point effeuillées sous les pas des importuns [1] »... Des rais de soleil perceraient les frondaisons où joueraient les douces brises, où viendraient en chantant « se poser les petits oiseaux ».

Pierre LADOUÉ.

1. P. Dupont, *Un souvenir des Cosaques* (*Muse juvénile*, p. 189).

VIE LITTÉRAIRE

Lettres françaises.

« *Valentine Pacquault* », de M. Gaston Chérau (Plon-Nourrit).

L'autre jour je rencontrai André Antoine dans l'antichambre d'une grande revue où ses Mémoires vont être publiés. En dix minutes de conversation, nous avions évoqué vingt ans de vie parisienne. Vingt ans... cinquante, soixante ans ! Car pour combien d'années compter l'angoissante durée du gigantesque conflit mondial et pour combien de fois 365 jours faut-il évaluer cette période qui n'est plus la guerre et pas encore la paix, et pendant laquelle au milieu des conflagrations armées, des marchandages politiques et d'un gaspillage frénétique de richesse, à côté des misères atroces, s'élabore un monde nouveau ?

C'était une de ces rencontres, comme à l'abri d'un port, de deux marins qui ont beaucoup voyagé, qui, jadis, ont bourlingué ensemble, puis se sont séparés et qui se retrouvent par hasard et qui s'entretiennent du beau pays qu'ils ont traversé et au milieu duquel ils avaient cru planter les fondations d'une colonie.

Celui-ci pensait devenir propriétaire d'une puissante ligne de paquebots, l'autre rêvait d'un beau yacht luxueux et rapide. Un tremblement de terre a englouti la colonie, un cyclone a fait couler leurs bâtiments et leurs espérances en même temps. Les deux navigateurs courent toujours la mer, mais avec de plus modestes emplois. Celui-ci fait le cabotage côtier et de temps en temps du pilotage. L'autre accomplit des voyages transatlantiques. Les deux bateaux se sont bien souvent croisés dans la nuit sans se voir comme ces navires auxquels durant leur veille pensent souvent les marins et qui passent mystérieux, chargés d'âmes, les uns auprès des autres, invisibles dans

les ténèbres nocturnes, dansant sur les lames entre l'obscurité du ciel et les ombres mouvantes de la mer.

Cette fois les deux marins se retrouvaient face à face et ils échangeaient des impressions... des impressions de voyage. Ils revenaient tous les deux de très loin et ils se mirent à parler, comme tout le monde aujourd'hui, non pas du passé, mais de l'avenir. Ceux qui ont aimé vraiment les voyages parlent surtout des pays qui restent à découvrir.

Et nous nous sommes mis à parler des transformations du mouvement artistique et de l'influence du cinéma sur le roman et sur le théâtre, le cinéma la plus incroyable collection de gestes qui soit présentée au public, la plus importante de toutes les découvertes destinées à multiplier la pensée depuis l'invention de l'imprimerie.

« Quelque chose se prépare », disait Antoine, en regardant dans le vide avec son œil bleu clair, dans lequel se sont reflétés tant de mouvants tableaux scéniques. « Quelque chose se prépare... Malheureusement nous manquons de moyens. C'est cela qui nous fait défaut cruellement. On ne peut pas bâtir des châteaux avec des boîtes d'allumettes. Il existe des gens de talent; mais ils n'ont pas ce qui leur faut pour développer leurs facultés... Parbleu ! il y a eu un grand trou... la Guerre ! mais maintenant nous en sommes à peu près sortis. Nous sommes de l'autre côté du trou... du bon côté bien entendu... on va faire quelque chose. Mais les moyens ?... »

Les moyens manquent cruellement aux plus doués des artistes. Nous en convînmes, en nous citant l'un à l'autre des exemples. Les conditions de travail de la plupart des écrivains sont déplorables. Nous ne sommes que des transformateurs. Nous ne créons pas. Nous transformons et nous perfectionnons.

Nous énumerâmes une liste de jeunes hommes de talent et qui ne donnaient pas leur mesure parce que leur milieu ne leur était pas favorable. Après avoir parlé des vivants enlisés, nous nous tournâmes vers les disparus, vers les morts. La postérité parmi eux fera son choix. Il y aura peut-être un jour une anthologie composée de fragments d'ouvrages de ces artistes qui se sont arrêtés à mi-chemin et dans l'œuvre desquels on retrouvera pourtant quelques pages dignes d'être lues.

« Ah ! et puis il faut travailler », dit Antoine, secouant ses épaules, pesantes pourtant d'un rude labeur accompli, « il faut travailler, voilà le principal. Et l'on meurt sur le chantier ! »

Courageuse philosophie d'un homme dont l'existence, toute faite d'action et d'entreprise, me faisait souvenir de cette énergique et confiante parole du général Galliéni, au lendemain de la Marne : « Il n'est jamais trop tôt pour prévoir, il n'est jamais trop tard pour agir. »

C'était la conclusion de cette existence. Les deux voyageurs avaient bien bavardé et vidé la soute aux souvenirs. Antoine et moi nous nous séparâmes.

Antoine, introduit par l'huissier dans les bureaux de la direction, s'en fut régler les derniers arrangements de la publication de ses Mémoires, tandis que moi, après la correction de quelques feuilles d'épreuves, je pris les deux volumes de *Valentine Pacquault* sous mon bras, et je courus vers d'autres soucis.

Et c'est sous l'impression de cette rencontre et de cette conversation que je lus le beau roman de Gaston Chérau.

Au lendemain de la grande guerre et lorsque le monde, pantelant et en gésine douloureuse, se transforme, faisant riches ceux qui étaient pauvres et pauvres ceux qui étaient riches, émancipant des peuples esclaves, instaurant le communisme dans les deux tiers de l'Europe, renversant les situations des nations dans le monde au point de donner toute la richesse et la puissance à une seule nation sur l'autre hémisphère, c'est à cette heure de métamorphose inouïe, aussi considérable dans l'ordre social que dans les conceptions morales, c'est à cet instant mémorable de l'histoire des hommes que Gaston Chérau, en deux volumes, nous raconte l'aventure douloureuse d'une femme mal élevée, sentimentale et sensuelle, et qui passe par les plus dures épreuves. Rien que l'aventure d'une femme au lieu des tourments d'une société...

Il est probable que Chérau, qui a la plus profonde intuition, une sensibilité exquise, le don de faire vivre des personnages et de grouper, de graduer les épisodes, manque d'un large rayon d'observation et que le cercle de son existence ne lui présente qu'un horizon fermé de visions intimes et courtes, poétiques, gracieuses, un peu provinciales. Avec ses qualités extraordinaires, puisqu'il se complaît aux romans de paysannerie, Gaston Chérau nous doit le roman de la terre et de la transmission des propriétés de la bourgeoisie rurale aux mains des cultivateurs enrichis par la guerre et transformés en demi-messieurs grâce à la toute puissance de l'argent et l'assurance que leur a donnée leur rôle de combattants les plus nombreux, les plus frappés.

En attendant, voici *Valentine Pacquault* : un livre qui, pour les femmes et pour les hommes, est un émouvant enseignement.

Nous prendrons *Valentine Pacquault* comme un modèle type, choisi parmi les jeunes filles qui eurent vingt ans dans les deux ou trois années qui ont précédé la guerre. Il y a de ses malheurs, de ses erreurs et de son relèvement, une moralité à tirer pour ceux qui veulent bien considérer les romans en dehors de leur intérêt littéraire comme des témoignages issus de l'expérience accumulée de l'auteur.

L'éducation et l'instruction des jeunes gens pour leur faciliter leur adaptation aux modalités nouvelles de la vie d'aujourd'hui ont certainement besoin d'être modifiées. Néanmoins, pour espérer cette transformation, on a déjà des bases. On connaît le caractère des jeunes gens et l'on sait à peu près comment leur cerveau absorbe et s'assimile les éléments de sciences, de littérature et de philosophie qu'on leur

inculque. On sait comment ils réagissent dès qu'ils sont, nous ne disons pas en possession, mais seulement teintés de ces éléments de connaissance. Pour les jeunes filles on ne sait rien. Tout est à faire. Il faut élaborer avec soin les programmes d'éducation et, avant les programmes, étudier minutieusement le cerveau de ces enfants comme l'on examine un sol auquel on va confier le sort d'une moisson.

Valentine Pacquault commet de lourdes fautes. Elles sont fonction de son éducation, de son milieu, de sa nature et, en partie, cesfautes sont imputables à son malheureux et faible mari et aux hommes qui l'entourent. Dans la plupart des fautes des femmes il y a les erreurs ou les crimes des hommes, et peu de livres contiennent une aussi large et une aussi haute moralité. Peu de livres donnent jusqu'au frisson la sensation du vrai, du réel, de la chose arrivée et vécue, et en même temps mettent en lumière ces maladresses, ces gaucheries, ces égarements sur quoi reposent nos actions, bien plus que sur les impulsions de la malfaisance délibérée.

« Le monde, a dit Anatole France, est composé de plus de victimes que de coupables. » Pour la femme, c'est une vérité absolue. Wells, dans ses nombreuses anticipations, croit prévoir que les jeunes filles, les jeunes femmes, à l'avenir éduquées comme les hommes, exerçant des carrières, deviendront des camarades des hommes. Toute coquetterie et toute influence sexuelle disparaîtront de leurs relations avec les hommes, estime-t-il. Les faits actuels ne semblent pas confirmer ces prévisions.

Les Scandinaves, qui sont dans la moyenne les femmes de ce siècle les plus instruites et les plus émancipées, libres vis-à-vis des hommes et parfaitement respectées, restent coquettes, amoureuses, désireuses de plaire. Les hommes qui les entourent les admirent, les adulent, recherchent leur société et les traitent sans doute en bons camarades, mais en camarades préférés. Il y a toujours entre eux le souvenir, le désir ou l'évocation de l'amour.

La grosse difficulté de l'éducation à donner aux femmes de la nouvelle génération réside justement dans cette impossibilité dont il faut tenir compte de mettre les hommes et les femmes dans la vie à égalité absolue.

On en est jusqu'ici en Europe à une période de tâtonnements, entravée par mille préjugés sociaux et religieux, dont le conflit retarde l'émancipation normale des femmes, que la grande guerre a fait entrer presque dans toutes les catégories de l'activité du travail.

En France, où les sociétés sont fort mêlées, et où la religion a cessé de jouer un rôle prépondérant, néanmoins l'éducation féminine reste encore dominée par les vieux usages. Sortie du couvent ou de la pension, rien n'est plus dangereux pour une jeune fille, en France surtout, que d'être jolie.

C'est de cette mauvaise éducation, c'est de ce préjugé d'origine religieuse sur la beauté, piège du diable, disent les dévots, que Valentine Pacquault est victime.

Valentine Duperrier, orpheline de père et de mère, a été élevée par un de ces terribles bons vivants de province, l'oncle Jamet « batteur de foires et de marchés, chasseur et aimant la joyeuse compagnie des voisins », un de ces effroyables viveurs campagnards, qui boivent et mangent leur bien et celui des autres, avec une bonne humeur inaltérable d'alcoolique toujours sous pression. Dans toutes les communes de France il existe un « oncle Jamet » haut en couleur, fort en gueule, mangeant bien, buvant mieux, familier et bon garçon avec petits et grands, qui sert d'exemple à tout fermier enrichi qui s'empresse de copier ses manières, sa verbeuse truculence et son ivrognerie.

L'éducation de Valentine Duperrier a été confiée aux demoiselles Carignan.

Les demoiselles Carignan, autre modèle de la vie de province, maîtresses d'une institution de jeunes filles et n'ayant vraiment rien qui puisse les désigner pour cette mission, sont trois vieilles filles laborieuses, dévouées, tout à fait en dehors de la vie et de ses réalités et douées de ces vertus qui laissent dénués d'expérience et de jugement ceux-là qui les pratiquent. Les demoiselles Carignan sont des saintes. Elles ont élevé leur neveu François Pacquault, comme des saintes de cette sorte peuvent élever un garçon. Elles l'ont instruit. Elles n'ont pu lui donner ce qui leur manquait à elles : du jugement, du caractère, une vision de la vie un peu étendue. Elles en ont fait un bachelier, un jeune homme modèle qui, ses deux baccalauréats obtenus, s'endort dans la victoire stérile de ses examens et s'absorbe dans la lecture de livres d'histoire.

Le jeune neveu des demoiselles Carignan, plié à la douce discipline de ses tantes, qui ont capitonné son enfance et lui ont soigneusement évité le contact des autres jeunes gens, à vingt et un ans, se trouve être, malheureusement pour lui, un de ceux qui savent uniquement obéir. Et c'est à cet homme-enfant, sans expérience et sans volonté, que les demoiselles Carignan, saintes femmes absurdes, vont confier la vie d'une jeune fille, — leur élève, — dont elles connaissent le caractère fantaisiste et indiscipliné.

Elles ont ses notes :

« Valentine Duperrier, conduite, 2; application, 3; français, 4; mathématiques, 1. Caractère indiscipliné, intelligence moyenne; deux graves observations ayant nécessité un rapport à la famille (*Madame Bovary, Namouna*). A échoué deux fois au brevet. »

On va marier cette jolie créature aux yeux de pervenche, qui, à la pension, lisait ces livres défendus, *Madame Bovary* et *Namouna*, avec ce

sage garçon qui, lui, ne se préoccupe pas à vingt ans de romans d'amour et s'absorbe dans la biographie des grands hommes et dans l'histoire racontée, comme elle l'est le plus souvent, ainsi que de magnifiques légendes sans aucune relation avec la réalité des faits et des individus. Et, circonstance aggravante, François et Valentine se marient au moment même où François va accomplir son service militaire. Les excellentes et stupides demoiselles Carignan accumulent les maladresses. Elles établissent cette union, si mal assortie, par précaution, à la suite d'un déboire d'argent, un notaire dans lequel elles avaient toute confiance leur ayant enlevé presque toutes les économies qu'elles pensaient léguer à leur neveu.

Valentine Duperrier est une héritière riche et ainsi François aura l'aisance que ses tantes prévoyantes (!) souhaitaient pour lui.

Ce mariage d'argent, comme la plupart des mariages, surtout de province, est, pour François Pacquault, un mariage d'amour : « Quand il avait vu Valentine Duperrier... il lui avait paru qu'il était subitement privé de tout jugement. Il avait reçu un grand coup et n'avait pas osé lever les yeux. Son cœur s'était gonflé, ses muscles s'étaient amollis, son corps avait paru fondre. »

Cependant Pacquault, à l'éducation de qui ses tantes ont si bien travaillé, pourra faire un bon mari, point dépourvu de sens et d'observation. Et cela achèvera d'ailleurs son malheur. Si fou qu'il soit de cette délicieuse jeune fille, impérieuse, vive, mutine, parlant haut, et dont l'étrange politique féminine est de dire le contraire de ce qu'elle pense, par caprice, François Pacquault s'aperçoit que la délicieuse Valentine a « des mains de vieille femme aux phalanges sèches et noueuses », des mains égoïstes et dures. Le lendemain de leur mariage le jeune couple s'en va s'installer à Saint-Léger, la garnison de François, où le neveu des demoiselles Carignan a été recommandé à un officier, le lieutenant Tassart.

Et, tout de suite, Valentine, nièce de l'oncle Jamet, le joyeux drille, s'aperçoit que François est un homme doux et timide. Et elle est « exaspérée par la docilité de ce mari qui n'avait jamais de ces mouvements d'indépendance qu'il lui aurait plu de trouver chez son compagnon ayant au fond d'elle-même, malgré son tempérament tyrannique, le respect du maître qui commande et sur qui l'on compte en cas de danger. »

Lui, il l'aime en garçon timoré. Naturellement l'organisation de leur existence à Saint-Léger est déplorable. Valentine loue un appartement sur la grande rue parce que l'on voit passer du monde ! Et Pacquault apprend la vie à la caserne, où, malgré la grossièreté des hommes et la morgue des officiers, le pauvre garçon sent dans le métier militaire une énergie d'action, une occasion de dévouement sublime qui l'enthousiasment. Non ! François n'est pas un niais. Valentine n'est pas une

méchante créature. Ce sont deux enfants mal élevés, mal éduqués qui ne connaissent pas leurs voies, qui se sont unis par hasard et entre lesquels, outre le malentendu moral, existe un malentendu des sentiments et des sens.

Le vieux Fontenelle a peut-être cru lancer une malice assez méchante lorsqu'il a exprimé qu'une jolie femme meurt deux fois. Il est plus juste de dire qu'une femme, dans sa chair, naît plusieurs fois. Son corps délicat et plus robuste que le corps de l'homme (le fait est maintenant démontré) est d'une plasticité merveilleuse et la créature féminine se renouvelle à plusieurs reprises au cours de son existence. Elle a une nouvelle naissance et elle est un être tout neuf lorsque l'amour lui est révélé tout entier et quand son enivrement a passé de l'exaltation sentimentale de son cerveau dans son être physique.

Elle naît encore une fois, envisageant la vie, les choses, la nature entière sous un aspect non encore perçu, lorsqu'elle devient mère, dans le ravissement ou dans l'horreur, mais toujours avec cette stupeur d'un brusque éveil.

A chaque phase changeante de sa vie, une femme s'adapte. Elle est l'éternelle fécondée. Ses sensations la créent et lui donnent des facultés de métamorphose et d'oubli merveilleuses.

Or Valentine, dans les bras de François, n'a pas subi cette renaissance ensorcelante et prodigieuse. Mariée, elle vit avec François, à côté de lui; c'est tout. Madame Pacquault reste la jeune Valentine Duperrier, et le doux, le bon, l'ignorant et l'amoureux François ne s'en aperçoit pas.

Sans amour pour ce mari simple soldat, dans cette petite ville où ses seules joies peuvent être celles de sa vanité satisfaite, Valentine déploie toute sa coquetterie, son habileté, sa ruse, son intelligence pour attirer chez elle les seuls hommes qui comptent à ses yeux, — les officiers qui commandent à son mari, — et met tout son orgueil à être, un jour, reçue par leurs femmes.

Pendant les travaux d'approche auxquels se livre Valentine, François, entre la caserne et sa femme, reçoit les durs enseignements de l'une et de l'autre, les révélations douloureuses de l'amour et de la jalousie.

Les deux jeunes gens ne sont ni sots, ni méchants. Ils sont seulement aveuglés par la plus redoutable ignorance et d'eux-mêmes et des autres. Il se joue en leur être une comédie intime qui va tourner au drame et dont chacun d'eux est le seul spectateur. Ils s'ignorent. François a une âme charmante. Il aime ses camarades, il aime son pénible métier de soldat, il adore sa femme, mais il ne sait pas manier ses impressions, les raisonner, les traduire en actes décisifs; tous ses élans tombent à plat.

Valentine a une âme saine, un fond de sentiment honnête et juste,

l'instinct de la pureté, mais en même temps de la fantaisie, le désir de briller et le goût de commander, puisque personne auprès d'elle ne commande et que ce pauvre François n'arrive pas à « se réaliser » devant elle.

Enfin Valentine reçoit et elle reçoit des officiers. Le capitaine de François, un brave homme intelligent, courageux et qui ne partage aucun des préjugés de sa caste, un vieux garçon touché de l'abandon du jeune ménage et par le physique de Valentine, n'a pas tenu compte de la distance qui le séparait de cet humble subordonné et il a fait le premier pas. Dans la ville se répand le bruit que les Pacquault ont de la fortune et que Valentine tient salon.

Cela ne va pas sans de terribles orages intérieurs pour le pauvre François, à qui ses camarades de rang, jaloux et mal embouchés, n'épargnent pas les quolibets, rustauds en qui la jalousie éveille la clairvoyance. Mais parmi les hommes qui entourent la femme du soldat de deuxième classe Pacquault, il y en a un qui comprend François et qui est compris de lui : c'est ce capitaine de Milliaud, dont la culture est à la hauteur de celle de François.

Le capitaine de Milliaud joue auprès des Pacquault le rôle d'un oncle bienveillant, estimant le mari, conquis par la grâce de la jeune femme, sachant bien ce que vaut cette jeunesse, ce rayonnement de vitalité fraîche, active, animée à la fois de la turbulence enfantine et de l'ardeur impérieuse d'un être lancé à la conquête de la vie.

Une physionomie sympathique que ce capitaine de Milliaud, spirituel, dédaigneux du niais métier des officiers et des soldats en garnison, respectueux de l'idée de patrie, nullement arrêté à de pures formes, plein de pitié pour ces pauvres créatures qui tiennent, comme lui, garnison, les chanteuses de beuglants, les servantes à tout faire, ces esclaves des amours de la petite ville. Pourtant, le capitaine de Milliaud est un grand imprudent vis-à-vis de Valentine. Inconsciemment, avec le seul souci de faire plaisir à cette charmante créature, il surexcite sa vanité, il aide, malgré lui, à élargir l'abîme qui sépare d'un mari, timide et simple soldat, une jolie femme admirée, entourée par des officiers demi-oisifs, et dont la galanterie est stimulée pas l'inconscient besoin d'être aimée qui domine toutes les actions. Le capitaine de Milliaud rêve, avec regret, du foyer qui lui manque et il croit amener dans le foyer de ceux qu'il surnomme amicalement « ses neveux Pacquault » un élément de bonheur. Il n'amène que la brouille et les pires causes de bouleversements et de souffrances. Valentine est arrivée à ses fins. Elle est reçue partout. On la trouve charmante ; elle s'est assimilée les mots heureux du capitaine de Milliaud et elle prend sa façon de parler imprévue, hyperbolique. On la trouve intelligente. La colonelle la rencontre et lui nomme son jour. C'est la consécration.

La colonelle doit donner un bal. Valentine est invitée et de Milliaud

a arrangé les choses avec François pour faire accepter à celui-ci de laisser sa femme aller seule à ce bal, à cause de sa situation... Un soldat de deuxième classe, dame ! Et François a consenti avec un grand chagrin, que ne soupçonne pas Valentine toute à son succès.

De Milliaud, excellent homme, passe chez les Pacquault, après le départ de Valentine pour ce gala où elle va parée comme une petite reine, où il surprend François en larmes, incapable, le malheureux, de dissimuler sa souffrance et la jalousie qui le torture.

Le brave Milliaud, pour la première fois, comprend qu'il existe dans ce ménage quelque chose d'anormal. Il réconforte François et l'emmène contempler à travers les vitres du salon de la colonelle Valentine au bal en train de danser avec un brillant officier. Attitude grotesque. Affolante vision. L'infortuné François, rongé de fureur et d'anxiété, dévoré d'amour pour Valentine, malgré les exhortations de Milliaud, sent chaque jour qu'il perd un peu plus la femme qu'il adore.

Pour Valentine, quand elle porte les yeux sur ce mari tendre, attentif et timide, il lui semble si petit, si enfant, si loin d'elle, qu'il lui fait l'effet d'un frère cadet resté à la maison tandis qu'elle, la grande sœur, elle a couru le monde. Elle ne peut pas le prendre pour confident. Le danger grandit et se précise. Rien n'exaspère plus Valentine qu'une résistance qui se dérobe. Parmi tous ces jeunes hommes empressés autour d'elle, il y en a un qui n'est pas venu tout de suite à elle : l'officier auquel François était recommandé. Le lieutenant Tassart n'est pas beau garçon. Il est petit, sec, la peau terne, les yeux sombres, trop serrés par les paupières. Fils d'un boutiquier de petit pays des environs de la ferme de l'oncle Jamet, il est le supérieur direct de François, son chef de peloton.

Il a été le dernier à accepter de rendre visite à Valentine, il a une réputation déplorable; poli sans jamais être aimable, partout où il se trouve, il reste à l'aise, il est chez lui. Valentine le juge bête et prétentieux. Sans esprit, il a cette apparence de moquerie à froid que redoutent les femmes et elle le redoute, mais elle prend plaisir à lui exprimer à quel point il lui déplaît. Terrible jeu entre une jeune femme nerveuse et un jeune homme sans délicatesse. Le capitaine de Milliaud assiste à leurs escarmouches, que le lamentable François n'a pas l'énergie d'arrêter par un mot de maître de maison et de mari qui désire voir chez lui chacun rester à sa place et a parfaitement aperçu le danger. Il avertit le lieutenant d'une manière indirecte mais très claire : « Ce serait une fameuse crapule celui qui ferait de la peine à ces deux gosses », lui dit-il, en quittant les Pacquault, après une soirée où justement Valentine s'est montrée plus agressive que jamais vis-à-vis de Tassart.

Parole imprudente de l'excellent de Milliaud ne reconnaissant pas qu'il est, à son âge, sous l'empire de Valentine, qu'il a admise dans ses

pensées sous le déguisement d'une pupille, un peu folle, ayant besoin d'un sévère protecteur.

« Fameuse crapule » se répète le lieutenant rageur, en quittant de Milliaud, dont il a avalé la semonce. Au lieu de rentrer chez lui, il remonte d'un trait chez Valentine. Elle n'est pas encore couchée. Elle lui ouvre, stupéfaite. L'explication entre eux est brève. Elle lui crie : « Je vous déteste ». Pour se venger il l'embrasse de force. Il la brutalise. Ils luttent. Elle s'amollit, elle pleure. Il la précipite dans la chambre à coucher, et lorsqu'elle lui jette à la figure : « Je vous déteste, je vous déteste », elle se laisse posséder, foudroyée subitement, au milieu de ce demi-viol, par le premier choc prodigieux de la volupté.

Valentine adultère n'en est pas moins une touchante victime de la maladresse des hommes. Valentine aime son mari. C'est vers lui qu'elle se rejette après cette révélation et, le lendemain, dans cette même chambre où un brutal qu'elle avait provoqué a abusé d'elle, c'est François qu'elle presse avec amour dans ses bras, lui criant, du fond de son remords affreux et de sa tendresse, brûlante désormais d'un enivrement miraculeux : « Viens ! viens ! Prends-moi ! Sauve-moi... Garde moi ».

Hélas ! le pauvre Pacquault, soldat de deuxième classe, n'est pas de force à la sauver, et l'imprudent de Milliaud non plus.

Soldat, il manque de liberté; il part avec son régiment pour un camp d'exercice. Tassart reste à Saint-Léger. Sa liaison s'organise avec Valentine qui essaie en vain de résister. Elle mène une existence atroce. Tassart l'emmène clandestinement à Poitiers courir les beuglants et faire la fête. Les amis de Saint-Léger sont vite au courant de ce scandale et sa situation mondaine, si laborieusement échafaudée, s'écroule. Toutes les portes se ferment devant elle. L'infortuné François, douloureux, ahuri, exaspéré, ne peut rien voir, mais se doute de tout.

Le drame inévitable se déroule. François a été envoyé à l'hôpital avec la rougeole; il a fait prévenir sa femme. Valentine, partie pour Poitiers avec Tassart, ne vient pas. François quitte l'hôpital comme un fou, court chez lui, passe chez le lieutenant Tassart, dont il force la porte malgré l'ordonnance. François voit dans le salon du lieutenant l'ombrelle de Valentine qu'elle a oubliée. C'est fini. Il a compris, il se précipite chez de Milliaud et se roulant à terre, se déchirant la face avec ses ongles, dans l'horreur du désespoir, il lui révèle tout. De Milliaud, éperdu, le ramène comme il peut à l'hôpital. La fièvre, le délire de jalousie furibonde, achèvent François; à bout de souffrance, il se précipite par la fenêtre...

Le sort de Valentine est maintenant entre les mains de ce capitaine de Milliaud, coupable inconscient, et responsable involontaire du désarroi et du déshonneur de cette femme qu'il aime, sans qu'elle s'en rende compte et sans qu'il se l'avoue lui-même.

De Milliaud règle convenablement les détails sinistres des obsèques de Pacquault ; il reçoit les malheureuses demoiselles Carignan et l'oncle Jamet, vieux noceur, qui traite sa nièce de gourgandine. Il procède à l'exclusion de Tassart qui doit demander son changement de garnison. Mais, par maladresse lui aussi, comme le pauvre suicidé par jalousie, il ne s'approche pas de l'épouse coupable, écrasée, maudite, honnie par tous, et dont lui seul peut devenir le conseiller et l'ami.

Alors Valentine, désespérément seule et cherchant à refaire sa vie, a des chutes abominables : elle est une jolie femme qu'on a cessé de respecter et qu'on désire. C'est un paysan, Firmin Descluzeau, un éleveur du pays de l'oncle Jamet, à qui elle s'adresse pour tenter une réconciliation avec ce tuteur qui l'a ruinée, mais qui représente pour elle sa seule famille... C'est le médecin qui, sous prétexte de la soigner, abuse d'elle et lui fait payer une note énorme de pharmacie. Valentine est une proie pour les hommes. Et de Milliaud, inerte, ne vient pas encore à son secours. Elle reste dans son ignominie et sa douleur. Elle quitte son appartement et s'en vient loger dans la basse ville, dans le quartier où demeurent les pauvres filles à plaisir, les chanteuses de beuglants dont elle devient peu à peu la pareille. De Milliaud pense à Valentine et dans le même état d'âme que l'infortuné François, avec une jalousie plus avertie. Désormais il reste timide en face de cette femme que lui seul peut arracher à la boue où elle est en train de s'enliser.

Enfin, il vient lui rendre visite. Mais leur tête à tête, chargé de souvenirs douloureux et honteux, lourd du poids des choses qu'ils ne se disent pas, aboutit seulement à les laisser aigris l'un contre l'autre. De Milliaud, en face de Valentine, a toutes les gaucheries de François et moins d'excuses que l'infortuné neveu des demoiselles Carignan. Il aime Valentine, il le sait et il ne peut se décider à venir tendre à cette pauvre enfant dévoyée, égarée, tournoyant à l'entrée d'un redoutable carrefour, sa main robuste. De Milliaud est bien plus coupable que François Pacquault.

Il retourne encore une fois pour voir Valentine. Elle a glissé un peu plus bas. Il la trouve installée avec des chanteuses de beuglant qui sont devenues ses commensales et en train de célébrer la nouvelle année. Là encore, dans le brouhaha ignoble des conversations des filles, Valentine et de Milliaud ne se disent rien qui puisse influer sur leur avenir. Valentine continue de descendre... Tassart revient et elle subit de nouveau Tassart comme les autres, Tassart qui lui rappelle sa faute, son crime, mais la relie à son ancienne existence. L'officier part pour les colonies, et dans une orgie, la veille de son départ, il fait tatouer le bras de sa maitresse. Dernière ignominie.

De Milliaud a su que Valentine avait accompagné Tassart à Rochefort et il en a été ignoblement ulcéré. Alors, au retour de Valentine, soudain, poussé par une force intérieure qui s'impose à lui, il revient

chez elle. L'explication tant retardée se formule entre eux, hachée d'aveux, coupée de réticences et de silences. Valentine demeure stupéfaite et ravie de la volonté de cet homme qui la désire, qui peut la prendre et qui, sur un mot d'elle, au lieu de s'assouvir de sa beauté, s'agenouille et la nomme « son amie » : cet homme, qui sait tout de sa vie gâchée, salie, et qui, lorsqu'elle lui dit qu'elle n'a pas aimé, la croit, elle pauvre pécheresse, et lui donne la sensation du rajeunissement, du renouvellement, l'homme à qui elle peut tout dire, tout avouer, qui peut lui faire tout oublier et qu'elle aime enfin de toute la ferveur de sa rénovation.

De Milliaud a installé Valentine dans un domaine que lui a légué un généreux cousin. Jusqu'au dernier moment, cet homme mûri, plein d'expérience, n'est pas beaucoup plus adroit que le doux et l'inexpérimenté François. Valentine l'aime, ce tendre et respectueux compagnon. Il est à ses yeux le chevalier, le paladin qui l'a arrachée aux plus hideuses déchéances et qui, sans rien lui demander, lui donne un nom, un logis comme elle en rêvait un, et une existence respectée. Et de Milliaud, le maladroit et le jaloux trop longtemps torturé, ne sent pas sur lui l'enveloppement de cet amour de femme qui est fait d'admiration mêlée d'un peu de crainte.

Pour calmer les derniers spasmes de la jalousie de Milliaud et lui donner la révélation de l'amour de Valentine, il faut une crise terrible. Le soir, où, après un long délai, ils sont enfin l'un à l'autre, de Milliaud aperçoit, sur le bras de Valentine, l'affreux tatouage qu'elle n'a pu effacer. Il la repousse. Elle prend un rasoir et s'ouvre le bras. De Milliaud vaincu, emportant vers la ville Valentine toute sanglante, n'entend plus que ces mots de la femme qui lui crie le renouvellement de son cœur, de son être entier : « Je t'aime... Maintenant ! ah maintenant tu n'en doutes plus ? Abandonne-toi, tu verras comme tout deviendra simple. Je t'aime !... »

Ils entrent désormais dans une ère nouvelle, l'un et l'autre rénovés.

Les derniers chapitres de *Valentine Pacquault* portent cette épigraphe, due à l'inspiration du spirituel Jean de Pierrefeu : « *Car si l'âme doit triompher elle est si étroitement liée à la chair qu'elle ne peut pas seulement s'en dégager* ».

L'âme d'une femme est étroitement et merveilleusement liée à sa chair et lui permet tous les triomphes et toutes les rédemptions.

Ce beau livre, tout rempli des fautes des hommes exposées dans leur simplicité, leur cruauté, leur sottise, peut nous apprendre à être indulgents et lorsque nous apprécions la conduite de nos semblables à ne séparer aucun fait des circonstances que nous envisageons pas plus que, dans l'origine recherchée de leurs actes, nous ne devons séparer les sensations de leur être physique des impulsions de leur être moral; car c'est par nos sensations physiques d'abord que nous sommes créatures de chair à leur image.

Il nous suggère aussi à quel point il est nécessaire que les jeunes gens et les jeunes filles soient mieux avertis de leur destinée, qui est de s'unir un jour, et combien il est souhaitable qu'ils reçoivent une éducation équilibrée, tenant compte de ce lien de l'âme à la chair, sans leur laisser croire pourtant qu'ils sont l'un devant l'autre à égalité. Alors ils commettront moins de fautes, c'est-à-dire moins de maladresses.

Claude Berton.

Littérature Néo-Hellénique

Il nous arrive de Grèce les parfums les plus agréables. A ce qualificatif seul, on devine qu'il ne s'agit pas de politique. Il s'agit de littérature. Des plumes éminentes, celle de Jean Longnon, celle de Philéas Lebesgue, celle de Valsa, ont tenu avant nous le public au courant des lettres néo-grecques. Il y a néanmoins, non seulement dans la Grèce proprement dite, mais dans tout l'Orient grec, un bouillonnement créateur dont il n'est pas inutile de dire quelques mots. Analyser tel roman, résumer telle comédie ou tel drame, n'est pas toujours le meilleur moyen de donner au lecteur français une idée adéquate à la réalité. Nous nous efforcerons ici de présenter des individualités, des groupes et les sites divers où se meuvent les uns et les autres, d'être fidèles, en un mot, au programme même de cette Revue, de montrer, dans notre coin ,quelle est *la vie d'un peuple*. Nous aurons surtout soin de distinguer, à côté de la production spontanée et génuine, les différentes influences étrangères subies par les écrivains néo-hellènes. La Scandinavie et la Bochie leur ont été souvent funestes et en contresens de leur lumière. Ibsen et Nietszche, sans parler des émanations de la mentalité germanique dans son ensemble, ont exercé des ravages, jonché de victimes embrumées et pantelantes les versants clairs des montagnes bleues.

On croira peut-être que nous nous apprêtons à combattre ici ces intrusions occidentales, septentrionales même, par des appels à l'imitation de tel ou tel ouvrage que met à notre disposition la longue histoire de la prose ou de la poésie françaises. On se tromperait grandement. Ce que les paroles de nos maîtres nous ont appris soit dans nos classes, soit à l'Université, ce que nous ont conseillé les œuvres elles-mêmes, en dehors de toute doctrine professée, ce qui nous fut enseigné partout et toujours, c'est d'être soi. Si donc il nous arrive plus d'une fois de proposer à la jeunesse ardente de l'Hellade des modèles français, de leur signaler tel ou tel de nos écrivains, ce ne sera que pour leur montrer comment on peut être original. Fixons tout de suite les idées

par un exemple précis et même curieux, au lieu de séjourner dans l'abstraction.

Un grand, un très grand poète grec, Kosti Palamas, dans un beau drame dont le titre *Trisévyéni* peut être rendu à peu près en français par *Fleur de gentillesse*, a marqué d'une main avertie un point saisissant de psychologie sentimentale : un jeune homme et une jeune fille, dont les deux pères se détestaient par suite d'humeurs incompatibles, s'aiment passionnément et, malgré cela, ils éprouvent l'un contre l'autre des mouvements de haine au fond de leur amour, comme probablement en éprouvent tous les amants sincères, l'amour tenant chez les hommes à ce qui leur est commun et les unit, la haine à ce qui est dissemblable dans leurs natures et les sépare.

Si de pareils sentiments éclatent chez des êtres du même pays, du même milieu, de la même race, on suppose ce que l'incompénétrabilité doit être chez des gens de races différentes; je ne connais pas de roman qui mieux que l'*Ecuyère* de Paul Bourget ait touché jusqu'au tuf cette impossibilité où se trouvent de s'entendre une miss anglaise, par exemple, et un tempérament de Polonais. Un mot, un simple bonjour qu'ils se disent a un autre sens pour chacun d'eux. Voilà une suggestion utile à recueillir sur les rives du Bosphore.

Car, enfin, toutes les races du globe se sont donné rendez-vous à Constantinople : les Grecs — qui sont les autochtones, — les Turcs — qui sont les conquérants, fortement mâtinés de sang chrétien à cause du recrutement des harems — les Arméniens, les Juifs, les Circassiens, les Levantins, les Occidentaux, les Persans et ce que l'Orient, de ses lointaines extrémités, envoie de représentants dans la grande ville qui, elle aussi, est une ville tentaculaire.

On peut s'étonner que la lutte psychique, que la bataille entre deux âmes, d'origine ethnique parfois totalement opposée, n'ait pas encore tenté quelque jeune écrivain. En traçant ces deux derniers mots je songe à Thraso Castanakis, un conteur d'un talent singulier, doué pour observer et pour décrire, — avec cela, d'une intensité de sensation assez rare en tout pays. Thraso Castanakis serait même plutôt trop replié sur lui-même. Il a donc une personnalité assez nettement marquée pour ne jamais devenir plagiaire. Le roman de Bourget l'aura simplement remis dans sa voie naturelle.

Ce n'est aujourd'hui ni à Castanakis ni à Palamas, ce grand caractère et ce grand poète, ce n'est non plus à aucun autre que je voudrais consacrer ces quelques pages. Je voudrais donner une idée de ce qui s'agite de vie intellectuelle sur les divers points de la pensée hellène et j'estime que, pour un tableau de cette espèce, rien n'est plus suggestif que l'étude de certains périodiques littéraires. Un grand périodique, une grande Revue nous instruisent de la marche de tout un siècle. Nous saisirons plus aisément la caractéristique d'un pays à travers ses publications mensuelles ou hebdomadaires.

Alfred de Vigny, dans sa célèbre visite de candidature à M. Royer Collard, celle où cet académicien lui déclara en pleine poitrine qu'il *ne lisait plus*, qu'il *relisait*, A. de Vigny dont les œuvres venaient d'être traduites à Saint-Pétersbourg, conseilla au doctrinaire de se rendre en Russie pour connaître son monde. Pas moyen de traiter quelqu'un plus impertinemment de Cosaque [1].

Nous allons précisément nous rendre au pays des Cosaques pour y retrouver l'hellénisme. Savons-nous seulement qu'il y a des Hellènes dans le Caucase ou, plutôt, dans la Transcaucasie ? Nous aurions tort de l'ignorer, car ils ont hérité les vertus antiques, celles des Léonidas. Les événements auxquels je fais allusion ne sont pas encore loin de nous. A Sokhoum, dans le village de Constantinovska, lorsque les Bolchéviks, descendus par les routes de la mer Noire, demandèrent la livraison des armes indigènes, les vieillards aux cheveux blancs s'avancèrent sur la place publique et, d'une voix mâle, prièrent les jeunes hommes de leur passer à eux fusils et sabres, dans le cas où ils auraient l'intention de se rendre. Les jeunes hommes s'indignèrent. Les femmes se joignirent au mouvement et tous ensemble repoussèrent les agresseurs.

Entre Tiflis, la capitale, Batoum, Soukhoumkhalé, Sakhoumbatoum et Tchiatoura — le centre des minerais de manganèse —, il y a une population grecque, parsemée dans les périphéries de ces différentes villes, d'environ 150.000 habitants, dont un grand nombre disséminés, détail savoureux et pittoresque, dans des villages accrochés comme des nids aux flancs sombres ou verdoyants des monts. Et voici qui est touchant. Ce sont des tailleurs de pierre, des agriculteurs ou des planteurs de tabac. Eh bien ! Il n'est presque pas un seul de ces villages où il n'y ait pas ce qu'on appelle là-bas un *syllogue littéraire*, presque donc un périodique, une Association chargée d'organiser des conférences instructives, souvent imprimées, sur toutes sortes de sujets, même de physique et de chimie. Aux alentours de Tiflis existe un groupement, grec d'origine, mais qui, sous la pression, sous l'oppression panslaviste, à la suite de persécutions savantes et variées, avait désappris la langue natale. Rien n'y a fait. Ils se reprennent aujourd'hui, ils retournent au parler maternel, ils fondent un *syllogue dramatique grec*, composé de tailleurs de pierre, de petits agriculteurs ; pour savoir leurs rôles, ils les transcrivent en caractères russes, ils finissent ainsi par mettre sur pied tout un drame qu'ils jouent un soir devant un hôte hellène, venu de Constantinople, et qui fond en larmes de voir la patrie ressuscitée en plein Caucase.

1. Le récit détaillé de la visite, d'après Vigny lui-même, chez Et. Charavay, *C. Baudelaire et Alf. de Vigny, candidats à l'Académie*, 1879. p. 123-127 ; voir aussi, Eug. de Mirecourt (Jacquot, de son vrai nom), *Les Contemporains, A. de Vigny*, 1856, p. 84-86.

Reconnaissons-le franchement. La Grèce est un pays voué aux lettres à tout jamais par les neuf Sœurs. Il ne faut pas s'arrêter toujours à ces incohérences coupables et même criminelles dont Athènes nous donne le spectacle trop souvent. La Grèce est une terre d'intelligence destinée par cela même à jouer en Orient un rôle qui grandit chaque année, chaque jour. Il convient de le savoir — et de nous le dire.

Les Syllogues ne sont pas les seules manifestations artistiques de l'hellénisme transcaucasien. On pense que les périodiques proprement dits n'y manquent pas. Tyrtée moderne, poète et guerrier, organisateur de la résistance aux Bolchéviks, le pouce et l'index munis d'une plume vigoureuse, M. Passalidès fonda un quotidien politico-littéraire, *La Vie nouvelle*, à Sokhoum. On ne s'étonnera pas après cela que, saisi d'émulation, un non moins vaillant Hellène, M. Canonidès, poète et publiciste, ait fondé à Batoum une revue qu'il eut tous les droits du monde de baptiser *L'Argonaute*.

Ce n'est cependant ni dans le premier ni dans le second de ces titres que se dévoile le trait le plus caractéristique de l'éternelle passion des Grecs pour les lettres.

La Transcaucasie, avec, sur les pentes de ses montagnes, des orangers touffus, des figuiers gigantesques, des arbres de camélias blancs, roses et grenats, avec ses eaux cristallines et ravigorantes, avec sa terre rouge, ses forêts somptueuses dont les branches repoussent si vite que, à peine élaguées, elles viennent frapper les portières des trains qui passent sous bois, la Transcaucasie est un pays d'émerveillement. Il est un village sur les hauteurs du Borjom, un village grec, le village de Tchikhidzvari, auquel on accède par un chemin de fer en zig-zag, qui s'avance et qui monte entre des routes pierreuses où les fleurs pariétaires les plus fines, les plus exquises poussent et parfument parmi les rocs aux minces fissures.

C'est là que de jeunes Hellènes vont se réunir et philosopher. Ils méditent sur Prométheus enchaîné et sur la beauté des œuvres ancestrales. Ils emportent dans leurs poches quelque poète contemporain, Solomos, Valaority, Palamas, d'autres encore, ils en lisent une page à haute voix, ils la commentent à l'ombre des platanes, à l'ombre de ces pins qui jamais ne déverdissent dans ces régions heureuses, car, même au temps des neiges, ils gardent leur vert éclatant.

Chers enfants, chers amis, vous nous offrez l'image de cette Grèce qui eut à traverser des siècles durs et qui s'est toujours retrouvée elle-même. C'est charmant et c'est fécond ce que vous allez faire ainsi sur les sommets du Caucase, parmi les camélias multicolores.

Si, maintenant, nous descendons de ces hauteurs pour passer du côté opposé, vers la Grèce occidentale, vers les îles Ioniennes, nous trouvons des spectacles analogues.

Les îles Ioniennes, Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, sont à

l'avant-garde de la culture hellénique vers le Nord, le point de contact le plus important avec la civilisation transalpine. Ces régions profondément grecques ont été façonnées à je ne sais quelle discipline salutaire par la République de Venise qui les eut longtemps entre les mains. Et c'est parce que cette discipline forma d'abord les esprits, que ces belles îles produisirent des poètes nationaux, ce même Solomos et ce même Valaority que nous venons de mentionner, avec beaucoup d'autres, Jules Typaldo, Marcoras, Polylas, etc., etc.

On pense bien que les périodiques n'y manquent pas. Je songe surtout à l'un d'eux. Je songe à l'*Anthologie corcyréenne, publiée par les neuf Compagnons*. Je vais provisoirement en nommer trois, en commençant par Mme Irène Dendrino, d'une des meilleures familles de l'île, sœur de l'ancien Président de la Chambre hellénique, sous Venizelos; je continue par Marc Zavitziano, peintre doué, dessinateur délicat, petit-fils du docteur Marc Marchand, de Constantinople, qui était d'origine française; enfin, le comte Constantin Théotoki, d'une vieille noblesse septinsulaire et poète puissant. Vous voyez que nos *compagnons* sont de bonne *compagnie*.

Cette compagnie s'entrevisite chaque jour, si ce n'est deux fois par jour, ou bien les amis s'en vont ensemble, à travers les rues étroites et dallées, parmi les hautes maisons blanches et les boutiques regorgeant de fruits. Aux heures vespérales, quand le soleil pense à se coucher, ils font les cent et les deux cents pas sur l'*Esplanade* ou sous les arcades basses dont l'*Esplanade* est bordée; ils vont en chœur à quelque théâtre en plein air ou poussent encore jusqu'à l'extrémité opposée de la ville, vers le Port-Neuf, bâti par les Vénitiens à la fin du XVI^e^ siècle, près de la mer, sur une colline d'où l'on découvre le haut clocher pittoresque du village de Potamos, la montagne de Saint George ou de Pelléka, avec, au loin, des collines grises d'oliviers.

Il n'existe point de paysage plus somptueux et plus poignant que celui de Corfou. Une verdure luxuriante s'enfuit aux limites lointaines de l'horizon, les arbres succèdent aux arbres dans le silence de leurs dômes, quelque chose de paisible et d'attristé se dégage de toute cette nature où domine un trait singulier : sur la rondeur uniforme des monticules éminent et se détachent çà et là deux cyprès jumeaux, seuls, lamentables, attristants et qui portent, en pleine orgie de poussée printanière, aux plus funèbres rêveries.

Quel cadre merveilleux pour la poésie ! Aussi, à côté de petites scènes de comédie sociale, où excelle Mme Dendrino, l'*Anthologie corcyréenne* est-elle surtout consacrée aux vers. Tous les *Compagnons* en font, sans excepter Marc Zavitziano, peintre et dessinateur. Je voudrais parfois à ces épanchements poétiques plus d'effort verbal, plus d'intensité pittoresque. Je ne puis retenir au bout de ma plume

une suggestion à l'adresse de ces charmants Corfiotes. C'est que je suis encore obsédé par les *Forces éternelles* de la comtesse de Noailles. Je leur conseille, non pas de lire le volume, ils l'ont lu, je leur conseille de l'étudier à un point de vue spécial, celui des adjectifs, dont l'emploi est ce qu'il y a de plus difficile en matière d'écriture et, principalement, d'écriture poétique. Mme de Noailles y est passée maîtresse. Chez elle une épithète est un coup de pinceau qui à nos yeux complète l'univers, qui même nous le révèle.

Les splendeurs naturelles de Corfou et de toutes ces îles sacrées le cèdent, il faut en convenir, aux beautés de Constantinople. Constantinople ! Quelle évocation et quel mystère ! Comment se fait-il, alors que le moindre nom de village en Grèce chante dans nos mémoires comme un accord de lyre, comment se fait-il que ni le Bosphore ni ses riantes villégiatures — Thérapia, Bouyoukdéré, Nikhori — ni les îles de Marmara, ni Constantinople elle-même, n'aient été indélébilement consacrés par un souvenir littéraire, par un poète, par un grand prosateur ? Aucun poète, en effet, n'a chanté, fût-ce en prose, ces lieux de magie. C'est que la poésie de Constantinople est ailleurs. Elle est dans son histoire. Et c'est une poésie sanglante, la poésie d'un drame aux passions de violence, passions qui se dissimulent, qui s'hiératisent pour mieux se contenir, qui se contiennent pour mieux éclater, soit au Palais, soit au Cirque, soit dans la rue. Plus tard, ce fut le drame de l'oppression sinistre, du couvercle posé sur tout envol intellectuel par le Turc qui est lui-même un exemple impressionnant d'un peuple sans littérature.

Mais Constantinople a d'autres dons. Voici un fait instructif. Le Grec des temps classiques, morcelé en plusieurs cités ou royaumes, capricieux et dentelé comme ses côtes, n'a pas la moindre idée d'unité nationale. Alexandre le Grand n'a pas eu le temps de la développer en lui. C'est Rome qui la lui a donnée. La guerre de l'Indépendance hellénique s'est faite là-dessus; elle visait Constantinople. Athènes, capitale de la Grèce, est une fantaisie due au romantisme des philhellènes occidentaux, qui rattachaient directement Canaris à Périclès, sans tenir compte de cet insignifiant intervalle de onze siècles qui s'appelle l'Empire byzantin. Voilà pourquoi le seul pays grec où il y ait une tradition, c'est Constantinople. Athènes représente l'esprit anarchique et perturbateur, parce que composée d'éléments hétérogènes et donc incohérents. La soudure n'est pas encore faite. Rappelons-nous ce que dit Chateaubriand dans son *Itinéraire*, c'est que, en 1807, il y avait à Athènes sept mille habitants — et c'étaient sept mille Albanais !

Constantinople possède la discipline, grâce à Rome. Cela nous explique, entre autres choses, pourquoi les périodiques ont abondé dans cette ville, dès que les Grecs y ont pu respirer, et pourquoi ils s'y présentent

avec une suite et un sérieux qu'ils n'ont pas ailleurs. Il n'est rien de plus fécond, lorsque l'on y réfléchit, que le mélange du sang grec avec le sang latin. C'est à ce mélange que la Grèce moderne doit ses meilleurs génies : Venizelos — Vénitien d'origine ! — Solomos, Valaority, Typaldo, Marcoras — et je serais fort étonné qu'il n'y ait pas quelques gouttes latines chez Palamas, quoiqu'il soit originaire de Missolonghi.

La *Pandora*, la *Heptalophos*, la *Chrysallis*, le *Syllogue philologique hellénique* représentent des publications longues et importantes. Elles n'ont cependant pas de caractère littéraire proprement dit. En ces temps derniers seulement nous avons vu jaillir du sol des hebdomadaires consacrés aux Muses exclusivement, telle la *Zoé*, dirigée par un poète de race, Apostolos Mélakhrinos. Faisons maintenant une place à part au *Dionysos* — pourquoi ce titre dans la Corne d'Or ? — puis, mentionnons avec de gros éloges le *Logos*. Il y a dans cette ville de Constantinople et dans ce *Logos* des hommes admirables. Nous ne nous en doutons seulement pas. Le directeur et, ce qui est plus important peut-être, le bailleur de fonds du *Logos*, est M. Jean Chalkoussis, simple négociant. Au lieu d'empiler dans sa caisse les livres turques ou anglaises, il supporte à lui seul les frais considérables du *Logos*. Et pourquoi? Mais simplement parce qu'il sait que la Grèce est la fille aînée d'Apollon et qu'il veut que son pays soit fidèle à ses antiques destinées. Je vous le disais bien que ce sont des hommes admirables.

En conformité avec ce que nous venons de marquer de la ligne morale de Constantinople, il y a, chez les écrivains de là-bas, chez ceux du *Logos*, notamment, beaucoup d'introspection. Ils sont là une pléiade qui dépasse le chiffre sacramental de sept; c'est toute une nébuleuse, dans laquelle éminent des intelligences passionnées et toutes sincères, comme celle d'Elisée Yannidi, de Yalouris, de Prassino, de Valsa, de G. Caradza, de Bellas et de tant d'autres. Je devrais tous les nommer. Ils sont presque tous portés vers l'observation psychologique, vers l'analyse objective intime, nouvelle ou roman. Ah ! des nouvelles, j'en connais qui répondent à leurs aspirations les plus profondes. Puissent-ils un jour transubstantier en matière hellénique locale ces merveilles de délicatesse et de profondeur que sont les nouvelles de René Boylesve, par exemple l'*Intransigeant* de son dernier volume *Un dangereux jeune homme*. Pour le roman je me rappelle toujours ce que nous conseillait M. Taine : aller, venir, s'asseoir, se lever en portant au dedans de soi un *bonhomme* avec lequel on cause, pour le faire ensuite causer sur le papier. Il ne semble pas qu'on ait jamais mieux réalisé ce précepte que dans un livre récent intitulé *L'Epreuve du fils*, dont l'auteur, Camille Mayran, avait quelque raison de suivre un conseil de Taine. En particulier, je ne sais rien de plus

extraordinairement vrai qu'un paysan épisodique, nommé Antoine Sourde, peint en quelques coups de crayon, qui demeurent gravés dans nos prunelles.

La psychologie intime, minutieuse, à facettes multiples, fine et multiforme du Grec, du Grec de Constantinople, s'accommoderait pour moi surtout du commerce, de la méditation de *Dominique*, de *L'Education sentimentale*, de *Rouge et Noir* et, plus que tout cela, du livre révélateur de M. André Beaunier, *L'Amour et le Secret*. Les Constantinopolitains comprendront peut-être avant nous le maître romancier qu'est cet homme.

L'hellénisme oriental a une ardeur réfléchie, un appétit d'étude, un goût de la pensée que l'on ne rencontre pas toujours dans le Royaume de l'Hellade. Alexandrie, colonie grecque — de tous les temps, peut-on dire — nous offre un bel exemple de ce culte de l'idée. Fondateur croirai-je, et directeur des *Grammata* — *Les Lettres*, tout comme l'excellent recueil de notre cher Bernonville — M. Stéphane Pargas déploie une activité prodigieuse et qui doit doublement retenir notre attention. En dehors de sa Revue, il entreprend une série de publications à bon marché destinées au grand public, tantôt dans le format in-12 — j'en ai près de trente volumes sous les yeux — tantôt dans le format in-8, plus importantes — je viens d'en aligner jusqu'à une dizaine sur mon bureau. Or, dans les périodiques aussi bien que dans les collections signalées, la langue française est comme chez elle. Les articles s'écrivent, les volumes se publient en français aussi bien qu'en grec ! Il y a là une innovation louable et des plus heureuses. Voilà un milieu où la France a toutes les raisons du monde d'encourager des sympathies à ce point chaudes et effectives. Assurément, on est quelque peu surpris de rencontrer dans la petite bibliothèque à 0.60 centimes le *Culte de la Charogne*, d'Albert Libertad. Il est vrai que cette fois-ci c'est une traduction. Et il faut relever aussi chez M. Vargas et chez son collaborateur, Jean Képhallinos, une particulière tendance au maniement des idées philosophiques, quelles qu'elles soient. Il est incontestable que de nos jours à ces questions s'attache un grand intérêt. Mais n'oublions pas les lettres immortelles. Il y a parmi les collaborateurs des *Grammata* de jolis talents littéraires, jeunes, frais, quelquefois profonds. M. Vargas et M. Képhallinos, qui sont eux-mêmes des gens de lettres, tiendront à honneur de pousser à la nouvelle et au roman.

* * *

Nous avons fait — oh ! bien incomplètement — le tour des périodiques extra-athéniens. Il nous est impossible de ne point terminer par Athènes. Ici, nous avons à saluer un patriarche — un patriarche

toujours jeune, c'est le *Noumas*. Que ce titre ne vous étonne pas. Numa Pompilius — car, ce Noumas, c'est lui — est, dit l'histoire — ou la légende — le second roi de Rome. En cette qualité il appartient à Byzance, les Byzantins s'étant toujours considérés comme les continuateurs de l'Empire romain et leur chronographes commençant toujours leurs annales à Romulus. Numa est donc aussi familier à la tradition hellénique que Périclès. La preuve en est que ce nom était venu naturellement à l'esprit de M. D.-P. Tangopoulos, avant le dimanche 2 janvier 1903, jour où il lança le célèbre hebdomaire.

Tangopoulos est un géant — la barbe et les cheveux aujourd'hui badigeonnés de yogourt. Il a des mains violentes, des bras d'airain, des pieds carrés qui ne démarrent pas aisément de la place où ils se posent. Et, contraste charmant, c'est l'esprit le plus délicat, le dramaturge le plus fin, préoccupé sur la scène du seul développement des idées, du seul choc qu'elles ont entre elles. Il est d'âme très douce et très tendre. Je me demande même si cette âme n'est pas un peu faible par moments ou si la bonne foi de ce francophile avéré ne se laisse point, par moments, surprendre. On est péniblement impressionné par certaine correspondance munichoise du 13 février écoulé qui, sous couvert de chronique littéraire, se livre à des manifestations politiques d'un sombre mauvais goût. L'article a dû passer en catimini, pendant une des absences du directeur en Eubée, où le *Noumas* a des attaches.

La circulation du *Noumas* est aujourd'hui fabuleuse, invraisemblable, grâce à l'énergie, grâce au savoir de son éditeur, M. Ganiaris, un homme de sens et de volonté qui, vaillamment, vient d'entreprendre une collection où figurent les plus grands noms de la littérature grecque actuelle, disons : de tous les collaborateurs du *Noumas*; car, enfin, Tangopoulos a eu le mérite de grouper autour de lui une élite éclatante, celle de tous les régénérateurs de la Grèce intellectuelle de nos jours.

Tangopoulos, en effet, est presque un chef d'école, pour le moins un novateur, à sa façon, et comme tel, il a déployé un courage voisin de l'héroïsme; car nous n'avons pas dit, jusqu'ici, le plus intéressant, nous n'avons pas montré la bataille au feu de laquelle se poursuivaient et se poursuivent les publications de tous les périodiques énumérés.

* * *

Nos lecteurs se rappellent sans doute, au chapitre VI du IIe livre de *Pantagruel*, la rencontre de ce dernier avec un « escholier » limousin qui lui parle en ces termes : « Nous transfretons la Sequane au dilucule et crépuscule; nous déambulons par les compites et quadrivies de l'urbe, nous despumons la verbocination latiale ».

L'écolier de Limoges parle latin, parce que, aux yeux des écoliers et des maîtres de ce temps-là, le latin passait pour la seule langue *noble*,

la langue parlée, le français étant une langue *vulgaire* et donc abjecte.

A la place de *français parlé* mettez *grec parlé;* à la place de *latin* mettez *grec ancien* et vous aurez la situation linguistique actuelle de la Grèce; elle est même plus sinistre encore.

L'écolier limousin se sert de désinences bel et bien françaises, il n'innove que sur le vocabulaire; il dit : *déambulons* au lieu de *nous nous promenons;* il ne dit pas : *deambulamus per compita et quadrivia urbis,* etc. Il ne décline ni ne conjugue à l'ancienne.

En grec, c'est de cette façon que s'exprime sur le papier la langue officielle et c'est de cette façon exactement; car on use d'un grec prétendu ancien, tout comme le parler de notre écolier est du latin prétendu classique.

On saisit tout de suite les deux terribles conséquences de ce système— il en est d'autres, aussi mortelles, mais nous n'en voulons envisager que deux pour le moment. La première est que les inventeurs de cette méthode partent de cette idée que le langage n'évolue pas et, donc, ce qu'ils prennent pour du grec ancien est un grec sans existence historique réelle, un grec macaronique comme le latin de l'écolier de Rabelais, surchargé de fautes qualifiées.

La seconde conséquence, non moins épouvantable, est qu'une langue artificielle ne peut devenir un instrument littéraire utilisable et c'est grand dommage en l'espèce, car le peuple grec, si prodigieusement doué, a toute son âme à dire — son âme vivante qui réclame un langage vivant.

Aussi les faits décisifs n'ont-ils pas manqué de se produire, des livres définitifs ont été écrits dans cette langue vivante et nationale, dans une langue imprécisément qualifiée de populaire, puisqu'elle est parlée par tout le monde et que sa grammaire est dans la conscience des gens même de la société la meilleure. Le résultat de ce retour au bon sens ne s'est pas fait attendre; toute la littérature est acquise dès aujourd'hui à cette langue qui peut vraiment être appelée le grec moderne; c'est dans cette langue que tous les périodiques se rédigent.

Le combat aujourd'hui se poursuit sur un autre terrain.

En somme, on sort d'un état violent, celui d'une classicisation forcée — et forcenée des cerveaux — d'un état de révolte, puisque l'on s'insurgeait contre la parole vivante par un retour impossible en arrière, puisqu'on tentait de substituer à l'esprit la lettre morte.

Les écrivains se divisent donc en deux camps tranchés : ceux qui, dominés encore en partie par la routine ancienne, mêlent aux formes nouvelles des formes périmées et ceux qui s'en tiennent strictement à la règle nationale vivante, aux maîtres de Malherbe, aux crocheteurs du Port au Foin.

Ces époques de transition nous sont connues dans l'histoire de presque tous les peuples, surtout des Italiens du XVI^e^ siècle. De braves

savants d'alors écrivaient sans broncher à des amis dans des lettres familières : *ti amero semper* ou *omni cosa* ou *ad tucti noi*, et ne se doutaient pas que ces toutes légères infractions au canon vivant feraient rire plus tard.

Un périodique méritoire, mais rédigé par des érudits et non des littérateurs, celui de l'*Association du Syllogue d'enseignement* — titre un peu vague et flou — adopte la langue *mixte*; de jeunes périodiques, rédigés, au contraire, par des littérateurs qualifiés, comme la *Muse* ou le *Petit Bouquet* de Chr. Varlentis, en viennent de plus en plus chaque jour à la langue sans mélange. Elle est fatalement promise à la victoire. Il faut, en effet, élever le débat, ne pas le restreindre aux querelles des partis en présence à l'heure qu'il est. Nous nous en convaincrons à mesure que nous étudierons les individualités littéraires marquantes de la Grèce contemporaine; les plus fortes, les plus complètes, sont celles qui simplifient en unifiant le langage. Il convient ici de généraliser pour voir de plus haut. Il n'est pas de langue littéraire digne de ce nom dont les écrivains ne se soient servis d'une grammaire vivante et unifiée. Nous en savons quelque chose en France. C'est que seule la règle fonde, c'est que, sans discipline grammaticale, il n'existe pas de littérature. Tous les écrivains français de nos jours n'usent assurément pas du même style; ils usent de la même grammaire. La Grèce, qui est riche d'avenir littéraire et précisément à cause de cette richesse, ne saura se soustraire à cette loi intellectuelle universelle, sans laquelle il n'y a pas d'art et il n'y a pas de pensée.

Jean PSICHARI.

VIE THÉATRALE

M. François de Curel et la « Comédie du Génie ».

Je ne puis assister à une pièce de M. de Curel sans revoir cette soirée de février 1892 au Théâtre-Libre, récemment transporté à la salle des Menus-Plaisirs, où nous fut dévoilé l'*Envers d'une sainte*. Il y avait plusieurs années qu'on attendait un maître. Naturalistes, symbolistes, romantiques, classiques, parnassiens, se répartissaient en groupes assez nets, qu'on appelait encore *écoles*, et qui semblaient se disputer. Ces écoles étaient bien d'accord sur un point, c'est que l'homme à venir ne serait d'aucune d'elles, et que ce serait Antoine qui nous le révèlerait. Antoine renouvelait la scène française par une mise en scène imprévue, un jeu vrai, des acteurs jeunes, comme le fait Copeau aujourd'hui. Mais quelle différence ! Antoine se jetait dans la forêt des manuscrits qui avait poussé pendant vingt ans d'interdiction presque absolue de toute œuvre conçue hors de la formule adoptée comme étant seule «du théâtre»; il donnait une ou deux fois chaque pièce, mais présentait dix spectacles nouveaux par saison, découvrait vingt auteurs, — alors que le «Vieux Colombier», restreint et purifié, a plus à cœur de former un public que de faire surgir des écrivains. Tâche plus ardue peut-être, qui veut plus de patience et de modestie, mais dont l'effet sera plus durable.

Aujourd'hui que M. de Curel est de l'Académie française, que la Comédie-Française l'admet à son répertoire, qu'on publie ses œuvres complètes avec préfaces et remaniements, ils sont nombreux ceux qui découvrirent son génie dès l'*Envers d'une sainte*. Je crois même, plus perspicaces que je ne le fus, qu'ils s'en aperçurent plus tôt, car cela finit fort tard, passé les derniers omnibus, et je me revois, contemplant la salle, du balcon où j'avais pour voisin M. A. Clémenceau; tout le monde avait fui dès le second acte et nous étions à peine une dizaine qui, n'ayant pas d'opinion ferme et suffisante au « deux », étions restés jusqu'à la fin pour applaudir.

Mais n'est-ce pas le signe de très belles œuvres que de grandir dans le souvenir ? Et, si des notes prises ne me rappelaient les faits, je serais peut-être porté à croire que ce désastre fut un triomphe !

La même année préparait un triomphe incontestable. Les *Fossiles* furent joués au début de la saison suivante. L'auteur que nous avions vu fouiller plus loin que tout autre dans les troubles consciences, faire jaillir au théâtre des sources qui d'ordinaire, coulant au fond de nous-mêmes, sont ignorées de tous et closes au grand jour par tout le respect humain; l'auteur curieux, subtil, discuteur pouvait aussi être le grand constructeur d'œuvres que l'on espérait. Il voyait et faisait grand au milieu des essais de menue psychologie et de rosserie naïve. Les *Fossiles* n'étaient pas seulement une peinture de caractère vivement originale,une évocation éloquente d'idées, mais une bâtisse proportionnée, équilibrée, une œuvre enfin. Nous avons admiré, espéré encore plus. Ne regrettons jamais une admiration. Celle-là surtout, car les *Fossiles* sont encore une des chaînes, impossible à rompre, par lesquelles la Comédie-Française se rattache à la littérature. Et dans tant d'œuvres parues depuis, François de Curel n'a jamais démenti l'enthousiasme de jadis pour le remueur d'idées, l'explorateur moral, le sourcier des larmes intimes. Tout est curieux en lui, original, même ses reprises et replâtrages d'œuvres passées.

Mais le grand Curel, le constructeur, le maître rêvé, celui des grandes œuvres que promettaient les *Fossiles*.., attendons ! Cet auteur difficile n'est point content de lui-même. Le serions-nous de lui ? Hélas ! pas tout à fait. Il y a des dénouements à reprendre, des actes, des pièces entières à refaire. Nous assistons à un travail de géant qui rappelle les ébauches et surébauches de Rodin. Le génie éclatait dans ce torse sans tête ni bras. Mais le génie s'est enfui de la tête et des bras, et l'œuvre ne peut se finir qu'en perdant sa puissance. La voilà donc telle quelle. Finie, elle serait quelconque. Elle est finie par plaques. Il y a de terribles banalités, des ridicules, des trous... Il faut détourner les yeux, ne pas regarder l'œuvre, faire comme l'auteur : y songer. Alors de nouveau elle grandit, resplendit, et dans cette loque le vent souffle des formes admirables; vous ne les étreindrez pas, touchez-y, tout tombe à plat.

Voyez cette langue, ce style embarrassé qui n'est ni de la vie, ni du théâtre, ni poétique, ni livresque,qui charrie des poncifs, des trivialités, des trésors d'images mal exprimées, une éloquence qui tantôt touche par sa rude simplicité, tantôt déclame à vide, ampoulée et banale, — et qui dans la voix des acteurs a par éclairs des formes de grand style dramatique !

Examinez ces idées..., non pas les aperçus soudains que si souvent l'auteur rencontre sans s'en douter, et qui forcent l'admiration, mais ces théories politiques, sociales, philosophiques, ces « buts » de l'œuvre, le C. Q. F. D. de cette géométrie primaire qui relève des thèses de Dumas fils et de la morale d'Octave Feuillet. Nous ne défendrons pas la science contre les niaiseries de la *Nouvelle Idole*, le socialisme contre

les petits surhommes qui lisent le *Repas du lion*. Nous ne défendrons pas l'amour contre les sénilités de l'*Ame en folie*.

Or voici qu'une œuvre nouvelle, et l'une des plus curieuses de Curel, vient de surgir. Au lendemain du succès, du grand succès de public de l'*Ame en folie*, sur le même théâtre, Curel est joué, et c'est le vide.

On parlait beaucoup de Curel, il fallait savoir ce que c'est. On y est allé, on peut en parler, il suffit. A la *Comédie du génie* j'ai retrouvé les fauteuils vides de l'*Envers d'une sainte*, et comme en 1892 tant de gaucheries, de naïvetés de vieux théâtre, de phrases lourdes, d'invraisemblances, de maladresses qu'évite un dramaturge de quinze ans. J'ai retrouvé cet homme qui, il y a trente ans, nous disait sur la scène, nous faisait voir en vie ces troubles aspects de l'âme que les Confessions ne confessent pas, que les psychologues n'analysent pas, auxquels il semble que seule la musique prête l'expression.

Toute l'œuvre de Curel se résume en cette *Comédie du génie*, si triste, si impuissante. En disant ce que je sais, ce que j'aime et méprise et admire en Curel, je ne faisais que raconter la pièce nouvelle. C'est cela, qu'on vient de jouer au Théâtre des Arts. Tout l'effort d'un homme venu tard à la littérature dramatique, admiré plus qu'aucun, plus qu'aucun incompris, croyant comme un gosse au génie, au beau rôle de l'art, à la destinée des grands hommes : ceux qui tracent la voie, enthousiasment, entraînent... — et ne traçant qu'un petit corridor réservé, où marchent des professeurs désireux d'étudier des auteurs sérieux et fermés à la joie de l'art, des académiciens, auteurs à succès, désireux d'attirer sur leurs propres œuvres un reflet de cette grandeur qui leur est étrangère, des critiques désireux de monter, contre l'art qu'ils exècrent, une gloire incontestable qu'ils se donnent l'air de comprendre... et puis, passons les snobs, mais la jeunesse, hélas ! Elle est passée déjà, ne s'est pas arrêtée... Et voici qu'elle atteint d'emblée au succès. Le fils de l'auteur, du grand auteur incompris, va droit au public, et la foule l'acclame. Le père n'a obtenu qu'un exécrable respect, une admiration qu'on donnerait cent fois pour un seul succès de salle... L'œuvre facile du fils est comprise d'emblée.

Cette douloureuse rivalité semble la confession de Curel; elle étale en tout cas devant nos yeux le conflit vivant; elle brûle le cœur de l'auteur arrivé, et c'est là un pénible, atroce parfois et admirable spectacle. Si jamais le mot de « faire penser » eut son application, c'est bien devant cette œuvre étrange. On la relira, on la gardera, on l'étudiera soigneusement... Mais ce n'est pas pour un herbier que poussent les fleurs ! Elles vivaient pour se répandre une fois fécondées. Et s'il faut les cueillir, quoi, ce n'est pas même pour les mettre au corsage d'une bonne amie !

« M. de Curel est un des plus curieux auteurs de la fin du XIX^e^ siècle et du commencement du XX^e^ et son œuvre mérite d'être étudiée pour les problèmes moraux et philosophiques qu'elle soulève... »

Comme les autres, elle les soulève et les laisse là.

Si je prononçais même ici le nom d'un autre auteur qu'on joue en ce moment, j'hésiterais à la moindre critique, au seul aveu du supplice qu'est pour nous l'embarrassante gangue où gisent tant de beautés. Ce n'est point là le chef-d'œuvre que l'on a tant espéré, l'œuvre qui viendrait claire et puissante, comme ces belles forêts aux arbres dominateurs que Curel chante si souvent dans son théâtre. C'est le boue et la suie des usines, les briques, le charbon, les murs, des restes de taillis avec des tessons de bouteilles, le relief du repas des autres, qui ne sont pas des lions. Mais soudain on rencontre un bois non abattu, des fleurs, de la verdure, et les grands gestes désespérés des derniers arbres géants tendant leurs bras au ciel.

Eugène Morel.

L'œuvre dramatique de M^lle^ Marie Leneru.

Parmi les pièces de théâtre, — comédies ou drames, — inspirées par la grande guerre, l'une des plus curieuses, encore que trop gonflée de vaine rhétorique, est *la Paix*, œuvre posthume de Mlle Marie Leneru, représentée à l'Odéon le 12 février 1921.

L'auteur, qui n'était pas une inconnue pour le public, avait écrit sa pièce en pleine guerre, dès 1917, comme si elle avait voulu, pressentant l'avenir, attester, avant de mourir, son extraordinaire lucidité prophétique. Puis elle s'était éteinte, en septembre 1918, sans avoir entendu sa pièce et sans savoir quelle serait la fin de la grande tragédie des peuples. Quelle tristesse que cette vie éternellement close, que ces jours à tout jamais vides des spectacles de la vie ! Marie Leneru était aveugle. Cette emmurée ne pouvait que deviner les jeux de ses héros; elle les contemplait mystérieusement en elle-même, sans jamais les voir au dehors, à la lumière de la vie.

* * *

Elle avait débuté en octobre 1905 au *Mercure de France* à l'âge de trente ans, sous le nom d'Antoine Morsain, par une intéressante étude sur « Saint-Just professeur d'énergie ». En avril 1908, elle avait signé un curieux essai sur « le cas de miss Helen Keller », la jeune fille sourde-muette-aveugle qui était parvenue à lire, à écrire, et, de tâtonnements en tâtonnements, à découvrir et connaître le monde vivant. L'exemple de miss Helen Keller lui avait donné un espoir

immense en la vie : elle ne voyait pas les laideurs quotidiennes : visages mensongers, gestes méchants, attitudes cruelles, et, fièrement, elle concluait : « La mission de cette jeune fille devant tout ce qui parle un peu haut dans le monde, plaintes, gémissements, revendications, est d'apprendre aux autres à se taire ». Mais déjà la renommée était venue pour elle. Antoine avait accepté une pièce en trois actes *Les Affranchis*, jouée à l'Odéon aux matinées du samedi, le 10 décembre 1910. Catulle Mendès lui décernait des éloges enthousiastes. Les *Affranchis* ce sont les philosophes, qui ont cru se libérer de toute morale, oubliant que dans la vie « on n'agit jamais comme on pense ; on n'agit pas même comme on sent ; on agit comme on peut ». La pièce, jugée « trop intellectuelle », quitte l'affiche au bout de cinq représentations, mais saisit, sous la forme de livre, le succès qui lui avait échappé à la scène.

Un an plus tard, le 22 janvier 1912, l'Odéon offrait d'elle une autre pièce, le *Redoutable*, trahison d'un officier à bord d'un navire de guerre, — sujet pénible, aux complications invraisemblables, — qui ne fut jouée que pendant trois soirées, et pour lequel la presse fut particulièrement dure, dure jusqu'à l'ironie. Un critique écrivit même : « Mlle Leneru est une femme de génie... Elle est bien ennuyeuse... » Et il ajoutait même : « Elle a en effet du génie avec puérilité, d'une façon scolaire ; elle ne voit pas bien net dans toutes les âmes, mais elle voit loin et profond..., elle fait de curieux devoirs de rhétorique..., c'est une élève bien intentionnée qui traite des sujets difficiles. » Marie Leneru, attristée et désarmée, rentra dans le silence. En vain, quelques mois auparavant, *La Vivante*, — un récit présenté au concours des nouvelles du *Journal*, — avait obtenu le premier rang ; en vain, Catulle Mendès l'avait-il sollicitée de ne pas renoncer à sa carrière d'écrivain. Elle préféra encore attendre. Enfin, le 21 janvier 1918, le Théâtre-Français donnait d'elle une nouvelle pièce en trois actes : *La Triomphatrice*. C'est l'histoire d'une femme de lettres, maîtresse d'un grand écrivain, qu'elle dépasse un jour par le succès et le talent. L'accueil du public fut encore bien tiède. C'était en pleine guerre. Paris était bombardé presque chaque jour. On avait d'autres préoccupations et d'autres pensées. Elle gardait dans son tiroir sa dernière pièce, *La Paix*, achevée depuis 1917, attendant des jours meilleurs, dans l'isolement où le destin la cloîtrait et songeant sans cesse au dénouement de la formidable tragédie qui se jouait. Soudain la nuit et le silence à jamais se faisaient sur sa pensée : elle mourait à Lorient le 27 septembre 1916, à l'âge de quarante-trois ans.

* * *

Plus de deux ans après la mort de Marie Leneru, l'Odéon, fidèle à

son souvenir, décidait, comme un suprême hommage, de monter sa dernière pièce *La Paix*.

Quatre actes, qui ressemblent souvent à quatre longs dialogues philosophiques et pendant lesquels l'héroïne clame sans relâche son horreur de la guerre et le devoir sacré qui s'impose à l'humanité d'en éviter à jamais le retour. Et c'est là tout le faible de la pièce. Le conflit passionnel est remplacé par des discussions d'idées ; on écoute les répliques des acteurs, on entend leurs tirades, on les regarde aller et venir, on suit pas à pas la lente intrigue qu'ils doivent débrouiller, on est même parfois ému par la sincérité de leurs déclarations enflammées.

Courte émotion ; l'on s'est senti quelques secondes entraîné, soulevé, pour retomber trop vite, un peu déçu. La vie est absente de ce drame — très simple dans ses grandes lignes — et qui n'est qu'un prétexte à thèses.

La scène est en Bretagne, pendant le Congrès de la Paix; Marguerite de Gesvres, qui appartient à une famille de militaires, a perdu à la guerre son mari et ses deux grands fils ; elle a près d'elle, en son château, le troisième, Jean, engagé volontaire, revenu indemne avec les galons de lieutenant et fiancé à Simonne Peltier, la sœur du poète Delisle; en même temps elle reçoit le général Peltier et une infirmière anglaise, miss Mabel. Et tandis que Marguerite de Gesvres, endeuillée, demeure étrangère à la vie commune, cloîtrée dans sa douleur de veuve et de mère, l'action — ou plutôt le dialogue — se noue entre les hôtes de ce château breton.

Miss Mabel, noble et riche anglaise, s'est engagée comme infirmière, en août 1914; elle a vu mourir dans ses bras son jeune frère, après quatorze heures d'agonie; dès lors elle a voué à la guerre une haine farouche et, pacifiste convaincue, veut prêcher à tous et partout sa foi nouvelle. Elle a déclaré la guerre à la guerre et quand la victoire a mis fin au massacre, alors elle s'est redressée, prête à accomplir ce qu'elle croit sa mission. Elle a conservé dans ses yeux l'horrible vision; sans cesse hantée par l'atroce souvenir, elle entend — ou croit entendre — dans la nuit l'appel désespéré et vagissant des mourants, au loin, sur la plaine sanglante. La guerre est la honte des nations; et maintenant qu'elle est finie, il faut bâtir une paix solide, indestructible, éternelle. « La guerre n'ayant pas le caractère d'une loi naturelle, il ne doit pas être impossible de l'éliminer. Le moyen ? Pousser partout et toujours un cri de révolte, de dégoût, grouper les résolutions, secouer les inerties. » Ce n'est pas assez de crier que la guerre est une folie, ce n'est pas assez d'être persuadé qu'elle est un mal plusieurs fois séculaire et le plus épouvantable des crimes. « Vous pleurez le martyre de vos fils, ô nations hypocrites ! Levez donc le petit doigt pour que pareil supplice leur soit épargné demain,

que tous les Etats ne soient point là, haletants... Qu'un ordre enfin retentisse. Assez ! A tout jamais, bas les armes ! »

Miss Mabel ne discute pas, elle affirme ; elle ne raisonne pas, elle proclame. Pour l'aider dans sa mission pacificatrice elle s'est associée à Graham Moore, plénipotentiaire au Congrès de la paix, un des hommes les plus influents du parti travailliste, enthousiaste pour ses idées. Moore s'est vite épris de Miss Mabel : la communauté d'idéal devait rapprocher ces deux apôtres.

Ils donneraient leur fortune, leur vie, l'un pour l'autre. Mais Miss Mabel, sans vouloir se l'avouer, a déjà donné son cœur au général Peltier, son grand blessé de l'hôpital et qui, lui, l'aime profondément. Jeune et vaillant, il a conquis ses grades sur le champ de bataille, il a commandé en chef, il a été un des « ouvriers de la victoire ». La guerre est finie, il se reprend à vivre et vient demander la main de l'infirmière qui l'a arraché à la mort. Très doux, très patient, il ne heurte pas de front les nobles et chimériques idées de Miss Mabel. Il reconnaît que la guerre est stupide, barbare, inutile ; mais il est soldat. Il repousse les appels à la guerre, il blâme les exhortations à la haine, mais, si demain la patrie est menacée, il fera son devoir de soldat. Demain ? Pourquoi penser déjà à demain ? Pourquoi devancer l'œuvre du temps et penser ce qui sera ou ne sera pas ? Miss Mabel est généreuse, sa bonté inépuisable peut trouver encore à se dévouer pour les vivants et pour ceux qui demeurent. « Le bonheur, est-ce qu'il ne nous paraît pas magnifique après tout ce qu'on a fait pour le chasser de ce monde ? Allez à lui, c'est encore un blessé qui vous appelle. Le bonheur ! le bonheur humain assassiné, laissé pour mort, il veut revivre, il vous supplie de le secourir... Sauvez-le !... » L'appel est si touchant que Miss Mabel est sur le point de s'abandonner et de tendre au général ses deux mains accueillantes.

Mais Delisle, le poète acclamé, qui a célébré en strophes lyriques les vainqueurs de la guerre, intervient. Entre la paix où l'on s'endort et la guerre, créatrice d'énergie, il n'hésite pas : il choisit cette dernière ; la guerre est divine, la guerre est grande ; c'est à la résistance d'un peuple pendant ces jours terribles, c'est à sa force patriotique, suscitée par la mort et le danger, que l'on mesure, dans l'histoire, la grandeur des nations. Certes le rêve d'une époque meilleure est séduisant, mais c'est un rêve si lointain qu'il vaut mieux conserver intactes ses armées pour la nouvelle défense du foyer que de se bercer d'affaiblissantes illusions. Miss Mabel, qui incarne l'idéal de paix, ne saurait épouser le général Peltier sans diminuer sa gloire, et même sans assoupir ou amoindrir cet esprit guerrier qui est vraiment sa raison de vivre.

Il n'y a que Jean de Gesvres qui finisse par subir, par contre-coup, l'attrait des doctrines de l'infirmière pacifiste. Jean est le seul survivant des trois enfants de Marguerite. Son père et ses deux frères ont été

tués. Il s'est battu ; fils de soldat, il restera soldat pour les venger peut-être. Il ne veut pas oublier. Mais la mort lui fait horreur, confusément, et s'il pouvait échapper à ce qu'il appelle « une besogne patriotique », il ne regretterait pas la carrière des armes. Or voici qu'il apprend que son frère, dont la mort est restée mystérieuse, a été non point massacré par les Allemands — comme on l'avait cru — mais tué par une balle de mitrailleuse qui lui a ouvert atrocement le crâne. Et soudain sa rancune contre l'ennemi se métamorphose en haine contre la guerre, son désir de se venger disparaît, il comprend que tout le mal vient de la guerre et c'est elle qu'il rend responsable de la mort de son frère. Le guerrier renonce à tout son passé, rejette toutes les traditions et devient à son tour pacifiste. Que lui importe alors l'amour de Simone ? Elle exaltait en lui la guerre ; elle la proclamait belle et sainte ; elle voulait épouser un officier de carrière. Mais quand elle apprend que son fiancé a démissionné, elle l'écarte comme indigne.

Miss Mabel semble triompher : les idées de paix vont peut-être rénover le vieux monde ; la guerre, détestée, va disparaître devant la volonté des hommes. Hélas ! non. Graham Moore revient du Congrès de la paix, désespéré de n'avoir pu convaincre les autres plénipotentiaires : les armements ne seront pas arrêtés, la paix va régner parce que les peuples sont épuisés, mais ceux-ci conservent le désir et l'espoir de reprendre leurs luttes sanglantes. La guerre persiste comme une folie, et la paix, l'inaccessible paix éternelle, s'éloigne dans les temps à venir.

Telle est cette pièce qui a reçu à l'Odéon un assez sympathique accueil. M^me^ Paule Andral a fait du rôle de la mère endeuillée, Marguerite de Gesvres, une création pathétique. M^me^ Servières, dans lady Mabel, a montré une flamme, une passion sincères, un frémissement de vie qui la classent dès maintenant parmi les meilleures comédiennes. M. Vargas a dressé du général Peltier une belle silhouette avec mesure et finesse.

C'est un drame d'idées, un conflit de sentiments, un exposé de thèses. De telles pièces sont plutôt faites pour la lecture que pour la scène, parce qu'écrites dans le silence du cabinet, elles perdent souvent à être jouées : la valeur des mots disparaît ; le style, nerveux et net, perd de son relief et de sa couleur. Telle réplique demanderait à être méditée ; l'on n'en a pas le temps. Telle image lumineuse et brève comme un éclair disparaît dans un flot de paroles. Les personnages eux-mêmes semblent abstraits. Ils existent cérébralement.

* * *

M^lle^ Marie Leneru tient à la fois de Villiers de l'Isle Adam et de M. François de Curel ; sans être toujours leur égale, elle est de la même

lignée ; elle leur ressemble par ses nobles élans, et par ses hautes préoccupations ; elle a comme eux une éloquence merveilleuse, et, chez elle, pudiquement cachée, qui dérobe sous les mots — en apparence ternes et abstraits — l'émoi de sa révolte et la douleur de sa pensée. Si ses pièces n'ont pas connu les longues soirées d'applaudissements, du moins elles gardent à la lecture toute leur grandeur hautaine et forte. Elles sont écrites dans un style ferme et clair, et les hautes pensées qu'elles expriment demeureront comme de nobles exemples et de parfaites maximes. Marie Leneru était née poète : elle savait, en quelques mots, évoquer une image ou fixer une impression. Comment ne pas admirer ceci dans *Les Affranchis* : « Un jour en marchant dans la vie, j'y ai vu comme dans un miroir une jeune femme paisible et très droite. Si un peu de buée voilait bien l'image, il m'a suffi de mon gant de passante pour tout éclaircir. Maintenant c'est un souvenir que je garde et auquel je tiens. Connaissez-vous cela, Philippe, cette brusque adhésion au passé qui, en un jour de décision, vous conquiert à jamais ? » Et ailleurs : « Il n'y a de beaux que ceux qui survivent à leur jeunesse. Cette épreuve est la grande éliminatoire. Il y a des hommes, des femmes qui resteront intacts jusqu'à des âges qu'on ne peut dire. Ceux-là furent vraiment des dieux. »

Marie Leneru était — s'en doutait-elle ? — de cette race de dieux et, malgré toutes les ironies jetées sur elle, une femme de génie. Si, au lieu de se tourner vers le théâtre, elle s'était contentée du livre, elle aurait pris dans les lettres une place plus haute, plus digne de la puissance philosophique de sa pensée. Mais cette raisonneuse abstraite cherchait des personnages vivants ; cette aveugle voulait créer des êtres de lumière et de forme, d'autant plus impuissante à les faire apercevoir aux autres que, si elle tenait tant à les créer, c'est parce qu'elle-même ne pouvait pas les voir.

Edme ALBANEL.

VIE MUSICALE

Les Grands Concerts Symphoniques à Paris.

A Paris, les dilettanti et les musiciens ont, pour se rassasier, une demi-douzaine de grands concerts symphoniques. On y joue de tout : des classiques et des modernes; des Français, des Russes et des Allemands. Ceux-ci jouissent d'une cote d'amour sans égale : Bach et Beethoven n'ont pas de plus fervents admirateurs qu'à Paris. Mozart, Haydn, Weber, Liszt, Schumann, Wagner et Strauss, sont de tous les concerts. On connaît leur œuvre tout entière. Il n'existe nulle part en Allemagne un ensemble aussi imposant de concerts symphoniques qu'à Paris, que ce soit à Berlin, à Leipzig, à Dresde ou à Munich. Non seulement chacun de ces centres ne renferme pas l'équivalent de ce que Paris nous offre, mais, avec ce dont il dispose en concerts symphoniques, il ne cherche pas à faire œuvre éducative, à donner un ensemble impartial de la musique, telle qu'elle se présente aujourd'hui avec l'apport français et russe en particulier.

Tandis qu'à Paris nous accordons à l'école allemande une place très large à côté de l'école française, à Berlin ou à Leipzig on se montre moins généreux à l'égard de l'école française, et l'on ne joue guère que l'école allemande. Nos voisins ne servent que leurs intérêts propres, tandis que nous servons les intérêts de l'art musical.

Les Allemands ignorent tout de notre musique symphonique, et ils ne connaissent guère que nos opéras et, jusques et y compris *Manon*, *Werther* et *Louise*. De là leur opinion sur la musique française ! C'est de la musique légère ! disent-ils. Ils nous accordent la lucidité et la joliesse, mais nous refusent la profondeur de pensée. Au temps de Liszt, on aimait et jouait Berlioz. Il est aujourd'hui complètement oublié. Quand par hasard on en donne une page, elle est mal comprise.

César Franck n'existe pas plus que Berlioz dans l'admiration de nos prétentieux voisins. D'une façon générale, on peut dire que, dans leur suffisance, ils accordent assez peu de valeur à nos symphonistes, pour ne pas avoir à désirer les entendre. Pourtant une lignée comme celle qui comprend Berlioz, Lalo, César Franck, Saint-Saëns, Chausson, Vincent d'Indy, Debussy, Dukas, Ravel, Roussel et Schmitt, mérite d'être connue tout entière.

Comment à Paris servons-nous les intérêts de la musique symphonique ?

Dans trois modes qui comprennent :

Le premier, les Concerts Colonne, les Concerts Lamoureux et les Concerts du Conservatoire.

Le second, les concerts, analogues aux précédents, mais, ou intermittents, ou récents.

Le troisième enfin, les concerts« spécialisés » tels que Schola Cantorum, Société Bach, Eglise de la Sorbonne.

Nous ne parlons ici ni des concerts Rouge ni des concerts Touche, qui sont d'excellents concerts symphoniques ayant le grand mérite d'être quotidiens et d'être des concerts populaires, mais qui ne disposent que d'un orchestre réduit. Leur qualité professionnelle est incontestable : les services qu'ils rendent à tous ceux qui ont à faire leur éducation musicale sont énormes, toutefois leur valeur artistique ne peut aller de pair avec celle des grands concerts.

PREMIER MODE

Dominicaux, nos grands concerts nous donnent vingt-cinq séances tous les hivers. Les répétitions ont lieu le samedi matin. Elles sont publiques pour les concerts Colonne et les concerts du Conservatoire; elles ne le sont pas avec les concerts Lamoureux. En supplément, les concerts Colonne donnent une série de vingt concerts populaires, le samedi soir.

CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Les concerts du Conservatoire honorent surtout l'école de musique allemande. Comme ils sont de remarquables interprètes de toute cette musique, que leurs programmes sont toujours composés avec goût, leur tradition doit être respectée. Ils avaient déjà bonne renommée au temps où Wagner, venant pour la première fois à Paris, nota les fortes impressions qu'il avait ressenties en entendant ces concerts jouer le Beethoven. L'acoustique de la salle est excellente : c'est une vraie boîte à violon.

On y joue volontiers les œuvres de proportions imposantes : la *Passion selon Saint-Jean* et le *Magnificat* de Bach, le *Faust* de Schumann.

En 1913-14, ils ont donné, dans l'ordre chronologique, les *Neuf Symphonies* de Beethoven. Depuis le début de la saison, ils ont donné les *Quatre Symphonies* de Schumann.

Après avoir eu en Marty un chef d'orchestre de très grande autorité, ces concerts ont eu M. Messager qui fut très inégal. Ils ont aujourd'hui M. Gaubert. Relativement jeune, M. Gaubert a un tempéramment de musicien accompli. Flûtiste renommé, compositeur très apprécié, s'il a du caractère et sait vouloir, il fera un chef d'orchestre capable d'honorer la maison, riche de gloires, où il dirige déjà avec une réelle maîtrise.

LES CONCERTS LAMOUREUX

A la salle Gaveau, M. Chevillard conduit, avec une autorité depuis longtemps établie, un orchestre dont on ne se lasse pas d'admirer les qualités d'ensemble. Ces qualités trouvent leur épanouissement naturel dans le Beethoven. Il faut aller y entendre l'*Héroïque*, la *Cinquième*, la *Neuvième*, mieux, tout Beethoven; ce sont joies sans mélange que ces auditions beethoveniennes à la salle Gaveau.

On ne saurait trop vanter le mérite de M. Chevillard, car, pour atteindre cette perfection avec son orchestre, il lui a fallu dépenser beaucoup de travail et y apporter une intelligence compréhensive peu commune. Et c'est depuis près de vingt ans qu'on doit reconnaître pareille maîtrise chez M. Chevillard; aussi, peut-on hardiment, le comparer aux meilleurs chefs d'orchestre étrangers. Weingartner, par exemple, est venu maintes fois nous donner la mesure de ses moyens tant au Châtelet qu'au Théâtre des Champs-Elysées. Si son interprétation est quelquefois inimitable (la *Septième*), elle n'est pas toujours sans faiblesse. M. Chevillard a autant de compréhension pénétrante de l'œuvre beethovenienne, autant de valeur comme chef, que M. Weingartner, et il sait rester toujours égal à lui-même.

Cette maîtrise dans l'interprétation du Beethoven, nous la retrouvons dans le Schumann et le Wagner. Les auditions des œuvres de ces trois grands musiciens sont des *caractéristiques* de la salle Gaveau.

M. Chevillard est un Wagnérien avec une sincérité et une conviction telles qu'il en tire une force d'entraînement peu commune, qui se communique non seulement à son orchestre, mais aux solistes et à son auditoire tout entier. Avant la guerre, il nous donnait des auditions intégrales de l'*Or du Rhin* et du *Crépuscule des Dieux*. Depuis le début de la saison, il n'en n'a donné que des pages séparées, et avec une discrétion que personne ne réclamait. Si nous avons eu les *Quatre*

symphonies de Schumann, nous commençons seulement à entendre celles de Beethoven. Sans redemander l'audition intégrale des neuf symphonies, en quatre séances, comme jadis, rue Blanche, on peut espérer les voir réapparaître plus souvent chez M. Chevillard.

Les Concerts Lamoureux accordent une place suffisante à la musique française, mais ils s'y montrent quelquefois assez mauvais. Tandis qu'ils restent égaux à eux-mêmes quand ils interprètent la *Symphonie avec orgue* de Saint-Saëns ou les œuvres de Vincent d'Indy, ils ne retrouvent plus les mêmes moyens d'expression quand ils jouent Berlioz ou César Franck.

LES CONCERTS COLONNE

Au Châtelet, M. Pierné dirige les Concerts Colonne tantôt avec un tempérament de musicien accompli, tantôt assez maladroitement. Les cas malheureux sont rares, il est vrai, mais, c'est Beethoven qui en est la victime ainsi que la musique classique. Ce que nous entendons de Beethoven au Châtelet est inférieur à ce que nous pouvons entendre chez M. Chevillard. Ce qu'on nous donne de *musique de chambre*, en général, est également inférieur à ce qu'en donne le Conservatoire. Ces réserves faites, il faut proclamer la supériorité de M. Pierné pour la *musique française* tout entière et pour la musique moderne en général.

Composé d'individualités remarquables, l'orchestre des Concerts Colonne a de la couleur et sonne bien. S'il n'a pas l'homogénéité de l'orchestre des Concerts Lamoureux en particulier, il peut, quand il atteint la perfection, la présenter richement. Il est tel dans le Berlioz, le César Franck, Debussy, Strauss, Rimsky-Korsakov, etc...

Excellent compositeur et musicien très sensible, M. Pierné aime Franck et le comprend. Il dirige sa *Symphonie* d'une façon remarquable. Il l'anime d'une vie qu'elle n'a jamais sous le bâton de l'excellent Chevillard, lequel la défigure un peu en en donnant une exécution trop rigide. Toute l'œuvre de Franck apparaît au Châtelet et jouit d'une interprétation sans égale. Les auditions des *Béatitudes* données avant la guerre, en une seule séance, constituent des séances de musique absolument uniques en leur genre. M. Pierné triomphe encore dans Berlioz. Héritier de l'enthousiasme de Colonne pour notre grand génie musical, il sait en pénétrer l'imagination créatrice et la nature passionnée. Son orchestre communiant dans les mêmes ardeurs, il s'est établi une véritable tradition Berliozienne au Châtelet. Son interprétation de la *Damnation*, du *Requiem*, de l'*Enfance du Christ*, de la *Symphonie fantastique* et du *Carnaval romain* est quelque chose dont on n'a l'égal nulle part ailleurs.

LES SOLISTES DE NOS GRANDS CONCERTS

Les *Concertos* apparaissent souvent au programme de nos grands concerts symphoniques. Les interprètes les plus fameux aiment à y venir récolter des tempêtes de bravos : Paderewski, Pugno, Busoni, Cortot, Mlle Blanche Selva, sont de talentueux pianistes que nous avons entendus avant 1914. Pablo Casals, Mme Caponsacchi, M. Maréchal et Fernand Pollain pour le violoncelle, ont triomphé, les uns dans l'avant-guerre, les autres dans l'après-guerre. Fritz Kreisler, Capet, Thibaud, de jeunes femmes comme Mlle Noela Cousin, représentent les violonistes les plus en vue. Nous ne devons pas oublier nos violons solos, dont trois hors de pair : Touche, au Conservatoire; Cantrelle aux Concerts Colonne et Dorson aux Concerts Pasdeloup.

LES CHŒURS

Les chœurs constituent la partie faible de nos concerts symphoniques. Cette lacune, infiniment regrettable, subsistera tant que l'Etat ne protégera pas mieux les Arts qu'il ne le fait encore aujourd'hui. Il faut subventionner nos sociétés de concerts afin qu'elles puissent s'adjoindre les chœurs indispensables à de bonnes exécutions des œuvres les plus nécessaires à l'éducation musicale du public, telle la *Neuvième symphonie* et la *Messe en ré* de Beethoven, les deux *Passions* de Bach, la *Damnation* et le *Requiem* de Berlioz, les *Béatitudes* de César Franck.

SECOND MODE. — CONCERTS INTERMITTENTS OU RECENTS.

A côté des trois grandes sociétés de concert que nous venons de citer, il y avait, avant 1914, cinq grands concerts symphoniques qui ne le cédaient en rien à leurs aînés ni par le talent des chefs d'orchestre, dont plusieurs ont une réputation mondiale, ni par la valeur professionnelle des éléments composant la société. C'étaient les Concerts Sechiari, les Concerts Hasselmanns et les Concerts Monteux, baptisés tous trois du nom du chef d'orchestre qui les dirigeait; puis les Nouveaux Concerts au théâtre des Champs-Elysées et l' « Orchestre » du Trocadéro. Leurs programmes étaient calqués sur ceux que nous avons analysés plus haut, sauf pour les concerts Monteux et la société « l'Orchestre » qui avaient chacun une caractéristique déterminée : les Concerts Monteux acceptant de nous donner des œuvres difficiles, non encore jouées au concert, tel le *Sacre du Printemps* de Strawinsky; l' « Orchestre » popularisant les œuvres classées, mais de grande envergure : la *Damnation de Faust*, le *Désert* de David, etc.

Pourquoi ces grands concerts n'avaient-ils pas leur vie assurée ? probablement parce que huit concerts symphoniques ne peuvent pas trouver un auditoire suffisant. L'éducation musicale du grand public est encore à faire. Ces concerts ne s'adressent qu'à un public restreint, fait de dillettanti et de professionnels. Il faut penser aussi que nous avons à Paris quatre grands théâtres lyriques, souvent six, qui se partagent déjà une grosse part du lot des mélomanes offert aux entreprises musicales.

A l'heure actuelle, nous avons, à l'Opéra : les Concerts Pasdeloup; à la salle Gaveau (le jeudi) : les Concerts Golschmann; à la salle des Agriculteurs : l'Orchestre de Paris; enfin, au théâtre des Champs-Elysées : la Société des Nouveaux Concerts (M. Ingehlbrecht).

Nous ne retiendrons que les Concerts Pasdeloup dirigés par M. Rhené Baton. Ils font preuve d'une assez grande vitalité, on peut croire qu'ils seront mieux que des concerts intermittents. Les Concerts Pasdeloup donnent trois auditions par semaine. Une le jeudi dont le rôle éducatif est à souligner, cette séance étant réservée pendant toute la saison à l'étude, dans l'ordre chronologique, de musiciens d'un type déterminé: ceux qui se rattachent à la musique dramatique pour cette année. Les auditions du samedi et du dimanche sont en tous points comparables à celles qu'on peut entendre au Conservatoire, aux Concerts Colonne ou aux Concerts Lamoureux, caractéristiques mises à part naturellement.

TROISIÈME MODE. — CONCERTS SPÉCIALISÉS

SCHOLA CANTORUM

La Schola Cantorum attire tous les connaisseurs par ses reconstitutions très bien étudiées. M. Vincent d'Indy y apporte, à côté d'un savoir professionnel remarquable, sa probité et sa sincérité. On y entend le *Freyschütz* d'après la partition de Weber, sans augmentations ni arrangements, l'*Orfeo* de Monteverdi, la *Messe solennelle* de Beethoven, la *Passion selon saint Jean* et la *Passion selon saint Mathieu*, etc... Ces recontitutions, effectuées par les soins de M. Vincent d'Indy, acquièrent la valeur de véritables manifestations artistiques.

LA SOCIÉTÉ BACH

Elle donnait avant la guerre quatre concerts à la salle Gaveau; sous une autre forme, elle donne actuellement quatre concerts à l'église de l'Etoile. Anciennement ses solistes étaient remarquables,

principalement le récitant : M. Walter. Ses chœurs étaient disciplinés. Les nouveaux concerts de l'église de l'Etoile n'ont pas, pour leurs débuts, recruté d'aussi bons éléments.

L'ÉGLISE DE LA SORBONNE

Le dimanche après-midi, la chapelle de la Sorbonne ouvre aussi ses portes. De très honorables instrumentistes y jouent avec conviction, mais avec des moyens quelquefois insuffisants, les plus purs chefs-d'œuvre de la musique. Ceux qu'on fait rentrer dans ce qu'on appelle à tort la « Musique religieuse » : *Parsifal*, le *Messie*, l'*Oratorio de Noël*, les *Béatitudes*, l'*Enfance du Christ*, les *Requiem*, etc...

L'acoustique de cette chapelle est défectueuse. Ces concerts, pourtant suivis avec une très grande assiduité par un admirable public, manquent le but qu'ils se proposaient d'atteindre.

Signalons enfin les auditions absolument remarquables de *chant grégorien*, de messes de Palestrina, de Vittoria et de *chants anciens*, qu'on entend à l'église Saint-Gervais dix à douze fois l'an, aux principales fêtes de l'Eglise.

Henri DARDENNE.

VIE ARTISTIQUE

L'Art Russe.

Les Français, qui désiraient connaître l'histoire de l'art russe avant Pierre le Grand, devaient jusqu'à ce jour recourir au livre de Viollet le Duc, vieux déjà de quarante ans et écrit par un homme dont la compétence et la documentation n'avaient pu suppléer à la vision et à l'étude directe des monuments, ou bien encore aux chapitres que M. Millet composa dans l'*Histoire de l'art* de M. A. Michel, mais qui forcément étaient très sommaires. Les Français, peu nombreux, il est vrai, qui savent le russe, pouvaient lire les deux volumes de M. Novitski, parus en 1903 et surtout les fascicules de la grande histoire, entreprise par M. Igor Grabar et ses collaborateurs. Cette *Istoria rousskago iskousstva*, par l'abondance des renseignements fournis et des monuments reproduits, est la base de toute étude sur l'art russe, mais elle a deux défauts : elle est incomplète; elle suit un plan qui rompt l'unité des époques; elle traite parallèlement de l'architecture, de la peinture, de la sculpture; elle ne donne pas des tableaux d'ensemble.

M. Louis Réau [1] a voulu mettre à la portée des lecteurs français les résultats de l'enquête menée par M. Igor Grabar et ses amis et réduire en deux volumes les dix tomes des auteurs russes. Lui-même dit tout ce qu'il doit à leur œuvre. Il l'a enrichie des découvertes les plus récentes et surtout a présenté historiquement le développement général de l'art russe. Muni du fil conducteur que lui aura fourni M. Réau, le lecteur slavisant, désireux de renseignements plus abondants, pourra se promener aisément parmi les détours de l'*Istoria rousskago iskousstva.*

Pour avoir adopté le plan historique qui s'imposait, M. Réau fut amené à éclairer l'art par la civilisation, de sorte que le contenu du livre est plus vaste que le titre. Presque la moitié du volume est consacrée à l'exposé des conditions sociales, économiques. Nous trouvons un tableau de la Scythie d'après Hérodote, un chapitre sur le paga-

1. *L'art russe, des origines à Pierre le Grand*, par Louis Réau, in-8°, Paris, H. Laurens, 1921.

nisme slave, sur la civilisation kievienne, sur la république de Novgorod, sur la colonisation de la grande Russie, sur le joug tatar, sur l'émancipation politique et religieuse de Moscou, sur « l'occidentalisation » de Moscou au XVII^e^ siècle. Cet exposé était indispensable pour le lecteur non initié à l'histoire russe. Peut-être cependant eût-il été possible de le réduire légèrement, de supprimer certains passages sur l'hippophagie des scythes, par exemple, et de développer un peu plus les chapitres spécialement réservés à l'art.

M. Réau avait dans sa préface expliqué les raisons pourquoi, sans toucher à la préhistoire qui « intéresse surtout l'ethnographie et l'anthropologie », il avait jugé nécessaire de nous tracer un tableau de la civilisation scythe. Puisque M. Réau entendait par art russe l'art ou plutôt les arts divers qui se sont succédé sur le territoire de la Russie de 1914, il aurait pu nous fournir quelques renseignements sur cet art préhistorique du Kouban, qui permet de si curieux rapprochements avec l'art primitif de la vallée du Tigre et de l'Euphrate et de l'Egypte et que M. Rostozev vient d'étudier dans la *Revue archéologique* (octobre 1920). M. Réau a donc commencé par indiquer rapidement les principaux monuments de l'art gréco-scythe et par donner un état des fouilles que l'on pourra compléter avec le récent article du même M. Rostozev, paru dans l'*American historical Review* (janvier 1921). Nous estimons avec M. Réau que les œuvres des orfèvres gréco-scythes l'emportent sur les autres : toutefois les travaux des coroplastes ne sont pas absolument méprisables; les danseuses de platre recueillies à Panticapée et aujourd'hui au Louvre auraient mérité une petite mention. Elles prouvent l'influence grecque qui s'exerça sur les côtes septentrionales de la mer Noire et qui se combina avec l'influence asiatique, évidente dans les arts du métal, plus évidente encore dans la bijouterie dite gothique, dans les pièces émaillées, si voisines de certains travaux persans.

« Entre la fin de la civilisation gréco-scythe et le commencement de la civilisation byzantine en Russie, s'étend une longue période, pleine d'ombre que n'éclairent ni les textes, ni les monuments figurés. Jusqu'à l'entrée de la Russie dans la communauté chrétienne, huit siècles se sont écoulés dont il ne subsiste aucun monument de quelque importance qui puisse servir à 'imagination de repère et de phare. » (p. 59). M. Réau a comblé cette lacune par un chapitre sur le paganisme slave, qui n'est au fond qu'une transition. Le seul monument dont il soit question est l'idole de Péroun, dressée par Vladimir à Kiev en 980. Et cependant n'est-il rien resté de la civilisation gréco-scythe ? Tout a-t-il été emporté par ce remous de peuples? Peut-être serait-il possible de découvrir quelques traces : si différents que soient les types, l'oiseau sirène, fréquent dans l'art russe, ne vient-il pas des sirènes grecques ? Avec sa tête humaine et sa queue de paon n'est-il pas une adaptation du thème antique ?

* * *

Dans la deuxième partie de son livre, M. Réau aborde l'histoire de l'art byzantin à Kiev et Novgorod et peut-être là encore les prolégomènes eussent-ils pu être légèrement abrégés au profit du sujet lui même. Fallait-il supposer le lecteur complètement ignorant de l'art byzantin et parler de son extension en Italie, en Allemagne, en France, en Serbie, en Bulgarie ? Les livres récents de MM. Millet et Filow nous renseignent largement sur l'ancien art serbe et bulgare. A la page 102 nous arrivons à Sainte-Sophie de Kiev, le premier monument artistique du peuple russe. M. Réau a dit excellement ce qu'il faut savoir des églises de Kiev et de Tchernygov. Contrairement à M. Schmidt, il estime que « l'art kievien doit beaucoup plus à Byzance et à Kherson qu'à l'Arménie et à la Géorgie ». Il est évidemment fort difficile aujourd'hui de juger des œuvres en partie restaurées ou détruites, mais on ne peut nier le rôle que joua dans la formation de l'art byzantin et même de l'art roman l'architecture arménienne. M. Réau lui-même indique que le plan de Sainte-Sophie vient du Caucase et non pas du Bosphore.

De Kiev, M. Réau passe à Novgorod. Il a très clairement indiqué dans sa préface l'avantage de son plan. A nous mener successivement de Kiev à Novgorod, de Novgorod à Moscou et à Souzdal, enfin à Saint-Pétersbourg, il nous fait suivre le chemin qu'avec le commerce parcourut la civilisation. Novgorod, république de marchands qui négociaient avec la Hanse, n'a pas connu le faste de l'architecture de la Kiev aristocratique et byzantine. Le climat plus rigoureux a imposé à cette région des types nouveaux, des fenêtres étroites qui défendent l'habitant contre le froid, des coupoles bulbeuses qui diminuent le faix de la neige. A Pskov les types sont à peu près semblables, mais des caractères s'y ajoutent : les galeries extérieures, les porches, les clochers-arcades.

Le chapitre que M. Réau a consacré aux fresques et icones de l'école de Novgorod n'est pas moins intéressant. Après Didron, il nous montre la technique de l'icone; après M. Millet il classe les types iconographiques. Le tableau qu'il donne des thèmes, de leurs désignations russes et grecques, sera fort utile. M. Réau dit justement : « Les icones, comme les fresques, n'offrent aucune particularité nationale, elles sont absolument dénuées de couleur locale; ce sont en réalité des monuments de l'art byzantin en Russie, dont elles constituent une variété provinciale, robuste, mais rustique » (p. 172).

La couleur de ces fresques diffère suivant leur âge. Au XVII^{e} siècle, à Neredista, par exemple, ce sont des camaïeux d'ocre. On pourrait en effet remarquer qu'en russe ocre se dit « vokhra » et colorier « vokhrit »;

l'ocre dut par conséquent être la première couleur employée. Aux XIVe et XVe siècles la couleur devient plus vive.

Il existe des ressemblances évidentes entre les œuvres des iconographes contemporains d'André Roublev et de maître Denis et celles des Duocentistes et Trecentistes italiens, encore une fois la question se pose comme aux origines de l'art byzantin « Orient oder Rom » ? MM. Kordakov et Likhatchev n'hésitent pas à affirmer l'influence de l'Italie sur la Russie; ils invoquent la communauté des types, certaines habitudes techniques, les proportions allongées qui viendraient de Lorenzo Veneziano. Leurs adversaires répondent : le Duocento et le Trecento italiens d'une part, la sculpture russe de l'autre ne sont que les deux rameaux d'un même tronc byzantin. M. Réau semble partager l'avis de ces derniers. Le livre de M. Millet sur l'*Iconographie de l'Evangile* leur a apporté un renfort puissant, toutefois nous croyons impossible d'adopter une attitude intransigeante et de rejeter tous les arguments de M. Kondakov : lorsque celui-ci, dans son chapitre II, montre comment le thème de l'enfant Jésus tenant un chardonneret apparaît en France au début du XIVe siècle, puis passe en Italie où on le remarque en 1371 dans un tableau de Spinello Aretino et en Grèce d'où aurait été rapportée l'icone de Konevits, qui ressemble au tableau de Spinello Aretino, lorsqu'il énumère les thèmes nouveaux inventés par les iconographes italiens, il nous paraît présenter des arguments, qui, pour n'être pas tous valables, n'en méritent pas moins d'être pris en considération. La Russie a connu l'Occident avant d'appeler à Moscou des architectes italiens : l'ouvrage du Père Pierling est riche de renseignements à cet égard, dont beaucoup sont tirés des archives du Vatican; le culte russe de S. Nicolas de Bari est caractéristique; M. Réau a parlé par ailleurs des établissements génois en Crimée au XIVe siècle.

La même question se pose pour les églises de Souzdal et de Vladimir. Il est facile de déterminer l'origine kiévienne de leur plan; il est facile aussi de constater que leur ornementation sculpturale, exceptionnelle en Russie, reproduit des motifs sassanides, de même que l'ornementation analogue des églises serbes de Saint-Nicolas sur la Treska, de Chilandari, d'Okrida et de Kalenic, étudiées par M. Millet; mais il est permis de discuter sur la provenance de certains éléments : ces arcatures aveugles, M. Réau le dit avec raison, étaient apparues en Arménie, mais elles étaient apparues aussi en Occident : combien d'églises en Italie, en Dalmatie, en France, en Rhénanie ornaient leurs absides de ces « bandes lombardes ! »

L'influence occidentale est indéniable, lorsqu'on arrive à la fin du XVe siècle. Le Kreml de Moscou est en grande partie l'œuvre d'architectes italiens. M. Réau a montré ce que leur devait l'architecture civile et religieuse et a justement rappelé qu'en Russie, comme en

France, le plan est resté soumis aux traditions nationales et que seule la décoration était d'importation étrangère.

Alors que l'influence italienne, au XVI^e siècle et au début du XVII^e s'affirme dans les autres pays de l'Europe, la Russie, par un mouvement contraire, s'affranchit de cette tutelle. En même temps que s'établit en Moscovie un pouvoir fort, également libéré de la souveraineté politique des Tatars et de la domination religieuse de Constantinople, se constitue une architecture nationale, imitée de l'architecture en bois des Gouvernements septentrionaux. Les soubassements, les escaliers extérieurs, les toits en pyramide, et les divisions tripartites des églises, tout cela est emprunté à l'izba ou à l'église du Nord. L'architecture de pierre moscovite traduit à sa façon les formes de l'architecture en bois et Vasili Blajennoi est le résultat de cette adaptation. M. Réau, suivant M. Igor Grabar, ne croit pas, comme Viollet le Duc ou M. Millet, à l'origine indoue de ces édifices à étages. Le fait semble aujourd'hui bien prouvé pour le XVI^e siècle et le début du XVII^e. Toutefois nous nous demandons si certains édifices de la fin du XVII^e siècle, c'est-à-dire d'une époque où l'influence persane était forte, si l'église de Fili ou la tour Soumbeka, par exemple, n'auraient pas été inspirés autant par les monuments à étages de l'Orient que par les édifices baroques de l'Ukraine.

En tout cas la décoration resta toujours fidèle à certains motifs orientaux, alors même qu'au XVII^e siècle la Moscovie commence à s'occidentaliser et que le baroque ukrainien et polonais y pénètre. On voit alors se mêler toutes ces influences. De l'Europe classique viennent ces frontons, ces colonnes, ces corniches et aussi ce goût de la symétrie ornementale que dévoile l'église de la Trinité près de Moscou (1668); ces arcs à clef retombante étaient fréquents en France, aux Pays-Bas; on pourrait comparer l'hôtel de ville de la Rochelle, qui est de 1608 et le porche de Vasili Blajennoi, qui est de la fin du XVI^e siècle ou la solea de l'église du Sauveur de Rostov, qui est de 1675.

Il est, à notre avis, une influence particulièrement active au XVII^e siècle, celle des Pays-Bas. M. Réau a indiqué le rôle que jouaient les commerçants hollandais, rappelé les modèles que fournirent aux peintres russes les recueils et gravures imprimés à Amsterdam; on pourrait découvrir des rapports entre le baroque russe et le baroque des écoles du Nord : le goût du décor surabondant, contourné, coloré, leur est commun.

M. Réau termine son exposé par un chapitre sur les arts somptuaires; il a montré comment la sculpture sur bois s'inspira de la Renaissance italienne et conserva la tradition byzantine du décor méplat. On pourrait peut-être ajouter qu'elle imita en certains iconostases fouillés, et refouillés les travaux en filigrane orientaux. La céramique copia à la fois Delft et Téheran. Des tissus prouvent la persistance d'une

esthétique orientale. Nous aurions aimé trouver ici un paragraphe sur les *Naboiki*, sur ces tissus imprimés auxquels M. Soboliev a consacré en 1912 un intéressant petit volume (*Naboiki v'Rossii. Istoria i sposob raboty, Moskva*, 1912). On commençait à les exécuter en Russie à cette époque. Ils sont fort curieux, car ils présentent comme un résumé de toutes les influences auxquelles fut soumise la Russie : on y observe des motifs persans, italiens, hollandais ; on y découvre des souvenirs de Byzance et des Sassanides. M. Réau aurait peut-être pu dire également un mot des revers des icones en cuivre ; si la face antérieure reproduit tous les thèmes consacrés, la face postérieure est ornée de rinceaux dont les uns viennent d'Orient et les autres d'Italie ou de Hollande.

Nous ne pouvons en ces quelques pages énumérer toutes les réflexions que nous suggère ce livre, si riche de faits. Nous voulions en signaler toute la valeur et tout l'intérêt. La Russie appartient à l'immense plaine de l'Europe du Nord ; elle fut toujours un champ d'invasions, les peuples ont suivi les traînées de terre noire ; la limite est incertaine entre la Russie et l'Asie ; les grands fleuves qui coulent vers la Mer Noire entraînent la Russie vers Byzance ou l'Arménie, comme plus tard la Baltique et les routes de la Pologne et de la Galicie la relieront à l'Occident. Toutes les influences se sont combinées sur cette vaste terre, où cependant la rigueur du climat et l'abondance des forêts ont inspiré une originale architecture en bois. L'histoire de l'art est une science jeune, peu à peu cependant elle permet de mieux comprendre les caractères à la fois communs et divers des civilisations nationales. Trop peu d'historiens s'étaient jusqu'ici occupés en France de l'art russe, il faut espérer que le travail de M. Réau éveillera les curiosités. Comme ceux de M. Millet, il prouve en tout cas l'importance que présenterait pour l'explication des monuments non seulement russes ou serbes, mais encore occidentaux, une étude d'ensemble de l'art arménien et caucasien.

Louis HAUTECŒUR.

VIE RELIGIEUSE

Un grand prélat de l'Eglise d'Amérique : le cardinal Gibbons

La mort du Cardinal Gibbons, à Baltimore, vient, à la fin de Mars, d'émouvoir l'Amérique tout entière. Il tenait une telle place dans la vie quotidienne de sa ville, de son Eglise, de sa nation, il était si connu, non seulement des catholiques américains, mais de tous ses compatriotes, quelles qu'en fussent les croyances, il était un si illustre prélat, voire même un si grand citoyen, que le vide laissé par sa disparition n'est pas seulement catholique, mais américain, — ni même, à proprement parler, américain, mais mondial.

*
* *

Né en 1834, à Baltimore, d'une famille irlandaise, conduit, enfant, en Irlande, d'où il revint aux Etats-Unis en 1853, le futur cardinal s'établit à la Nouvelle Orléans où la famille de son frère réside encore. D'abord il entre dans les affaires; mais, au cours d'une mission prêchée par le P. Hecker, alors rédemptoriste, depuis fondateur des Paulistes, il décide de se faire prêtre. Elève du séminaire Sainte-Marie de Baltimore, ordonné par l'archevêque Kenrick, son ministère sacerdotal commence aux tristes jours de la guerre civile, quand, dans son pays natal, le Maryland, le conflit du Nord et du Sud se fait cruellement sentir. La guerre de Sécession le conduit sur les champs de bataille, où, pendant quatre années, il prodigue son dévouement, soignant les blessés des deux partis avec une charité parfaite sans s'arrêter à aucune considération politique. A la fin de la guerre, l'archevêque Spaulding appelle le P. Gibbons à Baltimore en qualité de secrétaire. Un instant indécis, hésitant entre le travail des missions

dont il était alors chargé et les nouvelles fonctions qui lui incombaient à la cathédrale, le futur cardinal eut d'abord la pensée de prier l'archevêque de ne pas l'attirer près de lui; mais, presqu'aussitôt, il se repent de ce qu'il considère comme un acte de résistance à la volonté de son supérieur direct. Il se soumet par esprit d'obéissance; et, de cette soumission, sa carrière ultérieure va dépendre. Il avait déjà gagné tous les cœurs lorsque, sept années seulement aprés son entrée dans les ordres, il fut, en 1868, appelé à l'épiscopat.

La Caroline du Nord devint son diocèse. La tâche était lourde: dans ce pays, ravagé par la guerre, la désorganisation sociale se faisait rudement sentir; les difficiles problèmes de la reconstruction se posaient après la victoire du Nord et la défaite du Sud dans la rude vie de ces temps lointains. Le jeune évêque se mit à l'œuvre avec une singulière énergie. Parcourant les mauvaises routes de son diocèse, et jusqu'aux chemins, forestiers, fût-ce à cheval ou à pied, il allait d'une colonie à l'autre, jusqu'à ce qu'il connût personnellement ses diocésains dispersés, Appelé au Concile du Vatican, il sut, le plus jeune prélat de cette illustre assemblée, tenir son rôle avec un irréprochable tact, parlant peu, observant beaucoup. De retour en Amérique, il passe au siège de Richmond en Virginie, qui, pendant la guerre civile, avait été le quartier général des chefs sudistes et où ses grandes qualités de foi, de prudence, de courtoise bienveillance réussissent à calmer les esprits, troublés encore des derniers contrecoups des luttes récentes.

En 1876, pour le centenaire de l'Indépendance américaine, Mgr. Gibbons était nommé coadjuteur de Mgr. Roosevelt Bayley. Un an plus tard, il revenait à Baltimore, mais cette fois comme archevêque. Depuis ce moment, et jusqu'à sa mort, la vie du prélat se confond avec celle de la cité, dont, après avoir été l'enfant, il était devenu le suprême pasteur.

En 1883, il fait partie de la délégation des évêques américains appelés par Léon XIII à conférer à Rome de la situation de l'Eglise aux Etats-Unis. En 1884, il préside à Baltimore, comme délégué apostolique, le troisième Concile général de la hiérarchie américaine.

Peu après, 25 ans après son ordination, Mgr. Gibbons recevait le chapeau de cardinal. A ce moment sa santé paraissait très faible. Il devait cependant vivre avec une étonnante vigueur et souplesse jusqu'à l'âge de 87 ans.

* * *

Prêtre pendant 60 ans, évêque durant 50, cardinal depuis 35, il laisse en disparaissant un long et noble passé.

Le prêtre, en lui, était plein de foi. Mais sa foi était de celles qui

désirent se communiquer. Au début de sa carrière, dans la Caroline du nord, il avait résolu d'écrire un exposé simple de la doctrine religieuse, destiné aux non catholiques. Ce fut *La foi de nos pères*. Peu de livres connurent un plus grand succès; il en est peu non plus qui aient été plus efficaces pour les conversions que souhaitait son auteur.

Evêque, aux postes difficiles où, pendant longtemps, il fut, de la Caroline du Nord à la Virginie, placé dans des temps troublés, il fit preuve des qualités de conciliation les plus souples et des facultés d'apaisement les plus hautes.

Cardinal, il acquit très vite la plus grande autorité.

Il n'y avait pas aux Etats-Unis de cérémonie officielle complète sans sa présence. Il figurait sur les estrades présidentielles aux côtés du chef de l'Etat et c'est lui qui disait, pour le culte cahtolique, dans les circonstances solennelles, la prière d'usage.

Avec une très grande largeur d'esprit, le Cardinal sut prendre vis-à-vis de Rome la défense des *Chevaliers du Travail* frappés d'une condamnation du Saint-Office à la suite de la réprobation lancée par les évêques du Canada. Dans un éloquent mémoire, le Cardinal se fit leur défenseur; il vint même à Rome plaider leur cause et, finalement, obtint un décret de tolérance en leur faveur, sous réserve qu'ils apporteraient à leurs statuts certaines corrections de forme. Or les *Chevaliers du Travail* ont été depuis remplacés par l'*American Federation of Labour* fondée par S. Gompers, ancien *chevalier* lui-même.

Autre exemple d'une noble et haute tolérance : il y a une vingtaine d'années, un Congrès des religions se tenait à Chicago. Les prélats catholiques, qui y avaient été invités, hésitaient cependant à s'y rendre; mais, grâce aux conseils du cardinal Gibbons, plusieurs évêques s'y intéressèrent. A la séance de clôture, on le vit même paraître. Vieillard aux cheveux blancs, courbé par l'âge, il gravit parmi l'universel respect l'estrade présidentielle. Aussitôt lui fut offert le fauteuil de la présidence. Il prononça une courte allocution et termina la réunion par un *Pater*, que tous, protestants et israélites, récitèrent avec lui.

Grâce à sa longue vie, il était le dernier des prélats qui s'étaient réunis au Concile du Vatican, le dernier des membres de l'épiscopat américain présents au troisième Concile de Baltimore, le dernier archevêque nommé par Pie X, et aussi le doyen du Sacré Collège, comme jadis il avait été le plus jeune évêque du monde et le plus jeune membre du Concile du Vatican. De même qu'il avait vu le plus grand conflit qui ait déchiré la nation américaine, de 1861 à 1865, il vit, de 1914 à 1918, la plus grande guerre qui ait bouleversé le monde. Mais, tandis que, dans la guerre civile, il avait gardé la stricte neutralité de la charité chrétienne, dans la Grande guerre il prit, de suite, le parti qu'imposait le sentiment de justice. Venu en Europe pendant la première année de la lutte pour prendre part à l'élection du successeur de

Pie X, il avait pu juger de l'attitude de l'Allemagne. Justement ému de la situation faite à la Belgique, il provoqua, dès son retour aux Etats Unis, un mouvement patriotique en faveur des Nations victimes. On le vit, à la tête d'un comité par lui formé, donner à plus de quatre-vingts ans un exemple qui souleva dans tous les camps, abstraction faite de toute idée religieuse, une profonde admiration. Deux ans plus tard, en 1916, il revenait en Europe. Il tint à visiter le front de combat d'Occident et cette visite, où les Nations victimes lui montraient leurs plaies, fut, pour lui, une révélation. Il était encore en Europe, sur le sol neutre de Suisse, que, dénonçant les cruautés du militarisme allemand, il proclamait le droit de la France et de ses Alliés.

Quand, en 1917, la mission Viviani-Joffre parcourut, de Washington à Kansas City, une grande partie de l'Amérique, son itinéraire, après l'avoir conduite au tombeau de Lincoln (dont Mrg. Gibbons avait vu passer le cercueil après l'assassinat du grand président au théâtre de Washington le 14 avril 1865), la ramena, peu avant le départ définitif, à Washington en traverssant Baltimore. Une courte halte y fut ménagée; des autos rapides conduisirent jusque sous les fenêtres du Cardinal le glorieux soldat de la Marne : hommage qu'après l'attitude qu'il avait prise dès le début de la guerre, le Cardinal avait incontestablement mérité.

Ce ne sont pas seulement les catholiques des Etats-Unis, c'est l'Amérique tout entière qui s'était accoutumée à le considérer comme un de ses plus nobles représentants. En 1911, au cinquantième anniversaire de son sacerdoce, les plus grands personnages, le président Taft, le président Roosevelt, les membres de la Cour suprême, les représentants du Congrès, dont la ville, Washington, relève du diocèse de Baltimore, avaient tenu à paraître en personne. Par la suite des temps, le Cardinal était devenu, non plus seulement une grande figure d'Amérique, mais un des plus illustre représentants de l'humanité dans le monde.

En 1911, Roosevelt disait de lui : « Il a travaillé fermement à rapprocher le jour où nous serons moins loin de la règle de justice et de loyauté entre l'homme et l'homme ». Aujourd'hui le président Harding écrit à son tour : « Avec le peuple entier je pleure la mort du cardinal. Il était toujours prêt à tenter tous les mouvements pour le mieux être de ses frères les hommes. Il représentait le plus beau type du citoyen et de l'homme d'Eglise. » C'est, si large soit-il, un éloge incomplet que celui qui se borne à ces termes. Le monde entier doit s'incliner avec respect devant le grand souvenir de cet homme de foi qui fut, dans la plénitude du terme, un homme de justice et de charité.

* * *

VIE SCIENTIFIQUE

Jules Bordet

LE PRIX NOBEL DE MÉDECINE 1920

La Belgique vient de célébrer par des fêtes officielles le premier prix Nobel décerné à un de ses savants nationaux : le docteur Jules Bordet.

Son nom est aussi justement célèbre chez les biologistes qu'il est peu connu du grand public : c'est qu'on ne pénètre pas de plain-pied, sans instruction, dans le domaine de ses travaux. Et le résultat de ses recherches ne peut se symboliser par la découverte d'un corps surprenant capable de frapper la mémoire de la foule.

Bordet travailla sept ans chez Metchnikoff, à l'Institut Pasteur de Paris, et ne le quitta que pour prendre la direction de l'Institut Pasteur du Brabant, alors récemment fondé. Depuis 1907, il est professeur de bactériologie à la Faculté de Bruxelles. Simple, bon, d'une infinie modestie, le Professeur Bordet a su s'attacher la fidèle amitié de ses maîtres d'autrefois et de ses élèves d'aujourd'hui. (Son dévoué collaborateur Gengou est d'ailleurs son beau-frère.)

Ses recherches ont été consacrées à l'étude des propriétés du sérum sanguin.

*
* *

Lorsqu'un organisme animal résiste à une action infectieuse, renferme-t-il un produit qui, même après avoir été séparé de lui, jouisse d'une propriété préservatrice ?

En 1888, Richet et Héricourt montrèrent que, lorsque des animaux ont été vaccinés contre la staphylocoque, leur sérum injecté à d'autres animaux les préservait de l'infection par ce microbe.

Deux ans plus tard Behring et ses collaborateurs entreprirent l'étude méthodique des sérums des animaux vaccinés contre la toxine diphtérique et tétanique. C'est une étude spécialement délicate; on ne peut l'aborder que par l'expérimentation physiologique. En effet, l'étude chimique de la composition des toxines microbiennes s'est montrée presque stérile jusqu'à présent — sauf peut-être en ce qui concerne les toxines tuberculeuses. On se trouve en présence de corps quaternaires, albuminoïdes; on n'a pas encore pu rattacher à une constitution chimique spéciale leur extraordinaire activité physiologique.

On en est réduit à étudier celle-ci par l'expérimentation sur l'animal, en observant quelle est la résistance de l'organisme aux doses injectées.

Les animaux présentent — à des degrés et dans des conditions variables — une résistance naturelle aux toxines. Il paraissait donc légitime de penser que si l'injection du sérum d'un animal vacciné à un animal neuf confère l'immunité à cet animal neuf, c'est que ce sérum d'animal vacciné augmente la résistance naturelle de cet animal neuf. Grâce aux travaux d'Ehrlich, cette conception erronée peut être rectifiée.

En étudiant un poison végétal dont les propriétés sont extrêmement voisines de celles des toxines microbiennes, il montra qu'en mélangeant dans un tube à essai ce poison végétal (qui jouit de la propriété d'agglutiner les globules rouges) avec du sérum d'un animal vacciné contre ce poison, on obtient un mélange qui n'agit plus sur les globules rouges.

Ici, plus d'intervention plus ou moins mystérieuse de « force vitale ». Tout se passe entre des corps chimiques et ne peut être régi que par des lois physiques ou chimiques.

Par quel mécanisme le sérum d'un animal vacciné neutralise-t-il la toxine ?

Avec la collaboration de Gengou — dont il serait injuste d'oublier le nom — Bordet a mis en évidence dans ces sérums deux substances dont l'action simultanée est nécessaire au processus antitoxique. L'une, la *sensibilisatrice*, n'existe que dans le sérum d'animaux vaccinés; l'autre, *l'alexine* (ou complément), existe dans tous les sérums d'animaux, vaccinés ou non.

* * *

La sensibilisatrice est spécifique, c'est-à-dire propre à la toxine avec laquelle l'animal est vacciné; il y en a contre la toxine diphtérique, une autre contre chaque toxine végétale, une autre contre les produits d'infection syphilitique, etc... Cette substance agit sur le corps toxique comme un « mordant » en teinture, lequel ne colore pas par lui-même, mais permet à la matière colorante (ici, c'est le complément, ou alexine) de se fixer sur le corps ainsi préparé.

L'alexine, c'est la substance active, bactéricide, mais ne pouvant agir sans un mordançage préalable par la sensibilisatrice.

La propriété bactéricide n'est qu'une de celles que peut acquérir le sérum d'un animal par injection de cellules étrangères à son organisme.

Si on injecte à un animal d'une espèce A (le cobaye, par exemple) des globules rouges d'un animal d'espèce B (le mouton) le sérum de A devient capable d'attaquer et de dissoudre les globules rouges de l'espèce B.

Cette propriété — nommée hémolytique — est due à l'action combinée de la sensibilisatrice et du complément.

Il en est de même de propriétés analogues (agglutinations, etc.)

Dans un remarquable article publié par Gengou dans ***Biologica*** en 1914, la question est ainsi résumée :

« Sérums antitoxiques, précipitants, agglutinants, bactéricides, hémolytiques doivent leurs propriétés à des substances qui s'unissent à l'élément sensible à leur action. »

C'est le mode d'union de ces anticorps à l'élément correspondant, ou antigène, que divers savants ont cherché à préciser par diverses théories.

Ces théories, nous les exposons en quelques mots pour faire comprendre la valeur et l'originalité de celle de Bordet.

Ehrlich admettait que l'antitoxine sature la toxine comme un acide fort sature une base forte. Mais lui-même découvrit un phénomène, qui porte son nom, lequel infirme cette théorie.

Supposons que 1 centimètre cube de toxine diluée soit rendue inoffensive par le mélange avec 1 centimètre de sérum antitoxique. Evidemment, un mélange composé de 100 centimètres cubes de ces deux substances est également inoffensif. Mais si on ajoute une dose mortelle de toxine (1 centimètre cube par exemple) à ce mélange, le produit obtenu devrait tuer l'animal auquel on l'injecte. Or, il n'en est rien.

Pour tuer l'animal il faut injecter une dose beaucoup plus grande.

Tout ne se passe donc pas comme dans le cas de la saturation d'un acide fort par une base forte.

Arrhenius et Madsen ont modifié l'hypothèse d'Ehrlich. Ils supposent que l'antitoxine sature la toxine non plus comme des acides et bases fortes, mais comme des acides et bases faibles, une certaine quantité des corps en présence restant libre.

Cette théorie est contredite en plusieurs points par un désaccord entre les faits expérimentaux et la loi d'action de masse à laquelle ils devraient être soumis.

* * *

Pour Bordet, ces phénomènes sont régis par des lois physiques, tout à fait comparables à celles de la teinture.

Cette manière de voir s'ajuste bien aux faits expérimentaux et

notamment au phénomène connu sous le nom de phénomène de Bordet, lequel est inexplicable par les théories précédentes.

Préparons d'abord des globules sensibilisés, c'est-à-dire traités par l'immunsérum correspondant, de telle façon que l'adjonction ultérieure de l'alexine d'un sérum frais puisse les dissoudre.

Si une certaine quantité de ces globules rouges sensibilisés est dissoute par un centimètre cube de sérum frais *lorsque ces globules sont ajoutés en une fois*, on constate que, *si on ajoute cette quantité de globules par portions successives*, les dernières portions de globules ne sont plus dissoutes.

Ce phénomène est tout à fait explicable par comparaison avec les phénomènes tinctoriaux. Tout le monde sait, en effet, que si une certaine quantité de matière colorante est capable de teindre également dix pièces de drap, si on les immerge en une fois dans la cuve, elle ne teindra — mais plus énergiquement — que les premières, si on les met dans la cuve les unes après les autres.

Les premières « prendront » toute la couleur. De même les premières portions de globule rouge ont « pris » tout le complément du sérum.

En résumé ces phénomènes sériques sont régis par les lois de l'absorption physique.

Sans doute, bien des points restent encore obscurs, et difficilement explicables, même à la lumière de cette théorie. Mais elle est riche en suggestions et hypothèses. C'est un excellent « outil de travail » pour le chercheur.

Qu'elle soit plus ou moins modifiée dans l'avenir, les résultats expérimentaux qu'elle a fait éclore persisteront, et ils sont de capitale importance.

Doter la médecine d'un moyen précis de diagnostic est aussi important qu'inventer une thérapeutique nouvelle.

Or, c'est en s'appuyant sur les travaux de Bordet qu'on a pu mettre au point toute une série de méthodes de diagnostic souvent impossibles avec les seules ressources de la clinique médicale.

Nous avons vu que Bordet a mis en évidence, dans le sérum des animaux vaccinés (ou en cours de maladie), la présence d'un complément — banal — et d'une sensibilisatrice spécifique.

Il suffit de déceler — par des artifices techniques qu'il serait trop long et trop ardu d'exposer ici — la présence de cette sensibilisatrice pour savoir si le malade est atteint, ou non, de l'affection supposée.

Wassermann effectua cette mise au point en ce qui concerne la syphilis. Mais il serait injuste d'appeler son procédé : réaction de Wassermann, sans y ajouter le nom du savant qui en a trouvé le principe; on doit dire : réaction de Bordet-Wassermann.

Bordet a montré également que le sérum des animaux vaccinés

contre un microbe agglutine ce microbe, et celui-ci seulement. De cette découverte naissaient une série de méthodes de diagnostic des maladies infectieuses : une culture pure du microbe soupçonné, quelques gouttes du sérum du malade, et on pouvait confirmer la nature d'une fièvre thyphoïde, par exemple.

.*.

Les travaux du Professeur Bordet sont marqués par trois qualités maîtresses : sûreté de la technique, sans laquelle il n'est pas d'œuvre scientifique, esprit de généralisation; esprit de critique.

« Les hypothèses, a-t-il dit, peuvent montrer la bonne voie : elles peuvent aussi en détourner. Quant aux faits positifs, nos discussions n'ont pas prise sur eux. Ne les devançons pas trop. De leur accumulation sortira quelque jour la véritable interprétation, forcément générale, claire, et désormais incontestée. »

Et c'est cette interprétation-là que le Professeur Bordet a su tirer de ses expériences.

Dr Henri Dejust.

VIE UNIVERSITAIRE

Les étudiants étrangers à l'Université de Paris.

La présence en France et surtout à Paris de nombreux étrangers venus, soit pendant soit depuis la guerre, suscite d'importants problèmes; mais, sans vouloir discuter sur le principe même de l'utilité des étrangers dans les universités françaises, il est bon de faire remarquer que le nombre des étudiants étrangers a baissé à Paris d'un millier depuis la guerre; il est donc exagéré de conclure que l'afflux des étudiants exotiques est la cause du prix élevé des chambres au « Quartier Latin ». Certes, là comme ailleurs dans Paris, les étrangers sont en grand nombre, mais il faut distinguer entre l'étudiant étranger inscrit à l'Université et l'étranger venu pour se promener ou faire des affaires; ces derniers logent volontiers à Montmartre ou au quartier latin parce qu'ils y trouvent une hospitalité en quelque sorte plus active.

Certains esprits chagrins en ont pris prétexte pour souhaiter que l'on fermât totalement les portes des Facultés à quiconque n'est pas français. Cette exclusion simpliste ne serait pas sans inconvénient au point de vue de notre influence à l'extérieur; le nombre des étudiants inscrits à l'Université resterait sensiblement le même, puisque l'on ne compte pas plus de 200 étudiants étrangers au quartier latin, chiffre minime si l'on songe qu'entre le jardin des Plantes, le Luxembourg et l'Institut on a évalué qu'il y a environ 15.000 étrangers. N'oublions pas enfin que ces étudiants proviennent en grande majorité de pays dont le change est bas, la moitié par exemple sont roumains et serbes et ce n'est pas leur présence ou leur absence qui influerait beaucoup sur le prix des pensions au quartier et le tarif des restaurants.

Quelle est l'attitude des étudiants français vis-à-vis de leurs camarades étrangers ? Individuellement, il n'y a pas plus accueillant que

le Français ni plus désireux de converser avec des étrangers, de se renseigner sur leur pays et leurs mœurs. Lorsqu'on s'adresse à des collectivités, l'esprit peut changer, selon les doctrines et les idées directrices, mais jamais ne dégénère en une hostilité véritable à l'égard des étudiants étrangers. Cependant, en 1913, il y eut, au quartier Latin, un mouvement qui aurait pu faire croire à un esprit xénophobe. En réalité, les manifestations étaient dirigées, non contre les étrangers en bloc, mais contre une certaine catégorie d'entre eux. En effet, depuis quelques années, on rencontrait dans les salles de cours et de conférences un nouveau type qu'on appelait le *mélèque* et qui n'était pas le même que le *rasta* de nos pères. Celui-ci n'avait jamais été antipathique, il avait semblé parfois un peu ridicule avec ses vêtements trop élégants, ses bijoux trop brillants et trop nombreux, et son affectation de manières et sa politesse exagérée; cependant il se créait parmi nous de bonnes amitiés, et, quand il retournait dans son pays, il emportait au fond de son cœur l'amour de la France, « seconde patrie » de tous les honnêtes gens du monde. Dans la ville lointaine où il fixait ses jours, il devenait un centre de rayonnement de la culture française, vers lequel allaient tout naturellement nos livres et nos produits.

Qu'était donc le *mélèque* ? C'était un pauvre hère, venu du fond mystérieux des steppes de la Russie, dont il avait été chassé à coup de bottes; c'était un réfugié politique militant ou quelque israélite à qui était fermée toute Université russe et parfois même allemande. Paris se montrait accueillant pour ces malheureux, dont quelques-uns, hélas ! étaient des anarchistes dangereux qui allaient un jour créer les Soviets. Mais, ce qui est plus grave, ils étaient d'une insuffisance de culture générale manifeste et scandaleuse, et leur présence n'a pas été sans contribuer beaucoup à faire fuir de nos universités une clientèle d'élite qui supportait mal ce contact un peu rude. C'est qu'en matière de recrutement universitaire la quantité exclut la qualité et les éléments mauvais chassent rapidement ceux qui seraient utiles à garder.

Il advint en 1913, comme cela se voit souvent, que tout le monde fut victime de ces mauvais sujets : l'étudiant français, mal conseillé, ne sut pas faire la différence et confondit dans un même ostracisme les uns et les autres. Le principal résultat du mouvement fut que l'Association générale des Etudiants vota, à une très forte majorité, la suppression de tous droits d'élection ou d'éligibilité pour les étrangers dans les affaires de l'Association. Quant à la révision des équivalences, elle était à l'étude depuis quelques années et il serait inexact de dire qu'elle fut déterminée par ce mouvement, mais du moins elle fut, devant les réclamations de l'opinion générale, prise un peu plus au sérieux par ceux qui en étaient chargés.

Au résumé, le mouvement était assez superficiel et ces deux mesures,

en donnant satisfaction aux étudiants, avaient suffi, dès 1914, à les calmer complètement. Personne alors n'avait signalé le véritable danger et il est probable que, sans la guerre, les choses auraient continué de la même façon. En effet la crise que nous subissions était une crise de sélection, dont les conséquences auraient pu, à la longue, se faire sentir lourdement sur notre influence à l'étranger.

Cette question des étudiants étrangers semble se heurter à des intérêts très divers. Si l'humanité tout entière est intéressée à ce que des foyers de culture et par conséquent de bienfaits généraux comme les grandes universités soient largement et libéralement ouverts à tous, quelle que soit la patrie dont ils sont les fils, par contre, les autochtones ont peut-être quelques droits à vouloir ne pas être submergés dans leur propre pays. Enfin la nation qui entretient ses universités à grands frais doit y trouver son intérêt. Ainsi s'opposent comme en un conflit l'humanité en général, la nation propriétaire de ces universités et les étudiants autochtones qui, eux aussi, forment un corps et peuvent, dans une certaine mesure, prétendre à être co-propriétaires des universités.

Ne sont-ce pas là trois groupements qui ont leurs intérêts à défendre et leur idéal à sauvegarder? Est-il possible de les concilier et, sans nuire aux uns et aux autres, de rendre l'Université, mère commune, plus saine, plus forte, et plus vivante ?

Les droits de l'humanité sur les universités d'une nation ne sont que fictifs. Il n'y a pas de droits. Il y a une obligation morale pour une nation de mettre ses trésors de science à la portée du monde entier. De même, le prince est, en quelque sorte, moralement tenu de laisser pénétrer dans son parc ou sa galerie les amateurs d'art de tous pays; il sait qu'il n'est que le dépositaire de cette richesse, dont la propriété cependant lui est dévolue. A son exemple, la nation sait que son édifice universitaire ne lui appartient réellement que dans sa partie matérielle et que l'édifice pour ainsi dire intellectuel constitue, dans le temps immense, un moment de l'évolution de l'esprit humain. Ce droit moral de l'humanité étant reconnu, il faut, pour éviter les abus, lui assigner des limites, basées sur le respect du droit du propriétaire et sur l'intérêt collectif. On ne doit pas abîmer un arbre du parc, non seulement parce qu'il appartient au prince, mais aussi parce qu'ainsi l'on priverait de son ombrage d'autres amis, rêveurs ou passants, à qui le prince ne pourrait plus l'offrir. De même, l'humanité doit accepter, pour le bon ordre d'une université, certaines règles nécessaires, imposées par la nation qui en est propriétaire et gérante. Tous ceux qui étudient sont intéressés à ce que l'instrument de travail ne se détériore pas.

Les droits de la nation propriétaire sont limités par cette obligation morale; le prince n'a pas le droit de fermer sa galerie; il n'a pas, à plus

forte raison, le droit de la détruire ni même de la laisser détruire; il est responsable si ses tableaux se rongent à l'humidité ou se décolorent sous une lumière trop vive, il l'est encore si quelque fou, faute de surveillance dans les salles, lacère une toile ou mutile une statue. Il doit administrer ou protéger. Dans la même mesure, la nation doit défendre et protéger ses universités, elle doit en interdire l'entrée à ceux qui, par leur manque de culture, seraient des poids morts, abaissant le niveau des études au détriment du plus grand nombre, ou qui, par manque de technique, en viendraient à gâcher en pure perte les produits utiles aux expériences et détériorer les instruments délicats et précieux dont la nation a supporté les lourds frais d'achat. Elle doit écarter enfin ceux qui, par manque de conscience, y commettraient des déprédations volontaires, arrachant les pages des ouvrages rares des bibliothèques, volant ou brisant les appareils destinés, dans les laboratoires, à l'usage des élèves. Ainsi donc la nation est en droit de sélectionner ceux qu'elle reçoit dans ses universités. C'est même son devoir vis-à-vis de la collectivité humaine tout entière. Mais la nation a de plus un droit privilégié sur les universités qu'elle a fondées. C'est d'en obtenir le meilleur rendement qui la dédommage de ses dépenses.

Elle atteindra ce but d'abord par les services que lui rendront un jour ses fils instruits dans ses écoles, et aussi par l'influence qu'elle aura su acquérir sur les étrangers venus dans ses universités.

Ses fils — ses nationaux — ont des droits sur ses universités mais au même titre que le reste des citoyens dans la mesure où ils votent et payent des impôts. Ce n'est que du jour où ils sont se élevés jusqu'à elle que l'université leur accorde aide et protection. En s'efforçant d'acquérir une instruction supérieure, ils tendent à devenir une élite, appelée un jour à diriger. La nation, soucieuse de leur travail, tient à honneur de leur assurer tous les moyens pour atteindre leur but. Aussi le devoir de la nation est-il de créer des barrières et de n'admettre dans les universités que ceux qui en sont dignes, et encore en nombre limité, pour qu'ils n'y soient pas étouffés.

Une double solution s'impose, à la fois pour les nationaux et pour les étrangers, sans que jamais elle puisse s'appliquer au détriment de ceux-ci pour le profit de ceux-là, et, réciproquement, au détriment de ceux-là pour le profit de ceux-ci. N'est-ce point là déjà une source de conflits entre la nation et ses propres étudiants? La nation peut avoir intérêt à laisser accroître indéfiniment le nombre des étudiants étrangers. C'est ce qui s'est passé en 1913, bien que la proportion à Paris de ces étrangers ne fût que de 20 %. Faut-il, pour accueillir le plus grand nombre d'étudiants, multiplier les cours et conférences et créer de nouveaux établissements d'enseignement ? Faut-il, au contraire, préférer la qualité à la quantité ? L'admission en masse offre plus d'inconvénients que d'avantages; en diminuant les difficultés

d'accès, elle abaisse le niveau des études et, sous prétexte d'être accueillante et libérale, elle accepte sans contrôle tous ceux qui se présentent; elle se déprécie elle-même et restreint le champ de son influence.

La sélection seule peut assurer un recrutement de choix; ce qu'il faut, ce sont des étrangers étudiants qui, une fois rentrés dans leur pays d'origine, y occuperont des postes élevés. Ils auront une autorité et un prestige d'autant plus grands qu'ils posséderont des connaissances plus étendues; ils contribueront ainsi, malgré eux parfois, à faire par leur exemple rayonner la science française. Ne vaut-il pas mieux, dès lors, former un seul étudiant qui deviendra dans sa patrie un professeur émérite plutôt qu'en dégrossir vaguement dix ou quinze destinés à demeurer, sans gloire, des sous-ordre quelconques ? Le jeune professeur à son tour, formera des élèves et leur apprendra les méthodes qui lui ont été enseignées; il leur vantera les livres qu'il admirait hier, et les produits dont il a connu les bienfaits. Son influence sera d'autant plus utile et profonde que son savoir, éclairé et judicieux, l'aura fait respecter d'un plus grand nombre. En n'acceptant que des gens d'élite, il y a certitude de n'être pas desservi, tandis qu'en témoignant d'une hospitalité trop large, on risque de déprécier l'Université qui a été leur éducatrice et de provoquer cette ironique réflexion : Voilà les ignorants que l'on forme en France ! »

Les étudiants de choix sont les meilleurs propagateurs de l'influence française, nul ne le conteste; mais les deux clientèles s'excluent et il faut opter entre l'élite et la masse. L'élite quitte sa patrie pour trouver des maîtres et des enseignements qu'elle ne possède pas. Si elle rencontre à nouveau la masse ignorante, elle n'hésite pas à chercher ailleurs ces cours de haute culture et ces laboratoires savants, où elle puisse apprendre librement, sans être à l'étouffé, dans des salles étroites et surpeuplées.

Devoirs, droits et intérêts de tous ne peuvent se concilier que s'il y a une sélection à l'entrée de l'Université : sélection d'origine, si l'on favorise certaines nations, comme on l'a fait pour la Roumanie; sélection de culture, qui permettrait de s'assurer, soit par la présentation de diplômes antérieurement acquis, soit par un examen, du degré d'instruction du candidat; sélection de moralité enfin, certifiée par certaines pièces attestant la régularité des mœurs. Pourquoi même n'admettrait-on pas les seuls étudiants, recommandés par les Universités de leur pays ou personnellement connus au consulat, afin d'éliminer la plupart des indésirables et de garantir à nos amis qu'ils ne trouveront plus chez nous de voisinages désagréables ?

Les chiffres des statistiques vont apporter quelque lumière. Le nombre des étrangers, qui était de 3.200 avant la guerre, — moyenne qui se maintenait depuis assez longtemps, — tombe pour 1920-21 à 1971. Une diminution très sensible se fait également remarquer pou

les étudiants français, il s'agit là d'une question d'argent générale à tous les étudiants[1]. Mais la diminution est encore plus forte sur le chiffre des étrangères; il avait baissé notablement pendant la guerre, et n'est pas encore parvenu à remonter. C'est que les étudiantes étrangères étaient presque toujours de condition assez modeste et qu'elles ne peuvent plus s'offrir le luxe coûteux d'études à l'étranger. Beaucoup étaient originaires de la Russie et ne parviennent pas à en sortir. Enfin un grand nombre d'Israélites qui ne trouvaient accueil que dans nos universités restent aujourd'hui dans leur pays, depuis que les Facultés russes et polonaises leurs sont ouvertes.

En examinant le classement par nationalités, on constate d'abord la disparition des Allemands, Autrichiens et Bulgares.

Les Turcs ont diminué considérablement, bien que plusieurs soient restés pendant toute la durée des hostilités. Mais par suite de leur change trop bas, les Turcs, qui furent de tout temps des hôtes fidèles de nos écoles, préfèrent rester chez eux.

Quant à la Russie, c'est un véritable effondrement; d'une moyenne de 1500 qu'elle accusait avant 1914, elle tombe à 190. C'est cette diminution brutale qui a fait baisser d'un seul coup la statistique de nos étudiants étrangers. Légère diminution également et très regrettable, dans la colonie d'Amérique Latine. C'était une clientèle de haute élite, appréciant parfaitement notre pays. Les relations d'amitié, qui existent entre nos universités et les leurs attestent, cependant notre heureuse influence, mais la difficulté et la cherté du voyage sont en partie la cause et l'excuse de cet abandon apparent. De plus, nombre de professeurs français enseignent maintenant en Amérique latine et les étudiants trouvant désormais dans leur propre pays les leçons et les enseignements de France, n'ont plus besoin de franchir les mers. En revanche, de Suède et de Norvège les étudiants viennent plus nombreux, quatre fois plus qu'avant la guerre. Ce sont là des étudiants de choix et d'une culture supérieure qui, après avoir été les hôtes de l'Allemagne, sont de nouveau venus fréquenter assidûment nos écoles et nos universités.

Belges et Suisses, aussi, désertant l'Allemagne, viennent en plus grand nombre chez nous. C'est là une conséquence directe de la guerre : les Belges n'ont aucune envie d'aller étudier chez leurs ennemis et les Suisses ont été entraînés dans le même mouvement.

Pour la Roumanie, le cas est spécial, le nombre des étudiants roumains, relativement aux autres pays Balkaniques, était, déjà avant la guerre, extrêmement élevé, grâce à une entente diplomatique et universitaire très cordiale. Il est à désirer que continue ce système de réciprocité entre deux pays de culture et de langue aussi proches.

(1) Cf. sur cette question l'*Université de Paris*, février 1921.

Etrangers, principales nationalités, pour l'Université de Paris (les 5 Facultés).

Moyenne d'avant-guerre		14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Angleterre	110	19	31	21	29	23	106	
Suède et Norvège	15	0	14	15	7	11	67	
Belgique	15	54	29	69	47	39	40	
Luxembourg	15	0	0	0	0	0	0	
Suisse	40	14	34	37	27	36	70	
Italie	20	12	20	24	22	7	23	
Roumanie	350	145	206	60	66	200	666	
Bulgarie	45	0	0	0	0	0	0	
Serbie	45	8	49	146	292	407	434	
Monténégro	5	1	7	20	18	17	16	
Grèce	70	42	80	96	101	56	134	
Turquie	250	50	56	48	107	33	104	
Arménie	»	»	»	»	0	12	21	
Syrie	»	»	29	41	?	42	36	
Egypte	120	21	126	144	217	177	161	
Russie	1.550	362	251	206	177	148	193	
Pologne	»	»	»	»	»	12	39	
Chine	15	35	41	43	51	31	52	
U. S. A.	75	15	17	21	13	500	77	
Amérique latine	115	75	86	99		79	85	
Allemagne	120	0	0	0	0	0	0	
Autriche-Hongrie	100	0	0	0	0	0	0	
Tchéco-Slovaquie	»	»	»	»	»	»	27	
Total	3.075	855	1.066	1.090	1.389	1.830	2.251	
Autres pays	175	79	87	108	43	108	302	
Total	3.250	934	1.153	1.198	1.426	1.938	2.553	1.971

Détail non établi en janvier 1921.

Université de Paris (les 5 Facultés). — Statistique des étudiants.

	FRANÇAIS			ETRANGERS			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total
1910-11	13.018	953	13.971	2.099	1.168	3.267	17.238
1911-12	12.921	1.016	13.937	2.210	1.174	3.384	17.321
1912-13	12.903	978	13.881	2.233	1.090	3.223	17.104
1913-14	12.946	1.120	14.066	2.165	1.077	3.242	17.308
1914-15	2.385	938	3.323	663	271	934	4.257
1915-16	3.150	1.219	4.369	925	228	1.153	5.522
1916-17	3.345	1.482	4.827	982	216	1.198	6.025
1917-18	4.384	1.614	5.998	1.199	227	1.426	7.424
1918-19	7.350	1.738	9.088	1.755	183	1.938	17.026
1919-20	13.071	2.137	15.208	2.110	443	2.553	17.761
1920-21	7.634	1.609	9.243	1.622	349	1.971	11.214

Enfin, n'était-il pas de notre devoir le plus sacré de fournir aux Serbes et aux Roumains, qui se sont sacrifiés à notre cause d'une façon sublime, toutes les facilités pour reconstituer leur jeunesse intellectuelle? Ces deux pays n'ont plus de professeurs et n'ont que des squelettes d'Universités; pouvions-nous faire autre chose que de leur offrir les nôtres, aussi généreusement qu'ils nous avaient offert leurs armées ?

Nous serions peut-être enclins à nous montrer moins bien disposés à l'égard des Grecs, sans doute à cause de l'attitude décevante de certains d'entre eux pendant la guerre; on oublie Venizelos et l'armée de Salonique pour ne se rappeler que l'attentat d'Athènes; et l'on ne se souvient pas que la Grèce est un des pays où se fait sentir le plus vivement l'influence de la civilisation française. Un Français, dès qu'il arrive dans Athènes, se sent chez lui; on lui répond dans sa langue; il trouve des journaux *locaux* rédigés en français; les jeunes enfants sont élevés par des institutrices françaises, qui sont au nombre de plusieurs centaines; à Sparte même, ville de 4.000 habitants, on en compte 70 à 80.

Enfin, clients fidèles de la France de tous temps, voici les Egyptiens. Tandis que les Indes, le Canada et l'Australie nous envoient un effectif absolument dérisoire, l'Egypte continue à reconnaître notre influence dans toute la Méditerranée orientale, en envoyant, chaque année, dans nos facultés, les plus distingués de ses fils. Les Indes et le Canada se souviennent encore de leur passé français, mais l'éloignement et la difficulté des voyages peuvent leur tenir lieu d'excuses.

Sans être encore très nombreux, les Chinois forment déjà une petite colonie. Ils étaient hier quinze, aujourd'hui on en compte cinquante-deux et, peu à peu, leur nombre va grossir. Une des raisons qui ont empêché, jusqu'à présent, les Chinois de venir chez nous, c'est l'absence de centre de ralliement où ils puissent s'entretenir dans leur langue; elle est si difficile qu'un jeune homme ayant passé cinq à six ans en France était obligé, en rentrant dans son pays, de se remettre à l'étude du chinois. Pour parer à cet inconvénient, on fonde actuellement à Lyon un grand établissement dans le fort désaffecté de Saint-Irénée, où les jeunes Chinois, réunis en « Collège », trouveront des professeurs lettrés de leur pays qui les entretiendront dans l'usage de leur syntaxe fleurie.

Il est étonnant de ne pas voir figurer dans ce tableau tel ou tel pays, comme le Japon, la Perse, la Hollande, le Danemark, l'Espagne : leur chiffre moyen d'étudiants varie entre 5 et 19 par an, et il est à souhaiter qu'il augmente.

Enfin, *last but not least*, nos amis anglais et américains. Le nombre des Anglais est redevenu ce qu'il était avant la guerre. Il est regrettable que les statistiques n'établissent pas de distinction, dans la rubrique Royaume-Uni, entre Anglais, Gallois, Ecossais et Irlandais : ce serait extrêmement instructif.

Les Dominions, en revanche, ne nous confient que de trop rares étudiants, et seul, le Canada, où l'on parle encore le français, nous adresse chaque année une dizaine de jeunes gens. Mais c'est une élite et la qualité, une fois de plus, est préférable à la quantité.

Les Etats-Unis ont repris leur chiffre d'avant guerre. Le nombre exceptionnel de 500, dans l'année 1918-19, est dû à l'inscription en bloc par l'armée américaine de tous ses étudiants mobilisés.

Enfin la rubrique « Autres pays », qui comprend tout le continent africain et ses îles, l'Asie, sauf la Chine, et quelques pays d'Europe, atteste que le chiffre de ces étudiants passe de 175 à 300.

Le nombre total des étudiants étrangers a diminué; mais, en réalité, il y a trois pays ennemis qui sont momentanément absents, et la Russie, dont le recrutement, immense et très mauvais, est extrêmement réduit.

Les autres parties du monde ont donc accru le nombre des étudiants qu'ils confient à nos professeurs, et l'on pourrait résumer cette situation en tableaux de chiffres.

	Moyenne d'avant-guerre	1919-20
Allemagne	120	0
Autriche	100	0
Bulgarie	45	0
Total	265	0
Russie	1.550	190
Autres pays.....	1.445	2.365
Total	3.250	2.553

Il est probable que la diminution du nombre de 1920-21 sur 1919-20 — qui est 1971 au lieu de 2.553 — est due au départ de la plus grande partie des boursiers Roumains et Serbes.

On est en droit de dire que, si nous avons perdu sur le chiffre total, nous avons largement gagné et sur la variété et sur la qualité du recrutement et que l'influence intellectuelle française grandit, s'affirme et ne cesse de prospérer.

François Bertillon.

VIE FINANCIÈRE

Les charges fiscales en Allemagne et chez les Alliés.

Les voici, d'après les experts alliés, à Bruxelles, en adoptant, pour la population : Allemagne 60 millions 5, France 39 millions 6, Italie, 57 millions, Royaume-Uni 46 millions 1; pour les charges : celles du dernier exercice connu, pour la France, l'année 1920, pour le Royaume-Uni et l'Allemagne, l'année commençant au 1er avril 1920, pour l'Italie, l'année commençant le 1er juillet 1920; enfin en retenant les chiffres des prévisions budgétaires et non ceux des rendements effectifs exprimés dans la monnaie du pays auquel ils se rapportent.

Montant des impôts et taxes de toute nature permanents et exceptionnels à l'exclusion des taxes locales.

Allemagne : 38.596 millions de marks, correspondant à 599 marks par tête d'habitant (377 marks d'impôts directs permanents et 148 marks d'impôts indirects).

France : 15.471 millions de francs, correspondant à 390 francs par tête d'habitant (169 francs d'impôts directs permanents et 120 fr. d'impôts indirects.

Italie : 7.400 millions de lire correspondant à 200 lire par tête (105 lire d'impôts directs permanents et 94 d'impôts indirects).

Royaume-Uni : £ 1.035 millions, correspondant à £ 22 par tête (£ 10 d'impôts directs permanents et £ 7 d'impôts indirects).

Dépenses totales.

Allemagne : 111.200 millions de marks, correspondant à 1.808 marks par tête d'habitant.

France : 47.932 millions de francs, correspondant à 1.210 francs par tête.

Italie : 26.432 millions de lires correspondant à 714 lire par tête.

Royaume-Uni : £ 1.176 millions, correspondant à £ 25 par tête.

Dette intérieure et extérieure.

Allemagne (au 30 novembre 1920) : 259.500 millions de marks-papier (dont 257 milliards de dette intérieure) correspondant à 4.128 marks par tête d'habitant.

France (estimation au 31 décembre 1920) : 295.273 millions de francs-papier (dont 212 milliards de dette intérieure) correspondant à 7.455 francs par tête d'habitant.

Italie (au 31 octobre 1920) : 195. 928 millions de lire-papier (dont 77.478 millions de dette intérieure), correspondant à 5.294 lire par tête d'habitant.

Royaume-Uni : (au 27 novembre 1920) £ 9.105 millions (dont 7.940 millions de dette intérieure), correspondant à £ 197 par tête d'habitant. Il est à remarquer que la dette extérieure britannique, qui est de £ 1.165 millions, est compensée, et au delà, par des créances s'élevant à £ 1.871 millions.

Les taxes sur les boissons alcooliques (vins, bières, spiritueux), représentent, par tête d'habitant, une charge de 72 marks-or dans le Royaume-Uni, de 11 marks-or 7 en France, de 1 mark-or 46 en Allemagne.

L'alcool représente donc en Allemagne une réserve dont la capacité d'imposition se monte à plusieurs milliards de marks par an.

La France et les emprunts de guerre.

Un parlementaire ayant demandé au ministre des Finances quel a été le montant de tous les emprunts de l'Etat depuis la guerre, et les frais occasionnés, le ministre a fait la réponse suivante. Le montant des emprunts contractés par l'Etat, depuis la guerre est :

	Capital effectif :
5 % 1915.....	13.307.811.000
5 % 1918.....	10.082.452.000
4 % 1917.....	10.209.073.000
4 % 1918.....	22.163.222.700
5 % 1920.....	15.257.000.000
6 % 1920.....	15.169.212.800

Les frais occasionnés par l'émission de ces emprunts se sont élevés à :

5 % 1915	47.524.421
5 % 1916	38.070.271
4 % 1917	36.221.758
4 % 1918	79.348.728
5 % 1920	50.157.000

Le montant des frais d'émission de l'emprunt 6 % 1920 n'est pas encore définitivement arrêté.

Le budget français des dépenses recouvrables pour 1921

La Chambre des députés poursuit actuellement l'examen du budget des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix. Au cours de la discussion générale, le rapporteur M. de Lasteyrie a, le 12 avril dernier, exposé en ces termes le bilan de notre compte avec l'Allemagne :

Nous voici à la veille du 1er mai 1921, à la veille de l'échéance fixée par le traité de paix, de la date à laquelle l'Allemagne doit nous avoir versé la somme de 20 milliards de marks-or.

De ces 20 milliards, déduisons, si vous le voulez, 3 milliards environ représentant les dépenses faites par l'Allemagne pour son ravitaillement, il resterait 17 milliards de marks-or; or, sur ces 17 milliards, aux termes des accords de Spa, la part de la France aurait dû être de 52 %, c'est-à-dire de 9 milliards environ. Au cours du change, ces 9 milliards de marks-or auraient représenté 25 à 26 milliards de francs; voilà la somme sur laquelle, aux termes du traité, nous étions en droit de compter.

L'Allemagne l'a-t-elle versée ?

Dans une note officielle adressée à la Commission des réparations, l'Allemagne a prétendu qu'elle avait tenu ses engagements, et au delà. Elle a présenté un compte aux termes duquel elle aurait remis aux Alliés :

	Millions de marks-or
Matériel roulant	1.590
Navires	7.310
Mines de la Sarre	1.057
Biens en territoires cédés	4.482
Biens abandonnés pendant la retraite	2.498
Armée d'occupation	500
Ravitaillement	2.250
Divers	1.493
Total	21.180

L'Allemagne prétend donc, par ses représentants officiels, qu'à la date du 1er mai 1921, elle aura versé à l'ensemble des Alliés une somme dépassant 21 millions de marks-or.

Ces évaluations sont fantaisistes. L'Allemagne, dans ces chiffres, fait entrre en ligne de compte toute une série de valeurs qui ne peuvent pas être prises en considération; en ce qui concerne les bateaux. elle compte les prises de guerre faites par les Alliés; elle fait entrer en ligne de compte la valeur des biens omettant le passif qui grève ces biens. Enfin, elle compte tout le matériel de guerre abandonné par ses troupes au cours de la retraite.

De pareilles évaluations sont inadmissibles. La Commission des réparations les a écartées *de plano* et leur a substitué ses propres évaluations. Après des études minutieuses, sans pouvoir arrêter les chiffres définitifs, puisqu'elle n'était pas arrivée au terme de ses travaux, elle a abouti à la conclusion que, à la date du 1er mai 1921, le montant maximum des versements que l'Allemagne aurait faits, en acompte sur les 20 milliards, ne pourrait pas être évalué à une somme supérieure à 8 milliards de marks-or. Ce chiffre de 8 milliards ne signifie pas que les Gouvernements alliés auront reçu 8 milliards. Il faut en déduire les dépenses que l'Allemagne aura effectuées pour assurer son ravitaillement, soit 3 milliards environ; il faut déduire également les avances que les Gouvernements alliés ont faites à l'Allemagne, suivant les termes de l'accord de Spa, pour le charbon, c'est-à-dire 360 millions.

En définitive, d'après la base même du calcul de la Commission des réparations, les Alliés n'ont reçu qu'une valeur de 4 milliards et demi de marks-or dont 1.257 millions pour la France.

Ce chiffre lui-même, quand on le regarde de près, est certainement exagéré.

Sauf en ce qui concerne les bateaux, toutes les évaluations de la Commission des réparations constituent des maxima. Il en est ainsi pour le charbon, le bétail, le matériel agricole.

Les chiffres auxquels le Gouvernement français a abouti, après une enquête minutieuse, sont très sensiblement inférieurs à ceux de la Commission des réparations. D'après cette enquête, les chiffres des versements effectués par l'Allemagne, antérieurement au 1er mai 1921, ne pourraient pas dépasser la somme de 3 milliards de marks-or.

Cette somme se décompose de la façon suivante :

	Millions.
Matériel de chemins de fer	1.165
Navires de mer	690
Charbon	517
Contre-valeurs des marks-papier remis pour les dépenses des troupes d'occupation	395
Bétail, camions, matériel agricole et divers	249
Total	3.016

Voilà les chiffres que le Gouvernement français a établis et auxquels votre rapporteur, après une minutieuse étude, croit devoir donner son adhésion.

Si, de ces 3 milliards, vous déduisez les frais des armées d'occupation, frais qui, eux-mêmes, ne sont pas arrêtés définitivement, mais que l'on évalue à 2.736 millions, et si vous tenez compte des avances de Spa, soit 257 millions, c'est un total de 3 milliards 93 millions qui viennent en déduction des versements de l'Allemagne.

Ainsi, d'une part, l'Allemagne nous a versé 3 milliards 17 millions; de l'autre, pour les armées d'occupation et pour les avances de Spa, elle nous doit 3 milliards 93 millions. En définitive, elle se trouve débitrice de 77 millions.

A la date du 1er mai 1921, elle nous aura remboursé les frais des armées d'occupation; un point c'est tout. Elle ne nons aura pas versé un centime au compte général des réparations.

Si on analyse les 3 milliards payés par l'Allemagne, on constate qu'ils ont deux origines différentes : 2 milliards environ proviennent de l'exécution des conventions d'armistice : 1 milliard de l'application du traité de paix.

Les 2 milliards qui proviennent de l'armistice sont représentés par le matériel du chemin de fer, la flotte, la restitution du bétail; le milliard reçu en vertu du traité de paix est représenté pour une large part par le charbon; c'est la seule chose que l'Allemagne nous ait livrée en quantité importante.

. . . . . .

Mais, tandis que l'Allemagne ne nous payait pas, que les Alliés s'épuisaient en palabres et en négociations, la France, elle, était obligée de faire honneur à sa signature et de tenir les engagements sacrés qu'elle a pris et qu'elle tiendra, quoi qu'il arrive, à l'égard de toutes victimes de la guerre, envers nos veuves de guerre, nos mutilés et nos malheureuses populations sinistrées. Elle s'est trouvée amenée ainsi à dépenser une somme formidable qui, au 1er mai 1921, s'élèvera à 59 milliards de francs, 61 milliards même, si on y ajoute les frais d'entretien des armées d'occupation.

Cette somme se décompose de la façon suivante :

	Millions
Allocations et pensions	27.200
Réparations	27.800
Intérêts des sommes empruntées, environ	4.000
Total	59.000

ajoutons 2 milliards pour les frais d'occupation, nous arrivons au total de 61 milliards que j'ai donné il y a un instant.

Telle est l'importance de la somme que nous avons dû dépenser au cours de ces deux dernières années pour tenir l'engagement sacré que nous avons pris envers toutes les victimes de la guerre.

. . . . . .

Si aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'embarras financiers et angoissants, et d'une trésorerie si précaire, cela tient à la charge écrasante que ces 61 milliards que nous avons dû dépenser pour le compte de l'Allemagne ont imposée à notre pays.

. . . . . .

P. L.

VIE ÉCONOMIQUE

Les crises et les prix.

Aux Etats-Unis, le blé est tombé à 98 cents, prix le plus bas qui ait été enregistré depuis 1916. D'après l'index de Bradstreet, sur 80 produits de première nécessité, 7 sont en hausse et 25 en baisse.

L'industrie du coton manifeste plus d'activité, elle a consommé, en mars, 438.000 balles, contre 395.000 en févier. Par contre, la production métallurgique est en diminution; la production de lingots d'acier pour mars n'a été que de 1.571.000 tonnes au lieu de 1 million 749.000 tonnes en février. Les laminoirs ne travaillent que jusqu'à concurrence de 35% de leur capacité de production. L'United States Steel Corporation a réduit sa production de plaques, billettes, barres, fil de fer, tiges de fer, charpentes et fer-blanc. Au 31 mars, les commandes non exécutées atteignaient 6 millions 282.765 tonnes, en diminution de 9% sur le mois précédent.

La réduction des salaires se poursuit. Ainsi à l' « American Smelting and Refining Company », les traitements des employés seront réduits de 20% à partir du 1er juin 1921 et les salaires des ouvriers de 30 à 40%.

Le problème de la réduction des salaires est en réalité double : par une face, il regarde le marché intérieur, par l'autre, le marché extérieur. A l'intérieur, il y a grève des acheteurs, parce que les prix dépassent désormais leur puissance d'achat. Mais au dehors s'étend le domaine des affaires internationales aux conditions changeantes desquelles il doit se réadapter sans cesse.

Pour le moment, les frais de production de l'Europe n'inquiètent pas les Etats-Unis : « Ils sont assurément plus élevés que chez-nous », écrivait le 12 mars le *Journal of Commerce* de New-York, mais « tôt ou tard, les salaires baisseront ou le rendement général s'améliorera. »

Avec plus d'autorité encore, M. Herbert Hoover, secrétaire au Com-

merce, dans le cabinet du président Harding, prévoit que l'Europe est condamnée pour des années à un niveau d'existence médiocre se traduisant par un abaissement du coût de production et recherche à quelles conditions son pays pourra lutter victorieusement contre nous. Dès maintenant, les Etats-Unis raisonnent en vue d'une concurrence éventuelle de l'Europe.

***

En Angleterre, les nombreuses filatures de lin irlandaises, qui sont fermées depuis le mois de février par suite de la crise générale et qui devaient rouvrir après les fêtes de Pâques, ne reprendront pas le travail avant la fin du moins de juillet. Le chômage est d'ailleurs général dans toutes les industries textiles.

D'autre part, on signale que des industriels américains de la *Textile Corporation* parcourent le pays en achetant des métiers et du matériel textile, et en débauchant certains ouvriers spécialistes afin d'installer aux Etats-Unis des établissements qui leur permettront de fabriquer eux-mêmes les articles qu'ils achetaient jusqu'ici en Europe.

Une conférence des armateurs, tenue à Carlisle, a décidé de préconiser une réduction des salaires des chantiers navals de 6 shillings par semaine et de 15% pour les ouvriers aux pièces, qui serait appliquée à partir du 7 mai et du 4 juin.

***

En France, le nombre des chômeurs admis à recevoir une allocation était, au 22 avril, de 84.309, dont 59.092 hommes et 25.217 femmes. D'après les derniers renseignements parvenus la semaine précédente, le nombre des chômeurs était de 79.889, soit, pour la semaine, une augmentation de 4.420 unités.

Cette augmentation provient en grande partie des fonds de chômage de la Seine-Inférieure (3.089 au lieu de 1.059), du Tarn (1.531 au lieu de 343) et du Rhône (5.046 au lieu de 4.292).

Dans le département de la Seine on compte, 64.182 chômeurs secourus (46.173 hommes et 21.006 femmes) dont 40.884 sont domiciliés à Paris.

***

En Belgique, malgré la crise économique, 25 hauts fourneaux sont maintenus en activité. Avant la guerre, 49 hauts fourneaux sur 55 étaient en marche. Les sociétés Sambre-et-Moselle, La Louvière et Cockerill procèdent en ce moment à l'achèvement de la reconstruction. d'un certain nombre de hauts fourneaux démolis au cours de la guerre

***

En Allemagne, d'après la revue *Die Bank*, le nombre des faillites déclarées au cours du mois de mars s'élève à 308, contre 236 le mois précédent. Le total pour le premier trimestre de 1921 se chiffre par 739 contre 212 pour le premier trimestre de 1920.

Le commerce extérieur de la France

Les statistiques du commerce extérieur de la France pendant les trois premiers mois de 1921, bien qu'elles fassent apparaître encore un excédent d'exportations, sont moins favorables que celles qui avaient été publiées pour les deux premiers mois de l'année en cours. En mars, le mouvenemt de nos échanges s'est ralenti.

Le tableau ci-dessous indique la valeur des marchandises importées et exportées dans le premier trimestre des années 1921 et 1920.

	3 premiers mois 1921	3 premiers mois 1920	Différences pour 1921
	Millions de francs		
Importations :			
Objets d'alimentation	1.188	2.571	— 1.383
Matières nécessaires à l'industrie	2.691	4.292	— 1.601
Objets fabriqués	1.460	2.514	— 1.054
Totaux	5.339	9.377	— 4.038
Exportations :			
Objets d'alimentation	524	416	+ 108
Matières nécessaires à l'industrie	1.294	1.072	+ 222
Objets fabriqués	3.341	2.797	+ 544
Colis postaux	309	221	+ 88
Totaux	5.468	4.506	+ 962

La comparaison entre les deux années 1920 et 1921 est à l'avantage de 1921. Les importations ont diminué de 4.038 millions : 1.383 millions aux objets d'alimentation; 1.601 millions aux matières nécessaires à l'industrie et 1.054 millions aux objets fabriqués. Si l'on peut se réjouir de la réduction des achats de denrées alimentaires et objets fabriqués, il n'en est pas de même de celle qu'enregistrent les entrées en matières nécessaires à l'industrie. Le fléchissement relevé sur ce chapitre doit préoccuper; il est l'indice d'un ralentissement d'activité de notre industrie dont les stocks doivent commencer à s'épuiser.

Les exportations sont en plus-value de 962 millions. L'accroisse-

ment porte pour la plus large part, 544 millions, sur les objets fabriqués; les ventes de denrées alimentaires ont augmenté de 108 millions, les ventes de matières premières de 22 millions, les expéditions par colis-postaux de 88 millions.

Pour le mois de mars seul, les résultats ont été les suivants :

	Mars 1921	Mars 1920	Différence pour 1921
	Millions de francs		
Importations :			
Objets d'alimentation	455	1.084	— 629
Matières nécessaires à l'industrie	787	1.647	— 860
Objets fabriqués	501	1.000	— 499
Totaux	1.743	3.731	— 1.988
Exportations :			
Objets d'alimentation	162	135	+ 27
Matières nécessaires à l'industrie	379	417	— 38
Objets fabriqués	1.036	1.130	— 94
Colis postaux	108	66	+ 42
Totaux	1.685	1.748	— 63

En mars, le déficit commercial a été de 58 millions. Ce résultat est dû surtout, nous l'avons dit plus haut, à la diminution des achats de matières premières à l'étranger. Les exportations sont en moins-value par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Si les exportations d'objets d'alimentation et les colis postaux ont augmenté respectivement de 38 et 94 millions, les ventes de matières premières ont fléchi de 38 millions et les ventes de produits manufacturés de 94 millions.

Si on compare les chiffres d'exportation de mars avec ceux de février qui, cependant, marquaient déjà un recul par rapport aux mois antérieurs, la chute est encore plus sensible; seules, les expéditions par colis postaux sont en augmentation, passant de 85 à 108 millions, les ventes de denrées alimentaires ont passé de 173 à 162 millions, les objets fabriqués de 1.163 à 1.036 millions.

Au total les exportations de la France ont atteint 1.900 millions en février 1921 et seulement 1.685 millions en mars.

***

Les tableaux suivants donnent les résultats mensuels des premiers trimestres de 1920 et 1921, pour les trois grandes catégories d'importations et d'exportations[1]; ce tableau permettra de mieux se rendre compte des mouvements.

1. Ces résultats sont exprimés en millions de francs (valeurs en 1919).

Importations :

1920	Objets d'alimentation	Matières nécessaires à l'industrie	Objets fabriqués et colis postaux	Total
Janvier	671	1.164	660	2.495
Février.....	816	1.481	854	3.151
Mars.....	1.084	1.647	1.000	3.731
Total	2.571	4.292	2.514	9.377
1921				
Janvier	347	1.101	534	1.982
Février.....	386	803	425	1.614
Mars.....	455	787	501	1.743
Total	1.188	2.691	1.460	5.339

Exportations :

1920				
Janvier	104	243	663	1.010
Février.....	177	412	1.159	1.748
Mars.....	136	417	1.195	1.748
Total	417	1.072	3.017	4.506
1921				
Janvier	189	436	1.258	1.883
Février.....	173	479	1.248	1.900
Mars.....	162	379	1.144	1.685
Total	524	1.294	3.650	5.468

Comparaison de 1921 avec 1920.

Importations :

Janvier	— 324	— 63	— 126	— 513
Février.....	— 430	— 678	— 429	— 1.537
Mars.....	— 629	— 860	— 499	— 1.988
Total	— 1.383	— 1.601	— 1.054	— 4.038

Exportations :

Janvier	+ 85	+ 193	+ 595	+ 873
Février.....	— 4	+ 67	+ 89	+ 152
Mars.....	+ 26	— 38	— 52	— 63
Total	+ 107	+ 222	+ 632	+ 962

La reconstruction des régions dévastées.

Réparations en nature ou *réparations en argent*, quelle opposition réelle se cache sous ce dilemme ? Quelles conséquences implique chacune des deux solutions ? Que tiennent-elles en réserve pour l'avenir économique des créanciers comme des débiteurs ? Quelle répercussion chacune d'elles aura-t-elle sur leur future expansion commerciale ?

Contre l'idée des *réparations en nature*, l' « homme dans la rue » — et avec lui beaucoup d'industriels intéressés — soulèvent des objections catégoriques : comment abandonnerait-on à l'ennemi d'hier le bénéfice de commandes qui seraient si bien venues pour les entreprises des nations blessées par la guerre ? Pourquoi fournir de préférence du travail à l'Allemagne, alors que le chômage menace le monde entier ? Pourquoi lui demander par priorité du ciment, des poutres, des toitures, des mobiliers ou des tôles ?

Représentons-nous cependant l'autre alternative : les *réparations en argent*. De quelle monnaie s'agit-il ? Pas de marks évidemment. Les versements en marks ne serviraient qu'à l'achat de marchandises allemandes. Nous serions ramenés simplement à l'hypothèse précédente : la réparation directe par l'Allemagne. A défaut de marks-papier — l'or étant exclu par sa carence même — il ne reste, en fait de monnaie, que des lettres de change. Admettons-les tirées de préférence sur les pays à étalon d'or ou proches de retrouver l'étalon d'or, tels que les Etats-Unis et l'Angleterre, quoiqu'elles puissent l'être aussi sur l'Italie, la République Argentine, la Suisse, la Suède ou même la Russie. Quelles conditions suppose l'acquittement en lettres de change, tant du côté de l'Allemagne que du côté de la France ?

Du côté de l'Allemagne, il signifie qu'elle réussira à se procurer du change par l'une des deux seules méthodes concevables ici : les crédits à l'étranger, ou les ventes de marchandises et de services. Or, l'une et l'autre méthode reposent sur la même hypothèse. Elles impliquent une Allemagne dont toute l'activité est orientée vers une gigantesque exportation, destinée, soit à rembourser les crédits et à en payer les intérêts, soit à se procurer directement les devises nécessaires.

Affranchie du souci de réparer elle-même, disposant à son gré de toutes ses énergies productives, l'Allemagne cherchera, naturellement, et, malgré certains obstacles, finira par trouver, dans un renouveau prodigieux de son expansion extérieure, les moyens de se libérer. *Les réparations en argent, c'est l'obligation, pour elle, de conquérir les marchés du monde.* Certes, une telle conquête ne se fait pas en un jour : il faudra des années. Mais, une fois achevée, et le jour enfin venu où

le débiteur recevra quittance de sa dette, quelle formidable créance il se sera assurée sur tous les pays, graduellement devenus ses acheteurs! Quelle mainmise définitive sur le commerce international !

Regardons maintenant de l'autre côté.

La France, renonçant à faire directement travailler l'Allemagne, se trouve, par contre, à la tête d'un portefeuille croissant de traites sur l'étranger. Que va-t-elle en faire ?

Parmi diverses alternatives, retenons-en deux seulement : le remboursement de ses dettes étrangères, effectué aujourd'hui, reviendrait à céder à l'Amérique et à l'Angleterre la plus grosse part de l'indemnité française. Il allégerait la Trésorerie française; il ne dispenserait pas la France de reconstruire un seul pan de mur. *Pendant que l'Allemagne courrait à la conquête des débouchés, les bras francais, tous occupés à effacer les traces du passé, ne pourraient rien préparer de l'avenir.*

Cette solution est inadmissible,

Examinons la seconde : l'indemnité servant à l'achat de denrées et services étrangers.

Aussitôt se pose, à l'égard de l'ensemble des nations étrangères, le même dilemme qui se posait tout à l'heure à l'égard de la seule Allemagne :

La France laissera-t-elle les pays sur lesquels elle a reçu des traites l'approvisionner de ce qui lui manque ? les chargera-t-elle de réparer ses ruines à sa place, pour travailler elle-même, pendant ce temps, à son expansion future, pour étendre ses exportations, améliorer son outillage, agrandir ses ports, etc... ?

Ou, au contraire, s'effrayera-t-elle de cet afflux de denrées étrangères ? Voudra-t-elle réserver à ses seuls nationaux la totalité du marché intérieur ? Craindra-t-elle de priver ses entrepreneurs et ses ouvriers du débouché tout proche, que constituent pour eux les régions françaises dévastées ?

Telles sont les deux routes, entre lesquelles elle doit choisir. On le voit : si la difficulté s'est déplacée, elle est restée la même au fond. L'alternative se pose dans les mêmes termes que tout à l'heure : *ou réparer soi-même, et laisser pendant ce temps les autres peuples se lancer à la conquête du monde; ou charger les autres de réparer à sa place et envisager l'avenir en tournant toute l'activité francaise libérée vers l'expansion extérieure.* Que « les autres » s'appellent l'Allemagne ou qu'ils s'appellent Etats-Unis et Angleterre, le problème français se formule d'une manière identique. Qu'il s'agisse de réparer en nature ou de réparer en argent, le créancier de l'indemnité reste toujours en face de la même angoissante option : l'avenir lointain ou le présent immédiat.

* * *

Admettons un instant que les préoccupations immédiates l'emportent. Quelle politique doit en résulter ?

Refusant, d'un côté, les réparations en nature par l'Allemagne, redoutant, d'autre part, l'envahissement des produits anglo-saxons, le pays créancier (la France), par un système de protectionnisme intensif, ferme ses frontières. Ses créances indemnitaires lui servent simplement à payer le minimum indispensable de matières premières qu'il laisse encore entrer chez lui. Ses propres exportations se restreignent. Il aiguille toutes ses énergies vers la reconstitution intérieure. *Pendant ce temps, les nations concurrentes (y compris l'Allemagne) rivalisent dans la conquête des marchés lointains.*

Un jour vient, cependant, où les réparations sont achevées. Les usines sont là, toutes neuves, avec leur outillage complet, prêtes à fonctionner. Un seul élément fait défaut : l'acheteur. On regarde à tous les points de l'horizon. On l'appelle. Il détourne la tête. Ses habitudes sont prises. Ses fournisseurs sont choisis... L'œuvre est à reprendre de fond en comble. *L'indemnité, qui devait permettre aux pays ruinés par la guerre de retrouver leur place antérieure, n'aura profité qu'à ceux qui devaient la payer.*

Réparations en nature, réparations en argent ne constituent do sncpa deux méthodes opposées.

La première a l'avantage de mettre en relief, dans toute sa crudité, le conflit d'intérêts que le versement d'une indemnité soulève nécessairement entre les fournisseurs étrangers et les fournisseurs nationaux. *Elle tend à obtenir, pour ainsi dire de force, la répartition des travaux la plus conforme au bon sens et à l'équité* : l'ennemi réparant lui-même les ruines accumulées par sa faute, tandis que les pays victimes tournent leurs regards et leurs activités vers un avenir meilleur.

Mais l'autre méthode a également ses avantages, ce sont ceux de la liberté. Son seul inconvénient est de masquer le conflit que la première méthode éclaire avec une crudité bienfaisante. Cet inconvénient s'évanouirait dès que les pays créanciers se rendraient compte qu'ils perdraient une occasion unique d'expansion et de progrès, s'ils n'orientaient pas toutes leurs énergies vers les perspectives indéfinies du commerce extérieur.

* * *

Il semble bien que dans cette question des modalités de règlement, l'on s'achemine de plus en plus dans la voie d'une réparation rapide et économique des dommages, même si cette politique rendait nécessaire le recours à certaines productions de l'industrie allemande. Les experts de Bruxelles inclinent vers cette méthode et M. Loucheur, à la réunion du 11 février de la Commission sénatoriale des régions libé-

rées, précisant les termes de l'accord de Paris, a déclaré que les annuités représentant la taxe de 12 % sur les exportations seraient payables en espèces, mais que les versements correspondant aux annuités fixes pouvaient être faits partie en or, partie en marchandises. Les experts réunis à Bruxelles ont envisagé la proportion de 25% pour les paiements en espèces et 75 % pour les paiements en nature. Ces derniers ne devraient comprendre que des matières premières (charbon, bois, nitrates) et pas de produits fabriqués.

Les offres allemandes pour la reconstruction

La discussion du projet de loi portant ouverture d'un douzième provisoire, sur le budget spécial des dépenses recouvrables, qui s'est ouverte le 29 mars à la Chambre, a donné lieu à un intéressant discours du ministre des Régions libérées.

M. Philippoteaux ayant demandé s'il était exact qu'au cours de la Conférence de Londres des propositions formelles, paraissant empreintes de sincérité, ont été apportées par le Dr Simons concernant la fourniture de matériaux et de main-d'œuvre nécessaires à la reconstitution des régions dévastées, M. Loucheur, ministre des Régions libérées, a répondu :

Dans une lettre du 14 juin 1919, les alliés avaient eux-mêmes indiqué les conditions dans lesquelles l'Allemagne pourrait être appelée à collaborer à la reconstruction des régions dévastées. Ces conditions étaient au nombre de trois. L'Allemagne devait conférer avec les représentants des pays intéressés à la réparation; les offres devaient, en second lieu, être claires et précises : elles devaient, enfin, être formulées dans les 4 mois.

Dans le mois qui suivit la signature du traité de paix, le Gouvernement français provoqua la réunion d'une Conférence d'experts alliés et allemands qui étudièrent les conditions dans lesquelles la fourniture des matériaux et de main-d'œuvre pourrait être faite par l'Allemagne. Une note remise, quelque temps après par celle-ci, émettait des propositions qui nous apparurent comme inacceptables.

Alors que nous parlions de travail, il n'était question, dans cette note, que de cessation de travail et de grève. D'autre part, la note spécifiait que les ouvriers allemands devaient être, obligatoirement, affiliés à la C. G. T.

... Des prétentions comme celles que je viens de rappeler sont inadmissibles.

J'arrive à la seconde question, relative aux fournitures de matériel. Beaucoup de bons esprits croient que les Allemands peuvent, à cet égard, contribuer à la reconstitution des régions dévastées.

Je tiens à dire que, pour ma part, je n'ai jamais été opposé à cette conception, et même j'ai fait inscrire dans l'annexe IV du traité de paix des stipulations prévoyant des livraisons de matériaux.

Là, encore, le Gouvernement français a la prétention de dire qu'il n'est pas resté inactif.

Quinze jours après la signature du traité, et sans même en attendre la ratification, le Gouvernement français communiqua au Gouvernement allemand une longue liste de matériaux nécessaires à la reconstruction : verres à vitre,

carreaux de ciment, briques, tuiles, deux millions de traverses de chemin de fer.

Aucune livraison ne fut faite.

Sitôt le traité ratifié, le Gouvernement remit à la Commission des réparations un état des matériaux à livrer par l'Allemagne.

Il y en avait pour 5 milliards de marks-or.

Or, jusqu'à aujourd'hui, il en a été livré pour 7 millions, soit 1,4 p. 1000.

Le Gouvernement allemand a constamment observé la même attitude : il recevait les listes, les gardait 5 à 6 mois, formulait enfin des offres sans aucun rapport avec les demandes, et proposait des prix représentant 2 fois à 2 fois et demie le prix moyen des mêmes marchandises à l'intérieur de l'Allemagne.

Donc, au sujet des fournitures de matériel, les Allemands ont constamment dit le contraire de la vérité.

... Ni par sa main-d'œuvre ni par des fournitures de matériel, l'Allemagne n'a voulu contribuer à la reconstitution des régions dévastées.

Or, qu'est-ce que nous entendons, qu'est-ce que nous lisons ?

Le Dr. Simons a dit dans son pays qu'il s'était constamment efforcé de ramener la discussion à cette idée : la reconstruction des régions dévastées. Non seulement il prétend lui avoir donné une place prépondérante à Spa — vous verrez tout à l'heure ce qu'est cette place prépondérante — mais il affirme avoir formulé des propositions qu'il déclare avoir été mal interprétées par les Alliés, « les Français notamment, qui étaient hantés, dit-il, par le spectre de l'activité économique allemande et qui se figuraient que l'Allemagne voulait coloniser leurs régions libérées. »

... Je suis obligé de déclarer que M. Simons s'est lourdement trompé.

Voici d'ailleurs quelques lignes écrites sous la dictée de M. Simons, et représentant ses offres à Londres, en ce qui concerne la restauration de nos départements libérés :

Ce que le Gouvernement allemand désirait particulièrement, c'était de faire tout ce qu'il lui était possible, et le plus vite possible, en faveur des réparations. Il considérait que la tâche la plus urgente était de reconstruire les maisons.

Le Dr. Simons a traversé quatre fois les régions dévastées, et ce fut pour lui un spectacle déchirant. Il sentit que le premier effort à faire, en vue de la restauration d'une économie normale, était de reconstruire ces territoires. Il en a parlé à de nombreux ouvriers allemands, et tous professaient la même opinion.

Il pensait qu'il était possible à l'Allemagne de faire beaucoup en ce sens.

Les Allemands ont mis au point un système pour construire les maisons en séries. Ce système a été appliqué avec succès pour remédier à la crise allemande du logement, et pourrait être adapté aux besoins architecturaux de France et de Belgique.

C'est tout pour Londres.

Et à Spa !

Voici le plan : il sera constitué un syndicat international d'entrepreneurs, où toutes les nations seront admises. On procédera, d'abord, au déblaiement, à la reconstitution des voies de communication et à la remise en état des terrains destinés à la culture. Cette entreprise de « colonisation », à laquelle participeront tous les pays alliés et associés, ainsi que l'Allemagne, devra avoir un caractère non pas bureaucratique, mais bien commercial, en s'interdisant, toutefois, des bénéfices excessifs. En cas d'entente sur ce projet, il y aura lieu de nommer une Commission pour le mettre pratiquement au point.

Je ne veux donc retenir qu'une chose : c'est qu'à toutes les demandes du Gouvernement français relatives à la reconstitution des régions dévastées, le Gouvernement allemand a opposé une mauvaise volonté certaine, et qu'il n'a rien fourni.

* * *

D'autre part, le Gouvernement allemand est tenu, par le traité de paix, à fournir aux alliés des objets de toute nature pour la reconstitution des régions dévastées. Depuis quelques mois, des listes ont été

dressées au sujet des offres allemandes qui se résument dans le tableau suivant :

	Francs papiers
Bois	6.700.000.000
Textiles, papiers	100.000.000
Matériaux de construction	1.500.000.000
Constructions métalliques	900.000.000
Fonte, fer, acier	100.000.000
Plomb, zinc, aluminium	570.000.000
Outillage industriel	2.500.000.000
Animaux	850.000.000
Semences et plantes	30.000.000
Total	13.250.000.000

Parmi ces offres, beaucoup ont été refusées, soit pour des raisons de prix, soit parce qu'elles venaient trop tard, ou surtout parce que la fourniture en a été réservée à l'industrie française. Le ministre des régions libérées retient actuellement à l'étude une proposition, faite d'ailleurs avec 10 mois de retard, de 450.000 mobiliers, représentant une valeur de 350 millions de francs. Les modalités d'exécution des livraisons de bois, semences, bétail ont été arrêtées par la Commission des réparations en liaison avec le Gouvernement allemand.

Les nouveaux accords commerciaux.

Le Gouvernement français, qui, depuis 1918, a repris, en dénonçant ses traités de commerce, sa liberté d'action, cherche à les réajuster aux circonstances économiques actuelles.

Les négociations actuellement engagées se poursuivent avec une certaine lenteur.

En ce qui concerne le projet d'accord commercial *franco-norvégien*, M. de Wedel-Jarlsberg, envoyé extraordinaire et ministre de Norvège en France, qui avait quitté notre pays pour faire agréer à son Gouvernement le résultat des négociations auxquelles il avait pris part une active, est de retour à Paris.

La seule question qui demeure est celle des conditions d'admission en Norvège des vins et spiritueux.

Le différend douanier avec l'*Espagne* semble évoluer vers une solution amicale.

Les tarifs de rétorsion que l'Espagne avait l'intention d'appliquer le 20 mars aux produits français, n'entreront en vigueur que le 20 mai prochain. D'ici là les deux Gouvernements auront pu trouver la formule définitive de l'accord.

Les négociations officielles douanières *franco-italienne* sont interrompues. Des industriels et commerçants italiens négocient officieusement avec leurs collègues français pour essayer de déterminer les répercussions économiques que pourrait avoir l'application d'un tarif douanier trop élevé sur les soies moulinées.

Une convention de commerce et une convention relative aux transports ont été conclues le 4 novembre dernier avec la *Tchéco-Slovaquie*. Elles n'ont pas encore été ratifiées par les Parlements.

« L'accord tchéco-slovaque favorise, a dit à la Chambre M. H. Lemire, le commerce tchéco-slovaque à notre détriment. Cet accord peut avoir pour nous les plus graves conséquences : arrêt total de nos verreries, arrêt de notre industrie du meuble et aussi de certaines industries chimiques. »

Le ministre des Finances a répondu : « Le traité dont vous parlez peut comporter des concessions excessives, inspirées par nos sentiments à l'égard d'une Nation amie. Si ces concessions sont excessives, c'est à vous qu'il appartiendra de le dire. »

Les conversations avec la *Pologne* sont avancées : on ne peut que souhaiter de voir les diplomates arriver vite à des accords efficaces.

Les *Etats-Unis* se préparent à reviser leur tarif douanier dans un sens très largement défensif. La victoire des républicains aux dernières élections les y conduit. La convention qui a été consacrée par la loi française du 29 mars 1910 assure aux Etats-Unis le tarif minimum, à l'entrée en France, en Algérie et dans les possessions françaises, pour une grande quantité de marchandises et maintient le tarif général ancien, c'est-à-dire le tarif en vigueur avant le 1er avril 1910, à toute une série d'autres. Ces avantages ont été concédés presque sans compensation, et si, après avoir prohibé nos vins, ils envisageaient l'interdiction de nos soieries et d'autres articles manufacturés, les Etats-Unis se placeraient, semble-t-il, en mauvaise posture pour écouler en France leur surproduction dans d'autres branches. Nous ne sommes pas démunis à leur endroit d'éléments de discussion.

L'ambassade de France a remis le 26 mars au Conseil fédéral une note annonçant que le Gouvernement français considère comme étant impossibles les négociations concernant les zones, sur la base proposée par la *Suisse*.

Le Conseil fédéral avait demandé que le cordon douanier fût placé non à la frontière politique, mais seulement à la frontière des petites zones. Le Gouvernement français reprend sa liberté d'action et se voit contraint, en raison des désirs réitérés de la Chambre des députés et du Sénat, de déposer un projet de loi l'autorisant à établir un cor-

don douanier à la frontière politique. Toutefois, pour manifester son désir de conciliation, ainsi que son amitié à l'égard de la Suisse, et particulièrement envers le canton de Genève, le Gouvernement français insère dans ce projet de loi des dispositions qui figurent déjà dans un projet de convention présenté par lui au Conseil fédéral et tendant à tenir compte de la situation géographique spéciale de la ville de Genève et à faciliter les relations avec l'ancien territoire des zones.

En ce qui concerne les négociations avec la *Belgique*, contrairement à ce qu'on prévoyait, la convention portera exclusivement sur la question des surtaxesd'entrepôt. Il ne sera pas question dans cette convention de l'ensemble des relations économiques franco-belges. Ce dernier problème devra faire l'objet de négociations ultérieures.

La convention actuelle, telle qu'elle a été élaborée sauvegarde les droits et les intérêts des ports français, tout en donnant satisfaction non seulement au port d'Anvers, mais aux autres ports belges. Elle vise à rétablir en fait la situation économique d'avant-guerre. Les marchandises qui seront importées en France à destination de l'Alsace et la Lorraine devront passer par la gare de Thionville et avoir parcouru un nombre déterminé de kilomètres en territoire belge. De cette façon, il ne sera pas possible de réexpédier d'Alsace et de Lorraine dans les autres parties de la France des marchandises venant d'Anvers et des autres ports belges. Ainsi, les marchandises importées en France par les ports français de la Manche et de l'Atlantique ne seront pas rendues dans les différentes régions à des prix supérieurs à ceux des marchandises introduites en France par Anvers.

Le protocole commercial signé à la Consulta, entre l'Italie et la *Tchéco-Slovaquie*, comprend les chapitres suivants :

1° Un traité de commerce et de navigation;

2° Une convention commerciale concernant l'importation et l'exportation;

3° Une convention juridico-financière;

4° Un protocole pour la définition du crédit de l'Italie envers le Gouvernement tchéco-slovaque et pour la fourniture de matières premières, vivres, etc.;

5° Un accord concernant le traitement des titres;

6° Une convention stipulant ses concessions en faveur du trafic tchéco-slovaque dans le port de Trieste;

7° Une déclaration relative aux Compagnies de navigation.

Les deux pays s'accordent réciproquement les droits de la nation la plus favorisée.

La Maison Krupp au Chili.

Les plus grandes fabriques d'armes et de munitions de l'Amérique du Sud vont être construites près de Reloncavi, dans la province de Llanquihue (Chili), par la maison Krupp, en vertu de la concession faite par le gouvernement à la grande firme allemande.

La concession sera de trente ans; elle comprend une extension de 140.000 hectares de terre boisés dans le golfe de Reloncavi. La situation exacte de ces terrains dont la maison Krupp usera comme elle l'entendra est la suivante : à l'ouest se détache le volcan Calbuco au pied duquel s'étend la vaste plaine où s'établira le futur centre industriel; au sud, le lac Chapo et son débouché sur la mer, le canal Chacao à l'ouest, en allant vers le nord, les fleuves Cochamo et de la Esperanza; au nord le lac « Todos los Santos » et le fleuve Petrohue, dont les eaux abondantes permettront des installations hydrauliques. Toute cette région est recouverte en partie de forêts vierges aux arbres gigantesques; on y trouve aussi de vastes prairies propres à l'élevage du bétail.

La maison Krupp établira dans le territoire que lui a généreusement cédé le gouvernement, des hauts-fourneaux pour la fonte des métaux, en particulier pour le minerai de fer. Elle vient, en effet, d'acquérir des terrains riches en minerai dans la province de Coquimbo, près de Valparaiso, pour la somme d'un million de livres sterling. Elle élèvera aussi des chantiers pour de grandes constructions navales, des fabriques d'artillerie, une fabrique de munitions pour l'armée chilienne et probablement pour d'autres pays de l'Amérique du Sud (*A. B. C.* de Madrid, 10 avril).

Cette dernière indication se trouve contredite par une déclaration du ministre chilien de la colonisation, selon laquelle le fer et l'acier obtenus seront uniquement destinés à des fins industrielles, non à des armements. Par cette cession de terrains, on ne veut que favoriser le développement économique et industriel du pays. (Dépêche de Santiago du Chili, *Prensa*, de Lima, 27 février.)

P. L.

La Flotte mondiale en 1914 et en 1920.

D'une Conférence récemment faite en Angleterre par M. Maxwell Bullard devant l'Institution des ingénieurs et des constructeurs de navires de la côte nord-est, il ressort que le total de la flotte d'Océan

du monde entier atteignait 51 millions et demi de tonnes en 1920, au lieu de 43 millions de tonnes, en 1914.

Sur un accroissement total du tonnage à vapeur de 8 millions et demi de tonnes, la part des seuls cargos dits « tramps » n'est pas inférieure à 7.600.000 tonnes. Les vapeurs-citernes ont augmenté d'un million et demi de tonnes, les navires en bois, construits en grand nombre pendant la guerre, de 1.700.000. tonnes. Par contre, les paquebots et mixtes sont en diminution de 1.200.000 tonnes et le tonnage à vapeur en fer a décru d'un million de tonnes.

* * *

Voici d'après le *Lloyd's Register*, la statistique du tonnage en construction, dans les principaux pays, au 31 mars 1921 :

	Tonneaux
Royaume-Uni	3.798.600
Dominions et colonies	180.400
Etats-Unis	1.102.700
Danemark	123.300
France	427.200
Hollande	417.700
Italie	351.600
Japon	294.300
Suède	110.900

Soit au total 7.086.800 tonneaux de jauge brute contre 7.179.800 tonneaux au 31 décembre 1920.

Le tonnage marchand en construction en Angleterre, à la fin de mars, est estimé par le Lloyd's Register, à 884 navires marchands de 3.798.593 tonnes soit, une augmentation de 96.000 tonnes sur le précédent trimestre.

Ce total comprend 497.000 tonnes dont la construction a été suspendue par suite de la dépréciation récente du tonnage et de la baisse des frêts.

Le tonnage total en construction dans les autres pays est de 3.288.175 tonnes. Ce chiffre est inférieur de 183.000 tonnes à celui relevé fin décembre 1920.

Les Etats-Unis, avec un total de 1.102.672 tonneaux, accentuent toujours leur recul, commencé depuis 2 ans; la diminution par rapport au trimestre précédent est de 208.000 tonneaux.

Le France a en voie de construction 426.187 tonnes, soit une augmentation de 30.000 tonnes pour le trimestre; la Hollande, 417.693 tonnes; l'Italie, 351.639 tonnes, et le Japon, 294.346 tonnes, soit un gain de 46.000 tonnes.

En ce qui concerne particulièrement les navires pétroliers, on en

compte actuellement en construction 187, tant en navires à vapeur qu'à moteur et jaugeant plus de 1.000 tonnes chacun. Leur tonnage global est de 1 million 320.195 tonnes. Ces navires sont en majeure partie répartis dans les chantiers américains et anglais. Les Etats-Unis en construisent 84 de 557.027 tonnes, le Royaume-Uni, 82 d'un tonnage de 632.016 tonnes.

Le tonnage des navires qui seront munis de moteurs à combustion interne est de 503.842 tonnes.

* * *

Suivant le *Berliner Bœrsen Kurier*, il a été construit sur les chantiers allemands 76 bateaux d'un tonnage de 204.041 tonnes en 1920, contre 7 bateaux, d'un total de 30.117 tonnes en 1919. Presque tous les navires construits l'année dernière ont été munis de chaudières fonctionnant à l'huile lourde.

* * *

L'industrie des constructions navales est en décroissance au Japon par suite de la crise économique mondiale. Elle a été moins florissante pendant le second semestre de 1920 que pendant le premier. De janvier à fin juin, il avait été construit 60 navires de plus de 1.000 tonnes, jaugeant 283.755 tonneaux.

De juillet à décembre, ce nombre n'a été que de 34 bateaux jaugeant 160.960 tonneaux, soit pour toute l'année, 94 navires et 444.715 tonnes alors que les précisions du ministère des Communications portaient sur 600.000 tonnes. Il a été construit en outre, une centaine de bateaux de moins de 1.000 tonnes jaugeant 30.000 tonnes environ.

Les chemins de fer aux Etats-Unis.

D'après les statistiques établies par le « Bureau of Railway Economics », les revenus des compagnies de chemins de fer américains de

1908 à 1920, montrent, par la comparaison suivante aux capitaux investis, la décroissance du taux de leur rémunération :

	Capitaux investis	Revenus d'exploitation	Taux de rémunération
	Dollars		%
Exercices clôturés au 30 juin :			
1908	13.213.766.540	645.680.235	4,89
1909	13.609.183.515	732.642.083	5,38
1910	14.557.816.099	826.466.756	5,68
1911.. ...	15.612.378.845	768.213.345	4,92
1912	16.004.744.966	751.266.806	4,67
1913	16.588.603.109	831.343.282	5,01
1914	17.153.785.568	705.883.489	4,12
1915.....	17.441.420.382	727.546.101	4,17
1916	17.689.426.438	1.043.017.290	5,90
Exercices clôturés au 31 décembre :			
1916	17.842.776.668	1.100.545.422	6,17
1917	18.574.297.873	986.819.181	5,31
1918	18.984.756.478	682.546.759	3,60
1919	19.272.911.023	509.601.118	2,64
1920	»	150.000.000	0,70

Les revenus de l'exercice 1920 ne sont qu'approximatifs, les autres sont nets.

Ces statistiques sont discutées par l'*Interstate Commerce Commission*, laquelle évalue, en juillet 1920, le capital investi à 18 milliards de dollars, et chiffre à 1,17 % le taux moyen de revenu pour l'année dernière. De toute façon, cette rémunération du capital est bien inférieure à celle garantie par les clauses du « Transportation Act. »

Au cours du mois de décembre dernier, sur 202 compagnies, 88 furent en déficit pour un total de 20. 173.000 dollars; les 114 autres réalisèrent ensemble un bénéfice de 37.210.000 dollars. Le nombre des sociétés de chemins de fer en perte a donc considérablement augmenté, puisqu'en septembre dernier il s'élevait à 64.

Les recettes d'exploitation, en décembre 1920, se chiffrent par 550.608.000 dollars, accusant une augmentation de 21,5 % sur la période correspondante de 1919 alors que les dépenses d'exploitation s'élèvent à 498.265.000 dollars, soit 20,2 % de plus que décembre 1919.

Le bénéfice total réalisé par ces compagnies depuis le 1er septembre 1920, date de la fin de la période de garantie gouvernementale, atteint 233.147.000 dollars ce qui permettrait de rémunérer le capital engagé à raison de 3,4 %.

Cette diminution des bénéfices doit être attribuée, pour la plus grande part, à la diminution du tonnage des expéditions, conséquence de la crise industrielle.

VIE POLITIQUE

ESPAGNE

L'assassinat de M. Dato et le nouveau Cabinet.

Un grand malaise social règne en Espagne. Le terrorisme continue d'être la préoccupation de tous les esprits et la liste des attentats s'allonge tous les jours.

Le 8 mars, le président du Conseil est assassiné, place de l'Indépendance, à Madrid par trois individus montés sur une motocyclette munie d'un side-car. L'un des auteurs de l'attentat, Pedro Mateu, arrêté peu de temps après, déclare qu'il est anarchiste et qu'il a agi sous l'effet de l'excitation produite par la répression à Barcelone.

Après Canovas et Canalejas, M. Dato est le troisième président du Conseil qui meurt assassiné dans l'exercice de ses hautes fonctions.

Il s'était surtout occupé de législation ouvrière.

Aux Cortès, depuis le début du siècle, il avait enrichi la législation sociale de savantes dispositions inspirées d'un esprit hautement chrétien.

La loi réglant le travail des femmes et des enfants, la loi sur les accidents du travail, la loi sur les contrats collectifs, la loi sur les coopératives ouvrières et beaucoup d'autres, de prévision et d'épargne, lui sont dues.

Nettement adversaire de l'abstention du gouvernement dans les conflits entre le capital et le travail, pensant au contraire que l'Etat doit intervenir dans leur solution, il en donna des preuves continuelles et bienfaisantes.

Sa haute intelligence, sa parfaite bonté, son affabilité lui avaient valu l'estime de tous.

* * *

La crise ministérielle, ouverte par l'assassinat du président du Conseil, ne fut que de courte durée. Le comte de Bugallal, ministre de l'Intérieur et président du Conseil intérimaire, ayant présenté la démission totale du cabinet, M. Maura, chargé par le roi de former le nouveau gouvernement, s'efforça de réaliser une concentration conservatrice, appuyée par les libéraux et les régionalistes. Mais cette coalition hybride n'était pas viable. Les libéraux conservateurs ne s'expliquent pas pourquoi M. Maura recherche la collaboration des libéraux et des régionalistes, au moment où une concentration des conservateurs libéraux, des mauristes et des ciervistes assurerait à son cabinet une majorité de 232 voix. Devant l'hostilité qui lui est témoignée par les Datistes et les Ciervistes, M. Maura renonce à former le cabinet. M. Allendesalazar, ancien chef du ministère conservateur-libéral (avril 1919-mai 1920) auquel avait, le 5 mai, succédé le cabinet Dato, réussit immédiatement à former le cabinet.

Le marquis de Lema conserve le portefeuille des Affaires étrangères, ce qui assure la continuité de la politique extérieure de l'Espagne.

M. Espada, qui occupait un des postes les plus importants, celui des Travaux Publics et qui avait su se concilier la sympathie générale, non sans s'être heurté cependant à de gros intérêts, est remplacé par M. La Cierva qui est une des plus vigoureuses personnalités du monde politique espagnol. M. La Cierva a tenu précédemment les portefeuilles de l'Instruction publique, de l'Intérieur, de la Guerre et des Finances; son entrée dans le ministère est le signe le plus éclatant de l'union politique qui était en train de s'opérer avant l'assassinat de M. Dato.

M. Allendesalazar, homme d'une grande droiture, ayant beaucoup d'expérience, esprit serein et réfléchi, dépourvu d'ambition, par contre doué d'une haute idée du devoir, groupe autour de lui les forces conservatrices, à l'exception des Mauristes, qui ne peuvent cependant lui refuser leur concours et leur sympathies.

L'un des signataires de l'accord franco-espagnol de 1907, le nouveau Président du Conseil est toujours resté, au milieu des groupes d'extrême-droite, souvent francophobes, un sincère ami de la France.

P. Suarez.

GRANDE-BRETAGNE

L'évolution de M. Lloyd George.

La Chambre des Communes a appris, le 17 mars, par la lecture d'une lettre adressée au Premier ministre, la démission de M. Bonar Law

pour raison de santé. La nouvelle de la retraite de cet homme éminent a causé une profonde émotion. Sans M. Bonar Law, la coalition ministérielle n'aurait pas survécu quelques mois après les élections. Il formait le lien indispensable entre le premier ministre et la majorité unioniste des Communes, Deux cent soixante-dix-sept membres du parti unioniste aux Communes, réunis le 21 mars au Carlton Club, ont désigné à l'unanimité, comme successeur de M. Bonar Law, M. Chamberlain. Mais, dès ce moment, il est aisé de prévoir que M. Lloyd George est désormais obligé de donner des gages de plus en plus nombreux au parti conservateur. Le jour même de la démission de M. Bonar Law, M. Lloyd George présidait l'inauguration du « 1920 Club » formé par les libéraux coalitionnistes, auxquels il indiquait très nettement que, dans sa pensée, la mission principale de la coalition — qu'il représente de plus en plus comme un groupement permanent — consisterait à combattre les progrès du parti travailliste. Mais, tandis que M. Lloyd George envisage comme définitive l'alliance des libéraux et des unionistes, M. Asquith invite, le 21 mars, à Blackburn, les libéraux de la coalition à reprendre leur indépendance. Désormais le premier ministre est à la tête de la grande cause conservatrice de l'avenir contre le socialisme. Le courant incontestable qui porte les milieux ouvriers, jadis fidèles aux libéraux, vers le *Labour Party* ne cessera de s'accentuer que si M. Lloyd George réussit à améliorer la situation en Irlande, à régler le problème des indemnités et à rétablir de meilleures relations entre l'Angleterre et l'Amérique. Le premier ministre, s'il veut fonder un parti national qui ne soit pas seulement l'unionisme ou le torysme baptisé d'un autre nom, doit montrer aussi qu'il n'a pas cessé d'être attaché au développement de l'instruction publique et de l'hygiène, à la création de logements salubres, et qu'il veut établir une association intelligente et fructueuse entre le capital et le travail. Une simple attitude de négation ou de réaction ne suffirait pas.

On pouvait prévoir que la retraite de M. Bonar Law hâterait l'évolution de M. Lloyd George, mais on ne pouvait croire qu'elle dût être aussi rapide et visible. Est-ce que le premier ministre ne laissait pas prévoir récemment que la nationalisation des mines, des chemins de fer, de la marine marchande et du commerce des spiritueux, et autres mesures, dans lesquelles il voit aujourd'hui la ruine de l'ordre social, prendraient place au programme officiel de la coalition ?

M. C.

ITALIE

La dissolution de la Chambre et les Partis.

Elue immédiatement après la guerre, à la suite d'une campagne électorale beaucoup trop rapide, sur des programmes imprécis, la Chambre n'exprimait pas la véritable opinion du pays. De l'état des partis, balancés en forces à peu près égales, il ne se dégageait pas de majorité durable. Les socialistes demeurant à part, on ne pouvait gouverner sans les catholiques; même avec leur concours, le gouvernement n'était pas sûr de lui.

Par son relèvement de l'indemnité parlementaire avec effet rétroactif, puis par l'obstructionnisme socialiste à propos de l'augmentation du prix du pain qui vint longtemps suspendre ses travaux, la Chambre — il faut bien le dire — s'était déconsidérée. Les combats de rues entre socialistes et fascistes (nationalistes), à Florence, à Empoli, rendaient la situation intolérable. L'appréhension du désastre, au point de vue nationaliste, d'élections séparées dans les nouvelles provinces, le désir de restreindre à un nombre moins important les 156 députés socialistes, la crainte de voir la Chambre refuser en juin l'exercice provisoire au gouvernement, décident, dès la deuxième quinzaine de mars M. Giolitti à dissoudre la Chambre. A ce projet, la plupart des groupes sont hostiles. Les socialistes essaient, pour éviter la dissolution, de se rapprocher du gouvernement: leur tentative échoue. Le 23 mars, la Chambre se sépare en fixant sa rentrée au 17 avril. Le 31 mars, la décision est prise. Le 7 paraît le décret de dissolution. Les élections auront lieu le 15 mai. Le Sénat et la Chambre sont convoqués pour le 11 juin.

Le décret est précédé d'un remarquable exposé des motifs :

Pour la première fois, depuis la chute de l'Empire romain et après des siècles de luttes, de douleurs et de sacrifices tels qu'aucun peuple n'a eu à supporter les pareils pour obtenir son indépendance, l'Italie, sortie victorieuse de la plus terrible guerre que l'Histoire ait connue, a désormais réalisé son unité, dans les frontières que lui a assignées la nature. La région du Trentin et celle de la Vénétie julienne sont enfin réunies à la mère-patrie et une nouvelle période de l'histoire d'Italie commence aujourd'hui. Les citoyens des nouvelles provinces doivent élire leurs représentants au Parlement.

En présence d'un événement aussi heureux et aussi important, le Gouvernement a dû se demander s'il convenait de procéder à des élections partielles dans les nouvelles provinces, en appelant leurs représentants à faire partie d'une assemblée élue dans les autres provinces italiennes en 1919 ou bien s'il était plus digne du grand événement d'appeler à la fois tout le peuple italien à se prononcer sur l'orientation politique, économique, culturelle, administrative à donner à l'Italie dans la nouvelle période qui s'ouvre.

La pratique des élections générales, lorsque de nouvelles provinces

sont annexées au territoire national, fut adoptée en 1870 après l'annexion de Rome. Le plébiscite du 2 octobre fut suivi du décret du 2 novembre qui ordonnait la dissolution de la Chambre et fixait les élections générales au 20 du même mois.

En 1866, après l'annexion de la Vénétie, on fit au contraire des élections partielles dans les nouvelles provinces, le 25 novembre 1866; mais trois mois plus tard, le 23 février 1867, la Chambre qui n'avait qu'un an et quatre mois d'existence était dissoute et les élections générales avaient lieu le 10 mars 1867. Ainsi les électeurs des provinces vénitiennes eurent deux campagnes électorales à trois mois d'intervalle; c'est ce qui arriverait dans les provinces qui viennent d'être annexées, si les élections générales étaient fixées au second semestre de cette année.

Le changement de la situation de l'Italie. — Le Ministère a également considéré que depuis les dernières élections la situation de l'Italie s'est profondément modifiée, de sorte que la Chambre actuelle, en ce qui concerne l'orientation à adopter, ne représente plus, étant donné cette situation nouvelle, la volonté du pays.

L'Italie, en 1919, était en effet en guerre en Albanie. Notre position dans l'Adriatique était précaire, très faible, et de graves difficultés d'ordre international, que l'on n'avait pas réussi à surmonter, étaient sur le point d'imposer une solution contraire à nos intérêts les plus essentiels; à Fiume, s'était créée une situation qui menaçait de donner naissance à de nouveaux conflits internationaux. L'Etat était toujours sur le pied de guerre; il y avait un armistice; ce n'était pas la paix. Le pied de guerre imposait un régime économique de monopole et d'ingérence de l'Etat dans des proportions si énormes, que toute liberté de commerce était presque supprimée. Enfin les finances de l'Etat, avec un déficit annuel de 14 milliards, faisaient apparaître aux yeux du pays le spectre de la banqueroute, avec les terribles conséquences qui seraient sorties d'une complète dépréciation de la monnaie, d'une augmentation fabuleuse du prix de la vie, de la chute des établissements de crédit et des principales industries, désastre qui aurait frappé toutes les classes sociales, mais plus durement que les autres sans aucun doute les classes laborieuses.

Aujourd'hui, au contraire, la traditionnelle politique italienne qui tendait à assurer l'indépendance de l'Albanie, a été reprise; nous sommes dans les meilleurs termes avec ce peuple. Le Traité de Rapallo qui donne à l'Italie ses frontières naturelles inaugure une politique de rapports cordiaux avec nos voisins yougoslaves et avec tous les peuples héritiers de la Monarchie austro-hongroise, éliminant ainsi tout danger de nouveaux conflits. Ce même traité de Rapallo a assuré l'indépendance et l'italianité de Fiume et supprimé le danger qui pouvait naître de la situation irrégulière de cette ville, dont les habitants sont libres aujourd'hui de se donner la forme de gouvernement qu'ils veulent.

L'état de paix avec tous ses effets a désormais remplacé l'état de guerre, et le régime des monopoles a été remplacé par une complète liberté commerciale, uniquement limitée, et pour peu de temps, en ce qui concerne l'approvisionnement en blé.

Enfin le déficit du budget de l'Etat est passé de 14 à 4 milliards, déficit que la rigide application des impôts déjà votés, avec quelques retouches, qui en amélioreront le mécanisme et en accroîtront l'efficacité, et une stricte politique d'économie permettront dans une époque assez proche d'éliminer complètement.

Contre toutes les violences. — En temps normal il est préférable de laisser chaque législature achever le cycle fixé par le Statut et réaliser le programme en vue duquel le pays a donné mandat à ses représentants. Mais quand la situation du pays est si profondément modifiée qu'elle constitue véritablement le début d'une ère historique nouvelle, quand le territoire de l'Etat est agrandi au point de changer les objectifs de la politique étrangère, comme aujourd'hui, il est évident que manque de la part du Pays l'indication de la route qu'il entend suivre en présence des nouvelles questions qui se posent et de ses nouveaux besoins. Par suite c'est un devoir de permettre au corps électoral d'exprimer sa volonté.

La situation intérieure, quelque peu troublée dans plusieurs provinces, dont certains se font un argument en faveur d'un ajournement des élections générales, est au contraire, à notre avis, une raison de plus de les hâter, car la

volonté du pays est la plus valable des forces pour imposer à tous de cesser toute violence et pour rétablir le règne de la loi. Nous ne doutons pas que le pays exprimera d'une façon claire cette volonté et saura en imposer le respect.

Aux raisons que nous venons d'exposer, il convient d'ajouter que les questions de la solution desquelles dépend l'avenir du peuple italien sont si nombreuses et si graves que seule une Chambre, représentant réellement la volonté immédiate et le sentiment actuel du Pays, pourra les affronter avec l'autorité, la sûreté et l'énergie nécessaires.

La politique étrangère, aujourd'hui que l'Italie a atteint ses frontières naturelles et n'a plus de raisons politiques qui puissent rendre difficiles ses rapports avec d'autres peuples, peut se déterminer en pleine indépendance et sécurité, et, dans la situation présente, elle doit s'inspirer principalement d'idées économiques, tendre à s'assurer de nouvelles zones d'influence commerciale, de nouveaux moyens de ravitaillement en matières premières, de nouveaux débouchés pour notre émigration, de nouveaux marchés pour notre production agricole et industrielle.

En juin 1920, le Ministère a présenté un projet de loi qui, modifiant l'article 5 du Statut, disposait qu'aucun traité international ne serait valable sans l'approbation du Parlement. Neuf mois sont passés sans que sur ce projet de loi un rapport ait été présenté. Nous espérons que la nouvelle Chambre comprendra à quel point il importe que le Parlement ait pleine autorité sur la politique étrangère.

Finances, Justice et Ecoles.— La question financière, avec le déficit annuel de 4 milliards et la nécessité d'un certain nombre d'augmentations indispensables de dépenses, réclame une énergie exceptionnelle pour supprimer les dépenses qui ne sont pas absolument nécessaires, pour établir la plus rigide justice dans la répartition des charges publiques, en exigeant de toutes les classes de contribuables, et en particulier des classes les plus riches, les sacrifices nécessaires.

L'administration de la justice attend des modifications profondes, en particulier en ce qui touche sa procédure, lente et compliquée, et l'organisation judiciaire et souhaite un Parlement qui, s'inspirant des exigences de l'intérêt général, ait le courage de supprimer les tribunaux inutiles et par suite nuisibles, un Parlement qui procède à une révision ample de nos lois, révision indispensable pour réaliser l'unification législative avec les nouvelles provinces qui doit avoir lieu graduellement, de manière à ne troubler ni intérêts, ni sentiments.

Une nouvelle orientation devra être donnée au facteur le plus haut de civilisation, de grandeur morale et de prospérité de tout peuple : l'Ecole. Des habitudes invétérées, des préjugés invétérés, des intérêts particuliers ont jusqu'ici empêché toute réforme sérieuse, bien que l'opinion publique et les maîtres les plus compétents en aient depuis longtemps proclamé l'urgence, dans tous les ordres d'enseignement, mais spécialement dans l'enseignement secondaire, en violent contraste avec les besoins de la vie moderne.

Par un singulier phénomène, des hommes qui, dans tous les domaines, invoquent la liberté la combattent à l'école. L'Etat doit avoir la haute direction de l'enseignement et le contrôler efficacement au moyen de l'examen d'Etat. Mais il ne doit pas supprimer l'activité légitime de tous ceux qui apportent dans l'enseignement un sûr élément de progrès. Le problème de l'école n'a jamais été affronté sérieusement par le Parlement; nous souhaitons que le corps électoral en impose l'étude sérieuse à la nouvelle représentation nationale.

La réorganisation des administrations publiques, réclamée avec autant d'insistance que d'inutilité par l'opinion publique, est en ce moment étudiée par une Commission élue par les deux branches du Parlement; la nouvelle représentation nationale qui reflètera la volonté du Pays sentira le devoir d'arriver à une solution définitive. A présent que l'unité nationale est hors de discussion, il sera possible de procéder à une décentralisation rationnelle qui limitera l'ingérence de l'Etat aux services de caractère national.

Défense nationale et questions sociales.— Il faut proportionner au nouvel état de nos relations internationales l'organisation de la défense nationale qui doit pourtant être sérieusement préparée. Il est urgent que l'armée et la marine, auxquelles vont l'affection et la reconnaissance de tous les Italiens, aient une organisation définitive, qui, tenant compte des grands enseignements de la guerre,

réussisse à concilier la sécurité de la défense avec la moindre fardeau possible pour les citoyens appelés sous les armes.

Dans l'intérêt de la justice sociale, de la paix intérieure et de l'avenir économique du pays, la période historique qui s'ouvre devra être caractérisée par le soin le plus assidu dans l'étude et la solution des plus importants problèmes sociaux. Avant tout il faudra favoriser avec une grande largeur de vues le plus grand développement et l'organisation plus parfaite des associations coopératives aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture. Ce sera le moyen le plus efficace pour rétablir la paix sociale et intensifier la production. Là où le bénéfice est réparti entre les travailleurs, là, la grève et la lutte de classes n'ont plus de raison d'exister .

Il y a deux autres grands problèmes qui intéressent à la fois les travailleurs de la terre et l'augmentation de la production et dont la solution avait été proposée à la Chambre qui ne les a pas examinés : le premier, c'est l'organisation de représentations agraires; l'autre, c'est la question des *latifundia*, qui, morcelés en petites propriétés ou remis en vue de leur exploitation à des collectivités de paysans, assureront le bien-être d'un grand nombre de travailleurs et augmenteront fortement la production agricole.

Il est également urgent de compléter et d'organiser, plus sérieusement et plus simplement à la fois, les assurances sociales. Il est enfin nécessaire d'affronter le problème de la méthode la meilleure pour appeler les travailleurs à étudier eux aussi l'organisation des industries, à conseiller les perfectionnements que l'expérience pourra leur suggérer, et cela par l'exercice d'un contrôle à organiser de manière à concilier les intérêts de l'industrie et ceux des travailleurs qui y sont employés. L'étude sérieuse et sans passion de ce problème, résolu de façon si différente, prouvera que le fait de permettre aux travailleurs de connaître la véritable situation de l'industrie, le fait de les appeler à collaborer à l'étude de perfectionnements éventuels, sont un important élément de pacification.

La solution sérieuse des plus graves questions sociales sera rendue aisée par le fait que les classes ouvrières, tout en ayant conscience de leurs droits, ont aussi, dans leur grande majorité, par suite de la diffusion de l'instruction, de l'accroissement de leur expérience, la vision la plus exacte de la réalité. Une fois dépassée cette période de vagues aspirations révolutionnaires, qui ont été et sont un sérieux obstacle à tout progrès, il serait logique que ces travailleurs dussent inviter tous leurs représentants à prendre dans la vie politique une part active au lieu de se borner à un rôle de simple critique.

Si l'Italie entreprend aujourd'hui une féconde politique de travail, d'élévation efficace du degré de l'instruction publique, de progrès sérieux dans la plus importante de nos forces économiques, l'agriculture, de soins utiles à la marine marchande, d'amélioration morale et matérielle des travailleurs des usines et des champs, d'exploitation savante des grandes forces dont la nature a doté notre territoire et des grandes qualités que des millénaires de civilisation ont accumulées dans notre peuple, elle atteindra une base sociale solide et ne tardera pas, en guérissant les blessures ouvertes par l'horrible guerre, à se placer au premier rang des nations civilisées.

Appel aux Électeurs. — La Chambre que les électeurs sont appelés à élire aura devant elle un vaste travail de reconstruction et de transformation dans toutes les branches de l'activité nationale. Elle devra reprendre entièrement l'exercice de ses hautes attributions en rappelant au Parlement sa fonction législative; elle devra exercer la grande fonction de contrôle grâce à la discussion du budget, qui depuis sept ans n'a plus lieu; elle devra prendre sur le Pays cette véritable direction politique et morale qui est sa plus haute mission bien qu'elle ne soit pas inscrite dans la charte constitutionnelle.

Pour remplir dignement une tâche aussi élevée, elle a surtout besoin d'autorité morale.

Les élections pratiquées par larges circonscriptions enlèvent à une grande partie des électeurs la possibilité de connaître et de juger personnellement ceux qui se présentent à leurs suffrages. Ce sont les partis qui doivent choisir leurs représentants selon les principes les plus rigoureux. C'est leur devoir et aussi leur intérêt, car logiquement les électeurs les plus intelligents jugent les partis, non seulement d'après les programmes, mais encore d'après la valeur morale et intellectuelle des hommes qui les mettraient en pratique.

Veuille la fortune de l'Italie que tous les partis sentent le devoir de choisir pour les représenter leurs adhérents les plus dignes par la hauteur de l'intelligence et surtout par la noblesse du caractère.

Pour ces motifs et en formulant ces vœux, nous présentons à la signature de Votre Majesté le décret qui dissout la Chambre des Députés, fixe les élections générales au 15 mai prochain et convoque la nouvelle Chambre pour le 11 juin.

Les négociations entre les divers partis constitutionnels en vue de la constitution d'un Bloc National antisocialiste avaient déjà commencé avant le décret de dissolution de la XXV^e^ législature. Après le 7 avril, elles se sont intensifiées dans les quarante circonscriptions électorales, et elles ont abouti presque partout où le socialisme dispose de forces sérieuses, notamment à Rome, à Milan, à Bologne, à Turin, à Trieste, etc...

Le noyau du bloc est constitué par les démo-libéraux (centre gauche). La difficulté du problème consistait à englober dans une même coalition les nationalistes et les fascistes, éléments de droite; les radicaux et les réformistes, éléments avancés, et enfin les populaires (catholiques). Les populaires ne sont pas entrés dans le bloc. Les nationalistes et les fascistes, après quelques hésitations, y ont adhéré. Et sauf dans quelques circonscriptions (à Florence, par exemple), les socialistes réformistes ont accepté de mener avec les nationalistes la lutte contre le bolchévisme.

Avant même la dissolution de la Chambre, le parti nationaliste et les Fasci de combattants (y compris d'Annunzio et ses légionnaires) avaient décidé de se coaliser et de prendre leurs décisions en commun :

Italiens ! Notre programme réside dans nos emblèmes : dans le faisceau des licteurs qui signifie respect de la loi et de la justice, dans l'aigle romaine qui signifie expansion dans le monde de la civilisation, du travail, du génie italiens; et aussi dans nos chants, depuis le chant qui est un hymne à l'Italie ressuscitée pour ceindre la couronne de laurier jusqu'à celui qui exalte la jeunesse, la jeunesse éternelle de la Patrie et de son Peuple.

... Serrez-vous autour de nous parce que nous sommes l'espérance et l'avenir. Qui n'est pas avec nous est contre l'Italie !

... Nous ne croyons ni au dogme du pacifisme, ni au mythe de la Société des Nations. Les conflits se déplacent, se transforment, ils ne se suppriment pas.

... D'une façon générale, nous voulons le développement de toutes les énergies nationales.

Au problème de classe de la *répartition* qui immobilise la pensée socialiste, nous ajoutons, et le mettons au premier rang, le problème national de *l'accroissement de la production*. Il est vain de se partager la misère.

... Nous voulons hausser tout le monde au niveau le plus élevé possible de bien-être. Cette année nous avons pensé à la terre et aux cultivateurs, pour favoriser la participation aux bénéfices et l'achat de la propriété. Nous sommes les ennemis déclarés des latifundia et du salariat. Une autre année, nous nous occuperons de la mer et des navigateurs, afin de favoriser l'expansion italienne sur mer.

... Nous sommes contre la finance démagogique. L'équilibre doit être obtenu avant tout par la diminution des dépenses. La taxe disproportionnée sur les automobiles, pour citer un exemple de démagogie fiscale néfaste, a réduit des deux tiers le nombre de voitures en circulation, au détriment d'une industrie qui nourrissait un demi-million d'ouvriers mécaniciens et toute une série de

catégories intéressées, comme les ouvriers du caoutchouc, les commerçants en huiles et en essences, les chauffeurs, etc...

... Nous comptons beaucoup sur l'amélioration du change. Le bolchévisme l'avait fait empirer, le fascisme relève la lire, en donnant confiance en Italie à la finance internationale.

... Il faut enlever à l'Etat les fonctions qu'il ne sait ou ne peut accomplir. L'Etat a une fonction politique et juridique, ce n'est pas un industriel. Il ne peut être entrepreneur de chemins de fer, facteur, commerçant en grains et en café. Les étatisations ont été les anticipations d'un socialisme désorganisateur et père du déficit. Nous en avons assez. Nous laisserons à l'Etat le jeu du *Lotto* (il y a des gens qui y croient) et le monopole du sel et du tabac.

Le monopole de l'école a lui aussi donné de mauvais résultats. On pourra laisser à l'Etat les écoles primaires rurales et les Facultés techniques qui ont des frais de laboratoire. Mais les Facultés théoriques et les écoles secondaires pourront être libres sous un contrôle à déterminer.

... Quant aux syndicats, si nous sommes les ennemis des démagogues, nous sommes amis du peuple et favorables à l'élévation de toutes ses catégories. Nous reconnaissons et défendons les syndicats pourvu qu'ils conservent un caractère national. Nous n'admettons pas qu'on puisse par le caprice d'un homme et d'une oligarchie interrompre un service national indispensable.

Les différents groupes libéraux ont tenu un Congrès à Rome les 14 et 15 avril, auquel ont adhéré les nationalistes et les fascistes. Dans la séance d'ouverture, M. Luzzatti a fait un appel à l'union sacrée. Le principe du bloc national a été approuvé. Et le Congrès a pris fin en proclamant la constitution du parti libéral démocratique sur ce programme en 15 points :

1. Retour de l'Etat à ses fonctions normales juridiques et politiques.
2. Suppression des institutions qui entravent l'activité normale de l'Etat.
3. Aucune augmentation ultérieure des charges publiques.
4. Réalisation de moyens fiscaux adéquats, mais qui laissent ses possibilités de développement à l'activité économique du Pays.
5. Liberté des initiatives économiques et par conséquent liberté du commerce et de l'industrie; suppression de toute entrave ou privilège.
6. Intervention vigilante de l'Etat en vue d'obtenir pour l'activité nationale les conditions les meilleures possibles dans ses rapports avec l'étranger.
7. Conception de la propriété comme une fonction sociale et comme la collaboratrice du travail, soit dans l'économie agricole, soit dans l'économie industrielle, en harmonie avec l'idée de collaboration contre la lutte de classes.
8. Réalisation de ces idées grâce à une activité qui favorise la formation de la petite propriété dans l'agriculture, une participation raisonnable des travailleurs aux bénéfices des entreprises, une connaissance plus complète de la part des travailleurs des conditions de l'industrie.
9. Reconnaissance des associations syndicales et économiques, dans la mesure où elles ne se proposent pas d'action contraire à l'existence et aux fins de l'Etat.
10. Mesures législatives d'ordre social qui tiennent compte de la situation de chaque région.
11. Décentralisation organique de l'activité de l'Etat; responsabilité des fonctionnaires; simplification des services; statut économique proportionné aux exigences de la vie.
12. Restauration de l'autorité de l'Etat dans la défense de l'ordre et de la loi.
13. Education de la jeunesse; mesures préventives contre la criminalité enfantine; soin plus grand dans l'application de l'hygiène sociale; solution des problèmes sociaux liés à celui de l'école.
14. Rétablissement de la discipline et du principe de la responsabilité publique et privée.
15. Défense de la famille et exaltation de la Patrie, en particulier dans les personnes de ceux qui lui ont sacrifié leur vie, leurs affections ou leur patrimoine.

Jusqu'à la veille de la dissolution, un certain nombre de leaders socialistes, appartenant à la fraction de droite, notamment M. Turati et M. Treves se sont violemment élevés contre la dissolution :

La Chambre est dissoute non pas parce que sa vie normale est achevée, parce qu'elle a rempli sa tâche, mais parce que la bourgeoisie, ayant créé des conditions propices pour une consultation électorale, convoque les comices dans son intérêt exclusif. Et le prolétariat est contraint de se battre, non pas lorsque l'heure fixée par la loi a sonné, mais quand la bourgeoisie, après l'avoir désarmé, le pousse aux urnes, le pistolet sous la gorge. Telle est la souveraineté populaire en Italie.

Sans compter que le choix arbitraire laissé à la classe dominante de la date des élections la met en mesure de s'assurer d'autres facteurs de succès au détriment des travailleurs. Il y a, au mois de mai, des provinces italiennes (citons-en une : celle de Novare) où un quart, sinon davantage, des électeurs prolétariens manque, parce qu'émigrés temporairement à l'étranger. Et il existe actuellement d'autres provinces où nos administrations, ébranlées par la tempête réactionnaire, n'ont pas encore eu le temps de se reprendre et où nos phalanges dissociées n'ont pu encore être réorganisées. Le temps aurait remédié à ces faiblesses passagères et l'échéance normale de la XXV^e^ législature aurait trouvé le Parti du Prolétariat sur un pied d'égalité avec les autres Partis. Un geste de violence du Gouvernement anticipe l'échéance pour supprimer cette égalité. Souveraineté de classe, dictature de classe, et non souveraineté populaire.

Aussi le programme du parti, bien loin de marquer une orientation intransigeante et révolutionnaire, marque au contraire un mouvement vers le réformisme, définit la bataille électorale comme une bataille défensive, et, après une affirmation anticollaborationniste toute platonique, énumère un certain nombre de réformes à obtenir du Parlement :

Contrôle ouvrier, afin de substituer aux formes de production et d'esclavage individualistes la socialisation du sol et du sous-sol et la gestion collective des industries utiles et des approvisionnements.

... Autonomie municipale et régionale afin d'opposer à la centralisation bureaucratique de l'Etat bourgeois une plus féconde et naturelle administration socialiste, capable d'opposer aux trusts capitalistes ses ligues, ses consortiums, ses gestions, ses rapports directs entre la ville et la campagne.

Abolition de l'armée permanente; protection du travail, de la vieillesse, de la maladie; ... justice gratuite...

Cette orientation réformiste est encore accentuée par le choix des candidats, pris en majorité parmi les réformistes déclarés, à Milan et en Ligurie notamment. Plus de Révolution. La Direction du parti socialiste avertit le prolétariat italien que la Révolution ne se fait plus : « ce qu'on fait, ce sont les retraites ouvrières, les sociétés de secours mutuels, les compagnies d'assurances ». A. R.

POLOGNE

La Charte constitutionnelle du 17 mars.

Le vote en troisième lecture des articles de la Constitution, commencé le 15 mars, s'est poursuivi et terminé le 16. La plupart des articles ont été votés avec calme. Les groupes de gauche ont essayé de remettre en question, par voie d'amendement, les dispositions concernant le Sénat et l'élection du président de la République, mais leurs nouvelles suggestions ont été repoussées. Par 208 voix contre 124, l'Assemblée a rejeté l'article voté en seconde lecture, qui imposait au président de la République l'obligation d'être polonais et catholique. Les populistes et les socialistes ont demandé la modification de l'article aux termes duquel le chef d'Etat ne peut être en même temps généralissime en cas de guerre, mais leur amendement n'a pas été adopté. Par 193 voix contre 153, la Diète a adopté un amendement des populistes présenté à l'occasion de l'article 96, et aux termes duquel la République ne reconnaît aucun blason ni titre de noblesse. Elle a également adopté, à propos des articles 114 et 121, plusieurs amendements plaçant les différentes confessions sur un pied de complète égalité. L'Assemblée a ensuite abordé l'article 126, qui concernait la révision de la Constitution, et sur lequel de si violentes controverses s'étaient élevées que jusqu'au dernier moment aucun compromis ne semblait possible. Soucieux d'achever leur œuvre avant le plébiscite de Haute-Silésie, les députés se sont mis d'accord finalement sur ce texte :

La seconde Diète convoquée selon les lois de la présente Constitution pourra procéder à une révision de la Constitution à la suite d'une décision prise à la majorité des 3/5 des voix, en présence de la moitié au moins des députés.

* * *

A la séance du 17 mars, les loges diplomatiques et les galeries étaient pleines. Le chef d'Etat était présent. Le maréchal de la Diète annonça que la Diète avait maintenant à émettre un vote d'ensemble sur le projet constitutionnel. Au nom du parti socialiste, le député Niedzialkowski déclara que la Constitution ne suffisait pas à son groupe, et qu'il voterait contre. « Nous constatons, toutefois, ajouta-t-il, que la Pologne occupera désormais sa place parmi les puissances démocratiques et modernes. De cette tribune j'annonce à la population de Haute-Silésie qu'en votant pour la Pologne elle votera pour un pays qui réunit toutes les conditions d'une évolution démocratique ».

Les fractions de gauche, par la voix de Woznicki, font une décla-

ration analogue. Après la déclaration du député Fichna, annonçant que le parti ouvrier national votera le projet, il est procédé au scrutin. Une très grosse majorité vote pour. Seuls votent contre : les socialistes (sauf les députés Chudy et Smulikowski), les populistes de gauche (groupe Libération), et le club des députés israélites (sauf deux rabbins). Ensuite, au milieu d'un grand silence, le maréchal de la Diète annonce que la Constitution est votée en troisième lecture et que la République Polonaise entre dans la voie d'un régime normal de légalité. Evoquant plus d'un siècle d'esclavage, il célèbre « ce moment radieux et solennel ». Les députés se lèvent, applaudissent et entonnent l'hymne patriotique et religieux (Bozecos Polske). Puis, se formant en cortège, accompagnés d'une foule immense, ils se dirigent vers la cathédrale où un Te Deum est célébré en présence du chef de 'Etat et des représentants de toutes les puissances alliées.

* * *

Aux termes de la Constitution, les pouvoirs souverains appartiennent à la Diète élue au suffrage universel, égal, direct, secret et proportionnel de tous les citoyens ayant 21 ans révolus, sans distinction de sexe. Un Sénat est élu dans les mêmes conditions, sauf que les électeurs sénatoriaux doivent avoir dépassé 30 ans. Les candidats au Sénat doivent avoir atteint l'âge de 40 ans. Les lois votées par la Diète sont examinées par le Sénat. En cas de conflit entre les deux Assemblées, la Diète peut reprendre et voter définitivement une loi repoussée par le Sénat. Le président de la République est élu par la Diète et le Sénat réunis en Congrès. Il représente l'Etat, conclut en son nom les traités, ratifie les lois et investit du mandat de constituer le gouvernement les personnes qui jouissent de la confiance de la Diète. Il est chef suprême des forces militaires, mais il ne peut pas, en temps de guerre, assumer le commandement effectif. Le gouvernement est responsable devant la Diète. La charte constitutionnelle consacre l'égalité absolue de tous les citoyens, la protection du travail, la protection des minorités nationales et confessionnelles, le régime de la journée de huit heures, l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. Les titres de noblesse sont abolis. La révision de la Constitution ne peut être prescrite que par la Diète qui succèdera à celle dont l'élection sera effectuée prochainement.

P. W.

RUSSIE

La Conférence des membres de la Constituante de Russie à Paris.

Dans la nuit du 5 au 6 (18 au 19) janvier 1918 des matelots bolchévistes en armes dispersaient l'Assemblée Constituante Panrusse qui n'avait duré que 17 heures. Occupant les tribunes pendant toute la séance, « cette beauté et fierté de la Révolution russe » — titre décerné aux matelots assassins de leurs officiers par le camarade Trotsky — s'était d'ailleurs déjà, dans la journée, offert le plaisir de mettre en joue les orateurs qui n'avaient pas l'heur de lui plaire.

Et pourtant cette Constituante de Petrograd, convoquée par le gouvernement provisoire, avait été élue en novembre 1917, après le coup d'Etat qui avait amené au pouvoir le parti bolchéviste. C'est que, au commencement, grisés par la facilité avec laquelle ils avaient renversé le gouvernement provisoire, les bolchéviks s'étaient imaginés que la majorité de la population se rangeait de leur côté, et qu'en tout cas ils ne trouveraient pas dans la Constituante un adversaire irréductible. Mais le résultat des élections, bien que faites sous leur pression, ne manqua pas de leur apporter la plus amère des désillusions. Dans 54 circonscriptions, sur 703 députés élus, 168 seulement appartenaient au parti bolchéviste, tandis que les socialistes révolutionnaires russes (sans même compter les députés socialistes allogènes), obtenaient 338 mandats, c'est-à-dire plus du double.

En présence de ces résultats des élections, les Soviets jetèrent le masque démocratique dont ils avaient bien voulu s'affubler au début. Leurs journaux s'appliquèrent à soutenir la thèse qu'en cas de divergence de vues entre les Soviets et la Constituante, c'était la volonté des premiers qui devait prévaloir, comme exprimant, grâce aux particularités de leur organisation, plus exactement la volonté des ouvriers, des soldats et des paysans. Bientôt Lénine décria l'Assemblée Constituante comme une forme démodée de la République bourgeoise, lui opposant la République des Soviets comme la forme la plus élevée des institutions démocratiques.

En même temps les Soviets prirent quelques mesures préventives pour réduire le nombre de leurs adversaires. Un décret du gouvernement ordonna l'arrestation et la traduction devant les tribunaux révolutionnaires des membres des organisations directrices du parti des cadets « parti d'ennemis du peuple ». Dans ces conditions, aucun membre du parti constitutionnel-démocrate (cadet) n'a pu assister à la séance ; d'ailleurs plusieurs membres marquants du parti socialiste-révolutionnaire, dont M. Avxentieff, ont été également arrêtés quelques jours avant le 5 janvier.

Malgré ces mesures préventives, les bolchévistes ne purent réunir dans l'Assemblée que 153 voix contre 204. La « Déclaration des droits du peuple travailleur et exploité » qu'ils voulurent imposer à l'Assemblée fut repoussée. Sur le champ les membres non bolchévistes furent proclamés « contre-révolutionnaires » et « ennemis du peuple » par la fraction bolchéviste et les dits ennemis chassés de la salle. Et voici comment le décret qui parut le lendemain motivait la dissolution : « Les classes travailleuses ont pu faire l'expérience que le vieux parlementarisme bourgeois s'est survécu lui-même, qu'il est complètement incompatible avec le problème de la réalisation du socialisme, que ce ne sont pas des institutions nationales, mais seulement les institutions de classe (comme le sont les Soviets) qui peuvent briser la résistance des classes possédantes et jeter les bases de la société socialiste [1]. »

Ainsi finit la première Constituante panrusse, dont la convocation par le gouvernement provisoire avait soulevé de si vastes et de si légitimes espérances dans tout le pays.

II

Trois années se sont écoulées, trois terribles années. Le joug bolchéviste pèse toujours sur la malheureuse terre russe, plus lourd que n'a jamais pu peser sur elle le joug tatare. Une minorité composée de sectaires communistes, d'ambitieux sans scrupules et de simples criminels a profité des fautes accumulées par l'ancien régime, de l'anarchie créée par la longue guerre et de la faiblesse du gouvernement provisoire, pour s'imposer aux masses ignorantes et exténuées et pour les asservir.

Intrôné au Kremlin au nom du bonheur universel, le bolchévisme n'a réussi qu'à blesser à mort la noble civilisation russe. La science, la technique, l'industrie, le commerce, l'agriculture russes sont anéantis. La famine et les épidémies ravagent le pays, la mortalité dépasse la natalité et la population diminue chaque année par millions.

La liberté n'existe que pour les communistes. La plus abominanle terreur maintient la *dictature du prolétariat* d'un million sur un peuple qui en compte encore aujourd'hui plus de cent. Tortures, système d'otages, exécutions en masse, tout est mis en œuvre pour prévenir la moindre tentative de révolte ou pour étouffer tout germe d'une conspiration.

La guerre de front menée contre les Rouges par les Blancs a échoué. Koltchak est fusillé; Denikine et Youdénitch, après avoir été si près de la victoire, ont vu, eux aussi, leurs efforts brisés; et les couleurs

1. Le bref résumé de l'histoire de la Constituante qu'on vient de lire est basé sur le récit de M. Marc Vichniak, membre et secrétaire général de la Constituante (Marc Vichniak, *Le Régime Soviétiste*, Paris 1920, pp. 9-23).

de Wrangel flottent à l'étranger. Le sacrifice de tant de héros russes a été vain et le bolchévisme triomphant étend ses tentacules sur le monde entier. Ses émissaires infectent l'Occident et l'Orient. Et de grands pays, frappés de cécité politique, essayent de pactiser avec la barbarie victorieuse. Un terrible danger est suspendu sur l'univers entier.

C'est à ce moment, le 8 janvier 1921, anniversaire du 8 janvier 1918, que dans un modeste local, au Quartier Latin, à Paris, se réunit la « Conférence des Membres de la Constituante de Russie. »

Qui sont les hommes, formant ce *tronçon* de Constituante ? Que veulent-ils ?

Ils ne sont que 32 qui se retrouvent sur la terre hospitalière de la France. Mais, parmi eux se trouvent un grand nombre de personnalités ayant joué un rôle prépondérant, soit dans les rangs de l'opposition qui combattait le régime tsariste dans les quatre Doumas, soit dans le mouvement révolutionnaire; beaucoup d'entre eux ont été des différents gouvernements que la Révolution a fait successivement éclore dans la nouvelle Russie.On y voit presque tous les *leaders* de la Russie démocratique.

Le plus nombreux est le groupe du parti *socialiste-révolutionnaire*, représenté par 21 membres de la Constituante dissoute. Ce sont MM. Avxentieff, un des membres les plus marquants du parti, ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire en 1917, et président du gouvernement constitué en 1918, à Oufa; Alexeevsky; Mme Brechko-Brechkovskaya; MM. Boulat, représentant lithuanien; Brouchvit, représentant letton; Gavronsky; Fondaminsky-Bounakoff, ancien président du Congrès des délégués des paysans de Russie; Goukovsky, ancien vice-président et ministre de la Justice du gouvernement du Nord; Kerensky, ancien président du gouvernement provisoire; Klimouchkine; Kovarsky, ancien adjoint au maire de Moscou; Lazarew; Makéew; Minor, ancien président de la municipalité de Moscou; Rogovsky, membre du gouvernement provisoire d'Oufa; Roudneff, ancien maire de Moscou et président du Comité central de l'Union Panrusse des municipalités; Sokolow; Slonim, représentant de la Bessarabie; Schreider, ancien maire de Petrograd; Vichniak, secrétaire général de la Constituante dissoute; Zenzinoff, membre du gouvernement d'Oufa.

Le parti *cadet* (constitutionnel-démocrate) n'est représenté que par cinq de ses membres, mais qui tous ont tenu un grand rôle dans l'histoire politique de la Russie nouvelle. Ce sont MM. Konovaloff, ancien vice-président de la Douma, ancien vice-président du gouvernement provisoire; Maklakoff, le célèbre orateur membre de quatre Doumas, nommé ambassadeur en France par le gouvernement provisoire et y représentant encore aujourd'hui la continuité du pouvoir légal,

usurpé par le bolchévisme; Milioukoff, le grand historien russe, leader des cadets depuis 1905, ministre des affaires étrangères du gouvernement provisoire; Roditcheff, le puissant tribun, membre de toutes les Doumas; Vinaver, l'éminent civiliste, sénateur, ancien ministre des Affaires Etrangères du gouvernement de Crimée.

Le parti *socialiste populiste* est représenté par un vétéran révolutionnaire, M. Tchaïkovsky, dernièrement encore président du gouvernement du Nord (Arkangel). Le parti *octobriste* (parti des libéraux modérés) a également un représentant : le baron Alexandre Meyendorff, ancien vice-président de la Douma. Les *Cosaques* sont représentés par M. Kharlamoff, membre des quatre Doumas, et président du Kroug (assemblée) du Voisko (armée) du Don. Les *Tatares* de la Russie intérieure enfin ont trois représentants M. Iskhakow, Maxoudow et Toukhtarow.

III

Que veulent-ils, ces membres de la Constituante dissoute ?

Nous trouvons une première réponse à cette question dans l'*appel* lancé par le groupe qui avait pris l'initiative de la convocation de la Conférence.

Cet appel procède du fait qu'aujourd'hui il est devenu évident pour tout le monde que la victoire sur les bolchéviks est possible seulement au nom du Peuple et de la Révolution, et nullement au nom de la restauration de l'état politique et social qui a été détruit à tout jamais en mars 1917.

Aujourd'hui, aussi bien dans les masses des travailleurs que dans les autres couches du peuple russe, la conviction augmente rapidement que seul un retour honnête et actif aux principes de la Révolution de Mars, seule une lutte avec les usurpateurs menée au nom de la délivrance du peuple, peut sauver notre Patrie. De même, il devient incontestable que, pour vaincre définitivement le bolchévisme, sa haine et l'amour général de la patrie ne sont pas suffisants; il faut encore l'unité des tendances et des buts sociaux et politiques; il faut surtout une union sincère et indissoluble avec le peuple, avec sa majorité — les masses paysannes et ouvrières.

De la réaction rouge et blanche — aux principes de la révolution de Mars ! De l'autocratie — au pouvoir du peuple ! De la violence et du sang — au droit et à l'humanité ! De la servitude de tous les genres à la justice sociale ! Ce n'est que par la lutte pour ces buts qu'on peut régénérer la Russie, et rendre à l'Etat Russe la place qui lui revient de droit parmi les peuples.

Nous trouvant loin, à l'étranger, nous ne pouvons prédire quand et comment se développera en Russie la lutte révolutionnaire du peuple contre ceux qui ne comptent qu'avec la force des baïonnettes.

Mais nous pouvons et nous devons faire tout pour que, à l'étranger, se fasse entendre une voix indépendante pour la défense de l'honneur, des intérêts et du patrimoine de la Russie. Le bolchévisme aussi bien que le système de la dictature militaire ont toujours eu et ont comme résultat que les intérêts les plus vitaux de l'Etat russe ont été et sont violés de la manière la plus brutale. Une fin doit être mise à cela. La nouvelle Russie républicaine et démocratique

doit de nouveau élever sa voix. Mais tant que cette Russie est privée d'organes publics pour la représenter légalement devant l'étranger, les membres de la Constituante de Russie ne sauraient se taire.

Ils ne représentent pas, en dehors de la Constituante, la volonté du peuple. Ils ne peuvent agir en son nom. Soit ! Mais le *devoir* leur incombe de prendre la défense de la Russie, car le peuple lui-même, par son suffrage universel lors des élections à la Constituante, leur a imposé la lourde tâche de veiller aux intérêts de l'Etat.

Voilà pourquoi le groupe d'initiative des membres de la Constituante de Russie croit absolument nécessaire de convoquer immédiatement les membres de la Constituante russe aux fins de l'élaboration des formes et des moyens de la défense de l'honneur, de la dignité et du patrimoine de l'Etat russe devant les peuples de l'univers, jusqu'au jour où sera restauré, en Russie, le pouvoir public légal, librement reconnu par le peuple. — *Avxentieff, Kerenski, Minor.*

En pleine conformité avec l'esprit de l'appel du groupe d'initiative, le but général de la Conférence a été précisé dans l'émouvant discours, d'ouverture du président Avxentiev :

Nous tous, ici présents, nous sommes membres de la Constituante Russe, élue par tout le peuple. En nous réunissant ici, en ce moment difficile de notre histoire, nous ne prétendons ni à l'organisation du pouvoir, ni à la direction du mouvement populaire qui se développe dans la Russie même. Nous nous réunissons non pas au nom de nos *droits* à la législation, mais au nom de nos *devoirs*, dont nous sommes profondément conscients, de nos devoirs envers le peuple qui nous a élus.

Ces devoirs ont, pour ainsi dire, un caractère international. Nous devons, comme il a été dit dans la déclaration du groupe qui a pris l'initiative de convoquer cette Assemblée, défendre l'honneur et le patrimoine de la Russie. Nous devons nous efforcer que les droits de la Russie ne soient violés par personne et que, de *l'état d'objet international, elle revienne à celui de sujet* nanti de tous ses droits. Nous devons discuter ici les méthodes pour arriver à ce but, par conséquent également la forme et la manière de l'exécution des décisions de l'Assemblée.

Nous commençons nos travaux dans un moment difficile. Le fait que nous sommes peu nombreux, que nous nous réunissons à l'étranger, nous rappelle la nécessité de vaincre l'état d'illégalité où se trouve aujourd'hui la Russie. Il est dit dans l'Ecriture : « Détruisez le temple, je le rebâtirai dans trois jours ». Ce n'est pas pendant trois jours, mais pendant trois années déjà que nous nous efforçons de rebâtir le temple détruit... Mais nous avons la foi qu'il sera reconstruit, et puisque la foi est vivante, *il le sera !*...

IV

Les travaux de la Conférence ont débuté par la lecture des déclarations des groupes des différents partis.

La déclaration lue par M. Zenzinow au nom du groupement du parti *socialiste-révolutionnaire* peut être résumée comme suit :

Le parti socialiste-révolutionnaire est un parti *socialiste* et un parti *démocrate*. Ses voies ne sont pas celles des coups d'Etat au nom de la dictature d'une minorité, mais celles de la révolution populaire, accomplie par les masses des travailleurs. Il a donc un double devoir à remplir envers la Russie pendant la terrible époque qu'elle traverse. Au nom de l'unité et de la dignité du *socialisme* russe

et international, les socialistes révolutionnaires doivent mener une lutte sans merci contre les bolchévistes qui se sont emparés du pouvoir par la force, en se cachant derrière le socialisme; qui ont interverti sa doctrine et souillé ses hauts idéals. Comme parti *démocrate*, le parti socialiste-révolutionnaire doit lutter pour la *liberté* de la Russie, cette liberté pour laquelle tant de ses membres ont donné leur vie, dont la première étape semblait être conquise pendant les journées de mars 1917 et qui a été perdue le 25 octobre.

Le pouvoir dictatorial des Commissaires a jeté le pays dans un gouffre de désagrégation, de désespoir, de faim, de guerre civile et de terreur sanglante.

Seule la lutte révolutionnaire du peuple peut sauver la Russie. Tout espoir dans une évolution du pouvoir actuel est vain. Ce pouvoir ne peut que dégénérer et dégénère, en effet, en une nouvelle forme d'absolutisme bureaucratique provoquant la dissolution et l'anarchie.

Mais cette lutte doit être menée sous les couleurs déployées de la souveraineté du peuple. Il ne saurait être question d'un retour au passé d'avant mars 1917.

Quatre principes doivent être intangibles.

1° *La Russie future devra être une République fédérative, démocratique, comme il a été proclamé par la Constituante, le* 5 *janvier* 1918. *A tous les peuples habitant la Russie et faisant partie de la République doivent être assurés la liberté culturelle et politique et le développement individuel.*

2° *Toute la terre doit appartenir aux travailleurs qui la cultivent.*

3° *Une législation ouvrière à larges vues doit assurer à la classe ouvrière, sur la construction de la vie économique, l'influence progressive qui lui appartient de droit, comme au producteur des valeurs matérielles.*

4° *Seule la Constituante russe doit être la source du pouvoir et du droit.*

Mais ce ne sont pas seulement les buts de la lutte, ce sont ses forces et ses voies qui doivent également être démocratiques.

Les peuples de la Russie ne peuvent pas être libérés, ils ne peuvent se libérer que par eux-mêmes. C'est pourquoi le parti socialiste-révolutionnaire est *adversaire de toute intervention étrangère*. Celle qui a eu lieu, loin d'aider le peuple dans sa lutte contre le pouvoir bolchévik, la rendait plus difficile. L'intervention réveillait fatalement l'instinct de la résistance à l'étranger et donnait aux bolchéviks l'apparence des défenseurs de l'indépendance de l'Etat. Elle créait et consolidait en même temps des forces réactionnaires, hostiles au peuple, et qui lui étaient odieuses.

C'est pourquoi chaque tentative de lutter contre le bolchévisme par la voie de la dictature est non seulement inacceptable au point de vue des principes, mais pratiquement stérile et insensée. La dictature militaire n'a été que l'expression de la réaction. Elle a désorganisé et paralysé maintes fois la lutte révolutionnaire contre le bolchévisme. Voilà pourquoi le parti socialiste-révolutionnaire a été et sera toujours l'adversaire résolu de toute dictature militaire. Ni dictature de la gauche, ni dictature de la droite, mais la lutte du peuple lui-même au nom de sa souveraineté, basée sur le suffrage universel — voilà les principes du parti socialiste-révolutionnaire. Evidemment ce n'est pas à la Conférence des Membres de la Constituante se trouvant à l'étranger d'indiquer les délais et de prendre la direction du mouvement de la lutte pour la liberté de la Russie. Mais leur devoir est de contribuer à cette lutte par toutes leurs forces et d'enlever tous les obstacles qui se trouvent sur son chemin à l'étranger. Ils doivent faciliter ici, dans le domaine international, la tâche de la formation d'une nouvelle Russie, indépendante, puissante et démocratique.

La déclaration de la fraction du parti *constitutionnel-démocrate* (*cadet*) a été lue par M. Milioukoff.

La fraction déclare qu'elle participe à la Conférence en partant du principe que son but ne peut être la création d'un organe quelconque du pouvoir ni la résurrection de la Constituante de 1917, ce qui a été d'ailleurs exprimé dans l'invitation du groupe d'initiative et confirmé dans le discours d'ouverture du Président. La fraction pense élucider par l'échange de vues entre les membres de la Conférence, élus du suffrage universel, leurs points de vue sur la situation de la Russie; au cas où une unité de vues s'établirait, il faudrait baser sur elle

une action coordonnée pour la délivrance de la Russie du régime de violence sous lequel elle se trouve.

La fraction constate que l'attitude de tous les groupes de la Conférence vis-à-vis du bolchévisme est celle d'une *lutte active*. Elle pense qu'en présence de l'impossibilité pour le bolchévisme de se départir de la position irréconciliable qu'il a occupée et de renoncer à la réalisation par la force armée de ses tendances mondiales, la lutte contre le bolchévisme ne saurait se terminer par des concessions mutuelles ou prendre les formes d'une lutte parlementaire.

Dans le passé, le parti constitutionnel-démocrate croyait possible de lutter par la force des armées régulières. Tout en se rendant compte des côtés négatifs de la dictature militaire et de la politique malheureuse des gouvernements contrôlés par le pouvoir militaire, le parti acceptait ces défauts, tant qu'il pouvait espérer d'atteindre par ces moyens plus rapidement la chute du joug bolchéviste.

A l'heure actuelle, la lutte de front contre les bolchéviks a fait faillite. La Russie antibolchéviste n'a plus de territoire séparé. Dorénavant *tout* le territoire présente une arène pour la lutte intérieure de toute la population contre le pouvoir bolchéviste et cette lutte est menée par tous les moyens possibles. Cette lutte ne peut plus diviser le peuple en deux camps hostiles; au contraire elle concentre toute son attention sur les véritables auteurs de ses malheurs.

Les désirs des masses populaires, sur lesquelles pèse le joug bolchéviste deviennent, dans ces conditions, le facteur décisif. Trois années de guerre civile n'ont pu passer sans laisser leur empreinte sur la population pour laquelle a commencé la période de l'existence civique consciente. Le retour au passé est fermé à tout jamais. La nouvelle Russie ne saurait être qu'une Russie édifiée sur les principes d'une complète souveraineté du peuple, de l'attribution de la terre aux paysans et de la reconstruction sur des bases fédérales avec la garantie complète de l'auto-détermination de leur culture nationale aux nationalités qui l'habitent.

La fraction du parti voit la tâche principale de la Conférence dans l'organisation de l'action pour la Russie à l'étranger, c'est-à-dire la défense des intérêts internationaux de la Russie et de l'intégrité de son territoire, ainsi que les rapports avec les représentants des anciens confins russes. En présence de la disparition de tout *pouvoir* antibolchéviste, la fraction ne préconise pas la création d'un nouvel organe du *pouvoir*. Mais elle se prononce en faveur de la création d'une représentation des forces sociales démocratiques, continuant la lutte avec le bolchévisme, création à laquelle ses membres ont été conviés par l'appel du 21 novembre 1920. La fraction désirerait seulement élargir les cadres de cette représentation.

Le parti des *socialistes-populistes*, représenté par M. Tchaïkovsky, exprime également sa profonde conviction que les bolchéviks sont incapables de toute évolution vers la souveraineté du peuple et l'Etat démocratique. Et, tant que se maintiendra en Russie le bolchévisme, il sera impossible d'instaurer une paix stable ni d'établir l'équilibre dans les finances internationales et dans les échanges des marchandises.

Le premier devoir commun de tous les partisans d'une Russie démocratique et républicaine est donc la lutte pour la destruction du pouvoir soviétique. Le centre de gravitation de cette lutte se trouve dans l'initiative de la population, dans des soulèvements contre le pouvoir soviétiste des grandes masses du peuple lui-même. C'est pourquoi les socialistes-populistes, s'ils n'ont pas d'objection contre l'importation en Russie des articles de première nécessité, protestent contre l'approvisionnement du pouvoir soviétiste par des munitions ou armes qui pourraient accroître sa force.

Le parti socialiste-populiste déclare que tous les traités et concessions, qui seraient conclus par les Puissances étrangères avec les Soviets n'auront aucune force aux yeux du futur gouvernement légal de la Russie. Une reconnaissance *de jure* du pouvoir des Soviets serait considérée par le parti comme offensante

pour l'honneur et la dignité de l'énorme majorité du peuple russe, laquelle, par ses soulèvements contre la tyrannie bolchéviste, a clairement témoigné de ses sentiments hostiles à son égard. Une pareille reconnaissance de la part des Puissances alliées équivaudrait à une violation des engagements mutuels contractés pendant la grande guerre et sanctionnés par le sang de millions de victimes; ce serait aussi une violation du droit de disposer d'eux-mêmes que les Alliés se sont obligés de garantir à tous les peuples.

M. Maxoudow, au nom du *groupe des Tatares musulmans de la Russie intérieure* vint ensuite déclarer qu'en ces temps de dures épreuves que traversait la Russie, à cette heure pénible de l'histoire russe où les élus du peuple étaient obligés de se réunir à l'étranger, et où la Russie humiliée n'existait plus comme facteur international, la nation tatare restait aux côtés de la nation russe :

Nous, Tatares de la Russie intérieure, nous déclarons à vous, représentants élus du peuple russe : Nous sommes avec vous, votre malheur est notre malheur, vos souffrances sont nos souffrances. Nous ne sommes pas des *spectateurs* des horreurs et souffrances qui se sont abattues sur notre patrie. Nous sommes, comme vous, leurs *victimes*. Physiquement et moralement nous ressentons tout comme vous, et de la même manière que vous.

Certes, les Tatares, depuis la chute de leurs khanats de Kazan et d'Astrakan, ont souffert de la politique assimilatrice des gouvernements russes, à l'exception de celui de Catherine II. Mais ils ont adhéré immédiatement à la révolution de 1917, parce qu'elle était l'œuvre de *tout le peuple russe*, avec lequel ils sont appelés à vivre d'une même vie. La Révolution promettait aux Tatares, en leur qualité de citoyens russes, le libre développement de leur culture nationale. Cette promesse a même eu un commencement d'exécution. L'autonomie culturelle, élaborée par une Assemblée nationale tatare, a été mise en exercice d'accord avec le Gouvernement Provisoire, en août 1917. Malheureusement, le bolchévisme survenant, l'administration nationale tatare a été dissoute par le décret soviétiste du 13 avril 1918.

Pendant la guerre civile la nation tatare, malgré qu'elle ait compté des fils mobilisés par force, — aussi bien dans les rangs de Koltchak que dans ceux des bolchéviks, — s'est trouvée du côté de la vraie démocratie russe. La nation tatare continue à garder cette attitude. Et elle est sûre que tous les peuples qui souffrent à l'intérieur de la Russie partagent ce point de vue; c'est-à-dire que tout en maudissant le bolchévisme, ils ne désirent nullement le retour de l'ancien régime. Les peuples de la Russie comprennent instinctivement qu'entre l'ancien régime et la tyrannie d'aujourd'hui il doit exister une troisième forme étatique — le régime de la liberté, de l'ordre et du respect de la personne. Si, par impossible, le bolchévisme ou la réaction voulaient garantir aux Tatares la pleine liberté nationale au prix de leur adhésion à la consécration de l'état actuel des choses ou à la restauration du passé, ils refuseraient avec indignation une pareille proposition, désireux qu'ils sont d'être libres avec les Russes et grâce au peuple russe, et non pas à son encontre ni à son détriment. Malgré leurs souffrances séculaires et la situation actuelle de leur peuple en Russie, les Tatares croient à la possibilité d'une libre coexistence avec le peuple russe, qu'ils n'ont jamais confondu avec le pouvoir russe qui n'en était pas l'émanation.

Une cinquième et dernière déclaration fut faite par le représentant des *Cosaques*, M. Kharlamov.

Les Cosaques se sont joints à la révolution sans la moindre hésitation. Les Tsars leur avaient fait perdre leur autonomie et avaient transformé ces libres serviteurs de l'Etat en sbires du pouvoir tsariste. Libérés par la révolution, ils ont organisé leurs provinces sur de véritables bases démocratiques.

M. Kharlamov croit devoir protester énergiquement contre la légende courante représentant les Cosaques comme une force contre-révolutionnaire.

Les Cosaques, hommes libres depuis des temps immémoriaux, aiment la liberté, qui ne saurait exister que dans un pays libre. Les Cosaques estiment aussi que la terre doit appartenir aux travailleurs. Ils ont dès la première heure voté des lois sur l'expropriation forcée de la grande et de la moyenne propriété au profit des paysans. Ils veulent avec tout le peuple russe construire ensemble la nouvelle Russie libre et démocratique.

Depuis trois années, les Cosaques ont combattu contre l'armée rouge. Ils ont combattu pour la régénération de la Russie par une nouvelle Constituante russe. Ils ont combattu pour une République fédérale démocratique, puisqu'ils estiment que l'ancien centralisme a vécu et que les provinces qui, en vertu de particularités historiques, sociales ou nationales, ont droit à une existence indépendante, doivent l'obtenir. Leur réunion, qui créera la nouvelle Russie, doit être basée non pas sur la force, mais sur leur libre consentement.

Dans cette atroce lutte, les Cosaques ont sacrifié sans compter leur sang et leurs biens. Le Don est désert. Plus de 100.000 Cosaques ont péri dans la guerre civile ou ont été exterminés par les bolchéviks. Presque toute l'armée de l'Oural a été anéantie.

Pour les Cosaques, les buts de la lutte sont toujours les mêmes. Ni leur histoire, ni leur psychologie, ni leurs coutumes, ni leurs conditions économiques ne permettront jamais aux Cosaques de faire la paix avec les bolchéviks.

V

Sur les différentes questions mises à son ordre du jour, la Conférence a voté des résolutions diverses.

* * *

La *première* de ces résolutions précise l'attitude de la Conférence à l'égard des trois questions suivantes se rapportant aux *relations des Puissances étrangères avec le pouvoir soviétiste.* Elle traite : 1° de l'attitude des Puissances étrangères envers le pouvoir soviétiste; 2° de l'attitude à prendre vis-à-vis des accords commerciaux qu'on s'apprête à conclure avec le pouvoir soviétiste (blocus); 3° de la force juridique des accords relatifs aux traités de concessions passées avant le rétablissement en Russie d'un gouvernement légal.

Après avoir examiné la situation internationale de la Russie, la Conférence des Membres de l'Assemblée Constituante déclare :

1° La révolution libératrice du mois de mars ayant été accomplie, la Russie ne reconnaîtra aucune tyrannie comme pouvoir légal d'Etat et, en particulier, la tyrannie bolchéviste qui nie les principes les plus élémentaires des libertés politiques et de la souveraineté du peuple, — pouvoir qui ne s'appuie que sur la force brutale des baïonnettes et sur une terreur sans pitié, — qui détruit systématiquement l'économie nationale et tend à l'établissement d'un système économique, basé sur le travail forcé des ouvriers et des paysans asservis.

Le peuple russe, par des soulèvements continuels dans toutes les régions de la Russie, a prouvé d'une façon incontestable son attitude irréductiblement hostile à l'égard du régime actuel.

Seul un pouvoir reconnu par la nation tout entière peut être considéré comme le pouvoir national légal et peut être reconnu comme tel par les puissances étrangères avec toutes les conséquences qu'implique cette reconnaissance.

2. Les peuples de la libre Russie ne peuvent se considérer comme liés par

aucun des traités et des accords que les bolchéviks prétendent conclure au nom de l'Etat Russe.

C'est pourquoi, dès qu'un pouvoir légal reconnu par toute la nation russe sera établi, il aura pour premier devoir de déclarer nuls tous les traités et tous les accords internationaux conclus par le gouvernement bolchéviste.

Tous les traités commerciaux devront être revisés du point de vue des intérêts vitaux de la Russie, de la liberté de son développement économique et de sa souveraineté absolue.

Quant au mode d'acquittement des dettes étrangères, contractées par la Russie antérieurement au 25 octobre 1917, de la fixation des dommages subis et de l'évaluation des sacrifices consentis par la Russie au cours de la guerre mondiale, ces questions, de même que celles des réparations et du règlement des obligations financières réciproques entre la Russie et les Puissances étrangères, devront être résolues par une Conférence internationale spéciale, convoquée après le rétablissement en Russie d'un Gouvernement reconnu par le peuple.

Il est nécessaire d'écarter tous les obstacles artificiels qui empêchent le rétablissement des rapports économiques entre la Russie et le monde extérieur et de faire cesser le blocus sous toutes ses formes, car le blocus employé comme système de lutte contre les Gouvernements atteint principalement la population innocente. Ce n'est qu'après la cessation du blocus que les masses populaires comprendront définitivement la vraie cause des souffrances intolérables et inhumaines qu'elles endurent, car la cause de la destruction complète de la vie économique du grand pays réside non pas tant dans le blocus qui, de fait, avait encerclé la Russie durant les trois années qui ont précédé le coup d'Etat bolchéviste, que dans toute la politique économique des bolchéviks.

La Conférence considère comme son devoir de signaler un grave danger. Les efforts, faits par les bolchéviks pour reculer à n'importe quel prix le jour de leur chute inévitable au moment du rétablissement des liens économiques entre notre patrie et le monde extérieur, peuvent facilement coïncider avec les tentatives de l'extérieur et ayant pour but d'exploiter le pouvoir bolchéviste comme instrument d'asservissement politique et économique de la Russie.

Par conséquent, toute tentative faite en vue d'exploiter le rétablissement des rapports économiques avec la Russie pour l'asservir économiquement ou pour consolider le pouvoir des usurpateurs bolchévistes, artificiellement et contrairement à la volonté populaire, dans le but de réduire ceux-ci au rôle d'une police indigène servant à la défense des intérêts des éléments les plus rapaces du capital étranger, rencontrera une protestation décisive et active.

En partant des considérations ci-dessus, la Conférence répudie la force obligatoire des concessions faites aux étrangers par le Gouvernement bolchéviste, car, dans le cas présent, le capital étranger est attiré dans le pays par un pouvoir non reconnu par le peuple et dans des conditions qui transforment ces concessions en une dilapidation du patrimoine national russe, qui lèsent les intérêts et les droits des citoyens et qui outragent le sentiment civique et national.

Doit également être considéré comme une dilapidation du patrimoine national le gaspillage illégal que fait le pouvoir bolchéviste de la réserve d'or russe, base de la circulation monétaire et des finances du pays.

L'épuisement de cette réserve compromet la possibilité même du prompt rétablissement économique de la Russie.

La Conférence proteste énergiquement contre toute complicité venant de l'extérieur ayant trait à cette dilapidation.

Les commentaires dont les porte-parole des partis socialiste révolutionnaire et constitutionnel-démocrate ont fait suivre la présentation de cette résolution à la Conférence offrent un grand intérêt politique.

M. Zenzinov souligna avec beaucoup d'insistance que la résolution de la Commission avait été élaborée sur la base du projet du groupe socialiste-révolutionnaire. Et il fit savoir que tout dernièrement ce groupe avait eu la possibilité de s'assurer que les idées qu'il avait toujours défendues à l'étranger étaient *partagées par les coreligion-*

naires politiques qui continuaient la lutte en Russie. Le groupe socialiste-révolutionnaire ne reconnaîtra jamais, et sous aucune condition, le pouvoir soviétiste. Et il est d'avis que les Puissances étrangères ne pourront accepter qu'un pouvoir basé sur la reconnaissance de tout le peuple russe. En tout cas, les socialistes-révolutionnaires demanderont, après le rétablissement d'un pouvoir légal en Russie, la révision de tous les traités qui auraient été conclus avec les bolchéviks et ne reconnaîtront que les traités basés sur les intérêts vitaux de la Russie. Le parti est contre le blocus, dont la levée pourra seule réveiller les forces vives qui sont contenues dans le peuple; il est contre l'intervention étrangère, dont la disparition purifiera l'atmosphère Les socialistes révolutionnaires élèvent leur voix contre le *capital de proie étranger* qui veut s'abattre sur la Russie sans défense. Ils lutteront contre la déprédation de la Russie que ce soit sous la forme de traités de commerce, ou sous celle de concessions. Ils sont sûrs que le futur gouvernement légal révisera les uns aussi bien que les autres.

M. Milioukov constata de son côté que la résolution commune concordait complètement avec les vues du parti cadet. La résolution, dit-il, a le grand mérite de répondre à certains éléments radicaux, et même libéraux, d'Europe qui demandent la reconnaissance du pouvoir des Soviets au nom des principes de la démocratie. Aujourd'hui les représentants de la Russie démocratique leur déclarent : « Non, ce pouvoir n'est pas reconnu par le peuple russe; par conséquent, il ne saurait être l'objet d'une reconnaissance internationale ».

Le parti cadet ne proteste pas contre le commerce de fait avec la population de la Russie. Mais un traité avec les Soviets renferme les éléments de la reconnaissance. C'est pourquoi le parti répudie toute obligation résultant de pareils traités pour le peuple russe. De même, s'il croit à la nécessité de la participation du capital étranger à la reconstitution économique de la Russie, il proteste contre l'exploitation par la spéculation étrangère qui tâche de transformer la Russie en un nouveau Congo, et qui utilise des marchandises volées à des particuliers. Quant aux dettes anciennes de la Russie, leur reconnaissance est admise par tous; la résolution propose un moyen d'acquittement qui tient compte aussi bien des intérêts de la Russie que de ceux de ses créanciers. Cette déclaration de la Conférence a évidemment une toute autre valeur que les promesses éventuelles des Bolchéviks qu'il faut mesurer aux paroles bien connues de Lénine sur le caractère *temporaire* de tous accords ou engagements passés avec les impérialistes en attendant la révolution mondiale.

La résolution proposée par la Commission a été adoptée par la Conférence à l'unanimité.

*
* *

La *seconde* grande question traitée par la Conférence est la question des *nouvelles formations étatiques sur les confins de l'ancienne Russie de* 1914.

A l'unanimité :

La Conférence des Membres de l'Assemblée Constituante estime nécessaire de déclarer au sujet des nouvelles formations étatiques limitrophes que :

1° Les partis démocratiques russes ont toujours considéré comme légales les tendances des nationalités faisant partie de la Russie vers la liberté d'auto-détermination, et, dans sa séance du 5/18 janvier 1918, l'Assemblée Constituante a proclamé le principe fédératif comme devant être la base de la reconstruction de la Russie. Mais, dans les circonstances tragiques de l'heure actuelle, et par suite du désir de se prémunir contre le pouvoir despotique des dictateurs bolchévistes et contre leur politique destructive, les tendances à l'auto-détermination de ces nationalités prirent la forme de l'exigence d'une séparation absolue des Etats limitrophes et de la rupture de tous leurs liens avec la Russie.

2° Tant que la Russie se trouve opprimée par le régime de la dictature bolchéviste, la force de gravitation qui attire les pays limitrophes vers la Russie ne peut se préciser dans des formes juridiques et rationnelles. D'autre part, la consécration de leur rupture morale et politique ne peut qu'amener une balkanisation également désavantageuse pour toutes les parties, ainsi que des conflits mutuels qui seraient exploités par la politique impérialiste étrangère dans ses intérêts propres.

3° Tenant compte de l'existence d'une série de nouveaux Etats constitués par les efforts des nationalités limitrophes ainsi que de leur volonté de conserver leur indépendance, dans la mesure où cette volonté est exprimée par les organes représentatifs issus du suffrage universel, la démocratie russe estime que lorsque la dictature bolchéviste sera anéantie et que la souveraineté populaire sera établie en Russie, la solidarité des intérêts locaux politiques et la communauté de la civilisation apparaîtront et imposeront un rapprochement économique et politique également avantageux et même nécessaire à toutes les parties de la Russie.

4. Ce rapprochement trouvera son expression la plus appropriée dans la forme de l'Union fédérative qui est en même temps la plus conforme aux tendances générales du développement historique et aux intérêts de la civilisation.

5. En partant du principe de la reconstitution de la Russie sur des bases fédératives et ne cherchant pas à imposer par la force des armes à qui que ce soit une forme quelconque de l'union politique, la démocratie russe considère comme seule voie normale l'accord mutuel, basé sur la liberté et sur l'égalité des parties contractantes.

Au cours des brefs débats qui précédèrent l'adoption de cette résolution, M. Vichniak précisa le point de vue des socialistes-révolutionnaires.

Comme toujours, le parti est en faveur du droit des peuples de diposer d'eux-mêmes. Il ne saurait cependant se dissimuler que la réalisation pratique de ce principe en Russie n'a pas toujours concordé avec le sens qu'il lui attribuait. Dans beaucoup de cas, la séparation de la Russie de telle ou telle nationalité a eu lieu sous l'influence de facteurs accidentels et temporaires : telle a été, d'abord, la pression du bolchévisme militant qui aspirait à se soumettre les confins de la Russie; telle a été aussi l'influence de l'intervention étrangère, dont les buts impérialistes concordaient parfois avec les visées de certains groupes séparatistes.

Ces facteurs accidentels doivent être éliminés, dans l'intérêt aussi bien de la Russie que de la démocratie des nouveaux Etats formés sur les confins. Le

parti socialiste-révolutionnaire reconnaît le fait de l'existence de ces Etats, dans les cas où elle s'est réalisée dans des formes démocratiques et se base sur le suffrage universel. Mais le parti voudrait substituer à la proclamation *unilatérale* de leur indépendance un *accord* avec les formations étatiques qui existent aujourd'hui à l'intérieur de l'ancienne Russie. L'accord pacifique entre toutes ces parties, en vue de la constitution de l'unité, serait dans l'intérêt commun. La forme la plus rationnelle que pourrait prendre un pareil accord, serait celle d'une fédération dont le principe a été proclamé par la Constituante Panrusse.

M. Milioukov, au nom du parti cadet, déclara son adhésion complète à la résolution. Il crut cependant nécessaire de constater que le renvoi à la décision de la Constituante de 1918 n'avait nullement en vue de créer un précédent pour un renouvellement de l'activité de cette Assemblée. Il souligna en même temps qu'il s'agissait seulement du principe même de la fédération et non pas des moyens de réalisation, qui aujourd'hui, évidemment, ne sauraient être les mêmes qu'en 1918.

M. Tchaïkovsky, du parti socialiste-populiste, constata que l'idée du fédéralisme s'était peu à peu transformée en l'idée d'un libre accord, d'égal à égal, entre la Russie et les nationalités des confins. Il dit en même temps sa conviction que cet accord se ferait, puisque les peuples comprendraient que l'union avec la Russie sauvegarderait mieux leur liberté et leur individualité que ne le ferait une existence indépendante d'Etats faibles au milieu de puissants voisins.

La même conviction fut exprimée par le représentant des *Cosaques*, M. Kharlamov. Le groupe *tatare* vota également la résolution.

André MANDELSTAM.

SERBIE-CROATIE-SLOVÉNIE

La Constitution et le remaniement du Cabinet.

Nommée le 1er février pour examiner les divers textes et en mettre au point un seul qu'elle devait présenter à la Constituante ajournée au 14 mars, la Commission de la Constitution a poursuivi très activement ses travaux, sous la présidence successive de MM. Vesnitch, Tomliénovitch et Nintchitch. Elle a mis sur pied un projet de Constitution en prenant pour base celui du gouvernement de M. Pachitch et qui s'inspire principalement du projet du cabinet Vesnitch.

Le 14 mars, la Commission n'étant pas prête, la Constituante, réunie, lui a permis de continuer ses travaux jusqu'au 5 avril.

L'opinion publique yougoslave fait confiance à la Commission

de la Constitution et suit attentivement ses travaux. La presse commente notamment les projets soumis par les divers groupes de l'opposition. Le projet qui a provoqué le plus de bruit est celui du « Narodni Klub » (groupe Korosec) qui préconise un Etat fédéraliste. Cette organisation, d'après M. Slobodan Yovanovitch, professeur de droit public à l'Université de Belgrade, rappelle la forme de Fédération d'Etats qui s'appelle l'Union réelle, communauté contractuelle entre divers Etats autonomes qui ont nécessairement un même souverain. L'Autriche-Hongrie a été un type caractéristique d'Union réelle, et le projet du « Narodni Klub », dans ses lignes principales, y fait immédiatement penser. D'après le projet en question, l'Etat comprendrait six régions qui auraient le statut juridique d'Etats autonomes dans une Confédération ou dans un Etat fédéral. Le « Narodni Klub » a hésité entre ces deux formes d'organisation et, n'en choisissant précisément aucune, tourne plutôt à l'Union réelle, mais à l'Union réelle plurale, et non dualiste.

* * *

Le ministère yougoslave n'était pas complet jusqu'au 18 mars il y avait 5 *interim*. Cinq portefeuilles étaient réservés aux musulmans et aux « paysans ». Pour avoir une majorité solide, nécessaire au vote de la Constitution, il fallait à M. Pachitch l'adhésion des musulmans de Bosnie (24 députés) et des agrariens serbes et slovènes. Les pourparlers durèrent deux mois et demi. Il était difficile de concilier les musulmans qui représentent les begs bosniaques (propriétaires de grands domaines) et les agrariens serbes qui sont pour l'expropriation sans indemnité et l'attribution de la terre à ceux qui la cultivent.

Les musulmans de Yougoslavie sont au nombre d'environ 1.600.000 âmes. Un demi-million sont Turcs ou Albanais, les autres (1.100.000) sont des Serbes qui ne connaissent point le turc et qui ont reçu la religion islamique au moyen âge sous la pression des atrocités turques. Les musulmans turcs sont pour la plupart en Macédoine et en Albanie et n'ont aucun contact avec les musulmans slaves. Aussi, les premiers ont-ils en majorité voté pour les partis de gouvernement, tandis que les musulmans serbes de Bosnie constituent aujourd'hui un bloc uni qui a envoyé à la Constituante 24 députés dont le concours est recherché par le gouvernement. Ils ont pour programme la défense des propriétés rurales des begs bosniaques et la sauvegarde de leur religion.

M. Pachitch a enfin réussi à se mettre d'accord avec les musulmans et a obtenu leur assentiment à faire partie du cabinet. L'entente est complète. Les musulmans ont renoncé à leur projet de Constitution et adopté la division administrative du pays proposée par le gouverne-

ment. De son côté, le gouvernement a consenti à demander au Parlement environ un milliard de couronnes yougoslaves (250 millions de dinars, près de 100 millions de francs) pour indemniser les begs de l'abolition de leurs privilèges féodaux. Le club musulman délégua au gouvernement MM. le Dr. Karamehmedovitch (Santé publique) et le Dr. Spaho (Commerce et Industrie).

Si l'on est arrivé à un accord avec les musulmans, on n'a pas réussi à obtenir la collaboration des agrariens. Mais M. Pachitch est arrivé à les diviser et à gagner à sa cause les « paysans » slovènes, qui se sont séparés de l'organisation serbe et ont consenti à faire partie du gouvernement. Il semble qu'un certain nombre de députés paysans de Bosnie vont les rejoindre. C'est M. Pucelj (Slovène) qui a accepté le portefeuille de l'Agriculture.

Le gouvernement s'est ainsi assuré une majorité pour la Constitution. C'est pourquoi l'on espère que, les travaux préparatoires accélérés elle sera votée d'ici deux ou trois mois.

L. V.

SUISSE

Confédération et Cantons.

Le 30 janvier 1921, le peuple suisse était appelé à se prononcer par voix de referendum sur deux questions. La première était celle du referendum sur les traités. Une initiative populaire revêtue de 64.391 signatures demandait que tout traité conclu par la Confédération avec l'étranger pour une durée supérieure à quinze années fût automatiquement soumis à un referendum. Cette extension du pouvoir direct du peuple était considérée favorablement dans presque tous les cantons. Dès le 8 janvier, le parti paysan prenait position dans le sens de l'initiative, puis les catholiques conservateurs faisaient de même. Le 30 janvier, 383.696 voix se prononçaient en faveur du referendum des traités. Les partisans du régime représentatif avaient en vain opposé qu'il s'agissait ici d'un bouleversement du régime constitutionnel : comment, objectaient-ils, les négociateurs traiteront-ils s'ils savent que, derrière eux et au-dessus d'eux, se trouve la ratification par le peuple. Que penseront les Etats étrangers quand ils ouvriront les pourparlers ? L'opposition, malgré tout, était restée timide, d'autant plus que le Conseil National, le 28 avril 1920, et le Conseil des Etats, le 7 octobre 1920, s'étaient prononcés en faveur de cette réforme. 158.099 voix protestèrent. La majorité avait plus que doublé la minorité.

La seconde question soumise au peuple suisse était celle de la suppression des tribunaux militaires réclamée par la presse socialiste. L'origine même de cette initiative lui suscite des adversaires : le parti paysan reçoit pour mot d'ordre de s'y opposer. Il reconnaît que l'institution est surannée; mais il affirme qu'elle peut être amendée et que, avec la suppression totale, le but est dépassé. Les radicaux démocrates se refusent au renvoi des délinquants militaires devant les juges civils du canton. Les Grutléens de Zurich, au Congrès du parti, décident, le 16 janvier, à une majorité des cinq sixièmes, le rejet de l'initiative socialiste. La principale critique porte sur le fait qu'au cas où les tribunaux militaires seraient supprimés, un soldat, mobilisé hors de son canton, sera soumis à la juridiction locale, ce qui porterait une grave atteinte au nationalisme cantonal. Seuls, trois cantons fournissent une majorité favorable à la suppression des tribunaux militaires : le Tessin, Neuchâtel et Genève; trois cantons qui n'ont pas cependant de majorité socialiste. Au total, 386.888 voix contre 198.803 : échec complet de la proposition des socialistes.

L'impopularité des tribunaux militaires avait été grande, surtout dans la Suisse allemande; mais les auteurs de l'initiative avaient commis l'insigne maladresse d'y substituer les juges locaux et cette disposition avait enlevé des milliers de voix à l'initiative. D'ailleurs les bons citoyens craignaient de se solidariser avec les bolchévistes et les ennemis systématiques de l'armée.

Quant au succès du referendum des traités, il s'explique. Le peuple suisse y voit une garantie. Loin d'être une entrave pour le gouvernement, il doit l'amener à prendre contact avec le peuple dans les questions internationales et ce contact peut être pour le gouvernement une force dans ses rapports avec l'étranger. Le lendemain du vote populaire, l'opinion publique, à Genève, estimait que le referendum des traités exercerait sa bienfaisante influence sur le règlement imminent du problème des zones franches avec la France.

Le Conseil Fédéral a déposé le 10 avril, devant le Parlement, un projet de loi concernant la révision de la partie du Code pénal de 1853 relative aux crimes et délits contre l'ordre public. Dorénavant, toute entreprise tendant à modifier la Constitution Fédérale ou Cantonale par des moyens illégaux, à renverser les autorités légales ou à détruire le pouvoir, est punie de réclusion ou d'emprisonnement pour trois mois au moins (art. 45). La participation à un attroupement ou à une entreprise tendant à contraindre une autorité, à empêcher l'exécution d'une loi, d'un acte d'autorité publique, à maltraiter des fonctionnaires, est punie d'emprisonnement (art. 46). La provocation, la menace ou l'apologie d'actes de violence est punie également d'emprisonnement (art. 47). L'excitation à la désobéissance, à la désertion est punie de la peine de prison (art. 48). Pour les articles 45 et 46 la

tentative est assimilée à l'exécution. Un article 48 *bis* prévoit l'adhésion à un groupement ayant pour but le désordre et fixe une peine d'emprisonnement.

* * *

Le 30 janvier le peuple fribourgeois a adopté à la quasi unanimité la révision constitutionnelle, depuis deux ans en suspens, qui fait entrer dans le Canton des pratiques politiques, adoptées dans toute la Confédération — initiative constitutionnelle, initiative législative, referendum législatif — enfin la représentation proportionnelle aux élections du Grand Conseil, l'incompatibilité des mandats législatif et exécutif et la limitation à trois des mandats confédéraux des conseillers d'Etat.

Le 20 février le Canton de Saint-Gall acceptait à une infime majorité la proposition de fixer le nombre des sièges au grand Conseil d'après le nombre des citoyens suisses et non d'après la population. Mais il refusa d'accepter la proposition d'une loi sur le repos du dimanche. Un mois auparavant, le peuple de Bâle-Ville avait rejeté une loi analogue à une forte majorité.

L'activité électorale a été grande au Tessin, la population a procédé à l'élection d'un Conseiller aux Etats, au renouvellement du Conseil d'Etat, et finalement à la double votation fédérale. Au Grand Conseil, le 13 février, le parti radical perdait pour la première fois la majorité absolue. Dans l'ancien conseil il avait 53 sièges; il n'en compte plus que 33; dans l'ancien conseil, les conservateurs avaient 42 sièges; dans le nouveau, ils n'en comptent que 28. Les socialistes qui n'avaient que 2 sièges en reçoivent 8, les paysans, qui n'en avaient aucun, en prennent 6. Le Grand Conseil réuni à Bellinzona le 28 février a pris, pour la première fois, son bureau parmi les conservateurs. L'Assemblée constituante s'est réunie le 21 mars; aucun parti n'y domine. On pouvait s'attendre à des débats tumultueux, semblables à ceux qui marquèrent l'ouverture du Grand Conseil. Les radicaux, au lieu de s'obstiner dans une intransigeance vaine, offrirent aux conservateurs la vice-présidence. La droite renonça à la vice-présidence en faveur des agrariens. Après avoir nommé des commissions chargées de l'élaboration des diverses parties de la Constitution, l'Assemblée s'est ajournée au mois de septembre.

A Bâle-Ville, le parti socialiste a subi un double échec le 30 janvier : l'un sur les élections judiciaires (ses candidats n'ont pas été élus), l'autre sur le repos hebdomadaire : échecs d'autant plus sensibles que ce demi-canton est un des pôles du socialisme suisse.

Les élections au Grand Conseil San-Gallois n'ont pas atteint la

droite (conservateurs et chrétiens sociaux) qui a maintenu ses positions; mais les radicaux ont éprouvé un double échec, les démocrates ont subi une demi défaite, les socialistes se sont maintenus, sans progresser, les jeunes radicaux sécessionnistes ont pris quelques sièges.

H. S.

EN CHINE

La situation dans le Nord

Aucun événement marquant ne s'est produit dans le Nord en décembre 1920 et janvier 1921. L'approche du Nouvel An chinois (en retard de six semaines sur le nôtre) préoccupe tous les esprits, car cette époque est celle des règlements de comptes et des grosses dépenses. Le Gouvernement, pour faire face à cette redoutable échéance, s'efforce désespérément de conclure avec des groupes financiers chinois ou étrangers des emprunts de toute nature; mais les banques exigent de solides garanties, tandis que l'opinion publique s'élèverait d'autre part avec violence contre toute stipulation restrictive des droits de l'Etat. Le Cabinet Tsin Yun-peng ne sait comment sortir de cette impasse, et pourtant les réclamations se font de toute part pressantes et comminatoires : il est dû à l'armée, aux administrations, aux fournisseurs de l'Etat des arriérés considérables. De nouvelles mutineries militaires, dues à l'insolvabilité gouvernementale, sont signalées sur de nombreux points du territoire, notamment à Yo-tcheou, florissante cité située sur la ligne de Wou-tchang à Tchang-Cha, qui fut mise systématiquement à sac le 25 et le 26 décembre par une soldatesque affamée. Le Gouvernement de Pékin dément périodiquement les indiscrétions de la presse sur l'état fâcheux de sa trésorerie et sur les expédients auxquels il est obligé de recourir pour se procurer les ressources immédiatement nécessaires, mais ces « mises au point » officielles ne donnent le change à personne et les journaux traduisent unanimement l'inquiétude croissante que cause à la population des villes et des campagnes le dénuement de ces innombrables bandes armées qui, privées de leur solde depuis des mois, s'habituent à vivre de rapines et d'exactions.

La situation politique est toujours aussi sombre. Les espoirs qu'avait pu faire naître le désistement de l'ex-Gouvernement militaire de Canton et le Mandat présidentiel du 30 octobre sur la restauration de l'unité nationale ont été rapidement dissipés. On continue à se battre de tous côtés et de nouvelles guerres civiles de grande envergure s'annoncent au Nord et au Sud.

Dans le Nord, les vainqueurs du Club Ngan-Fou s'épient jalousement et se mettent en garde contre toute surprise.

La puissance militaire et les intrigues de Tchang Tso-lin inquiètent de plus en plus ses associés du Tche-li. Tchang Tso-lin paraît obsédé par l'ambition la plus insatiable et toute son attention est concentrée à présent sur la question des prochaines élections parlementaires. Il saisit les moindres prétextes pour augmenter encore le nombre de ses troupes et les envoyer sur tous les points de l'intérieur : or, un homme tel que Tchang n'agit jamais que dans un but précis. Comparé à Tchang Tso-lin, le fier autocrate de la Mandchourie, qui règne sur trois provinces et tient dans sa main une armée de 300.000 hommes — chiffre qu'il a lui-même admis — il n'est pas un chef militaire qui puisse se vanter d'exercer une autorité aussi absolue sur un territoire aussi vaste et sur une force armée aussi considérable. Tchang est le seul à jouir d'un pouvoir aussi indiscuté; il est la Loi; dans son domaine propre, il n'a aucun rival, aucune opposition à redouter. Qu'a-t-il besoin de plus ? Quelle secrète ambition le pousse à travailler sans trêve ? On dit que c'est une particularité de l'espèce humaine que de ne savoir jamais se contenter de ce qu'elle possède : c'est pourquoi il n'y a pas lieu de s'étonner des actions de Tchang Tso-lin, même lorsque leur but n'apparaît pas clairement. Comme sa puissance militaire, bien plus que suffisante pour lui assurer la maîtrise absolue du Liao-toung, ne pourrait lui permettre d'étendre son autorité sur le reste de la Chine, Tchang a envoyé vers l'Est un émissaire pour obtenir une aide étrangère. Cet émissaire est soi-disant chargé simplement d'aller présenter un message d'amitié, mais sa vraie mission est de solliciter une assistance qu'aucun homme de bon sens ne saurait s'attendre à recevoir sans avoir à la payer de substantielles concessions... La plus haute fonction à laquelle puisse prétendre, dans la voie officielle, un homme ambitieux est celle de Président de la République. Mais à présent le Chef de l'Etat est obligé de s'incliner en tout et pour tout devant la volonté des militaires. Alors, à quoi bon briguer un pouvoir aussi illusoire ? Ces temps derniers, le président ne pouvait nommer un fonctionnaire ou promulguer un décret sans obtenir au préalable l'assentiment de Tchang Tso-lin lui-même : celui-ci paraît donc tenir la position la plus enviable puisque son autorité est en fait plus grande que celle du Gouvernement central. Quel attrait peut, alors, avoir pour Tchang Tso-lin ce vain titre de président ? S'il imagine qu'un puissant appui militaire le dégagerait de toute crainte et de tout contrôle, il commet la même erreur que Yuan Che-Kai et Touan Ki-jouei, et sa carrière se terminera inévitablement par un désastre.

Les désaccords qui se sont manifestés dès le mois de novembre au sein du Cabinet favorisent les machiavéliques desseins de Tchang Tso-lin. Le 22 décembre, il reçoit en sa résidence de Moukden M. Ye Kong-tcho, ministre des Communications. Ce voyage du principal leader du « Kiao-tong Tang » (parti des Communications) suscite une vive

curiosité. Depuis plusieurs semaines, Ye Kong-tcho et son collègue des Finances, M. Tcheou Tse-tche, qui appartient également au groupe dit des Communications, ne cachaient pas leur intention de quitter le Cabinet parce que, se sentant impuissants à dominer la situation et craignant de ne pouvoir exercer un contrôle suffisant sur les élections parlementaires prochaines, ils préféraient laisser aux militaristes seuls la responsabilité du pouvoir.

Le ministre des Finances était aussi découragé par l'impossibilité de faire face aux impérieux besoins du Trésor, à la veille du Nouvel An ; de toute part lui arrivaient des appels angoissés : les troupes, lasses d'attendre le paiement des arriérés de solde, menaçaient de se mutiner. A Pao-ting-fou, il était dû de 4 à 11 mois de solde aux soldats de Tsao-Koun : celui-ci faisait des efforts désespérés pour se procurer le million de dollars qui pouvait sauver la situation et peut-être aussi sauver sa tête, car on racontait dans tout le Tche-li que si les troupes n'étaient pas payées avant le Jour de l'An, elles massacreraient le Gouverneur Militaire, et les officiers eux-mêmes faisaient des paris sur les chances qu'avait Tsao Koun d'échapper à cette désagréable extrémité. A Woutchang, le Tou-Kiun Wang Tchan-Yuan n'avait pas moins lieu de craindre pour sa sécurité personnelle : la surexcitation des troupes était telle au Hou-pei (sac de Yo-tcheou) que le Gouvernement de Pékin avait jugé indispensable de venir immédiatement au secours de Wang Tchan-Yuan en lui versant un million de dollars en bons plus ou moins négociables, moyennant l'illusoire promesse de réduire à l'avenir au strict minimum les troupes de la province et de n'avoir plus jamais à recourir, pour subvenir à leur entretien, à l'assistance financière du Gouvernement Central.

En dépit de toutes ces difficultés, M. Tcheou Tse-tche continuait à répudier toute idée d'emprunt étranger, pour le moment du moins, et on lui prêtait l'intention de souscrire aux conditions posées par la Conférence Nationale des Banquiers chinois qui s'est tenue à Changhaï dans les premiers jours de décembre pour examiner la situation financière du pays. Cette attitude était, comme celle de M. Ye Kong-tcho, dictée par le souci de ménager au Parti des Communications les sympathies populaires à la veille de la grande consultation nationale annoncée. Or l'opinion publique était hostile à tout emprunt qui, dans les conditions actuelles, les chefs militaires étant maîtres du pouvoir, n'aurait pour résultat que de renforcer l'autorité des Tou-Kiuns et de faire peser plus lourdement sur le pays le poids d'une armée constamment accrue en vue de nouvelles guerres civiles. Et l'on prêtait aussi à ce groupe entreprenant du Kiao-tong le projet de renverser Tsin Yun-peng et de le remplacer par Leang Che-yi. Ce bruit étant parvenu aux oreilles de Tchang Tso-lin, celui-ci avait aussitôt convoqué Ye Kong-tcho auprès de lui pour lui demander des explications. Le résultat

de cette entrevue n'a pas transpiré; mais il est encore question pendant tout le mois de janvier d'un remaniement ministériel qui exclurait MM. Ye Kong-tcho et Tcheou Tse-tche. La direction du ministère des Finances est déjà virtuellement entre les mains du vice-ministre, M. Pan Fou, dévoué à Tchang Tso-lin, de sorte que ce dernier contrôle désormais les quatre plus importants départements du Cabinet : la Guerre, l'Intérieur, les Finances et l'Agriculture.

A ce moment est revenue sur le tapis la question de la vice-présidence de la République. On sait qu'elle avait été réservée par le précédent Parlement afin de pouvoir nommer à la seconde magistrature de l'Etat un personnage du Sud au cas où l'on parviendrait à une réconciliation avec le Gouvernement de Canton. Mais, à présent, la situation politique n'étant plus la même, le poste vacant était convoité par des candidats nordistes, et en première ligne — bien qu'ils ne voulussent pas l'avouer — par les deux grands associés Tsao Koun et Tchang Tso-lin. Par ces temps d'antimilitarisme, l'opinion est peu favorable à la candidature de ces potentats, et certains politiques, soucieux d'écarter cette cause de conflit entre Tsao et Tchang, suggèrent d'appeler à la vice-présidence le général Wang Tche-tseng, qui vient de refuser le poste de Haut Commissaire inspecteur des provinces du Kiang-sou, Kiang-si et Ngan-houei.

Les élections parlementaires qui doivent avoir lieu en mars suscitent déjà dans toute la presse d'abondants commentaires. Chaque parti s'y prépare avec ardeur et il est probable que de grosses sommes seront dépensées par les uns et les autres pour éclairer la religion des citoyens. A ce propos, le *Sin Wen Pao*, dans l'article du 1er janvier qu'il consacre aux espérances et aux aspirations de la Chine en l'an 10 de son ère républicaine, s'élève avec acrimonie contre les manœuvres auxquelles militaires et politiciens ne manqueront pas de recourir pour vicier la signification du vote populaire. Beaucoup expriment des doutes sur l'heureuse issue de la consultation nationale : ils prétendent qu'en certaines provinces les opérations électorales sont déjà suspendues et que les résultats ne pourront être produits en temps utile. On parle aussi avec insistance de la sourde rivalité qui dressera l'un contre l'autre le parti du Tche-li (Tsa-Koun) et le parti du Fong-tien (Tchang Tso-lin). On prête à Tchang Tso-lin ce langage : « Si le parti du Tche-li veut dépenser cinq millions pour faire de bonnes élections, le parti du Fong-tien en dépensera dix. S'il respecte au contraire la conscience populaire, nous agirons de même. Je suis disposé à soutenir le Président Sou Che-tchang, mais si un autre aspirant à la présidence venait se présenter, qu'il sache que je me dresserais résolument en face de lui. » Cet « autre aspirant » ne saurait être évidemment que le Gouverneur militaire du Tche-li, Tsao Koun. Mais ce dernier n'est pas en état de s'imposer par ses seules forces, car, à l'ex-

ception de quelques brigades mixtes commandées par ses proches, toute l'armée du Tche-li subit désormais l'impulsion personnelle de Wou Pei-fou dont les vues politiques ne concordent guère avec celles de son supérieur hiérarchique. Et comme, d'autre part, Wou Pei-fou s'opposerait de toutes ses forces à une intrusion militaire du dictateur de la Mandchourie dans la région qu'il tient sous son contrôle, il semble que la situation du Président Sou Che-tchang ne soit, quant à présent, nullement menacée.

Les journaux de Pékin et de Changhaï imputent aussi au Gouverneur militaire de Moukden d'autres manœuvres qui auraient pour but d'amnistier les chefs du Club Ngan-Fou et de conclure un accord avec Touan Ki-jouei, Wang Yi-tang et Sou Chou-tcheng. Il semble hors de doute que les Tou-Kiuns du Tche-Kiang, du Fou-Kien, du Sse-tchouan et du Chen-si s'associent à cette politique et pressent le Gouvernement central de rendre tous ses titres au maréchal Touan Ki-jouei en subordonnant leur loyalisme à cette condition. Le Japon s'emploierait aussi, suivant une autre version chinoise, à ménager une réconciliation entre Tchang Tso-lin et le « Petit Sou », en promettant au premier de l'aider à réaliser ses ambitions territoriales.

On ignore encore où se cache le général Sou Chou-tcheng, qui s'était enfui de la Légation japonaise le 30 novembre, mais divers indices permettent de supposer qu'il se trouve, ainsi que Wang Yi-tang, dans la concession étrangère de Changhaï. Le *Pei King Je Pao* croit savoir que le « Petit Sou » déploie une grande activité pour dresser contre le Gouvernement une nouvelle coalition composée du Kouo Min Tang et du Club Ngan-Fou ressuscité; il aurait emprunté à cette fin, à une source étrangère, une première somme de 500.000 doll., à laquelle viendrait s'ajouter, si cette entreprise de guerre civile paraissait offrir de sérieuse chances de succès, un crédit beaucoup plus considérable (6.500.000 doll.) garanti par des concessions de forêts en Mandchourie. Mais ce n'est pas en se faisant promettre par Sou Chou-tcheng proscrit des privilèges sur le domaine de Tchang Tso-lin, que le Japon réussirait à se concilier les bonnes grâces de ce dernier et à opérer un rapprochement entre les deux adversaires... Le fait indéniable, que tous les journaux chinois non stipendiés par Tokio s'évertuent à mettre chaque jour en lumière, c'est qu'il est une puissance étrangère vitalement intéressée à perpétuer par tous les moyens les divisions politiques qui paralysent l'essor de la Chine.

La situation dans le Sud

A Canton, le nouveau Gouvernement du Min Tang s'organise non sans difficultés. Des divergences de vues s'accusent dès les premiers

jours entre le général Tchan Kiong-ming, d'une part, et le triumvirat Soun Yat-sen, Wou Ting-fang et Tang Choa-yi de l'autre.

Le général Tchan Kiong-ming, dont l'armée venait de libérer le Kouang-tong avec l'appui de toute la population, avait adopté entièrement le programme d'autonomie provinciale représenté par la formule devenue rapidement si populaire : ***Canton aux Cantonais.*** Ce qui lui importait avant tout, c'était de rendre à sa malheureuse province, épuisée par dix années de guerre civile, l'ordre et la prospérité; n'ayant à parer dans le présent à aucune menace extérieure — car les militaires du Kouang-si avaient subi un trop rude échec pour se retrouver en état d'entreprendre avant longtemps une nouvelle campagne dans le Kouang-tong, — Tchan estimait que le Gouvernement de Canton devait réduire au strict minimum ses dépenses militaires, licencier sans retard les nombreuses bandes qui s'étaient levées pour coopérer à la lutte contre le précédent Gouvernement militaire, et consacrer toutes les ressources financières à la restauration économique du pays. L'objectif en vue duquel ces bandes s'étaient constituées étant atteint, elles auraient dû se dissoudre d'elles-mêmes; mais la guerre civile est pour les pauvres hères comme pour les politiciens une source de profits à laquelle il est compréhensible qu'ils ne renoncent pas sans regret. Tchan Kiong-ming entreprit de les y contraindre : mettant à profit l'expérience acquise au cours des premières années de la République, alors qu'en sa qualité de Gouverneur général de Kouang-tong lui était déjà échue la tâche délicate de licencier les troupes révolutionnaires, il sut, avec sa fermeté coutumière et sans se laisser intimider par les récriminations, obliger les « armées du peuple » à se disperser d'elles-mêmes, en les privant de solde et de vivres.

Mais M. Soun Yat-sen et ses collègues avaient d'autres préoccupations et un programme d'action bien plus vaste. Ils entendaient pousser à fond le succès remporté par l'armée cantonaise et donner la main, à travers le Kouang-si, à leur allié du Yun-nan, le Général Tang Ki-Yao. Une telle entreprise paraissait d'autant plus hasardeuse que l'armée yunnanaise, après les désastres du Sse-Tchouan, se trouvait hors d'état d'attaquer efficacement à revers la forteresse montagneuse du Kouang-si. Néanmoins, les chefs du Min-Tang en envisageaient l'issue avec confiance, le Kouang-tong devant payer une fois de plus les frais de l'aventure; et ils enrôlaient à Chao-Kouan, sous le commandement du Général Sou Tsong-tze, les hommes que le Général Tchan Kiong-ming avait renvoyés d'autre part aux labeurs pacifiques. Il se murmurait à Canton que M. Soun Yat-sen, pressentant une rupture très prochaine avec le généralissime de l'armée cantonaise, se hâtait d'organiser ces nouvelles troupes afin de les lui opposer.

Cette politique belliqueuse ne contribua pas à assainir la situation financière du Kouang-tong. Le papier-monnaie y est très déprécié (il y

aurait plus de 3.000.000 de doll. de papier monnaie en circulation) et l'on se demande comment le nouveau Gouvernement pourra faire face à tous ses besoins. Ce ne sont pas les bonnes intentions qui lui manquent : Par mesure d'économie tous les ministères ont été installés dans le même *yamen*. Le Dr Soun Yat-sen a surtout fait appel, pour réorganiser la province, à des hommes jeunes et ardents qui ont étudié en Europe et en Amérique et brûlent de prouver la supériorité de la jeune Chine sur l'ancienne ; il veut doter Canton d'une administration modèle. Mais les fonctionnaires de la vieille école ne goûtent point cet esprit nouveau et s'opposent aux réformes.

De plus, les membres de l'Ancien Parlement sont accourus à Canton à la suite des chefs du Kouo Min Tang : leur cohue enfiévrée assiège le gouvernement et ne peut que nuire, par sa vaine agitation, à la bonne marche des affaires. Dès la première séance de l'Assemblée plénière qui réunit, dans la troisième semaine de janvier, 62 sénateurs et 207 députés, une motion a été approuvée qui demandait l'exclusion de tous les parlementaires qui avaient manifesté quelque tendance à pactiser avec Pékin et il a été décidé qu'un Comité spécial serait chargé de dresser la liste de ces membres suspects. Lorsqu'une centaine de représentants du peuple auront été ainsi éliminés de cette assemblée qui prétend exprimer encore, après neuf années d'exercice, la volonté nationale, quelle figure feront les derniers survivants de la grande consultation populaire de 1912 ?

Le Gouvernement de Canton désirait affirmer sa pleine indépendance par une acte de vigueur. Le 17 janvier, on apprit à Pékin qu'il avait décidé de placer sous son autorité directe, à partir du 1er février, le service des douanes maritimes fonctionnant sur son territoire ; c'est lui qui encaisserait désormais la totalité des revenus de ces douanes, prélèverait pour son propre usage le 13 % qui lui revenait de droit et ferait parvenir le surplus, sous certaines conditions, au Gouvernement de Pékin. Le Gouvernement de Canton appuyait cette décision sur les considérations suivantes : 1° Le service des douanes maritimes étant un service gouvernemental, et le Gouvernement des provinces constitutionnelles exerçant de *facto* aussi bien que *de jure* un contrôle absolu sur toutes les affaires administratives et financières intéressant le territoire, il était absurde que le service des Douanes maritimes continuât dans ces provinces à obéir aux ordres ; 2° reconnaissant l'excellente organisation du service des Douanes maritimes et le bien qu'il a fait à la Chine, le Gouvernement de Canton, n'entend apporter, en substituant son autorité à celle du Gouvernement de Pékin, aucune modification au fonctionnement dudit service non plus qu'à la composition de son personnel ; 3° le revenu des douanes ayant été hypothéqué à plusieurs reprises en garantie d'emprunts conclus à l'étranger, le Gouvernement de Canton n'avait aucunement l'intention de frustrer les créanciers de la Chine de cette garantie et des intérêts qui leur

sont dus : les provinces du Sud-Ouest supporteraient leur juste part de la dette commune.

En dépit de ces assurances, on peut craindre que les Puissances intéressées n'admettent pas sans une vive résistance l'initiative prise par les nouveaux maîtres de Canton. Le crédit de la Chine serait sérieusement affecté par une scission dans le service des Douanes; ce service avait pu être, jusqu'à présent, maintenu en dehors des luttes politiques et avait gardé toute son homogénéité sous une ferme direction étrangère. Le Gouvernement de Pékin et l'Inspecteur général des Douanes ont fait appel au Corps diplomatique (18 janvier).

Jusqu'à la fin de l'année dernière, le Gouvernement du Dr Soun Yat-sen n'étendait son autorité que sur la province du Fou-Kien. Le Hou-nan, tout en adoptant à son égard une attitude amicale, paraissait vouloir réserver sa pleine liberté d'action; la situation intérieure de cette province était d'ailleurs particulièrement compliquée.

A la fin de novembre 1920, le Gouverneur Tan Yen-Kai, compromis par des malversations dont s'étaient rendus coupables à son insu des membres de son entourage, avait dû remettre ses pouvoirs au général Tchao Heng-ti, commandant en chef les forces militaires de la province. Tan Yen-Kai avait pris assez nettement parti pour Canton contre le Kouang-si, malgré l'appui que lui avait donné Lou You-ting et Tsen Tchoug-souan pour chasser du Hou-nan, avec la complicité du général nordiste Wou Pei-fou, le Gouverneur Tchang Kin-yao. Néanmoins, il avait tenu à ne commettre directement ou indirectement aucun acte d'hostilité à l'égard de ses anciens supérieurs; et lorsque, notamment, le général yunnanais Li Lie-choun, qui après sa défaite de Tchong-King s'était réfugié dans le Kouei-tcheou, avait sollicité l'autorisation de traverser le Hou-nan pour opérer sa jonction avec les forces cantonaises opérant contre l'ancien Gouvernement militaire, Tan Yen-Kai avait refusé cette autorisation, alléguant que la voie la plus directe pour aller prendre à revers l'armée de Tsen Tchong-Souan empruntait le territoire du Kouang-si et non pas celui de la province du Hou-nan.

Tan Yen-Kai avait dû se retirer devant une cabale militaire dirigée par le général Li Tchong-lin. C'est à l'instigation de ce dernier qu'avait été massacré à Ping-Kiang le commandant de la 5e division, Tchao Tchang, dévoué à Tan Yen-Kai. Mais Tan Yen-Kai, en renonçant à sa charge, n'avait fait que passer la main à ses partisans et le nouveau commandant en chef Tchao Heng-ti lui était tout dévoué. Li Tchong-lin entreprit donc de se débarrasser de Tan Yen-Kai; il se servit à cette intention d'un des chefs de brigade placés sous les ordres directs de Tchao Heng-si, le général Liao Kia-tong. Dans la nuit du 4-5 décembre, Tchao Heng-ti, surpris par les conjurés, n'eut que le temps de se réfugier dans un consulat étranger et Liao Kia-tong se substitua

à lui comme commandant en chef, le véritable inspirateur du complot, Li Tchong-lin, ne désirant pas se mettre en avant.

Le pouvoir de Liao-Kia-tong ne dura que trois jours, car les partisans de Tan Yen-Kai et de Tchao Heng-ti s'étaient tout de suite ressaisis et ils tenaient leurs adversaires par la supériorité du nombre. Sentant l'inutilité d'une résistance, Liao Kia-tong vint se jeter aux pieds du chef qu'il avait trahi : Tchao Heng-ti pardonna et réintégra son commandement. Mais l'éphémère dictature de Liao Kia-Tong avait permis à son complice, Li Tchong-lin, d'autoriser Li Lie-choun à pénétrer dans la province avec ses troupes yunnanaises, et lorsque Tchao Heng-ti, redevenu le maître, voulut à nouveau interdire au lieutenant de Tang Ki-yao l'entrée du Hou-nan, Li Lie-choun était déjà parvenu à Hong-tsiang et ne paraissait nullement disposé à rebrousser chemin.

Les partisans de Tan Yen-Kai et de Tchao Heng-ti se sont vengés cruellement de conspirations qu'avait ourdies contre eux le général Li Tchong-lin ; dans la nuit du 24-25 décembre, le Général Li Tchong-lin lui-même, le prévôt-maréchal de la 1re division Siao Ts'ou-yuan, le colonel Tchou Wei-tsang et plusieurs autres hauts personnages furent mis à mort sans l'assentiment du Commandant en chef Tchao Heng-ti, qui probablement leur eût laissé la vie sauve comme à son infidèle lieutenant Liao Kia-tong.

Au Sse-tchouan, la situation politique est aussi confuse qu'au Hou-nan. Les armées victorieuses de Hiong-Kouo-wou et de Lieou Ts'en-hou se sont arrêtées au Yang-tze et paraissent avoir momentanément renoncé à poursuivre jusque dans leurs montagnes du Yunnan les troupes désemparées de Tang Ki-yao. Des suspicions réciproques retiennent sans doute les généraux setchouanais en deçà du Grand Fleuve : ils avaient uni leurs forces afin d'abattre l'adversaire commun, mais maintenant que celui-ci est hors de combat, comment Hiong et Lieou pourraient-ils continuer à s'accorder ? De nombreuses questions risquent de provoquer une brouille entre les deux associés, et tout d'abord celle de la reconnaissance du Gouvernement de Pékin. Hiong Kouo-wou n'a pas été satisfait des mandats présidentiels qui prétendaient traiter le Sse-tchouan comme une province soumise à l'autorité directe du pouvoir central : dans un télégramme-circulaire il proclame l'autonomie du Sse-tchouan et évite de préciser l'attitude qu'il entend adopter à l'égard de Pékin aussi bien que de Canton. Il ne dit pas non plus expressément s'il agit désormais au Sse-tchouan en qualité de Gouverneur civil, s'il a supprimé ou reconnu à un autre titre les pouvoirs de Gouverneur militaire (Tou-Kiun). Ces obscurités voulues font présager de nouveaux orages dans le haut Yang-tze.

Enfin la province du Kan-sou, qui avait si peu fait parler d'elle ces dernières années, commence à causer de sérieuses appréhensions au

Gouvernement de Pékin. On a déjà signalé l'inquiétude qu'avait provoquée dans l'opinion publique et dans la presse la nomination comme gouverneur de cette province du chef mulsuman Ma Fou-siang, qui s'était fait l'instrument du parti du Tche-li contre le Tou-Kiun Tchang Kouang-Kien, dévoué au Club Ngan-Fou. La campagne menée par les amis et clients de ce dernier avait impressionné le Gouvernement au point que, revenant sur sa première décision, il s'était décidé à nommer Tsai-Tou tong comme Tou-Kiun du Kan-sou à la place de Ma Fou-siang. Ce manque de parole a mis en effervescence toute la population musulmane et il est à craindre que le Gouvernement de Pékin se soit fait de Ma Fou-siang un dangereux adversaire.

Ainsi le Gouvernement central a perdu d'un côté ce qu'il avait gagné de l'autre. La province du Kouang-si lui est revenue, mais le Sse-tchouan et le Kan-sou menacent d'échapper à son autorité; le Hou-nan et le Fou-Kieng, dont les Tou-Kiuns intriguent en faveur des proscrits du Club Ngan-Fou, ne lui obéissent qu'à contre-cœur. La Confédération du Yang-tze, depuis la mort tragique de Li Choun, paraît s'être définitivement dissociée : aucun des trois Tou-Kiuns du Hou-pei, du Ngan-houei et du Kiang-si n'a assez de prestige pour assumer la direction de cette ancienne unité politique qui jouait un rôle si précieux dans l'équilibre national. Enfin les deux forteresses de la sécession sudiste, le Kouang-tong et le Yun-nan (flanqué du Kouei-tcheou) demeurent irréductibles. Vraisemblablement l'année 1921 n'apportera pas encore la paix intérieure à la Chine.

La presse consacre, en décembre-janvier, beaucoup d'attention à une nouvelle figure politique très curieuse : M. Wang Hou, Gouverneur civil du Kiang-sou. Sa simplicité, sa frugalité, son désintéressement, l'énergie avec laquelle il s'est tout de suite employé à remettre en ordre l'administration corrompue de sa province, son hostilité déclarée à toute immixtion des Tou-Kiuns dans les affaires civiles du pays, l'ont rendu très populaire et les journaux le donnent comme modèle à tous les Gouverneurs civils qui subissent sans mot dire l'omnipotence usurpée de leurs collègues militaires. Jadis, la Chine adonnée aux travaux pacifiques et répugnant à l'usage des armes avait toujours subordonné le militaire au civil : c'est à cet ordre traditionnel des choses qu'il faut revenir si le pays veut éviter la ruine, et toute la nation le réclame à grands cris.

***

VIE INTERNATIONALE

L'exécution du traité de paix

La résistance opposée par l'Allemagne à l'exécution du traité de Versailles, notamment en ce qui concerne le désarmement et les réparations, vient, en quelques semaines, d'atteindre son point culminant. Longtemps, de Conférence en Conférence, la mansuétude des Alliés avait multiplié les délais, les adoucissements. De Londres à San-Remo et Hythe (mai 1920) à Boulogne et à Spa (juillet 1920), les Alliés avaient consenti, de la responsabilité des coupables aux obligations du désarmement, toute une série de concessions. C'est dans le même esprit qu'à la Conférence de Paris, à la fin de janvier, les Alliés arrêtèrent, en tenant compte, dans une certaine mesure, du point de vue dont M. Keynes est le plus notoire représentant, les conditions suivantes. Pour satisfaire aux obligations que les articles 231 et 232 du traité de Versailles ont mises à sa charge l'Allemagne doit payer: 1° 42 annuités fixes, montant de 2 milliards de marks or pour les deux premières années à 6 milliards de marks or pour les 31 dernières, ce qui, à supposer paiement aux dates du barême, représentait un versement total de 226 milliards; 2° 42 annuités mobiles, commençant à courir le 1er mars 1921, égales à 12 % de la valeur des exportations allemandes prélevées sur le produit de celles-ci et payables en or.

Mais, à la communication, à Londres, de ces dispositions, l'Allemagne fait, le 1er mars, une réponse, aux termes de laquelle la valeur actuelle de la dette allemande, correspondant aux 42 annuités fixes de l'arrangement de Paris, se chiffre à 50 milliards de marks or, dont elle demande qu'on défalque le montant des prestations déjà effectuées par elle, soit, à son estimation, 20 milliards de marks or. La valeur actuelle de la dette allemande ramenée ainsi à 30 milliards, l'Allemagne propose : 1° d'en mobiliser immédiatement une partie par l'émission d'un

emprunt international de 8 milliards de marks or, exempt d'impôts, amortissable à partir de la cinquième année; 2° d'acquitter le reste au moyen d'annuités productives d'un intérêt de 5%, s'engageant à un versement annuel d'un milliard de marks or pendant les cinq premières années. Ces propositions, si limitées qu'elles soient, demeurent encore subordonnées à quatre réserves : 1° La Haute-Silésie resterait allemande; 2° toutes les restrictions sur le commerce allemand seraient levées; 3° l'Allemagne serait déchargée de toute obligation d'avoir à effectuer, par application du traité, d'autres paiements ou livraisons; 4° les Alliés renonceraient à poursuivre la liquidation des droits et biens privés existant sur leur territoire.

Ni ces conditions préalables, ni cette limitation à 30 milliards d'une dette que les Alliés, par une série de concessions, estimaient, valeur actuelle, annuités fixes, à 150 milliards, ne pouvaient mériter la moindre discussion : le gouvernement allemand capitalise à 8% les annuités de l'arrangement pour arriver à déterminer le montant de sa dette; il n'hésite pas cependant à limiter à 5% l'intérêt qui, sur le montant de cette dette, doit être servi aux Alliés; il néglige délibérément les annuités variables basées sur les exportations allemandes; il évalue à 20 milliards les livraisons qui d'après l'estimation de la commission des réparations n'en dépassent pas 8.

L'audace allemande est telle qu'au Conseil suprême l'étonnement, la stupeur, l'irritation sont unanimes. Le 3 mars, M. Lloyd George, après avoir déclaré que les Alliés considèrent l'exposé du Docteur Simons comme un défi aux bases mêmes de la paix, relève dans un réquisitoire puissant, émouvant, les multiples violations du droit, dont les Allemands s'étaient rendus coupables. A l'impertinent parallèle que le docteur Simons s'était permis entre la situation de la France, vaincue, mais pure de tout reproche, en 1871, et celle de l'Allemagne qui, actuellement, n'était pas seulement, bien qu'elle ne voulût pas l'avouer, vaincue, mais, par surcroît, coupable, M. Lloyd George, dans une magnifique improvisation, répond par la comparaison accablante de la France de 1870-71 avec celle de l'Allemagne de 1914-1919. Son rapprochement des charges allemandes et de celles des Alliés, sa description documentée, chiffrée, de la désolation des provinces françaises envahies, de l'insolente prospérité des régions industrielles de l'Allemagne, remettent, par une juste et sévère admonestation, les choses au point et les Allemands à leur place. Après le discours, l'acte. Si, d'ici le 7 mars, l'Allemagne ne s'est pas décidée à exécuter les décisions de Paris ou à soumettre des propositions qui lui permettent de remplir par d'autres modalités également satisfaisantes les obligations qui lui incombent du chef du traité de Versailles, sous réserve des concessions accordées à Paris, les Alliés sont d'accord pour décider l'occupation sur la rive droite du Rhin des villes de Duisburg, Ruhrort et Dussel-

dorf, et demander à leurs Parlements les pouvoirs nécessaires pour obtenir de leurs ressortissants le paiement à leurs gouvernements d'un prélèvement sur le prix d'achat des marchandises allemandes, à retenir au compte des réparations. Enfin la Rhénanie doit être séparée du reste de l'Allemagne par une ligne douanière établie provisoirement sur le Rhin.

En dépit de la netteté de cet ultimatum, l'Allemagne s'obstine à refuser son assentiment à l'accord de Paris.

Dans une protestation qu'elle adresse à la Société des Nations, elle expose que : 1° aux termes du paragraphe 18 de l'annexe II à la partie VIII du traité de Versailles, les Alliés n'ont le droit de recourir à des mesures de rigueur contre elle qu'en cas de manquement *volontaire* à l'obligation de réparer et seulement à partir du 1er mai; 2° aux termes de l'article 270 du traité de paix, l'établissement d'une zone douanière entre les pays rhénans et l'Allemagne ne doit avoir pour but que la sauvegarde des intérêts des populations, sans jamais pouvoir servir, comme ici, un but de coercition; 3° aux termes des articles 429 et 430 du traité de paix, l'occupation et, pour non exécution des obligations financières, la réoccupation des territoires allemands n'est permise qu'à l'ouest du Rhin.

A cette argumentation, il était, de la part des Alliés, aisé de répondre que : 1° le manquement de l'Allemagne à ses obligations était manifestement *volontaire*; 2° aux termes d'une entente spéciale avec l'Allemagne, en juillet 1919, l'application de l'article 270 avait été suspendue, sans qu'une pareille promesse pût avoir effet hors le cas de *stricte exécution* du traité de paix par l'Allemagne; 3° aux termes des articles 429 et 430 du traité de paix une occupation spéciale, soumise à certaines règles, notamment au contrôle d'une haute commission interalliée, est prévue pour la rive gauche du Rhin; mais en stipulant ce surcroît de garantie pour l'exécution du traité les Alliés n'ont pu renoncer aux sanctions que leur offrait le droit commun, et dont la première, inscrite dans tous les ouvrages allemand de droit international, était l'occupation de tout ou partie de l'Etat débiteur jusqu'à complet paiement.

Au moment de la mise en vigueur du traité, les Alliés avaient eu d'ailleurs soin d'adresser à M. de Lersner, président de la délégation allemande, une lettre où, comme le rappelait M. Briand à la Chambre, le 17 mars 1921, ils affirmaient de la manière la plus nette, la plus catégorique : « Il est bien entendu qu'en dehors des sanctions du traité subsistent toutes les sanctions du droit des gens, du droit commun, et que nous y pourrons recourir » — « Si, disait Vattel, une nation refuse de payer une dette, celle-ci peut se saisir de quelque chose appartenant à la première et l'appliquer à son profit jusqu'à concurrence de ce qui lui est dû, avec dommages-intérêts, ou la tenir en gage jusqu'à ce qu'on lui ait

donné pleine satisfaction. » (Vattel, *Droit des Gens*, livre II, chap. XVIII § 342).

Aussi, sans s'émouvoir des protestations allemandes, les Alliés prennent avec une ferme et sûre confiance dans leur droit les sanctions annoncées. La Haute Commission interalliée, non sans quelque retard d'origine britannique, établit le nouveau régime douanier des pays rhénans. Les taxes prélevées au profit des réparations sur les importations faites de marchandises allemandes en pays alliés jusqu'à concurrence de 50 % sont mises en vigueur en Grande Bretagne, en France (loi du 21 avril) en Belgique, en Italie, en Roumanie, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie. En même temps la commission des réparations, du 22 mars à la fin d'avril, fixait à 132 milliards le montant de la dette allemande; enfin, les gouvernements alliés, consentant à retarder jusqu'au 1er mai le déclanchement de sanctions plus énergiques, déclaraient nettement que si, à cette date, l'Allemagne ne se soumettait pas aux conditions de désarmement qui lui avaient été précédemment fixées, ainsi qu'à toutes les obligations que la Commission des réparations déduirait du traité, auquel on revenait, les conditions de Paris étant purement et simplement retirées, des mesures de sanction, plus énergiques, et notamment, une occupation interalliée à l'est du Rhin, feraient justice de ces retards, et réduiraient définitivement une inacceptable résistance.

Menacée de « prise au collet » par une vigoureuse déclaration de M. Briand au Parlement français, l'Allemagne, dans un suprême effort, se retourne vers un médiateur éventuel. Pressenti, d'assez loin, d'ailleurs, le Vatican se dérobe à ce rôle. Directement saisis, le 20 avril, les Etats-Unis s'y refusent également. Le 23 avril, M. Hughes répond au chancelier Fehrenbach que le gouvernement des Etats-Unis ne peut être ici ni médiateur ni arbitre, tout en ajoutant que le gouvernement américain désire que les négociations soient reprises immédiatement, mais en exprimant son sincère espoir que le gouvernement allemand formulera promptement des propositions présentant une base de discussion convenable.

Pierre de LEYRAT.

La Révision du Traité de Sèvres.

D'une part, anémier la Turquie jusqu'à l'inanition, de façon à détruire le foyer du panislamisme, et, d'autre part, constituer une Grande-Grèce obligée de s'appuyer docilement sur les Alliés (ou l'un d'eux) pour sauvegarder son empire encerclant, d'Europe en Asie,

la mer Egée et les Dardanelles, telles sont les conceptions politiques qui, lors du Traité de Sèvres, paraissent avoir prévalu.

Depuis, les Musulmans de l'Inde ont fait comprendre qu'ils n'accepteraient aucune atteinte, ni à la souveraineté du Khalife de Constantinople, ni à l'indépendance de la Turquie; et les liens panislamiques se sont resserrés. La paix qu'on escomptait n'est pas venue; la guerre s'est perpétuée et étendue, accentuant le double péril économique et bolchéviste. Enfin, le retour à Athènes du complice déchu du Kaiser a rappelé à ceux qui devraient le moins les oublier les redoutables typhons de la politique : l'homme auquel sont imputables la livraison du fort Rupel aux Bulgares, la félonie à l'égard de la Serbie et l'embûche tendus aux marins français le 1er décembre 1916, ce germanolâtre avéré, recueillant les fruits d'une victoire rendue plus sanglante par ses trahisons et devenant le dépositaire de la confiance des Alliés, — imagine-t-on plus insolent défi à la raison, à la justice !

Le traité de Sèvres ne pouvait servir que l'insurrection aux Indes, le bolchévisme et l'Allemagne. Sa révision s'imposait, urgente et profonde, — avec tous les ménagements dûs à l'amour-propre d'hommes qui parfois le placent mal.

A la Conférence de Londres, fixée au 21 février, furent invités, la Grèce, sans que cette invitation valût reconnaissance du roi Constantin, et, d'autre part, sans que ceci pût constituer immixtion dans les affaires intérieures de Turquie, les deux gouvernements de Constantinople et d'Angora. Ainsi le Conseil Suprême mandait, comme un tribunal à sa barre, deux parties — Grèce et Turquie — pour en régler le différend. Position délicate, peu conforme à la réalité, puisque, d'une part, la Grèce était un Etat allié et que, d'autre part, les Principales Puissances étaient, également, parties au procès.

Le Président du Conseil grec, M. Calogeropoulos, assisté du chef d'état-major de l'armée hellénique en Asie-Mineure, colonel Sarrianis, fut entendu le premier. Les instructions de son roi étaient catégoriques : s'opposer à toute modification du traité de Sèvres, l'armée grecque se chargeant de chasser en peu de mois les troupes turques d'Anatolie sans le concours des soldats alliés. Ici, l'appréciation du général Gouraud sur la valeur et les ressources de l'armée kémaliste ne corrobora pas l'optimisme du premier ministre grec et de son chef d'état-major.

Ce fut, le lendemain, aux deux délégations de Constantinople et d'Angora, présidées, l'une par S. A. le Grand-Vizir Tevfik-Pacha, l'autre, par le « rebelle » Békir Sami-Bey, ministre des Affaires étrangères d'Angora, qu'après avoir montré l'universel désir de paix, M. Lloyd George demanda de faire connaître leur point de vue. Ceux qui avaient escompté une irréductible dissidence des deux délé-

gations furent déçus. Par deux déclarations distinctes mais concordantes, elles demandèrent :

1° L'intégrité des territoires habités par des Turcs et la pleine souveraineté de la Turquie sur ces territoires;
2° La protection des minorités;
3° Un régime international assurant la liberté de navigation dans les Détroits.

De telles revendications étaient conçues en termes trop généraux pour servir de base à une discussion. Invitées à préciser les points sur lesquels le traité de Sèvres heurtait les principes, qu'elles venaient d'énoncer, les délégations turques furent ainsi amenées à présenter, le lendemain, un mémoire plus détaillé de leurs demandes et propositions :

1° En Europe, frontière reportée à la ligne fixée par le traité de paix de 1913 avec la Bulgarie : donc, évacuation immédiate de la Thrace orientale par les Grecs;
2° En Asie-Mineure, frontière méridionale déterminée par la ligne ethnique limitant les contrées habitées par une majorité arabe;
3° Frontière orientale suivant la ligne frontière turco-persane, puis la ligne fixée par le récent traité turco-arménien sur la base ethnique;
4° Evacuation de Smyrne et de tous territoires de l'Asie-Mineure occupés par les Hellènes, Smyrne et ces territoires devant être replacés sous la pleine souveraineté de la Turquie;
5° Liberté de navigation dans les Détroits sur le pied d'égalité entre les Etats, sans porter atteinte à la sécurité de Constantinople et en respectant la pleine souveraineté de la Turquie;
Démilitarisation des Détroits et représentation de la Turquie dans la commission de surveillance;
6° Protection des minorités de race, de religion et de langue suivant les règles consacrées par les traités de Saint-Germain, Neuilly et Trianon;
7° Abolition des capitulations et réorganisation judiciaire suivant un projet qui serait élaboré par des juristes étrangers et ottomans sur la base des principes modernes;
8° Détermination des forces militaires et navales en tenant compte des nécessités de l'ordre intérieur, de la situation politique des Etats limitrophes, ainsi que de l'étendue des frontières et côtes;
9° Réorganisation de la gendarmerie avec la collaboration d'officiers étrangers, mais sans créer de zones d'influence;
10° Evacuation de Constantinople par les troupes étrangères;
11° Indépendance financière de la Turquie;
12° Réparation des dommages causés par des actes contraires au droit des gens;
13° Détermination en capital et intérêts des parts de la dette publique ottomane afférentes aux territoires détachés de la Turquie, celle-ci devant être définitivement libérée de ces quote-parts.

Dans cette longue liste, le Conseil Suprême (MM. Lloyd George, Briand, Comte Sforza et Baron Hayashi) retint les questions territoriales, sur lesquelles il invita les délégués ottomans à donner quelques développements. Solidement documenté, le Dr. Nihad Réchad Bey présenta un exposé très clair de la situation ethnique en Thrace et à Smyrne, faisant état, pour cette dernière région, de statistiques tirées du *Livre jaune francais sur les affaires arméniennes* (1895-97) et d'un ouvrage de M. V. Cuinet sur la Turquie d'Asie. Il montra

les Grecs, navigateurs et commerçants, s'établissant sur les côtes — comme à Marseille autrefois — tandis que les Turcs, cultivateurs, forment la grande masse de la population à l'intérieur des terres. Mais, entre les ports et le reste du pays, il existe une étroite dépendance économique, qui s'oppose à leur séparation. C'est un tout indivisible; l'histoire ne donne pas d'exemple de commerçants ayant dépossédé les agriculteurs de leurs terres. De plus, aux raisons ethniques et économiques qui exigent la restitution de Smyrne et de la Thrace à la Turquie, s'ajoutent encore des considérations militaires : la sécurité de Constantinople et celle de l'Asie-Mineure.

Et audiatur altera pars. La délégation grecque invoque d'autres statistiques, desquelles il résulterait que les Grecs forment une importante majorité dans ces mêmes contrées. D'ailleurs ces questions n'ont-elles pas été complètement examinées, à Paris, par la Conférence de la Paix, dont les décisions sont, dès maintenant, incorporées au traité de Sèvres, obligatoire bien que non ratifié?

En présence de telles divergences, le recours à des commissions d'enquête, travaillant en toute loyauté et indépendance, paraissait s'imposer.

Le Conseil Suprême invita donc les Délégations à dire si elles étaient prêtes à déférer la question ethnique, dans les deux régions de Smyrne et de la Thrace, à une Commission internationale désignée par les Puissances et à accepter le résultat d'un tel arbitrage. Les autres dispositions du traité de Sèvres seraient maintenues, sauf celles relatives à l'Arménie et au Kurdistan. Les hostilités seraient immédiatement arrêtées, les prisonniers échangés et les minorités protégées dans les territoires grecs et turcs en attendant la conclusion définitive de la paix.

Les délégués ottomans acceptèrent avec empressement la commission internationale d'enquête, déjà dans leur propre demande. Mais ne pouvant souscrire aux dispositions autres du traité sans en référer à l'Assemblée d'Angora, Sami-Bey fit cette déclaration :

« La Délégation de la Grande Assemblée Nationale d'Angora partage entièrement le désir de la Conférence d'arriver le plus tôt possible à une paix définitive et juste. C'est en partant de ce point de vue qu'elle accepte la nomination par les Puissances alliées, d'une Commission internationale chargée de procéder à une enquête approfondie et impartiale sur l'état des populations, en ce qui concerne leur nationalité, dans les territoires de la Thrace orientale et du Vilayet de Smyrne.

La Délégation turque s'engage à accepter les résultats de cet arbitrage, confiant dans les déclarations du Conseil Suprême que les enquêtes nécessaires seront faites en toute justice et à l'abri de toute pression quelconque. *Elle demande que les résultats de cette enquête soient considérés dans leur ensemble* pour chacun des deux territoires en question, Thrace orientale d'une part et le Vilayet de Smyrne d'autre part, chacun de ces territoires formant un tout indivisible.

En ce qui concerne les autres clauses du traité de Sèvres, la Délégation turque a eu l'honneur d'exposer que la Turquie demande une paix qui lui assure

la possibilité de vivre comme Etat indépendant. Elle a reçu de la nation le mandat d'arriver à une telle paix tout en acceptant les sacrifices nécessaires qui seraient compatibles avec sa souveraineté. Ces sacrifices, la Turquie les fait largement en acceptant que des territoires considérables, représentant une très importante partie de sa population et de ses richesses naturelles, soient détachés de son Empire. Il lui serait impossible de souscrire à des conditions dont l'effet serait de lui enlever les droits les plus essentiels à son existence. Un examen impartial des clauses financières et économiques du traité de Sèvres, un simple parallèle entre ces clauses et celles des traités de paix de Versailles, Saint-Germain, Neuilly et Trianon suffiraient certainement à convaincre le Conseil Suprême du bien-fondé et de la parfaite équité des revendications de la Délégation turque.

La Délégation turque prie donc le Conseil Suprême de lui donner la possibilité de collaborer loyalement à l'établissement d'une paix effective en lui reconnaissant les droits les plus sacrés pour une nation indépendante et auxquels il lui serait impossible de renoncer.

Nous ne pourrions, sans dépasser les limites de nos pouvoirs, souscrire aux conditions du Conseil Suprême; nous nous trouvons dans l'obligation d'en référer à l'Assemblée Nationale pour être à même de communiquer notre réponse définitive. »

La délégation grecque, par contre, n'estima pas pouvoir accepter l'arbitrage, proposé sans instructions formelles de l'Assemblée nationale d'Athènes, tout en affirmant d'ailleurs les sentiments pacifiques de son pays.

En attendant les réponses des deux assemblées, ottomane et grecque, il fut convenu que, pour éviter toute perte de temps, les experts alliés et turcs examineraient ensemble la question des frontières orientales (Arménie et Kurdistan), à laquelle S. E. Békir Sami-Bey suggéra d'ajouter celle des clauses financières et économiques.

Et ainsi, insensiblement, sans froissements d'amour-propre, tout le traité de Sèvres était remis en discussion. Malgré l'insistance avec laquelle M. Lloyd George avait souligné la condition de l'acceptation, par les parties litigantes, de toutes les dispositions du traité de Sèvres autres que celles relatives à la Thrace et à Smyrne, chacun avait senti combien il eût été inélégant d'imposer, pour prix de la rectification éventuelle d'une injustice ou d'une erreur, la renonciation préalable et absolue par une partie à la révision d'autres points, entachés aussi, peut-être, d'injustice ou d'erreur. Chacun surtout avait compris qu'il était nécessaire au rétablissement d'une paix durable d'examiner à nouveau les clauses essentielles d'un traité auquel l'Assemblée nationale d'Angora ne serait pas seule à refuser sa ratification. Personne, enfin, ne devait se faire de sérieuses illusions sur le refus, de la part de la Grèce, d'une enquête dont elle ne pouvait espérer un résultat favorable à ses prétentions. Il fallait donc, sans tarder, si l'on voulait aboutir à un résultat positif, chercher d'autres voies.

Le travail des Commissions, où les experts alliés et turcs discutèrent ensemble les divers problèmes posés, semble avoir été très utile et fécond. Si cette méthode avait été adoptée un an plus tôt, que de vies humaines et de millions eussent été épargnés !

Ici s'intercale la Conférence des Alliés avec la délégation allemande sur la question des réparations : l'événement doit être mentionné, car on ne peut douter que sa seule perspective n'ait déjà exercé une influence sur la façon dont les Alliés ont abordé, à Londres, le problème turc. Leur parfaite cohésion en face de l'Allemagne récalcitrante était trop nécessaire pour que la France n'y fît quelque sacrifice, au détriment de la politique qui, traditionnellement, est, et doit rester, la sienne en Orient.

Le 4 mars, le Conseil Suprême se réunit pour recevoir la communication des réponses d'Athènes et d'Angora. Elles furent telles qu'on les attendait.

L'Assemblée nationale grecque se déclarait dans l'impossibilité d'accepter l'envoi d'une commission internationale, qui « équivaudrait à l'abandon par la Grèce de droits que les sacrifices innombrables faits en commun par la nation grecque et ses grands Alliés ont définitivement établis, et que le traité de Sèvres est venu consacrer au point de vue international »[1].

L'Assemblée nationale d'Angora, au contraire, acceptait l'enquête dans les termes formulés par les délégués le 25 février, cette enquête devant être effectuée par une commission internationale dans les territoires de la Thrace et du vilayet de Smyrne en toute justice et à l'abri de toute pression, sous le contrôle effectif des Alliés. Pour le surplus, la grande Assemblée nationale se déclarait prête à accepter les autres propositions du traité de Sèvres « *en tant qu'elles seraient adaptées aux conditions indispensables à l'existence d'une Turquie libre et indépendante* ». Et le président de la délégation turque ajoutait : « Le Conseil Suprême ayant jugé nécessaire d'examiner les dispositions relatives aux autres questions territoriales, particulièrement celles de l'Arménie et du Kurdistan, et ayant bien voulu admettre, dans son esprit de justice, l'examen des autres clauses du Traité, la délégation turque a pleine confiance qu'une étude approfondie du problème permettra d'aboutir à un arrangement équitable sur les points essentiels ».

Cette étude, commencée depuis plusieurs jours par les Commissions d'experts, se poursuivit dans une heureuse collaboration. Elle allait permettre au Conseil Suprême de sortir de l'impasse où l'avait placé le refus de la Grèce d'accepter une mesure dont il avait reconnu la justice, mais qu'il ne voulait pas imposer à un ancien allié, chargé par les Puissances d'un mandat militaire contre les forces kémalistes.

1. La thèse, pour le moins contestable, d'après laquelle un traité crée des droits et a force obligatoire avant même toute ratification, n'est assurément pas celle des Etats-Unis. Elle n'a pas non plus été admise par lord Curzon pour le traité conclu entre Angora et l'Arménie — mais non encore ratifié— au sujet de la frontière turco-arménienne.

Abandonnant complètement l'idée d'une commission internationale d'enquête, le Conseil Suprême lui substitue la proposition de modifications importantes du traité de Sèvres :

1° Admission de la Turquie dans la Société des Nations, moyennant loyale exécution du traité révisé;
2° Suppression de la menace d'expulser la Turquie de Constantinople (Sèvres, art. 36, al. 2);
3° Présidence de la Commission des Détroits attribuée à la Turquie, avec deux voix;
4° Remplacement des Capitulations par une réforme judiciaire préparée avec le concours de la Turquie;
5° Effectifs militaires de la Turquie portés à 30.000 soldats et 45.000 gendarmes, et éventuellement, augmentation des forces navales;
6° Réduction de la zone démilitarisée des Détroits aux limites suivantes : la presqu'île de Gallipoli, la côte de Marmara jusqu'à Rodosto, la côte asiatique des Dardanelles de Tenedos à Karabiga, une bande de 25 kilomètres de profondeur sur les rives du Bosphore et les îles commandant les Dardanelles dans les mers Egée et Marmara;
7° Evacuation immédiate de Constantinople et de la péninsule d'Ismid par les Alliés, l'occupation étant limitée à Gallipoli et Chanak;
8° Droit pour la Turquie de maintenir des troupes à Constantinople et de libre passage pour elle entre l'Asie et l'Europe dans la zone démilitarisée;
9° En matière financière : présidence honoraire de la Commission financière, avec voix délibérative dans les questions concernant les finances internes et voix consultative dans celles intéressant spécialement les Alliés; — droit du Parlement turc de modifier le budget élaboré par le Ministre des finances et la Commission financière, avec retour à celle-ci en cas de modifications importantes;
10° Plus grande liberté laissée au Gouvernement ottoman en matière de concessions;
11° Suppression des postes étrangères sous certaines conditions à déterminer;
12° Au point de vue territorial :
A) *Kurdistan* : régime d'autonomie locale, avec égale protection des Kurdes et des Assyro-Chaldéens;
B) *Arménie* : reconnaissance d'un « Foyer national » en faveur des Arméniens de Turquie à la frontière orientale de la Turquie d'Asie, dans les limites qui seraient fixées par une commission de la Société des Nations;
C) Smyrne :
a) Souveraineté de la Turquie sur le vilayet de Smyrne;
b) Maintien d'une force grecque dans la ville de Smyrne;
c) Dans le reste du Sandjak, gendarmerie indigène commandée par des officiers alliés;
d) Un Gouverneur chrétien, nommé par la Société des Nations et assisté d'une Assemblée élective et d'un Conseil électif, assurerait le paiement au Gouvernement turc de sommes annuelles proportionnées aux revenus de la province;
e) Révision de ce statut dans cinq ans sur la demande adressée à la Société des Nations par l'une ou l'autre des parties.

De la *Thrace*, pas un mot; ce qui signifie, sans doute, maintien des dispositions du traité de Sèvres.

Même observation pour le régime même des Détroits, malgré les graves imperfections de celui prévu par le traité.

Ces modifications sont assurément très importantes et constituent un progrès appréciable sur l'ensemble de 1920.

La haute personnalité toute empreinte de dignité, de S. A. Tevfik

Pacha, ainsi que celle de Békir Sami-Bey, leur grande modération, leur sincère désir d'une paix solidement assise, sont certainement pour beaucoup dans ce résultat. Les conversations privées ont fait tomber bien des préventions. Les « bandits » d'Angora aussi bien que les délégués de Constantinople sont apparus gens fort civilisés et même d'une culture raffinée, parlant avec élégance, parfois, soit l'anglais, soit le français et possédant en littérature, en art, en sciences, des connaissances étendues. Ce sont de fervents patriotes, qui défendent avec ardeur leur pays, leurs foyers, leur vie nationale. Rapidement ils ont conquis la confiance, le respect, voire la sympathie de leurs interlocuteurs impartiaux. Acceptant loyalement les responsabilités qui incombent à la Turquie en raison de sa participation à la guerre, ils demandent simplement, mais fermement, pour leur pays, la possibilité de vivre et de s'acquitter de ses obligations.

Rien de plus légitime. Aussi les Alliés sont-ils entrés dans la voie des concessions. La France et l'Italie ont donné la preuve des intentions les plus conciliantes. Pourquoi la Grèce est-elle restée intransigeante, qui avait le moins de droit de l'être ? Se sentait-elle encouragée par certaines sympathies ? Se croyait-elle soutenue ? Comment a-t-il suffi de sa seule résistance pour amener le Conseil Suprême à abandonner le principe, qu'il avait reconnu juste, de l'enquête sur les conditions ethniques de la Thrace et de Smyrne ? Certes, il ne pouvait être question d'imposer par la force à une ancienne alliée l'évacuation de ces territoires, dont l'un tout au moins était occupé en vertu d'une sorte de mandat. Mais le Conseil Suprême disposait de moyens de conviction singulièrement puissants pour s'éviter une abdication qui n'était pas de nature à fortifier son prestige vis-à-vis du roi Constantin. Au lieu d'en user il a adopté une cote mal taillée. La Thrace reste aux Grecs. Peu importe que sa population soit turque ou hellénique, et que Constantinople, encerclée, soit sous la menace constante d'un coup de main. Peu importe aussi qu'aux conflits ainsi créés pour l'avenir vienne s'ajouter le mécontentement des Bulgares séparés de la mer Egée. Cela n'intéresse, paraît-il, pas la paix générale. Et, quant à Smyrne, qui ne voit qu'en y maintenant des forces grecques, on perpétue, non seulement dans cette ville, mais dans tout le territoire adjacent, les conflits les plus âpres et les plus dangereux ? On ne saurait trop plaindre le malheureux gouverneur que la Société des Nations chargerait d'administrer une cité placée dans de pareilles conditions, destinée à sa perte. Si l'inspirateur de cette solution — qui n'en est pas une — a pensé s'assurer ainsi la reconnaissance de la Grèce, il risque fort d'être déçu dans ses espérances.

Aussi bien, ni la délégation hellénique, ni les délégations ottomanes ne pouvaient se déterminer sur les nouvelles propositions qui leur étaient soumises. Il fut entendu qu'elles en référeraient à leurs gouvernements, sans qu'il leur fût fixé aucun délai de réponse. C'est

que, en réalité, la décision du Conseil Suprême revenait à s'en remettre aux armes du soin de régler la paix. Aveu d'impuissance à peine déguisé et dissimulant mal un désaccord regrettable ! Lourde responsabilité pour qui s'est obstiné à ne pas comprendre l'évidence, malgré les plus sérieux avertissements apportés des Indes par des mandataires dignes d'être écoutés. L'œuvre de Londres, si féconde sur tant de points, risquait dès lors d'être complètement compromise.

Avant de quitter la conférence, les délégués de Constantinople et d'Angora tinrent à exprimer leur reconnaissance aux membres du Conseil Suprême qui avaient bien voulu prendre en considération leurs requêtes en vue d'assurer au peuple turc une existence libre et indépendante. Ils constatèrent qu'en refusant l'enquête proposée par les Alliés la Grèce reconnaissait implicitement que ses prétentions sur la Thrace et Smyrne n'étaient pas justifiées. Ils déclinaient donc toute responsabilité pour le retard apporté, de ce fait, au rétablissement de la paix et demandaient aux Alliés de retirer leur appui moral et leur assistance financière aux Grecs, seuls responsables de la continuation des hostilités. Sans entrer dans l'examen des propositions du Conseil au sujet de Smyrne et de la Thrace, la délégation de Constantinople relevait l'atteinte que le maintien d'une garnison grecque à Smyrne apporterait à la souveraineté de la Turquie. Elle insistait, en outre, sur le fait que, sans la Thrace orientale, il n'y aurait pour Constantinople ni sécurité, ni même possibilité d'existence, et faisait appel à la sagesse du Conseil Suprême pour trouver le meilleur moyen d'assurer la paix en sauvegardant la souveraineté de la Turquie sur ce territoire.

La conférence de Londres était ainsi terminée. M. Lloyd George rendait la parole au canon. C'était plus simple, paraît-il.

Dans cette lutte qui se prolonge, la force sera-t-elle du côté du droit ? La justice veut en tout cas que les Alliés, sans exception, s'abstiennent rigoureusement de tout appui, moral ou matériel, à celui des belligérants qui a refusé leur arbitrage. Il serait même strictement équitable que, dans ce duel judiciaire, on rectifiât l'inégalité créée entre les parties, dont l'une a reçu des Alliés du matériel, des munitions et de l'argent, tandis que l'autre, au contraire, était placée par eux dans des conditions d'infériorité.

En outre, la mer de Marmara et la zone des Détroits que les Alliés occupent ne doivent, nécessairement, servir de base à aucune opération militaire de l'armée grecque.

* * *

La France et l'Italie n'ont pas voulu différer jusqu'à l'issue de la lutte la solution de problèmes immédiats, et, marquant nettement leur politique dans la question de la révision nécessaire du traité de Sèvres, ont, chacune, signé avec Angora un accord particulier.

D'une part, l'accord franco-turc, politique, militaire et économique sur les frontières entre la Turquie et la Syrie, du 9 mars, stipule :

A. Cessation des hostilités sur le front de Cilicie et échange de prisonniers;
B. Désarmement des populations et bandes armées;
C. Constitution de forces de police sous le commandement turc, assisté d'officiers français mis à la disposition du Gouvernement turc;
D. Evacuation, dans les trois mois, des territoires occupés par les troupes combattantes, au Nord de frontières indiquées par le traité de Sèvres;
E. Amnistie politique;
F. Protection des minorités ethniques et garantie en leur faveur de l'égalité absolue des droits à tous égards;
G. Collaboration économique franco-turque avec droit de priorité pour les concessions à accorder en vue de la mise en valeur du développement économique de la Cilicie, des régions évacuées par les troupes françaises ainsi que des villages de Mamurt-el-Aziz, Diarbekir et Civas, dans la mesure où ne l'effectueraient pas directement le Gouvernement ottoman ou les ressortissants ottomans à l'aide de capitaux ottomans;
Concessions du groupe français des mines d'Argara-Maden : les concessions comportant monopole ou privilège seront exploitées par les sociétés constituées selon la loi ottomane. Association la plus large possible des capitaux ottomans et français;
H. Institution d'un régime douanier approprié entre les régions turque et syrienne. Arrêt de toute opération militaire active sur le front de Cilicie;
I. Le Gouvernement français instituera un régime administratif spécial pour la région d'Alexandrette où la population a un caractère mixte. Il s'engage à donner aux habitants de race turque toute facilité pour le développement de leurs cultures;
K. Transfert à un groupement français de la fraction du chemin de fer entre les ports de Cilicie et les frontières de Syrie;
L. La frontière entre la Turquie et la Syrie partira d'un point à choisir sur le golfe d'Alexandrette immédiatement au sud de Pavas et se dirigeant vers Meidan-Ekbès, de là vers le sud-est, laissant à la Syrie Marsova et à la Turquie Karnaba et Killes. De là à Chotenbeg. Ensuite, la frontière suivra la ligne du chemin de fer de Bagdad dont la plateforme restera en territoire ottoman jusqu'à Nizibin. Puis la frontière rejoindra le coude de l'Euphrate au nord d'Azekha et suivra l'Euphrate jusqu'à Djaziret-ibn-Omar. La ligne de douane turque sera installée au nord de la voie et la ligne de douane française au sud.

De son côté, le comte Sforza a conclu avec Békir Sami-Bey un accord aux termes duquel :

1° Les deux gouvernements de Rome et d'Angora prévoient une collaboration économique, avec droit de priorité pour les concessions d'ordre économique à accorder par l'Etat dans les sandjaks d'Aladia, de Margla, de Hourdeur, de Sparta, et dans la partie des sandjaks d'Afioun-Karahissar et de Koutahia qui sera délimitée lors de l'acte définitif, ainsi que dans le bassin houiller d'Héraclée, dans la mesure où les susdites concessions ne seraient pas accordées directement par le gouvernement ottoman à des ressortissants ottomans, avec l'aide de capitaux nationaux;
2° Lorsque des concessions comporteront un privilège ou un monopole, elles seront exploitées par des sociétés constituées selon la loi ottomane;
3° On associera aussi largement que possible les capitaux ottomans aux capitaux italiens : la participation ottomane pourra atteindre 50 % du capital;

4° Le gouvernement royal d'Italie s'engage à appuyer efficacement auprès de ses alliés toutes les demandes de la délégation turque relatives au traité de paix et spécialement la restitution à la Turquie de Smyrne et de la Thrace;
5° Retrait des troupes italiennes qui se trouvent encore en territoire ottoman;
6° Les dispositions qui précèdent seront mises en vigueur en vertu d'une convention qui sera conclue entre les deux parties contractantes, immédiatement après la conclusion d'une paix assurant à la Turquie une existence viable et indépendante, et acceptée par elle.

Ces deux accords sont étroitement reliés à la Conférence de Londres. Ils constituent un important acheminement à la solution qu'il faut espérer dans l'intérêt de la paix générale, non moins d'ailleurs que dans celui de la Grèce elle-même, à laquelle le traité de Sèvres apportait un présent redoutable. Il est permis de prévoir que, dans quelques semaines, à Rome probablement, une nouvelle Conférence — à laquelle un gouvernement turc unifié enverra une seule délégation — réglera pour longtemps les problèmes du proche Orient sur la base des principes de droit et de justice appliqués avec exactitude. Beaucoup de sang aura coulé, beaucoup de richesses auront été détruites. Mais, du moins, les susceptibilités de grands hommes politiques seront sauves.

W. A.-Rightcliff.

La tragique histoire de Fiume.

Fiume n'était pas au nombre des territoires revendiqués par l'Italie dès son entrée en guerre. Le traité de Londres, du 26 avril 1915, entre l'Angleterre, la France, l'Italie, la Russie, la mentionne, mais pour l'attribuer à la Croatie. Trente et Trieste résumaient alors l'*irrédentisme* national. Quand, en 1917, les bolchévistes divulguent la Convention, jusqu'alors secrète, de Londres, son silence au regard de Fiume n'étonne, en Italie, personne. En avril 1918, se réunit à Rome, au Capitole, un Congrès des nationalités opprimées par l'Autriche-Hongrie; Italiens et Yougo-Slaves ajournent à la paix leurs règlements territoriaux sur la base du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sous la seule réserve de la garantie des dro ts des minorités ethniques : avec de tels principes, Fiume ne devient pas davantage italienne. Les hostilités terminées, Fiume n'est pas au nombre des territoires dont l'armistice stipule l'occupation par l'armée italienne. Les Alliés y instituent une occupation mixte où les Serbes doivent jouer un rôle. Mais les Serbes quittent le port, à la demande des Italiens, sur la promesse faite par la marine, et non tenue par l'armée de terre, de n'y pas débarquer; puis les Italiens, installés à Fiume, en vertu d'un titre international et commun, en font, contre les Fran-

çais, un titre personnel, exclusif. A partir de ce moment, l'Italie pense à Fiume : mais le traité de Londres la lui refuse. Le Président Wilson, pour qui le traité de Londres, traité secret, est lettre morte, aboutit, pour d'autres raisons — d'ordre économique, car il faut aux Yougo-Slaves un port — à la même conclusion. Les Italiens n'admettent pas qu'on leur préfère les Yougo-Slaves. Le Président Wilson, après avoir fait part de son point de vue au premier ministre d'Italie, M. Orlando, le communique directement, le 23 avril, au peuple italien. L'Italie tout entière y voit un affront : la question de Fiume entre dans la phase aiguë. Par transaction, un projet d'initiative française s'esquisse : Fiume-ville, sans le faubourg slave de Sussak, formera avec la région située immédiatement à l'Ouest un petit Etat indépendant, placé sous la tutelle de la Société des Nations; Zara et Sebenico seront sous la souveraineté de l'Italie, qui renoncera à toute autre partie de la côte dalmate et de son hinterland, les îles dalmates de valeur stratégique, Cherso, Lussina, Lissa, seront dévolues à l'Italie; la Société des Nations donnera à l'Italie le mandat sur l'Albanie; tel est le projet que met au point M. André Tardieu. Mais l'Italie réclame, avec garnison dans Fiume, la représentation à l'étranger de l'Etat libre de Fiume, l'autonomie municipale de Fiume-ville, et, dans un délai déterminé, le plébiscite, par commune, de l'Etat libre. Ni les Yougo-Slaves ni les Etats-Unis n'acceptent. La combinaison échoue.

Au même moment, venu à Rome pour l'anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie, d'Annunzio, déployant un drapeau tricolore, linceul d'un combattant tué à l'ennemi, jure de l'arborer sur Fiume. Mis en *minorité*, M. Orlando démissionne (19 juin 1919).

Dans le cabinet Nitti, qui vient alors au pouvoir, le portefeuille des Affaires étrangères échoit à M. Tittoni : tous deux ne sont pas des interventistes aussi notoires que leurs prédécesseurs, mais les 29 juin, 2, 5 et 6 juillet, des incidents regrettables se produisent. Des officiers et soldats français sont tués et blessés, nos troupes accusées par la presse italienne : une commission internationale d'enquête est décidée dont les résultats nous sont favorables, mais une solution urgente doit être prise; le règlement de la question de Fiume ne peut plus attendre. Le 12 août, dans une réunion au quai d'Orsay, M. Tittoni propose de constituer la ville de Fiume, avec une partie de son hinterland et l'île de Veglia, en Etat libre, neutre, sous la protection de la Société des Nations; d'attribuer à la Yougo-Slavie toute la Dalmatie, sauf Zara et son district; de modifier légèrement en Istrie la frontière admise par M. Wilson, de manière que le chemin de fer de Trieste à Vienne passe d'Italie en Autriche sans traverser le territoire yougo-slave; de rectifier aussi et pour le même objet le tracé de cette frontière du côté d'Asling, sans toutefois englober ce point; de neutraliser l'Istrie orientale, ainsi que les îles de Cherso et de

Lussia, ces dernières étant attribuées à l'Italie; de donner à l'Italie le mandat sur l'Albanie dans ses frontières de 1913, à charge pour le gouvernement italien de s'entendre avec la Grèce sur la délimitation du pays au Sud et pour le gouvernement grec de neutraliser la côte épirote et le canal de Corfou. M. Clemenceau accepte cette base générale de discussion, bien qu'il incline à attribuer Fiume-ville à l'Italie, sans le territoire environnant, plutôt qu'à constituer ville et territoire en Etat libre. Mais M. Tittoni n'ose soumettre au Président Wilson un projet attribuant à l'Italie Fiume-ville. M. Clemenceau n'insiste pas. Depuis ce moment, les projets succèdent aux projets, mais toujours la France appuie à Washington les propositions italiennes, encore que, non informé de ce constant appui diplomatique, le peuple italien se soit, à ce moment, plusieurs fois cru vaincu dans la lutte diplomatique par ses propres alliés : les beaux résultats du traité de Saint-Germain en sont voilés. Septembre arrive : la Commission militaire internationale chargée d'enquêter sur les incidents de Fiume, après avoir établi les causes, la matérialité et la responsabilité des faits, conclut à l'adoption de mesures propres à en prévenir le retour : le remplacement du Conseil national de Fiume par un Gouvernement régulièrement élu; la Constitution d'une Commission militaire interalliée présidée par un Anglais ou un Américain et investie du contrôle sur l'administration de Fiume et de Sussak; la relève des troupes et de tout le personnel militaire italien et français; la réduction à un bataillon des forces militaires italiennes à Fiume; la réduction à deux par nation des navires de guerre présents sur rade, à l'exclusion de ceux qui y avaient déjà stationné; la suppression immédiate du bataillon fiumain, la formation d'une police locale et, en attendant, l'envoi d'un corps de police anglais ou américain. Le Conseil suprême adopte les propositions de la Commission d'enquête.

Alors se produit le coup de théâtre. Le 11 septembre, d'Annunzio quitte Venise à la tête d'un corps de volontaires et marche sur Fiume. Un général tente d'arrêter sa marche grossie en chemin d'unités rencontrées en cours de route. D'Annunzio découvre sa poitrine : « Faites ouvrir le feu, si vous l'osez ! » Le général n'ose pas, remonte dans son auto et rentre à Fiume. Ce *pronunciamento* fait tressaillir l'Italie d'émotion, mais le gouvernement s'en inquiète. Le 13 septembre, M. Nitti annonce des sanctions sévères : « La discipline avant tout ». Mais la sympathie nationale s'accentue. Par crainte d'échec, les généraux ou amiraux les plus autorisés s'abstiennent de se rendre à Fiume, ceux de moindre notoriété, qui s'y risquent, échouent. En face du gouvernement de Rome se dresse désormais un gouvernement rival, celui du *Comando supremo*. Fiume, passée à d'Annunzio, fait des recrues parmi l'armée et la marine. Le débat, qui s'engage à la Chambre le 27 septembre, se termine en pugilat. Le lendemain, le gouver-

nement dissout la Chambre, tandis que tous les contingents alliés se retirent de Fiume. D'Annunzio reste maître du terrain. En appelant à la France de Victor Hugo, à l'Angleterre de Milton, à l'Amérique de Walt Withman et d'Abraham Lincoln, il proclame l'annexion de Fiume à l'Italie. Mais l'Italie refuse le présent. Alors, il travaille à la constitution d'un Etat libre nouveau : la Régence du Carnaro. Constitution de poète. Un court message la précède où d'Annunzio, après avoir rappelé que Fiume s'est donnée à la mère-patrie par plébiscite spontané du 30 octobre 1918, ajoute :

« Fiume est l'extrême gardienne italique des provinces juliennes, elle est l'extrême roc de la culture latine, elle est le dernier porte-enseigne du signe dantesque. Par elle, de siècle en siècle, de vicissitude en vicissitude, de lutte en lutte, de passion en passion, se garda italien le Carnaro de Dante. Par elle s'irradièrent et s'irradient les esprits de l'italianité par les côtes et par les îles, de Volosca à Laurana, de Moschiena à Albona, de Veglia à Lussina, de Cherso à Arbe.

« Et voilà son droit historique.

« Fiume, comme déjà l'originaire Tarsatique placée entre l'extrémité australe du Val liburnique, surgit et s'étend en deçà des Julies. Elle est pleinement comprise dans ce cercle que la tradition, l'histoire et la science affirment frontière sacrée d'Italie.

« Et voilà son droit terrestre.

« Fiume, avec une très tenace volonté, héroïque pour supporter souffrances, pièges, violences de toutes sortes, revendique depuis deux ans la liberté de choisir son destin et sa tâche, suivant ce juste principe déclaré aux peuples par l'un même de leurs adversaires injustes.

« Et voilà son droit humain.

« ... Ainsi, au nom de la nouvelle Italie, le peuple de Fiume, constitué en justice et en liberté, fait serment de combattre de toutes ses forces, jusqu'à l'extrême, pour maintenir contre tous la contiguïté de sa terre à la mère-patrie, garant et défenseur perpétuel des frontières alpines désignées par Dieu et par Rome. »

Quant au fond de la Constitution, il l'explique ainsi : la Régence du Carnaro est un simple gouvernement populaire, *res populi*, qui a pour base la force du travail et pour règle les formes les plus larges et les plus variées d'autonomie, telles qu'elles ont été comprises et pratiquées dans les quatre glorieux siècles de la période communale. La Régence reconnaît et confirme la souveraineté de tous les citoyens sans distinction de sexe, de race, de langue, de classe ou de religion, mais elle développe, exalte et soutient, par-dessus tout autre droit, celui des producteurs. Elle abolit ou réduit la centralisation excessive de l'autorité constituée, distribuant les pouvoirs et les fonctions « de manière que l'harmonieux jeu de la variété puisse devenir plus vigoureux et la vie commune plus riche ».

La Constitution développe l'égalité juridique des citoyens, les

garanties de la liberté individuelle, les sauvegardes contre l'abus d'autorité. Au nombre des curiosités de la Constitution nouvelle, figure la garantie d'un minimum de salaires : le nouvel Etat ne reconnaît pas la propriété comme l'absolu pouvoir de la personne sur la chose, mais simplement la regarde comme la plus utile et la plus active des fonctions sociales. Par « travail », la Constitution comprend expressément, non seulement le travail de l'intelligence — scientifique, artistique, technique, administratif — aussi bien que le travail intellectuel et manuel, mais aussi le travail qui organise la production et l'échange. Pour l'œuvre législative et exécutive, l'ensemble des citoyens se divise en dix corporations. L'intervention de l'autorité exécutive suprême de l'Etat au regard de la corporation se limite à deux cas : celui où les corporations intéressées font appel à son arbitrage; celui ou un tiers des membres de la corporation le demande. De cette manière la formation d'oligarchies dans l'Etat est évitée. Les pouvoirs législatifs de la Régence sont exercés par deux corps élus, l'un par les corporations, l'autre par les citoyens de la Régence qui ont atteint leur vingt et unième année, à raison d'un éligible par mille électeurs. De ces deux Conseils le premier pourvoit à la législation commerciale et maritime, règle les questions de transports, de douane, de traités de commerce; le second exerce la compétence en matière civile et pénale, de police, de défense nationale, d'éducation et de beaux-arts. Les deux Conseils assemblés une fois par an forment un grand Conseil national sous le nom de grand Conseil du Carnaro. Le pouvoir exécutif de la Régence est exercé par sept recteurs dont l'élection est répartie entre les deux Conseils et l'Assemblée nationale. L'organe judiciaire se compose de cinq Cours dont l'une, la Cour de la Raison, élue par le Conseil national, exerce une juridiction suprême dans toute question relative à la Constitution et au droit international privé ou public. Enfin, dans la Régence italienne du Carnaro, « la musique est une institution religieuse et sociale », et une corporation spéciale, celle du Collège des édiles, est chargée spécialement de veiller à la décoration, non seulement des édifices publics, mais des maisons privées.

Mais le traité de Rapallo ne respecte pas le vœu de Fiume : la ville reconnue indépendante n'est pas jointe à l'Italie, les îles d'Arbe et Veglia sont accordées aux Yougo-Slaves, la question du port est passée sous silence. D'Annunzio, qui ne veut pas accepter la convention signée par MM. Giolitti et Vesnitch, proteste avec feu. Il envoie des vedettes aux deux îles de Veglia et d'Arbe; il fait occuper les districts de Castua. L'Italie somme d'Annunzio de se soumettre aux clauses du traité, qui, généreusement, laisse à Fiume l'indépendance. La cité du Carnaro s'apprête à la résistance suprême. Car cette fois le gouvernement italien veut en finir. La nuit de Noël qui, au lieu d'être la

nuit de paix et de fraternité, va marquer le début d'une lutte fratricide, le poète fait entendre sa voix : « Dans le territoire de Fiume, une boucherie nationale est instituée par décret royal, celui qui ne veut pas être égorgé a le temps jusqu'à demain de passer les lignes... A ceux qui osent rester avec moi, je ne puis promettre que ce pain plein de boue et de vermine, qui fut déjà mâché : le pain de la peine est l'accompagnement de la gloire ». Le lendemain, une bombe, lancée par le cuirassé *Andrea Doria*, éclatait sur le palais du commandant. Toute résistance était vaine. D'Annunzio, ses troupes licenciées, quittait, mystérieusement, la ville. Si le poète n'avait pas réussi à donner Fiume à l'Italie, il l'avait du moins arrachée aux Yougo-Slaves.

* * *

L'équipée de Charles de Habsbourg.

Le retour de l'île d'Elbe a mené la France à Waterloo. Moins héroïque, le retour du lac Léman a failli pourtant mener la Hongrie à pire. Ses voisins, les Etats successeurs, n'ont jamais laissé ignorer que, si la politique de revanche du nationalisme magyar les contraignait à une nouvelle guerre, ils feraient cette fois besogne complète, et effaceraient de la carte de l'Europe, jusqu'au dernier vestige d'une Hongrie indépendante et d'un Etat magyar. On ne saurait les blâmer d'être plus clairvoyants, plus fermes et plus sages que les grandes puissances. Qu'à Londres ou à Paris on coquette avec l'idée d'une restauration des Habsbourg, c'est amusement académique, ou jeu de société. Mais à Belgrade, à Prague, à Bucarest, on a ses raisons, et les meilleures du monde, de prendre l'affaire plus au sérieux; et, si l'on n'a point d'indulgence pour les velléités de Charles IV ou les intrigues de ses partisans, c'est que, comme dit le vulgaire, on est payé pour savoir ce qu'en vaut l'aune.

Par un amusant paradoxe, l'aventure aura peut-être pour la Hongrie des conséquences heureuses.

Elle a montré d'abord que le légitimisme ardent, absolu, auquel bien des gens se plaisaient à attribuer un invincible empire sur l'esprit magyar, n'est qu'un mythe, ou, à plus franchement parler, un mensonge. Le mieux organisé dans l'aventure, c'était la propagande et le service télégraphique. A en croire les dépêches de source carliste, les seules que l'on reçût tout d'abord, toute la Hongrie paysanne et militaire était dressée derrière son roi. Quand le gouvernement hongrois, un peu remis de la suspecte surprise qui au premier moment lui avait, dit-il, fait perdre la tête, a laissé enfin filtrer des nouvelles moins tendancieuses, on s'est rendu compte de l'énormité du *bluff*.

L'ultimatum de la Petite Entente a donné le coup de grâce à Charles; mais son entreprise avait échoué déjà, définitivement, devant l'indifférence ou l'hostilité de la majorité de ses anciens sujets. Pour qui n'a pas connu la domination des Habsbourg, il est facile de s'enthousiasmer pour elle. Ceux qui l'ont subie n'ont aucun goût d'en renouveler l'expérience.

En second lieu, l'aventure, machinée par les pires réactionnaires du pays, un Windischgrâtz, perdu de trafics et d'intrigues, un Andrassy, que l'ambition aigrie pousse, amère dérision, du camp libéral à la tête d'un parti antisémite, semble devoir avancer un peu les affaires de la démocratie hongroise. Le progrès est, certes, encore bien modeste, et le successeur du comte Teleki, dont le cabinet a été jeté bas par le contrecoup de l'équipée royale, le comte Bethlen, ancien intime de Tisza, farouche adversaire de l'extension du droit de suffrage, n'a rien qui inspire une particulière confiance. Mais la crise a mis en lumière la force du parti des paysans. C'est leur chef, M. Szabo, ministre de l'agriculture, dont l'énergie a contraint le cabinet Teleki à une résistance que sans doute il eût, laissé aux seules inspirations de son chef, faite moins vive, et peut-être si molle qu'elle en eût pris un air de connivence. C'est lui aussi qui, le péril passé, a, en exigeant la lumière sur les circonstances du retour du « roi », amené la démission du ministère. S'il est rentré dans le nouveau gouvernement, c'est visiblement que le régent et l'aristocratie sentent que son parti est une puissance qu'il vaut mieux avoir pour alliée que pour adversaire. Mais M. Szabo ne paraît pas homme à sacrifier ses convictions au pouvoir. Non seulement il entend faire aboutir la réforme agraire dont il a pris l'initiative, et qui, donnant la terre aux paysans, permettra à la démocratie de pousser ses racines profondes et solides dans le sol hongrois, mais il semble avoir exigé de ses collègues l'adoucissement progressif des rigueurs de l'état de siège, maintenu depuis la chute de Béla Kun, sous prétexte de sûreté nationale, mais en fait dans l'intérêt de la réaction. Tout recul du régime de Terreur militaire qui, depuis près de deux ans, déshonore la Hongrie aux yeux de l'Europe civilisée, est par lui-même un progrès de la liberté, marque un pas en avant dans la voie qui seule peut mener la Hongrie à la régénération par la démocratie.

C'est enfin un événement heureux, pour la Hongrie elle-même, que la démonstration de la force, de la solidité et de l'efficacité de cette Petite Entente, dont on a chez nous, tant et si sottement médit. A nous entendre, à entendre du moins chez nous certains propos de diplomates et de journalistes, les partis nationalistes magyars s'étaient ancrés dans les illusions où se complaisait déjà leur orgueil. Se sentir tenus en respect par leurs vassaux, sujets ou esclaves d'hier, Roumains, Serbes, Tchécoslovaques, se figure-t-on quelle intolérable souffrance d'amour-propre c'est pour une aristocratie encore

toute pleine d'esprit féodal et conquérant ? Rompre ce cercle qui l'étreint, le rompre non pas seulement avec la permission, avec l'aide même des grands Alliés ou de certains d'entre eux, c'est, depuis la défaite, et surtout depuis le printemps et l'été de 1920, son rêve chéri. L'aventure habsbourgeoise ne montre pas seulement que le cercle est solide, plus qu'elle ne croyait; elle va encore le resserrer. A des signes certains, on peut prévoir que dans un très bref délai les accords tchécoslovaques-roumains, jusqu'ici moins précis et plus lâches que l'entente entre Prague et Belgrade, vont faire place à des liens plus étroits, prendre le caractère d'une véritable alliance politique, sanctionnée par des conventions militaires, qui formera l'exact pendant de l'alliance tchécoslovaque-yougoslave. Plus la Petite Entente se renforce ainsi, plus apparaît comme la seule politique possible de la Hongrie, la seule qui ne soit pas un suicide, celle où elle avait paru s'engager lorsque le comte Teleki avait fait proposer à M. Benes la rencontre qui a eu lieu entre eux, le 16 mars, à Bruck : la politique des ententes économiques avec ses voisins, sur la base de la reconnaissance de fait de l'état territorial créé par le traité de Trianon. C'est la politique à laquelle se rallie le parti des paysans; c'est, dit-on, celle que le comte Bethlen est résolu à pratiquer, non point d'enthousiasme, sans doute, mais parce que toute autre se révèle dangereuse et impossible. Si le coup de tête longuement médité du dernier des Habsbourg a eu pour résultat d'en faire la démonstration, on lui pardonnera plus facilement les quelques jours d'émotion qu'il a donnés à l'Europe.

L'Italie, fidèle à la sage et habile politique du comte Sforza, s'est associée à la protestation de la Petite Entente et a proclamé très haut sa volonté arrêtée d'exécuter les engagements antihabsbourgeois qu'elle a pris au traité de Rapallo. Son prestige en Europe centrale s'en trouve rehaussé, et sa popularité, ébranlée naguère par ses complaisances pour la Hongrie de Béla Kun et ses flirts avec les pangermanistes, est en train de regagner le terrain perdu. Les cérémonies qui se sont déroulées à Prague lors des funérailles des légionnaires tchécoslovaques assassinés sur le front italien par ordre des autorités militaires austro-hongroises ont été l'occasion de très vives manifestations de l'amitié italo-tchécoslovaque. On ne peut que s'en féliciter dans l'intérêt de la consolidation de l'Europe. Mais on s'en féliciterait plus franchement encore si, pour n'avoir pas le courage de rompre nettement, brutalement, démonstrativement avec une erreur récente, la France ne risquait de faire les frais de ce rapprochement.

L'opinion française et même le Parlement français, à en juger par leur silence, semblent n'avoir point eu connaissance d'un télégramme que le nom du signataire et celui du destinataire contribuaient autant que son contenu à rendre intéressant. Il a paru le 8 avril dans le jour-

nal *Adeverul*, de Bucarest, qui l'avait reçu de M. Briand, et il débutait ainsi : « Il y a deux ou trois mois, on croyait dans des milieux français officiels et haut placés à la possibilité d'une restauration monarchique en Hongrie, mais aujourd'hui, vous pouvez m'en croire c'est de l'histoire, et on ne discute plus la question ». M. Briand explique ensuite qu'aux yeux de ses partisans ce plan avait l'avantage d'opposer un obstacle insurmontable au rattachement de l'Autriche à l'Allemagne; car la restauration de l'empereur à Vienne suivrait certainement celle du roi à Budapest, et la réunion à nouveau de l'Autriche et de la Hongrie assurerait leur indépendance. « Mais les partisans convaincus de ce plan finirent par s'apercevoir que le projet était irréalisable. » Il exposait en effet la France à sacrifier l'amitié de ses alliés, l'Italie et les Etats successeurs de l'Autriche-Hongrie, à une chimère : car, comme les incidents du retour de Charles l'ont montré, la restauration en Hongrie, bien loin d'attirer Vienne vers Budapest, la rejetterait vers Berlin. La France a, depuis longtemps pris une autre méthode d'empêcher le rattachement, qui est l'aide économique à l'Autriche, le rapprochement économique entre tous les Etats successeurs. Une guerre civile en Hongrie, une intervention militaire des Etats voisins auraient été la ruine de ce plan. Les puissances, conclut M. Briand, sauront donc empêcher de nouvelles complications.

Comment un document aussi intéressant a-t-il passé inaperçu ? ou plutôt, pourquoi a-t-on fait autour de lui la conspiration du silence ? C'est le premier étonnement qu'en suggère la lecture. Le second vient d'une singulière apparence de contradiction entre deux passages du texte. Il n'y aurait que deux ou trois mois que l'erreur habsbourgeoise aurait cessé d'avoir cours dans les milieux français visés, mais depuis longtemps la France ferait la politique des accords économiques. Cette contradiction s'éclaire peut-être si l'on admet que, pendant que les plus haut placés commettaient l'erreur de miser sur la Restauration habsbourgeoise, d'autres, très peu au-dessous d'eux, qui avaient inauguré « depuis longtemps » la politique de l'accord avec les Alliés d'Europe centrale, en maintenaient la tradition autant qu'ils le pouvaient, et se sont trouvés, au premier appel, tout prêts à lui rendre la direction exclusive de la politique française. Mais il y a plus de deux ou trois mois que les changements de personne se sont produits au quai d'Orsay. Aurait-on voulu nous faire entendre qu'il a fallu aux nouveaux maîtres se défendre quelque temps contre les immixtions ou les attaques de leurs prédécesseurs ? Mais alors, pourquoi ce détour par Bucarest, et aussi pourquoi ce silence dans la presse française, dont on sait d'ordinaire mieux diriger l'attention ?

Est-ce qu'on aurait eu peur de susciter de redoutables colères, en touchant des points sensibles ? Certains de nos militaires les plus

étoilés ont une étrange tendresse pour les Habsbourg. Est-ce instinct monarchique, ou snobisme de gens que grise l'air des salons aristocratiques, ou séduction exercée par tel ou tel prince dont on a beaucoup parlé, voire par telle impératrice, ou même tendresse pour la politique vaticane qui s'est singulièrement compromise dans l'aventure (le nonce de Vienne en a été le premier informé, et celui de Berne pourrait raconter des choses bien curieuses qu'à son défaut d'autres peut-être raconteront bientôt). Peu importe. Le maréchalat ne met pas ses titulaires au-dessus des lois, et nos lois interdisent la politique aux militaires. Les tout grands, ceux, qui auraient peut-être quelque droit d'y dire leur mot, s'en abstiennent soigneusement. Peut-être certains des autres pourraient-ils songer, ou pourrait-on leur rappeler, que l'exemple est bon à suivre, et qu'on exige qu'il le soit. Que des diplomates blasés aient accrédité les légendes les plus dangereuses pour nous, la lecture de nos revues l'expliquerait, si celle des journaux de Vienne n'en apportait les preuves convaincantes. Militaires et diplomates se doutent-ils qui leur légèreté infatuée expose au soupçon, et qui nos adversaires présentent aujourd'hui comme le chef du parti habsbourgeois en France ?

Mais tout cela n'explique que de loin le télégramme à l'*Adevérul*. A Bucarest, on en donne la raison que voici. Un autre télégramme, et fort compromettant celui-là, adressé par un diplomate français « compétent » à un des metteurs en scène de l'aventure de Charles, serait, par une suite de détours, arrivé jusqu'au cabinet de M. Take Jonesco. Le ministre l'aurait montré au représentant de la France, et ensuite déchiré en sa présence, comme pour marquer, par un geste symbolique, le peu de cas qu'il faisait de ces piètres intrigues, si évidemment contraires à la loyauté dont notre politique officielle venait de lui donner les preuves les plus éclatantes. Il fallait pourtant répondre : de là le télégramme, à l'*Adevérul* qui est le journal de M. Take-Jonesco.

On ne tardera pas à voir si certains changements de personne se produisent, qui confirmeraient cette explication, et montreraient qu'on s'est décidé, chez nous aussi, à faire besogne complète, et à balayer les derniers tenants d'un système heureusement abandonné. Il y aurait, pour la France, quelque humiliation à paraître protéger le prince falot dont le trône s'est écroulé parce qu'aucun de ses peuples ne voulait plus de lui, et du ridicule à échouer dans cette entreprise; un grave danger à avoir une politique ou des politiques de « secrets », comme celles qui ont contribué à la ruine de l'ancien régime, surtout dans un moment où, deux ans bientôt après la signature du traité de Versailles, la situation internationale est aussi confuse et troublée qu'à l'instant où on se demandait avec un peu d'angoisse si l'Allemagne ne se réfugierait pas purement et simplement dans la résistance passive; une redoutable contradiction, enfin, à dissocier les

traités qui ont refait l'Europe centrale à notre gré et à notre mesure, et à favoriser les entreprises des magnats hongrois dans le moment même où nous avons à nous défendre contre l'insolente volonté de revanche des *Junker* prussiens.

***

LA QUESTION DE HAUTE-SILÉSIE

I

« Dans la partie de la Haute-Silésie comprise dans les limites ci-dessous décrites, les habitants seront appelés à désigner (*sic* !) par voie de suffrage s'ils désirent être rattachés à l'Allemagne ou à la Pologne ». Après avoir posé ce principe, et minutieusement délimité la zone plébiscitaire, l'article 88 du traité de Versailles se termine ainsi : « L'Allemagne déclare dès à présent renoncer en faveur de la Pologne à tous droits et titres sur la partie de la Haute-Silésie située au delà de la ligne frontière fixée, en conséquence du plébiscite, par les principales puissances alliées et associées ». Comment sera fixée cette ligne frontière, les §§ 4 et 5 de l'annexe à l'article 88 le disent très explicitement : « Le résultat du vote sera déterminé par commune, d'après la majorité des votes dans chaque commune (§ 4). — A la clôture du vote, le nombre des voix dans chaque commune sera communiqué par la Commission [1] aux principales puissances alliées et associées, en même temps qu'un rapport détaillé sur les opérations du vote et qu'une proposition sur le tracé qui devrait être adopté comme frontière de l'Allemagne en Haute-Silésie, en tenant compte du vœu exprimé par les habitants ainsi que de la situation géographique et économique des localités » (§ 5). Le paragraphe 6 et dernier de l'annexe détermine le délai et le mode de remise à l'Allemagne et à la Pologne des territoires que la ligne frontière ainsi fixée par les principales puissances laissera à l'une ou attribuera à l'autre.

A lire ces textes sans parti pris, il apparaît avec la clarté de l'évidence que les rédacteurs du traité : 1° ont tenu pour certain que le résultat du plébiscite entraînerait la division de la Haute-Silésie; 2° ont voulu que cette division se fît selon la volonté nationale expri-

1. La commission interalliée chargée de l'administration provisoire de la Haute-Silésie et de l'organisation du plébiscite.

mée par la majorité de chaque commune; 3° ont réservé aux grandes puissances le droit d'attribuer, pour des raisons géographiques ou économiques, telle ou telle localité à la nationalité que son vote aurait répudiée, cette disposition exceptionnelle, dérogatoire à l'idée fondamentale du plébiscite, ne devant s'appliquer que dans des cas tout à fait spéciaux, où des conditions géographiques et économiques impérieuses exigeraient que le droit d'une ou de plusieurs locatités fût sacrifié à l'intérêt de tout un canton. Il vaut de noter d'ailleurs qu'au regard de cette disposition les Allemands attribués à la Pologne seraient en situation bien plus favorable que les Polonais laissés à l'Allemagne. Les premiers, en effet, seraient de droit admis au bénéfice de la protection des minorités nationales dont l'article 93 prévoit l'établissement en Pologne, les seconds, en l'absence de toute stipulation analogue à la charge de l'Allemagne, n'auraient à compter que sur la justice ou la sagesse du gouvernement allemand. Comme on ne peut pas supposer que les rédacteurs du traité aient ignoré la manière dont l'Allemagne impériale traitait ses allogènes, comme on doit croire qu'ils connaissaient la condition faite aux Danois et aux Polonais en Prusse, la persécution de tout ce qui était français en Alsace et en Lorraine, il faut, à moins de les accuser d'un étrange oubli, admettre qu'ils ont tenu pour certain qu'après le traité de Versailles il ne resterait plus d'allogènes sous la coupe de l'Allemagne. On aurait, de ce chef, une indication intéressante des intentions qui animaient à la fin du printemps 1919 les puissances auxquelles le traité réserve le droit de faire passer dans la pratique les résultats du plébiscite.

Une fois admis, on verra plus loin comment, le principe de la consultation populaire, c'est sur les mesures prises pour l'assurer que devait se reporter la discussion. La plus critiquée, et le plus justement, a été celle qui donnait à toute personne née dans la zone plébiscitaire le droit de participer au vote. Grâce à elle, en effet, les fils d'officiers, de fonctionnaires, d'employés allemands, nés en Haute-Silésie par un hasard de la carrière de leurs pères, ont reçu le pouvoir de contribuer par leur suffrage à fixer le sort d'une province où ils n'avaient jamais séjourné qu'en oiseaux migrateurs, à laquelle ne les rattachait ni intérêt ni sentiment de patriotisme provincial, que beaucoup d'entre eux n'avaient même jamais vraiment connue. Comme les Polonais non renégats étaient par le système prussien écartés de tous les emplois publics, sauf les plus infimes, comme tout le personnel supérieur ou moyen des entreprises commerciales ou industrielles aussi a toujours été allemand, la disposition sur le vote des émigrés constituait une prime énorme accordée à l'Allemagne. 192.000 électeurs allemands ont été inscrits à ce titre sur les listes, et 188.500 sont venus voter; dans une circonscription, celle de Kreuzburg (Kluczb-

bork), on a même vu ce miracle que le contingent des émigrés votants a dépassé de 12% celui des émigrés recensés. On n'a pas précisé le chiffre exact des « revenants » polonais; mais il paraît avoir été infime au regard de cet énorme afflux, et n'en avoir peut-être pas atteint le cinquième.

Comment une disposition si contraire à l'idée même du plébiscite a-t-elle été admise dans le traité ? On prétend que l'Allemagne a pu invoquer le précédent du plébiscite du Slesvig, organisé de cette manière avant celui de la Haute-Silésie, et où l'inattention ou l'ignorance de certains représentants des puissances avait permis à ses avocats, évidemment plus au courant du droit civil allemand, de faire triompher une rédaction dont l'ambiguïté et les dangers n'apparurent que plus tard. Quand on pourrait même établir la vérité sur ce point, ce qui ne serait pas que d'un intérêt historique, le mal qui a été fait, en Slesvig et en Haute-Silésie, par cette étrange interprétation de textes un peu lâches (a-t-on assez remarqué combien tous les traités sont mal écrits, pleins d'impropriétés qui sont des nids de chicane ? l'usage d'une seule langue diplomatique, et de la plus claire, avait décidément du bon) resterait irréparable.

Les 188.500 voix d'émigrés allemands, en effet, sont le plus clair de la majorité qui, à considérer la zone plébiscitaire en bloc, s'est prononcée pour l'Allemagne. En face de 470.000 voix polonaises, il y en a eu 680.000 allemandes. Déduisez de ce chiffre imposant les émigrés allemands, la différence entre les deux totaux tombe à 20.000 voix; elle remonterait à 50, à 80.000, au plus, si, par un amour exagéré de la symétrie, on admettait qu'il faille défalquer du total les voix des émigrés polonais, dont les liens avec le pays sont pourtant bien plus intimes que ceux des émigrés allemands. La majorité allemande varie donc, suivant le mode de calcul que l'on adopte, de 10 à 2%. Elle aurait été bien faible pour faire à elle seule pencher la balance, si le traité avait ordonné qu'elle déciderait du sort de toute la région plébiscitaire. Mais elle n'a qu'un intérêt et une valeur de curiosité statistique, en présence des textes formels qui prévoient et règlent le partage du territoire contesté.

Il n'en a été que plus significatif de voir surgir en Allemagne, dès le lendemain du vote, une campagne puissamment organisée pour revendiquer tout ce territoire au nom de la volonté exprimée par la majorité des habitants d'une Haute-Silésie que l'on déclarait indivisible pour des raisons géographiques et économiques. Aux hommes politiques et aux journalistes qui ont lancé et mené cette campagne, la meilleure volonté du monde ne saurait accorder l'excuse de la bonne foi. Ils ne peuvent pas être assez légers pour avoir lu le texte du § 5 de l'annexe sur le plébiscite de manière à n'y pas apercevoir le mot « localités » qui en définit la portée avec une précision impérative, ni

assez aveugles pour ne pas avoir vu que tout l'article 88 et toute l'annexe sont dominés par l'idée du partage selon le vote des communes. On se trouve donc en présence d'une de ces tentatives pour nier l'évidence, pour la noyer dans un flot d'arguties, de chicanes, et, il faut trancher le mot, de mensonges, par lesquelles les Allemands semblent prendre à tâche de décourager les plus convaincus parmi leurs ennemis d'hier de la nécessité d'une reprise aussi rapide et complète que possible des relations avec eux. Le moyen de songer à des rapports corrects et confiants avec des gens dont le gouvernement chaque jour, renie des engagements signés et se fait prendre en flagrant délit de tromperie par des renseignements faux dont la moindre vérification fait éclater l'imposture, avec un peuple qui tolère, qui appuie ces gouvernements ? Ici, d'ailleurs la manœuvre crevait les yeux; il a fallu y renoncer bien vite, et l'Allemagne, aujourd'hui, pour réclamer la Haute-Silésie, n'a plus qu'un argument : c'est que, privée de ce territoire, elle est hors d'état de s'acquitter des réparations qui lui sont imposées. Elle convie donc les Alliés à sacrifier l'un des principes moraux du traité à leurs intérêts matériels. Mais les documents officiles allemands eux-mêmes donnent la preuve de la fausseté de ses allégations et découvrent la déloyauté de cette dernière manœuvre.

II

Une ligne légèrement convexe vers le Nord-Ouest, tirée entre deux saillants de l'ancienne frontière prussienne, au Nord-Nord-Est celui de Boleslawice du côté de la Pologne, au Sud-Sud-Ouest celui de Neustadt du côté de la Tchécoslovaquie, ferme le territoire plébiscitaire, que cette frontière elle-même limite sur tout le reste de son pourtour. Il a donc l'aspect d'un ovale aminci vers le Nord. Le cours de l'Oder, orienté du Sud-Est au Nord-Ouest, en laisse sur sa rive droite les trois quarts, et le bassin houiller, en amont d'une ligne un peu sinueuse de Tarnowitz (Tarnowskie Gory) à Oderberg (Bohumin), n'en forme aussi que le quart.

La zone plébiscitaire, en effet, comprend deux régions tout à fait distinctes. La plus grande de beaucoup est agricole, ou de moyenne industrie. C'est dans la plus petite, dans l'angle Sud-Est du territoire, que se pressent, au voisinage des gisements miniers, les énormes usines qui ont fait de la Haute-Silésie l'un des foyers industriels de l'Allemagne. L'Ouest, la région agricole, qui est l'une des rares bonnes terres à blé de l'Allemagne, cultive aussi la betterave; ailleurs, le seigle et l'avoine en sont les principaux produits; partout la pomme de terre est abondante. La région industrielle est riche en houille, en plomb et en zinc. C'est elle qui est l'enjeu de la contestation. L'Alle-

magne la déclare nécessaire, indispensable non pas même à sa prospérité, mais à son existence économique. Qu'elle la perde, dit-elle, elle est à bout, hors d'état de se relever, hors d'état surtout de satisfaire aux obligations que lui impose le traité de Versailles, et de relever les ruines qu'elle a faites. Subsidiairement, elle affirme que la séparation serait aussi funeste à la Haute-Silésie qu'à elle-même, et que le rattachement à la Pologne porterait à la prospérité de la province un coup fatal.

Dans les observations qu'elle adressait aux Alliés le 29 mai 1919, la délégation allemande auprès de la Conférence de la Paix déclarait que 25 millions d'Allemands étaient ravitaillés en charbon par les mines de Haute-Silésie. Or les statistiques allemandes de 1913 montrent qu'en cette année la Haute-Silésie, qui produisait 22,5% du charbon allemand, ne fournissait à la consommation allemande que 10 millions de tonnes, soit sensiblement moins du dixième de ses besoins. Ce n'est donc pas de 25 millions d'hommes qu'il convient de parler ici, mais de 6 ou 7 au plus, dont encore 2 suivraient le sort du bassin. La différence est d'importance. Elle l'est d'autant plus que, depuis vingt ans, la place de la Haute-Silésie dans l'approvisionnement de l'Allemagne en charbon est en regression régulière : pour la seule ville de Berlin, par exemple, la diminution a été de moitié, au profit des charbons wesphaliens ou anglais. La Pologne, par contre, Galicie et ancien Royaume, absorbait, en 1913, 40% du charbon silésien : de sa consommation totale, que M. Keynes, acceptant les yeux fermés les statistiques allemandes produites à Paris, évaluait à 10 1/2 millions de tonnes, mais qui est effectivement de 19 1/2, elle tirait de la Haute-Silésie à peu près deux cinquièmes, exactement 7.853.000 tonnes. Si l'argument de l'importance vitale du charbon joue ici au profit de l'une des deux parties, c'est donc de la Pologne, et non de l'Allemagne; et si l'argument des débouchés, de la nécessité de réunir dans le même Etat la production et son marché, doit être invoqué, il prouve aussi que la Haute-Silésie doit être polonaise. On peut faire la contre-épreuve sur le minerai de fer. En 1890, les hauts fourneaux silésiens s'en approvisionnaient sur place pour 80% de leurs besoins; mais, vingt ans après, ce chiffre était tombé à 22%, et la Pologne — non pas l'ancienne Lorraine annexée, comme le croit M. Keynes — leur fournissait 64% de leur consommation.

D'autre part, excentrique par rapport à l'Allemagne, sacrifiée à la région plus purement allemande de la Wesphalie et du Rhin, où l'Allemagne mettait son orgueil, la Haute-Silésie a vu l'industrie allemande se développer à un rythme beaucoup plus rapide que le sien. De 1905 à 1913, la production de la fonte a augmenté en Allemagne de 70%, mais en Silésie de 15% seulement, de sorte que dans le quart de siècle qui a précédé la guerre la part de la fonte silésienne

dans la consommation allemande est tombée de 17 à 5%. La prospérité de la Haute-Silésie dépend en vérité, non de ses relations économiques avec l'Allemagne, mais de celles qu'elle peut nouer et developper à l'Est. C'est la conséquence naturelle de sa position géographique. Acheter en Pologne le minerai de ses hauts fourneaux, les céréales, les pommes de terre, le porc nécessaires à l'alimentation de sa population industrielle toujours plus nombreuse, vendre en Pologne, où le besoin en est immense, les produits de sa métallurgie, qui ne s'y heurtent point autant qu'en Allemagne à l'âpre concurrence wesphalienne, c'est l'évident avenir de la Haute-Silésie. Ses magnats industriels, que l'on n'accusera point de manquer de coup d'œil, le disaient avec toute la netteté possible dans les mémoires qu'en 1915 et en 1916 ils adressaient au chancelier Bethmann-Hollweg : une barrière douanière devant la Pologne, c'est la mort de la Haute-Silésie; l'union économique, son salut. Le cours des événements militaires fait qu'aujourd'hui l'union économique ne peut plus prendre la forme que suggéraient ces mémoires, celle d'une annexion plus ou moins déguisée de la Pologne à l'Allemagne; elle ne peut plus être que la réunion de la Haute-Silésie à la Pologne. Mais les industriels allemands seraient les derniers recevables à renier, pour cette seule raison, leur doctrine de 1916, qui est la vérité économique même.

On a calculé que la perte de la Haute-Silésie diminuerait de 1,23% la richesse totale de l'Allemagne, de 2% la valeur de ses exportations. Semblables chiffres sont toujours un peu fragiles, et sujets à discussion. Les multipliât-on par 2, par 3, par 5 même, il n'en reste pas moins que l'argument des réparations est ici sans valeur; ce n'est pas cette modification de la base de production allemande, comme disent les notes du gouvernement de Berlin, qui affecterait sensiblement la capacité de paiement de l'Allemagne. Il est d'ailleurs possible de grever le territoire qui serait cédé à la Pologne d'une servitude temporaire au profit des réparations, et la question a été sérieusement étudiée. Aussi bien que la Pologne, par l'article 90 du traité de Versailles, a assumé l'obligation de laisser librement exporter en Allemagne pendant quinze ans les produits miniers de la partie de la Haute-Silésie qui lui serait transférée, et plus volontiers même, elle accepterait une charge qui, bénéficiant à ses alliés, lui bénéficierait à elle -même.

Tous les arguments économiques sont donc en sa faveur. Récemment, un auteur anglais a entrepris de prouver le contraire dans un livre consacré au problème allemand du charbon, et dans un bref exposé d'ensemble de la question de Haute-Silésie [1]. Le vague de ses

1. Sydney Osborne, *The Upper Silesian Question and Germany's coal problem*, Londres, 1921; *The Upper Silesian question*. dans *The Contemporary Review*, avril 1921, notamment p. 483.

raisonnements, la généralité d'affirmations sans preuve, la faiblesse de certains arguments (il faut, dit-il, que la Haute-Silésie reste allemande, parce qu'elle tire de l'Allemagne ses machines), la tendance visible à sacrifier la volonté et l'intérêt de la Haute-Silésie à ceux de l'Allemagne suffiraient à convaincre de la fausseté de la thèse allemande tout esprit non prévenu.

III

L'affaire de Haute-Silésie est un problème politique qui doit être traité du point de vue politique. Ne considérer les problèmes politiques que sous l'aspect économique est une erreur dont les dangers, depuis deux ans, ont déjà plus d'une fois apparu. Ici, d'ailleurs, les raisons économiques, on vient de le voir, s'accordent entièrement avec les raisons politiques, et celles-ci sont impérieuses.

Que, pour un moment, l'on suppose l'invraisemblable et le pire, toute la Haute-Silésie plébiscitaire attribuée à l'Allemagne. Quelles seraient les conséquences de cette décision ?

1° Le traité de Versailles aurait reçu une atteinte mortelle. Tous les arguments par lesquels l'Allemagne en combat la validité juridique, la valeur pratique et l'autorité morale seraient reconnus, acceptés par les Alliés. Automatiquement, la revision serait commencée, et la structure du traité est telle qu'une révision ne saurait rester partielle; nécessairement, elle aboutirait à le remettre en question tout entier. Les trois grands griefs de l'Allemagne contre lui sont qu'il manque à l'engagement synallagmatique que les Alliés ont contracté avec elle en acceptant sa demande d'armistice aux conditions des quatorze propositions du président Wilson, qu'il lui a été imposé par la violence, et qu'il l'écrase sous des charges trop lourdes pour ses forces. Laisser la Haute-Silésie polonaise à l'Allemagne, sous prétexte de lui permettre des réparations qu'autrement elle ne saurait fournir, c'est lui donner raison sur ce troisième point : car il n'est pas douteux qu'aux termes formels du traité l'Allemagne qui doit réparer est l'Allemagne sans la Haute-Silésie polonaise. C'est aussi, par une conséquence inévitable, accepter sa thèse sur le second, et dans les plus dangereuses conditions, reconnaître qu'on lui a fait violence en lui enlevant des populations qui ne voulaient plus être à elle, nier le droit de libre disposition, la règle de la volonté nationale, la promesse wilsonnienne d'affranchissement définitif des peuples soumis à des dominations imposées. On part du souci de ménager la capacité de paiement, et on aboutit à l'acceptation, à la justification, à la réhabilitation et à la restauration de l'impérialisme allemand. Les conséquences qu'aurait ce triomphe du droit de la force sur le moral d'une

Allemagne toujours inquiète, hésitante, tiraillée entre le besoin de la paix et le désir de la revanche, seraient incalculables. Les Alliés, dont la politique en Allemagne a, depuis deux ans et demi, laissé échapper tant d'occasions inespérées et précieuses et découragé tant de bonnes volontés qui s'offraient à eux, veulent-ils convaincre le peuple allemand qu'ils n'ont de considération que pour ceux qui les injurient et les bravent, que les Eisner, les Breitscheid, les Förster, ne sont que des bavards ou des rêveurs dangereux, et que la bonne méthode est celle des Ludendorff, des Helfferich et des Stinnes ? « Oignez vilain... » Céder sur la Haute-Silésie, c'est prouver à l'Allemagne que la résistance a du bon, récompenser sa mauvaise foi et son arrogance et donc les stimuler, sous couleur de faciliter l'exécution du traité en matière de réparations préparer de nouvelles attaques contre lui sur d'autres points, et fournir à l'Allemagne les moyens matériels de mener la lutte avec plus de chances de succès. Sur l'industrie métallurgique de Silésie s'est greffée, entre 1914 et 1918, une puissante industrie de guerre, doublement précieuse à l'Allemagne aujourd'hui que celle de Wesphalie est, pour quinze ans au moins, sous la menace des Alliés. Quand on prétend défendre les ressources du pacifique travail allemand, c'est un arsenal de guerre prussien que l'on veut conserver.

2° L'avenir de la Pologne serait gravement compromis. Restaurée en vertu du principe de libre disposition, elle se verrait enlever une population de plus d'un million d'hommes qui ont marqué leur volonté d'être Polonais. Son équilibre social et moral souffrirait de la perte de cet élément ethnique qui, façonné par le travail industriel et la discipline allemande, apporterait à l'esprit national les plus utiles qualités de sérieux, d'application et d'ordre, et une orientation d'idées nettement démocratique. Elle serait profondément atteinte dans sa richesse, et même dans son indépendance économique, si l'Allemagne conservait les trésors enfouis dans cette terre polonaise, et restait libre de ne lui livrer qu'aux conditions et au prix qu'elle voudrait le charbon nécessaire à sa vie. Sacrifiée à l'Allemagne en Haute-Silésie, comme elle l'a été a Dantzig, ne devrait-elle pas de sa propre expérience conclure qu'il n'y a de justice ou de droit que pour les audacieux et les violents, et se laisser tenter de nouveau par une politique aventureuse dont, pour le plus grand bien de l'Europe, elle parait revenue ?

3° L'Europe centrale, dont la sécurité et la stabilité sont des garanties essentielles de l'ordre politique où s'est inscrite la victoire des Alliés, sentirait de nouveau plus lourdement le poids de l'influence germanique dont le traité de Versailles visait à l'alléger. Enfoncée en coin entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, la Haute-Silésie allemande est une digue qui les sépare, et comme une passerelle lan-

cée vers la Hongrie. Pologne et Tchécoslovaquie ont avec l'Allemagne de très longues frontières communes; sans le partage de la Haute-Silésie qui les raccourcira chacune d'une bonne centaine de kilomètres, la pression allemande ne diminuera ni sur l'une ni sur l'autre, et on ne verra point se substituer à une frontière polonaise-allemande, puis tchécoslovaque-allemande, une frontière polonaise tchécoslovaque, plus animée que celle des Carpathes, moins sensible que celle de Teschen, la plus propre donc à rendre plus intime le contact si désirable des deux Républiques slaves. Si un jour, la Haute-Silésie restée allemande, la faiblesse, l'indifférence ou la fatigue des Alliés permettaient à l'Autriche de se rattacher à l'Allemagne, celle-ci, tenant les deux bords de l'isthme qui réunit les pays tchèques à la Slovaquie, pourrait serrer aux flancs le jeune Etat jusqu'à lui couper la respiration; mais la frontière silésienne de l'Allemagne ramenée à 50 ou 60 kilomètres au Nord, ce danger est écarté. En même temps grandit d'autant la distance politique de Berlin à Budapest, dont il faudra longtemps encore surveiller les relations. Céder aux injustes et violentes revendications que l'Allemagne élève sur la Haute-Silésie, ce serait donc de propos délibéré, consolider et renforcer son empire sur l'Europe centrale, et lui offrir les meilleures chances de rétablir son hégémonie dans cette zone d'où c'est l'un des plus grands résultats de la guerre que de l'avoir bannie.

4° La Haute-Silésie resterait un foyer toujours actif de dangereux conflits nationaux. On en a vu déjà l'une des raisons, qui est que le traité de Versailles n'assure aucune protection aux minorités ethniques en Allemagne. L'autre est la constatation, souvent faite, que dans les territoires où se rencontrent Polonais et Allemands, les premiers résistent bien mieux que les seconds à la dénationalisation. Leur prolificité plus grande y est pour beaucoup. Mais on sait aussi que la race, ou, si l'on veut, la civilisation allemande semble n'avoir aucun pouvoir assimilateur durable. Dans les conditions les plus favorables, quand elle a à sa dispositions toutes les ressources de la puissance publique, elle réussit à recouvrir, pour un temps, d'une sorte de vernis germanique les peuples qui lui sont soumis; mais, dès qu'elle n'est plus seule à avoir la force, leur ancienne nationalité les reconquiert. On l'a vu naguère dans les provinces baltiques et en Bohême, tout récemment à Poznan (Posen), où la proportion des Allemands a passé de 40% avant 1918 à 12% aujourd'hui. Si la Haute-Silésie devient polonaise, on peut admettre que le grande majorité de sa population allemande se polonisera en une ou deux générations, sans violence, par le jeu naturel de lois démographiques et ethnographiques. Si au contraire elle restait allemande, le conflit allemand-polonais y deviendrait d'autant plus aigu que la déception des Polonais serait plus grande, que leur nombre, par suite de leur accroissement naturel

et des besoins de l'industrie à laquelle ils fournissent la main-d'œuvre, y ira en croissant et que, quand même, l'Allemagne vaincue ne pourra plus, dans une Europe transformée par sa défaite, pratiquer avec autant d'ingénuité ou de cynisme qu'avant 1918 sa politique polonaise d'étouffement et de suppression.

L'expédient d'une Haute-Silésie autonome, qui a été proposé du côté allemand, ne résoudrait aucune difficulté. Il laisserait subsister toutes les rancunes et tous les germes de conflit, et en créerait encore de nouveaux. Si son origine même ne le rendait suspect, il faudrait y voir un de ces atermoiements auxquels les puissances, divisées de sympathies ou d'intérêts, ont trop souvent depuis deux ans recouru pour se dispenser de prendre franchement parti les unes contre les autres, ou en face de l'adversaire, ou même devant elles-mêmes.

IV

L'argument de la nationalité parlait si fort en faveur de la Pologne que, lorsque se réunit la Conférence de la Paix, il était unanimement admis par ses membres que la Haute-Silésie polonaise passerait sans autre forme au nouvel Etat. La décision première, disent dans l'ouvrage intéressant et sûr où ils ont exposé les travaux de la Conférence deux des principaux experts de la délégation américaine, MM. Haskins et Lord, ce dernier spécialement chargé des questions polonaises, était de donner tout droit la Haute-Silésie à la Pologne [1]. Une population qui a résisté depuis six siècles à tous les moyens de la germanisation plus ou moins violente [2] le méritait bien. Dans le récit vivant, parfois un peu imaginatif, mais exact dans ce passage, semble-t-il, qu'a donné des négociations M. E.-J. Dillon [3], on lit que les experts avaient conclu à l'attribution de la Haute-Silésie à la Pologne, mais que la finance internationale — terme un peu vague, dont il serait intéressant de définir le sens ici — avait exercé sur le premier ministre britannique une pression contraire, que les experts avaient alors été changés, et qu'un beau jour de juin la décision de recourir à un plébiscite fut adoptée par les Cinq, pris entre le fait d'une population visiblement polonaise et l'allégation allemande que ces Polonais voulaient de toutes leurs forces rester attachés à l'Allemagne. Les plénipotentiaires de la Pologne objectèrent, continue M. Dillon, que si même, en certains cantons, il en était ainsi, cette population polonaise aurait avant un demi-siècle repris conscience de sa natio-

1. Haskins et Lord, *Some problems of the Peace conference*, p. 186.
2. *Ibid.*, p. 160.
3. E. J. Dillon, *The Peace conference*, 161-2, 217-20.

nalité, et revendiquerait sa réunion à la Pologne. Un plébiscite général, fait il y a cinquante ans, aurait donné à l'Allemagne toutes les voix polonaises; mais depuis la conscience nationale s'est réveillée et, s'il reste des attardés, elle se réveillera chez eux à son tour, inévitablement. D'autant plus inévitablement, pourrait-on ajouter, qu'il existe désormais une Pologne. Mais ni M. Lloyd George ni le président Wilson ne se laissèrent convaincre. Le sort de la province fut donc remis à un plébiscite, qui devait avoir lieu au plus tôt six mois et au plus tard dix-huit après l'entrée en fonctions de la Commission chargée de le diriger et de gouverner provisoirement le territoire contesté. Celle-ci prit ses pouvoirs en février 1920; la préparation du plébiscite a donc duré plus d'un an.

C'est visiblement la délégation anglaise qui a fait triompher l'idée du plébiscite, à laquelle l'avaient gagnée surtout les arguments économiques des délégués allemands. M. Wilson, dont les experts étaient pour le rattachement pur et simple à la Pologne ,voulut, pour rassurer sa conscience inquiète, une consultation populaire où la volonté nationale pût se manifester librement et clairement. Ses mobiles étaient d'ordre moral, ceux des Anglais d'ordre pratique. Dans ses mémoires, l'Allemagne affirmait qu'elle avait un besoin absolu des mines, tandis qu'elles étaient inutiles aux Polonais, puisque ceux-ci, ne consommant par an que 10 millions de tonnes de charbon, en trouvaient déjà les sept dixièmes sur leur territoire, et avaient encore en Galicie d'immenses richesses houillères inexploitées. Ces chiffres, d'ailleurs inexacts, on l'a vu, d'autres encore — l'Allemagne tire de la Haute-Silésie 24% de son charbon, 24% de son minerai de plomb, 81% de son zinc — firent impression. Peut-être eût-il convenu de se demander s'il n'y avait pas d'autres éléments dans la question, si demain ne pouvait pas, même au point de vue économique, être différent d'aujourd'hui, si une Pologne restaurée, affranchie, complète, ne deviendrait pas une grande puissance économique à laquelle le charbon de Haute-Silésie serait plus nécessaire, plus indispensable qu'à l'Allemagne. Mais l'esprit de M. Keynes planait sur la délégation anglaise; tout comme en lui, dont le livre en porte un témoignage si frappant, la vue du présent tuait en elle l'idée de l'avenir. Sans doute aussi, choquée et effrayée de l'étendue et de la véhémence de l'ensemble des revendications polonaises, un certain agacement l'entraînait-il à y résister même sur les points où elles étaient le plus justifiées.

La position de la France était exactement inverse. La sympathie et l'intérêt politique également nous mettaient du côté de la Pologne; le droit et l'opportunité, la logique de la victoire et celle des principes du traité imposaient à nos yeux la solution polonaise. Nos délégués la défendirent avec énergie et avec habileté. S'ils ne l'emportèrent pas, c'est qu'au fond nous étions seuls à la vouloir fermement, en face

des Etats-Unis hésitants, du Japon impénétrable, de l'Italie comme toujours sollicitée en sens contraire. Dans une question où la divergence des vues était si éclatante entre la France et l'Angleterre, elle n'avait pas, pour se guider, la règle sûre de la fidélité aux Alliés; du coup disparaissait le contrepoids nécessaire à la tendance naturelle qui la portait à ménager l'Allemagne pour s'assurer, par une collaboration économique et des relations correctes avec elle, à la fois plus de valeur politique dans l'alliance des trois puissances occidentales, et plus de liberté économique. Ainsi isolée, la France, après une belle défense, dut accepter d'abord l'ajournement et ensuite le plébiscite.

Le même groupement des forces qui avait amené cette décision a subsisté durant la période de préparation de la consultation populaire. Sans manquer jamais à l'impartiale correction qu'exigeait la confiance dont on les avait investis, nos représentants en Haute-Silésie n'ont jamais non plus caché que leurs sympathies et leurs vœux étaient du côté de la Pologne. Avec la même correction, du moins au début, les représentants de l'Angleterre ont pris la position contraire. Ils se laissaient toucher par une insidieuse propagande allemande, qui leur dépeignait le danger de voir les richesses industrielles de la province passer aux mains inexpertes et négligentes des Polonais. A voir tout le personnel dirigeant des mines ou des usines composé d'Allemands, ils arrivaient à se convaincre que la Pologne serait incapable de gérer et d'exploiter ces trésors, et qu'il était de l'intérêt de l'humanité de les laisser à ceux qui sauraient leur faire rendre le plus. Par des offres séduisantes de collaboration ou de participation, par la cession, dit-on, d'un lot important d'actions des entreprises du fameux prince Henckel de Donnersmarck, les Allemands d'ailleurs, démontraient aux hommes d'affaires de Londres qu'ici l'intérêt britannique était d'accord avec l'intérêt général. Le sens pratique des Anglais, que parfois nous devrions leur envier, mais qui les a souvent mieux servis, et leur état d'esprit aristocratique, qui partout les met du côté de la « société » contre la masse, concouraient à les tourner contre la Pologne. Les magnats allemands, dont les propriétés féodales couvrent le quart de la superficie de la province, un prince de Pless, seigneur de 95.000 hectares, dont 25.000 d'un seul tenant, savent et peuvent mieux plaider leur cause que les serfs polonais des mines, ou que ces paysannes que, sur les domaines du même prince de Pless, des témoins digne par leur qualité d'êtres crus jusqu'à l'évidente démonstration de leur erreur, affirment avoir vues, de leurs yeux vues, travaillant à la corvée sous la surveillance et parfois les coups des chefs d'équipe allemands.

Dans l'entrevue où les délégués polonais avaient reçu notification de la décision des puissances, ils avaient, paraît-il, demandé que, pour assurer l'impartialité du vote et l'égalité des chances, la moitié du

personnel administratif allemand fît place à des Polonais. On leur répondit que l'autorité supérieure exercerait sur les fonctionnaires allemands un contrôle rigoureux, qui empêcherait tout abus[1]. La suite n'a point justifié tant d'optimisme. L'administration qui, elle aussi, fait partie de la « société », a donné à plein contre les Polonais. Ils avaient contre eux toutes les forces sociales, sauf celle du nombre, qui, en pareil cas, est la moindre, une propagande allemande non point plus ardente que la leur, mais mieux dotée et plus habile, l'indifférence de la majorité des puissances, l'hostilité non point du gouvernement britannique, mais — trait curieux, que l'on observe sur bien d'autres points du globe encore — d'un grand nombre de ses agents : pour eux, seulement, leur résolution, leur droit, et la sympathie plus sentimentale qu'efficace de la France. Que, dans ces conditions, le plébiscite ait consacré leur titre à posséder, sinon tout le territoire contesté, du moins le bassin industriel, qui en est la partie essentielle, c'est pour eux une grande victoire, c'est une éclatante manifestation du vœu de la population, l'exercice d'un droit de libre disposition qui doit être respecté.

V

Quand on reporte sur une carte les résultats du plébiscite par cercles (arrondissements), on voit le territoire de majorité allemande entourer d'un large croissant la zone polonaise. Celle-ci comprend le Sud-Est et le Sud du territoire, l'autre tout le reste. Au milieu de la masse polonaise, une grosse tache allemande, les cercles industriels de Zabrze (que les Allemands ont, durant la guerre, débaptisée pour la nommer Hindenburg) et de Gliwice (Geiwitz), puis des taches bien plus petites qui correspondent aux villes germanisées par l'afflux des fonctionnaires, des commerçants et des employés allemands, Bytom (Beuthen), Krolewska Huta (Königshütte), Kattowice (Kattowitz). La zone allemande au contraire, est homogène, sans « yeux » allemands.

De l'étude détaillée de ce résultat découlent trois grandes constatations :

1° L'Allemagne a recueilli un nombre de voix très supérieur à sa part de la population. Au recensement — prussien — de 1910, la zone plébiscitaire, villes comprises, comptait moins de 40% d'Allemands ; or le nombre des votes allemands a atteint 60%. C'est l'effet, tout d'abord, du retour *ad hoc* des émigrés, ensuite, sans doute, de la pression allemande, et enfin du fait démographique que, les Polonais ayant plus d'enfants, il y a parmi eux proportionnellement

1. Dillon, *ibid.*, p. 220.

moins d'électeurs que parmi les Allemands. Le vote exprime la relation du passé au présent plus que celle du présent à l'avenir.

2° La région agricole, quoique peuplée en majorité de Polonais, a donné une sensible majorité à l'Allemagne. Ici, deux ordres de faits semblent avoir joué : la dépendance économique et intellectuelle où la ville, qui est allemande, tient la campagne, moins organisée au point de vue national, et l'attrait d'un pays qui a dû abolir le service militaire, tandis que la Pologne le maintient et se trouvait encore tout récemment en guerre avec la Russie.

3° Les centres allemands de la région polonaise sont des îlots noyés dans une masse compacte, et comme des corps étrangers.

C'est de ces trois constatations, semble-t-il, que doit s'inspirer une solution conforme à la lettre et à l'esprit du traité.

Le partage de la Haute-Silésie est inévitable. Même parsemé d'îlots allemands, le bassin minier est terre polonaise, par son vote, tout comme la région agricole devient définitivement terre allemande. La volonté de paysans polonais mal inspirés les a mis du côté de l'Allemagne, et personne ne songe à lui faire violence. Mais il ne serait pas seulement étonnant, il serait scandaleux que celle d'ouvriers et de paysans polonais conscients de leur nationalité ne fût pas également respectée, et que moins de 400.000 voix allemandes, dont 60.000 au moins étrangères au pays et peut-être un même nombre dues à la corruption ou à la violence, pussent tenir en échec et ramener en servitude plus de 450.000 Polonais, qui demain seront 500.000.

Aux bruyantes revendications allemandes sur la Haute-Silésie unité historique et économique indisivible a répondu un avertissement net des mineurs polonais : nous ne resterons pas, disent-ils, les serfs des Allemands, et, avant d'émigrer, nous détruirions les mines. La menace doit être prise au sérieux. Elle exprime la légitime indignation et l'inébranlable résolution d'hommes qui n'acceptent pas d'être toujours ou esclaves ou dupes. Elle doit faire réfléchir les amateurs de solutions ou trop simples et brutales ou au contraire trop subtiles. Elle indigne peut-être les doctrinaires qui ne veulent voir dans la reconstruction du monde que les nécessités économiques; mais elle leur rappelle utilement, et à d'autres aussi, que l'homme n'est pas qu'une machine animée, et que la politique est à base de psychologie. Le traité de Versailles, si imparfait sans doute, mais dont les signataires semblent trop disposés à abandonner morceau par morceau tout ce qu'ils en pouvaient tirer, trouve à temps des défenseurs résolus dans ces mineurs polonais, qui se montrent meilleurs champions du droit des peuples que tant d'hommes d'Etat dont on finirait par croire qu'en proclamer le principe était à leurs yeux le meilleur moyen d'en couvrir et d'en faire approuver toutes les violations.

Il se peut que, pour simplifier une frontière qui, sans cela serait

terriblement tourmentée et capricieuse, il faille procéder d'office à quelques rectifications par compensation. La pointe polonaise qui, dans le cercle de Strelce (Strehlitz) vient affleurer l'Oder est aussi gênante pour la région qui reste allemande qu'inutile à la Pologne. Mais celle-ci ne peut pas la sacrifier purement et simplement; elle ne peut l'abandonner que par voie d'échange; sa dignité le commande autant que son intérêt; elle ne saurait accepter que partout son droit parût primé par le droit allemand. Peut-être cependant sera-ce le supplément de prix dont il lui faudra payer l'incorporation dans son territoire de villes industrielles à majorité allemande.

Elles sont, ces villes, le grand argument de ses adversaires, qu'ils soient de parti pris ou de bonne foi. Mais les minorités ethniques urbaines ne sont-elles pas partout parmi les éléments les plus assimilables d'un pays en voie de transformation ? On voyait tout à l'heure par l'exemple de Poznan combien elles sont instables, avec quelle facilité elles déplacent leur nationalité. Il ne s'agit point ici de leur faire violence. Le traité de Versailles leur assure toute protection légitime. Leurs intérêts matériels les lient à la région polonaise. Au vrai, la question qui se pose à leur propos est double : l'orgueil national est-il un des droits pour lesquels une minorité puisse réclamer le bénéfice des clauses de protection ? quand un lien qui ne peut-être détruit sans graves inconvénients pour tous unit une population allemande à une population polonaise, est-il de principe que toujours la seconde soit entraînée par la première du côté où celle-ci veut aller ? Poser ainsi la question, c'est bien, semble-t-il, en même temps la résoudre.

La solution du problème silésien a été retardée par les difficultés mêmes que présente l'application exacte des résultats du plébiscite à la situation géographique et économique du pays, mais aussi, sans doute, par le rapport inavoué, mais certain, qui existe entre lui et la question des réparations. Elle ne saurait tarder cependant, et on ne peut pas admettre qu'elle ne réponde pas à ce qui est la lettre et l'esprit du traité de Versailles. Si, comme on doit l'espérer, elle est juste, heureuse et politique, une nouvelle garantie sera donnée au développement pacifique de l'Europe née de la grande guerre. Si elle dément les principes pour la défense desquels les Alliés ont lutté et qui dominent leur victoire, l'Europe centrale et orientale restera pour longtemps sous la menace de graves conflits, dont les puissances qui s'en croient le plus à l'abri seraient peut-être les premières à subir les contre coups redoutables.

Louis Eisenmann.

La Pologne et la Russie des Soviets.

La rédaction des articles du traité de paix entre la Pologne et la Russie ayant été terminée le 15 mars, MM. Dombski et Joffe ont, le 18, signé à Riga, ce traité :

ART. I. — Les parties contractantes déclarent que l'état de guerre entre elles a pris fin.

ART. II. — Elles reconnaissent l'indépendance de l'Ukraine et de la Ruthénie Blanche. Les frontières entre la Pologne d'une part, la Russie et l'Ukraine de l'autre sont indiquées en détail et représentées sur une carte jointe au traité. D'une façon générale, le tracé est le même que celui des préliminaires de paix, sauf quelques rectifications en faveur de la Pologne, qui obtient notamment des agrandissements près d'Ostrog et à l'est de Szumski, dans les environs de Krzemieniec (Volhynie). Le détail du tracé sera établi par une Commission mixte de délimitation, qui aura égard aux conditions ethniques et économiques.

ART. III. — La Russie et l'Ukraine renoncent à tous droits et prétentions sur les territoires situés à l'ouest de la frontière établie. La Pologne renonce à tous droits et prétentions sur les territoires situés à l'est de cette frontière. S'il se trouve à l'ouest de cette ligne des territoires prêtant à contestation entre la Lithuanie et la Pologne, le sort de ces territoires sera réglé exclusivement par la Pologne et la Lithuanie.

ART. IV. — Du fait qu'une partie des territoires de la République polonaise a antérieurement appartenu à l'ex-Empire russe, ne découle pour la Pologne aucune obligation ni charge à l'égard de la Russie, à l'exception de ce qui est prévu au traité.

ART. V. — Les deux parties contractantes se garantissent l'entier respect de leur souveraineté d'Etat. Elles s'engagent à s'abstenir de toute immixtion dans leurs affaires intérieures respectives, et spécialement de toute propagande et de toute forme d'intervention. Elles ne soutiendront que les organisations ayant pour objet la lutte armée contre l'autre partie contractante.

ART. VI. — L'article expose en détail les conditions dans lesquelles pourra s'effectuer l'option entre les deux nationalités.

ART. VII. — Les personnes de nationalité polonaise se trouvant en Russie, Ukraine et Ruthénie Blanche, y jouiront de tous les droits garantissant leur liberté en ce qui concerne la culture, la langue et la religion. Il en sera de même en Pologne des personnes de nationalité russe, ukrainienne et blanc-ruthène. De part et d'autre, les organisations religieuses seront pleinement autonomes.

ART. VIII. — Les deux parties renoncent réciproquement au remboursement des frais de guerre.

ART. IX. — L'accord du 14 février, relatif au rapatriement, est confirmé. Le décompte et le paiement des frais d'entretien des prisonniers de guerre doivent intervenir dans un délai de trois mois. Les tombes seront entretenues.

ART. X. — L'amnistie complète est garantie de part et d'autre pour trahison et délits politiques. La procédure judiciaire et l'exécution des sentences de mort sont suspendues dès la signature du traité.

ART. XI. — La Russie et l'Ukraine restituent à la Pologne les richesses emportées depuis le 1er janvier 1772, telles que trophées de guerre, bibliothèques, collections, œuvres d'art, etc.

ART. XII. — Les deux parties reconnaissent que les biens d'Etat se trouvant sur le territoire d'une des parties contractantes ou qui doivent lui être restitués constituent sa propriété incontestable. Passent au Trésor polonais tous droits et prétentions du Trésor russe.

ART. XIII. — A titre de part sur le fonds de réserve de la Banque d'Etat de l'ancien Empire russe, la Pologne recevra dans un délai minimum d'un an une somme de 30 millions de roubles en or ou lingots.

ART. XIV. — La Russie et l'Ukraine restitueront à la Pologne, en nature, le matériel à voie normale.

ART. XV. — Une Commission mixte, constituée à Moscou dans un délai

de six semaines, règlera la restitution à la Pologne des biens des corps autonomes, municipalités, institutions, personnes physiques et morales, évacués volontairement ou par contrainte entre le 1er août 1914 et le 1er octobre 1915.

ART. XVI. — La Russie et l'Ukraine s'engagent à procéder avec la Pologne à un règlement de compte relativement aux fonds et capitaux polonais qui se trouvaient en dépôt ou en compte dans les caisses de l'Etat ou d'institutions de crédit de l'ex-Empire russe.

ART. XVII. — La Russie et l'Ukraine s'engagent à procéder à un règlement de comptes avec la Pologne concernant les dépôts et cautions des personnes morales et physiques polonaises dans les établissements de crédit russes et ukrainiens et dans les institutions d'Etat liquidées ou nationalisées.

ART. XVIII. — En vue d'effectuer les règlements prévus à l'article précédent, il sera constitué une Commission des comptes composée de cinq représentants de chaque partie, et siégeant à Varsovie.

ART. XIX. — La Russie et l'Ukraine libèrent la Pologne de toute responsabilité pour leurs dettes et tous autres engagements.

ART. XX. — La Russie et l'Ukraine s'engagent à reconnaître automatiquement à la Pologne et à ses ressortissants, conformément au principe de la nation la plus favorisée, tous droits, privilèges et dérogations en matière de restitution de biens et d'indemnités du fait de la révolution qui seront accordés à un tiers Etat quelconque.

ART. XXI. Dans un délai de six semaines, les négociations seront entamées en vue d'un traité de commerce. Des conventions interviendront aussitôt que possible réglant les relations postales, ferroviaires, les services consulaires, etc.

ART. XII. — L'article établit les conditions provisoires de transit jusqu'à conclusion d'un accord définitif. La Pologne se réserve le droit de régler les conditions du transit pour les marchandises de provenance allemande ou autrichienne.

ART. XXIII. — La Russie et l'Ukraine déclarent que tous leurs engagements et droits inscrits dans le présent traité s'appliqueront à tous les territoires situés à l'est de la frontière fixée à l'article II.

ART. XXIV. — Les relations diplomatiques entre les parties contractantes seront rétablies immédiatement après la ratification du traité.

ART. XXV. — Le présent traité est sujet à ratification et entrera en vigueur au moment de l'échange des documents de ratification. La ratification des documents aura lieu à Minsk dans un délai de quarante-cinq jours, à dater de la signature du traité.

La presse polonaise est unanime à se féliciter d'une paix qui vient à son heure. D'une part, la Pologne a prouvé qu'elle aspire à une vie nationale de travail et d'ordre; d'autre part, les derniers événements de Russie sont un avertissement pour ses maîtres actuels que des conflits extérieurs ne peuvent leur assurer l'ordre intérieur. La « diplomatie d'émigrés » des démocrates russes a complètement échoué. Il est grand temps que la Société des Nations se prête au rétablissement définitif de l'ordre en Europe Orientale. Et, déjà, l'on envisage l'enregistrement du traité par la Société des Nations.

S. N.

Le statut des Russes en Chine.

Le Gouvernement chinois continue à prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde des intérêts russes dont il a la charge. Il n'épargne

nul effort dans cette direction. Il sait que la question est d'une importance capitale pour l'avenir des relations entre la Chine et les autres puissances et veut que cette épreuve donne des résultats satisfaisants.

Le nouveau travail d'organisation s'exerce particulièrement dans la zone du chemin de fer de l'Est chinois qui a été dotée d'un régime spécial avec Cour d'appel, tribunal de district et tribunaux locaux, conformément aux réglements édictés par mandat présidentiel du 1er novembre 1920. Les lois russes seront appliquées en matière civile pourvu qu'elles ne soient pas contraires à l'esprit de la loi chinoise du 5 août 1918. Mais, en matière criminelle, c'est la loi chinoise qui sera appliquée en vertu du droit de souveraineté. Afin de donner aux Russes le maximum de garanties, les tribunaux sont dotés de conseillers et d'enquêteurs : les premiers sont spécialement chargés de renseigner les juges chinois sur les lois et coutumes russes; les seconds ont plus particulièrement pour mission de rechercher les renseignements et informations nécessaires à l'instruction des affaires. Tous ces conseillers et enquêteurs sont choisis parmi l'ancien personnel judiciaire russe, de sorte que, dans l'ensemble, le nouveau système de juridiction présente toutes garanties de compétence et d'impartialité. Son fonctionnement a d'ailleurs donné jusqu'à présent toute satisfaction. — La question du notariat, essentielle pour les transactions d'affaires, a également été tranchée de la manière la plus favorable aux intérêts étrangers par l'attribution des charges de notaires à d'anciens consuls russes, tous qualifiés pour ces fonctions.

L'Amérique et l'Europe

L'Amérique est enfin sortie de l'impasse politique où elle s'était emmurée, et où, pendant plus de deux ans, elle s'était trouvée dans l'impuissance de régler les questions graves de politique étrangère, nées de la guerre et de l'application du traité. Le nouveau Président, avec une décision et une promptitude qui lui font honneur, a donné, dès le premier mois après son entrée en fonctions, des assurances et des preuves de sa volonté et de la volonté du parti républicain de coopérer avec les Alliés pour la solution des dangereux problèmes encore en suspens. Il a en particulier, par des actes, signifié sa sympathie, son amitié pour la France, et sa compréhension de la situation particulièrement douloureuse et alarmante où se trouve notre pays, principale victime de la barbarie allemande, artisan glorieux de la victoire, et pourtant frustré des réparations, privé du calme et des moyens d'activité économique qui lui permettraient de panser ses blessures et de rétablir sa prospérité.

Le premier acte du Président Harding fut le choix des membres de son cabinet. Les Américains s'accordent à reconnaître que les hommes éminents par leur talent et leur valeur morale ou appréciés pour leur compétence et leur habileté administrative, que M. Harding a appelés autour de lui, donnent satisfaction au pays. L'élection présidentielle s'était faite sous l'influence d'un vigoureux mouvement de réaction contre les méthodes autoritaires et dictatoriales du Président Wilson. La majorité républicaine s'est ralliée à la candidature Harding, moins en raison d'une supériorité incontestable de génie politique qu'à cause des garanties qu'offraient son bon sens, sa bonhomie, sa faculté de juger les hommes et de faire naître autour de lui l'entente, l'harmonie et l'esprit de coopération. Le premier exercice de la prérogative présidentielle n'a pas déçu le Congrès, ni le pays.

Il s'agissait d'abord de réaliser l'unité du parti républicain en rendant possible l'action concertée des « modérés » et des « irréconciliables ». Ces derniers, parmi lesquels se faisaient remarquer les farouches sénateurs Borah et Johnson, et le plus traitable M. Knox, se posaient en nationalistes intransigeants, qui considéraient comme funeste aux intérêts de l'Amérique toute coopération avec l'Europe. Les modérés, au contraire, tout en répudiant la politique wilsonienne et ce qu'ils appelaient les « compromissions » avec l'Europe, voulaient continuer dans une mesure raisonnable la politique d'entente internationale, de démarches pacifiques, de recours à l'arbitrage en cas de conflit, qui avait été celle des gouvernements républicains avant 1912. Cette politique était inspirée par la généreuse et noble pensée de M. Elihu Root, ancien secrétaire d'Etat, juriste éminent, partisan résolu de l'arbitrage et d'une Cour de justice internationale, inspirateur de la remarquable « Déclaration des Droits et des Devoirs des Nations » faite en 1916 au nom de l'Institut américain de droit international.

On affirme que M. Root aurait été choisi comme secrétaire d'Etat dans le cabinet Harding s'il n'avait décliné cet honneur et cette responsabilité en raison de son âge. Le choix de M. Harding se porta donc sur M. Hughes, jurisconsulte, ancien juge à la Cour suprême et ancien candidat à la Présidence de la République pour le parti républicain en 1916. Cette nomination a été acceptée par le pays avec la faveur la plus marquée. M. Hughes est loin d'être inconnu chez nous. On a remarqué, en France, le caractère solide et libéral de sa profession de foi en 1916. Sa personnalité nous est sympathique. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il est surtout respecté en Amérique pour son intégrité et pour son inflexible justice. Chargé de rapporter de complexes et délicates affaires d'accaparement par les trusts, il s'est imposé à l'estime et au respect de tous par sa pénétration dans l'étude et l'interprétation des dossiers, par la dignité de son caractère inaccessible à

aucune influence, et par l'impartialité de ses conclusions. Il unit la souplesse et la sûreté juridique à un sentiment élevé de la majesté et de l'universalité du droit. Dans les circonstances présentes, la France, assurée de la justice de sa cause, ne saurait trouver un meilleur interprète pour faire comprendre aux Etats-Unis sa situation particulière, un investigateur plus avisé pour pénétrer les faux-fuyants et les sophismes de l'Allemagne, et un juge plus intègre pour décider de l'attitude du gouvernement américain dans le sens de la pleine équité.

M. Hoover a été nommé au Commerce. Nous nous sommes étendus ici-même, lorsque le nom de M. Hoover fut mis en avant pour la Présidence de la République, sur ses qualités d'homme d'affaires, qui lu ont permis, à force de claire intelligence et d'énergie, de s'élever de la condition de petit clerc à la compétence technique de l'ingénieur, à la maîtrise des connaissances économiques et financières de grand « promoteur » d'entreprises hardies, au génie administratif et à la sûreté d'intuition qui permettent les éclatantes réussites. Sa carrière s'est déroulée surtout à l'étranger. Pendant la guerre, il a joué le rôle unique de Commissaire général au Ravitaillement, d'abord en Belgique, puis en Amérique, lorsque celle-ci fut devenue productrice de ressources alimentaires pour toutes les nations alliées. A la fois comme homme privé et comme homme public, M. Hoover a eu l'occasion d'appliquer ses dons exceptionnels, sa malléabilité d'intelligence, ses remarquables qualités de réceptivité, d'adaptation et d'organisation des données de l'expérience aux problèmes économiques et financiers de l'Europe, et, depuis la guerre, du monde entier. Non seulement il sera le conseiller le mieux informé et le plus sûr pour l'établissement des relations commerciales permanentes, profitables aux deux parties, entre l'Amérique et l'Europe, mais sa connaissance de l'opinion publique européenne, des hommes d'affaires et des hommes d'Etat de l'Europe, des méthodes de la production et des sources réelles de la richesse, lui permettra de devenir le collaborateur direct et écouté de M. Hughes et du Président. Nous savons ses sympathies pour l'Europe et en particulier pour la France et pour la Belgique. Nous pouvons avoir confiance dans l'examen scrupuleux qu'il a fait et fera des questions en litige, et dans son impartialité, armée d'avance contre les fausses informations et la propagande insidieuse de nos ennemis.

Il est moins nécessaire au public français de connaître individuellement les autres collaborateurs du Président Harding. Nous voulons pourtant mentionner encore M. Hays, ministre des Postes, qui fut pendant la campagne présidentielle *chairman* du parti républicain. Son parti a hautement apprécié sa tactique d'une habileté suprême, qui a évité la rupture des irréconciliables et des modérés, maintenu l'unité de front, et évité ainsi le renouvellement de la funeste

scission qui fit échouer la candidature de Roosevelt, en 1912. Nous apprécierons surtout le fait que cette habile tactique intervint au profit du principe de l'entente de l'Amérique avec l'Europe. M. Hays fit intervenir au moment critique une déclaration de M. Root, mettant son autorité incontestée au service d'une formule amendée de Société des Nations. C'est aussi le compromis Root qui prévalut lors de la rédaction définitive des directives de politique étrangère introduites dans le programme du parti républicain à la Convention de Chicago.

Ces hommes et leurs collègues de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de la Marine, de l'Agriculture et du Travail sont des figures en vue, des personnages considérables par leurs œuvres, leur caractère, leur talent et leur réputation. Le principe de la formation du cabinet est donc l'inverse de celui qu'avait adopté et appliqué le Président Wilson. Au lieu de s'entourer de personnages pour la plupart obscurs, ses créatures et ses subordonnés (sous menace de congédiement immédiat s'ils s'avisaient de former des vues personnelles différentes de celles du chef absolu), M. Harding a composé son gouvernement d'hommes d'Etat de valeur et de surface telles que leur passé est pour eux une sauvegarde, pour le pays une garantie, pour le président une force et un appui. Le rôle du chef de l'Etat reste un rôle d'initiative et de responsabilité, mais d'initiative constitutionnelle et de responsabilité partagée. Les ministres d'aujourd'hui étaient hier des chefs de groupes au Sénat ou à la Chambre, ou les représentants d'idées bien connues estimés et respectés dans l'élite de la nation. L'abus du gouvernement personnel qui s'est introduit après le 11 novembre 1918 et qui a jeté un trouble profond dans les affaires intérieures d'Amérique et dans le règlement de la paix ne pourra plus se reproduire.

Le Président et ses collaborateurs ont pu formuler leur politique étrangère dès le lendemain de leur accession au pouvoir, grâce à la période de méditation et de préparation qui leur a été dévolue de novembre 1920 à mars-avril 1921. Cette politique reflète les idées libérales et larges qu'on pouvait attendre des chefs modérés du parti républicain.

N'insistons pas plus qu'il ne convient sur l'attitude d'opposition, souvent âpre, étroite et obstinée, du parti républicain pendant les deux dernières années de la haute magistrature de M. Wilson. La rivalité politique explique l'obstruction regrettable, préjudiciable aux intérêts de l'Europe — et le refus de tout compromis. Mais les Républicains n'auraient pas pu adopter cette attitude, s'ils n'avaient répondu dans une large mesure aux sentiments et aux vœux du pays.

Après l'admirable élan des deux années de guerre, l'âme américaine, qui s'était élevée aux sommets de l'idéalisme, devait osciller dans le sens du recueillement et du repos. Cet idéalisme — admirable d'universalité et de générosité — avait atteint la tension qui détermine

les grands dévoûments et le sacrifice, sous l'aiguillon de l'indignation et sous la menace du danger. Les Américains, peuple pragmatique, — capable pourtant de vifs enthousiasmes de sensibilité et d'imagination — ne s'échauffent que sous la pression de causes tangibles, instantes, réalistes. L'insulte faite à l'Amérique une fois lavée, le danger une fois écarté, le peuple revint au désir de la tranquillité, au goût des affaires, au souci de la prospérité industrielle et commerciale. Laissons de côté même la désillusion — trop humaine — des jeunes soldats partis sous les plis du drapeaux étoilé comme à une croisade héroïque et chevaleresque, et rencontrant la boue des tranchées, les épreuves horribles des bombardements et des vagues de gaz asphyxiants, la déception d'une France dont ils ne virent que les dévastations et les mercantis... L'Amérique d'après guerre se resserre, comme toutes les nations, autour de l'idée nationale et du sentiment nationaliste. Nationalisme, pour l'Amérique, signifie isolement...

On ne pouvait attendre de cette nation jeune, composée d'éléments ethniques disparates,constituée (au moins dans l'Ouest, qui représente les deux tiers de la population) d'individualités énergiques, plus sensibles aux forces agissantes de l'activité productrice qu'aux forces contraignantes des obligations collectives, qu'elle comprît incontinent la leçon de la Grande Guerre et changeât de mentalité en l'espace de quelques mois. Ceux qui connaissent l'Amérique (j'ai eu l'occasion moi-même de sonder réellement sa pensée intime) savent que l'idéalisme de 1917-18 ne s'est pas évaporé sans laisser aucune trace, que la pensée des dirigeants américains a été instruite par l'immense conflit, que les universitaires, les ministres du culte, les officiers (sinon les hommes de troupe) de l'armée citoyenne, nombre d'hommes de loi et d'hommes d'Etat ont compris les relations nouvelles, dans la prospérité et dans l'adversité, qui unissent le Nouveau Monde à l'Ancien. Mais qu'on accorde à l'élite de la nation le temps de faire l'éducation de la masse. Il a fallu deux ans à la nation américaine pour saisir la signification de la guerre et bander sa volonté pour se décider à entrer dans la guerre. Il lui faudra un plus long temps (comme il est naturel, en l'absence de causes pressantes et de danger imminent) pour saisir le sens de la situation nouvelle où la place la paix.

Même cette éducation faite, la situation de l'Amérique ne sera jamais la même, à l'égard de la paix ou de la guerre, que celle de l'Europe. Je n'insisterai pas sur le fait que l'Atlantique, après tout, malgré le progrès des moyens de communication et la puissance accrue des engins de guerre, est une barrière plus large que le Rhin, et qu'aussi bien, si l'Amérique découvre un danger nouveau à l'Est, elle en voit un plus immédiat peut-être, et qui lui est propre, à l'Ouest. Je voudrais seulement demander au lecteur français de réfléchir sur le caractère du patriotisme américain.

Le patriotisme américain n'est pas instinctif et traditionnel, comme celui d'une nation ancienne et d'une race homogène comme la France, façonnée par dix-neuf siècles d'histoire. C'est un patriotisme rationnel, d'un caractère idéologique et pratique à la fois, fait artificiellement — si l'on peut dire — de notions politiques et sociales, enseignées et soigneusement entretenues, et d'intérêts communs. Dans la mesure où il dépend du sentiment, le patriotisme américain est (il faut bien le reconnaître) intermittent et instable : il devient ardent et actif à un moment de fièvre, pour culbuter un obstacle, prêt à se détendre ensuite lorsque les causes qui lui ont insufflé la flamme ont disparu. Les éléments bigarrés de la population américaine, pendant les périodes de prospérité et de sécurité, tendent vers les pôles d'attraction des contrées européennes, leurs patries d'origine. Pour maintenir dans le centre d'attraction morale de la nation les quinze millions d'Allemands, les cinq millions d'Irlandais, le million de Scandinaves, le million d'Italiens, les deux millions de Juifs, le million et demi de Russes, etc., l'Amérique a besoin (surtout au lendemain d'une crise qui dresse les unes contres les autres, en Europe, les nations d'où sont venus les immigrés récents) de se replier sur elle-même, de cultiver les idées et les sentiments proprement américains, de protéger les avantages et les immunités qui la placent dans une situation privilégiée. L'isolement n'est pas seulement pour l'Amérique une tradition de prudence, une sorte d'instinct de conservation : c'est (sous réserve d'application d'autres principes qui élargissent son horizon) une nécessité vitale. Comprenons cela avant d'incriminer les intentions de l'Amérique ou de former sur ses résolutions un jugement trop sévère.

La presse européenne — la presse française parmi les autres — a-t-elle toujours gardé à l'égard de l'Amérique la réserve, la prudence, je dirais volontiers, la déférence sympathique, qui convenait ? Nous avons été lents à comprendre la situation politique et nous avons exprimé des réflexions amères — souvent déplacées — sur la déception qui soudain s'est fait jour dans notre esprit. Surtout, une certaine presse, faisant (involontairement sans doute) le silence sur les splendides générosités de l'Amérique, a trop clairement et trop fréquemment suggéré à nos amis d'Outre-mer de se saigner une fois de plus, et plus largement que jamais, pour décharger les nations alliées des 30 milliards de francs qu'elles doivent aux Etats-Unis. Nos amis américains ne sont pas de ceux qui veulent tirer gloriole de leurs libéralités; mais pourquoi dit-on si peu, ou ne répète-t-on pas plus souvent, que les Américains ont donné des millions de dollars, pour le bien-être de nos soldats, pour les blessés, pour les réfugiés, pour les malades, pour les foyers d'ouvrières et les maisons d'étudiantes, pour les orphelins, pour les régions dévastées, pour la lutte contre les fléaux et les épidémies ? Pourquoi, par contre, demande-t-on aux Américains (parfois

assez brutalement) de nous relever de notre dette à leur égard — sans mentionner d'ailleurs que jusqu'ici ils ne nous ont pas demandé un sou d'intérêts ? Les Américains n'aiment pas (on le comprend sans peine) qu'on leur dicte leur conduite sur ce point. S'ils pensent à rayer de leur grand livre la dette des nations alliées, ils veulent le faire de leur plein gré et en avoir le mérite. Ils ne veulent pas avoir l'air de céder à regret à des sollicitations longtemps répétées, et sur un ton assez aigre. Ne pouvons-nous attendre qu'ils soient sortis de la crise commerciale et industrielle d'après guerre, qu'ils aient amorti leur propre dette intérieure au moyen d'impôts (d'ailleurs plus lourds que les nôtres), qu'ils aient retrouvé l'équilibre matériel et moral ?... Ce sont là quelques réflexions qu'il faut bien proposer aux Français capables de réfléchir, et dont il serait bon de tenir compte avant de juger cavalièrement les décisions des Américains.

Notre gouvernement (et la nation ne saurait trop lui en être reconnaissante) a su montrer un tact parfait, maintenir des relations courtoises et amicales avec l'Amérique, réserver, pour le moment où l'Amérique pourrait reprendre une politique extérieure active, la solution des questions où l'Amérique est intéressée. L'Amérique le reconnaît. La solidarité avec les nations de l'Entente, qu'elle vient de montrer pour le règlement des graves problèmes, qui se dressent en masse sombre à l'horizon politique, en est la preuve.

L'Allemagne, à n'en pas douter, avait escompté que l'abstention de l'Amérique, pendant les deux années qui viennent de s'écouler, lui ouvrirait une chance de rompre le bloc de l'Entente, et, à la faveur des différends entre ses ennemis, d'éluder l'obligation de payer. Après avoir joué des divergences de points de vue et d'intérêts entre l'Angleterre et la France, voici que l'Allemand, par la plume du docteur von Simons, adresse un appel larmoyant et venimeux à l'Amérique. La réponse ne s'est pas fait attendre. Dans les meilleures traditions de la diplomatie de Washington, sur un ton courtois, dont l'apparente douceur recouvre une réelle fermeté et dont le mélange de politesse et de rude franchise rappelle les dernières notes du Président Wilson, avec je ne sais quelle suggestion d'ironie latente, le Président Harding a fait comprendre à l'Allemagne que les Etats-Unis la tiennent pour coupable de la guerre et pour responsable des dévastations. L'Allemagne n'a pas à attendre une intervention des Etats-Unis.

Pour ce qui est de la politique américaine à l'égard des nations, ses compagnes de lutte, qui attendent anxieusement la mise en vigueur du traité de paix, M. Harding vient de l'exposer dans le message lu à la séance d'ouverture du Congrès.

L'Amérique ne peut accepter des « enchevêtrements » (*entanglements*) qui l'engageraient dans des luttes où elle n'a que faire. En présence du crime de lèse-humanité de l'Allemagne, elle s'est montrée

prête aux suprêmes sacrifices, prête à mettre en œuvre toutes ses forces pour sauver la cause du droit, de la démocratie et de l'indépendance des peuples. Elle serait prête à montrer de nouveau, sans réticence et sans lésinerie, le même esprit de solidarité mondiale et à s'engager de nouveau dans un conflit, si une nation, quelle qu'elle soit, renouvelait pareil défi à la conscience universelle. Mais elle ne veut pas entrer dans un pacte qui l'obligerait *de facto* sans discussion du Congrès (auquel la Constitution réserve le droit de déclarer la guerre), sans manifestation expresse de l'opinion publique (qui reste l'arbitre suprême des décisions du pays), à se mêler à des luttes — querelles de frontières, rivalités de races, entreprises de condottieri — où elle n'aurait aucune responsabilité, aucun intérêt, aucune raison matérielle ou morale d'intervention, qui rompraient ses traditions, bouleverseraient son histoire, et que le peuple ne comprendrait pas. C'est ce que le Président Harding a voulu dire lorsqu'il a parlé de la « Ligue actuelle destinée à gouverner le monde avec ses pouvoirs dominateurs ». La Ligue est liée au traité de paix; elle en est l'exécutrice; d'elle dépend la réorganisation de l'Europe, le règlement par la persuasion, par l'intimidation ou par la force des contestations ardentes, âpres, souvent à main armée, soulevées par les décisions de Versailles. L'achèvement de l'œuvre de Versailles, c'est la tâche des belligérants européens de l'Entente. Le peuple américain, étranger à l'histoire séculaire dont l'aboutissement s'affirme aujourd'hui, n'a pas à s'immiscer dans cet imbroglio, ni à en assumer la charge. « Il ne peut y avoir de fausse interprétation de la volonté si délibérément exprimée par le peuple américain dans les récentes élections... Il n'est que juste de dire au monde et à nos associés dans la guerre en particulier que le pacte de la Société des Nations ne peut avoir notre sanction. Manifestement le dessein le plus élevé de la Société des Nations a été déjoué lorsqu'on a lié le pacte au traité, en faisant ainsi l'agent d'exécution des vainqueurs de la guerre. »

Mais l'Amérique ne refuse pas son concours au monde pour organiser un régime de droit entre les nations, qui réglerait par une entente commune, légale et consentie, les questions du désarmement, de la liberté des mers, de la criminalité des guerres d'agression, et qui instituerait une Cour internationale pour juger les délits internationaux, une Cour arbitrale pour solutionner les différends. Le Président Harding n'entre pas dès maintenant dans le détail de cette organisation juridique mondiale de la paix, mais il annonce la bonne volonté des Etats-Unis de se prêter à sa préparation et à sa mise à exécution. « En rejetant le pacte de la Société des Nations et en proclamant ce rejet devant notre propre peuple, et devant le monde, nous n'abandonnons pas l'espoir de voir créer une association destinée à favoriser la paix, et à laquelle nous nous joindrons très cordialement... ». L'Amé-

rique a fait ses preuves, elle ne faillira pas à la tâche d'honneur qui lui incombe. « La lassitude ressentie chez nous et la déception causée au monde sont compensées par la preuve faite que cette république ne fera l'abandon d'aucun des trésors nationaux (entendez : respect du droit, culte de la justice, attachement aux principes démocratiques et à la solidarité internationale) qui constituent son patrimoine... »

L'Amérique ne se jettera pas en aveugle dans des complications politiques dont les motifs lui échappent, dont la genèse s'est faite en dehors d'elle, dont les modalités sont chargées d'un lourd héritage d'histoire ; mais elle s'emploiera de son mieux, selon la ligne des grands principes du droit et de l'idée pacifique, à éclaircir l'avenir de l'univers civilisé. Elle se dégage des enchevêtrements incertains et obscurs, mais elle ne recule pas devant les charges. « Nous avons des obligations dans le maintien de la tranquillité européenne parce que les responsabilités que nous avons assumées du fait de la guerre ne sont pas moins impérieuses que le rôle joué par nous pendant la guerre. Cette restauration doit s'effectuer, pour que l'humanité puisse poursuivre son évolution. Nous pouvons être d'un grand secours parce que nous ne sommes inspirés par aucun sentiment de haine et que nous sommes inaccessibles à la crainte... »

Promesse, donc, d'une intervention impartiale, mais dans le sens des principes qui ont guidé les nations respectueuses du droit. Nous savons par la réponse du président Harding au Dr. von Simons que ce rôle d'arbitres et de pacificateurs ne sera assumé par les Etats-Unis qu'après qu'ils auront achevé, avec les autres nations de l'Entente, leur rôle de justiciers, qu'après que l'Allemagne aura racheté son crime et se sera acquittée de sa dette.

L'Amérique n'est pas moins consciente des obligations qui pèsent sur elle de participer au rétablissement de la situation financière et économique de l'Europe épuisée par la guerre. C'est en passant, sans insister ni formuler de programme, que le Président touche ce point. Il mentionne ces obligations en même temps qu'il répète les limites où l'Amérique, fidèle à ses traditions et soucieuse de ses intérêts, entend s'arrêter. « Une aide ne signifie pas que nous voulons être impliqués définitivement dans les questions qui ne nous concernent pas, et une participation aux règlements économiques ne signifie pas que nous consentions à assumer des obligations dans des traités qui ne nous concernent pas et auxquels nous n'avons aucune part... » Les restrictions sont expressément tracées, mais les engagements aussi sont nettement indiqués.

Nous n'attendions pas moins du généreux idéalisme et du réalisme solide de l'Amérique. Idéaliste, l'Amérique l'est par sa foi ardente et raisonnée dans des principes où le sentiment chrétien se rencontre

avec l'espoir humain, la volonté du progrès social avec la conscience du devoir international. Par ce culte du droit et par la volonté d'admettre tous les hommes — citoyens d'une même nation libre ou peuples d'un univers pacifique et fraternel — aux mêmes immunités, aux mêmes garanties et aux mêmes prérogatives, par l'enthousiasme dont elle sait s'animer pour les grandes causes au moment où la civilisation est en danger, l'Amérique rencontre la France et prouve la parenté de son idéal démocratique avec le nôtre. Réaliste, l'Amérique l'est par les traits de race que l'élément anglo-saxon a introduits dans sa complexion mentale.

Les Américains sont trop réalistes pour ne pas voir qu'ils auront besoin de la Société des Nations — sous quelque forme qu'elle s'établisse définitivement — pour retrouver leur sécurité et leur prospérité. Ils regardent vers l'Ouest, disais-je. Mais le règlement de la rivalité navale américano-japonaise, la question du statut de la Sibérie, de petites difficultés, minimes en apparence, sérieuses en réalité, comme celle qui surgit à l'occasion de l'île Yap, tant d'autres contestations latentes ou déclarées ne trouveront-elles pas une solution naturelle, avec des garanties de durée, par la Société des Nations ? La France et l'Angleterre ont déjà laissé entendre qu'elles ne s'opposeraient pas à la suppression de l'article X, que les Américains considèrent comme inacceptable pour eux. La France, pour tout ce qui la concerne, a fait preuve de l'esprit le plus modéré, le plus conciliant, le plus sympathique à la grande République sœur. L'accueil enthousiaste fait à M. Viviani est un signe que l'Amérique donne à notre amitié tout son prix.

Pour ce qui est des relations financières et commerciales, l'Amérique sait qu'elle ne pourra être remboursée de ses avances que si l'Europe recouvre la stabilité et peut reconstituer ses richesses. L'intérêt de l'Amérique est que tous les pays d'Europe soient prospères, y compris l'Allemagne. Elle n'a pas été sans s'inquiéter, au début, de ce que certains appelaient les prétentions exagérées de la France. Mais l'Allemagne, avide, de mauvaise foi, cynique par ses roueries du temps de paix comme par ses indignités du temps de guerre, a dévoilé son jeu. L'Amérique a jugé les mesquines habiletés de l'Allemagne, percé ses mensonges économiques, et compris enfin la sournoise détermination de notre ennemie d'esquiver la note à payer.

Les esprits clairvoyants en Amérique comprennent aujourd'hui que l'Allemagne s'est engagée dans une nouvelle lutte dont le dessein pourrait s'exprimer ainsi : qui des deux gagnera la paix, le vainqueur ou le vaincu? Par ses échappatoires sans cesse renouvelées, l'Allemagne ne tend à rien moins qu'à écraser la France frustrée sous le poids de ses dettes et de l'effort de reconstruction, tandis qu'elle-même, avec ses industries intactes, sa population nombreuse, ses ressources

financières soigneusement mises à l'abri, s'assurerait le triomphe économique, prélude de la préparation à la revanche militaire.

L'Amérique (comme l'Angleterre) voit clair aujourd'hui dans le jeu de la nation retorse, qui n'attend que les succès de ses machinations pour redevenir la nation de sang et de proie. L'Amérique dit aux Allemands : « D'abord, avouez le crime et payez les indemnités... Après, nous verrons à vous aider ! »

La France ne peut qu'être reconnaissante à sa grande amie d'outre-mer de voir si juste et de vouloir justice.

Charles CESTRE.

Le conflit entre Panama et Costa-Rica.

Un conflit motivé par des questions de délimitation de frontières a failli amener une guerre entre les deux républiques centro-américaines de Costa-Rica et de Panama. Costa-Rica est un des pays les plus avancés au point de vue moral et matériel de l'Amérique centrale ; depuis que les colonies espagnoles ont conquis leur indépendance, elle n'a connue que deux révolutions de courte durée. La République de Panama est un nouvel Etat détaché de la Colombie pour la construction du canal de Panama. Ce pays n'a pas d'armée et ne peut compter que sur l'appui et la protection des Etats-Unis.

La constitution de la République de Panama de 1904 a fixé la frontière avec Costa-Rica suivant la ligne tracée par l'arbitrage de M. Loubet, président de la République française.

En 1914, Panama et Costa-Rica, toujours en désaccord, soumirent l'interprétation de la sentence de M. Loubet au juge américain White qui fixa une autre limite. Panama prétend ne pouvoir l'accepter du point de vue constitutionnel et juridique ; elle occupe donc toujours le territoire de Coto attribué à Costa-Rica.

Ce dernier pays prétendit dernièrement occuper ce territoire et y envoya des troupes, c'est alors que Panama déclara ou voulut déclarer la guerre à Costa-Rica. La République de Panama comptait sur l'appui des Etats-Unis, mais une note de Washington semble au contraire faire peser sur elle la responsabilité du conflit. Cette note est un ordre, courtois, mais énergique, adressé au gouvernement de Panama d'exécuter la décision White.

L'Institut des Hautes Etudes internationales

Quand les deux Révolutions d'Amérique et de France, toutes deux nourries de la même philosophie politique, eurent dégagé, dans les relations extérieures, les premières conséquences du principe nouveau de la souveraineté nationale, puis transporté, des individus aux Etats, les maîtresses idées d'égalité, de liberté, tout un droit international naquit, dont la base fut la reconnaissance aux nations de droits semblables à ceux des hommes. Mais, plus l'individu, grâce au suffrage universel, grandissait dans la nation, plus le souci des droits internationaux de l'homme pénétrait dans la conscience politique où d'abord n'était entré que le dogme étroit et sec de l'indépendance des peuples. Les grandes Conférences politiques qui, de Paris à Berlin, de 1856 à 1878 tentent de résoudre la question d'Orient, ou, de 1885 à 1890, de Berlin à Bruxelles, règlent la colonisation africaine, ne négligent ni les droits des nationalités distinctes à former des Etats, ni celui des opprimés de tout ordre ou de toute couleur à l'assistance, protectrice ou civilisatrice, des plus avancés et des meilleurs. Enfin des Conférences s'ouvrent, qui n'inscrivent pas les droits de l'humanité dans une politique d'influence ou de prestige, mais les reconnaissent directement pour leur seule vertu. Après la réunion de Genève, qui élève entre les armes le signe de la Croix-Rouge — *inter arma caritas* — La Haye vit naître, de 1899 à 1907, une espérance nouvelle : celle d'une organisation juridique du monde, qui, après avoir civilisé la guerre, la ferait, par la limitation des armements, la médiation et l'arbitrage, peu à peu reculer devant la paix. Espérance nouvelle. Espérance déçue : non seulement parce que le jeu, facultatif, des institutions pacifiques donnait à l'organisation trop imparfaite un lien trop lâche; mais aussi parce qu'en s'interdisant de réviser, de l'Alsace-Lorraine à la Pologne, du Slesvig à la Tchéco-Slovaquie, les iniquités du passé, La Haye bâtissait le temple de la paix sur la résignation à l'injustice. La guerre vint et, si grandes que fussent la ruine de Louvain ou la ruine de Reims, celle de La Haye parut, d'abord, les dépasser toutes, car, dans la pierre martyre de Belgique ou de France, l'idée, qu'elle exprimait, était d'autant plus grande que mutilée, tandis qu'à La Haye, dans le palais somptueux de la Paix, matériellement intact, moralement détruit, l'idée qui l'inspirait, semblait avoir péri, laissant le corps sans âme. Accablé d'outrages, il semble, à plus d'un, que le droit des gens ait vécu. Vaine apparence. Au droit de la force, si l'on ose accoupler ces mots, ne tarde pas à s'opposer la force du Droit : du droit, suprême but et suprême allié, qui, ici, stimule l'endurance, ailleurs, créé les sympathies, d'où de proche en proche sortent les concours; du droit, qui, maître de la

Victoire, la donne au plus digne, au plus juste devenu le plus fort, si bien que cette Victoire n'est plus seulement celle d'un peuple, ni de plusieurs, mais celle d'une idée : l'idée de liberté, d'humanité, de justice.

Le Droit est debout. Mais que de tâches alors se pressent devant lui dans des traités de paix, qui sont des volumes : traités encore inachevés, incomplètement ratifiés, qui, par le nombre des signataires, l'étendue des territoires, l'importance et la variété des problèmes, dépassent de loin tout ce qu'aux plus grands jours avait connu l'histoire. Mais, à mesure que les difficultés de la paix, « cette création continue », s'accroissent, voici qu'une loi nouvelle, celle de l'interdépendance des Etats, application du grand principe de l'universelle solidarité des êtres, s'empare du droit des gens et le féconde : la Société des Nations, que ses adversaires seuls appellent une Ligue en est l'application large, et, dès maintenant, à travers les inévitables difficultés que trois redoutables ennemies — l'ironie, l'intransigeance, la défiance — mettent sur le chemin de sa tremblante mais nécessaire espérance, voici que, sur la route où La Haye marqua la première étape, Genève, désormais, marque la seconde. Le devoir moral d'arbitrage ou de médiation se précise; une Cour vraiment permanente de justice internationale va s'ouvrir; un bureau international du travail affirme sa vitalité puissante; un bureau d'hygiène se crée.

En même temps que toute une floraison d'institutions, issues de textes multiples, nombreux et difficiles, naît et croît, une lumière nouvelle passe à travers les solutions d'avant guerre et les révise. Si la Société des Nations se fonde, la neutralité permanente n'est plus qu'un îlot perdu; l'intervention pour raison d'humanité, doctrine d'avant-garde, triomphe dans cette protection des minorités ethniques ou religieuses que de multiples accords mettent sous la garantie de la Société des Nations; le droit colonial, renouvelé depuis la fin du dernier siècle par le régime du protectorat, franchit un nouveau stade avec le système des mandats. Sept ans ne se comptent pas depuis les premiers signes du grand ébranlement dont les dernières secousses, à travers la paix, durent encore et les ouvrages de droit des gens sont déjà vieux d'un siècle. Dans le livre nouveau que les peuples, en des jours chargés d'histoire, écrivent, des mots insoupçonnés jadis ont pris la place des mots anciens. Le droit des gens qui, victorieusement, a résisté, depuis 1914, au plus formidable assaut qu'aucun impérialisme ait osé lui donner, n'a pas seulement vaincu, il s'est renouvelé. Et maintenant, pour dominer les tumultueux mouvements d'une brusque crise de croissance, pour se défendre aussi contre le retour de ses perpétuels ennemis, qui ne sont pas seulement l'envahissant impérialisme, militaire, économique ou juridictionnel, mais le sec et défiant égoïsme — voici que ce droit des gens, enfanté par l'humanité dans la plus cruelle des souffrances, appelle à sa construction, à son aménagement

à sa protection, les nations qui, après avoir subi dans la guerre ou dans la neutralité les imperfections du régime antérieur, mettent en lui leur espérance, parce qu'elles y voient les éléments qui seuls peuvent en s'associant former la robuste armature des paix durables.

A cette œuvre, toutes les nations qu'un même idéal de paix, dans la justice et par la justice, guide ne sauraient manquer de collaborer. La paix ne peut pas être l'œuvre d'un peuple, mais de l'ensemble des peuples. Le droit national peut sortir de la pensée d'une seule nation. Le droit international ne peut se dégager que de la conscience générale, si ce n'est même de la conscience universelle. Si quelques peuples, à certains moments de leur histoire, ont pu jouer le rôle de porte-flambeau, la route est maintenant suffisamment éclairée pour que tous s'engagent dans les voies nouvelles, sur le pied de l'égalité. Qu'ils aient été, pendant la grande guerre, des soldats du Droit, ou simplement des spectateurs de son triomphe, tous, même ceux qui connurent l'erreur, pourvu qu'après l'avoir confessée ils donnent des preuves visibles de leur sincérité, sont appelés à coopérer à cette tâche de la reconstitution du monde, sur la base, démocratique, humaine, de l'Esprit international.

Mais, pendant qu'à cet égard les diplomaties s'organisent, en vue d'une action féconde, la science du droit des gens, conseil et soutien de cette action, se doit à elle-même d'élever, dans cet esprit, à la hauteur des difficultés de l'heure, ses procédés d'investigation et ses éléments de diffusion. Trop faible, dès qu'elle s'enferme dans les limites d'une seule nation, mais vraiment consciente de sa force, dès que, dans une nation, elle demande aux autres nations, ses émules, de l'aider dans ses recherches par leur apport personnel ou la critique de l'apport commun, la science du droit international ne peut grandir que par l'observation, de plus en plus étendue, des idées et des faits, qui, dans toutes les nations, concourent à le former. Mais comment mieux voir ce qui se passe à l'étranger qu'en demandant aux étrangers de nous l'exposer eux-mêmes ? Pour enseigner le droit des gens, ce n'est pas assez que la Hollande explique de Louter, ou la Suisse Rivier, l'Italie Mancini, l'Amérique Marshall ou Moore, l'Angleterre lord Stowell ou Hall, il faut encore que ceux qui, dans tout pays, seraient tentés de donner une interprétation nationale, ou même internationale au droit international, puissent, par la parole, la faire connaître. Désireuse d'élargir son laboratoire d'étude, c'est-à-dire ses exercices pratiques, en même temps que sa diffusion de la vérité, c'est-à-dire ses cours, l'Université de Paris, à qui la présence de nombreux étudiants étrangers crée des devoirs particuliers, était d'avance acquise à l'idée que mes collègues et amis, MM. Alvarez et Fauchille, lui soumirent, de multiplier, dans un institut spécial, l'enseignement des branches politiques économiques et enfin strictement juridiques, c'est-à-

dire civile et pénale, du droit international, en donnant, dans ces enseignements, large part à l'exposé des questions étrangères, ou même générales, par des spécialistes étrangers.

Pour soutenir une telle œuvre, une grande autorité serait nécessaire, que malheureusement, au cours de cette guerre, nous avons perdue. Vous souvient-il du cruel mot de Diderot, dans son célèbre plan de l'Université pour le gouvernement de Russie ? « Notre Faculté de droit est misérable; on n'y lit plus un mot de droit des gens que s'il n'y en avait point ». Depuis que dans la chaire de Royer-Collard et de Girault Louis Renault s'est assis, le mot de Diderot a cessé d'être vrai. Tant qu'il vécut, la France eut, dans le droit des gens, une incontestable primauté. Que ne peut-il donner à notre Institut, qu'il eût été heureux de voir naître, l'appui de son nom, à ses directeurs, celui de ses conseils, à ses auditeurs le magistral enseignement de son esprit puissant, toujours clair, rigoureux, logique, plein d'un robuste bon sens que, parfois, traversait un éclair de malice et d'ironie. Son souvenir, du moins, nous guidera. Nous garderons de lui le souci de la précision, qui mène à la méthode documentaire, et le sens des réalités, qui, sans cesser d'être confiant, empêche d'être dupe. Nous garderons de lui le sens de l'amitié scientifique, de l'ouverture d'esprit, sympathique, mais prudente, à toute idée nouvelle. Il n'est plus. Mais notre force sera, sous sa méthode, notre union. D'autres viennent, que nous nous ferons une joie d'accueillir. Dans cette Institut dont la Faculté de droit est la marraine, enseigneront, enseignent déjà les maîtres historiens de la Sorbonne, dont l'un, M. Eisenmann, achevait récemment de montrer, avec l'exemple si intéressant de la Répulique Tchéco-Slovaque, comment se forme, de toutes pièces, un Etat neuf. L'Université de Paris sera toujours heureuse d'y accueillir les maîtres des autres Universités de France dont l'un, mon collègue de Strasbourg, M. Lefur, expliquait encore, il y a peu de jours, à notre premier noyau de fidèles auditeurs, la philosophie du droit des gens; et aussi d'y recevoir les maîtres éminents, historiens, économistes, juristes, de cette Ecole libre des sciences politiques, qui a tant fait, depuis 1871, pour le progrès administratif, économique et politique en France et à l'étranger. Mais le trait caractéristique de ce large accès à toutes les compétences du dehors sera que des maîtres de toutes nationalités y viendront associer leur effort à celui de leurs collègues français. Déjà, depuis quelques semaines que notre Institut s'est modestement ouvert dans le silence en attendant, pour se faire mieux connaître, le grand jour de l'inauguration, la Belgique est représentée par MM. Bourquin et de Visscher; la Russie, celle d'hier et de demain, par M. Mandelstam, les Etats-Unis d'Amérique qui n'ont heureusement pas de doctrine de Monroe de l'enseignement, par M. Garner, l'Amérique du Sud par M. Alvarez. Demain, l'Angleterre, par la voix de M. Pearce Hig-

gins, la Hollande par celle de M. van Eyssinga, la Suisse par MM. des Gouttes et Mercier se feront entendre. Un illustre Français, qui est de toutes les nations de la Société de Genève, par une sorte de droit de cité dans toutes que lui confèrent les services rendus à l'humanité, nous a promis un cours sur la morale internationale. Ici l'esprit français et l'esprit international s'apercevront que, véritablement, ils ne font qu'un, en parlant cette langue française, simple et nette, qui constitue, pour passer au crible les dangereux sophismes de l'imprécise obscurité, le meilleur instrument critique qui soit.

Offert, non-seulement aux étudiants étrangers, mais aux maîtres des nations étrangères, dans cette Université de Paris, toujours ouverte aux progrès, dans cette France, amie de toutes les nations dès qu'elles sont elle-mêmes amies de la justice, un vaste atelier scientifique s'organise pour les étudiants de toutes ces nations. Appuyé sur l'observation des faits, sans cesse en relation avec les textes, il n'admettra rien que de vérifié. Pénétré de l'esprit de confiance dans l'avenir, sans lequel il n'est pas de progrès, et de l'esprit de doute sans lequel il n'est que déceptions et mirages, il n'avancera que prudemment dans des constatations toujours limitées à la stricte mesure du réel et du réalisable. Ainsi s'efforcera-t-il de seconder ceux que Vattel appelait les « conducteurs de peuples » et de préparer une opinion publique prête à les comprendre, pour qu'au dessus de la souveraineté des Etats se dresse enfin peu à peu, pour le bonheur humain, celle du Droit, maître du Monde.

19 *avril* A. DE LAPRADELLE.

A TRAVERS LES LIVRES

La paix de Versailles : un réquisitoire et un plaidoyer.

Robert Lansing : *Peace Negociations, A personal Narrative,*
Houghton Mifflin C°, New-York, 1921
André Tardieu : *La Paix* (Préface de Georges Clémenceau)
Paris, Payot, 1921.

La littérature du traité de paix restera longtemps encore, suivant toute apparence, sans trouver le livre définitif, qui, dans une complète impartialité, retracera, d'une manière exacte et sereine, l'histoire des difficiles négociations par lesquelles s'est, au regard du principal belligérant, terminée la grande guerre. Mais, sans attendre le recul qui permet à toutes choses de prendre, avec exactitude, leurs proportions, et, avec justesse, leur lumière, voici que deux œuvres importantes apportent à la préparation des jugements ultérieurs et définitifs de l'histoire une contribution d'autant plus appréciable que chacune d'elles émane d'un de ceux qui, sans être des négociateurs de premier plan, furent, par leur situation, l'un, près du chef de la délégation américaine, l'autre près du chef de la délégation française, intimement associés, quoique à des degrés divers, à l'œuvre capitale de la Paix.

Entre les deux auteurs, M. Robert Lansing et M. André Tardieu, la situation, à la Conférence, eût pu être à peu près identique. M. Lansing occupait près du président Wilson, le poste de Ministre des Affaires Etrangères; M. André Tardieu, bien que sans portefeuille, occupait, près de M. Clémenceau, un rôle qui dépassait, ici, celui du titulaire français des Affaires étrangères, M. Pichon. Mais. tandis que M. André Tardieu avait la confiance du chef de la délégation française, qui, en tête du livre *la Paix*, tient à le remercier de sa collaboration et à se dire « son bon ami », M. Lansing, après avoir été, à

Paris, pour le président Wilson, un collaborateur très peu sympathique, n'a reçu depuis, de son Président, qu'un éclatant témoignage de blâme : « Pendant que nous étions encore à Paris, je sentais — et ce sentiment n'a fait que croître depuis — que vous n'acceptiez mes conseils et directions sur les questions à propos desquelles j'avais à vous donner mon avis, qu'avec une croissante répugnance ». Et de lui demander, en même temps, une démission que, le lendemain, M. Lansing lui adressait en ces termes : « Toujours, depuis janvier 1919, j'ai senti que vous n'étiez plus disposé à faire bon accueil à mes conseils dans les questions relatives aux négociations de Paris, au service diplomatique ou aux affaires internationales en général. A ne consulter que mon inclination personnelle, j'aurais donné ma démission de secrétaire d'Etat et de plénipotentiaire à la Conférence de la Paix, si je n'avais considéré qu'un tel acte eût pu être mal interprété tant aux Etats-Unis qu'au dehors; d'autre part, il était de mon devoir de ne vous causer aucun embarras dans la poursuite de la grande entreprise où vous étiez alors engagé. » Maintenant, la présidence de M. W. Wilson dûment terminée, son ancien secrétaire d'Etat, reprenant sa liberté, n'hésite pas à rendre publics les principaux points sur lesquels il fut en désaccord avec son président. C'est pour montrer ces désaccords qu'il écrit ce livre. Et, comme W. Wilson est l'un des principaux inspirateurs du traité qui, sur plus d'un point, porte l'empreinte de sa pensée, c'est à la critique du Traité de Paix que le livre de M. Robert Lansing se trouve indirectement consacré.

***

Comme il ne s'agit pour M. Lansing que de publier ses points de désaccord avec le président Wilson, il ne tente pas, dans ce livre, de tracer, de la Paix de Versailles, un tableau d'ensemble. Si, ailleurs, dans le *Saturday Evening Post*, il a, en une jolie forme littéraire, non sans un louable effort de relative impartialité, tracé d'intéressants portraits des *Big Four* Clémenceau, Wilson, Lloyd George et Orlando, il n'en a pas retenu la moindre ligne dans ce *Peace Negociations*. La division même du livre est caractéristique à cet égard : après avoir énuméré et même expressément compté sept principaux points de désaccord entre son président et lui, M. Lansing les reprend un à un, chacun dans un chapitre ou quelquefois plusieurs.

L'intention de M. Wilson de se rendre en personne à la Conférence de la Paix, dès qu'il l'apprit du Colonel House, lui parut regrettable. Le 12 novembre, il essayait, à White House, d'en dissuader le Président, qui se contenta de détourner, sur d'autres sujets, la conversation. Résolument contraire à toute idée d'une Société des Nations qui

pourrait créer aux Etats-Unis des responsabilités européennes, contrairement à la doctrine de Monroe, ainsi qu'il l'écrivait au Président dès le 25 mai 1916, à propos de la *League to enforce Peace*, n'ayant pu, dit-il, croire que le XIV^e^ point du président Wilson pût avoir la portée précise d'une garantie d'intégrité territoriale et d'indépendance politique, non consulté d'ailleurs sur son projet, ni même mis au courant de la rédaction de celui-ci, c'est d'une manière spontanée que, le 22 novembre, M. Lansing prépare, pour le moment où elle lui sera demandée, une note relative « au *mutuel engagement* de ne pas porter atteinte à l'intégrité territoriale ou à l'indépendance politique d'un des contractants. » Même, c'est à peine si, peu de jours après avoir quitté New-York, le Président, sur le *George Washington* qui les emmène en France, donne, en moins d'une heure, quelques indications sur son projet au secrétaire d'Etat, qui ne juge pas, d'ailleurs, le moment venu de faire connaître son opposition. Mais, le 23 décembre 1918, il se décide à sortir de sa réserve et fait passer au président un mémoire pour le dissuader de s'engager à contribuer à toute espèce de coercition, militaire ou navale, ou même économique : mémoire dont il ne devait jamais recevoir le moindre accusé de réception. Le 7 janvier, il arrête un contre-projet où il essaie d'orienter la *League of Nations* vers la médiation obligatoire et surtout vers l'arbitrage international suivant les précédents de la Haye, la publication des traités et la codification du Droit international. Ici, plus de *garantie internationale* de territoire ni d'indépendance politique; plus d'inégalité des nations comme dans le projet du Président; plus de subordination, comme dan le *Covenant*, du pouvoir judiciaire au pouvoir exécutif. Et M. Lansing d'observer que si, dans le projet déposé par le Président le 3 février devant la commission de la Société des Nations, une Cour de justice internationale est expressément prévue, ce n'est certainement pas une idée spontanée du président Wilson. Par ailleurs, ce n'est pas le plan du président Wilson, mais celui de Lord Cecil, ou, plus exactement du général Smuts, qui passe dans la rédaction finale du *Covenant* : plan basé sur la proposition que le Conseil suprême, composé des chefs d'Etat et des ministres des Affaires étrangères des cinq grandes puissances, se perpétuerait, en se réunissant au moins une fois par an pour décider des affaires d'intérêt commun.

M. Lansing reproche également au président Wilson de n'avoir, en termes trop vagues, posé le principe de la *Selfdetermination* que pour l'abandonner afin de mieux stabiliser les résultats du traité. Il critique le Président d'avoir, au Traité de Versailles, admis le transfert de millions de personnes de race allemande, soit à la Pologne, soit à la Tchéco-Slovaquie, d'avoir, au Traité de Saint-Germain, cédé le Tyrol à l'Italie malgré le vœu des habitants, d'avoir, aux traités de Versailles et de Saint-Germain, refusé à l'Autriche le droit de se réunir à l'Alle-

magne; enfin, sauf en Pologne, en Finlande, d'avoir pratiqué vis-à-vis de la Russie une politique entièrement opposée à ce principe. Evoquant les souvenirs de la Guerre de Sécession, puis de la révolte des habitants français du bas Canada en 1837, il pose que la « sûreté nationale » est la dominante de la vie de l'Etat, comme la loi de conservation est celle de la vie de l'individu. Pour M. Lansing, le droit de libre disposition « *Selfdetermination* » est une menace pour la paix. D'ailleurs, il reconnaît lui-même qu'il n'a jamais discuté ce sujet avec M. Wilson : le froid accueil réservé par le Président à son projet de résolution du 22 janvier (***Résolution*** et non ***Covenant***) l'avait à cet égard profondément découragé. M. Lansing a même de nombreuses objections à faire valoir contre le système des mandats, invention de l'imagination, toujours en ébullition, du général Smuts, nouveauté dangereuse, contre laquelle M. Lansing dresse de nombreuses objections en un memorandum du 2 février, qui, pas plus que les autres, ne trouve grâce auprès du Président.

Pas davantage, M. Robert Lansing n'accepte l'idée, spontanément émise par le Président, d'un traité d'assistance militaire à la France : traité préparé par le Dr James Brown Scott quand, d'ordre du Président, il eût fallu s'exécuter : « En dépit de ma sympathie personnelle pour la France, j'estimai, dit-il, en ma qualité de ministre des Etats-Unis, que la politique traditionnelle des Etats-Unis était contraire à cette alliance. »

Enfin, présentant, avec une satisfaction manifeste, un projet de préliminaires de paix en 29 articles tracé par lui dès le mois de septembre 1918, M. Lansing reproche au Président, qui s'en tenait à ses quatorze points, de n'avoir pas eu de programme net et, suprême grief, qui n'est pas, à maints égards, sans exactitude, d'avoir, en dépit de déclarations retentissantes sur la nécessité d'une diplomatie ouverte et franche, sombré dans la diplomatie secrète dont l' « affaire de Fiume » et le « Règlement du Shantung » devaient fournir malheureusement des preuves trop visibles.

Le 8 mai 1919, le lendemain du jour où les conditions de paix venaient d'être remises à l'Allemagne, M. Lansing écrivait : « L'impression que laisse un tel document est celle du désappointement, du regret, de la dépression; les conditions de paix apparaissent lourdes et humiliantes, quelques-unes d'entre elles semblent même d'une exécution impossible... Au lieu de la Triple Alliance et de l'Entente s'élève la Quintuple Alliance, pour gouverner le monde... La Société des Nations, telle qu'elle a été constituée, sera la proie de la cupidité et de l'intrigue, et la règle de l'unanimité dans le Conseil qui peut y mettre une limite sera emportée, ou, sinon, l'organisation demeurera sans force... nous avons un traité de paix, mais il ne nous donnera pas la paix permanente parce qu'il repose sur les sables mouvants de l'intérêt personnel. »

Comment M. Lansing, si opposé au Président, a-t-il pu demeurer son collaborateur, puis, si hostile au traité, le signer, et même en appuyer la ratification ? C'est un de ces mystères que le livre de M. Lansing ne contribuera pas à éclaircir. Car, reconnaissant volontiers, — n'y était-il pas forcé ? — ce qu'une telle situation avait de paradoxal, M. Lansing se borne à plaider, pour lui, les circonstances atténuantes : « Même si le traité était mauvais, dans certaines de ses clauses, la ratification sans changement me semblait un devoir d'humanité. Telle était ma conviction de 1919 et je ne suis pas encore assuré que je fusse alors dans l'erreur. »

* * *

Tandis qu'en maint passage, si ce n'est même en totalité, le livre de M. Lansing semble n'avoir d'autre souci que de poursuivre, publiquement, une polémique longtemps refoulée par son auteur au plus profond de sa pensée, le livre de M. Tardieu, largement conçu, présente le problème de la paix de Versailles dans son ensemble, depuis l'agression, la guerre et l'armistice, jusqu'aux résultats — politiques, économiques — de la paix et au lendemain même du traité, dont il suit la mutilation, en recherchant non seulement à qui en incombent les responsabilités, ce qui demeure un peu stérile, mais où s'en trouvent les remèdes, ce qui est pratique et fécond. Intimement mêlé au travail de la Conférence, collaborateur immédiat, dans cette grande œuvre de la paix, du Président qui avait si bien su « faire la guerre », M. Tardieu excelle à mettre en lumière, avec la rigoureuse clarté de son esprit, les différents buts qu'à la Conférence, les Alliés et Associés poursuivent quand, le travail déblayé par les commissions, à la fin de mars, le Conseil des Quatre se saisit des divers problèmes. La France, en général appuyée par les Etats-Unis, entendait qu'on appliquât ces deux principes : réparations, garanties. M. Lloyd George ne disait pas non; même il réclamait parfois, pour le châtiment du Kaiser et de ses complices, ou le paiement des frais de guerre, des conditions exemplaires; mais parfois aussi, l'obsession parlementaire le ressaisissait. C'était sa grande anxiété.— Il nous faut, répétait-il, un gouvernement allemand qui signe, celui qui est au pouvoir est une ombre; si nos conditions sont trop dures, il va tomber, et, alors, gare au bolchevisme ! Du 25 mai au 16 juin, M. Lloyd George est repris encore des mêmes préoccupations. « Atroces journées, dit M. A. Tardieu. Sur toutes les questions : désarmement, réparations, Dantzig, Haute-Silésie, il proposait d'inadmissibles concessions, s'excusait de les faire si tard, parlait d'en saisir les Communes. » Mais M. Clémenceau tenait tête : « Nous connaissons mieux que vous les Allemands, décla-

rait-il. Nos concessions ne feront qu'encourager leur résistance, tout en frustrant nos peuples de leurs droits. Nous n'avons pas à nous faire pardonner notre victoire. » Enfin, grâce à l'appui du président Wilson, le 12 juin, l'atmosphère s'éclaircissait. Le 28 juin, MM. Hermann Muller et Bell, remplaçant le comte de Brockendorff démissionnaire, signaient le traité identique dans toutes ses bases au texte du 7 mai. La partie était gagnée. Mais que d'efforts avaient été nécessaires, pour faire prévaloir le point de vue, cependant si modéré, de la France !

Dans l'ensemble de la Paix de Versailles, c'est le point de vue français que, après avoir eu, près de M. Clémenceau la charge de faire admettre, M. Tardieu considère et développe. Que cherchait la France ? Avant tout, sa sécurité. Certains voulaient que le désarmement de l'Allemagne n'eût qu'une durée limitée. D'autres voulaient que si l'Allemagne était désarmée on en garantît la neutralité : à tous ces projets M. Clémenceau s'oppose, avec une absolue fermeté. Profitant de l'idée wilsonienne de la Société des Nations, la France insiste pour que la Société des Nations prenne le contrôle du désarmement de l'Allemagne. Le 17 avril, le président Wilson lui offre cette formule qu'elle accepte immédiatement : « Aussi longtemps que durera le présent traité l'Allemagne s'engage à se prêter à toute enquête jugée nécessaire par le Conseil de la Société des Nations. » Mais il faut une garantie supplémentaire : l'arrêt de l'Allemagne à la frontière du Rhin avec une occupation interalliée des ponts du Rhin, d'ailleurs sans annexion. A ce point de vue, développé par M. Tardieu dans un mémoire officiel, s'oppose le refus britannique. Le président Wilson est à ce moment en mer. Quand il revient, M. Clémenceau expose à nouveau la thèse française. Seule en face de l'Allemagne, après avoir été envahis, saignants, nous demandons, non des territoires, mais une garantie. Celles qu'on nous offre — désarmement, démilitarisation, Société des Nations — ne suffisent pas dans leur forme présente. Il faut l'occupation de la rive gauche du Rhin. Il faut que cette occupation soit interalliée, il faut que la rive gauche soit interdite aux menées politiques et militaires de l'Allemagne. Alors, spontanément, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis offrent au gouvernement français leur assistance militaire immédiate contre tout mouvement d'agression non provoquée de l'Allemagne. M. Clémenceau l'accepte, mais à titre de complément, non de remplacement. A la fin de mars, la maréchal Foch développe le plan français d'une occupation prolongée, mais aucun des généraux alliés ne l'appuie. Impassible, M. Clémenceau soutient pied à pied la discussion. A la fin son indomptable obstination atteint le but. Le 20 avril, il obtient l'adhésion du président Wilson à une occupation de 15 années. M. Lloyd George, deux jours plus tard, donne son assentiment, non sans renouveler encore une fois ses objections. L'occupation interalliée de la rive gauche et des têtes de ponts du Rhin est fixée à quinze ans. On évacue-

ra par zone de 5 en 5 ans, mais à une condition : c'est que l'Allemagne exécute fidèlement le traité.

Rien de plus dramatique que cette marche difficile du négociateur vers un résultat de sécurité. Mais la revendication française n'est pas seulement une revendication de sécurité, c'est encore une revendication d'indemnité. Après avoir, comme l'Angleterre, réclamé les frais de guerre, le gouvernement français y renonce, sur le désir qu'en expriment les Américains. Mais, cette réserve faite, pas de forfait. La France refuse de fixer sommairement et au hasard la dette de l'Allemagne; elle refuse de prendre pour base de cette dette — ce qui est la conséquence inévitable du forfait — l'incapacité présumée de l'Allemagne; elle réserve aux victimes le bénéfice ultérieur du relèvement de l'agresseur. Aux experts américains, qui tiennent au forfait, M. Clémenceau porte, le 28 mars, le dernier coup : « Nous fixerons, dit-il, une période de 30 ans, et nous donnerons à la Commission des Réparations, alors qu'elle aura fixé la dette, mission de faire payer en trente ans la dette qu'elle nous doit. La Commission aura le droit de prolonger les paiements au-delà de trente ans. Je n'accepterai en aucun cas que la Commission fixe un chiffre inférieur à ce qui nous est dû. » Le 7 avril, il l'emportait. Le 7 mai, le traité était remis à la délégation allemande. Son article 232 enregistrait la thèse française. Mais, aux premiers jours de juin, M. Lloyd George demandait qu'on revînt au chiffre forfaitaire proposé en mars par les experts américains. Ici, la question est plus difficile, car, si le président Wilson, sur toutes les questions — désarmement, rive gauche du Rhin — se montre partisan de la politique de fermeté que défend M. Clémenceau, en revanche dans le problème financier, pour des raisons d'ordre pratique, il préférerait, en vue d'une solution rapide, une somme immédiatement fixée: « La France, répond M. Clémenceau, a trop souffert pour passer rapidement sur cette question. » M. Wilson n'insiste plus; la partie est gagnée : le 9 juin, M. Keynes donne sa démission.

Au moment où paraît en Amérique le livre de M. Lansing, la publication, de ce côté de l'Atlantique, du livre de M. Tardieu permet aux Français de mieux apprécier l'attitude qu'à Paris eut M. Wilson. Dans les grandes questions qui nous tenaient à cœur, il n'hésita jamais à se ranger près de nous, et, bien que M. Tardieu se borne essentiellement à nous montrer, avec les buts de paix de la France, la manière dont, à Paris, M. Clémenceau les a poursuivis, avec une heureuse fermeté, en dépit de résistances sans nombre, ce n'est pas l'un des moindres effets du hasard des coïncidences de librairie que cette remise au point, pour les Français soucieux de l'avenir de leur pays, du rôle exact du président Wilson, à Paris, en ce qui concerne la France.

Dans la dernière partie de son grand et beau livre, M. Tardieu détermine, d'une manière générale, les traits essentiels de la Paix de Versailles. Avec une ardeur passionnée et légitime, il défend ce traité

du double reproche d'être abusif et injuste. Pas davantage il ne lui paraît inexécutable. Et pas davantage, il ne lui paraît, après tant de rudes assauts, de novembre 1918 à novembre 1919, que la France, dans la négociation, ait toujours cédé. Négociateur français, il refuse d'accepter des responsabilités qui, d'après lui, retombent sur d'autres. Et, par là, son livre si complètement informé, si richement documenté, perd en ce moment, auprès du lecteur, l'impassibilité nécessaire à l'histoire. Mais, pour retracer les difficultés des négociations françaises de la paix et, sans vaine récrimination, en faire saisir les points de résistance, nul livre ne pouvait être plus clair, plus persuasif, plus pressant, plus dramatique.

A. L.

Auguste Dupouy, *Pêcheurs bretons*, de Boccard, 1921

La Bretagne sort peu à peu de ses brumes. Le dernier ouvrage de M. Auguste Dupouy, *Pêcheurs bretons*, est fait pour y aider. « Je préviens le lecteur, lisons-nous dans le premier chapitre, qu'il ne s'attende pas à rencontrer nécessairement dans ce livre le naïf bonhomme de légendes, noble, droit, fier, désintéressé, fidèle comme un caniche, dévoué comme un terre-neuve, un de ces « Cimmériens bon et vertueux » qui cachent sous une rude enveloppe une âme d'élite et qui recèlent dans leurs yeux couleur de mer lointaine toute la poésie des races celtiques ». Est-ce donc ici un livre de polémique et de négation ? Il s'en faut bien. L'auteur, qui est Breton, aime ses compatriotes, mais d'un cœur viril, avec la passion de la vérité. Sans s'attarder à un petit pittoresque et à une poésie de brocante, il nous montre les pêcheurs du Morbihan et de Cornouaille tels qu'il les a vus, non un matin de reportage, au sortir du train qu'on reprend le soir, mais au cours de longues années d'accointances avec leur rude vie, dont il sait les soucis et les ressources, les initiatives et les routines les efforts et les faiblesses, la grandeur foncière et les misères réparables. Aux problèmes que soulève, dans ce *Far-West* français, le conflit des vieilles méthodes et de l'industrialisation grandissante, apporte-t-il toujours les solutions les meilleures ? Nous n'osons pas en décider; mais, qu'il parle des sardiniers ou des thoniers, des langoustiers ou des chalutiers, nous voyons bien que c'est en connaissance de cause et d'une façon qui entraîne. Des faits, des chiffres, et aussi de l'émotion, de la couleur vraie et de la poésie sans convention, voilà ce qu'on trouvera dans les 230 pages de ce livre dense, fait pour intéresser également le pêcheur et l'industriel, l'économiste, le psychologue et le lettré.

J. D.

A TRAVERS LES REVUES

Pensées d'un Allemand

Le 14 décembre 1920, le Grand-Amiral von Tirpitz fit à Hambourg une conférence que publie la revue *Die Grenzboten* (n° 8). Après avoir déclaré qu'il a, au cours d'une retraite de six mois dans une forêt, tenté de voir clair en lui et en la situation, sans d'ailleurs y réussir, il expose les raisons par lesquelles il essaye, alors que « son œuvre est anéantie » et « son idéal brisé », de faire revivre en lui l'espérance.

Tout d'abord, il critique l'immobilité dans laquelle se complut l'Allemagne depuis Bismarck ; l'idée politique du chancelier est restée stationnaire : l'Allemagne a gaspillé ses forces en luttes intérieures au lieu de régler la question sociale et de donner à l'Empire une base financière solide. D'autre part, sa maladresse politique a permis à l'Angleterre d'entraîner dans la guerre presque tous les peuples de la terre. Selon Tirpitz, les fautes allemandes consistent : 1° dans d'inutiles fanfaronnades ; 2° dans le manque de clarté dont souffrait l'exposé de certaines idées allemandes, par exemple de la liberté des mers.

Pour Tirpitz, la guerre fut avant tout l'aboutissement naturel de la rivalité économique anglo-allemande. Mais curieux est son aveu que « l'on eût peut-être pu éviter » le conflit, que celui-ci « était en tout cas prématuré ». Quant aux causes de la défaite allemande, le Grand-Amiral les voit, non pas dans la décadence de son peuple, mais dans « *le défaut de sentiment national et l'absence de largeur de vues politiques, de sûreté de but* ». Comme Hindenburg, von Tirpitz croit que le manque de sentiment national se révèle tout au long de l'histoire allemande et il cite comme preuve : l'assassinat d'Arminius, la légende de Siegfried, les guerres de Napoléon, la séance du 1er avril 1895 où le Reichstag refusa d'adresser ses vœux à Bismarck, la révolution de 1918. Il s'agit donc « d'arriver à constituer devant l'étranger un front unique du germanisme ». Or c'était la marine qui était le « creuset du germanisme » et une « école de largeur de vues ».

Von Tirpitz fait à cette occasion le procès de la bureaucratie social-démocrate. Il conseille à la classe cultivée et en particulier aux employeurs de prendre contact avec les ouvriers et d'opérer un rapprochement des classes, afin que la quatrième classe elle aussi devienne de plus en plus pénétrée du sentiment national. Il se félicite des résultats obtenus par les écoles et institutions de l'ancien régime : « une forte vague de nationalisme passe sur le peuple », particulièrement dans la jeunesse (Association universitaire *Fichtebund*, sociétés sportives, éclaireurs, etc...). Par contre, l'amiral flétrit l'école nouvelle qui s'efforce de ne pas contaminer l'enfance par le chauvinisme : comme les Français après 70, il faut développer l'amour de l'Allemagne et la haine de l'oppresseur. Et il prétend que les adversaires de l'Allemagne n'ont pu en avoir raison qu'en faisant croire aux classes cultivées, « les plus fermes soutiens de l'Empire », « que la lutte était dirigée non contre le pauvre peuple allemand réduit à la servitude, mais contre le prussianisme et le militarisme ». Or d'une part la vieille Prusse tendait de plus en plus à se fondre avec l'Empire, car sa mission était remplie depuis 1870, et, d'autre part, les militaires allemands qui ne se sont d'ailleurs que trop peu occupés de politique n'avaient qu'un but purement défensif.

Quelle doit être la politique extérieure allemande ? L'Angleterre a étendu sa suprématie sur l'Europe entière, sur l'Afrique ; et, en Asie, de la Mésopotamie aux Indes ; elle veut encore aller plus loin. Pour travailler à son relèvement, l'Allemagne n'a donc qu'à rechercher systématiquement un appui dans les Etats en voie de développement, c'est-à-dire à l'Est. Sans doute on peut envisager en Allemagne « la nécessité éventuelle d'accepter de l'Angleterre certaines compensations, au cas où elle tiendrait à nous conserver comme acheteur ». Mais il ne faut pas se bercer d'illusions, car « l'Angleterre a encore besoin de l'épée et de la morbidité[1] de la France pour d'autres buts ». Aussi vaudrait-il mieux que l'Allemagne pût s'assurer le concours de l'Amérique.

Von Tirpitz affirme que les hommes d'Etat japonais avec lesquels il a été en contact sont convaincus d'avoir commis une sottise politique en laissant abattre l'Allemagne. C'est qu'ils ne croyaient pas que l'Allemagne pût être vaincue. Aujourd'hui ils disent : « Oui, nous voudrions bien marcher avec vous. Mais dans notre situation actuelle, cela ne servirait à rien, car vous ne représentez plus une puissance ».

« Il va sans dire que nous devons nous ménager de bonnes relations politiques avec nos voisins, ajoute Tirpitz, avec la Hollande, la Suède

1. Nous avons déjà signalé ailleurs ces clichés répétés à profusion par les « gardiens de la Flamme » en Allemagne : sadisme, hystérie, morbidité, voilà ce qui caractérise la France de 1921

et la Suisse. *Quant à l'Autriche allemande, il ne peut pas en être question. Ne cherchons pas à l'attirer de notre côté il vaut mieux qu'elle vienne d'elle-même à nous.* Il nous faut aussi être prudents avec l'Italie. Elle ne nous a pas formellement manqué de parole, puisqu'en 1914, nous n'avons pas observé nous-mêmes les clauses de l'Alliance. Mais l'Italie comprend très bien que dans l'avenir elle peut avoir besoin de nous. En tout cas, dans notre attitude vis-à-vis d'elle comme dans tous nos rapports avec les autres peuples, il est indispensable que nous sauvions notre dignité ».

Et von Tirpitz conclut en demandant aux classes cultivées d'acquérir en politique étrangère une plus grande largeur de vues afin de délivrer l'Allemagne des chaînes « dont le capitalisme anglo-saxon et les brigands qui nous entourent » ont chargé l'Allemagne. Comme Hindenburg, c'est dans la jeunesse que celui qui « ne verra plus le soleil se lever et luire sur l'Allemagne », met tout son espoir : « Plutôt mourir d'espérance que de se perdre en perdant la foi ».

Le nouveau dieu de la bourgeoisie allemande

Dans un article d'une ironie incisive, Wilhelm Herzog, le fondateur de la revue *Forum* (suspendue le 11 septembre 1915 pour « quasi haute-trahison ») parle du voyage que fit récemment le Forstrat Escherich, commandant des Einwohnerwehren bavaroises, à Hambourg, pour y développer son programme d'Orgesch. Or, on doit reconnaître que le nouveau dieu a une presse excellente. Toute la presse est enchantée de l'homme loyal et bon qui veut par son Selbstschutz (auto-protection) sauver le peuple allemand de la misère et de la douleur. L'organe de Noske, le *Hamburger Echo* qui avait parlé la veille d'un « enterrement de l'Orgesch avec tambours voilés », entendit en réalité « le chant triomphal d'une joyeuse résurrection ». Non seulement la Bavière, mais aussi Hambourg connaîtra le bonheur de l'Orgesch. Voici que l'on roule du tambour, cher *Echo* et tous tes collègues bourgeois avec lesquels à la grande époque tu gardas fidèlement l'union sacrée, voici qu'ils battent le tambour à tour de bras. Car leur héros est apparu, et si nous étions sous le régime de Noske — ce serait quand même le héros de l'*Echo*.

« En effet, écoutons ce que le plus grand journal financier de Hambourg, le *Correspondent* communique. Dans un brillant article de tête sous le modeste titre : « Escherich, l'homme et son œuvre », on lit : « L'homme dont le nom est aujourd'hui dans toutes les bouches, et sur qui l'amour et la haine du peuple s'unissent dans une étrange

balance, était ces jours derniers à Hambourg pour s'expliquer avec ses amis et ses collaborateurs d'ici. Il a parlé dans des milieux très fermés et dans de plus vastes de ses buts et de ses desseins, et tous ceux qui l'ont entendu lui sauront gré de sa franchise et de sa ferme conviction. Car c'est un fait qui donne à réfléchir que de voir un simple Forstrat (inspecteur des eaux et forêts) bavarois, qui ne veut être que bon Allemand et bon fonctionnaire, monter dans l'estime publique si vite et si haut. C'est la preuve que le public allemand a soif de fidélité et d'honnêteté et qu'il suffit d'avoir une attitude simple, droite et conséquente pour réussir. Il est Bavarois de naissance et de nature, un amour brûlant l'attache aux forêts de son pays natal. mais ce n'est pas un orateur populaire, ni un politicien de grand style, Noske et le Dr. David lui ont rendu visite dans sa maison forestière et se sont inclinés devant son honnêteté. Et c'est toujours et partout sa seule arme. »

(Suit un paragraphe d'attaque violente contre l'organe de Noske.) « Escherich et sa presse sont conséquents. Ils le furent pendant la guerre, ils le sont dans la contre-révolution. Si la presse capitaliste pendant le massacre entourait les massacreurs et poussait des cris d'allégresse, si elle publia des biographies, des anecdotes, des pages intimes tirées de la vie héroïque des seigneurs de la guerre, il lui faut maintenant se contenter d'Escherich, Forstrat. Mais elle ne fait aucune différence. Elle n'avait aucune fierté virile devant les trônes royaux, elle en a tout aussi peu devant un simple Forstrat qui rapidement a été promu capitaine impérial de l'Orgesch. De la fierté virile devant Escherich ? — C'est de la vénération, de l'amour, une soumission spontanée qui conviennent à l'égard du Dieu de Bavière. *Tous sont d'accord sur ce point : seule ma soumission à la volonté de fer d'un homme né pour être chef peut encore être de quelque secours : Ludendorff, Stinnes, Escherich.* Il faut que ce soit l'un des trois. Ou bien les trois ensemble. Ce serait le vrai triumvirat.

Escherich est en tout cas le précurseur de la grande époque nouvelle. Son pionnier pour ainsi dire. Un bourgeois a tracé son portrait que conservera l'histoire universelle. Voici cette photographie : « Escherich est un homme de taille moyenne, vigoureux et trapu; sur des épaules larges une tête forte et ronde; les cheveux grisonnants tondus à ras; les yeux au regard fixe derrière un lorgnon mal assis sur un appendice fortement bombé (Nom d'un tonnerre ! c'est néfaste ! Escherich juif ou à demi sémite ? — peut-être non plus un Escherich de Bavière, mais un Zederich [1] du Liban !); une moustache à l'américaine, des lèvres tombantes au dessin énergique, une bouche qui s'ouvre largement quand il parle. Cet homme sait se défendre, on en

1. Jeu de mots intraduisible : *Esch* = frêne et *Zeder* = cèdre.

a l'impression et cette impression, quand on l'entend parler d'un ton qui surprend d'abord, élevé, mais aussi énergique, se complète bientôt par cette autre : cet homme s'entend à diriger ! En un brillant discours tout naturel puisqu'il parlait de son œuvre, qu'il domine et à laquelle il a consacré toute son intelligence et tout son cœur, et avec, de temps à autre, l'expression pittoresque, vivante, frappante des Allemands du Sud, le Forstrat Escherich a conté à ses auditeurs attentifs l'histoire de la formation de l'Orgesch. »

Le biographe de M. Escherich peut compter que ce portrait fera mauvaise impression. Un vrai Allemand n'a pas le nez fortement bombé. Seuls, les rejetons de Juda exhibent un tel appendice. Et les lèvres tombantes renforcent le soupçon qu'Apfelbaum-Sinowjew a trouvé en Escherich-Zederbaum un partenaire.

Mais qu'adviendra-t-il alors de l'Orgesch ?

Le nouveau dieu — encore un Juif ? — Pangermanistes, attention !

A l'adresse des Français (Paul Rohrbach).

Cet article paru dans la *Deutsche Politik* est une réponse à une critique faite dans l'*Europe nouvelle* du 30 janvier 1921, de l'ouvrage de Paul Rohrbach paru en 1920 (chez Engelhorn, à Stuttgart) : « Les preuves de la responsabilité de l'Entente dans la guerre mondiale ». Il montre au net la tactique Allemande dans la question des responsabilités : *attaquer pour ne pas avoir à se défendre.*

Comme toute la presse allemande, Paul Rohrbach commence par rappeler que M. Lloyd George a avoué dans son discours de Londres, après la clôture de la conférence des Nations à Genève, « la responsabilité de toutes les puissances dans la guerre ».

Puis ayant extrait de l'article de l'*Europe nouvelle* ces *deux* phrases : « Cette brochure du célèbre pangermaniste M. Paul Rohrbach prouve que certains milieux allemands sont inaccessibles au repentir. On ne peut pas dire qu'elle apporte un argument nouveau quelconque », il se contente de répondre : « Des arguments nouveaux ? Est-ce que « certains milieux » de l'Entente se sont déjà expliqués sur les anciens arguments ? Sur la lettre de Jaurès à Vandervelde ? Sur les mensonges de MM. Viviani et Iswolski le 31 juillet ? Sur la carte blanche donnée à la Russie par la France et l'Angleterre dans l'automne de 1912 ? Sur les dépositions du procès Soukomlinoff ? Sur les rapports de l'ambassadeur belge concernant le service de trois ans en France ? Sur Boghitschewitsch et le complot russo-serbe visant à l'anéantissement de l'Autriche-Hongrie ? Sur le jeu Benckendorff-Grey et tout

ce que j'ai exposé par ailleurs dans ma brochure? On n'a répondu à aucune de ces questions parce qu'il n'y a rien à y répondre. Au lieu de cela, on sert le vieux cliché qui me présente comme pangermaniste, bien que l'on sache ou que l'on doive savoir qu'entre les pangermanistes et moi il existe une hostilité de vingt années; d'ailleurs on se dérobe par des phrases mensongères à un débat dont on sait qu'il conduit à une catastrophe dès qu'on s'y engage ». (Il faut noter dans tous les arguments de Paul Rohrbach l'absence de tout document diplomatique officiel touchant les faits de juillet 1914, ce qui prouve l'embarras de cet avocat du diable en quête de preuves; mais il faut remarquer également combien il est nécessaire dans ce genre de polémique internationale de ne pas donner prise à l'adversaire en repoussant trop dédaigneusement les faits qu'il allègue : on discute non pas pour fortifier la conviction nationale, mais pour réduire à néant les assertions de l'ennemi. Surtout il faut éviter avec soin les erreurs de faits, si minimes soient-elles, pour ne pas mériter les appréciations désobligeantes d'un Paul Rohrbach trop heureux de trouver des faiblesses chez son partenaire pour ne pas avoir à montrer les siennes, dont il a manifestement conscience.)

Mais le même article est fort curieux en ce qu'il dit très exactement ce qu'un Allemand peut, à force d'ergoter et de ratiociner, reprocher à l'Entente. Parlant des prétendues « accablantes révélations » apportées ingénuement par les souvenirs de M. Maurice Paléologue, et dont Th. Wolff a fait le compte rendu dans le *Berliner Tageblatt* (ce qui montre en passant que ce politicien allemand se contente aisément de comptes rendus sans aller jusqu'aux sources !), Paul Rohrbach déclare que « non seulement la France n'est pas innocente, mais que M. Paléologue est un de ceux qui ont une part de responsabilité dans la guerre, *parce qu'ils l'ont toujours considérée comme inévitable et toute naturelle* ». Il est permis de se demander non pas si « la plus mauvaise cause pourrait se défendre avec plus d'élégance et d'esprit », mais même si l'on doit prendre au sérieux cette argumentation qui établit une équivalence entre « vouloir la guerre » et la « considérer comme inévitable et toute naturelle » — et cela à dix lignes d'intervalle.

Enfin même défaut d'esprit critique chez Paul Rohrbach quand, au récit d'une scène entre M. Paléologue et son collègue allemand à Saint-Pétersbourg, il oppose avec une candeur qui est peut-être de la rouerie, que le comte Pourtalès nie s'être jamais rencontré avec M. Paléologue. On voudrait à ce magister qui semonce l'*Europe nouvelle* et l'*Echo du Rhin*, parler de règles de logique, de critique des sources, etc... Mais il s'agit bien de tout cela, pour les « pangermanistes » masqués comme P. Rohrbach ! Les plus dangereux de tous !

Baraque de librairie pacifiste.

La ville de Stuttgart est un centre de propagande pacifiste et féministe. C'est là que se trouve la maison d'édition de « La Paix par le Droit », soutenue par la « Société pacifiste allemande » (*Deutsche Friedensgesellschaft*). Dans le numéro de février 1921 de *Die Frau im Staat*, Frieda Perlen raconte la tentative de propagande pacifiste par la librairie, faite à la foire de Stuttgart (Noël 1920) par le comité wurtembergeois de la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté : « Notre tentative fut couronnée de succès; nous avons vendu à des personnes appartenant à toutes les classes du peuple pour 4.000 marks de livres... Il y avait toutes les œuvres de F. G. Förster. Quel effroi causa chez maint visiteur son tout récent ouvrage : *Ma lutte contre l'Allemagne militariste et nationaliste*. Puis Nicolaï, Fried, von Gerlach, *Die Frau im Staat*, Kurt Eisner, René Schickele, Dr. Helene Stocker, Ströbel, Kautsky, Gustav Landauer, *Bund Neues Vaterland*, etc.; et, à notre plus grande joie, de la littérature enfantine internationale, des contes et des légendes du monde entier édités en petits cahiers par notre collègue autrichienne H. Scheu-Riesz. D'un prix peu élevé, ces livres d'excellente littérature se vendirent vite; côte à côte voisinaient des légendes populaires, danoises, suédoises, norvégiennes, russes, esthoniennes, allemandes, françaises, etc., pour imprégner le cœur des enfants de la pensée que dans chaque pays on crée de belles choses, et pour implanter inconsciemment dans le cœur des enfants l'idée de la Société des Nations ».

Puis l'auteur conte les manifestations grossières et brutales de la jeunesse pangermaniste (insultes, irruption nocturne avec effraction), note les réflexions des ouvriers (« cet imbécile n'a pas été dans la misère, comme nous le fûmes pendant la guerre »), narre les luttes entre étudiants et ouvriers. Citons la conclusion : « Il nous faut bien dire que le salut pour notre pauvre peuple ne viendra jamais de la majorité des étudiants ! Ces pauvres jeunes gens sont les toutes premières victimes de leurs professeurs pangermanistes. Ministres des cultes de la République allemande, travaillez avec les pédagogues vraiment modernes — l'Allemagne en possède assez — et essayez de créer *l'esprit nouveau*[1] ».

1. Il existe à Leipzig, dirigée par le Dr. Peter Reinhold, une maison d'édition *Der neue Geist* (L'Esprit nouveau) qui a publié en 1920 : *Logocratie* ou *Ligue universelle de l'esprit* (K. Hiller); *Education pour la servitude* (L. Nelson); *Idéal pédagogique et moral* (B. Gysin), etc.

L'Allemagne et l'Alsace-Lorraine.

Quatre revues s'occupent de l'Alsace-Lorraine : *Deutsche Rundschau, Literarisches Zentralblatt, Akademische Blätter* et *Der Türmer.*

La première fait l'historique de la question d'Alsace-Lorraine depuis l'armistice : efforts d'assimilation de la France, résistances des éléments alsaciens-lorrains. « Alsaticus », l'auteur de l'article, pense que le peuple alsacien puisant sa force, non pas dans l'idéologie allemande, mais dans le sol même du pays, saura triompher des efforts de la France; il énumère les raisons qui lui font espérer l'échec de la tentative d'assimilation : 1° ignorance du dialecte alsacien; 2° défaut d'activité et d'esprit d'ordre; 3° aggravation de l'esprit particulariste (personnel enseignant du cadre local; floraison de la poésie en dialecte alsacien). Mais il reconnaît que les tendances particularistes se heurtent à deux adversaires : l'un, intérieur : le *libéralisme bourgeois* cherchant à fusionner avec les « Revenants » et les « Nouveaux venus »; l'autre, extérieur : le *Gouvernement* qui est obligé de ménager le clergé alsacien-lorrain sans pourtant se mettre à sa remorque, mais qui vise à affaiblir les tendances particularistes par l'introduction de fonctionnaires français, par l'adaptation de l'administration aux exigences du pays, par la distribution de faveurs, décorations, félicitations, avancements au choix.

Comique est la malice « cousue de fil blanc » du faux Alsaticus, un autre Lienhard, sans doute : « Que les Alsaciens-Lorrains, conclut-il, se tiennent donc sur leurs gardes et opposent aux Français le fameux entêtement qu'ils ont si bien su montrer aux Allemands ! »

* * *

Le Congrès de l'Union de secours des Alsaciens-Lorrains dans l'Empire, tenu à Cassel le 20 juillet 1920, a décidé la création d'un « Institut scientifique des Alsaciens-Lorrains établis dans l'Empire ». L'Institut aura son siège à Munich. *Il a pour mission de défendre les intérêts spirituels et scientifiques* qui rattachent, par l'esprit et par l'âme, les Alsaciens-Lorrains expulsés à leur ancienne petite patrie.

Les demandes de renseignements et les adhésions doivent être adressées provisoirement à Oberkirch (Bade), au secrétaire général de l'Institut, M. le Professeur Dr. Wolfram (ancien directeur des bibliothèques publique et universitaire de Strasbourg).

* * *

Enfin les « Feuilles académiques », organe de la jeunesse pangermaniste des universités allemandes, ont publié à l'occasion du tricentenaire de l'Université de Strasbourg, un article de M. Szagunn, qui pleure la mort de l'université alsacienne, cette « flèche enfoncée dans le flanc ouvert de l'Allemagne ».

Après avoir esquissé l'histoire du « Gymnasium Argentinense » depuis 1538 et de l'Université depuis le 5 février 1621, il avoue pourtant que « beaucoup d'Alsaciens, en ces jours sombres de novembre 1918, se sont séparés de nous presque sans douleur et se sont ralliés au drapeau tricolore ». Mais « cela n'empêche pas qu'ils tiennent leur vie de notre vie » et un jour le souffle de l'esprit germanique « les ramènera dans les bras de leur seule vraie patrie ». Il faut laisser les choses mûrir d'elles-mêmes : « l'Université de Strasbourg redeviendra allemande et reprendra sa place dans l'amour des cœurs allemands ! » Car « nulle violence ne saurait tuer l'esprit ».

* * *

Le renégat alsacien, Friedrich Lienhard, à la fin d'un article sur le « Monde de Gœthe », vient à parler du « fanatique et fougueux nationaliste français », de « cet intrigant rusé et opiniâtre » qu'est Barrès. Il lui reproche d'avoir « *méthodiquement empoisonné notre Alsace depuis une dizaine d'années* » et « dans l'Alsace dérobée à l'Allemagne » de « dénaturer et fausser la réalité pour faire goûter le Génie Français et le Droit sur le Rhin ». Et en particulier il relève ce qu'il y a de « répugnant », de « morbide », de « bête » dans les remarques de Barrès relatives à l'influence de la civilisation française sur Gœthe. Or voici le passage essentiel de M. Barrès : « Je le tiens (Gœthe) pour le précurseur et l'éternel représentant des pays allemands auprès de la France et je crois que par lui nous pourrions apporter dans la querelle des deux civilisations des adoucissements et des accommodements ». F. Lienhard semble ignorer la page admirable inspirée à M. Barrès par l'*Iphigénie* de Gœthe et que citait avec émotion Annette Kolb, dans son *Ame aux deux patries*. Il est vrai que Lienhard tient sans doute à se faire pardonner ses origines, car la fin de l'article est aux antipodes du « Monde de Gœthe » : « Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de s'expliquer et encore moins de s'accorder avec Barrès. Pour de telles natures, la force prime la vérité (Tout le monde aujourd'hui en Allemagne renie la maxime politique de Bismarck !). J'ai, moi-même, Alsacien de vieille souche, donné une

conférence sur l' « Alsace de Gœthe » à la dernière réunion de la Gœthe-Gesellschaft en mai 1920, conférence qui a été publiée dans le dernier numéro des *Annales* de la Société. Ce serait peine perdue que de tenter d'ébranler M. Barrès en lui faisant parvenir ce travail; ce serait aussi un manque de dignité. Cette France soi-disant si cultivée, qui nous expulse nous autres vieux Alsaciens à tendances allemandes, qui a déjà banni au delà du Rhin, avec une brutalité sans exemple, plus de 100.000 personnes, accuse les Allemands de bochisme et qui plus est, se fait gloire d'une culture supérieure à laquelle nous sommes redevables de notre Gœthe ! Ceci dépasse les bornes de l'aberration ». Il n'est sans doute pas nécessaire, pour terminer cette anthologie de la « Sehnsucht » allemande vers l'Alsace-Lorraine de remarquer combien cette tirade abonde en erreurs.

Christian SÉNÉCHAL.

Le Cabinet du Président Harding

Forinightly Rewiew (Avril 1921)

M. Herbert W. Horwill, après avoir rappelé les différences entre la formation d'un ministère britannique et celle d'un ministère américain, passe en revue les principaux collaborateurs du nouveau président des Etats-Unis.

Et d'abord le nouveau chef du Département d'Etat :

Les responsabilités d'un tel poste, lourdes en temps normal, le sont encore plus aujourd'hui, à raison des exceptionnelles difficultés de la situation internationale. Dans le Nouveau Monde lui-même, de nombreuses questions réclament, d'une manière pressante, l'attention : « Il y a huit ans, disait l'autre jour la *Nation* de New-York, M. Taft, en sortant de charge, laissait le problème mexicain, comme un enfant nouveau né, sur le seuil de la Maison Blanche. Le Président Wilson a bercé l'enfant sur ses genoux sans en arrêter les cris, et maintenant il le passe à M. Harding ». Le Gouvernement de Washington n'a pas encore réglé sa vieille controverse avec la Colombie. Il y a friction à Panama et au Nicaragua. Il y a tension à Cuba. L'imbroglio de Haïti et de Saint-Domingue est beaucoup plus sérieux qu'on ne le croit généralement de ce côté de l'Atlantique. Les relations du Gouvernement de Washington avec le Japon demandent la plus soigneuse et la plus habile des cures politiques. Au-dessus plane la suprême question de l'association de l'Amérique à la reconstruction de l'Europe et de sa participation aux mutuelles obligations que les grandes Puissances ont à prendre comme une conséquence de la Guerre.

L'auteur continue :

Le plus important des choix du Président Harding devait être celui de son Secrétaire d'Etat. Dans le parti républicain les partisans de la *League of Nations* ont insisté pour la nomination de M. Elihu Root et les adversaires de la *League* pour celle de M. Philander C. Knox ou de M. David Jayne Hill : la nomination

de M. Charles E. Hughes fut une idée personnelle de M. Harding, réalisée en dépit de l'opposition de ses anciens collègues de la Commission des affaires extérieures du Sénat. En obtenant l'acceptation de M. Hughes, il s'est assuré la coopération d'un des hommes les plus capables et les plus dignes de confiance de la vie publique américaine d'aujourd'hui. M. Hughes est venu à la grande notoriété en 1905 comme conseil d'une commission parlementaire qui eut à enquêter sur des scandales dans l'administration de quelques-unes des plus grandes compagnies d'assurance. Le talent et l'opiniâtreté qu'il montra dans cette enquête le conduisit, par l'élection, au poste de gouverneur de l'Etat de New-York. Passé d'Albany à la Cour suprême de Washington, il démissionna en 1916 pour accepter contre M. Wilson la candidature républicaine à la présidence. Depuis, il a repris la pratique du droit à New-York. De son indépendance de pensée, de sa rigoureuse honnêteté, de sa résolution d'esprit, de son haut idéal de dévouement au bien public, comme de sa compétence professionnelle et de la généralité de ses aptitudes, personne ne doute. Les critiques de sa nomination au Département d'État s'attachent à deux points : son manque de toute connaissance spéciale des affaires extérieures; le risque que son indépendance d'esprit et sa ténacité de dessein l'amènent à des conflits avec le Sénat. S'il n'est pas un spécialiste des affaires extérieures, il a, cependant, le grand avantage d'un entraînement juridique auquel il doit d'être en bonne position pour traiter les questions de droit international qui ne manqueront pas de se poser, en grand nombre, dans les problèmes de politique étrangère que l'Administration Harding aura à résoudre. Comme M. F. W. Hirst l'a signalé dans le *Common Sense*, le fait que M. Hughes est un jurisconsulte et un juge américain signifie qu'il est aussi un juriste international; car tout juriste éminent, aux Etats-Unis, est habitué à traiter des litiges entre les Etats de l'Union et des poursuites ou arbitrages qui naissent des divergences de droit des divers Etats. Et l'on ne peut douter que le prétendu manque d'esprit conciliant de M. Hughes, dans ses rapports avec le Sénat, doive, à la longue, tourner à son avantage. Car c'est, en Amérique, un sentiment largement répandu qu'il serait bon que la domination exercée par ce corps fût atténuée : un Secrétaire d'Etat, qui aurait le courage de se dresser contre lui, s'attirerait un puissant soutien populaire.

Quelle sera sa politique au regard de la Société des Nations ?

L'attitude de M. Hughes au regard de la Société des Nations peut s'induire d'un discours à l'Union League Club du 26 mars 1919, et d'une lettre au sénateur Hale, du 24 juillet 1919. Dans son discours il proposait sept amendements au *Covenant*, dont le plus important se réfère à la doctrine de Monroe et à la « garantie » de l'article X : « Il y a, disait-il dans sa lettre, un moyen terme entre l'isolement et le dommage. Il y a suffisamment de mérite dans le plan proposé pour en rendre désirable la réalisation si les sûretés convenables peuvent être obtenues... Je pense que la prudence conseille d'entrer dans la Société proposée avec des réserves d'un caractère raisonnable, adéquates à notre sécurité, qui rencontreraient prompt assentiment, et d'établir un régime d'amitié aussi rapidement que possible ». Comme avocat de la politique du « moyen terme », M. Hughes sera probablement capable d'obtenir la coopération de toutes les variétés de l'opinion américaine dans la détermination d'une formule qui sera généralement tenue pour acceptable. Il est encourageant de noter que le sénateur Hiram Johnson, un des *leaders* du Groupe des « Irréconciliables », a déclaré que la nomination de M. Hughes n'était pas pour lui déplaire.

La fin de l'article, moins importante pour la politique générale, est consacrée aux titulaires des autres postes : pour les Finances, M. Andrew W. Mellon d'une riche et puissante famille de banquiers de Pittsburg; pour la Guerre, l'ancien sénateur John W. Weeks, du Massachusets, homme riche, quoiqu'à grande distance de W. Mellon; pour la Justice, M. Harry Daugherty, de l'Ohio, ami intime et conseiller du président, mais sans grande préparation à ce rôle de sorte qu'on

y voit le point faible des choix de M. Harding; pour la Marine, M. Edwin Denby, de Detroit, qui, dans sa jeunesse, fut au service des douanes chinoises; pour les Postes, M. Will H. Hays, de l'Indiana; pour l'Intérieur, le sénateur Albert B. Fall, du Nouveau Mexique, infatigable travailleur et politicien expérimenté; pour l'Agriculture, M. Henry C. Wallace, de Iowa, rédacteur en chef d'un grand périodique agricole; pour le Commerce, M. Herbert C. Hoover trop connu, par sa direction de l'*American Relief Administration* en Europe, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur son nom : dans la bataille pour le commerce du monde il aura en main une plus grande quantité de faits que tout autre; il saura non seulement réaliser une politique de la « porte ouverte », mais indiquer au commerce américain où après avoir passé la « porte ouverte », il doit se diriger.

Le Cabinet, complété par le ministre du Travail, M. J.J. Davis, va, par l'établissement d'un nouveau précédent, compter aussi le vice-président des Etats-Unis, M. Calvin Coolidge, qui, sans doute, n'aura pas de responsabilités exécutives, mais contribuera par ses conseils à la formation de la politique du gouvernement. En ajoutant cette nouvelle tâche à la fonction normale du vice-président, qui est la présidence du Sénat, M. Harding tente une expérience qui ne sera pas sans intérêt.

A. L.

TABLES

des Articles et Chroniques parus dans " LA VIE DES PEUPLES "

TOME III

JANVIER-FÉVRIER-MARS-AVRIL 1921

I

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

(Les astérisques placés devant les titres indiquent les articles de fond.)

Pages

ALBANEL (Edme). — L'œuvre dramatique de Marie Leneru 799-804

ANDANT (A.). — Ch.-Ed. Guillaume et la création des alliages métalliques 153-156

BERTILLON (François). — Les Etudiants étrangers à l'Université de Paris 827-835

BERTON (Claude). — Les Goncourt et leurs choix : *Nène*, de M. E. Pérochon 354-362

— Les jeunesses inquiètes : Romans de MM. L. Chadourne, André Obey et Jacques de Lacretelle ... 563-569

— Le roman de M. Gaston Chérau : *Valentine Pacquault* 773-785

CESTRE (Charles). — L'Amérique et l'Europe 937-947

— * L'Amérique nouvelle (d'après le livre de M. Waldo Frank) 448-465

— Les disparus : Barrett Wendell 346-353

COLANÉRI (André). — La critique littéraire et le droit de réponse 376-378

DARDENNE (Henri). — Les grands concerts symphoniques à Paris 805-811

— *Le Roi Candaule*, de M. Bruneau, à l'Opéra-Comique 150-152

— *Nelly*, de M. Lattès, à la Gaîté-Lyrique ; *Forfaiture*, de C. Erlanger, à l'Opéra-Comique ; une *Symphonie*, de M. Enesco 581-585

DÉCAMPS (J.) et GUEBHARDT (P.). — La crise du papier en France et la production du papier à l'étranger.. 170–173
DEJUST (Dr Henri). — Emile Bourquelot (1851-1921)... 363–365
— L'œuvre du Dr Bordet, prix Nobel de Médecine, 1920..... 822–826
DELAGE (Edmond). — * La crise navale anglaise 513–537
— * Foch et Erzberger 87–107
— * Les Idées politiques de Tirpitz 698–711
DELAGE (Emile). — Les Alliés et le problème autrichien. 586–603
— Les dernières élections en Autriche..... 162–169
DIEHL (Charles). — * Byzance dans la littérature 676–687
DRESCH (Joseph). — * Treitschke et Förster..... 309–322
DUPONT-FERRIER (Gustave). — L'Ecole des Chartes et son centenaire 366–375
EISENMANN (Louis). — La Question de Haute-Silésie... 920-934
FAURE (Gabriel). — * Les « Harmonies » toscanes 688–697
FLORY (Albert).— * Poésies: Le Forgeron; Elégie des dernières roses..... 307–308
FOCILLON (Henri). — * Constantin Guys (d'après le livre de M. Gustave Geffroy)..... 466–477
FRACHON (Renée). — * Au Japon : au Koyà-San 751–753
— * En Asie : Vers Angkor..... 240–241
GARNIER (Charles-Marie).— * En Irlande il y a vingt-cinq ans. : II. De Lisdoonvarna à Cork..... 478–502
HAUTECŒUR (Louis). — L'Art russe..... 812–817
— Les salles de peinture au musée du Louvre..... 138–144
HELLÈNE (Un). — * Venizelos 193–216
JORDAN (Camille). — * Guillaume II et la Guerre, d'après les annotations de l'Empereur aux dépêches secrètes : I. L'origine du grand conflit..... 5–42
— * Guillaume II et ses alliés : l'Italie et la Roumanie 420–447
— * Guillaume II et ses nouveaux alliés : la Bulgarie et la Grèce..... 652–675
LADOUÉ (Pierre). — * P. Dupont, chansonnier..... 754–772
LAPRADELLE (A. DE). — L'Institut des Hautes Etudes Internationales 948-952
LAURET (René). — * Les idées politiques de Wells..... 259–274
LENOIR (Raymond). — * Le mouvement des idées en France au XIXe siècle..... 736–750
LEYRAT (Pierre de). — L'exécution du traité de paix..
LICHTENBERGER (Henri). — * Le déclin de l'Occident d'après (M. Oswald Spengler)..... 217–239
MANDELSTAM (André).— * La Conférence des membres de la Constituante panrusse..... 870-822

Pages

MEYER (Georges). — * Delhi, capitale du Grand Mogol, vue par les voyageurs français 275–290
MIOMANDRE (Francis de). — Les *Cantilenas*, de M. Ventura Garcia Calderon 390–392
— * Les disparus : Paul-Jean Toulet 128–137
— * Un grand romancier espagnol : Armando Palacio Valdès 503–512
MOREL (Eugène). — *Le Bourgmestre de Stilmonde*, de M. Maeterlinck et le *Pauvre sous l'escalier*, de M. Henri Ghéon 577–580
— Les fêtes théâtrales de Gémier 155–149
— M. François de Curel et la *Comédie du génie* 796-799
NESMY (Jean). — * Les quatre saisons de la Forêt : II. L'Hiver 43–63
— * Les quatre saisons de la Forêt : III. Le Printemps 712–736
PILON (Edmond). — * L'Orient dans la peinture d'Eugène Delacroix 64–86
PSICHARI (Jean). — Littérature néo-hellénique 785–795
RIGHTCLIFF (W.-A.). — * Le Traité de Sèvres 242–258
— La révision du Traité de Sèvres 900-910
RIVAL (Paul). — La littérature italienne d'aujourd'hui. 570–576
RONZY (Pierre). — * Dante et la « Divine Comédie » 633–651
SCELLE (Georges). — * La Société des Nations avant et depuis la Session de Genève : I. L'œuvre de la Société 291–306
SÉNÉCHAL (Christian). — * Hindenburg et la légende de l'invincible armée 538–554
SOURZAC (Paul). — * Jérusalem 393–419
— * Le Rhin romantique 323–345
WALTER (M.-J.). — * Carl Spitteler, poète et romancier. 108–127

Articles anonymes

Pour les chroniques anonymes, voir la table analytique et la table géographique

***. — * Deux Présidents; une Amérique 555–562

II

TABLE ANALYTIQUE

(*c. r.* signifie compte rendu)

1. Vie Artistique. — 2. Vie Diplomatique. — 3. Vie Economique. — 4. Vie Financière. — 5. Vie géographique et historique. — 6. Vie Internationale. — 7. Vie Judiciaire. — 8. Vie Littéraire. — 9. Vie Maritime. — 10. Vie Musicale. — 11. Vie Politique. — 12. Vie Religieuse. — 13. Vie Scientifique. — 14. Vie Supra-Nationale (Société des Nations). — 15. Vie Théâtrale. — 16. Vie Universitaire. — 17. Littérature, Poèmes et Poésies.

1. Vie Artistique.

L'Art russe (d'après le livre de M. Louis Réau), par L. Hautecœur 812–817
* Constantin Guys (d'après le livre de M. Gustave Geffroy), par Henri Focillon 406–477
* L'Orient dans le Peinture d'Eugène Delacroix, par Edmond Pilon 64–86

2. Vie Diplomatique.

La définition de l'Ambassadeur (Sir Henry Wotton 1558-1639) 189–190
Le général Pellé à Constantinople, par *** 385–389

3. Vie Economique.

La baisse et les faillites aux Etats-Unis 175–179
Les chemins de fer aux Etats-Unis 856–857
Le commerce extérieur de la France 843–845
La crise du papier en France et la production du papier à l'étranger, par J. Décamps et P. Guebhardt. 170–173
Les crises et les prix 841–843
Les Etats-Unis et le règlement économique des Affaires d'Europe 185–187

Pages

La maison Krupp au Chili 854
Les nouveaux accords commerciaux 851–853
La reconstruction des régions dévastées et les offres allemandes 846–851
La prospérité de l'Etat de Rio-Grande 173–175

4. Vie Financière.

Le Budget français. Les dépenses recouvrables pour 1921 838–840
Charges fiscales de l'Allemagne 836–837
La dette allemande comparée aux dettes étrangères 836
La France et les emprunts de guerre 837–838

5. Vie Géographique et Historique.

* Delhi, capitale du Grand Mogol, vue par les voyageurs français, par Georges MEYER 275–290
* Jérusalem, par Paul SOURZAC 393–419
Napoléon, sa vie, son œuvre, son temps, par Lacour-Gayet, *c. r.*, par G. DUPONT-FERRIER 610

6. Vie Internationale.

L'Amérique et l'Europe, par Charles CESTRE 937–947
Baraque de librairie pacifiste à Stuttgart, *c. r.* 967
Le conflit entre Costa-Rica et Panama 947
L'exécution du Traité de paix, par P. DE LEYRAT 897–900
* Guillaume II et la Guerre d'après les annotations de l'Empereur aux dépêches secrètes, par Camille JORDAN :
I. Origine du grand conflit 5–42
II. Guillaume II et ses alliés : Italie et Roumanie ... 420–447
III. Guillaume II et ses nouveaux alliés : Grèce et Bulgarie 652–675
L'Institut des Hautes Etudes Internationales, par A. DE LAPRADELLE 948–952
La Paix de Versailles : un réquisitoire et un plaidoyer, d'après les livres de R. Lansing et de A. Tardieu, *c. r.*, par A. L. 953–960
La Pologne et la Russie des Soviets (Traité de Riga) 935–936
La question de Haute-Silésie, par Louis EISENMANN ... 920–934

Pages

Les responsabilités de l'Entente, d'après Paul Rohrbach, *c. r.* 965–966
Le statut des Russes en Chine..... 936–937
La tragique histoire de Fiume..... 910–915
*Le traité de Sèvres, par W. Rightcliff 242–258
La révision du traité de Sèvres, par W. Rightcliff.... 900–910

7. Vie Judiciaire.

La critique littéraire et le droit de réponse, par André Colanéri 376–378

8. Vie Littéraire.

Alma cabocla (Ame créole), poésies brésiliennes de Paulo Setubal, *c. r.* 624
L'américanisme chez les nouveaux poètes des deux Amériques (d'après M. Umphrey) 630–632
L'Amérique nouvelle (d'après le livre de M. Waldo Frank), par Ch. Cestre 448–465
Les Canlilenas de M. Ventura Garcia Calderon, par Francis de Miomandre 390–392
La critique littéraire et le droit de réponse, par André Colanéri 376–378
*P. Dupont, chansonnier (1821-1870), par Pierre Ladoué. 754–772
L'Ecole des Chartes et son centenaire, par G. Dupont-Ferrier 366–375
Les Goncourt et leurs choix : *Nène*, par Claude Berton... 773-785
*Les idées politiques de Wells, par René Lauret 259–274
Les jeunesses inquiètes : Romans de MM. L. Chadourne, André Obey et J. de Lacretelle..... 563–569
La Littérature italienne d'aujourd'hui, par Paul Rival. 570–576
Littérature néo-hellénique, par Jean Psichari..... 785–795
Le roman de M. Gaston Chérou : *Valentine Pacquault*, par Claude Berton..... 773–362
*Carl Spitteler, poète et romancier, par M. J. Walter. 108–127
P.-J. Toulet (sa vie et son œuvre), par Francis de Miomandre 128-785
A. P. Valdès, un grand romancier espagnol, par Francis de Mimandre 503–512

9. Vie Maritime.

Pêcheurs bretons, par Aug. Dupouy, *c. r.*, par J. D. 960

Pages

*La crise navale anglaise, par Edmond DELAGE 513–537
La flotte mondiale en 1914 et en 1920..... 854–856

10. **Vie Musicale.**

Les grands concerts symphoniques à Paris, par H. DARDENNE 805–811
Nelly, de M. Lattès, à la Gaîté-Lyrique; *Forfaiture*, de C. Erlanger, à l'Opéra-Comique; une *Symphonie* de M. Enesco, par H. DARDENNE..... 581–585
Le Roi Candaule de M. Bruneau à l'Opéra-Comique, par H. DARDENNE 150–152

11. **Vie Politique.**

L'Assassinat de M. Dato et le nouveau Cabinet Allendesalazar, par P. SUAREZ..... 858–859
Le Cabinet du président Harding, d'après M. Herbert W. Horwill, *c. r.* 970–972
Charte constitutionnelle de la Pologne du 17 mars..... 868–869
Confédération et Cantons suisses 884–887
La Conférence des membres de la Constituante de Russie à Paris, par André MANDELSTAM 870–882
La Constitution yougo-slave et le remaniement du Cabinet Patchich 822–884
Le déclin de l'Occident (d'après le livre de M. Oswald Spengler), par Henri LICHTENGERBER 217–239
La démocratie en Amérique (d'après le livre de M. Carl Becker, *The United States...*)..... 180–184
Les dernières élections autrichiennes, par Emile DELAGE. 162–169
La dissolution de la Chambre italienne et les partis..... 861–867
Les élections sud-africaines 603–604
L'équipée de Charles de Habsbourg..... 915–920
Escheric , le nouveau dieu de la Bourgeoisie allemande. 963–965
L'évolution de M. Lloyd George..... 859–860
*Guillaume II et la guerre, d'après les annotations de l'Empereur aux dépêches secrètes, par Camille JORDAN :
I. L'origine du grand conflit 5–42
II. Guillaume II et ses alliés : Italie et Roumanie ... 420–447
III. Guillaume II et ses nouveaux alliés : Grèce et Bulgarie 652–675
*Les idées politiques de Tirpitz, par Edmond DELAGE.. 698–711

Pages

*Les idées politiques de Wells, par René Lauret 259–274
Les parties de la coalition et le Reichnsnotopfer..... 160–162
Pensées d'un Allemand (l'amiral von Tirpitz), *c. r.* 961–963
Le renouvellement du Sénat et la crise ministérielle (nouveau ministère Briand) 157–160
L'union centro-américaine 605–609

12. **Vie Religieuse.**

Un grand prélat de l'Eglise d'Amérique : le cardinal Gibbons 818–821

13. **Vie Scientifique.**

Em. Bourquelot, sa vie et son œuvre (1851-1921), par le Dr H. Dejust 362–365
Ch.-Ed. Guillaume et la création des alliages métalliques, par A. Andant 153–156
L'œuvre du Dr Bordet, prix Nobel de médecine, 1920, par le Dr H. Dejust..... 822–826
La propagande scientifique allemande en Amérique latine. 190–192

14. **Vie Supra Nationale (Société des Nations)**

*La Société des Nations avant et depuis la Session de Genève : I. L'œuvre de la Société, par Georges Scelle 291–306

15. **Vie Théâtrale.**

Le *Bourgmestre de Stilmonde*, de M. Maeterlinck et le *Pauvre sous l'escalier*, de M. Henri Ghéon, par Eugène Morel 577–580
Les fêtes théâtrales de Gémier, par Eugène Morel..... 145–149
M. François de Curel et la *Comédie du génie*, par Eugène Morel 796–799
L'œuvre dramatique de Marie Leneru, par Edme Albanel 799–835

16. **Vie Universitaire.**

Les étudiants étrangers à l'Université de Paris, par François Bertillon 827–835

Pages

La propagande scientifique allemande en Amérique latine 190-192

17. **Littérature, Poèmes et Poésies.**

*Au Japon : La montée au Koyà-San; La dinette chez les Bonzes; la nuit auprès du Bouddha d'or; Avec les pélerins bouddhistes, par Renée Frachon 751-735

*En Asie : Vers Angkor; Les oiseaux lacustres; Stagnation sur le grand lac; Les flamants roses; Les cyprès de pierre, par Renée Frachon..... 240-241

Le Forgeron. Elégie des dernières roses, par Albert Flory. 307-308

*Les quatre saisons de la Forêt : II. L'Hiver, par Jean Nesmy 43-63

*Les quatre saisons de la Forêt : III. Le Printemps, par Jean Nesmy..... 712-753

III

TABLE GEOGRAPHIQUE

1. Allemagne. — 2. Amérique Centrale. — 3. Amérique Latine. — 4. Autriche. — 5. Belgique. — 6. Brésil. — 7. Bulgarie. — 8. Chine. — 9. Espagne. — 10. Etats-Unis. — 11. France. — 12. Grande-Bretagne. — 13. Grèce. — 14. Hongrie. — 15. Inde, — 16. Italie. — 17. Japon. — 18. Palestine. — 19. Pologne. — 20. Roumanie. — 21. Russie. — 22. Serbie-Croatie-Slovenie. — 23. Suisse. — 24. Turquie. — 25. Yougoslavie.

1. **Allemagne**.

	Pages
L'Allemagne et l'Alsace-Lorraine, d'après les revues allemandes, *c. r.*	968–970
Baraque de librairie pacifiste à Stuttgart, *c. r.*	967
La *Constitution allemande* du 11 août 1919, par René Brunet, *c. r.*, par A. L.	614–624
Le déclin de l'Occident (d'après le livre de M. Oswald Spengler), par Henri LICHTENBERGER	217–239
La dette allemande comparée aux dettes étrangères	836
* Foch et Erzberger, par Edmond DELAGE	87–107
Escherich, le nouveau dieu de la Bourgeoisie allemande.	963–965
Von der Glotz : *Ma mission en Baltique*, *c. r.*, par Jean DENIER	611–614
* Guillaume II et la guerre, d'après les annotations de l'Empereur aux dépêches secrètes, par Camille Jordan :	
I. L'origine du grand conflit	5–42
II. Guillaume II et ses alliés : Italie et Roumanie	420–447
III. Guillaume II et ses nouveaux alliés : Grèce et Bulgarie	652–675
* Hindenburg et la légende de l'invincible armée, par Christian SÉNÉCHAL	538–554
* Les idées politiques de Tirpitz, par Edmond DELAGE.	698–711

Pages

Les offres allemandes pour la reconstitution des régions dévastées 849–851
Les partis de la coalition et le Reichsnotopfer 160–162
Pensées d'un allemand (l'amiral von Tirpitz), *c. r.* 961–963
La propagande scientifique allemande en Amérique latine. 190–192
Les responsabilités de l'Entente, d'après P. Rohrbach, *c. r.* 965–966
* Treitschke et Förster par Joseph Dresch 309–322

2. **Amérique Centrale.**

Le conflit entre Costa-Rica et Panama 947
L'Union centro-américaine 605–609

3. **Amérique Latine.**

* L'américanisme chez les nouveaux poètes des deux Amériques (d'après M. Umphrey) 630–632
La progapande scientifique allemande en Amérique latine. 190–192
La maison Krupp au Chili 854

4. **Autriche.**

Les Alliés et le problème autrichien, par Emile Delage. 586–603
Les dernières élections en Autriche, par Emile Delage. 162–169

5. **Belgique.**

La France et la Belgique sur le Rhin (d'après M. René Pinon) 625–629
Le bourgmestre de Stilmonde de M. Maeterlinck, par Eug. Morel 577–579

6. **Brésil.**

La prospérité de l'Etat de Rio-Grande 173–175
P. Setubal : *Alma cabocla* (L'Ame créole, poésies) *c. r.* .. 624

7. **Bulgarie.**

* Guillaume II et la Bulgarie, par Camille Jordan 652–669

Pages

8. **Chine.**

La situation dans le Nord et dans le Sud..... 887–896
Le statut des Russes en Chine..... 936–937

9. **Espagne.**

L'assassinat de M. Dato et le nouveau cabinet Allendesalazar, par P. SUAREZ..... 858–859
Les *Cantilenas* de M. Ventura Garcia Calderon, *c. r.*, par Francis DE MIOMANDRE 390–392
A. P. Valdès, un grand romancier espagnol, par Francis DE MIOMANDRE..... 503–512

10. **Etats-Unis.**

L'américanisme chez les nouveaux poètes des deux Amériques (d'après M. Umphrey) 630–632
L'Amérique et l'Europe, par Charles CESTRE..... 937–947
L'Amérique nouvelle (d'après le livre de M. Waldo Frank), par Ch. CESTRE..... 448–465
La baisse et les faillittes aux Etats-Unis..... 175–179
Barrett-Wendell, sa vie, son œuvre..... 346–353
Le Cabinet du président Harding d'après M. Herbert W. Horwill, *c. r.* 970–972
Le cardinal Gibbons..... 818–821
Les chemins de fer aux Etats-Unis..... 856–857
La démocratie en Amérique (d'après le livre de M. Carl Becker, *The United States...*)..... 180–184
* Deux présidents: une Amérique (M. Wilson et M. Harding), par ***..... 555–562
Les Etats-Unis et le règlement des affaires d'Europe... 185–187
Peace negociations, a personal narrative, par Robert Lansing, *c. r.*, par P. L. 953–957
La politique de l'Entente et le nouveau Gouvernement américain devant l'opinion publique italienne (d'après G. Ferrero et F. Nitti)..... 629–630

11. **France.**

L'Allemagne et l'Alsace-Lorraine, d'après les revues allemandes, *c. r.* 968–970
* Constantin Guys, peintre du Second Empire (d'après le livre de G. Geffroy), par Henri FOCILLON..... 466–477

Pages

Le Commerce extérieur de la France..... 366–375
Ecole des Chartes et son centenaire, par G. Dupont-Ferrier 366–375
La crise du papier en France et la production du papier à l'étranger, par J. Décamps et P. Guebhardt... 170–173
* P. Dupont, chansonnier (1821-1870), par Pierre Ladoué 754–772
* Foch et Erzberger, par Edmond Delage 87–102
La Paix, par André Tardieu, *c. r.*, par A. L. 957–960
La France et la Belgique sur le Rhin (d'après M. René Pinon) 625–629
Napoléon, sa vie, son œuvre et son temps, par G. Lacour-Gayet, *c. r.*, par Dupont-Ferrier..... 610
* L'Orient dans la peinture d'Eugène Delacroix, par E. Pilon..... 64–86
La reconstruction des régions dévastées..... 846–849
Le renouvellement du Sénat et la crise ministérielle (nouveau ministère Briand) 157–160
* Le Rhin romantique, par Paul Sourzac 323–345

12. Grande-Bretagne.

L'Alliance anglo-japonaise 187–188
* La crise navale anglaise, par Edmond Delage 513–537
La définition de l'Ambassadeur (Sir Henry Wotton, 1558-1639) 189–190
* Delhi, capitale du Grand Mogol, vue par les voyageurs français, par George Meyer..... 275–290
Les élections sud-africaines (le général Smuts)..... 603–604
L'évolution de M. Lloyd George..... 859–860
* Les idées politiques de Wells, par René Lauret 259–274
* En Irlande il y a vingt-cinq ans: II. De Lisdoonvarna à Cork, par Ch.-M. Garnier..... 478–502
Les tendances séparatistes dans l'Empire britannique.. 382-384

13. Grèce.

* Guillaume II et la Grèce, par C. Jordan 669–675
Littérature néo-hellénique, par Jean Psichari..... 785–795
La révision du traité de Sèvres, par W. A. Rightcliff.. 900–910
* Le traité de Sèvres, par W. A. Rightcliff..... 242–258
* M. Venizelos, par Un Hellène 193–216

Pages

14. **Hongrie.**

L'équipée de Charles de Habsbourg..... 915-930

15. **Inde.**

* En Asie : Vers Angkor; les oiseaux lacustres; Stagnation sur le grand lac; Les flamants roses; les cyprès de pierre, par Renée FRACHON..... 240-244
* Delhi, capitale du Grand Mogol, vue par les voyageurs français, par Georges MEYER..... 275-290

16. **Italie.**

La dissolution de la Chambre et les partis..... 861-867
* Guillaume II et ses alliés : l'Italie et la Roumanie, par Camille JORDAN..... 420-439
La littérature italienne d'aujourd'hui, par Paul RIVAL.. 570-576
La politique de l'Entente et le nouveau Gouvernement américain devant l'opinion publique italienne (d'après G. Ferrero et F. Nitti)..... 629-630
La tragique histoire de Fiume..... 910-915

17. **Japon.**

L'alliance anglo-japonaise..... 187-188
* Au Japon: la Montée au Koyà-San; la dinette chez les Bonzes; la nuit auprès du Bouddha d'or; avec les pélerins Bouddhistes, par Renée FRACHON. 751-753

18. **Palestine.**

* Jérusalem, par Paul SOURZAC..... 393-419

19. **Pologne.**

La nouvelle Charte constitutionnelle du 17 mars..... 868-869
La Pologne et la Russie des Soviets (traité de Riga).... 935-936
La question de la Haute-Silésie, par Louis EISENMANN.. 920-934

20. **Roumanie.**

* Guillaume II et ses alliés : l'Italie et la Roumanie, par Camille JORDAN..... 439-447

21. Russie.

La Pologne et la Russie des Soviets (traité de Riga)..... 935–936
L'art russe (d'après le livre de M. Louis Réau), par L. Hautecœur 812–817
Le statut des Russes en Chine..... 936–937
La conférence des membres de la Constituante de Russie à Paris, par André Mandelstam..... 33[illegible]

22. Suisse.

Carl Spitteler, poète et romancier, par M.-J. Walter..... 108–127
Confédération et Cantons suisses 884–887

23. Serbie-Croatie-Slovénie.

La Constitution et le remaniement du cabinet Patchich. 882–884

24. Turquie.

*Byzance dans la littérature, par Charles Diehl..... 676–687
Le général Pellé à Constantinople, par *** 385–389
*L'Orient dans la peinture d'Eug. Delacroix : l'Entrée des Croisés à Constantinople, par Edmond Pilon 64–86
La révision du traité de Sèvres, par W. A. Rightcliff. 900–910
Le traité de Sèvres, par W. A. Rightcliff..... 242–258

25. Yougoslavie.

Voir : Serbie, Croatie, Slovénie.

Le Gérant : Fr. Duvignau.

Bordeaux. — Impr. J. Bière, 18-20-22, rue du Peugue.

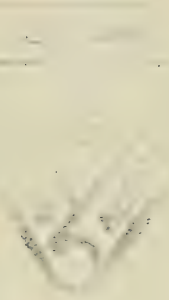

LA VIE DES PEUPLES
publie
des chroniques
littéraires, artistiques,
théâtrales, musicales,
scientifiques, politiques,
universitaires, économiques,
internationales.

LA VIE DES PEUPLES
donne
sans retard
dans chaque numéro
des comptes rendus détaillés
des Revues et Livres
publiés
en France et à l'Etranger.

LA VIE DES PEUPLES, Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères, a publié dans ses précédents numéros des articles de :

Joseph Barthélemy, *La Chambre de reconstruction*; *Les noces d'or de la République.* — Maurice Muret, *La Paix dans le roman de guerre allemand.* — A. Dupouy, *M. Deschanel et la politique extérieure de la France.* — A. Mandelstam, *La liquidation de l'Empire Ottoman.* — Charles Cestre, *L'esprit nouveau du patronat américain*; *Walt Withman, poète de la Nature*; *Les Revues d'usine aux Etats-Unis.* — Louis Hautecœur, *L'opportunisme politique de M. Nitti.* — G. Dupont-Ferrier, *Une sainte de France : Jeanne d'Arc.* — Eugène Schneider, *La France au printemps de 1920.* — Elihu Root, *Abraham Lincoln.* — Henri Lichtenberger, *Walther Rathenau*; *Le déclin de l'Occident.* — Jean Bonnerot, *Les Routes de France.* — J. Décamps, *La crise du change.* — Pierre Flottes, *Paris dans l'œuvre de Victor Hugo*; *Le roman turc de Pierre Loti.* — Wickham Steed, *L'Angleterre et la guerre.* — A. de Lapradelle, *Le retour à La Haye.* — André Lichtenberger, *La guerre et les lettres françaises.* — Joseph Blociszewski, *La Pologne et l'Europe.* — Joseph-Barthélemy, *Impressions d'Oxford.* — Louis Eisenmann, *La question de Teschen.* — Maurice Bourquin et J. Paulus, *La question du Wielingen.* — G. Rouillard, *Mérimée en Espagne.* — Ben Halecki, *Trois villes: Varsovie, Léopol, Vilno.* — C.-G. Picavet, *Genève vue de l'étranger.* — Edmond Pilon, *La Guerre au XVIII^e siècle.* — Gabriel Faure, *Les « harmonies » toscanes.* — Pierre de Leyrat, *L'Amérique et la Société des Nations.* — Jules Legras, *L'agonie de la Sibérie.* — Georges Ricon, *Emile Augier et son théâtre.* — Dresch, *L'Allemagne et la Révolution Française*; *Treitschke et Förster.* — C. Jordan, *Guillaume II et la Guerre.* — Jean Nesmy, *La Forêt d'automne*; *La Forêt d'hiver.* — Edmond Pilon, *L'Orient chez Eugène Delacroix.* — Edmond Delage, *Foch et Erzberger.* — M.-J. Walter, *Carl Spitteler, poète et romancier.* — Un Hellène, *M. Venizelos.* — W. Rightcliff, *Le traité de Sèvres.* — René Lauret, *Les idées politiques de Wells.* — Georges Meyer, *Delhi, capitale du Grand-Mogol.* — Georges Scelle, *Que devient la Société des Nations.* — Paul Sourzac, *Le Rhin romantique.*

Et des chroniques littéraires, artistiques, universitaires, politiques, sociales, économiques, financières, internationales, signées :

Marcel Azaïs, Amiral Benson, Claude Berton, Lucien Besnard, Charles Cestre, J. Décamps et P. Guébhard, Jean Denier, J.-L. Détrée, Duffieux, Auguste Dupouy, Louis Eisenmann, Jean Fleurier, Louis Hautecœur, Emile Henriot, Jules Legras, Pierre de Leyrat, F. de Miomandre, Jules Perrin, J. Prudhommeaux, Sesmesanges, A. Silbernagel, C.-B. Vibbert, etc.

Imprimerie J. BIÈRE
18-20-22, r. du Peugue
BORDEAUX

931

DEC 1 2 1983

P
Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.3,no.12(1921)

(40)

all paper parts should we be in boxes binding?

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY